



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

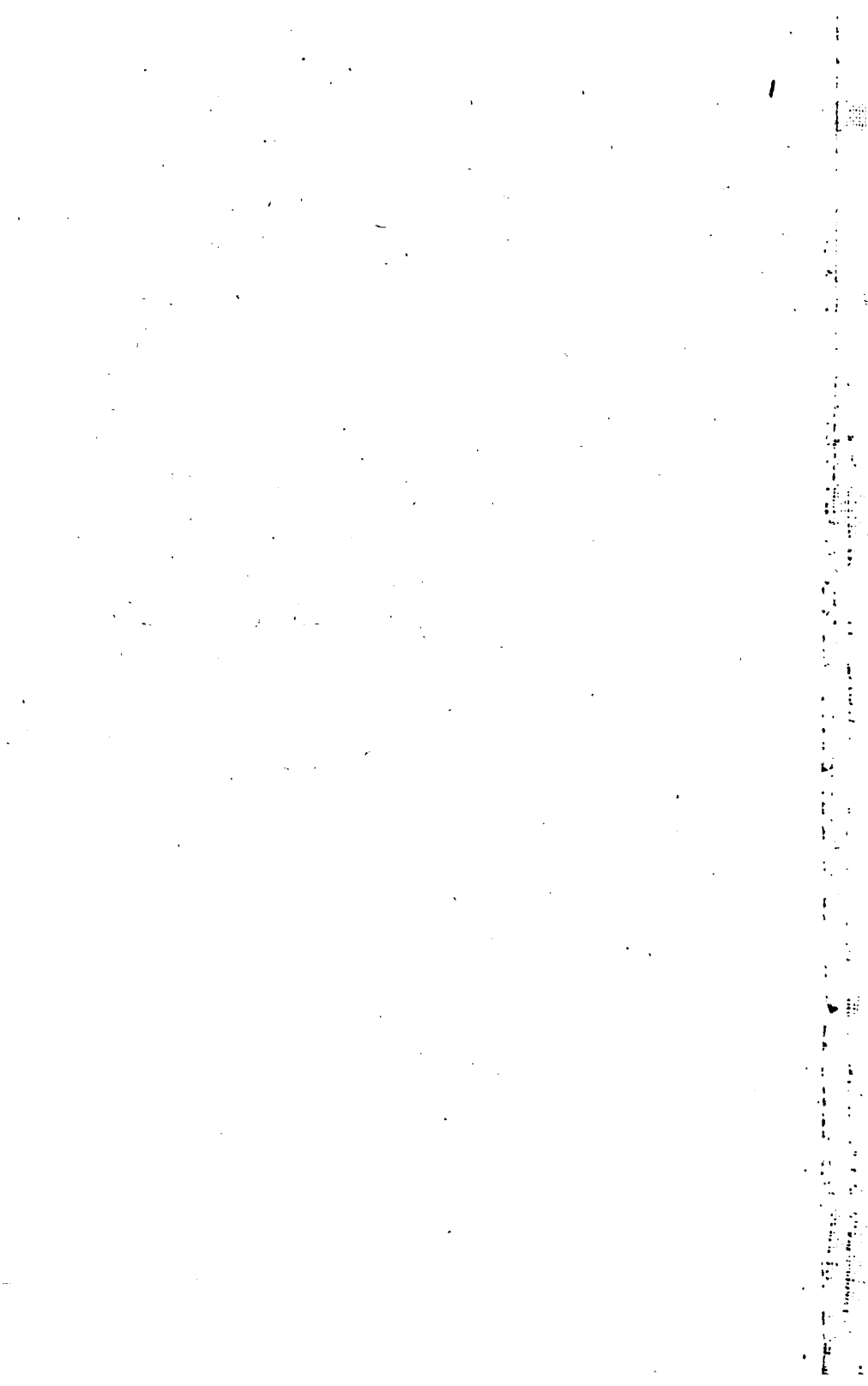
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

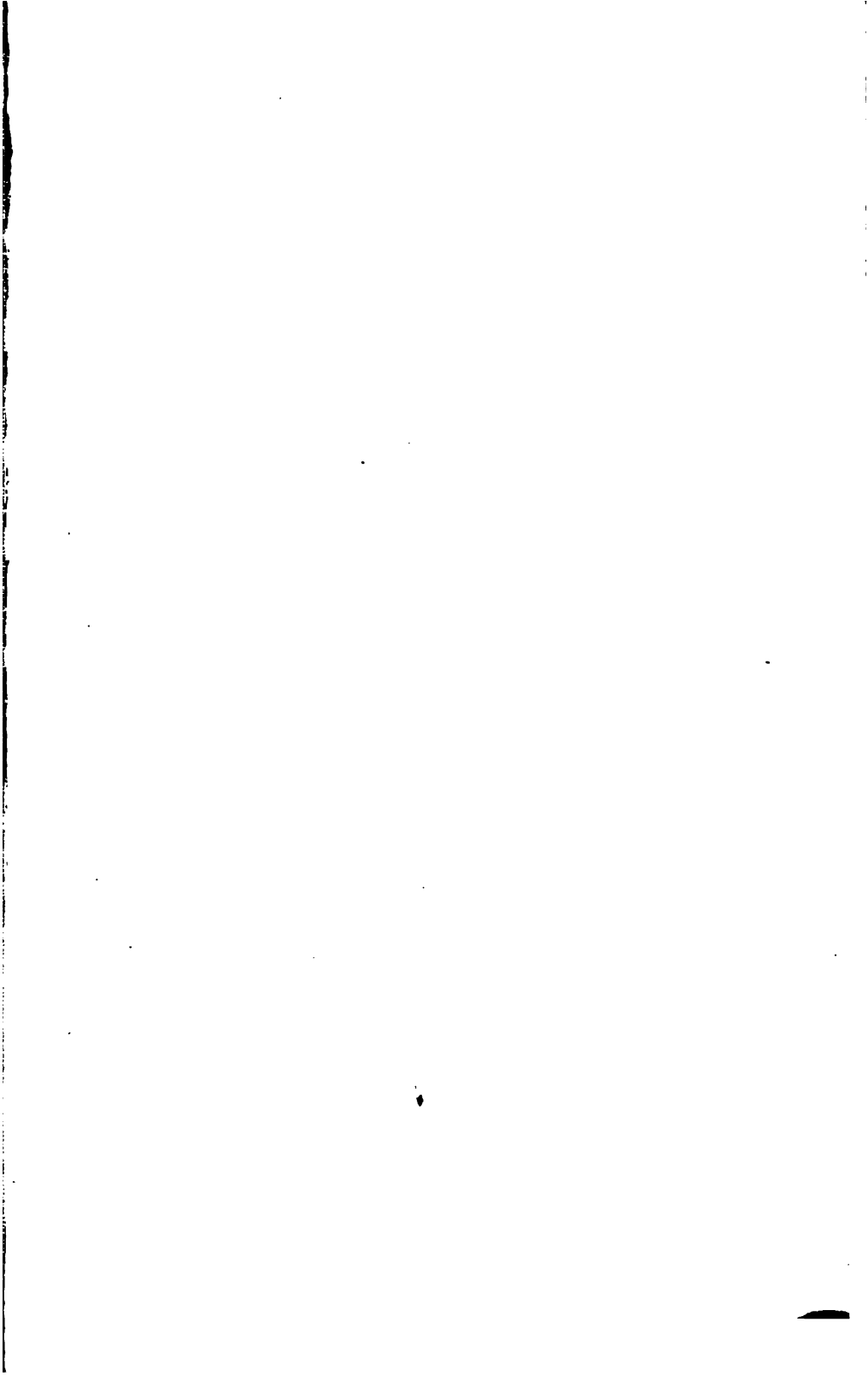
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BS
1830
.E6
F8
1906







LE LIVRE D'HÉNOCH

DOCUMENTS
POUR
L'ÉTUDE DE LA BIBLE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE

FRANÇOIS MARTIN

PROFESSEUR DE LANGUES SÉMITIQUES A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

LES APOCRYPHES
DE L'ANCIEN TESTAMENT



PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

1906

Ethiopi

LE
LIVRE D'HÉNOCH

TRADUIT
SUR LE TEXTE ÉTHIOPIEN

PAR
FRANÇOIS MARTIN

PROFESSEUR DE LANGUES SÉMITIQUES A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

ET PAR
L. DELAPORTE — J. FRANÇON
R. LEGRIS — J. PRESSOIR

MEMBRES DE LA CONFÉRENCE D'ÉTHIOPIEN (1904)
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS



PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

1906

... ..



7-15-27. 9m36.

LES APOCRYPHES

DE L'ANCIEN TESTAMENT

Les études d'exégèse occupent aujourd'hui dans les sciences ecclésiastiques une place qui devient tous les jours plus considérable. Le temps n'est plus, quoiqu'il ne soit pas encore bien éloigné, où un théologien attardé pouvait les traiter d'accessoires sans soulever de trop vives protestations. Les grandes découvertes archéologiques et historiques qui s'accomplissent en Orient depuis un demi-siècle et l'application d'une méthode plus rigoureuse à l'étude des textes ont soulevé des problèmes d'une importance capitale. Par là même, elles ont ramené ces études au premier plan des préoccupations de tous ceux qu'intéresse la question religieuse, autant dire aujourd'hui de tous ceux qui pensent.

Les incrédules y voient un moyen puissant, irrésistible, de ruiner par la base la foi chrétienne; à les entendre, l'histoire des origines de nos croyances et nos croyances mêmes présentent des antinomies irréductibles, les faits sont en contradiction avec la foi. Les esprits qui flottent dans le doute croient trouver dans cette prétendue contradiction un des obstacles les plus formidables qui se dressent sur le chemin de la croyance. Et beaucoup de catholiques eux-mêmes demandent à être rassurés.

Les défenseurs attirés de la foi, les membres du clergé, sentent bien la gravité de la situation. A côté des partisans encore trop nombreux d'une exégèse vieillie, beaucoup reconnaissent même la nécessité de descendre sur le terrain où leurs ennemis les appellent, de remonter aux sources et d'étudier les documents, pour les confronter ensuite avec les opinions théologiques comme avec les dogmes. Les autres méthodes, la méthode à *priori* et la méthode d'autorité, seraient en effet fatalement stériles si elles étaient employées d'une manière exclusive. On ne résout pas des difficultés historiques ou textuelles à coups de syllogismes, sans s'exposer à de cruels mécomptes. Et si la méthode d'autorité peut retenir quelques croyants, elle reste sans action sur la foule qui vit en dehors de l'Église. Elle peut être dans une certaine mesure une méthode de préservation, elle n'est pas une méthode d'apostolat et de conquête.

Mais il y a encore loin de la théorie à la pratique : les principes professés par un assez grand nombre d'esprits sont excellents, leur application laisse quelque peu à désirer. Entraînés par notre tempérament national très épris de généralisation, par une formation intellectuelle qui ne nous avait guère habitués à l'étude patiente des textes et à l'observation des faits, pressés aussi, il faut bien le dire, par des besoins urgents, nous nous sommes dès l'abord portés de préférence vers la synthèse. Dans ces dernières années, d'assez nombreux essais ont paru dans le domaine de l'exégèse, grands ouvrages ou articles de revue et de dictionnaire, de mérite très divers.

Trop souvent leurs auteurs, dépourvus de formation scientifique, incapables de se servir des originaux, de recourir même aux ouvrages des spécialistes, armés d'une bibliographie en retard de quelque vingt ans, ont produit des travaux déjà vieux quand ils voyaient le jour. Ceux qui liront ces lignes seraient peut-être fort étonnés devant les faits et les noms qu'on pourrait citer à l'appui. A vrai

dire, il y en a dans tous les camps. Mais il serait injuste de faire retomber sur des hommes de bonne volonté la responsabilité d'un état de choses qu'ils n'ont pas créé, qu'ils ont subi, comme nous l'avons tous fait à quelque degré, et dont ils sont les premières victimes.

Plus heureux, quelques-uns de nos exégètes, ils ne sont pas encore légion, ont pu, grâce à des circonstances très spéciales, mettre en valeur des talents personnels remarquables, acquérir une formation excellente et devenir des hommes de premier mérite. Les conclusions de leurs travaux et leur philosophie religieuse sont parfois discutables; il faut reconnaître qu'ils sont au courant des derniers progrès de la critique textuelle et de la critique littéraire, et des données les plus récentes de l'histoire et de l'archéologie.

Mais il est un point sur lequel tous se rencontrent : les uns et les autres se sont adressés à un public qui n'était pas préparé à les entendre, qui n'avait pas en mains les pièces du procès, qui était par conséquent incapable de les juger sinon sur le terrain des principes philosophiques ou théologiques. Lors de la publication de quelques-unes des synthèses dont je parlais tout à l'heure, nous avons assisté à un spectacle singulier : ici elles ont suscité une hostilité marquée, là elles ont provoqué des enthousiasmes ardents; mais ici et là, souvent, je ne dis pas toujours, on s'est prononcé pour des motifs respectables sans doute, mais tout à *priori*. Beaucoup d'adversaires ont combattu, uniquement parce qu'ils croyaient la foi en danger; beaucoup de partisans ont soutenu, parce que les conclusions leur semblaient s'accorder avec leurs vues philosophiques personnelles. Des deux côtés on s'est laissé guider quelquefois par des motifs plus extérieurs encore.

De la question de fond, de la question de savoir si les théories proposées étaient réellement la conséquence rigoureuse, l'explication nécessaire des textes et des faits, on s'est généralement trop peu soucié et pour cause.

Pour l'aborder, ou bien on aurait dû recourir aux originaux soit de la Bible, soit de la littérature apocryphe, soit de la littérature historique et religieuse des peuples voisins du peuple juif; ou bien il aurait fallu au moins pouvoir consulter tous ces textes dans des traductions claires et exactes, mises à la portée de tous par les introductions et les notes explicatives nécessaires.

L'emploi du premier procédé, surtout en ce qui touche à l'Ancien Testament, suppose une initiation que n'ont pas reçue un grand nombre de professeurs d'Écriture sainte eux-mêmes. Pendant longtemps on les a improvisés un peu au petit bonheur. Aujourd'hui un sentiment plus vif des besoins actuels et la création des Instituts catholiques et d'organismes comme la jeune école de langues sémitiques de l'Institut catholique de Paris ¹ ont amené un commencement de progrès. Mais ce progrès ne sera réel que lorsque, avec la disparition des préjugés, tous les prêtres appelés à l'enseignement de l'exégèse devront pas-

¹ Cf. François MARTIN, *L'enseignement des langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris*, dans le *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, 15 août 1904. — Dans le rapport qu'il a adressé selon l'usage à la S. Congrégation des Études sur le cycle des trois dernières années, M^r Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, a exposé la nouvelle organisation de l'enseignement des langues sémitiques à l'Institut catholique et l'institution de diplômes correspondant à cette branche d'études. La S. Congrégation a répondu en ces termes, le 28 juillet 1905 : « Sed in his maximis rebus, quæ huic S. Congregationi Studiorum vehementer gratæ fuerunt, illud sane fuit quam gratissimum, quod instituta est linguarum semiticarum sive veterum orientalium disciplina, quæ potiores graviioresque, id est linguam assyriacam, hebraicam, syriacam, ethiopicam, arabicam complecteretur. Etenim cum nihil antiquius sit S. Sedi quam ut studia sacræ Scripturæ, utpote quæ catholicam contineat fidem, apud catholicas Universitates vigeant et floreat, quem fugit semiticarum linguarum interiorum ac reconditam cognitionem esse viam quæ ducat ad eas probe interpretandas et exponendas, ad quæstiones denique de Christi Ecclesiæ decretis sive dogmatibus enodandas ac dirimendas? Præsertim cum hodie christianæ legis hostes acerrime pugnent ut harum linguarum adjumento Christi Ecclesiam labefactent? Atque, hoc plane prudens fuit consilium duo singularia in iis linguis statuta esse diplomata, quo alumni in earumdem studia alacrioribus animis incumberent, illis decernenda qui, facto periculo, ipsarum linguarum eruditione longe aliis excelleret. »

ser par les grandes écoles normales du clergé que sont nos Instituts catholiques.

En tout cas, cette forte initiation ne sera jamais que l'apanage d'une élite. Nous ne pouvons pas raisonnablement espérer que le jour viendra où tous les lecteurs des ouvrages d'exégèse seront eux-mêmes des exégètes de profession. Et pourtant si les membres du clergé, ceux du ministère aussi bien que les professeurs de théologie, veulent être à la hauteur de leur mission, ils doivent se tenir au courant de la question biblique; ils doivent être à même de suivre et de comprendre les travaux dont elle fait l'objet, d'apprécier la valeur des solutions proposées, de dégager peu à peu l'enseignement catéchistique d'une gangue qui finirait par l'étouffer. Il faut qu'ils puissent éclairer les esprits inquiets qui viendraient leur exposer leurs doutes, on en trouve aujourd'hui dans les plus humbles paroisses; tout au moins qu'ils ne les rejettent pas hors du catholicisme, en leur donnant pour des dogmes les opinions d'un manuel, ou en proscrivant au nom de l'Église des manières de voir qu'elle n'a pas condamnées.

Pour réaliser sa tâche, cette immense majorité n'a évidemment à sa disposition qu'un procédé scientifique abordable : la comparaison des constructions exégétiques avec la traduction des originaux. Hors de là et hors le cas de l'intervention de l'Église, devant laquelle il est bien entendu que nous, catholiques, nous nous inclinons tous, elle sera réduite à tout accepter ou à tout rejeter au gré de ses goûts personnels et de ses opinions en matière de philosophie religieuse et de théologie. Elle ne pourra même pas saisir la position du problème tant qu'elle n'en connaîtra les éléments que d'une manière approximative et imparfaite. Est-il besoin d'ajouter que souvent la lecture des textes peut plus que de longs discours pour éclairer un homme intelligent et pour déraciner des opinions erronées?

Elle lui permet au moins de faire sans peine le départ des conclusions qui jaillissent de l'étude des documents et des faits, les seules qui s'imposent et qui restent, de celles qui n'ont pour point d'appui que des systèmes préconçus.

Il semble donc qu'une des œuvres les plus urgentes en ces matières soit de vulgariser les sources par des traductions critiques.

On y travaille pour la Bible depuis quelque temps. La traduction de Crampon, « révisée par des Pères de la Compagnie de Jésus avec la collaboration de professeurs de Saint-Sulpice, » a évincé dans ces derniers mois la traduction protestante de Segond, qui longtemps avait régné chez nous sans partage ; et de plusieurs côtés commencent à paraître des traductions et commentaires, très au point, des diverses parties de la Bible.

Seule, la littérature qu'on pourrait appeler extrabiblique est restée jusqu'ici en dehors du mouvement. Les Annales des rois d'Assyrie, les légendes mythologiques des Babyloniens, leurs textes rituels et juridiques, leurs psaumes et leurs hymnes, les inscriptions phéniciennes, les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Targums, sont confinés ou disséminés dans des ouvrages spéciaux ou dans des traductions en langues étrangères, où ils gisent inconnus et inaccessibles à la foule des lecteurs.

C'est cette lacune que je voudrais combler, en publiant dans des recueils manuels à la portée du grand public la traduction critique et annotée de tous ces documents, à l'exception des Apocryphes du Nouveau Testament.

L'entreprise n'est pas sans difficultés, je ne me le dissimule pas. Elle ne saurait être l'œuvre ni d'un jour ni d'un homme. J'ose espérer que ceux qui y prendront intérêt voudront bien m'accorder quelque crédit, et que les collaborateurs ne me feront pas défaut.

Je commencerai par les Apocryphes de l'Ancien Testament.

Ces Apocryphes sont des livres d'un contenu historique, apocalyptique ou moral, assez analogue à celui des écrits de l'Ancien Testament, mais qui n'ont jamais été reconnus par l'Église comme canoniques ¹. Un assez grand nombre ont été faussement attribués à des personnages de l'Ancien Testament : tels le *Livre d'Hénoch*, le *IV^e Livre d'Esdras*, etc.

Les principaux de ces livres sont : la *Prière de Manassé*, les *Psaumes de Salomon*, la *Lettre d'Aristée*, les *III^e et IV^e Livres d'Esdras*, les *III^e et IV^e Livres des Machabées*, le *Livre d'Hénoch*, les *Secrets d'Hénoch*, le *Livre des Jubilés* ou *Petite Genèse*, le *Martyre d'Isaïe*, les *Livres sibyllins*, l'*Assomption de Moïse*, les *Apocalypses de Baruch* (une en syriaque et une en grec), le *Testament des douze Patriarches* (grec), le *Testament de Nephtali* (hébreu), la *Vie d'Adam et d'Ève*, l'*Histoire d'Ahikar*.

Leur composition s'échelonne sur un espace de quatre siècles environ, depuis le II^e siècle avant jusqu'au II^e siècle après Jésus-Christ. La plupart de leurs auteurs sont des Juifs judaïsants et des Pharisiens : ils n'ont écrit que pour glorifier le judaïsme et la Loi, pour lutter contre les séductions de l'hellénisme. Les Apocryphes de l'Ancien Testament sont donc l'expression fidèle de la pensée juive ² dans les temps qui ont immédiatement précédé ou qui ont accompagné la venue du Sauveur. Ils traduisent les croyances des contemporains sur le Messie attendu et le

¹ Les protestants appellent ces livres « pseudépigraphes » ; ils réservent la dénomination d'apocryphes aux livres deutérocanoniques.

² Quelques-uns, surtout les plus récents, ont subi des interpolations ou des additions d'origine chrétienne, parfois considérables. Pour des motifs d'ordre bibliographique faciles à comprendre, nous n'excluons pas ces fragments de notre publication, nous donnerons même en un seul recueil tous les *Livres sibyllins*, qu'ils soient d'origine chrétienne ou d'origine juive. Nous nous contenterons d'en signaler la provenance et la date probables.

royaume messianique, le séjour des âmes des morts avant la résurrection, la fin des temps, le jugement et la rétribution, l'angélogologie, la démonologie, etc.

C'est assez dire l'importance qu'ils présentent pour l'étude de quelques-uns des problèmes exégétiques qui ont le plus vivement passionné l'opinion dans ces derniers temps. L'un d'eux, le *Livre d'Hénoch*, a même exercé une influence si considérable à l'époque de son apparition, qu'il a été formellement cité par un des écrivains du Nouveau Testament, l'apôtre saint Jude (14-15). Cette influence n'a pas pris fin avec l'apparition du christianisme; plusieurs Pères l'ont encore subie dans une large mesure, tout comme celle du *IV^e Livre d'Esdras*. Cependant ces documents sont à peine connus en France. Ainsi le *Livre d'Hénoch* n'a été traduit en entier que dans le *Dictionnaire des Apocryphes* de Migne en 1856, sur la première édition; d'autres, comme le *Livre des Jubilés*, n'ont pas encore été traduits en français!

Quelques Apocryphes, comme les *Psaumes de Salomon*, le *Livre d'Hénoch*, le *Livre des Jubilés*, ont été composés en hébreu; d'autres, en grec. Les originaux hébreux sont tous perdus; le texte hébreu du *Testament de Nephtali* ne serait, d'après certains critiques, qu'une espèce de traduction très large ou d'adaptation faite assez tard par un Juif sur le grec. Une grande partie des Apocryphes ne nous est donc parvenue que dans des versions rédigées en éthiopien, en syriaque, en arabe, en arménien, en slave, en grec ou en latin.

Pour traduire des documents aussi nombreux, conservés en des langues aussi diverses, j'ai dû faire appel à la collaboration d'un certain nombre de spécialistes. Quelques-uns, et non des moindres, ont bien voulu déjà m'assurer leur concours. Ce sont M. Boxler, agrégé de l'Université, professeur de grec à l'Institut catholique de Paris (*Les Livres sybillins*); M. Cersoy, docteur en théologie, ancien professeur d'Écriture sainte (*Les Apocalypses de Baruch*);

M. Labourt, docteur en théologie et docteur ès lettres (*III^e et IV^e Livres d'Esdras, III^e et IV^e Livres des Machabées*); M. Nau, docteur ès sciences, diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'Institut catholique de Paris (*l'Histoire d'Ahikar et la Vie d'Adam et d'Ève*); M. Touzard, professeur à l'Institut catholique de Paris (*Le Testament de Nephtali, texte hébreu*); M. Viteau, docteur ès lettres (*Prière de Manassé, Lettre d'Aristée, Psaumes de Salomon, Testament des douze Patriarches*).

A moi-même et à mes élèves de l'Institut catholique, j'ai réservé le *Livre d'Hénoch*, le *Livre des Jubilés* et le *Martyre d'Isaïe*, qui nous sont parvenus dans une version éthiopienne. Les membres de la conférence d'éthiopien de 1904 ont déjà traduit sous ma direction le *Livre d'Hénoch* que nous publions aujourd'hui; ceux de la conférence de 1905 préparent en ce moment le *Livre des Jubilés*¹.

Il va de soi que, dans ces matières délicates et dans ces domaines philologiques très distincts, chaque auteur portera l'entière responsabilité de son propre travail. Néanmoins, pour donner à notre publication la seule unité possible, nous suivrons tous, au moins dans ses grandes lignes, un plan uniforme.

La traduction de chacun des Apocryphes comprendra une introduction, le corps de l'ouvrage et des tables détaillées.

Dans l'introduction, après avoir donné une analyse succincte du livre, nous en mettrons en relief les doctrines, en les dégageant de leur enveloppe apocalyptique ou allégorique, qui les rend trop souvent inintelligibles aux lecteurs. Nous tracerons ensuite l'histoire du livre et nous donnerons les dernières conclusions de la critique sur les

¹ C'est grâce aux libéralités de l'Association pour l'encouragement des études supérieures du clergé que deux de ces jeunes ecclésiastiques ont pu prolonger leurs études et prendre part à l'exécution de ces travaux.

questions d'original, de versions, de date et d'auteur ou d'auteurs. L'introduction se terminera par la bibliographie des éditions et des traductions du livre et des principaux travaux dont il a été l'objet.

La traduction sera faite sur la meilleure édition connue. Elle sera accompagnée de deux sortes de notes. Les unes donneront, s'il y a lieu, les variantes intéressantes des manuscrits dont la leçon n'aura pas été adoptée par l'éditeur ; les autres, les explications philologiques, historiques et exégétiques nécessaires pour l'intelligence de textes quelquefois altérés, assez souvent obscurs. Nous renverrons avec un soin particulier aux passages de l'Ancien Testament dont les Apocryphes se sont inspirés, et surtout à ceux du Nouveau qui paraissent en reproduire les expressions ou en refléter les doctrines.

Deux tables, l'une des matières et des noms propres rangés par ordre alphabétique, l'autre des textes de l'Écriture sainte cités dans l'introduction, le corps de l'ouvrage ou les notes, permettront de retrouver rapidement les renseignements fournis par les Apocryphes.

Puissent ces travaux rendre aux exégètes tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre ! Puissent-ils surtout apporter leur part de lumière dans les graves débats engagés aujourd'hui sur les questions bibliques !

François MARTIN.

LE LIVRE D'HÉNOCH

INTRODUCTION

Ce n'est pas dans les quelques pages d'une introduction qu'il est possible d'aborder et de traiter tous les problèmes que soulève le *Livre d'Hénoch*. Il faudrait un volume pour exposer et pour discuter les conclusions des travaux qu'il a provoqués. Je ne puis ici que poser quelques jalons pour guider le théologien et l'exégète. Après avoir donné une analyse succincte du livre, je me bornerai donc à en esquisser à grands traits les doctrines et l'histoire.

CHAPITRE I^{er}

Analyse du livre.

Le *Livre d'Hénoch* se compose d'une introduction, i-v, et de cinq parties : 1^o Chute des anges et assomption d'Hénoch, vi-xxxvi; — 2^o Livre des paraboles, xxxvii-lxxi; — 3^o Livre du changement des luminaires du ciel, lxxii-lxxxii; — 4^o Livre des songes, lxxxiii-xc; — 5^o Livre de l'exhortation et de la malédiction, xci-cv; — enfin d'un appendice, cvi-cviii¹.

¹ De ces titres des différentes sections, un seul nous est fourni par le livre lui-même; c'est celui de la troisième; cf. lxxii, 1. Mais cvi, 12; l'addition finale, cviii, 10; le *Testament des douze Patriarches*, Juda, 18; Origène,

Introduction, 1-v. — Hénoch tient des anges eux-mêmes ce qu'il va révéler pour les générations futures. Le Seigneur viendra au milieu de son armée pour juger le monde, punir les méchants et récompenser les justes. Toute la création observe les lois qu'il lui a assignées; seuls, les pécheurs n'exécutent pas ses ordres; c'est pourquoi ils seront éternellement perdus, au lieu que les élus, après le jugement, verront leurs années se multiplier dans l'allégresse et dans la paix.

Première partie, vi-xxxvi : *Chute des anges et assumption d'Hénoch*. — vi-xi : Des anges ou veilleurs, au nombre de deux cents, sont descendus sur la terre pour s'unir aux filles des hommes. Ils ont révélé aux hommes des secrets funestes et mis au monde des géants qui désolent la terre. A la prière des bons anges, Dieu inflige aux anges déchus un premier châtiment en attendant le jugement dernier; puis il ordonne la purification de la terre. — xii-xvi : Les anges fidèles chargent Hénoch d'annoncer leur punition aux veilleurs déchus; ceux-ci lui demandent en vain d'intercéder pour eux. — xvii-xix : Hénoch est emporté ensuite au séjour de la tempête, de la lumière, du tonnerre, des eaux de vie, etc. Il voit les réservoirs des vents, le gouffre de l'enfer, la prison des étoiles qui ont désobéi, le lieu où se tiendront les mauvais anges après leur chute jusqu'au grand jugement. — xx-xxxvi : Dans un nouveau voyage, Hénoch voit encore l'abîme de feu, prison des mauvais anges, le séjour des âmes des morts avant le jugement final, le feu qui poursuit les luminaires, sept montagnes merveilleuses et un arbre de vie destiné aux justes, Jérusalem et ses environs, la vallée destinée aux maudits, le paradis terrestre, enfin les portes par lesquelles se lèvent les astres et sortent les vents.

Contra Celsum, v, 54, et *In Num.*, homil. xxviii, 2, emploient l'expression « les livres d'Hénoch »; le *Livre des Jubilés*, iv, 18-23, fait allusion à divers écrits d'Hénoch; enfin le Syncelle a extrait la citation dont il sera question plus loin « du premier livre d'Hénoch sur les veilleurs ».

Deuxième partie, XXXVII-LXXI : *Livre des paraboles*. — XXXVII : Hénoch annonce aux anciens et aux hommes de l'avenir trois paraboles : 1^{re} parabole, XXXVIII-XLIV : Les pécheurs sont menacés d'un sort funeste au jour du jugement ; mais les justes habitent après leur mort au milieu des anges, aux côtés du Messie, l'Élu de justice. Hénoch est admis à contempler ce séjour et les myriades d'anges qui se tiennent devant le Seigneur des esprits ; un ange de paix lui explique les fonctions des quatre archanges Michaël, Raphaël, Gabriel et Phanuel. Il voit également les secrets des cieus, les secrets des éclairs et du tonnerre, les réservoirs des vents et des astres, les révolutions des étoiles. Entre temps, l'auteur compare dans une allégorie le séjour de la sagesse et celui de l'injustice. — 2^e parabole, XLV-LVII : Dieu annonce à Hénoch la transformation du ciel et de la terre dans les temps messianiques. Le patriarche voit ensuite la Tête des jours et le Fils de l'homme ou le Messie, dont un ange lui explique le rôle de juge et de vengeur des justes. Ce Fils de l'homme existait auprès de Dieu avant la création. Par son ordre, les justes seront sauvés et leurs oppresseurs périront. Il est plein de sagesse et de justice ; après la résurrection, il jugera tous les hommes. Les anges du châtement préparent des instruments de torture pour ceux qui seront condamnés. En dernier lieu, Hénoch voit des chars qui ramènent les Juifs de la dispersion. — 3^e parabole, LVIII-LXIX : Elle roule sur le bonheur des justes et des élus. Ils jouiront d'une lumière et d'une paix éternelles. Quand Dieu les jugera, ils ne cesseront de le bénir pour sa miséricorde, et ils verront condamner à un châtement éternel les rois et les puissants, qui supplieront en vain leur juge. — Cette section contient encore des interpolations assez considérables empruntées à une apocalypse de Noé. — La conclusion, LXX-LXXI, raconte l'assomption d'Hénoch au ciel.

Troisième partie, LXXII-LXXXII : *Livre du changement des luminaires du ciel*. — Hénoch expose les lois des

astres que lui a révélées l'ange Uriel : la loi du grand luminaire, le soleil ; celle du petit luminaire, la lune, et la loi des douze vents. Il prédit le dérangement de ce bel ordre aux jours des pécheurs, et il termine son astronomie par la mention des jours intercalaires et l'énumération des guides des quatre parties de l'année.

Quatrième partie, LXXXIII-XC : *Livre des songes*. Ce livre est consacré au récit de deux visions qu'Hénoch eut en songe. La première, LXXXIII-LXXXIV, lui a révélé les terreurs du déluge. La deuxième, LXXXV-XC, est un tableau de l'histoire du monde dont Israël est le centre. Les hommes y sont ordinairement représentés par des animaux, et les anges par des hommes. Après l'invasion assyrienne, Dieu confie son peuple, ses brebis, pendant les quatre dernières périodes de l'histoire d'Israël, à soixante-dix anges que l'auteur appelle soixante-dix pasteurs. Ces pasteurs laissent périr plus de brebis que ne l'avait permis le Seigneur. A la fin des temps, ils sont donc jugés et condamnés ainsi que les autres mauvais anges, les brebis infidèles et les ennemis d'Israël. Une nouvelle Jérusalem est fondée, dans laquelle les Israélites fidèles et les Gentils convertis viennent adorer le vrai Dieu. Après l'établissement de ce royaume messianique, le Messie lui-même apparaît pour recevoir leurs hommages.

Cinquième partie, XCI-CV : *Livre de l'exhortation et de la malédiction*. — Hénoch adresse une série d'exhortations aux justes et de menaces aux pécheurs : il veut affermir les premiers dans la croyance à la vie future et à la réparation éclatante des injustices dont ils souffrent ici-bas. Il répond aux objections des seconds et de tous ceux qui ne voient rien au-dessus des jouissances de la vie présente et au delà de la mort.

L'*Apocalypse des semaines*, XCIII + XCI, 12-17, insérée dans cette partie, est un nouveau tableau de l'histoire du monde, divisée en dix semaines : sept sont consacrées à l'histoire du passé, et trois à celle de l'avenir : période de

l'épée, royaume messianique, conversion des Gentils, jugement final, apparition de nouveaux cieux, bonheur éternel¹.

Le *Livre d'Hénoch* se termine par un appendice composé de trois chapitres, CVI-CVIII, sans lien avec l'édition primitive. CVI et CVII sont un fragment d'une apocalypse de Noé; CVIII contient encore des prédictions sur le châtiement des pécheurs et la récompense des justes.

CHAPITRE II

Les doctrines.

Les doctrines des différentes parties du *Livre d'Hénoch* manquent d'unité. Sur plus d'un point, elles sont divergentes, quelquefois même contradictoires. Le lecteur qui chercherait dans ce livre l'expression claire et précise d'une doctrine homogène, aux éléments bien coordonnés, serait singulièrement déçu. Le *Livre d'Hénoch* est une œuvre éminemment composite à tous les points de vue², un recueil de livres plutôt qu'un livre. Il n'est donc pas l'écho d'un enseignement; il reflète, au contraire, tour à tour les opinions et les croyances assez variées des sectes ou des écoles qui se partageaient le milieu juif orthodoxe au II^e et au I^{er} siècle avant notre ère.

C'est ce qui en fait une composition disparate, où des doctrines très élevées et des beautés de premier ordre côtoient un certain matérialisme et des traits du plus mauvais goût; mais c'est ce qui en fait aussi une mine précieuse de renseignements pour l'histoire de la pensée judéo-chrétienne³.

¹ Cf. p. 242, note sur XCIII, 1.

² Voir *infra*, III, § 2, le problème littéraire.

³ Jülicher est à peu près le seul à méconnaître l'importance du *Livre d'Hénoch*. Il a écrit dans les *Göttingischen Gelehrten Anzeigen*, 1895, p. 252, qu'en dehors de ceux qui connaissent le grec, les autres prendront difficilement un vif intérêt au *Livre d'Hénoch*. Si Jülicher a lu le *Livre d'Hénoch*, et

Nous passerons en revue les enseignements qui s'en dégagent sur Dieu, le monde, les anges, les démons et les satans, l'homme et le péché, enfin sur l'eschatologie : la solution du conflit entre les justes et les pécheurs, le séjour des âmes des morts jusqu'au jugement, la résurrection, le Messie, le jugement, l'enfer, le royaume messianique.

§ I. DIEU.

Ses titres sont très variés : plusieurs sont caractéristiques de la section qui les emploie ; on ne les trouve pas dans les autres parties du livre. Ainsi dans le *Livre des paraboles* seul, Dieu est appelé le « Seigneur des esprits »¹, la « Tête des jours »² ; dans le *Livre des songes*, le « Seigneur des brebis »³. D'autres titres : le « Seigneur des puissants », le « Seigneur des riches », le « Seigneur de sagesse »⁴, le « Seigneur saint »⁵, le « Seigneur du jugement »⁶, le « Seigneur des Seigneurs »⁷, le « Seigneur de toute créature céleste »⁸, le « Seigneur de toute créature du monde »⁹, le « Roi de gloire »¹⁰, le « Roi du monde »¹¹, le « Dieu des dieux »¹², le « Dieu de gloire »¹³, ne se rencontrent qu'une fois, et ils ne peuvent pas suffire à caractériser la section dans laquelle on les relève. Enfin beaucoup : « le Seigneur »¹⁴, le « Grand »¹⁵, le « Saint »¹⁶, le « Grand et le Saint »¹⁷, le « Saint et le Grand »¹⁸, la « Grande gloire »¹⁹, le « Seigneur de justice »²⁰, le « Sei-

il en a lu au moins les trente-deux premiers chapitres, puisqu'il en corrige le texte grec dans cet article, ces paroles font peu d'honneur à ses connaissances sémitiques et exégétiques. L'intérêt que présentent les fragments grecs de notre livre au point de vue philologique pour l'helléniste est tout à fait secondaire à côté de celui qu'offre le livre entier pour l'étude de l'évolution de la religion juive et de l'exégèse.

¹ XXXVII-LXXI, *passim*. — ² XLVI, 2 ; LXIX, 25, etc. — ³ LXXXIX-XC, *passim*. — ⁴ LXIII, 2. — ⁵ XCI, 7. — ⁶ LXXXIII, 11. — ⁷ IX, 4. — ⁸ LXXXIV, 2. — ⁹ LXXXII, 7. — ¹⁰ LXXXI, 3. — ¹¹ XII, 3. — ¹² IX, 4. — ¹³ XXV, 7. — ¹⁴ *Passim*. — ¹⁵ XIV, 2 ; CII, 4 ; CIV, 1. — ¹⁶ I, 2 ; XXV, 3 ; XCIII, 11. — ¹⁷ X, 1 ; XCVII, 6. — ¹⁸ I, 3 ; XIV, 1 ; LXXXIV, 1 ; XCII, 2 ; XCVIII, 6 ; CIII, 9. — ¹⁹ XIV, 20 ; CII, 3. — ²⁰ XXII, 14 ; XC, 40 ; CVI, 3.

gneur du ciel »¹, le « Seigneur des rois »², le « Seigneur du monde »³, le « Seigneur de gloire »⁴, le « Très-Haut »⁵, le « Roi des rois », le « Roi éternel », le « grand Roi »⁶, sont employés un peu partout, quelques-uns, comme on peut le voir par les renvois (notes 15-20, p. xx), avec prédominance dans la première et la cinquième partie.

Sous tous ces noms, Dieu exerce une puissance infinie. Il a créé le monde, et toutes ses œuvres se déroulent avec une régularité immuable⁷. Toutes lui sont présentes; comme il connaissait le monde avant qu'il fût, ainsi il sait ce qu'il est maintenant et ce qu'il sera⁸, car tout est à découvert devant lui⁹ et il connaît toutes choses avant qu'elles soient¹⁰.

Il sait donc les bonnes et les mauvaises actions des hommes, et il les jugera un jour avec une rigueur implacable¹¹. Le *Livre d'Hénoch* parle quelquefois de la clémence de Dieu, ou plutôt de sa générosité pour les élus et les justes¹², mais assez rarement de sa miséricorde proprement dite, du pardon qu'il accorde aux pécheurs repentants¹³. Il célèbre plus volontiers sa justice¹⁴ et sa haine du péché. A l'encontre de l'esprit de la Bible, il va même jusqu'à lui prêter des sentiments de joie sur la ruine du pécheur¹⁵.

Cette exagération est faite un peu du particularisme des Pharisiens, des justes opprimés et impatientes de vengeance

¹ XIII, 4; CVI, 11. — ² IX, 4; LXIII, 2, 4. — ³ LVIII, 4; LXXXI, 10. — ⁴ XXII, 14; XL, 3; LXXV, 3; LXXXIII, 8, etc. — ⁵ IX, 3; XLVI, 7; LXXXVII, 2; XCIV, 8; XCVIII, 7, etc. — ⁶ IX, 4; LXXXIV, 2; XXV, 3, 5, 7; XXVII, 3; LXXXIV, 5; XCI, 13. — ⁷ II, 2; V, 2; XLIII, 2. — ⁸ XXXIX, 11. — ⁹ IX, 5. — ¹⁰ IX, 11. Le *Livre d'Hénoch* revient souvent sur la sagesse considérée comme attribut divin; mais il faut forcer le sens des textes pour dire, comme on l'a fait, qu'elle y est personnifiée en tant que qualité divine. Les passages allégués, LXXXIV, 3, et XLVIII, 7, me paraissent ne pouvoir s'expliquer que de la sagesse de Dieu comme attribut. Dans XCI, 10 : « La sagesse se lèvera et leur sera donnée, » il ne s'agit pas de la sagesse divine, mais de la sagesse en général; de même dans l'allégorie de XLII. Cf. Hacks-pill, *Revue biblique*, 1^{er} avril 1901, p. 212. — ¹¹ I, 3-9; V, 3-9, la cinquième partie, *passim*; etc. — ¹² I, 8. — ¹³ L, 2-5. — ¹⁴ *Ibidem*. — ¹⁵ XCV, 10.

que sont ou que se croient ses auteurs, un peu aussi de l'excès du sentiment religieux, si profond chez tous les Sémites, sentiment que tout ce livre respire à un degré intense. Toutes ses parties tendent à donner une impression écrasante de la transcendance divine. Dieu demeure au ciel, au milieu de splendeurs effrayantes¹ et dans un isolement terrible. Les anges ne peuvent même pas entrer dans sa demeure et contempler sa face ou soutenir son regard d'après XIV, 21 ; cependant, d'après LXXI, 8, ils vont et viennent dans sa maison.

§ 2. LE MONDE.

Dieu, en créant l'univers, a voulu montrer la grandeur de son œuvre à ses anges, aux esprits et aux hommes, afin qu'ils contemplent l'œuvre de sa puissance, qu'ils louent l'œuvre grandiose de ses mains et qu'ils le bénissent pendant l'éternité². Le tableau de l'organisation de cet univers est tracé dans le *Livre du changement des luminaires du ciel* et dans plusieurs chapitres disséminés au milieu des autres sections. Les éléments en sont empruntés à la Bible et surtout aux traditions hétérogènes³ en vogue dans les milieux juifs au II^e et au I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Les images bibliques y sont prises ordinairement dans un sens très littéral et très concret.

L'univers est enveloppé d'eaux des deux sexes. Les eaux du sexe masculin sont en haut, au-dessus du ciel ; celles du sexe féminin, en bas, sous la terre⁴. A l'extrémité, du côté de l'Occident et probablement dans l'enfer⁵, comme chez les Babyloniens, sont les eaux de vie⁶ ; au delà, un fleuve de feu, sans doute le Phlégéon, et enfin

¹ XIV, 8-20. — ² XXXVI, 4. — ³ Voir *infra*, p. c-cvi, ch. III, § 3, dates et auteurs. — ⁴ LIV, 7, 8 ; LX, 7, 8 ; LXXXIX, 2-8. — ⁵ Dans XXII, 1, le séjour des âmes est placé à l'occident comme les eaux de vie. — ⁶ XVII, 4. Voir *infra*, p. cii et p. 47, note sur XVII, 4.

la mer des enfers des Grecs¹. Ailleurs, cet enfer grec est remplacé par un gouffre rempli de colonnes de feu².

Le monde est divisé en quatre régions, dont chacune a une attribution distincte; on y voit sept montagnes, sept fleuves et sept îles d'une grandeur prééminente³.

Les quatre vents soutiennent le ciel et la terre, qui repose elle-même sur une pierre angulaire⁴ et qui est fondée sur l'eau⁵, tandis que les extrémités du firmament s'appuient sur l'horizon⁶.

L'univers est éclairé par le soleil et par la lune. Ces astres, ainsi que les étoiles parcourent le monde sur des chars que poussent les vents⁷; leur éclat et leur chaleur sont alimentés par une masse ignée qui court sans cesse de l'un à l'autre⁸; ils se lèvent et ils se couchent régulièrement par douze portes ouvertes à l'orient et à l'occident du ciel⁹. Les vents sortent aussi par douze portes ouvertes aux confins de la terre¹⁰. Les portes du soleil et des autres astres répondent aux douze signes du zodiaque, qui ne sont pas nommés.

En se levant et en se couchant par ces portes, le soleil, le grand luminaire¹¹, et surtout la lune, le petit luminaire¹², règlent la succession du jour et de la nuit, le cours des saisons et celui des années¹³.

Le singulier système de la troisième partie attribue aux années lunaires tantôt 354 et tantôt 364 jours¹⁴; et pour les années solaires, tantôt il les compte de 364 jours et tantôt il oublie les jours intercalaires¹⁵. Ce ne sont pas les seules contradictions qu'il présente : son auteur, bon juif orthodoxe, est très attaché au calendrier hébreu ou lunaire¹⁶, ce qui ne l'empêche pas de chercher à le com-

¹ xvii, 5-8. — ² xviii, 12-16; xxi, 7-10. C'est dans ce gouffre de feu, et non dans l'enfer des Grecs, que le Livre d'Hénoch place les tourments des damnés; voir *infra*, p. xlv. — ³ lxxvii. — ⁴ xviii, 2. — ⁵ lxix, 17. — ⁶ xviii, 1-5. — ⁷ xviii, 4; lxxii, 5; lxxv, 8. — ⁸ xxiii. — ⁹ xxxvi, 3; lxxii, etc. — ¹⁰ xxxiv-xxxv; lxxv, 6; lxxvi, 1. — ¹¹ lxxii, 36. — ¹² lxxiii, 1. — ¹³ lxxiv, 12-17. — ¹⁴ *Ibidem*. — ¹⁵ lxxv, 2 et lxxii, 35. — ¹⁶ lxxiv, 11.

biner avec le calendrier solaire, et même, semble-t-il, d'admettre par endroits le cycle grec de huit ans¹, peut-être aussi le cycle de soixante-seize ans de Calippe².

Ce n'est pas une raison pour traiter son œuvre de « verbiage puéril »³. Elle nous est parvenue, à travers deux traductions, incomplète et bouleversée⁴; il serait injuste de rendre son auteur responsable de toutes ses incohérences. Il est probable pourtant qu'il n'a pas toujours bien compris les systèmes qu'il a voulu fondre⁵; mais son travail, le seul de ce genre que le monde juif nous ait légué, n'en reste pas moins pour l'historien sérieux un précieux témoin des premiers essais de construction scientifique.

Aux astres et aux phénomènes atmosphériques, notre livre assigne dans le monde des compartiments distincts. Dans un de ses voyages, Hénoch voit le séjour de la tempête, celui des ténèbres de l'hiver, les demeures des luminaires et du tonnerre, l'abîme où sont l'arc de feu, ses flèches et leur carquois, le glaive de feu et tous les éclairs. Il voit encore l'embouchure de tous les fleuves de la terre et l'embouchure de l'abîme⁶. Il y a aussi des réservoirs pour tous les vents⁷, pour la grêle, les nuages et la rosée⁸, la pluie, la gelée, la neige, les brouillards⁹.

La lumière des astres et tous ces éléments sont pesés, distribués et comptés avec régularité¹⁰, selon des lois fixes, que le *Livre d'Hénoch* appelle leurs « secrets »¹¹ ou « les secrets des cieus »¹².

Des anges ou des esprits, qui dans quelques passages paraissent distincts des anges¹³, président à toutes ces manifestations et sont préposés à toute créature¹⁴. Ce sont des anges qui guident les étoiles dans leurs révolutions¹⁵, en leurs places, selon leurs lois, à leurs époques et dans

¹ LXXIV, 13-16. — ² LXXVIII, 9. — ³ De Faye, *Les Apocalypses juives*, Paris, 1892, p. 208. — ⁴ Voir *infra*, p. LIX. — ⁵ Voir *infra*, p. 169, 172, 173. — ⁶ XVII, 2-8. — ⁷ XIX, 1. — ⁸ XLI, 4-7. — ⁹ LXIX, 23; LXXI, 4. — ¹⁰ XLI, 3-8; XLIII, 1-2; LX, 12-15. — ¹¹ LXIX, 1. — ¹² XLI, 1. — ¹³ XXXVI, 4; LX, 17-21; LXVI, 1. — ¹⁴ LXXV, 1. — ¹⁵ XLIII, 2; LXXX, 1.

leurs mois, selon leur puissance et dans leurs stations¹; qui séparent les quatre parties de l'année, qui les guident et qui entrent avec elles dans les quatre jours supplémentaires², si unis à « leur œuvre » ou à leur station, qu'ils n'en paraissent pas toujours distincts, tout comme dans l'animisme babylonien³.

Ce sont encore des esprits distincts, quelquefois appelés leur ange⁴, qui règlent la marche de l'éclair et du tonnerre, qui ramènent la mer avec un frein⁵, qui veillent sur les vents et sur tous les souffles⁶, sur les eaux⁷, sur la gelée, la neige, les brouillards, la rosée et la pluie, et qui habitent dans leurs réservoirs⁸, tout en ne cessant de louer le Seigneur et de lui rendre grâces⁹. Il n'est pas jusqu'aux sources thermales dont un passage n'explique les alternatives de chaleur et de refroidissement par la présence ou l'absence des mauvais anges qui y sont châtiés¹⁰. Ainsi Dieu remplit la terre d'esprits¹¹.

Tous ces êtres obéissent fidèlement à leur créateur et répandent à son gré la bénédiction ou la malédiction¹². La régularité avec laquelle ils remplissent leur mission, leur crainte du Très-Haut, sont un enseignement muet, mais éloquent, à l'adresse de l'homme, un reproche constant à la conduite des pécheurs¹³. Quelques traditions rapportent cependant que certaines étoiles n'ont pas apparu en leur temps et qu'elles ont transgressé dès leur lever les ordres du Seigneur, qui les a punies en les enchaînant pour dix mille ans¹⁴. Il y a même un ange, Raguel, chargé de tirer vengeance du monde des luminaires¹⁵. D'autres prévoient qu'aux jours de la domination et des crimes des pécheurs, beaucoup des chefs des étoiles erreront, le bel ordre de la nature sera détruit et le cours des saisons dérangé¹⁶.

¹ LXXXII, 10-20. — ² LXXXII, 4. — ³ LXXV, 1. — ⁴ LX, 17. — ⁵ LX, 12-21. — ⁶ LXIX, 22. — ⁷ LXVI, 1. — ⁸ LX, 12-21. — ⁹ LXIX, 24. — ¹⁰ LXVII, 11-13; voir p. 144-146, notes sur ce passage. — ¹¹ XXXIX, 12. — ¹² LIX, 1-3. — ¹³ II-V; c, 6-7. — ¹⁴ XVIII, 13-16; XXI, 3-6. — ¹⁵ XX, 4. — ¹⁶ LXXX, 2-8.

§ 3. LES ANGES, LES DÉMONS ET LES SATANS.

Le rôle des anges dans la marche du monde et le nom de « Seigneur des esprits » que donnent à Dieu les *Paraboles*, disent assez la place que tient l'angéologie dans le *Livre d'Hénoch*.

Les anges y sont appelés les « anges »¹, les « anges saints »², les « fils des cieux »³, les « fils des anges saints »⁴, les « saints »⁵, les « saints du ciel »⁶, les « veilleurs »⁷, les « veilleurs du ciel »⁸, les « saints veilleurs »⁹, les « esprits »¹⁰, les « spirituels du ciel »¹¹, « ceux qui ne dorment pas »¹².

Ils existent depuis l'éternité¹³, c'est-à-dire depuis le commencement du monde. Tous furent d'abord saints et spirituels, et des myriades¹⁴ le sont restés. Ce sont les anges fidèles qui forment l'armée du ciel, l'armée de Dieu, l'armée du Très-Haut¹⁵. Créés pour vivre d'une vie spirituelle, éternelle¹⁶, ils habitent le ciel sans entrer dans la maison même de Dieu et sans pouvoir regarder sa face, d'après la première section¹⁷, plus familiers au contraire dans la description qui clôt le texte actuel des *Paraboles*¹⁸.

Là, ils remplissent une double mission auprès de Dieu : d'un côté, ils le bénissent, le glorifient et l'exaltent¹⁹; de l'autre, ils lui servent d'intermédiaires auprès des mauvais anges, des hommes et du monde. Ils intercèdent donc pour les hommes²⁰, ils transmettent leurs plaintes au Très-Haut²¹, ils lui redisent la prière des justes, pour qu'elle ne soit pas vaine devant le Seigneur des esprits²². Ils sont chargés d'inscrire dans des livres, qu'ils lisent ensuite au Seigneur, les malversations des pasteurs ou des

¹ *Passim*. — ² xx, 1; xxi, 5, 9; lxxi, 9, etc. — ³ vi, 2. — ⁴ lxxi, 1. — ⁵ xlvi, 2. — ⁶ ix, 3. — ⁷ vi-xvi, *passim*. — ⁸ xii, 4; xiii, 10. — ⁹ xv, 9. — ¹⁰ lxix, 12. — ¹¹ xv, 7. — ¹² xxxix, 12, 13. — ¹³ xiv, 1. — ¹⁴ xl, 1. — ¹⁵ lx, 1; lxi, 10. — ¹⁶ xv, 6. — ¹⁷ xiv, 21. — ¹⁸ lxxi, 8. — ¹⁹ xxxix, 12. — ²⁰ xv, 2. — ²¹ ix, 3. — ²² xlvi, 2-4.

anges auxquels il a confié Israël¹, comme aussi les récompenses promises aux justes et les châtiments réservés aux pécheurs²; ils font également souvenir le Très-Haut du péché des pécheurs³, et ils recherchent les actions des méchants pour témoigner contre eux⁴.

A l'égard des mauvais anges, ils ont à exécuter les jugements que Dieu a prononcés contre eux⁵. Nous verrons les anges du châtiment ou les satans exécuter à leur tour les jugements de Dieu contre les hommes.

Enfin, comme nous l'avons vu, ils dirigent, ils guident tous les êtres du monde, tous les corps et les éléments de la nature : soleil, lune, étoiles, phénomènes atmosphériques, etc.

Notre livre pousse plus loin que l'Ancien Testament l'ébauche de la hiérarchie des membres innombrables de cette milice céleste. A la tête des bons anges, sont des archanges dont le titre, le nombre, les noms et les fonctions varient avec les sections du livre. Dans la première partie, ch. xx, ils sont « les saints anges qui veillent », au nombre de sept : Uriel, Raphaël, Raguel, Michaël, Saraquiel, Gabriel, Remeiel. Saraquiel, préposé aux esprits des enfants des hommes qui pêchent contre les esprits, ou, d'après le grec, contre l'esprit, ne reparaît pas dans le reste du livre. Les ch. ix et x ne connaissent que quatre archanges⁶ : Michaël, Uriel, Raphaël et Gabriel. De même le *Livre des paraboles*, mais Phanuel y remplace Uriel et l'ordre est encore changé : Michaël, Gabriel, Raphaël et Phanuel. Ce livre les appelle des « visages »⁷ ou « les quatre anges du Seigneur des esprits »⁸, ou encore les « chefs des anges »⁹. Ils se tiennent aux quatre côtés du Seigneur des esprits, et ils sont différents de ceux qui

¹ LXXXIX, 70, 71, 76, etc. — ² CIII, 2; CIV, 1. — ³ XCIX, 3. — ⁴ C, 10. — ⁵ X, 4-15; XC, 20-24; C, 4. — ⁶ Dans IX, 1, 4, ils ne portent le nom « d'archanges » que dans le fragment grec du Syncelle; cf. XX, 8, restitué d'après le grec. L'éthiopien ne leur donne ce titre que dans LXXI, 3. Voir *infra*, note 9. — ⁷ XL, 2. — ⁸ XL, 10. — ⁹ LXXI, 3.

ne dorment pas¹; leurs fonctions ne sont pas les mêmes que dans xx².

Les « sept saints » de LXXXI, 5, désignent aussi, assez probablement, les archanges. Enfin, dans le symbolisme du *Livre des songes*, qui représente les anges par des hommes, ils sont dits les « sept hommes blancs »³.

Au-dessous des archanges, viennent les autres classes d'anges, entre lesquelles le *Livre des paraboles* divise « l'armée du Seigneur »⁴ : les Chérubins, les Séraphins, les Ophanim, les anges de puissance et les anges des principautés. Les Chérubins, les Séraphins et les Ophanim sont encore énumérés dans LXXI, 7. « Ce sont, y est-il dit, ceux qui ne dorment pas et qui gardent le trône de sa gloire » (de Dieu). Ils sont donc bien distincts des archanges qui diffèrent, eux, « de ceux qui ne dorment pas »⁵.

D'une nature toute spirituelle et immortelle, les anges n'avaient pas à s'unir aux femmes sur la terre pour se perpétuer⁶. Cependant deux cents des veilleurs, sous les ordres de Semyaza dans une tradition⁷, ou d'Azazel dans une autre⁸, se sont laissé séduire par la beauté des filles des hommes. Ils sont descendus sur le sommet de l'Hermon avec leur prince et leurs chefs de dizaines : Arakib, Aramiel, Kôkabiël, Tamiel, Ramiel, Daniel, Ezékiel, Baraquiël, Asaël, Armaros, Batariel, Ananiel, Zaqilé, Samsapeel, Satariel, Touriel, Yomeyal, Arazeyal⁹. Puis ils ont pris des femmes et en ont eu des géants, qui ont opprimé les hommes et se sont dévorés entre eux¹⁰.

Ils ont commis aussi la faute de révéler les secrets éternels à ces femmes et par elles à l'humanité, et de leur découvrir tout péché et toute injustice¹¹.

¹ XL, 1-2. — ² XL, 3-10; LIV, 6. — ³ LXXXVII-LXXXIX, 1; XC, 21-22, 31. — ⁴ LXI, 10. — ⁵ Voir *supra*; les Chérubins de xx, 7, et xiv, 11, sont une réminiscence de Genèse, III, 24. — ⁶ xv, 4-7. — ⁷ VI, 7. — ⁸ X, 4; XIII, 1-2. — ⁹ VI, 7; voir *ibidem*, les variantes du grec et une autre liste dans LXIX, 2. — ¹⁰ VII. — ¹¹ IX, 6-8; XVI, 3.

C'est pourquoi les âmes des opprimés les ont accusés¹, et Dieu, malgré l'intervention² d'Hénoch, les a condamnés à subir une double série de châtiments : les uns immédiats, la perte de leurs enfants³ et une étroite captivité loin du ciel⁴; les autres, à partir du dernier jugement : le supplice et les tourments de l'abîme de feu dans lequel ils seront définitivement jetés⁵.

La tradition qui a inspiré XIX, 1, suppose qu'en attendant l'éternelle damnation, ils ne sont pas renfermés en une étroite prison, comme dans X, 12, mais que leurs esprits peuvent prendre toutes sortes de formes pour aller tenter les hommes. Ailleurs⁶ ils sont condamnés au supplice des eaux brûlantes, qui communiquent leur chaleur aux sources thermales dans lesquelles les rois et les grands de la terre aiment à se baigner.

Dans son récit allégorique de l'histoire du monde, le *Livre des songes* compare les anges déchus à des étoiles descendues des cieux pour se livrer à des relations coupables avec les génisses, c'est-à-dire les filles des hommes⁷. Un des archanges fidèles les saisit, les lie et les jette d'abord dans un abîme de la terre⁸; puis au jugement final, ces étoiles sont jetées dans un abîme de feu⁹.

La même section (IV^e) compte encore d'autres anges coupables. Ce sont les soixante-dix anges ou les soixante-dix pasteurs auxquels Dieu a confié le soin de veiller sur Israël, à partir de l'invasion assyrienne. Ils ont été infidèles à leur mission¹⁰; ils sont donc condamnés, au jugement dernier, à partager le supplice des autres mauvais anges, les étoiles tombées¹¹.

Les géants issus de l'union coupable des veilleurs et des filles des hommes ont été mis à mort, mais les esprits sortis de leur chair sont restés sur la terre. Ils y sont appelés « esprits mauvais », et ils ne cessent de s'élever

¹ IX, 3, 10, etc. — ² XIII; XIV, 4-7. — ³ X, 9-12; XIV, 6. — ⁴ X, 5, 12; XIV, 6; XXI, 10. — ⁵ X, 6, 13. — ⁶ LXVII. — ⁷ LXXXVI. — ⁸ LXXXVIII. — ⁹ XC, 20-24. — ¹⁰ LXXXIX, 59 sq. — ¹¹ XC, 24-25.

contre les enfants des hommes et les femmes jusqu'au jour du grand jugement¹.

En attendant, beaucoup d'hommes les adorent sous l'image des idoles², à l'instigation perfide des anges déchus, qui les portent à sacrifier à ces démons comme à des dieux³. On s'est demandé si le passage auquel est emprunté ce dernier trait ne supposait pas l'antériorité des démons sur les anges et ne représentait pas par conséquent une tradition différente sur la nature des démons. Le texte, tel qu'il nous est parvenu dans la version grecque et dans la version éthiopienne, ne semble pas favoriser ce sentiment⁴. Par contre, LXIX, 12, et XCIX, 7, paraissent distinguer les esprits mauvais des démons, à moins qu'ils n'entendent par esprits mauvais les anges déchus⁵.

D'autres traditions, conservées par le *Livre des paraboles*⁶ et un fragment d'une apocalypse de Noé⁷, connaissent l'existence de satans. Ces esprits n'ont d'autre rôle, eux aussi, que de faire le mal : ils tentent les anges et les séduisent⁸; ils accusent les hommes devant Dieu⁹, et il semble qu'ils sont chargés d'exécuter les jugements divins sur les pécheurs condamnés aux supplices éternels. Dans ce dernier rôle, ils portent le nom d'anges du châtiment¹⁰. Les *Paraboles* nous montrent les anges du châtiment préparant les instruments de Satan, fouets et chaînes de fer, pour les rois et les puissants de cette terre¹¹.

Les satans sont distincts des anges déchus et des mauvais esprits sortis de la chair des géants, car ils ne sont pas voués aux tourments de l'enfer comme les premiers; ils peuvent se présenter dans le ciel devant le Seigneur¹², alors que les veilleurs tombés ne peuvent pas y monter,

¹ xv, 8-12; xvi. — ² xcix, 7. — ³ xix, 1. — ⁴ Voir p. 45, note sur xvii, 1. — ⁵ C'est ce que j'ai supposé plus haut, p. xxvi, en comptant parmi les noms des anges celui d'« esprits », qui leur serait donné dans ces passages. — ⁶ xl, 7. — ⁷ lxv, 6. — ⁸ liv, 6. — ⁹ xl, 7. — ¹⁰ lxi, 3. — ¹¹ *Ibidem*; lvi, 1; lxii, 11; lxiii, 1; lxvi, 1. — ¹² xl, 7.

pas même lever les yeux vers Dieu ¹. Ils existaient même comme esprits pervers avant la chute de Semyaza et de ses compagnons, puisqu'un des crimes de ces veilleurs est de s'être faits les serviteurs de Satan ², mais le *Livre d'Hénoch* ne nous apprend rien de plus sur leur origine.

Leur chef est Satan, le maître des instruments de torture destinés aux pécheurs et que notre livre appelle les instruments de Satan, celui-là même dont les veilleurs ont préféré le service à celui du Seigneur ³. Il représente donc un pouvoir hostile au pouvoir de Dieu; il est néanmoins dépendant du Très-Haut, puisque ses subordonnés ne sont que les exécuteurs des sentences divines et qu'ils ne peuvent perdre les hommes qu'en les accusant devant le Créateur ⁴.

§ 4. L'HOMME ET LE PÉCHÉ.

Dieu a fait le monde pour l'homme ⁵ et l'homme pour lui, Dieu : à la vue du monde, à la vue de la grandeur et de la beauté des œuvres divines, l'homme doit louer et bénir le Créateur pendant l'éternité ⁶. Les hommes sont esprit ⁷ et chair; Dieu leur a donné des femmes pour qu'ils en aient des enfants et que toute œuvre ne cesse pas sur la terre; à cet égard, ils sont tout différents des anges ⁸. Comme eux cependant, ils avaient été créés pour vivre immortels, et dans leur premier état la mort ne devait pas les atteindre. C'est à la suite du péché qu'ils ont été condamnés à périr ⁹.

D'où vient le péché? La plupart des textes influencés par la tradition de la chute des anges en attribuent l'origine à ces esprits célestes. Ce sont eux, d'après la première partie, qui l'ont introduit dans le monde, qui ont

¹ XIII, 5; XIV, 5. — ² LIV, 6. — ³ LIH, 3. — ⁴ XL, 7. Friedländer, *Der Antichrist in der vorchristlichen jüdischen Quellen*, Göttingen, 1901, p. 168, voit dans Satan l'antéchrist ou plutôt l'antimessie. — ⁵ V, 1. — ⁶ XXXVI, 4. — ⁷ XIV, 3. — ⁸ XV, 4-7. — ⁹ LXIX, 11.

découvert à l'homme tout péché, qui lui ont enseigné toute injustice, en dévoilant des secrets funestes¹. Toute la terre a été corrompue par la science de l'œuvre d'Azazel ; il est responsable de tout péché².

Même doctrine dans un fragment d'une apocalypse de Noé inséré dans les *Paraboles*³ : ce sont les enseignements pernicioeux des mauvais anges qui ont perdu les hommes ; en particulier, l'invention et l'enseignement de l'écriture par l'ange Penemu'e en ont fait errer beaucoup.

Le *Livre des paraboles* semble faire remonter la source première du péché à Satan. C'est en se faisant les serviteurs de Satan que les anges ont péché et qu'ils ont entraîné au mal les habitants de la terre⁴.

La dernière section ne fait intervenir ni Satan ni les anges ; elle ne voit d'autre cause au péché que la perversité humaine : « le péché n'a pas été envoyé sur la terre, les hommes l'ont fait d'eux-mêmes⁵. »

Aucune des parties du *Livre d'Hénoch* n'attribue la venue du péché en ce monde à nos premiers parents. Leur faute n'eut d'autre suite que leur propre châtement ; en montrant à Hénoch l'arbre de la sagesse du Paradis terrestre, l'ange Raphaël ajoute simplement que pour avoir mangé de son fruit, Adam et Ève connurent la science et furent chassés du Paradis⁶. Un autre passage rapporte incidemment qu'Ève fut séduite par l'ange Gadreel, sans faire la moindre allusion aux suites de la chute de la mère du genre humain⁷.

Depuis que le péché a paru sur la terre, les hommes sont divisés en justes et en pécheurs. Les pécheurs sont les impies, qui outragent le Seigneur par les paroles insolentes de leur bouche impure⁸, et qui n'exécutent pas ses ordres et les prescriptions de la Loi⁹ ; les renégats, qui renient le nom du Seigneur des esprits¹⁰ ; les idolâtres, qui

¹ ix, 6-8. — ² x, 8. — ³ lxix, 6-11. — ⁴ liv, 6. — ⁵ xcvi, 4. — ⁶ xxxii, 6. — ⁷ lxix, 6. — ⁸ v, 4 ; xxvii, 2. — ⁹ v, 4 ; xcvi, 11. — ¹⁰ xxxviii, 2 ; xli, 2.

adorent des images de pierre, d'or et d'argent, et les démons que ces idoles représentent¹; les écrivains corrupteurs qui écrivent des paroles de mensonge et altèrent la parole de vérité²; ce sont encore, surtout dans la cinquième section, les mauvais riches, les mauvais grands, les mauvais princes, qui s'insurgent contre Dieu et qui oppriment ses fidèles³.

Les justes, au contraire, reçoivent la parole de sagesse et la comprennent, pratiquent les voies du Très-Haut, marchent dans le sentier de la justice et ne commettent pas l'impiété avec les impies⁴. Ils haïssent et ils méprisent ce monde d'injustice, ses biens, son œuvre et ses voies⁵.

Entre les uns et les autres règne un conflit continu : l'histoire du monde est l'histoire même de ce conflit⁶. Les méchants triomphent ici-bas; ils persécutent les justes⁷, les dévorent, les dépouillent et les égorgent⁸. Ils se réjouissent de leur perte⁹ et vivent au sein de l'abondance¹⁰, tandis que leurs victimes sont dans l'affliction¹¹.

Mais ce triomphe n'est qu'apparent. Le Seigneur des esprits n'oublie pas ses fidèles, que symbolisent à ses yeux les étoiles du ciel¹²; par son Messie il les vengera¹³. Il les a confiés à ses anges, en particulier à Michaël¹⁴. Ces esprits célestes veillent sur eux et transmettent leurs plaintes au Très-Haut¹⁵. Ils le prient au sujet du sang des justes qui a été versé et qui monte de la terre devant le Seigneur des esprits, pour que justice soit faite et que l'attente des bons ne soit pas éternelle¹⁶. En même temps Dieu fait inscrire exactement les actions des bons et des méchants et les rétributions qui les attendent¹⁷ sur les tablettes du ciel ou les livres des vivants¹⁸. Que le juste prenne donc

¹ XCIX, 7-9. — ² XCVIII, 15; CIV, 9-10. — ³ XCIV, 6-9; XCVI, 4-8; CIII, 11-15, etc.; cf. LXVII, 8-13. — ⁴ XCIX, 10. — ⁵ XLVIII, 7; CVIII, 7-9. — ⁶ XCI-CV, *passim*. — ⁷ XLVI, 7-8. — ⁸ CIII, 12-15. — ⁹ CII, 6-8. — ¹⁰ XCVII, 8-9. — ¹¹ XLVII, 2; CIV, 2, etc. — ¹² XLIII, 4; XLVI, 7. — ¹³ XLVIII, 7. — ¹⁴ XX, 5. — ¹⁵ IX, 3. — ¹⁶ XLVII, 1-2. — ¹⁷ CIII, 2; CVIII, 7. — ¹⁸ XLVII, 3; LXXXI, 2, 4; XCVIII, 7-8; CIV, 7.

patience et ne s'attriste pas parce que son âme descend dans le *scheol*¹. Le jour viendra où son sang sera vengé devant le Seigneur des esprits²; une claire et éternelle lumière luira pour lui, et justice lui sera faite, tandis que le péché sera perdu pour toujours³.

§ 5. ESCHATOLOGIE.

LE SÉJOUR DES ÂMES. — LA RÉSURRECTION. — LE MESSIE.
LE JUGEMENT. — L'ENFER. — LE ROYAUME.

En attendant ces sanctions définitives, les âmes des hommes se rendent après la mort dans un séjour spécial. La première partie, qui décrit assez longuement ce séjour⁴, la place à l'occident dans les cavités d'une grande et haute montagne. Elle le divise en quatre sections : 1^o la section des justes martyrs ; 2^o celle des autres justes ; 3^o la section des pécheurs qui n'ont subi aucune punition sur la terre ; 4^o celle des pécheurs qui ont été persécutés par d'autres pécheurs⁵.

C'est ce séjour que d'autres passages⁶ appellent le « *scheol* », comme dans l'Ancien Testament. Toutes les âmes demeureront en ces lieux jusqu'au jour du grand jugement⁷. Celles des martyrs ne cessent de crier vengeance au ciel du fond de leur demeure⁸, selon xxii. La cinquième partie nous montre, au contraire, toutes les âmes des justes dormant comme d'un long sommeil, pendant lequel elles sont gardées comme la prune de l'œil par des anges saints envoyés de Dieu⁹.

Tout autres sont les doctrines du *Livre des paraboles* sur le sort des âmes des justes, au moins dans deux passages, car les idées de l'auteur ne paraissent pas très arrêtées sur ce point. Dans le premier de ces passages,

¹ ch, 4-6. — ² xlvi, 4. — ³ xch, 2-5 ; xcvi, 3 ; cii, 3-4. — ⁴ xxii. —

⁵ Voir p. 59, note sur xxii, 5-7. — ⁶ li, 1 ; ch, 5, 11. — ⁷ xxii, 4. —

⁸ ix, 10 ; xxii, 12. — ⁹ c, 5.

après la mort ces âmes ne se rendent pas dans le scheol, mais elles vont jouir de la félicité dans le « jardin de vie », probablement le Paradis terrestre¹. Une interpolation très composite, qui a pris place au milieu des *Paraboles*, nous parle aussi du « jardin où demeurent les élus et les justes » et où Dieu reçut Hénoch². Nous retrouvons ce séjour des élus dans une des additions qui font suite au *Livre des paraboles* : Hénoch est enlevé du milieu des vivants et placé par Dieu entre le nord et l'occident : « Là, dit-il, je vis les premiers pères et les saints qui depuis l'éternité demeurent en ce lieu³. » Le *Livre des songes* le fait transporter aussi par les anges sur un lieu élevé, où le prophète Élie vient le rejoindre⁴.

Dans un second passage des *Paraboles*, Hénoch voit les lits de repos des justes à l'extrémité des cieux, au ciel même, semble-t-il, car ces lits de repos sont au milieu des anges et à côté du Messie; avant la rétribution finale, car ces justes prient pour les enfants des hommes qui sont encore sur la terre⁵. Il est impossible de faire accorder ce texte, soit avec les concepts du jardin de vie ou du scheol, soit avec celui du royaume messianique dans les *Paraboles*⁶. Ou il est interpolé, ou, ce qui est plus probable, il représente une autre tradition juxtaposée aux précédentes par l'auteur, sans souci des contradictions possibles.

Les âmes sortiront du scheol au jour de la résurrection. Cette résurrection sera générale : non seulement les Israélites, non seulement les bons, mais tous les hommes indistinctement, Juifs et Gentils, justes et pécheurs, y

¹ Lxi, 12; mais li, 2, fait choisir au Messie les justes et les saints parmi les ressuscités de la terre, du scheol, etc.; de plus, comme toute la section, il annonce aux justes l'approche d'un salut dont ils ne jouissent pas encore par conséquent. Il est possible que le jardin de vie de lxi, 12, ne soit ouvert qu'aux âmes de quelques élus plus favorisés comme les premiers pères, Hénoch et Élie; cf. passages cités notes 3-4. — ² lx, 8-23. — ³ lxx, 2-4. — ⁴ lxxxvii, 3; lxxxix, 52; cf. xciii, 8. — ⁵ xxxix, 3-8. — ⁶ Voir *infra*, Le royaume. Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 115, note, entend ce passage du futur royaume messianique. — L'interpolation, si interpolation il y a, ne comprendrait que xxxix, 4-5.

auront part. Il est vrai qu'une conception plus étroite a prévalu dans la théologie du Talmud; elle n'admet que la résurrection des Israélites justes¹. Mais ce n'est pas une raison pour restreindre, avec Charles², la portée des textes du *Livre d'Hénoch*.

Dans la première partie³, ce livre enseigne formellement qu'il n'y aura qu'une catégorie d'hommes qui ne ressusciteront pas : ceux de la quatrième section du séjour des âmes. Les pécheurs qui ont souffert ici-bas resteront en effet dans cette première demeure de l'au delà pour y subir une peine plus douce que les pécheurs qui furent heureux sur la terre⁴.

Dans le *Livre des paraboles*, au moment où le Messie va juger le monde, la terre, le scheol, les enfers, le désert et la mer rendent tout ce qu'ils ont reçu, tous les hommes qu'ils ont engloutis, et l'Élu (le Messie) choisit parmi eux les justes et les saints⁵.

Ce qui est plus concluant encore pour les païens, dans l'histoire allégorique du monde de la quatrième partie, après la résurrection, non seulement les brebis qui avaient péri et avaient été dispersées, c'est-à-dire les Israélites fidèles, mais aussi les Gentils, figurés par les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel, qui n'avaient pas opprimé Israël, se réunissent dans la nouvelle Jérusalem pour jouir de la félicité messianique⁶.

¹ Weber, *Die Lehren d. Talmud*, p. 371-373. — ² Charles, dans son excellent ouvrage *The Book of Enoch*, Oxford, 1893, p. 139, note sur LI, 1, reconnaît que ce passage entendu dans son sens obvie s'applique aux Gentils comme aux Israélites; il refuse cependant d'y voir l'affirmation de la résurrection générale, uniquement parce que l'histoire de la pensée juive *points in an opposite direction*. Il prétend que la résurrection de tout le genre humain a été enseignée pour la première fois dans le judaïsme par IV *Esdras*, VII, 32, probablement sous une influence chrétienne.

³ Charles oublie que nous n'avons pas à expliquer le *Livre d'Hénoch*, surtout quand il est clair, par le Talmud ou selon le Talmud. Volz, *Jüdische Eschatologie von Daniel bis Akiba*, Tübingen et Leipzig, 1903, p. 241, reconnaît que LI, 1, enseigne la résurrection générale. — ⁴ Le ch. XXII est donc un des textes les plus anciens où la résurrection de tous les hommes, ces pécheurs exceptés, soit affirmée. — ⁵ LI, 1-2.

— ⁶ XC, 33.

Cette résurrection n'est pas un simple changement de demeure, le passage de l'âme du *scheol* au séjour définitif de la félicité ou des tourments. C'est une résurrection du corps, au moins pour les justes. Ce sont les corps seulement que la terre, la mer, le désert, ont reçus en dépôt et qu'ils rendront¹ selon le *Livre des paraboles*; et si les justes n'étaient pas revêtus de leur dépouille mortelle, ils ne pourraient goûter les douceurs toutes matérielles du royaume messianique de la première partie, vivre de longues années² et engendrer mille enfants³. La quatrième partie ne parle que de la réunion des brebis fidèles « qui avaient péri » et des Gentils dans la nouvelle Jérusalem⁴; la cinquième promet aux justes un bonheur d'une nature toute spirituelle⁵. On ne peut donc pas en tirer de conclusion pour ou contre la résurrection des corps.

Pour les pécheurs, le passage d'après lequel la terre rendra son dépôt⁶ s'applique évidemment à eux comme aux justes; mais quelques textes de la cinquième partie semblent enseigner que leurs âmes seules ressusciteront : c'est l'esprit du pécheur qui est jeté dans la fournaise⁷, son esprit qui brûle dans le feu⁸, son âme qui entre dans les ténèbres et dans une flamme ardente⁹. Il n'y est pas question de tourments infligés à leur corps. Faut-il prendre ces expressions à la lettre? Il n'est guère admissible que leur auteur ait conçu le feu de l'enfer comme un feu immatériel, capable d'agir sur de purs esprits.

La résurrection n'est que le premier acte du grand drame final. Les hommes ressuscitent pour être jugés par Dieu ou par le Messie, et pour recevoir la récompense ou le châtement dû à leurs œuvres.

Le Messie n'apparaît que dans le *Livre des paraboles* et à la fin de l'histoire allégorique du monde (quatrième partie). Il ne figure pas dans les autres sections. A la fin

¹ LI, 1. — ² V, 9. — ³ X, 17. — ⁴ XC, 33. — ⁵ Voir *infra* sur le royaume messianique de la cinquième partie. — ⁶ LI, 1. — ⁷ XCVIII, 3. — ⁸ CVIII, 3. — ⁹ CIII, 8.

du *Livre de l'exhortation et de la malédiction* (cinquième partie) nous lisons bien : « Moi et mon fils nous leur serons éternellement unis dans les voies de la vérité pendant leur vie ¹, » paroles qui ne peuvent s'appliquer qu'à Dieu et au Messie, qui porterait ici pour la première fois le titre de Fils de Dieu. Mais ces mots détonnent tellement sur le reste de ce livre, où le Messie n'est pas nommé une seule fois sous un titre quelconque, qu'elles ne sont fort probablement pas authentiques ².

Le Messie qui vient clore l'histoire du monde ³ apparaît après l'établissement de la nouvelle Jérusalem et du royaume messianique. Conformément au symbolisme de l'auteur, c'est un homme, puisqu'il est représenté par un taureau. Il joue un rôle secondaire et, en tout cas, mal défini : on voit seulement les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel le craindre et le supplier.

Celui du *Livre des paraboles*, qu'on pourrait tout aussi bien appeler le *Livre du Messie*, joue un rôle beaucoup plus actif et d'une tout autre importance. Surtout il apparaît d'une nature singulièrement plus spirituelle et plus transcendante. C'est le type le plus idéal conçu par le messianisme juif avant le christianisme ⁴.

Il porte les noms de « Messie », ou « Christ » ⁵, « Oint » ; de « Juste par excellence » ⁶ ; d'« Élu » ⁷, d'« Élu de justice et de fidélité » ⁸ ; enfin et surtout de « Fils de l'homme » ⁹. Ce dernier titre est emprunté à Daniel : « Sur les nuées vint comme un fils d'homme ¹⁰. » Mais dans le prophète il n'a pas la valeur d'un titre spécial, apanage exclusif d'un individu déterminé ; pris dans son sens littéral et sous sa forme indéfinie, il n'est qu'un synonyme d'« homme » en

¹ cv, 2^a. — ² Cf. dans le *Muséon*, t. vi, n° 2 (1905), l'article de Gry : *Le Roi-Messie dans Hénoch*, p. 131-134. — ³ xc, 37-38. — ⁴ Cf. Baldensperger, *Das spätere Judentum als Vorstufe des Christenthums*, Giessen, 1900, p. 15-19. — ⁵ XLVIII, 10 ; LII, 4. — ⁶ LIII, 6, et peut-être xxxviii, 2, voir la variante. — ⁷ xl, 5 ; XLV, 3-4 ; XLIX, 2, 4 ; LI, 3-5 ; LIII, 6. — ⁸ xxxix, 6. — ⁹ XLVI, 2 sq. ; XLVIII, 2 ; LXII, 5, 7, 9 ; LXIX, 26-29. — ¹⁰ VII, 13, 14.

général. Encore n'est-il employé que dans la forme d'une comparaison : sur les nuées vint un personnage semblable à un homme.

Ici, le Messie n'est pas comparé à un fils d'homme¹, il est le Fils de l'homme, un être bien déterminé, doué d'une existence personnelle et indépendante; personne ne partage ce titre avec lui. Il le porte dans les conditions où Jésus le portera plus tard dans les synoptiques. La nature de son rôle et de ses fonctions écarte toute exégèse qui voudrait voir en lui un personnage collectif, Israël par exemple, comme on a essayé de le faire pour le Serviteur d'Iahweh dans Isaïe².

Dans quelques manuscrits on lit en deux passages³, comme variante de « Fils de l'homme », l'expression « Fils de la femme ». Comme deux de ces manuscrits, G et M, sont des plus anciens et des meilleurs⁴, il est difficile d'affirmer avec certitude qu'ils ont été interpolés en cet endroit par une main chrétienne. Il est possible cependant que cette variante soit le fait voulu ou non d'un copiste éthiopien; il pouvait l'obtenir sans altérer notablement le texte⁵. En tout cas, le sens littéral de l'expression « Fils de la femme » ne paraît pas sensiblement différent de celui de « Fils de l'homme ».

¹ Dans une longue dissertation sur le Fils de l'homme, Wellhausen, *Skizzen und Vorarbeiten*, t. vi, 1899, p. 187 sq., prétend que cette locution, même dans Hénoch, n'est pas un titre mais une comparaison, et il en conclut que plus tard Jésus n'a pas pu se désigner par ces mots ni prononcer réellement les sentences évangéliques dont cette locution est inséparable. En ce qui concerne le Messie dans Hénoch, son opinion a eu peu de succès; il est impossible à qui lit sans parti pris le *Livre des paraboles* de ne pas voir dans ces mots le « Fils de l'homme » une véritable désignation du Messie, comme l'ont fait Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 51 et 312, *Appendix B : The Son of man : its origine and meaning*; — Beer, dans Kautzsch, *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments*, t. II, p. 232; — Volz, *Jüdische Eschatologie*, 1903, p. 214, et la plupart des historiens qui ont étudié le concept du Messie dans les *Paraboles*. — ² Isaïe, XLII, 1-4. — ³ LXII, 5; *infra* p. 131; LXIX, 29, *infra*, p. 157. — ⁴ Voir *infra*, Version et original. — ⁵ Il suffisait d'ajouter un *t* à *be'est* : *walda be'est* signifie « fils de l'homme » et *walda be'estil* « fils de la femme ».

Le Seigneur des esprits a choisi le Messie selon son bon plaisir¹, mais il l'a tenu caché devant lui², et il ne l'a révélé qu'aux saints et aux justes, sans doute par les livres de l'Ancien Testament³. Les rois, les grands et les puissants ne le connaîtront qu'au jour du jugement : « Ouvrez les yeux, leur dira le Seigneur, et élevez vos cornes pour voir si vous pouvez reconnaître l'Élu⁴. »

Il l'a choisi, il l'a élu avant la création et pour l'éternité. Son nom a été nommé devant le Seigneur des esprits, devant la Tête des jours, avant que le soleil et les signes fussent créés, avant que les étoiles du ciel fussent faites⁵. Le Messie préexiste donc à la création du monde, et, en attendant l'heure de sa manifestation, il demeure au ciel auprès de la Tête des jours⁶, sous les ailes du Seigneur des esprits ou debout devant lui⁷.

Ce Messie n'est pas un homme, du moins un homme ordinaire; il n'est pas un ange, car les *Paraboles* le distinguent toujours des esprits célestes. C'est un être surnaturel sans analogue au monde. L'auteur des *Paraboles* est-il allé plus loin, a-t-il vu une relation de paternité ou de nature entre Dieu et le Messie? Absolument rien ne permet de l'affirmer. Lors même que l'expression « mon Fils »⁸, dont j'ai déjà parlé et qui n'appartient d'ailleurs pas à cette section, ne serait pas une interpolation chrétienne, elle resterait beaucoup trop isolée et trop imprécise pour servir de base à la théorie de la filiation divine du Messie dans le *Livre d'Hénoch*.

Le Messie a reçu de Dieu tous les dons : en lui habite l'esprit de sagesse, l'esprit qui éclaire, l'esprit de science et de force, l'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice⁹. Le Seigneur des esprits l'a gratifié d'une sagesse qui coule comme l'eau devant lui¹⁰; il l'a glorifié¹¹, et sa

¹ XLVI, 3; XLVIII, 6; XLIX, 4. — ² XLVIII, 6. — ³ XLVIII, 7; LXII, 7; LXIX, 26. — ⁴ LXII, 1. — ⁵ XLVIII, 2-6. — ⁶ XLVI, 1-2. — ⁷ XXXIX, 7; XLIX, 2. — ⁸ CV, 2^a; voir *supra*, p. XXXVIII. — ⁹ XLIX, 3; voir *infra*, p. 101, note sur ce passage. — ¹⁰ XLIX, 1. — ¹¹ LI, 3.

gloire demeure pour les siècles des siècles et sa puissance pour les générations des générations¹.

C'est par son nom que les justes seront sauvés; il sera le bâton sur lequel ils s'appuieront pour ne pas tomber, la lumière des peuples, l'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur², et au jour suprême le vengeur de leur vie³.

Il sera investi d'un pouvoir sans bornes. Quand il paraîtra sur la terre, il renversera toutes les puissances de ce monde, symbolisées par des montagnes de fer, de cuivre, d'argent, d'or, d'étain et de plomb. Elles fondront devant lui comme de la cire et s'amolliront à ses pieds⁴. Contre lui, la richesse et la puissance ne serviront de rien; il les anéantira⁵. A sa vue, tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront pour adorer en lui leur juge suprême⁶.

La somme du jugement a été donnée, en effet, au Fils de l'homme⁷. Assis sur le trône de sa gloire⁸, le trône même de Dieu⁹, il jugera les anges, « ceux qui ont séduit le monde¹⁰, » aussi bien que les hommes, les saints comme les pécheurs¹¹. Tous les esprits célestes et tous les ressuscités du sceol et des enfers comparaitront devant lui¹². Il pèsera leurs œuvres dans la balance¹³, et il choisira parmi eux les justes et les saints¹⁴.

Juge parfaitement éclairé et équitable, car la justice habite en lui¹⁵, il verra tous les pécheurs¹⁶, et il révélera tous les trésors des secrets¹⁷, c'est-à-dire les mérites des bons et les récompenses qui leur sont réservées, les crimes des méchants et les châtiments qui les attendent. Il jugera les choses et les voies les plus secrètes¹⁸. Devant lui, l'injustice s'évanouira comme l'ombre et n'aura pas de refuge¹⁹.

¹ XLIX, 2. — ² XLVIII, 4. — ³ XLVIII, 7. — ⁴ LI, 2-6. — ⁵ LI, 7-8. — ⁶ XLVIII, 5. — ⁷ LXIX, 27. — ⁸ LV, 4. — ⁹ LI, 3. — ¹⁰ LXIX, 27. — ¹¹ LXI, 8-13. — ¹² LI, 1-2. — ¹³ LXI, 8. — ¹⁴ LI, 2. — ¹⁵ XLVI, 3. — ¹⁶ XLI, 9. — ¹⁷ XLVI, 3. — ¹⁸ XLIX, 4; LXI, 9. — ¹⁹ XLIX, 2.

Juge inexorable, rien ne pourra le fléchir. Nul ne pourra songer à l'attendrir ou à prononcer devant lui des paroles vaines¹. Les rois, les puissants et ceux qui possèdent la terre le verront et le reconnaîtront alors, quand il siégera sur le trône de sa gloire; ils seront terrifiés et la douleur les saisira. Ils tomberont devant lui sur leur face, pour adorer ce Fils de l'homme, le supplier et lui demander miséricorde², mais il sera trop tard, ils seront chassés de devant sa face³.

Juge tout-puissant enfin, il suffira d'une parole de sa bouche pour exécuter ses sentences, pour mettre à mort tous les pécheurs et détruire tous les méchants⁴.

Les anges et les hommes ont subi un premier jugement dans le cours des siècles. Pour punir la faute de Semyaza ou d'Azazel et de leurs compagnons et les crimes que les hommes ont commis à leur suite, Dieu a envoyé le déluge sur la terre et a fait jeter les mauvais anges dans les ténèbres⁵. Ce jugement n'était qu'un jugement préliminaire, une première consommation, sans suite durable pour les hommes⁶. Le jugement définitif aura lieu à la fin du monde, quand le grand temps prendra fin⁷.

Il sera précédé de la période de l'épée dont la description se confond quelquefois dans la perspective avec celle du jugement proprement dit⁸. En ces jours, les peuples s'agiteront; les hommes qui seront réduits à la misère déchireront leurs enfants et les rejeteront loin d'eux⁹. Les pères seront frappés avec leurs fils, et les frères tomberont avec leurs proches, jusqu'à ce que coule comme un fleuve de leur sang; les hommes égorgeront leurs enfants, et les pécheurs leurs frères, depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil. Les chevaux et les chars se baigneront dans le sang¹⁰. Une épée sera remise aux justes

¹ XLIX, 4. — ² LXII, 3-9. — ³ LXII, 10, 11; LXIII, 11. — ⁴ LXII, 2. — ⁵ X, 5-6, 12-14; voir *infra*, p. 23 et 25, notes sur ces versets, et *supra*, p. XXIX. — ⁶ X, 12; XCI, 5; XCVI, 4. — ⁷ XVI, 1. — ⁸ V. g. XLVIII, 8-10. — ⁹ XCIX, 4-5. — ¹⁰ C, 1-3.

pour qu'il soit fait justice de leurs oppresseurs ¹, et Dieu livrera les pécheurs aux élus ². Les justes rendront alors un jugement contre leurs ennemis ³, comme ceux-ci en ont rendu sur la terre contre eux ⁴. Ils couperont la tête aux méchants et les mettront à mort sans pitié ⁵. Le sang ne cessera pas de couler ⁶.

Aussitôt, au moins d'après la quatrième partie ⁷, commencera le jugement éternel, quand le nombre de la justice sera accompli ⁸. Dans l'*Apocalypse des semaines*, l'inauguration du royaume messianique sépare la période de l'épée et le jugement final ⁹.

Les anges descendront des cieux et ils rassembleront en un seul point tous ceux qui ont fait venir le péché sur la terre ; puis le Messie, dans le *Livre des paraboles*, ou Dieu lui-même, dans les autres sections, se lèvera pour rendre le grand jugement ¹⁰. Le siège de ces assises suprêmes est ici le Sinaï ¹¹, là un lieu caché ¹², ailleurs la Palestine, « la terre agréable ¹³, » peut-être même la vallée de Josaphat ¹⁴.

Le juge suprême y sera entouré de myriades d'anges ¹⁵, de toute l'armée qui habite au haut des cieux ¹⁶. Il jugera les anges d'abord, Semyaza ou Azazel et ses compagnons, ainsi que les soixante-dix anges-pasteurs auxquels Israël a été confié, puis les pécheurs ¹⁷. L'*Apocalypse des semaines* donne cependant l'ordre inverse : jugement des pécheurs dans la neuvième semaine, des anges dans la dixième ¹⁸.

Des anges apporteront devant lui les tablettes ou les livres du ciel. Ils les ouvriront et ils liront toutes les paroles d'injustice prononcées autrefois par les pécheurs ¹⁹, leurs péchés et leurs violences que Dieu a fait écrire tous les jours, en attendant le jugement, à mesure qu'ils

¹ xc, 19; xci, 12. — ² xxxviii, 5; xlviii, 9; xcv, 3; xcvi, 1. — ³ xcv, 3. — ⁴ c, 10. — ⁵ xcvi, 12. — ⁶ xcix, 6. — ⁷ xc, 20. — ⁸ xlvii, 4. — ⁹ xci, 13. — ¹⁰ c, 4. — ¹¹ i, 4. — ¹² c, 4. — ¹³ xc, 20. — ¹⁴ liii, 1; voir *infra*, note sur ce passage. — ¹⁵ i, 9. — ¹⁶ xlvii, 3. — ¹⁷ lv, 4; xc, 24-26 — ¹⁸ xci, 14, 15. — ¹⁹ xlvii, 3; xc, 20; xcvi, 6.

les commettaient, et en général toutes les œuvres des hommes ¹. Le Seigneur ou le Messie pèsera ces actions ² et prononcera sa sentence d'après le contenu des tablettes. Heureux ceux contre lesquels n'aura pas été écrit et ne sera pas trouvé ce jour-là un livre d'injustice ³.

Le jugement rendu sera le jugement éternel ⁴, le grand jugement ⁵ par excellence, le jugement de justice ⁶. Le jour où il sera rendu s'appelle le jour de l'affliction ⁷, le jour de la consommation ⁸, le jour de l'affliction et de l'infortune ⁹, le jour de l'angoisse et de l'affliction ¹⁰, le grand jour ¹¹, le grand jour du jugement ¹², le jour de l'affliction des pécheurs ¹³, le jour de la tribulation et de la souffrance ¹⁴, le jour de la ruine, le jour de l'affliction et de la grande misère ¹⁵, le jour de l'effusion du sang, le jour de ténèbres ¹⁶, le jour de l'iniquité ¹⁷.

Il sera terrible pour tous les pécheurs; personne ne pourra échapper, résister au juge, le corrompre par des présents ¹⁸, l'attendrir par des supplications ¹⁹; personne ne tendra la main aux coupables ²⁰; personne ne demandera miséricorde pour eux au Seigneur des esprits ²¹. Les rois et les puissants surtout, ceux qui jugent les fidèles ou « les étoiles du ciel » et persécutent leurs assemblées, ceux qui lèvent leurs mains contre le Très-Haut, qui foulent aux pieds la terre, dont toutes les œuvres manifestent l'injustice, dont toute la confiance est dans les idoles et dans les richesses, ceux-là seront condamnés sans pitié et livrés à la malédiction ²². Il n'y aura de miséricorde que pour les pécheurs qui auront fait pénitence et qui auront renoncé à l'œuvre de leurs mains : celui qui ne fera pas pénitence périra ²³.

Les justes assisteront à la condamnation de leurs enne-

¹ CIV, 7. — ² XLI, 1. — ³ LXXXI, 4. — ⁴ X, 12; XCI, 15. — ⁵ XVI, 1; CIV, 5. — ⁶ XCI, 14. — ⁷ I, 1. — ⁸ X, 12. — ⁹ XLV, 2. — ¹⁰ XLVIII, 8. — ¹¹ LIV, 6. — ¹² X, 6; XXII, 11, etc. — ¹³ XCVI, 2. — ¹⁴ LV, 3. — ¹⁵ XCVIII, 10. — ¹⁶ XCIV, 9. — ¹⁷ XCVII, 1. — ¹⁸ LI, 7-8. — ¹⁹ LXII, 9. — ²⁰ XLVIII, 10. — ²¹ XXXVIII, 6. — ²² XLVI, 7-8; XCVII, 8-10, etc. — ²³ L, 2-4.

mis ; elle sera prononcée en présence de leur assemblée ; ils verront chasser les impies¹ ; ils verront la colère du Seigneur des esprits s'appesantir sur leurs oppresseurs, et ce spectacle les remplira de joie².

Les pécheurs condamnés descendront dans un enfer où les attendent le malheur et l'affliction³. Cet enfer est quelquefois appelé *scheol*⁴. D'autres fois, nous l'avons vu, ce nom est réservé au séjour où se rendent indistinctement les âmes des bons et des méchants en attendant le jugement dernier⁵.

Il est souterrain ; c'est un gouffre profond⁶, un abîme de feu⁷, un lieu dont la fissure va jusqu'à l'abîme⁸, un endroit profond, plein d'un feu ardent et rempli par une colonne de feu⁹. Son ouverture est dans la vallée de Hinnom, la Géhenne, au sud-ouest de la vallée de Josaphat¹⁰, où la sentence sera prononcée, où le feu ne cesse de flamber¹¹.

Les anges du châtement, dont le chef paraît être Satan, exécuteront la sentence de condamnation. Ils jetteront les damnés, « leurs élus et leurs bien-aimés, » dans la profonde crevasse de la vallée¹². Les pécheurs y seront tourmentés et enchaînés avec les mauvais anges¹³.

Le premier de leurs tourments sera le feu. L'enfer est avant tout un brasier¹⁴, un abîme de feu, rempli de grandes colonnes de feu qu'on y fait descendre¹⁵, une fournaise de feu¹⁶, une fournaise ardente¹⁷, une fournaise de flamme¹⁸, etc. Ce feu brûle jusqu'aux os des damnés¹⁹.

Une tradition, consignée dans un fragment noachique²⁰, fait allumer ce feu au-dessous de la terre, bien avant le jugement dernier. De cette masse ignée, de métal fondu

¹ xxvii, 3 ; xxxviii, 1-3. — ² lxii, 11-12. — ³ chii, 7. — ⁴ lvi, 8 ; lxiii, 10 ; xcix, 11 ; chii, 7. — ⁵ li, 1 ; ch, 5, 11. — ⁶ xviii, 11. — ⁷ x, 13. — ⁸ xxi, 7. — ⁹ xc, 24. — ¹⁰ xxvii, 2. — ¹¹ liv, 1 ; xc, 26. — ¹² liii, 3 ; lvi, 1-3. — ¹³ x, 13-14 ; liv, 6 ; xc, 24-26. — ¹⁴ x, 6. — ¹⁵ x, 13 ; xxi, 7. — ¹⁶ xcvi, 3. — ¹⁷ liv, 6. — ¹⁸ c, 9. — ¹⁹ xc, 27 ; voir *supra*, p. xxxvii, sur xcvi, 3, qui semble condamner leurs esprits seuls à être jetés dans la fournaise. — ²⁰ lxvii, 4-13 ; voir *supra*, p. xxix.

et embrasé, sortent des fleuves de feu qui donnent naissance aux eaux thermales, où sont plongés les mauvais anges, en attendant que les rois et les puissants viennent les y rejoindre à la fin des temps.

Les damnés souffriront encore de l'obscurité et des vers : les ténèbres seront leur demeure et les vers seront leur couche¹; le péché sera perdu dans les ténèbres pour toujours². Les anges du châtimement les tortureront aussi avec des fouets, des chaînes de fer et d'airain qu'on ne pourrait peser³, tous les instruments de Satan qu'ils ont préparés dans la Géhenne⁴.

Ces tourments seront incessants et éternels : les années des pécheurs se multiplieront dans une éternelle malédiction⁵. Toutes les sections du livre sont unanimes sur ce point. D'après la première partie elle-même, qui n'accorde aux justes qu'un bonheur d'une durée limitée, les damnés seront enfermés pour toujours avec les mauvais anges dans la prison, jusqu'à la consommation des générations des générations⁶, chassés de la face du Seigneur des esprits pour les siècles des siècles⁷; les ténèbres seront à jamais leur séjour⁸; leur supplice sera terrible et éternel⁹; leur châtimement durera dans toutes les générations du monde¹⁰, malgré leurs cris et leurs supplications¹¹.

Ils auront beau implorer leurs bourreaux, les anges du châtimement auxquels ils seront livrés, les supplier de leur donner un peu de repos pour qu'ils puissent tomber devant le Seigneur des esprits et confesser leurs péchés devant lui¹². Pas un instant de répit ne leur sera accordé; le glaive du Fils de l'homme demeurera devant eux¹³; il n'y aura ni miséricorde ni paix pour les damnés¹⁴.

Pendant que le nom des pécheurs sera définitivement

¹ XLVI, 6. — ² XCVI, 5; CIII, 8. — ³ LIV, 3. — ⁴ LIII, 3; LIV, 3; LXII, 11; CIII, 8. — ⁵ V, 5. — ⁶ X, 13-14. — ⁷ LIII, 2. — ⁸ LXIII, 6. — ⁹ XCI, 9. — ¹⁰ CIII, 8. — ¹¹ CVIII, 5. — ¹² LXIII, 1. — ¹³ LXIII, 11. — ¹⁴ V, 5; CIII, 8.

effacé du livre de vie et des livres saints¹, les élus iront jouir des récompenses gravées dans l'écrit des saints, des biens, de la joie et de l'honneur préparés et écrits pour les âmes de ceux qui sont morts dans la justice².

Ces félicités constituent le royaume messianique, qui est mentionné une fois sous ce nom même de royaume dans le *Livre des paraboles* : Hénoch voit dans les secrets des cieux « comment le royaume sera partagé³ ». Toutes les sections du *Livre d'Hénoch* qui traitent le problème de la destinée des justes et des pécheurs admettent l'existence d'un royaume messianique, c'est-à-dire d'un état de bonheur réservé aux justes à la fin des temps. Mais elles tracent de ce royaume des tableaux très différents.

Les jouissances matérielles dominent dans celui de la première partie ; le côté messianique (Messie au centre), dans celui des *Paraboles* ; l'élément national, dans le royaume du *Livre des songes* ; enfin le côté spirituel, dans les félicités messianiques du *Livre de l'exhortation et de la malédiction*.

Le royaume messianique de la première partie est un royaume sans Messie, fini dans sa durée, et dont les félicités se dérouleront ici-bas, en Palestine. La terre même sera donnée en héritage aux justes⁴. Elle sera cultivée dans la justice, plantée de toutes sortes d'arbres d'agrément et remplie de bénédiction ; la vigne et les autres plantes y donneront à satiété⁵. Par l'ordre de Dieu, les anges en feront disparaître toute oppression, la purifieront de tout péché, de toute impureté et de toute corruption⁶. Le Seigneur lui-même descendra sur une haute montagne pour visiter cette terre bénie⁷. Il ouvrira tous les trésors qui sont dans le ciel pour les répandre sur la terre, sur les œuvres et le travail des enfants des hommes, et la paix et la vérité seront unies tous les jours du monde⁸.

¹ CVIII, 3. — ² CIII, 2-3 ; CIV, 1. — ³ XLII, 1. — ⁴ V, 7. — ⁵ X, 18-20. — ⁶ X, 16, 20. — ⁷ XXV, 3. — ⁸ X, 18, 19, 22 ; XI.

En même temps, il donnera aux justes un arbre de vie, exhaltant une odeur au-dessus de tout parfum, et dont les feuilles, les fleurs et le bois ne se dessècheront jamais¹. Cet arbre merveilleux sera planté du côté du nord, dans un lieu saint, près de la demeure du roi éternel, c'est-à-dire à Jérusalem². Son fruit, semblable à celui du palmier³, communiquera la vie aux élus⁴; sa bonne odeur pénétrera leurs os, et ils vivront d'une longue vie sur la terre, loin des souffrances, des tourments et du péché⁵, dans la lumière, la joie, la paix et la sagesse⁶. Les Gentils eux-mêmes se convertiront et s'uniront aux Israélites pour vénérer, bénir et adorer le vrai Dieu⁷.

Les années des justes se multiplieront ainsi dans une allégresse et une joie éternelles⁸. Ils mourront cependant, mais pas avant d'avoir engendré mille enfants⁹, et ils mourront, comme ils auront vécu, dans la paix : leur mort ne sera pas un châtement de la colère divine¹⁰. L'auteur de cette section, qui condamne les pécheurs à des tourments éternels¹¹, ne nous dit rien de la destinée des justes après cette deuxième mort.

Dans cette conception, malgré certaines analogies, le royaume messianique est distinct du Paradis terrestre. Le Paradis n'est pas situé à Jérusalem, mais au loin vers l'Orient, au delà du golfe Persique et de l'océan Indien¹². L'ange Gabriel veille sur lui¹³, tandis que Remeiel est préposé aux âmes des ressuscités¹⁴. Ce n'est qu'après avoir contemplé les splendeurs du royaume promis aux justes qu'Hénoch s'y rend. L'arbre merveilleux qu'il y voit, et dont nos premiers pères mangèrent le fruit, est tout différent de celui du royaume : il ressemble au caroubier, et son fruit, semblable à une grappe de vigne, donne la sagesse à ceux qui en mangent¹⁵.

Le royaume des *Paraboles* est un véritable royaume

¹ xxiv, 4. — ² xxv, 5. — ³ xxiv, 4. — ⁴ xxv, 5. — ⁵ xxv, 6; v, 8. — ⁶ v, 7. — ⁷ x, 21. — ⁸ v, 9. — ⁹ x, 17. — ¹⁰ v, 9. — ¹¹ voir *supra*, p. xlvi. — ¹² xxxii, 2. — ¹³ xx, 7. — ¹⁴ xx, 8. — ¹⁵ xxxii, 3-6.

messianique où le Messie habite au milieu des justes¹, et dont la durée est éternelle.

Son siège est la terre transformée et devenue bénédiction, dans un ciel transformé lui aussi et devenu lumière et bénédiction pour l'éternité². Il est même possible que la maison de l'assemblée du Messie, qui apparaîtra avec le royaume³, désigne les synagogues relevées ou le nouveau Temple de la nouvelle Jérusalem. Les justes habiteront cette nouvelle terre, et les élus marcheront et se promèneront sur elle en présence du Seigneur des esprits⁴. Auprès de lui, ils seront rassasiés de paix, ils chercheront la lumière et ils trouveront la justice, qui brillera comme le soleil sur l'aride, d'où les ténèbres auront disparu⁵. La lumière des jours demeurera sur eux, et la gloire et l'honneur viendront vers les saints⁶; ils cesseront de baisser la face et ils revêtiront des vêtements de gloire⁷. A côté de ces joies d'ordre spirituel, l'auteur des *Paraboles* promet aux justes qu'ils mangeront, se lèveront et se coucheront avec le Fils de l'homme⁸. Il ne faut voir là, peut-être, qu'une image un peu réaliste du bonheur dont ils ne cesseront de jouir auprès du Messie, car, dans un autre passage, il leur annonce qu'ils deviendront des anges dans le ciel⁹.

Les Juifs de la dispersion rentreront de tous les côtés du monde, de l'Orient et de l'Occident, sur des chars portés par les vents, pour prendre part à ces félicités, se prosterner devant le Seigneur des esprits et l'adorer avec les autres élus¹⁰. Les pécheurs repentants, Juifs ou Gentils, seront sauvés eux aussi, à la condition absolue de faire pénitence tant qu'il en est temps : celui qui ne fera pas pénitence devant le Seigneur des esprits périra. Mais ils ne jouiront pas des honneurs réservés aux justes innocents¹¹.

Les pécheurs endurcis et tous les méchants seront

¹ XLV, 4. — ² XLV, 4-5. — ³ LIII, 6. — ⁴ LI, 5; XLV, 6. — ⁵ XLV, 6; LVIII, 4, 5. — ⁶ L, 1. — ⁷ LXII, 15. — ⁸ LXII, 14. — ⁹ LI, 4. — ¹⁰ LVII. — ¹¹ L, 2-4.

chassés¹; les justes ne verront plus leur face odieuse². Tout mal disparaîtra devant la face du Fils de l'homme, et il n'y aura plus rien de corruptible ici-bas³. Les élus vivront dans la lumière d'une vie éternelle; leurs jours seront sans fin, les jours des saints seront sans nombre⁴. Les vêtements de vie qu'ils tiendront de Dieu ne vieilliront pas, et leur gloire ne passera pas devant le Seigneur des esprits⁵.

Dans la quatrième partie, le royaume messianique est plus sobrement décrit⁶ : il sera établi dans la nouvelle Jérusalem à la fin de l'histoire du monde, et il consistera dans la glorification d'Israël et sa domination sur les Gentils. Après avoir condamné les mauvais pasteurs, ou les anges auxquels il a confié Israël, et les brebis aveuglées qui symbolisent les Israélites pécheurs, Dieu fera jeter la vieille maison, l'ancienne Jérusalem, dans la Géhenne, et il en apportera une nouvelle, plus grande, plus élevée, aux colonnes et aux ornements neufs, qu'il dressera à la place de la première. Toutes les brebis fidèles de la Palestine et toutes celles qui auront péri ou qui auront été dispersées habiteront dans cette maison. Les bêtes sauvages de la terre et les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les Gentils qui n'avaient pas persécuté Israël, ouvriront les yeux, et parmi eux il n'y en aura pas un seul qui ne voie et ne reconnaisse le vrai Dieu. Ils se réuniront eux aussi dans la nouvelle Jérusalem, qui ne pourra suffire à les contenir; là ils adoreront les brebis, les Israélites, et leur obéiront au moindre mot; et le Seigneur des brebis se réjouira d'une grande joie en les voyant tous bons, Juifs et Gentils, et tous revenus dans sa maison.

Le Messie n'apparaîtra qu'après l'établissement de ce royaume. Il viendra sous la forme d'un homme symbolisé

¹ LXII, 10. — ² LXII, 13. — ³ LXIX, 29. — ⁴ LVIII, 3. — ⁵ LXII, 16. — ⁶ XC, 28-38.

par un taureau blanc. Les Gentils, bêtes sauvages et oiseaux du ciel, le craindront et ne cesseront pas de l'invoquer — l'auteur ne nomme pas les brebis ou les Israélites dans ce passage, — et ils se transformeront tous à leur tour en taureaux blancs, c'est-à-dire en fidèles adorateurs du vrai Dieu. Le Messie lui-même verra croître sa puissance et deviendra un buffle aux grandes cornes noires.

Ce royaume paraît éternel; du moins sa description ne contient aucune allusion à la limitation de sa durée.

Celui que prophétise l'*Apocalypse des semaines*¹ tient en partie du royaume des *Paraboles*, en partie du royaume du *Livre des songes* : l'élément national et l'élément eschatologique y sont combinés. Vers la fin de la huitième semaine, une nouvelle Jérusalem sera élevée au grand Roi, dans une splendeur éternelle. Tous les Gentils se convertiront et reconnaîtront les voies du bien. Ce royaume sera inauguré avant que le jugement n'ait lieu. Après le prononcé de la sentence de condamnation sur les impies et sur les mauvais anges, le premier ciel disparaîtra pour faire place à un ciel nouveau, et les semaines s'écouleront innombrables, éternelles, dans la bonté et dans la justice, loin du péché, qui ne sera plus nommé jusqu'à l'éternité.

Le royaume de la cinquième section est d'ordre tout spirituel, sa durée est éternelle et sa scène est le ciel. Après avoir surgi de leur sommeil², pendant lequel les anges saints les gardaient comme la prunelle de l'œil³, les justes, dont les noms sont écrits en présence de la gloire du Grand⁴, iront jouir enfin du bonheur qui leur a été promis; du ciel se fera entendre la voix du repos⁵. Ils verront la sagesse se lever pour leur être donnée⁶; le Grand et le Saint leur accordera aussi la justice et la puissance, et ils s'avanceront dans les voies d'une vertu

¹ xci, 13-17; voir *infra*, p. 246. — ² xci, 10; xcii, 3. — ³ c, 5. — ⁴ civ, 1; ciii, 2-3. — ⁵ xcvi, 3. — ⁶ xci, 10.

et d'une clémence éternelles¹. Une claire lumière luira pour eux, et ils goûteront des jours nombreux et bons², dans le ciel même dont la porte s'ouvrira devant eux³, aussi heureux que les anges de l'armée céleste dont ils partageront le sort⁴. Ils y brilleront comme les luminaires des cieux⁵, d'un éclat éternel; leurs âmes ne périront pas et leur mémoire ne passera pas devant la face du Grand, dans toutes les générations du monde⁶.

Cette doctrine si élevée reste inférieure sur un point à celle des autres parties du *Livre d'Hénoch*, qui admettent toutes la conversion des païens à la fin des temps. Elle semble vouer tous les Gentils sans distinction à la réprobation éternelle et au supplice du feu⁷.

L'appendice final, qui ne fait pas partie de la cinquième section, ne connaît pas ces restrictions d'un nationalisme étroit. Dieu y promet les splendeurs célestes à tous les justes, Juifs ou Gentils : il appellera les bons d'entre les générations de lumière, mais il transfigurera aussi ceux qui sont nés dans les ténèbres. Tous ceux qui auront aimé son nom saint, il les produira dans une lumière éclatante, et il fera asseoir chacun d'eux sur le trône de sa gloire, pour briller éternellement là où sont écrits les jours et les temps⁸.

¹ XCII, 3-4. — ² XCVI, 8. — ³ CIV, 2. — ⁴ CIV, 4. — ⁵ CIV, 2. — ⁶ CIII, 4. — ⁷ XCI, 9. — ⁸ CVIII, 11-15. — Sur la date respective de ces doctrines, voir *infra*, ch. III, § 3, Dates et auteurs.

CHAPITRE III

Histoire du livre.

Versions et original. — Le problème littéraire. — Dates et auteurs. — Le « Livre d'Hénoch » depuis sa composition jusqu'à nos jours : dans la littérature juive, dans le Nouveau Testament et dans la littérature chrétienne. — Bibliographie.

§ 1. VERSIONS ET ORIGINAL.

L'original du *Livre d'Hénoch* est perdu. Nous n'en avons que des versions, la plupart incomplètes, en latin, en éthiopien et en grec.

Il ne nous reste de la version latine qu'un fragment très court, une partie du chapitre cvi, connu par un seul manuscrit du VIII^e siècle, aujourd'hui au British Museum¹. Le texte en est sensiblement différent du texte éthiopien correspondant; il est surtout très abrégé. Il paraît donc représenter une autre recension². Zahn croit retrouver encore un débris d'une version latine dans la citation du *Livre d'Hénoch*, I, 9, par l'auteur de l'écrit *Ad Novatianum*, faussement attribué à saint Cyprien³. Cette traduction latine aurait donc été écrite au III^e siècle, et elle aurait été faite sur la version grecque de Gizeh. A la vérité, le verset que cite le pseudo-Cyprien est celui-là même que cite saint Jude dans son épître, 14-15, et le début de la citation : *Ecce venit cum milibus*, etc., coïncide avec le texte éthiopien et celui de saint Jude contre le grec. Mais le

¹ Voir le texte, p. 278-280.

² Voir *infra* la bibliographie des éditions, p. cxli.

³ Voir le texte *infra*, p. cxxviii. — Le passage de Tertullien, *De cultu feminarum*, I, 3, voir *infra*, p. cxxv, prouve qu'il connaissait les *Paraboles*, et par conséquent qu'il en existait sans doute de son temps une traduction latine.

reste du verset est une traduction exacte du grec de Gizeh et non du texte de saint Jude ou du texte éthiopien ¹.

La version éthiopienne est la seule qui paraisse complète². Elle nous est connue par vingt-six manuscrits qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de l'Europe ³ : en Angleterre (Bodléienne, British Museum, etc.), en France (collection d'Abbadie et Bibliothèque nationale), en Allemagne (Francfort, Berlin), en Italie, etc. L'Angleterre en possède quatorze, dont neuf au British Museum et deux à la Bodléienne; la France, huit, dont six dans la collection d'Abbadie (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale) et deux à la Bibliothèque nationale, etc. On emploie pour les désigner les lettres de l'alphabet, dans l'ordre introduit successivement par Dillmann, Charles et Flemming :

A : Bodleianus, 4. — B : Bodleianus, 5. — C : Francofurtensis Rupp. ⁴ II, 1. — D : Curzon. [1]. — E : Curzon. [2]. — F : Brit. Mus. Add. 24185 (Wright, *Catalog of Ethiop. Mss.*, Londres, 1877, n° 5). — G : Brit. Mus. Orient., 485 (Wright, n° 6). — H : Brit. Mus. Orient., 484 (Wright, n° 7). — J : Brit. Mus. Orient., 486 (Wright, n° 8). — K : Brit. Mus. Orient., 490 (Wright, n° 12). — L : Brit. Mus. Add., 24990 (Wright, n° 13). — M : Brit. Mus. Orient., 491 (Wright, n° 15). — N : Brit. Mus. Orient., 492 (Wright, n° 16). — O : Brit. Mus. Orient., 499 (Wright, n° 23). — P : Lindesianus, 23 (au comte de Lindsay). —

¹ Zahn, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. II, 1892, p. 797-801; et *Forschungen zur Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, V^e partie, 1893, p. 158. — Lawlor, *Journal of Philology*, 1897, p. 224, met en doute l'existence de cette version latine; il pense que le traducteur n'a traduit en latin que le chapitre cvi pour l'insérer dans son manuscrit.

² Sur tout ce qui concerne cette version, et en particulier pour la description détaillée des manuscrits, voir les excellentes introductions de Flemming, *Das Buch Henoch*, traduction allemande, 1901, p. 3-13, et *Das Buch Henoch, äthiopischer Text*, 1902, p. vi-xi.

³ Il y a évidemment d'autres manuscrits dans les monastères abyssins, ne serait-ce que dans les exemplaires de la Bible éthiopienne, où le *Livre d'Hénoch* est souvent placé au milieu des Livres de l'Ancien Testament.

⁴ Ed. Ruppell, *Reise in Abyssinien*, Francfort, 1838-1840, t. II, p. 403-410.

Q : Berolinensis Peterm., 11, Nachtr., n° 29¹. — R : Abbadianus², 16. — S : Abbadianus, 30. — T : Abbadianus, 35. — U : Abbadianus, 55. — V : Abbadianus, 99. — W : Abbadianus, 197. — X : Romanus³, 71. — Y : Monacensis, 30. — Z : Parisinus⁴, 50. — Z^b : Parisinus, 49.

Plusieurs de ces manuscrits sont des copies de la Bible éthiopienne, dans lesquelles Hénoch se trouve placé au milieu des livres de l'Ancien Testament, quelquefois avant celui de Job. Comme les autres manuscrits éthiopiens, ils sont tous écrits sur parchemin.

Après U, qui remonte peut-être au xv^e siècle, les plus anciens, G et Q, remontent au xvi^e siècle, quelques-uns, P, T, X, Y, Z, et peut-être W, au xvii^e; la plupart, A, B, C, D, E, H, J, K, L, M, N, O, S, W (?), Z^b (copie de B) seulement au xviii^e, et trois F, R, V, au xix^e.

La version éthiopienne a été faite sur le grec. Plusieurs passages, dont nous avons encore le texte grec, sont intelligibles ou donnent un sens peu satisfaisant dans le texte éthiopien. Si on les rapproche de la version grecque, on constate que les non-sens ou les contre-sens sont dus à une mauvaise lecture du grec. Ainsi le traducteur éthiopien a lu Ἀρδς au lieu de Ἰάρεδ εἰς, vi, 6; — μετ' αὐτά au lieu de μέταλλα, viii, 4; — ἃ εἰς αὐτούς au lieu de ἐξ αὐτούς, ix, 11; — στερέωμα au lieu de στήριγμα, xviii, 5; — καὶ ἃ ἐπὶ ἐκεῖνα au lieu de ἀπέκεινα, xviii, 9; — μυστηρίου au lieu de μυρίων, xviii, 16; — κατασκευαστὸν au lieu de ἀκατασκεύαστον, xxi, 2; — καλοὶ au lieu de κοῖλοι, et κυκλώματα au lieu de κοιλώματα, xxii, 2; — ἔμνησα au lieu de ὑμνησα, xxvii, 5, etc.⁵.

¹ Dillmann, *Die Handschriften-Verzeichnisse der Kgl. Bibliothek zu Berlin*, t. III, *Verzeichniss der abessinischen Handschriften*, Berlin, 1878, n° 1.

² *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens, appartenant à Antoine d'Abbadie*, Paris, 1859.

³ Cf. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, Romæ, 1831, t. v, 2, p. 100.

⁴ Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens (Gheez et Amharique) de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1877.

⁵ Voir dans le corps de la traduction les notes ou les variantes du grec qui concernent ces passages.

Elle remonte donc à l'époque où la Bible fut traduite en éthiopien sur le texte grec de l'Église d'Alexandrie, entre le iv^e et le vi^e siècle ¹.

Le texte grec ne nous est parvenu qu'à l'état fragmentaire, dans quelques versets d'un manuscrit du Vatican, des extraits conservés par le Syncelle, enfin quelques chapitres sur un papyrus dit de Gizeh.

Le fragment du Vatican ne contient que LXXXIX, 42-49. Les locutions insérées par l'auteur de l'extrait dans le γ. 47 : ἐξῆς δὲ τούτους γέγραπται, ὅτι ὁ κριὸς... εἶτ' ἐθεώρου, φησὶν... prouveraient, d'après Gildemeister ², qu'il n'avait pas le *Livre d'Hénoch* en entier devant lui, mais qu'il citait de seconde main ³.

Les citations du *Livre d'Hénoch* dans la *Chronographie* de Georges le Syncelle (c. 800) sont plus considérables. Elles portent sur vi-ix, 4; viii, 4-x, 14; xv, 8-xvi, 1. Un de ces passages, viii, 4-ix, 4, est donc cité deux fois ⁴.

Le papyrus de Gizeh ⁵ a été écrit entre le viii^e et le xiii^e siècle. Il comprend les trente-deux premiers chapitres, environ le cinquième du *Livre d'Hénoch*. Là aussi quelques versets, xx, 2-xxi, 9, sont reproduits en double rédaction.

Le texte du Syncelle et celui de Gizeh sont des témoins de deux recensions différentes. Ils présentent, dans les passages communs, de nombreuses variantes, dont quelques-unes, v. g. sur vi, 7, et viii, 3, sont d'une importance réelle. De plus, le Syncelle donne des additions assez considérables à vii, 1, ix, 6, et surtout après xvi, 1, qu'on ne trouve pas sur le papyrus de Gizeh.

C'est sur la recension représentée par le grec de Gizeh, mais sur un texte plus ancien, qu'a été faite la version

¹ Dillmann, *Das Buch Henoch*, Leipzig, 1853, p. LIX.

² *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, 1855, p. 621.

³ Pour ce fragment, voir la bibliographie, *infra*, p. cXL, et les principales variantes qu'il fournit, p. 213-214.

⁴ Voir la bibliographie, *infra*, p. cXL.

⁵ Voir *infra*, p. cXXXVIII, l'histoire de sa découverte, et p. cXL, la bibliographie.

éthiopienne¹. Pas plus, en effet, que le papyrus de Gizeh, elle ne contient les additions du Syncelle. Dans les variantes importantes, elle s'accorde assez généralement avec le grec de Gizeh contre celui du Syncelle², et elle présente les mêmes leçons fautives que le papyrus dans les cas où le Syncelle donne la bonne leçon, v. g. x, 7, « les veilleurs ont frappé » (Gizeh), ou « tué » (éthiopien), au lieu de « les veilleurs ont appris » (Syncelle)³. Cependant, au début du même verset, x, 7, le grec de Gizeh donne la bonne leçon « afin qu'ils guérissent leur plaie », et dans xv, 8, la mauvaise « esprits puissants », dans les deux cas contre l'éthiopien et le Syncelle réunis⁴.

Aucune de ces recensions ne représente l'original du *Livre d'Hénoch*. La langue originale de ce livre n'est pas le grec, comme l'ont prétendu Philippi⁵ et Volkmar⁶; c'est une langue sémitique, et très probablement l'hébreu. ^x

En s'appuyant sur les fragments du Syncelle, les seuls qui lui fussent connus, Jos. Scaliger (1609) pouvait écrire déjà : *Ex hebraismo conversa sunt ut etiam mediocriter hebraice perito constare potest et vetustissimus est liber*⁷. Après la découverte de la version éthiopienne, Laurence et

¹ Voir *infra*, p. cxxxviii, l'histoire de sa découverte, et p. cxxxix, la bibliographie.

² V. g. vi, 2-4; vii, 1; viii, 2, 3; ix, 6, 10; x, 2, 3, 11.

³ Cf. x, 11, 14; xv, 9, 10.

⁴ Voir *infra*, les notes sur tous ces passages. Cf. Lods, *Le Livre d'Hénoch*, Paris, 1892, p. xxviii sq.; Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 321 sq.

⁵ *Das Buch Henoch*, Stuttgart, 1868, p. 124-127. Il se base sur le jeu de mots de viii, 3, entre Φαρμαρὸς et φαρυμαρῆας, possible en grec seulement. Mais le jeu de mots n'existe que dans le Syncelle. Les autres témoins ont lu *Armaros* et un texte très différent; d'ailleurs le grec du Syncelle a subi quelques remaniements, et il a trop souvent défiguré les noms propres primitifs pour qu'on puisse tirer une preuve quelconque de celui-ci. Les autres arguments de Philippi sont encore moins sérieux : la traduction éthiopienne, dit-il, a été faite sur le grec; les Pères ne connaissent que le texte grec; personne n'a vu le texte hébreu!

⁶ *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, 1860, p. 131.

⁷ Josephi Scaligeri *Animadversiones in chronologica Eusebii*, Leyde, 1606, p. 245.

A. G. Hoffmann reprirent cette thèse, que Dillmann¹ et surtout Halévy² ont définitivement démontrée.

Le *Livre d'Hénoch* contient des étymologies et des jeux de mots, par exemple sur Hermon³, sur les noms des archanges⁴, des quatre vents⁵, du soleil et de la lune⁶, sur celui de Noé⁷, qui reposent sur l'hébreu. La comparaison assez bizarre de xcviij, 4 n'a de sens qu'en hébreu où « montagne » est du masculin et « colline » du féminin. Quelques passages obscurs et quelques leçons fautives⁸ ne s'expliquent que par les méprises d'un traducteur qui a mal lu ou qui n'a pas compris un original hébreu. Le traducteur grec s'est même contenté de transcrire quelques mots hébreux qu'il ne comprenait pas : *mamzerim*, « les bâtards⁹ » ; *bath*, nom de mesure¹⁰ ; *pouk*, « l'antimoine¹¹ ».

Cependant quelques critiques, Vernes¹², Lévi¹³, Wellhausen¹⁴, Schürer¹⁵, tiennent pour un original araméen. Ils s'appuient sur les terminaisons araméennes des mots *φουκ*¹⁶, *Μανδδαρα*¹⁷ et *Βάβδρα*¹⁸ (pour *madbara*), transcrits par le traducteur grec. Dillmann lui-même mitige sa première opinion dans un de ses derniers articles, et admet un original « hébreu-araméen »¹⁹.

Le *Livre d'Hénoch* ne nous est donc connu que dans une traduction pour quelques chapitres et dans une traduction

¹ *Das Buch Henoch*, 1853, p. LI-LIII.

² *Journal asiatique*, VI^e série, t. IX, 1867, p. 352-375; Cf. Lods, *Le Livre d'Hénoch*, 1892; Dillmann, *Sitzungsber. der Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1892, p. 1039; König, *Einleitung in das Alte Testament*, 1893, p. 494; Beer, *Das Buch Henoch*, dans Kautzsch, *Die Apokryphen etc.*, t. II, p. 217-218, etc.

³ VI, 6. — ⁴ X, 7; XL, 9. — ⁵ LXXVII, 1. — ⁶ LXXVIII, 1 et 2. — ⁷ CVI, 18, et CVII, 3. — ⁸ V. g. X, 17; XC, 38; CI, 4. — ⁹ X, 9. — ¹⁰ X, 19. — ¹¹ XVIII, 8.

¹² *Histoire des idées messianiques*, Paris, 1874.

¹³ *Revue des études juives*, t. XXVI, 1893, p. 149.

¹⁴ *Skizzen und Vorarbeiten*, t. VI, 1899, p. 241, Anmerk. 1 et p. 260.

¹⁵ *Geschichte des Jüdischen Volkes*, 3^e édition, t. III, 1898, p. 203.

¹⁶ XVIII, 8. — ¹⁷ XXVIII, 1. — ¹⁸ XXIX, 1.

¹⁹ *Sitzungsber.*, p. 1052-1054.

de traduction pour sa plus grande partie. Nous n'avons de lui, par conséquent, qu'un témoin indirect et très tardif, que quinze ou seize cents ans séparent de l'original, puisque, nous le verrons bientôt, cet original a été composé et édité du ^{ne} au 1^{er} siècle av. J.-C. On peut se demander si, en passant successivement par les mains d'un traducteur grec, puis d'un traducteur éthiopien, et enfin par celles de nombreux copistes, il n'a pas subi de déformation essentielle, et si la version éthiopienne représente assez fidèlement le *Livre d'Hénoch*, au moins tel qu'il est sorti des mains de son dernier éditeur.

La comparaison de la Bible éthiopienne avec la Bible grecque, sur laquelle elle a été traduite, nous est un premier témoignage de sa fidélité.

Il est certain que le texte primitif a dû subir plusieurs séries d'altérations du fait seul des copistes, d'abord dans l'original hébreu jusqu'au moment où il a été traduit en grec, puis dans les manuscrits de la traduction grecque jusqu'à ce qu'il ait été rendu en éthiopien. A leur tour, les manuscrits éthiopiens n'ont pas échappé à la loi commune : sous la main de scribes ignorants, négligents ou peu respectueux de son intégrité, le texte a souffert par l'omission d'*homoteleutons*, par l'incorporation de gloses marginales, par la transcription défectueuse des noms propres. Avec le temps il a dû arriver que des caractères à demi effacés ont été mal lus et mal copiés. Les anciens manuscrits n'étaient pas vocalisés ; la vocalisation introduite plus tard a pu être défectueuse en quelques cas ; des mots vieilliss employés dans la traduction primitive ont pu être remplacés peu à peu par d'autres qui n'en étaient pas l'équivalent exact¹, etc.

Cette part faite aux corruptions inévitables dans un texte transmis par tant d'intermédiaires successifs, il faut reconnaître que la version éthiopienne de la Bible est en

¹ Dillmann, *Das Buch Henoch*, 1853, p. LIX.

général une œuvre consciencieuse, bien qu'elle ne soit pas dénuée des imperfections inhérentes à ce genre de travaux, omissions ou gloses de peu d'importance, etc. « Nous ne trouvons pas d'exemple, dit Dillmann, que les Abyssins aient défigurés les livres de la Bible par de grandes additions ou interpolations ¹. »

Le *Livre d'Hénoch* faisait vraisemblablement partie de la Bible éthiopienne; tout au moins il figure dans beaucoup de manuscrits à côté des livres canoniques. Il n'y a donc pas de raison pour que sa traduction soit plus défectueuse que celle des livres inspirés, que nous pouvons comparer encore avec la Bible grecque.

La confrontation de l'éthiopien avec les chapitres conservés par le papyrus de Gizeh est tout en faveur de cette conclusion. La copie du grec a été faite entre le VIII^e et le XII^e siècle, d'après Bouriant ². Elle est donc de trois à sept cents ans plus ancienne que les manuscrits éthiopiens. Malgré le laps de temps considérable qui sépare leurs témoins, les deux textes s'accordent assez généralement pour le fond. La version éthiopienne contient même un assez grand nombre de passages omis par le grec ³, et elle donne en plusieurs endroits une meilleure leçon ⁴. Partant de ces données, Charles va jusqu'à soutenir que l'éthiopien conserve une forme de texte plus ancienne et plus fidèle que le grec de Gizeh, qu'il a moins d'additions, moins d'omissions et des corruptions moins sérieuses ⁵. Sans aller jusque-là, on peut admettre que la version éthiopienne représente assez exactement pour le fond l'original du *Livre d'Hénoch* ⁶. C'est tout ce qu'on est en droit

¹ *Op. cit.*, p. LIX.

² Voir *infra*, p. CXXXVIII.

³ Voir *infra* les variantes du grec de I-XXXII.

⁴ V. g. x, 19; xiv, 15; xvii, 3, 8.

⁵ *The Book of Enoch*, 1893, p. 324.

⁶ C'est l'avis des auteurs les plus sévères pour la version éthiopienne, v. g. Lods, *Le Livre d'Hénoch*, 1892, p. LV : « Pour la teneur générale du texte et la suite des idées, on peut se fier à la version éthiopienne. » —

de demander à une traduction de seconde main dont les témoins sont séparés, non seulement de l'original hébreu, mais des originaux de la traduction grecque et de la traduction éthiopienne par un intervalle de plusieurs siècles.

L'étude de la Bible éthiopienne a révélé l'existence d'une double recension. L'une, la plus ancienne, a rendu fidèlement et en somme avec assez de bonheur le texte grec. Elle emploie souvent des formes et des constructions d'un tour archaïque, qui remontent aux premiers âges de la langue, mais la grammaire en est assez négligée et incorrecte. La seconde recension est de date plus récente. Ses auteurs ont cherché à corriger les fautes de la première, et à écrire dans un style moins archaïque et plus coulant ¹.

Pour le *Livre d'Hénoch*, les manuscrits G, M, Q, T, U, représentent très généralement la première recension et forment ce que nous appellerons avec Flemming le premier groupe. Dans un grand nombre de cas, dont Flemming a catalogué les plus instructifs², ils s'accordent avec le grec contre les autres manuscrits éthiopiens, qui représentent la deuxième recension et forment le deuxième groupe.

Le meilleur de tous ces témoins est G. Puis viennent M, Q, U, T³. U est peut-être le plus ancien. Malheureu-

Le texte du Syncelle lui est généralement inférieur : viii, 4-ix, 4, y est rapporté deux fois en termes différents; la date qu'il donne de l'union des anges avec les femmes (*infra*, p. 14, var. a) est une interpolation du Syncelle lui-même; il contient des additions notables (voir les variantes de vii, 1; ix, 6, et xvi, 1) sur la chute des anges. Dillmann, *Sitzungsberichte der Preuss. Akademie der Wissensch.*, 1892, p. 1041, en conclut que ces fragments sont tirés d'un texte asiatique du *Livre d'Hénoch*, où le récit de la chute des anges avait été développé.

¹ Cf Dillmann, *Biblia Veteris Testamenti Aethiopici*, t. 1, Leipzig, 1853. *Appar. crit.*, p. 4 sq., t. II, fasc. 1, Leipzig, 1861, *Appar. crit.*, p. 3 sq.; Praetorius, *Aethiop. Bibelübersetzungen*, dans *Realencyclop. für protestantische Theologie*, 3^e édition, t. III, p. 87 sq.; Flemming, *Das Buch Henoch* (texte allemand), Leipzig, 1901, p. 6 et 7.

² Flemming, *ibid.*, p. 6 et 7.

³ Cf Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 3-4; Flemming, *Das Buch Henoch* (texte éthiopien), Leipzig, 1902, p. x.

sement il est en très mauvais état et d'une lecture difficile. De plus, à partir de LXXXIII, il est extrêmement abrégé.

Les manuscrits du deuxième groupe n'ont évidemment pas la même valeur, quoiqu'ils soient généralement plus corrects. Cependant sur quelques points, d'ailleurs sans importance, ils ont conservé la bonne leçon, et ils s'accordent avec le grec contre le premier groupe ¹.

Il arrive même que dans tous les manuscrits réunis, la bonne leçon n'est représentée que par un seul témoin. C'est le cas pour U dans III, 1, et IV, 1; pour T² dans XIV, 19²; pour Q dans XXVI, 3; pour G dans LXXXIX, 42, etc. Il est assez rare que les deux groupes forment chacun un bloc compact et bien délimité. Souvent la première recension ne compte qu'un ou deux témoins, et les autres manuscrits du premier groupe s'accordent dans ce cas avec ceux du deuxième groupe pour représenter la deuxième recension. Plus rarement quelques manuscrits se détachent du deuxième groupe pour s'unir au premier ³.

§ 2. LE PROBLÈME LITTÉRAIRE.

Nous avons entrevu déjà la variété de sujets et la divergence de concepts qui règnent dans les différentes parties du *Livre d'Hénoch*. De très bonne heure elles ont frappé les critiques et les ont amenés à poser et à étudier le problème de la composition de ce livre, problème que l'étude attentive du texte révèle tous les jours plus ardu et plus complexe, au moins dans les détails. Je me propose de résumer d'abord les principaux systèmes avancés depuis le commencement du siècle dernier, c'est-à-dire depuis la découverte du *Livre d'Hénoch*. Puis je m'effor-

¹ Flemming, *Das Buch Henoch* (texte allemand), p. 8.

² T² désigne des leçons de seconde main dans T.

³ Flemming, *ibidem*.

cerai de dégager la part de vérité qu'ils contiennent, et, en complétant leur apport par mes vues personnelles, je proposerai à mon tour une solution, à titre d'essai provisoire seulement.

Laurence (1821)¹, le premier traducteur du *Livre d'Hénoch*, a reconnu que ses différentes parties « pouvaient avoir été composées à différentes périodes », mais il n'a pas poussé plus loin cette hypothèse, et il s'est arrêté, avec quelque hésitation cependant, à celle d'un auteur unique, un Juif de la dispersion, peut-être un des descendants des Israélites déportés chez les Mèdes par Salmanasar, qui aurait écrit son œuvre peu d'années avant l'ère chrétienne. Il déclare interpolé LXV, 1-LXVIII, 1.

De Sacy (1822)², en rapportant l'opinion de Laurence sur l'interpolation de LXV, 1-LXVIII, 1, ajoute que cette interpolation « pourrait bien n'être pas la seule ».

A.-G. Hoffmann (1833-38)³ partage ces hésitations : le livre lui paraît composé de morceaux formant chacun un tout complet, qui ont même pu exister indépendants à l'origine ; mais on ne peut pas décider avec certitude « s'ils sont l'œuvre d'un ou de plusieurs hommes ». Toutefois il penche pour la première hypothèse.

Murray (1836)⁴ est le premier qui se soit prononcé pour la multiplicité d'auteurs : il distingue un ouvrage primitif, celui qui est cité par saint Jude, et des additions

¹ *The Book of Enoch*, Oxford, 1821, p. xx, xxiii, xxxiv ; il écrit, p. xx : « If indeed it were the work of one and the same person. »

² *Le Journal des Savants*, 1822, p. 590.

³ *Das Buch Henoch in vollständiger Übersetzung*, etc., 2 vol., Iéna, 1833-1838, t. 1, p. 32-33.

⁴ *Enoch restitutus*, Londres, 1836. Cet ouvrage et quelques autres, v. g. ceux de Köstlin, Wittichen, Thompson, etc., ne se trouvent dans aucune des grandes bibliothèques de Paris : Bibliothèque nationale, Bibliothèques de la Sorbonne (ancienne Faculté de théologie), de l'Institut catholique, de la Faculté de théologie protestante et de l'Institut. J'ai dû me contenter pour celui-ci de l'analyse qu'en donne A.-G. Hoffmann, *op. cit.*, t. II, p. 919 sq. ; pour les autres, des analyses de Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 11 sq., et de Clemen, *Theologische Studien und Kritiken*, 1898, p. 212 sq.

postérieures dont les plus récentes remonteraient au temps d'Hérode. Mais dans la distinction des sources ses vues sont peu heureuses; ainsi il attribue l'ouvrage primitif au patriarche Hénoch lui-même.

Gfrörer ¹ (1838) tient le *Livre d'Hénoch*, jusqu'à preuve du contraire, pour l'œuvre d'un seul auteur, qui l'a composé sous Hérode le Grand.

Wieseler ² (1839) l'attribue aussi à un Juif, qui écrivait un peu avant la naissance du Christ et sous Hérode.

Böttcher (1846) entre résolument dans la voie entr'ouverte par Laurence, A.-G. Hoffmann et Murray. Il voit dans le *Livre d'Hénoch* « alia ab aliis extra Palæstinam auctoribus aut, quo minus credam ab eodem alia alio tempore scripta » ³. Plus loin il est encore plus affirmatif : « Unus idemque homo, nisi insanierit, non potuit omnia ista edere ⁴. » Ces divers auteurs sont, selon lui, partie des Juifs et partie des chrétiens.

Krieger ⁵ (1845) a le mérite de signaler le premier dans xxxvii-lxxi un livre distinct, de date plus récente que le reste de l'apocryphe.

Lücke ⁶ (1852) admet également le caractère composite de notre apocryphe, dans lequel il distingue deux parties : 1^o la plus ancienne, i-xxxvi et lxxii-cviii, écrite entre 166 et 160 av. J.-C.; 2^o les *Paraboles*, des premières années d'Hérode le Grand, avec des interpolations lxx, 7-14, et lxxiv-lxxvii, de date incertaine. Dans les *Nachträge* ⁷, il modifie sa première opinion et place avec Ewald l'ancienne partie entre 135 et 105 av. J.-C.

¹ *Das Jahrhundert des Heils*, 1838, t. 1, p. 95, 101, etc.

² *Die 70 Wochen des Propheten Daniel*, 1839, p. 163; cf. du même, *Beiträgen zur richtigen Würdigung der Evangelien*, 1869, p. 298 sq.; *Zeitschrift d. Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, xxvi (1882), p. 185-193.

³ *De inferis*, 1839, § 501.

⁴ *Op. cit.*, § 505.

⁵ *Beiträge zur Kritik und Exegese*, 1845.

⁶ *Einleitung in die Offenbarung des Johannes*, 2^e édition, 1852, p. 89-144.

⁷ *Op. cit.*, p. 1072.

J.-Chr.-K. Hofmann ¹ (1852) soutient que le *Livre d'Hénoch* est l'œuvre d'un chrétien du second siècle de notre ère.

Dillmann (1853) a changé plusieurs fois d'opinion. Dans l'introduction de sa belle traduction du *Livre d'Hénoch* ², s'appuyant sur l'unité de plan, il défend avec chaleur l'unité d'auteur pour la plus grande partie de l'ouvrage. Le sentiment opposé est basé, à son avis, sur une étude superficielle et sur une exégèse ultra-critique. Il admet d'ailleurs que nous ne possédons pas le livre primitif dans son entier, et que plusieurs parties placées originairement avant xvii et avant lxix, 26, en ont été perdues. Il croit encore que le livre, dans sa forme actuelle, contient trois sortes d'additions, quelques-unes assez considérables : 1^o des additions historiques, vi-xvi sur la chute des anges; xciii + xci, 12-17, ou l'*Apocalypse des semaines*, et cvi-cvii, additions qu'il attribue toutes au même auteur ³; 2^o des additions noachiques : liv, 7-lv, 2; lx; lxv-lxix, 25; lxx⁴; 3^o des additions diverses : xx; lxxv, 5, et lxxxii, 9-20, qui sont peut-être du même auteur que les additions noachiques⁵; enfin cviii, la plus récente de toutes les additions, pénétrée des doctrines esséniennes⁶.

Ces premières vues de Dillmann, sur les additions noachiques et cviii, sont restées à peu près définitives. Il n'en a pas été de même de son opinion sur l'unité fondamentale du *Livre d'Hénoch*.

Lui-même y a fait une première brèche en 1860 ⁷. Il a admis alors, à la suite, dit-il, d'Ewald et de Köstlin, que les

¹ *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. vi (1852), p. 87-91 : *Über die Entstehungszeit des Buchs Henoch*. Nous reviendrons sur son opinion à propos de la date du livre.

² *Das Buch Henoch*, Leipzig, 1853, p. v, vi, etc.

³ *Ibidem*, p. vi, viii, xxxiv-xxxviii, etc.

⁴ *Ibidem*, p. xxxviii sq.

⁵ *Ibidem*, p. ix, xxxiv et xl.

⁶ *Ibidem*, p. xl.

⁷ Herzog, *Realencycl.*, 1^{re} édition, t. xii, p. 308-310.

Paraboles étaient d'un auteur différent, qu'elles étaient même antérieures au reste du livre, et que les fragments noachiques étaient les derniers de tous en date.

En 1883¹, il est allé beaucoup plus loin : le *Livre d'Hénoch* ne lui apparaît plus que comme une combinaison des écrits attribués à Hénoch et à Noé, dans laquelle il reconnaît quatre parties : 1^o I-XXXVI et LXXII-CV; si on met à part quelques interpolations, cette partie est la trame de l'ouvrage primitif, composé au temps de Jean Hyrcan; XC, 38, serait une interpolation d'origine chrétienne; 2^o XXXVII-LXXI, partie incomplète par endroits, semble-t-il, et antérieure, ainsi que XVII-XIX, à 64 av. J.-C., parce qu'il n'y est pas fait allusion aux Romains; 3^o les fragments noachiques VI, 3-8; VIII, 1-3; IX, 7; X, 1, 11; XX (?); XXXIX, 1, 2^a; LIV, 7-LV, 2; LX; LXV-LXIX, 25; CVI-CVII; 4^o CVIII, vraisemblablement, dit-il, d'origine essénienne.

Ewald² (1855) n'a pas découvert le caractère composite du *Livre d'Hénoch*, la découverte était déjà faite; mais il a le mérite d'avoir formulé avec précision le principe de la pluralité d'auteurs indépendants : ce livre est le précipité de la littérature qui s'est formée autour d'Hénoch. Il y reconnaît cinq œuvres distinctes, d'époques différentes, incomplètes et bouleversées dans leur état actuel. 1^{er} livre ou livre primitif : XXXVII-LXXI, sauf quelques interpolations, de 144 av. J.-C. environ; 2^e livre : I-XVI; LXXXI, 1-4; LXXXIV; XCI, 3-CV, de 135 av. J.-C. environ, dans les commencements de Jean Hyrcan; 3^e livre : XX-XXXVI; LXXII-LXXXII; LXXXIII-XC; CVI-CVII, de 128 av. J.-C. environ, encore sous Jean Hyrcan; CVIII est postérieur; 4^e le livre de Noé : VI, 3-8; VIII, 1-3; IX, 7; X, 1-3, 11, 22^b; XVII-XIX; LIV, 7-LV, 2; LX, 1-10, 24, 25; LXIV-LXIX, 16, plus

¹ *Ibidem*, 2^e édition, t. XII, p. 350-352.

² *Abhandlung über des äthiopischen Buches Henokhs Entstehung, Sinn und Zusammensetzung*, dans les *Abhandlungen der Königl. Gesellschaft der Wissensch. zu Göttingen*, t. VI, p. 107-178; *Geschichte des Volkes Israel*, 3^e édition, t. IV, Göttingue, 1864, p. 451 sq.

récent que le 3^e livre, sans qu'on puisse préciser sa date; 5^e enfin l'œuvre du dernier rédacteur qui a réuni et combiné tous les livres précédents en un seul, vingt ou trente ans sans doute après la composition du livre de Noé. Le *Livre d'Hénoch* compterait donc, sans parler de ce dernier éditeur, quatre auteurs et même cinq avec celui de cviii ¹.

Cette division ne répond pas à la réalité des faits, mais le principe qui l'inspirait est excellent. Il n'a pas été adopté cependant par les premiers critiques qui ont suivi Ewald.

Weisse ² (1856) tient, avec J. Chr. K. Hofmann, pour l'origine chrétienne du livre.

Köstlin ³ (1856) prétend, comme Lücke, que le *Livre d'Hénoch* n'était pas composé d'écrits indépendants, mais qu'il était pour le fond, I-XVI, XX-XXXVI, LXXII-CV, l'œuvre d'un seul auteur, œuvre enrichie plus tard par des additions successives, XXXVII-LXXI, et des fragments noachiques, qui lui ont donné sa forme actuelle.

L'auteur (1856) de la traduction publiée par Migne ⁴ soutient, sans donner d'ailleurs de preuves à l'appui, que « ce livre, comme on ne saurait en douter », est l'œuvre d'une seule et même personne. Dans une addition publiée après l'œuvre d'Ewald, il donne un aperçu de l'hypothèse du savant allemand, sans prendre clairement parti; il accuse seulement Ewald d'accorder trop d'importance à ses conjectures ⁵.

Hilgenfeld ⁶ (1857) distingue, avec Lücke et Köstlin, une œuvre fondamentale, *Grundschrift*, et des additions postérieures. L'œuvre fondamentale comprend : I-XVI; XX-XXXVI;

¹ *Abhandlungen*, etc., t. vi, p. 165.

² *Die Evangelienfrage*, 1856, p. 218.

³ *Theol. Jahrb.*, 1856 : *Über die Entstehung des Buchs Henoch*, p. 240-279 et 370-386; d'après Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 11.

⁴ *Dictionnaire des Apocryphes*, t. 1, 1856, col. 408. Cet auteur est, je crois, Gustave Brunet; la préface du t. II, p. 11, est signée G. B.

⁵ *Ibidem*, t. II, 1858, col. 223-226.

⁶ *Die Jüdische Apokalypik*, 1857, p. 91-184.

LXXII-CV; elle a été écrite vers 98 av. J.-C., et elle est très apparentée à l'essénisme¹. Les additions postérieures sont : XVII-XIX, XXXVII-LXXI, ou les *Paraboles*, et CVI-CVIII; elles sont l'œuvre d'un chrétien gnostique qui écrivit dans l'époque comprise entre Saturninus et Marcion, car elles ont pour base le dualisme gnostique. Rien ne sert, selon lui, de distinguer des fragments noachiques dans les *Paraboles*; ces fragments sont des morceaux plus anciens empruntés par l'auteur chrétien des *Paraboles* ou au *Grundschrift* ou à un remaniement plus ancien². L'hypothèse de l'écrit fondamental a continué, jusqu'à Holtzmann, à obtenir un grand succès.

Volkmar (1860) se sépare complètement des autres critiques. A l'en croire, tout le *Livre d'Hénoch* est d'origine post-chrétienne; il a été composé en partie vers 132 après J.-C., pour une grande part par un disciple de Rabbi Akiba, pour faire l'apologie de Bar Cocheba; il est donc comme « l'apocalypse de la dernière révolte juive »³; XVIII-LXX et CVI et suivants sont d'origine chrétienne. Cette thèse, malgré l'acharnement que son auteur a apporté à la défendre, en particulier contre Hilgenfeld, n'a obtenu aucun succès.

Langen⁴ (1866) tient le livre pour très composite, et il en fait remonter la dernière rédaction, qui lui a donné sa forme actuelle, à 160 av. J.-C. environ.

Sieffert⁵ (1867) croit reconnaître, comme Lücke et Hilgenfeld, une source primitive et des additions postérieures, mais il s'écarte de ces auteurs dans l'application du principe. L'œuvre primitive : I-XVI; XX-XXXVI; LXXII-LXXXII;

¹ *Die Ketzergeschichte des Urchristenthums*, Leipzig, 1884, p. 130.

² *Die Jüd. Apok.*, p. 152, 180, 181.

³ *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. XIV, 1860, p. 87-134 et 296; *Zeitschrift für wissenschaft. Theologie*, t. IV, 1861, p. 111-136, 422-436, t. V, 1862, p. 46-73.

⁴ *Das Judenthum in Palästina*, 1866, p. 35-64.

⁵ *De apocryphi libri Enochi, origine et argumento*, Regimonti, 1867, p. 3-29, etc.

xcI-cv, est d'un Assidéen qui vivait au temps de Simon Machabée. Les additions sont de deux sortes : 1^o LXXXIII-XC, composés vers 108 av. J.-C. ; 2^o XVII-XIX ; XXXVII-LXXI et CVI-CVIII, d'origine essénienne, vers 64 av. J.-C.

Philippi ¹ (1868) fait composer tout le *Livre d'Hénoch* par un chrétien qui vivait après la destruction de Jérusalem : pour donner un fondement à la prédiction que saint Jude met dans la bouche d'Hénoch et qu'on ne trouve pas dans l'Ancien Testament, ce chrétien imagina d'écrire un *Livre d'Hénoch*, où il inséra cette prophétie, ce qui donna à son œuvre une plus grande apparence d'authenticité. Nous verrons à propos de la date ce qu'il faut penser de cette thèse toute à priori.

Wittichen ² (1872) voit : 1^o l'écrit primitif dans I-V ; XVII-XIX ; XXI, 1-LIV, 6 ; LV, 3-LIX, 3 ; LXI-LXIV ; LXIX, 26-29 ; LXXI, 1-LXXXII, 8 ; LXXXIII, 1-XCI, 11, 18, 19 ; XCII ; XCIV-CV ; 2^o des additions postérieures dans VI-XVI ; XCIII ; XCI, 12-17 ; CVI-VII ; plus tardives dans XX ; LIV, 7-LV, 2 ; LX ; LXV, 1-LXIX, 25 ; LXX ; LXXXII, 9-20, et la dernière dans CVIII.

Tideman ³ (1875) revient aux théories de Lücke et d'Hilgenfeld, mais en y introduisant quelques modifications. Il admet que notre apocryphe comprend plusieurs livres écrits par différents auteurs. Ce sont : 1^o le livre le plus ancien : I-XVI ; XX-XXXVI ; LXXII-LXXXII ; XCIII ; XCI, 12-19 ; XCII ; XCIV-CV, qui aurait pour auteur un Pharisien des premiers temps des Machabées, 153-135 av. J.-C. ; 2^o le second livre, LXXXIII-XCI, œuvre d'un Essénien, qui l'ajouta au livre primitif, entre 134 et 106 av. J.-C. ; 3^o l'Apocalypse de Noé : XVII-XIX ; XLI, 3-9 ; XLIII, 1, 2 ; XLIV ; LIV, 7-LV, 2 ; LIX-LX ; LXV-LXIX, 25 ; LXX ; CVI-CVII, d'un Juif versé dans le gnosticisme, et vivant vers l'an 80 de

¹ *Das Buch Henoch, sein Zeitalter und sein Verhältniss zum Judasbriefe*, 1868, p. 36-37, 138-142, 149, etc.

² *Die Idee des Menschen*, 1868, p. 63-71 ; *Die Idee des Reiches Gottes*, 1872, p. 118-133 et 145-150.

³ *Theol. Tijdschrift*, 1875, p. 261-296 : *De Apokalypse van Henoch et het Essenisme*.

notre ère; 4° les *Paraboles*, xxxvii-lxxi, composées, à l'exception des interpolations noachiques, par un chrétien, pendant les guerres des Romains contre les Parthes et les persécutions de Domitien ou de Trajan, à la fin du 1^{er} siècle de notre ère; 5° le ch. cviii, du dernier éditeur du *Livre d'Hénoch*, un chrétien du type de Saturninus, de 125 environ. xc, 38, et cv accusent des interpolations chrétiennes.

Maurice Vernes ¹ (1874) place la composition de l'écrit le plus ancien sous Jean Hyrcan, celle des *Paraboles*, qu'il attribue à un chrétien gnostique, à la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

Hausrath ² (1879) adopte aussi pour le fond la division de Lücke. Le livre le plus ancien, i-xxxvi; lxxii-cv, a été écrit sous Jean Hyrcan; les *Paraboles*, xxxvii-lxxi, remontent probablement au règne d'Hérode le Grand; toutefois il se peut qu'elles aient pris une couleur chrétienne entre les mains des traducteurs grec et éthiopien.

Lipsius ³ (1880) bouleverse l'ordre donné par Lücke et Hilgenfeld, tout en retenant la distinction du *Grundschrift* et des additions: le livre primitif, xvii-xix; xxi-xxxvi; lxxii-lxxix; lxxxii, est consacré aux phénomènes astronomiques; Hénoch y enseigne la haute science; 2° le deuxième livre, i-xvi; lxxx-lxxxii; lxxxiii-cv, n'a jamais existé à l'état indépendant, c'est une expansion et un complément du premier ajouté entre 105 et 79; Hénoch y prêche la pénitence; 3° les *Paraboles* datent des derniers Machabées ou des Hérodes; 4° les fragments noachiques comprennent: liv, 7-lv, 2; lx, 7-25; lxx-lxxviii, 1, et probablement: x, 1-3, 22^b; xli, 2-9; xliii-xliv; lix; lxix, 23; cvi; cvii; 5° xx et cviii sont des interpolations distinctes.

¹ *Histoire des idées messianiques*, 1874, p. 66-117 et 264-271.

² *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, t. I, 3^e édition, 1879, p. 185-189 et 191-193.

³ Dans Smith and Wace, *Dictionary of christian biography*, t. II, 1880, p. 124-128.

Friedlieb¹ (1887) propose une théorie toute différente : I-XXXVI; XXXVII-LXIV; LXX-LXXI et LXXII-LXXXII, sont du même auteur et forment le livre primitif composé entre 141 et 130 av. J.-C. LXV-LXIX sont d'un deuxième auteur; LXXXIII-CV d'un troisième, qui écrivait entre 129 et 125 av. J.-C. Enfin les deux appendices CVI-CVII et CVIII sont peut-être du dernier éditeur.

Oskar Holtzmann² (1888) reprend le principe formulé par Ewald, mais il l'applique avec plus de bonheur. Toute une littérature est contenue dans le *Livre d'Hénoch*, qui est composé de morceaux indépendants, formant un tout complet, souvent mutilés dans leur état actuel. Non seulement Holtzmann traite comme tels les cinq livres, mais encore il en subdivise quelques-uns en sections d'origine diverse. Ainsi il compte quatre sections dans le premier, I-XXXVI : 1^{re} section, I-V, introduction, des premiers temps des Machabées. — 2^e section, VI-XI, dans laquelle sont fondus deux récits; celui relatif aux géants est aussi ancien que l'introduction. — 3^e section, XII-XVI. — 4^e section, XVII-XXXVI, voyage d'Hénoch dans les lieux cachés du monde. Cette section combine des récits différents roulant sur le même thème. Des fragments sur la révolution des étoiles y sont interpolés. Il met à part aussi l'*Apocalypse des semaines* dans le cinquième livre; elle est antérieure à l'an 20 av. J.-C. Le reste du cinquième livre remonte à l'époque de la lutte entre les Pharisiens d'une part, et les Sadducéens et les Hasmonéens de l'autre, avec quelques remaniements chrétiens à la fin. Le tout se termine par un appendice qui comprend un fragment noachique, CVI-CVII, et une addition postérieure, CVIII.

Prises dans leurs grandes lignes, ces vues sont justes : elles sont adoptées en partie aujourd'hui par la plupart

¹ *Das Leben Jesu Christi des Erlösers*, 1887, p. 126-151.

² Dans Stade, *Geschichte des Volkes Israels*, t. II, 1888, p. 416-429 et 483-490; cf. Holtzmann, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, 1895, p. 27-29, où il revient contre la théorie du *Grundschrift*.

des critiques, mais elles ne se sont pas répandues immédiatement.

Entre 1880 et 1892, Bissel¹, Schodde², Stanton³, Bal-densperger⁴, Pfeleiderer⁵, Peter⁶, Deane⁷, Zöckler⁸, Cheyne⁹, de Faye¹⁰, reproduisent encore avec quelques variantes la distinction de l'écrit primitif et des additions postérieures (*Paraboles* et fragments noachiques). Leurs divergences portent surtout sur la date des *Paraboles*, dont Stanton et de Faye placent la composition après la venue du Sauveur, et dont Pfeleiderer tient les passages messianiques pour interpolés par un chrétien.

Lods¹¹ (1892) compte dans l'écrit primitif I-XVI (avec quelques interpolations noachiques dans VI-VIII); XXI; XXXVI; LXXII-LXXXII; XCI, 1-11; XCIV-CV.

Thomson¹² (1891) s'écarte au contraire notablement de Lücke et d'Hilgenfeld, mais pour se rapprocher d'Ewald et de Friedlieb, en combinant leurs théories avec des vues plus personnelles qu'exactes. Selon lui, le *Livre d'Hénoch* comprend : 1^o un premier livre formé des *Paraboles*, XXXVII-LXXI, et du *Livre des semaines*, XCI, 12-XCIX, et qui date de 210 av. J.-C. environ. Ce livre est le plus ancien de tous. Pour le prouver, il se base sur la présence d'interpolations noachiques qu'on ne retrouverait pas ailleurs, ce

¹ *The Apocrypha of the Old Testament*, 1880, p. 665, 666.

² *The Book of Enoch translated with Introduction and Notes*, Andover, 1882, p. 26, etc.

³ *The Jewish and christian Messiah*, 1886, p. 44-64, 139-140, 142, 153, 170-175, 311-315, etc.

⁴ *Das Selbstbewusstsein Jesu*, 2^e édition, 1892, p. 8-19.

⁵ *Das Urchristenthum*, 1887, p. 310-318.

⁶ *Le Livre d'Hénoch*, 1890.

⁷ *The Pseudepigrapha*, 1891, p. 79-81.

⁸ *Die Apocrypha des Alten Test.*, 1891, p. 428 sq.

⁹ *Origin of the Psalter*, 1891, p. 22, 412-414, 423-424, 448, etc.; *Jewish religious life after the Exil*, 1898, p. 204.

¹⁰ *Les Apocalypses juives*, 1892, p. 206 sq. Il sépare de l'écrit primitif la vision des bêtes, LXXXV-XC.

¹¹ *Le Livre d'Hénoch*, 1892.

¹² *Books that influenced our Lord and his Apostles*, 1891, p. 225-248, 389-411, etc.

qui est inexact; 2^o des fragments noachiques, LX; LX-LXIX, 24; 3^o le livre de la chute des anges et des lumineux, I-XXXVI; LXXII-XCI, 11; c-cvii, de 160 av. J.-C. au plus tard; 4^o cviii.

Charles ¹ (1893) revient aux vues plus fécondes d'Holtzmann, qui prennent le dessus à partir de cette époque sur la théorie de l'écrit primitif ou *Grundschrift*. En conséquence, il distingue dans les cinq livres toute une série de débris fragmentaires de la littérature qui circulait au II^e et au I^{er} siècle av. J.-C., sous le nom d'Hénoch.

1^o I-XXXVI nous est parvenu sous une forme très altérée et dans un état très composite. Ainsi XII-XVI renferme des conceptions pour le moins très différentes de celles de I-X et XX-XXXVI. Cette section fut probablement écrite au plus tard vers 170 av. J.-C., car elle ne contient aucune allusion à la persécution d'Antiochus Épiphane. Depuis, Charles a modifié cette opinion, au moins sur I-V, qu'il croit postérieurs aux *Jubilés*, composés selon lui entre 135 et 105 av. J.-C.² VI, 3-8; VIII, 1-3; IX, 7; X, 1-3; XVII-XIX sont autant d'interpolations.

2^o LXXXIII-XC est la section la plus complète; elle ne contient qu'une interpolation xc, 15. Elle doit avoir été écrite avant la mort de Judas Machabée, 161 av. J.-C., ou avant sa purification du Temple. Son auteur a utilisé I-XXXVI, mais en s'élevant à une conception plus spirituelle du royaume.

3^o XCI-CIV. Cette section, qui aurait été écrite par un Pharisien, de 134 à 94, ou plutôt de 104-94³ av. J.-C., est complète et homogène dans son ensemble malgré quelques interpolations: XCI, 11; XCIII, 11-14; XCVI, 2. L'auteur n'est ni celui de I-XXXVI, ni celui de LXXXIII-XC.

¹ *The Book of Enoch*, 1893, p. 24 sq., 55, 220-222, 260-265, 106-109, 187-189. Voir art. *Apocalyptic Literature*, dans Cheyne, *Encyclopaedia biblica*, t. 1, 1899, p. 223-224.

² Charles, *The Book of Jubilees*, 1902, p. LXXI.

³ *Ibidem*, p. LXIX.

4° XXXVII-LXX, le *Livre des paraboles*, d'un contenu apocalyptique assez analogue à celui de Daniel, qu'il suit souvent de très près, est l'œuvre d'un auteur qui vivait entre 94 et 79 ou entre 70 et 64 av. J.-C., et qui est distinct de ceux des autres parties. Les nombreuses interpolations, xxxix, 1, 2^a; xli, 3-8; xliii; xliii; l; liv, 7-lv, 2; lvi, 5-lvii, 3^a; lix; lx; lxv-lxix, 25; lxxi, que renferment les *Paraboles*, sont empruntées en grande partie à une apocalypse de Noé.

5° LXXII-LXXXII, le *Livre des luminaires*, constitue également une œuvre distincte; lxxx et lxxxii sont interpolés, puisqu'ils accusent des préoccupations morales qu'on ne retrouve pas dans le reste du livre, et lxxxii doit se lire avant lxxix. L'auteur n'est pas celui des chapitres de la première partie consacrés aux phénomènes célestes, car son enseignement est sensiblement différent.

6° Les fragments noachiques ont été empruntés à un autre ouvrage, l'*Apocalypse de Noé*, que Charles regarde comme plus ancienne même que la première partie, et antérieure à 166 av. J.-C.¹ Ainsi que les autres interpolations, ils auraient été introduits par le dernier éditeur du *Livre d'Hénoch* avant l'ère chrétienne.

7° CVI-CVII appartiennent aux fragments noachiques. CVIII est une addition d'origine essénienne².

Clemen³ (1898) met en relief les différentes traditions représentées par les différents morceaux du livre, traditions qui sont au nombre de douze et que « l'auteur du livre » trouva consignées par écrit ou recueillit par transmission orale. Les plus anciennes remontent à 167 av. J.-C., les plus récentes à 64 av. J.-C. Ce sont : 1° I-V, 2° VI-XI; 3° XII-XVI; 4° XVII-XIX; 5° XX(?) - XXXVI; 6° XXXVII-LXIX, avec quelques interpolations; 7° LXX et LXXI; 8° LXXII,

¹ *The Book of Jubilees*, p. LXXI-LXXII.

² Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 305.

³ *Theologische Studien und Kritiken*, 1898, p. 211-227 : *Die Zusammensetzung des Buches Henoch*.

1-xci, 10, 18 et suiv.(?); 9° xcii; xciii; xci, 12-17; xciv-cv; 10° cvi-cvii; 11° cviii; 12° les fragments noachiques : liv, 7-lv, 2; lx; lxv, 1-lxix, 25. L'auteur a reçu certainement la neuvième, la onzième et la douzième, vraisemblablement la troisième et peut-être même la sixième de ces traditions par écrit. — Clemen attache, je crois, trop d'importance aux changements de personne. On les rencontre souvent dans les langues sémitiques dans des écrits très homogènes.

Schürer (1898) maintient en partie au moins dans les termes, dans la troisième édition de son histoire du peuple juif¹, la position qu'il avait prise dans ses premiers travaux². Il distingue donc : 1° un écrit primitif composé de i-xxxvi et lxxii-cv, mais avec la restriction qu'il contient de nombreuses interpolations, et sans affirmer que ses parties sont d'un seul auteur³; i-xxxvi lui paraît relativement ancien d'après son contenu doctrinal; 2° les *Paraboles*, probablement du règne d'Hérode le Grand; 3° les fragments noachiques : liv, 7-lv, 2; lx; lxv-lxix, 25, et sans doute aussi cvi-cvii. Le ch. cviii est une addition postérieure.

Beer⁴ (1900), marchant sur les traces de Holtzmann, de Charles et de Clemen, décompose ainsi le *Livre d'Hénoch* :

1° i-v est un morceau complet, une introduction, de forme apologétique, à tout le livre.

2° vi-xi contient deux traditions différentes mélangées : dans la première, le centre du sujet est la révélation des mystères et le jugement par le déluge. Dans la deuxième, c'est la chute des anges, leur châtement et l'impiété des géants. Elles ont pour fondement commun la séduction

¹ *Geschichte des Jüdischen Volkes*, 3^e édition, t. III, 1898, p. 190-209.

² *Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte*, 1874, p. 521 sq.; *Geschichte des Jüdischen Volkes*, t. II, 1886, p. 621.

³ *Geschichte des Jüdischen Volkes*, t. II, 1898, p. 621.

⁴ *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments* (Kautzsch), t. II, 1900 : *Das Buch Henoch*, p. 224-230.

des anges par les filles des hommes. Ce morceau, dont les deux éléments sont mutilés et incomplets, aurait été extrait d'un cycle plus considérable formé autour de Noé.

3^o XII-XVI appartient au cycle d'Hénoch.

4^o XVII-XXXVI fait également partie du cycle d'Hénoch. Cette section est composée de deux récits : XVII-XIX et XX-XXXVI, qui racontent le même voyage en termes différents; il est même assez probable que XX a été composé après coup. Il ne paraît pas possible de la relier directement à XII-XVI ni à VI-XI.

5^o XXXVII-LXXI, le *Livre des paraboles*, n'est pas d'un seul jet dans sa forme actuelle. Il comprend des interpolations noachiques et d'autres documents distincts. Ainsi XL, 2, est distinct de XL, 8; le Messie porte le nom d'Élu dans XLV et XLIX, 1-5; celui de Fils de l'homme dans XLVI et XLVIII, 2-7. Aux deux titres correspondent deux anges chargés de l'expliquer : « l'ange qui marchait avec moi » explique celui de « Fils de l'homme », XLVI, 2; « l'ange de paix qui marchait avec moi, » celui d'Élu, LI, 5. Beer se demande si ces deux noms et ces deux anges ne permettent pas de voir deux textes différents dans les *Paraboles*. Même incertitude sur l'authenticité des morceaux de physique qui y sont insérés. Ils n'ont été composés par aucun des auteurs de I-V, VI-XI, XVII-XIX, XX-XXXVI.

6^o LXX et LXXI appartiennent à une tradition indépendante, car Hénoch est identifié au Fils de l'homme dans LXXI, 14. Cette tradition est cependant en relation avec les *Paraboles*, puisque le Messie y est aussi nommé Fils de l'homme, LXX, 1, mais pas avec XII-XVI, car LXXI ne serait qu'une répétition inutile de XIV.

7^o LXXII-LXXXII. Le chapitre LXXXI nous donne le lien assez artificiel par lequel « le narrateur » a rattaché ce traité sur les astres à un livre sur le royaume messianique : le bel ordre décrit dans LXXII-LXXXII s'altérera aux jours des pécheurs. Cette section ne nous est pas parvenue

dans son état primitif. LXXVI-LXXVII traitent des vents, des points cardinaux, etc., sujets qui n'ont pas été annoncés dans LXXII, 1. De plus, LXXIX, 4-6 et LXXXII, 1-6, forment l'un et l'autre une conclusion; LXXXII est incomplet, et il doit se placer avant LXXIX. Malgré l'analogie partielle du sujet, LXXII-LXXXII n'est pas, au moins dans son état primitif, du même auteur que XXI-XXXVI.

8° LXXXIII-CVIII. Cette partie est tout à fait en harmonie avec le sujet proposé dans I, 1. Beer y compte six morceaux plus ou moins distincts : 1° LXXXIII et LXXXIV; 2° LXXXV-XC; 3° l'*Apocalypse des semaines*, XCI; XCII, 1-14; XCI, 12-17; 4° les exhortations XCI, 1-11, 17, 18; XCIV-CV; 5° CVI et CVII; 6° CVIII. Il est question d'un Messie dans XC, 37, 38, pas du tout dans I-XXXVI et LXXII-LXXXII. Ce Messie, rejeton d'Abraham, n'est pas celui des *Paraboles*, être céleste et préexistant¹.

Les efforts de tous ces critiques, les travaux d'analyse pénétrante et de comparaison minutieuse auxquels ils se sont livrés successivement pendant près d'un siècle ne sont pas restés stériles. Sans doute, ils n'ont pas résolu toutes les difficultés, mais ils ont fait la lumière sur quelques points très importants; sur d'autres, ils ont apporté des solutions probables; sur tous ils ont posé et délimité le problème. C'est tout ce qu'on pouvait attendre dans l'état actuel de nos connaissances. Il me reste à exposer ces résultats et à faire le départ nécessaire entre les certitudes et les probabilités.

Tout d'abord il est hors de doute que le *Livre d'Hénoch*, malgré une certaine unité apparente, n'est pas l'œuvre d'un seul auteur. Aujourd'hui tous les critiques² font de

¹ Tout récemment Beer a exposé de nouveau ces vues sur la composition d'Hénoch dans Herzog, *Realencyclopädie*, 3^e édition, t. XVI, 1905, p. 239-240.

² Karpe, *Etude sur les origines et la nature du Zohar*, etc., 1901, paraît connaître assez vaguement la position actuelle de la critique sur la pluralité d'auteurs ou au moins de traditions et sur leur antiquité. Ainsi il écrit, p. 101 : « L'auteur ne précise rien; il pille véritablement les parties

ce fait la base de leurs systèmes, et ils reconnaissent au moins que non seulement les fragments noachiques et quelques autres interpolations, mais encore les *Paraboles*, xxxvii-lxxi, ne sont pas du même auteur que i-xxxvi et lxxii-cv.

En étudiant le texte pas à pas, nous n'aurons pas de peine à nous convaincre de ce premier fait et à constater entre les différentes parties du livre des divergences et des contradictions qu'il est impossible d'attribuer à une source unique. Nous ne nous en tiendrons pas là; nous verrons qu'il faut aller plus loin dans la distinction des documents, qu'il faut reconnaître avec Ewald, Holtzmann, Charles, Clemen et Beer, dans notre apocryphe, le précipité de la littérature qui circulait aux 11^e et 1^{er} siècles av. J.-C. sous les noms d'Hénoch et de Noé, ou plutôt le recueil et l'amalgame des traditions ou des débris de traditions qui s'étaient formées autour des deux patriarches, et qui étaient encore conservées à la même époque. Nous retrouverons cette variété de traditions jusque dans des parties composées par un seul écrivain. C'est là un autre fait capital.

1^o i-v. Ces chapitres, comme l'a remarqué Beer, forment une introduction complète au *Livre d'Hénoch*, surtout à lxxxiii-cviii. En particulier, i, 3-9, et v, 4-9, en résument fort bien tout le sujet : le jugement messianique dans lequel les anges déchus, les impies et les méchants seront punis et les justes récompensés, jugement que les anges ont appris à Hénoch et qu'il doit annoncer à son tour aux générations futures.

2^o vi-xvi est le récit du châtement des anges qui ont péché avec les filles des hommes et leur ont dévoilé les

bibliques qui se prêtent le mieux à ses conceptions,... l'auteur est un mystique avant la lettre. » Selon Karppe, le *Livre d'Hénoch* a été composé aux environs de l'ère chrétienne, mais remanié à différentes époques; « tel que nous le possédons, » il a son berceau dans le mysticisme chrétien de l'époque patristique, *ibidem*, p. 103.

secrets. Dieu confie aux bons anges le soin de châtier les mauvais; les bons à leur tour chargent Hénoch, qui vivait avec eux, xii, 2, d'annoncer aux mauvais le sort qui les attend. Hénoch va remplir cette mission, mais sa narration se termine brusquement à la fin de xvi, et il n'est rien dit de la façon dont les bons anges exécutent les ordres de Dieu. Le récit est donc incomplet. De plus, il est formé du mélange de deux traditions sur la chute des anges, dont l'une fait d'Azazel le chef des veilleurs déçus, tandis que l'autre attribue ce rôle à Semyaza. Celle-ci apparaît dans vi, 3-8; ix, 7, et dans le grec de viii, 1-3¹.

Beer, après Holtzmann, sépare vi-xi de xii-xvi, et voit dans le premier morceau un fragment de l'*Apocalypse de Noé*, parce que x, 1-3, introduit ce patriarche dans le récit². Charles s'est rangé depuis à cette opinion³. En fait, ces versets sont trop isolés dans le contexte pour qu'on puisse en tirer cette conclusion : ils supposent Noé déjà connu, et ils ne sont que le début d'une narration dont la suite manque; ils sont donc sans lien avec ce qui précède et ce qui suit, et ils apparaissent dans le récit comme une véritable interpolation empruntée à une *Apocalypse de Noé*. On ne peut pas en inférer que le reste de la section a la même origine. Cette interpolation a dû remplacer le discours que Dieu avait sans doute adressé à Uriel comme aux autres anges. L'absence du nom d'Hénoch dans vi-xi constitue un argument plus sérieux en faveur de l'opinion de Holtzmann, Beer, etc. Mais cet argument a *silentio* est-il suffisant, surtout en présence d'un texte certainement incomplet? Le *Livre des Jubilés*, composé un peu après vers 135 av. J.-C.⁴, attribue clairement, iv, 22, ce récit de la chute des veilleurs au cycle d'Hénoch. Un peu plus loin, il est vrai, v, 1 et suivant, il donne une tout autre

¹ Voir *infra*, p. 15 et 16, notes et variantes.

² Beer, *Das Buch Henoch*, 1900 (Kautzsch), p. 225.

³ Charles, *The Book of Jubilees*, 1902, p. LXXI.

⁴ Voir Charles, *ibidem*, p. LIX.

version de la chute des veilleurs, qui amène la corruption des hommes et leur châtement par le déluge, au temps de Noé, qui est sauvé. Le *Livre d'Hénoch* porte même en quelques passages noachiques, v. g. cvi, 13-15, des traces de cette tradition. Cela prouve qu'il y avait au moins deux traditions de la chute des veilleurs : l'une formée autour d'Hénoch, l'autre formée autour de Noé; à celle-ci appartient l'interpolation x, 1-3. On pourrait encore en ajouter une troisième, non plus à proprement parler sur la chute, mais sur la descente des veilleurs qui viennent sur la terre pour instruire les hommes et y faire le bien. Elle est brièvement con-signée dans les *Jubilés*, iv, 15.

3^o xvii-xix est sans lien avec la section précédente. A la fin de xvi, Hénoch racontait encore sa vision aux anges tombés, vers lesquels les quatre archanges l'avaient envoyé, lorsqu'il est emporté sans transition au séjour de la tempête, de la lumière, etc. xix, 1, où il voit le théâtre du châtement des mauvais anges, est même en contradiction avec x, 11-14, et xiv, 5¹.

Ces chapitres ne sont pas davantage du même auteur, ou ne représentent pas la même tradition que xx-xxxvi. Les deux sections sont le récit d'un voyage cosmique d'Hénoch; souvent l'une n'est que la répétition ou le développement de l'autre : xvii, 4 - xxiii; xviii, 1 - xxxiv-xxxvi; xviii, 6-9 - xxiv, 1-3 et xxv, 3; xviii, 11 - xxi, 7; xviii, 12-16 - xxi, 1-6. Mais dans la première nous ne voyons aux côtés d'Hénoch qu'un ange anonyme, xviii, 14, et Uriel, xix, 1. Dans la seconde, il est guidé par quatre anges qui répondent tour à tour à ses questions : Uriel, xxi, 5, 9; xxvii, 2; xxxiii, 3; Raphaël, xxii, 3, 6, 7, 9; xxxii, 6; Raguel, xxiii, 4; Michaël, xxiv, 6; xxv, 3. Le second récit se termine par des doxologies caractéristiques, xxii, 14; xxv, 7; xxvii, 5; xxxvi, 4, qu'on ne retrouve pas dans le premier ².

¹ Voir *infra*, p. 45, note sur xvii, 1.

² Cf. Beer, *op. cit.*, p. 226.

4° xx-xxxvi. On a mis en doute l'authenticité de xx¹, parce qu'il énumère sept archanges (dans le texte grec), et que dans xxi-xxxvi quatre seulement s'entretiennent avec Hénoch. Mais xx ne dit pas que les sept archanges accompagnaient Hénoch. D'autre part, si de xxi à xxv ils sont énumérés dans le même ordre que dans xx, il n'en est plus de même de xxvi à xxxiii, où Uriel et Raphaël apparaissent alternativement. On ne peut donc pas en conclure davantage que xx-xxxvi est incomplet, et qu'il devait être suivi d'autres chapitres dans lesquels paraissaient les trois derniers archanges de xx. Le verset xxxii, 6 est-il altéré, et faut-il lire « l'ange saint Gabriel » au lieu de « l'ange saint Raphaël »? D'après xx, 7, c'est Gabriel qui est préposé au Paradis, par conséquent ce serait à lui de répondre ici.

Il est assez probable que cette section procède du même fond que vi-xvi. Aucune des objections élevées contre cette hypothèse n'est insoluble. Les quatre archanges de ix et x, sauf dans x, 1-3, qui est interpolé, ne portent pas des noms différents de ceux de xx. Ils sont seulement énumérés dans un autre ordre; il en est ainsi, nous venons de le voir, dans xxvi-xxxiii. Loin d'être une difficulté, l'indication d'Uriel sur la prison des anges, xxi, 10, suppose au contraire que leur faute et leur condamnation sont déjà connues, sinon elle serait inexplicable. Elle s'accorde très bien avec x, 13. Enfin, quand Beer argue qu'Hénoch est en état de veille dans ces chapitres, tandis que c'est dans un songe qu'il voit la demeure de Dieu dans xiv, 2, il oublie qu'Hénoch est revenu à l'état de veille à la fin de xiv, pour remplir sa mission auprès des veilleurs. Cependant il faut admettre l'existence, entre xvi et xx, d'une lacune assez considérable dans laquelle se trouvaient le discours de Dieu à Uriel, la fin du récit d'Hénoch sur sa mission auprès des anges déchus et la narration des débuts de son voyage.

¹ Voir *supra*, p. lxxvi, l'opinion de Beer.

5^o XXXVII-LXXI, le *Livre des paraboles*. Les critiques s'accordent à voir dans cette section une œuvre distincte. Dieu y porte, en effet, des noms qu'on ne trouve pas dans le reste du livre : il y est appelé le Seigneur des esprits, la Tête des jours, le Seigneur des puissants, le Seigneur des riches, le Seigneur de sagesse¹. L'angélogie des *Paraboles* n'est pas identique à celle des autres sections : Uriel de IX, XX, etc., y est remplacé par Phanuel, XL. Cet ange Phanuel; les anges de sa justice (de Dieu) XXXIX, 5; l'ange de paix, XL, 8; les Séraphins et les Ophanim, LXI, 10, et LXIX, 7; les anges de puissance et des principautés, LXI, 10, n'apparaissent pas ailleurs dans le *Livre d'Hénoch*. Il en est de même de la démonologie : Satan et les satans, qui portent aussi le nom d'anges du châtiement dans LIII, 3, et LVI, 1, ne sont nommés que dans cette section, où ils jouent un rôle important et multiple². Enfin et surtout la doctrine messianique des *Paraboles* est absolument inconnue aux autres parties du *Livre d'Hénoch*. Une seule, xc, 37-38, fait entrer en scène le Messie, mais un Messie tout différent, dont le rôle est singulièrement effacé à côté du premier³.

Dans son ensemble, le *Livre des Paraboles* paraît d'une rédaction homogène. La présence des deux dénominations, « l'Élu » et « le Fils de l'homme », ne permet pas de conclure à l'existence de deux textes : nous trouvons les deux noms non seulement dans la même parabole, XLV et XLVI, mais encore dans le même chapitre, LXII, 1 et 5, dont on ne peut pas contester l'unité⁴. Mais il est vraisemblable que l'auteur a utilisé et combiné plus ou moins habilement plusieurs traditions relatives au Messie, dans lesquelles il portait différents noms, peut-être aussi plusieurs

¹ Voir *supra*, p. xx.

² Voir *supra*, p. xxx.

³ Voir *supra*, p. xxxviii.

⁴ Sur la difficulté que Beer tire de « l'ange qui marchait avec moi », et de « l'ange de paix qui marchait avec moi », voir *infra*, p. 106, note sur LII, 4.

traditions sur le séjour des âmes des justes avant le jugement ¹ et sur la conversion des pécheurs ².

Son œuvre contient de nombreuses interpolations : ce sont d'abord les fragments noachiques xxxix, 1-2^a; liv, 7-lv, 2; lx, 1-6, et lxx-lxxix, 25; des interpolations diverses, lx, 7-10, 24, 25 sur Béhémot et Léviathan, et probablement les fragments sur les phénomènes physiques et les astres, xli, 3-8; xlvi, à l'exception peut-être de 3 et 4; xlv; lxx; lx, 11-23; lxxix, 23³, qui brisent la suite du récit et roulent sur des sujets étrangers au *Livre des paraboles*. L'authenticité de lxx, 4, est douteuse ⁴.

Lxx et lxxi représentent des traditions différentes de celles des *Paraboles*, surtout sur le Messie, car si la traduction éthiopienne est exacte, dans lxxi, 14, la « Tête des jours » attribuée à Hénoch le titre et le rôle du Fils de l'homme ⁵. Cette divergence est même trop grave pour ne pas révéler un auteur différent.

6^o lxxii-lxxxii. Le *Livre du changement des luminaires du ciel* forme par son objet un traité tout spécial, d'un caractère différent de celui des autres parties. Le côté moral, qui prédomine dans le reste du livre, n'apparaît ici que dans lxxx et lxxxii. D'après lxxx, le bel ordre décrit sera renversé aux jours des pécheurs, qui regarderont les étoiles comme des dieux. L'unité du livre est très apparente, malgré les données assez hétérogènes dont il a été formé ⁶. Il contient cependant quelques interpolations et il est incomplet. En outre, le dernier éditeur a introduit un certain désordre dans l'arrangement primitif des parties.

La description des douze vents de lxxvi paraît authen-

¹ Voir *supra*, p. xxxv.

² Voir *infra*, p. 102, note sur l.

³ Voir *infra*, dans la traduction, notes sur tous ces passages.

⁴ Voir *infra* les notes sur ces passages.

⁵ Beer prétend que cette identification d'Hénoch a lieu aussi dans lxx; deux manuscrits seulement contiennent la leçon sur laquelle il s'appuie. Voir *infra*, p. 158, variante 1.

⁶ Voir *infra*, p. 168 et 172, notes.

tique, bien qu'elle ne soit pas annoncée dans LXXII, 1 : dans le système de l'auteur, elle est assez apparentée à la description de la marche des astres, puisqu'il fait pousser le char du soleil par le vent, LXXII, 5. Si l'élément moral n'est mis en relief que dans LXXX, il n'est pas nié dans le reste du livre, dont le sujet ne comportait guère d'ailleurs des exhortations haggadiques. On ne peut donc pas mettre en doute de ce chef l'authenticité de ce chapitre.

Il en est tout autrement de LXXVII. Que viennent faire au milieu de théories astronomiques les régions des quatre points cardinaux, et surtout les montagnes, les fleuves et les îles qui y sont décrites? L'interpolation de LXXXI est plus évidente encore : le sujet en est tout à fait étranger à celui de la section. Dieu fait lire à Hénoch le livre où sont inscrites les œuvres de tous les hommes jusqu'à l'éternité, et il lui fait confier par « ces sept saints », dont il n'a pas été question dans le reste du livre, la mission de moraliser ses descendants. Le dernier éditeur n'a même pas cherché à rattacher, de près ou de loin, cette mission aux théories astronomiques.

De plus, il semble que ce livre renferme trois conclusions : LXXV, 3-7, qui résume tout ce qui précède, les lois des astres en général; LXXIX, qui résume surtout les lois de la lune, et LXXXII, 1-8, où le résumé est entremêlé de réflexions morales; LXXXII, 8, n'est même que la répétition partielle de LXXV, 3. Il est impossible de réunir ces trois conclusions en une seule.

Enfin LXXXII, 9-20, est incomplet à la fin¹, peut-être même au commencement, car il ne contient pas l'exposé de la loi suivant laquelle les étoiles se couchent, exposé dont LXXXII, 9, devait former la conclusion. De plus, il est déplacé : il devait se lire après la description des phases de la lune de LXXVIII, et avant LXXIX, 1, qui annonce que la description des étoiles des cieux est terminée.

¹ Voir *infra*, p. 192, note.

La question d'identité d'auteur ne peut se poser que pour xvii-xix et xx-xxxvi. Les autres parties du *Livre d'Hénoch*, même xlIII, xlIV, lIX et lX, ou traitent des sujets si différents, ou effleurent si légèrement celui des luminaires, qu'elles n'offrent pas de point d'appui à une comparaison quelconque.

Les auteurs mêmes de xvii-xix et xx-xxxvi n'ont guère abordé que deux des théories du *Livre du changement des luminaires du ciel*, celle des vents et celle des portes des astres. xviii, 1-5, ne compte que quatre vents, dont il fait les colonnes de la terre et du ciel; il n'est donc pas de la même main que lxxvi, qui énumère douze vents et autant de portes, et qui voit dans ces vents les instruments de la prospérité ou de la ruine de la terre. Dans xxxiii-xxxvi, nous retrouvons les douze vents et leurs portes, mais leur ordre n'est pas le même que dans lxxvi, et seuls les vents du nord y sont décrits avec quelque développement.

Les portes des étoiles sont également mentionnées d'une façon très sommaire dans xxxiii, 3, et xxxvi, 2, 3; encore dans ce dernier passage apparaissent-elles comme de petites portes distinctes des grandes par lesquelles sortent le soleil, la lune et les vents. Au contraire, d'après lxxv, 6, il n'y a dans le ciel que douze portes par lesquelles sortent le soleil, la lune, les étoiles et toute œuvre du ciel.

Enfin dans la troisième partie, il n'est pas question du feu qui dans xxiii alimente les luminaires. Il est donc au moins fort probable que les deux sections ont chacune un auteur distinct.

7° lxxxiii-xc, le *Livre des songes*. Cette section ne renferme qu'un très petit nombre de passages interpolés : lxxxix, 31, en partie, xc, 15 et 16-18 (?), et quelques transpositions de versets¹.

¹ Voir *infra*, p. 214, note sur lxxxix, 49, et p. 228, notes sur xc, 15 et 19

Malgré les analogies de doctrine, plus réelles à mon sens que les analogies d'expression qu'a cru découvrir Charles¹, qu'elle présente avec I-XXXVI sur l'époque du jugement, la Géhenne, l'abîme de feu réservé aux anges déchus, la conversion des Gentils, ces deux sections ne dérivent pas de la même source. Charles l'a fort bien démontré, voici ses meilleurs arguments² : 1° dans XIX, 1, et XXII, 4, le « grand jugement » est le jugement final; dans LXXXIV, 4, c'est le déluge; 2° le récit de VI sur la chute des anges est différent de celui de LXXXVI, 1-3, sur le même sujet; 3° Dieu jugera les hommes sur le Sinaï d'après I, 4; en Palestine, d'après XC, 20-26; 4° le Messie, qui vient clore les temps messianiques dans XC, 37, 38, n'est même pas nommé dans I-XXXVI.

8° XCI-CV. Le *Livre de l'exhortation et de la malédiction* forme un tout dont il est assez aisé de séparer les éléments étrangers qui s'y sont glissés. Ce sont : l'*Apocalypse des semaines* : XCIII et XCI, 12-17, et deux versets isolés : XCI, 11, et CV, 2^a³. Plusieurs passages paraissent déplacés, tel XCIII, 11-14, dont l'état actuel du texte ne permet pas de retrouver la place primitive⁴. Il est possible aussi que XCII doive se lire en tête de la section, avant XCI, car il débute par ces mots : « Écrit composé par Hénoch. »

Le style et les procédés littéraires présentent des analogies frappantes avec I-XVI. Des deux côtés nous retrouvons les expressions : « vous n'aurez pas de paix, » « il n'y aura pas de paix pour vous, » ou « pour eux », XIII, 1; XVI, 4; XCV, 6; XCVIII, 11; XCIX, 13; CI, 3; CII, 3; CIII, 8; les mêmes titres donnés à Dieu : « le Saint et le Grand, » la « Grande gloire », XIV, 1, 20; XCII, 2; XCVII, 6; CII, 3; CIV, 9; la même exaltation de la Loi et de ses préceptes, V, 4; VII,

¹ *The Book of Enoch*, 1893, p. 220.

² *Ibidem*, 221.

³ Voir *supra*, p. XXXVIII.

⁴ Voir *infra*, p. 215, note.

5; xcviII, 11; xcix, 2¹; la même opposition du désordre des pécheurs à l'ordre de la nature, II-v et CI.

Par contre, leurs doctrines renferment au moins une contradiction flagrante sur le bonheur des élus : dans v, 9; x, 17; xxv, 6, ce bonheur paraît fini dans sa durée; d'après xcII, 4; cIII, 4; cIV, 6, il est éternel; dans v, 7, 9, et x, 16-22, il est d'une nature toute matérielle et terrestre; dans xcII, 3, 4; cIII, 3, 4; cIV, 2, 4, 6, et cv, il est tout spirituel, il est le bonheur même dont jouissent les anges au ciel.

Ces parties ne procèdent donc pas des mêmes traditions, mais l'auteur de xci-cv a connu I-xvi, surtout I-v, dont il semble s'être particulièrement inspiré dans CI et cII, 1-3.

9^o L'*Apocalypse des semaines*, xcIII et xci, 12-17, est un tableau de l'histoire du monde. Le sujet est donc différent de celui du *Livre de l'exhortation et de la malédiction*, l'auteur aussi: tandis que l'*Apocalypse des semaines*, xci, 14, condamne les impies seuls à la perdition, et qu'elle prédit la conversion des Gentils, xci, 9, réproouve tous les païens sans distinction.

Cette apocalypse n'émane pas davantage de la même source que LXXXIII-xc. Sans doute, des deux côtés le sujet est identique, l'histoire du monde renfermée dans un cadre fourni par le nombre mystique de 70 (7×10)². Mais l'*Apocalypse des semaines* ne connaît ni le symbolisme caractéristique, ni le Messie de LXXXIII-xc; elle place après l'établissement des temps messianiques le jugement qui a lieu, dans xc, 21, au début de ces mêmes temps; l'érection du Temple de la nouvelle Jérusalem y précède le jugement final xci, 13, elle suit ce jugement dans xc, 29.

L'*Apocalypse des semaines* renferme aussi des contradictions avec I-xvi sur le jour du jugement dernier dans les temps messianiques et la durée du bonheur des élus,

¹ Cf. Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 261.

² Voir *infra*, p. 242, note.

finie dans 1-xvi, éternelle dans notre apocalypse, xci, 13-17.

10° cvi-cvii appartiennent à une *Apocalypse de Noé*, dont ils formaient peut-être le début ¹.

11° cviii est une addition postérieure à la rédaction définitive de la cinquième partie, qui était déjà close par civ et cv. D'après Dillmann et Charles, elle reflète les doctrines des Esséniens ².

En résumé, le *Livre d'Hénoch* est une mosaïque³ dont le fond est formé par neuf ou dix œuvres ou traditions distinctes provenant du cycle d'Hénoch; plusieurs, comme 1-xvi et les *Paraboles*, ont même combiné des traditions divergentes ou contradictoires; plusieurs aussi sont en partie fragmentaires et mutilées. Ces œuvres sont : 1° 1-v; 2° vi-xvi et xx-xxxvi; 3° xvii-xix; 4° xxxvii-lxix; 5° lxx-xxi; 6° lxxii-lxxxii; 7° lxxxiii-xc; 8° xci-cv; 9° xciii et xci, 12-17; 10° cviii.

Un certain nombre d'éléments étrangers ont été introduits dans la plupart de ces œuvres ou de ces traditions sans être fondus avec elles. Ce sont : 1° des fragments divers : xli, 3-8; xliii (sauf peut-être 3 et 4); xlviv; lix; lx, 7-10, 11-23, 24, 25; lxix, 23; lxxvii; lxxxii; lxxxix, 31^b; xc, 15; xci, 11, et cv, 2^a; peut-être aussi lii, 4, et lxxviii, 1 : à l'exception de cv, 2^a, ces fragments appartiennent encore probablement au cycle d'Hénoch; 2° des fragments et traditions du cycle de Noé : x, 1-3; xxxix, 1-2^a; liv, 7-lv, 2; lx, 1-6; lxxv-lxix, 25; cvi et cvii.

¹ Voir *infra*, p. 278, note sur cv, 2.

² Cf. Dillmann, *Das Buch Henoch*, 1853, p. liv; Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 305, note.

³ Cf. Beer, *Das Buch Henoch* (Kautzsch), p. 229-230.

§ 3. DATES ET AUTEURS.

J. Chr. K. Hofmann¹, Weisse², Volkmar³ et Philippi⁴ ont soutenu que le *Livre d'Hénoch* en entier était d'origine chrétienne, ou tout au moins avait été composé après la venue du Sauveur (Volkmar⁵). Weisse retrouve pour le fond dans l'apocryphe la théorie de l'ordre de la grâce ou du salut, « Heilsordnung, » l'eschatologie et la conception du monde du christianisme; il aurait fait plus sagement d'intervertir l'ordre des facteurs et de retrouver dans le christianisme quelques-unes des doctrines du *Livre d'Hénoch*, je ne parle pas de la théorie « de l'ordre de la grâce ». Les autres ne peuvent se résoudre à laisser citer un apocryphe par saint Jude; à les en croire, ce n'est pas la citation qui vient du *Livre d'Hénoch*, c'est le *Livre d'Hénoch* qui vient de la citation : pour donner un fondement à la prédiction que l'apôtre met dans la bouche du patriarche et qu'on ne lit pas dans l'Ancien Testament, on imagina de composer un *Livre d'Hénoch* où on inséra cette prophétie, ce qui donnait au livre une plus grande apparence d'authenticité⁶.

Quelques auteurs, tout en reconnaissant que le *Livre d'Hénoch* remonte en grande partie au judaïsme préchrétien, soutiennent encore l'origine chrétienne des *Paraboles*. Ce sont : Hilgenfeld⁷, Vernes⁸, Kuenen⁹, Tideman¹⁰,

¹ *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, t. vi, p. 87-91.

² *Die Evangelienfrage*, 1856, p. 218.

³ *Zeitschrift für wissenschaftl. Theol.*, t. v, p. 46-73, etc. Voir *supra*, p. LXXVIII.

⁴ *Das Buch Henoch*, 1868, p. 138-142.

⁵ Selon Volkmar, une grande partie est l'œuvre d'un Juif, disciple de R. Akiba, vers 132 de notre ère. Voir *supra*, p. LXXVIII.

⁶ Philippi, *Das Buch Henoch*, 1868, p. 138, 139.

⁷ *Die Jüdische Apokalyptik*, 1857, p. 91-184.

⁸ *Histoire des idées messianiques*, 1874, p. 70, 77, 265-270.

⁹ *Religion of Israel*, 1874-1875, t. III, p. 265-266.

¹⁰ *Theol. Tijdschrift*, 1875, p. 261-296.

Stanton ¹, de Faye ², etc. Hilgenfeld les attribue à un chrétien gnostique qui vivait entre Saturninus et Marcion ³.

D'autres enfin, Bruno Bauer ⁴, Böttcher ⁵, Hausrath, Drummond, Pfeleiderer ⁶, Bousset, etc., tiennent les *Paraboles* pour interpolées. Ainsi Hausrath ⁷ croit qu'elles ont été teintées de christianisme par les traducteurs; Drummond ⁸ y découvre un fond d'origine juive dans lequel un chrétien a probablement introduit tous les passages messianiques, qu'il compare aux fragments noachiques; de Faye ⁹ les prétend interpolées ou corrigées par un lecteur chrétien. Bousset élimine les passages de la deuxième et de la troisième parabole relatifs au Fils de l'homme, comme des interpolations chrétiennes, sous prétexte que cette conception n'est pas juive et que le texte ainsi purifié est meilleur ¹⁰. Heinrich Julius Holtzmann ¹¹ déclare pendant la question de la date des *Paraboles*, au moins des passages relatifs au Fils de l'homme; il reconnaît d'ailleurs que la plupart des critiques les placent avant le christianisme.

Le sentiment de J. Chr. K. Hofmann, Weisse, etc., est aujourd'hui complètement abandonné. Comment un chrétien aurait-il pu composer ou seulement éditer une œuvre de cette étendue, si abondante en développements sur le Messie et le royaume messianique, sans faire allusion à Jésus-Christ, à son histoire, à ses prédications et à ses disciples ¹²? Comment aurait-il pu tracer une peinture si

¹ *The Jewish and Christian Messiah*, 1886.

² *Les Apocalypses juives*, 1892, p. 206 sq.

³ Cet auteur aurait composé aussi cvi-cviii, selon Hilgenfeld, *Die Jüdische Apokalyptik*, p. 180-181.

⁴ *Kritik d. Geschichte*, I, 1841, p. 402.

⁵ *De inferis*, 1846, § 501.

⁶ *Das Urchristenthum*, 1887, p. 310-318.

⁷ *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, t. I, 3^e édition, 1879, p. 191-193.

⁸ *The Jewish Messiah*, 1877, p. 17-73.

⁹ *Les Apocalypses juives*, 1892, p. 205-216.

¹⁰ *Jesu Predigt*, 1892, p. 105; cf. Schmidt, dans *Encyclopaedia biblica*, 1903, t. IV, 4710-4711, qui renvoie à Drummond, dont il adopte les théories.

¹¹ *Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie*, 1897, t. I, p. 75.

¹² Cf. Dillmann, *Das Buch Henoch*, 1853, p. XLIX, etc.

vive et si éloquente des persécutions subies par les justes, sans laisser entrevoir une seule fois, au moins sous forme de prophétie, les persécutions et surtout la mort ignominieuse subies par leur chef, le juste par excellence, sans faire entendre des menaces contre les puissants ennemis du Christ, sans stigmatiser leur haine perfide? On ne comprendrait pas non plus qu'un chrétien eût laissé subsister des passages comme XLVIII, 9; xc, 19; xci, 12; xcVIII, 12, et en particulier, xciv, 10, où Dieu se réjouit de la ruine du pécheur, encore moins qu'il n'eût pas retouché LXXI, 14-17, où Dieu donne à Hénoch le titre de Fils de l'homme¹!

La thèse de l'origine chrétienne des *Paraboles* n'est pas beaucoup plus fondée, pour les mêmes raisons. Pour prouver l'identité du Messie des *Paraboles* et du Christ, il faudrait établir le double avènement de ce Messie, d'abord comme Messie humilié, puis comme Messie glorieux. On n'en donne aucune preuve décisive : les *Paraboles* ne connaissent que le Messie qui viendra juger à la fin des temps, au nom de Dieu et avec lui, environné de la splendeur et de la puissance divines. Elles ne savent rien de ce Christ crucifié, qui sera en toute vérité le scandale des Juifs. Hilgenfeld² cite bien à l'appui de son opinion xlii, où nous voyons la sagesse descendre sur la terre pour y chercher une demeure, puis remonter au ciel. Mais il ne s'agit dans ce passage ni de la sagesse divine, ni du Messie; il s'agit de la sagesse en général, que l'auteur oppose à l'injustice dans une allégorie très transparente, comme on en trouve dans tous les recueils d'apologues.

Vernes³ retrouve dans les *Paraboles* les préoccupations qui agitaient la deuxième ou la troisième génération de l'Église chrétienne. Des préoccupations analogues agitaient aussi les dernières générations juives qui ont précédé le

¹ Cf. Beer, *Das Buch Henoch*, 1900, p. 231 et 232.

² *Zeitschrift für wissenschaft. Theologie*, t. xxxv (1892), p. 450.

³ *Histoire des idées messianiques*, 1874, p. 265-270.

Christ. Il parle également des allusions directes que fait continuellement l'auteur des *Paraboles* à la personne de Jésus de Nazareth, mais il n'en cite pas une seule, du moins qui se rapporte à la vie terrestre de Jésus¹.

Ces critiques² allèguent encore que le Messie des *Paraboles* est inconnu aux autres apocalypses juives, et que le concept du Fils de l'homme n'appartient pas à l'apocalypse juive préchrétienne, et ils s'appuient sur Matth., xvi, 13, « qui dit-on qu'est le Fils de l'homme, » où ce titre serait donné comme inconnu jusque-là.

De ce que la doctrine messianique des autres apocalypses n'a pas atteint l'élévation de celle du *Livre d'Hénoch*, il ne suit pas que celle-ci soit d'origine chrétienne. Ce serait une prétention singulièrement peu critique que de vouloir ramener toutes ces productions au même niveau ou à une source unique, alors qu'elles sont l'écho de tant de traditions diverses. En réalité, le Messie d'Hénoch, pour être un Messie grandiose, n'en est pas moins un Messie juif. Il est dégagé de tout élément spécifiquement chrétien³, nous l'avons vu, et il est directement issu de l'Ancien Testament, bien que son concept soit ici beaucoup plus développé. Nous en trouvons les germes jusque dans Isaïe, ix, 5, et surtout dans Michée, v, 1, et Daniel, vii, 13-14⁴. Michée enseigne sa préexistence et sa puissance :

Et toi Bethléem Ephrata,
Petite pour être entre les milliers de Juda,

¹ Schmidt, *Encyclopaedia biblica*, t. iv, 4711, n'est pas plus précis que ses devanciers. Il glisse sur l'objection tirée de l'absence dans les *Paraboles* d'éléments spécifiquement chrétiens, se contentant de dire que cette objection *was met in part by a reference to the Enochian masque, in part by emphasis upon the important christian ideas found in the book*. Quelles sont ces idées chrétiennes? Il n'en dit rien. C'est là pourtant ce qu'il nous importerait de savoir.

² V. g. Hilgenfeld, *op. cit.*, p. 445-464.

³ Cf. Stapfer, *Les idées religieuses en Palestine*, 1878, p. 5-9.

⁴ Cf. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, t. II, 3^e édit., 1898, p. 529; Gunkel, *Zum religionsgeschichtlichen Verständnis des Neuen Testaments*, 1903, p. 24-25.

C'est de toi que sortira pour moi
Celui qui doit être dominateur en Israël,
Et dont l'origine est dès les temps anciens,
Dès les jours de l'éternité.

C'est dans Daniel que l'auteur des *Paraboles* a pris sa première idée du Fils de l'homme, dominateur universel. Les Évangiles eux-mêmes ne donnent pas ce titre comme un titre nouveau, pas même dans Matth., xvi, 13. Jésus demande quel est le personnage que les Juifs croient découvrir en lui, s'ils le reconnaissent pour le Fils de l'homme ou pour le Messie, mais non pas s'ils savent ce que c'est que le Fils de l'homme ou le Messie. Les mots « Fils de l'homme » ne se lisent pas d'ailleurs dans les passages parallèles des autres synoptiques : Marc, viii, 27, et Luc, ix, 18¹.

Les tentatives de critique littéraire de Drummond, de Faye et Bousset sont plus que discutables. Privé des passages relatifs au Fils de l'homme, le texte des *Paraboles*, loin d'être meilleur, serait au contraire réellement mutilé et terne. En admettant même qu'il fût plus suivi, il ne faudrait pas en conclure qu'il serait plus voisin du texte primitif. Pour l'admettre, il faudrait supposer aux Sémites une rigueur de logique en matière de composition dont ils ne se sont jamais piqués. Sans doute, c'est tantôt Dieu et tantôt le Messie qui apparaît comme juge du monde, et nous pourrions admettre que nous avons ici deux traditions juxtaposées ou combinées par le même auteur, comme nous en avons rencontré si souvent dans le *Livre d'Hénoch*. Mais cela n'est pas nécessaire : ces deux conceptions, loin d'être disparates, s'accordent très bien; XLVI nous montre le Fils de l'homme marchant à côté de la « Tête des jours », qui l'a choisi pour juger et renverser les puis-

¹ Cf. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, t. III, 3^e édition, 1898, p. 202; Beer, *Das Buch Henoch*, 1900, p. 232; Baldensperger, *Selbstbewusstsein Jesu*, 1892; Dalman, *Die Worte Jesu*, 1898, p. 197-200; Lietzmann, *Der Menschensohn*, 1896, p. 42-48.

sants¹, partout ailleurs également le Messie ne juge que par l'autorité de Dieu et en son nom.

La plupart des critiques appuient leurs théories sur une base beaucoup plus solide, que Dillmann a très bien mise en relief². Chacune des œuvres qui composent le *Livre d'Hénoch* a été écrite en partant du point où se trouvait son auteur relativement au passé. Sur ce qui s'est passé avant lui, surtout sur les événements contemporains, il écrit de l'histoire à peine déguisée sous la forme d'une apocalypse. Sur l'avenir dont il ne sait rien, il émet au contraire des vues vraiment apocalyptiques, de vagues prédictions, des espérances imprécises.

Partant de ce principe, ils échelonnent généralement la composition des différentes parties du livre sur un espace de cent ans environ, depuis le début du second tiers du II^e siècle, jusqu'à 64 av. J.-C., avec beaucoup de divergences sur les points de détail, la date précise et l'ordre d'ancienneté des sections. Voici les conclusions qui semblent les plus sûres ou au moins les plus probables dans l'état actuel de la science.

L'*Apocalypse des semaines*, xciii + xci, 12-17, paraît un des morceaux les plus anciens. Dans sa description de la septième semaine, la dernière du passé, celle où il vit lui-

¹ Cf. Schürer, *op. cit.*, t. III, p. 202, note 33. Bousset paraît avoir abandonné depuis son hypothèse. Dans son ouvrage *Die Jüdische Apokalyptik*, Berlin, 1903, p. 33, il écrit que dans les *Paraboles* le Messie, Fils de l'homme, est au centre de la prophétie, sans faire allusion aux prétendues interpolations; *ibidem*, p. 36, il admet que la conception du Messie, Fils de l'homme, est antérieure au christianisme.

² Le progrès des doctrines nous fournirait une base beaucoup plus fragile; sur une période aussi peu considérable, il ne suit pas une ligne droite inflexible, il subit de temps à autre des régressions marquées. On peut comparer à ce point de vue les *Paraboles* et la cinquième section. Les *Paraboles* ne remontent pas à une époque plus ancienne; cependant leur royaume est, à certains égards, moins spirituel que celui de la cinquième section. Cette section elle-même, dont la doctrine est si élevée sur quelques points, n'admet pas la conversion des Gentils, qui est prophétisée dans l'*Apocalypse des semaines*, de beaucoup plus ancienne pourtant. Voir *supra*, p. LI et LII.

même, l'auteur ne fait aucune allusion aux Machabées, pas même aux persécutions d'Antiochus Épiphane. Il habite au milieu d'une génération perverse, sans doute une génération qui pactise avec les coutumes helléniques, à une époque qui voit apparaître une littérature apocalyptique et haggadique, donc un peu avant 170.

Autant qu'on peut en juger par les très rares allusions historiques qu'ils renferment, les chapitres I-XXXVI auraient été composés peu après cette date. D'après xxv, 1, Israël ne jouit pas de son indépendance politique, car il y est comparé à un arbre abattu. D'autre part, I, 9, et surtout xxv, 6, semblent faire allusion aux persécutions d'Antiochus Épiphane. Ces chapitres remonteraient donc au début de ces persécutions, à 166 environ; ils seraient encore antérieurs aux Machabées. Pour I-V cependant, nous manquons d'éléments qui permettent de se prononcer avec certitude.

C'est dans xc, 6-17, qu'il faut chercher la date de LXXXIII-XC; ce passage contient le récit allégorique des derniers événements connus de l'auteur. Toute la question est de savoir quel est le personnage qui y est symbolisé par une grande corne et qui domine toute cette époque. Dillmann, Schürer et Beer croient que c'est Jean Hyrcan; ils placent par conséquent la composition de cette section vers 135 av. J.-C., avant la rupture de Jean Hyrcan et des Phariséens. Pour les motifs exposés dans les notes qui accompagnent la traduction de ce passage ¹, je crois avec Lücke, Schodde et Charles que c'est Judas Machabée, bien que cette hypothèse ne soit pas sans difficultés. Le *Livre des Jubilés*, écrit vers 135 av. J.-C.², compte cette section ou le *Livre des songes* parmi les œuvres d'Hénoch, IV-19 : « Et ce qui a été et ce qui sera, il vit dans une vision de son sommeil, comme il arrivera aux enfants des hommes à travers leurs générations jusqu'au jour du jugement, il

¹ Voir *infra*, p. 225-229.

² D'après Charles, *The Book of Jubilees*, 1902, p. LIX.

vit et il comprit toute chose, et il écrivit son témoignage. » LXXXIII-XC remonte donc probablement à l'époque comprise entre 166 et 161, alors que les Assidéens étaient encore unis aux Machabées, pendant les triomphes de Judas Machabée et avant sa mort.

Les chapitres c, 7, et ciii, 12-15, font allusion à une persécution terrible subie par les justes, non seulement de la part de leurs ennemis habituels, mais aussi de celle des princes qui auraient dû les protéger. A eux seuls pourtant ils ne suffiraient pas à fixer la date de xci-cv, car ils peuvent s'entendre des persécutions des Séleucides avant les Machabées comme de celles de Jannée¹. Mais toute cette section n'est que la peinture d'une longue et âpre lutte² entre les justes d'une part, et de l'autre les impies, ou les pécheurs organisés en un parti riche et puissant³, soutenu par les princes. Les deux adversaires sont les Pharisiens, justes attachés à la loi⁴, et les Sadducéens, qui nient la résurrection et la récompense finale des justes⁵, altèrent l'Écriture et composent des livres pernicieux⁶. L'apparition des deux partis eut lieu sous les Machabées; de ces princes, Jean Hyrcan le premier, puis Jannée, se prononcèrent pour les Sadducéens. Jannée, 104-78 av. J.-C., persécuta même violemment les Pharisiens. Après Jannée, Alexandra, 78-69, se réconcilia avec les Pharisiens. De 69-64, nouvelle période d'oppression et de désordres sous ses fils. Il faut donc choisir pour la date de xci-cv ou le règne de Jannée, 104-78, ou la période de 69-64. Plus tard, les Hérodes ne soutinrent pas les Sadducéens, qui les tenaient pour des intrus. Or l'auteur est sous l'impression d'une persécution de longue durée, dans laquelle

¹ Voir *infra*, p. 265 et 274, notes sur ces passages.

² xci, 5.

³ xciv, 6-10; xcv, 3, 7; xcvi, 8; xcvi, 8-10; xcvi, 15; xcix, 2, etc.

⁴ xcvi, 11; xcix, 2, 14.

⁵ c, 4, 5; cii, 6, 7; ciii.

⁶ xcvi, 15; xcix, 2; civ, 10.

les justes n'ont joui d'aucune accalmie. Il n'a donc pas connu le règne d'Alexandra, et il écrit probablement un peu plus tôt, vers la fin du règne de Jannée, entre 95, l'année où ce prince fit périr les Phariséens, et 78¹.

Le *Livre des paraboles*, xxxvii-lxix, reflète une situation analogue. Les justes sont en butte à l'hostilité des « rois et des puissants », ils sont opprimés et immolés². Les rois les persécutent violemment, eux et leurs assemblées³. Ces rois ne sont pas des princes étrangers, mais des rois nationaux, car ils ont adoré le vrai Dieu, puisque l'auteur les accuse maintenant de renier le nom du Seigneur des esprits⁴. Les « puissants »⁵, les « forts », les « élevés »⁶, représentent les autres ennemis des justes. Ils appartiennent, par conséquent, à un parti riche et bien organisé, un parti qui se recrute dans le sein d'Israël, car les « puissants » sont des renégats, tout comme les rois⁷. Les « rois » sont donc les Hasmonéens, et les « puissants » sont les Sadducéens, et c'est leur lutte contre les Phariséens que l'auteur des *Paraboles* a retracée, comme celui de la section xci-cv. Son œuvre remonte donc sans doute à la même époque, à la fin du règne de Jannée, 95-78. XLVI, 7, soulève une difficulté : ce passage accuse les rois de mettre leur confiance dans leurs idoles, et les Hasmonéens n'ont pas adoré les idoles. Mais l'auteur a pu exagérer leur perversité pour mieux flétrir les rois hellénisants ; il est difficile d'appliquer les autres traits de sa peinture à des rois païens.

¹ Cf. Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 263-264 ; *The Book of Jubilees*, 1902, p. lxix-lxxi, où il essaye de prouver par la comparaison des deux textes que cette section est postérieure au *Livre des Jubilés* ; Beer, *Das Buch Henoch*, 1900, p. 231

² XLVII, 1-4 ; LXII, 15.

³ XLVI, 4-8 ; LXII, 3, 4, etc.

⁴ XLVIII, 8-10.

⁵ *Passim*.

⁶ XXXVIII, 4.

⁷ XLV, 2 ; XLVIII, 10.

Le *Livre du changement des luminaires du ciel*, LXXII-LXXXII, est mentionné dans les *Jubilés*, iv-17 : Hénoch est le premier des hommes « qui écrivit les signes du ciel selon l'ordre de leurs mois dans un livre », etc. Il serait donc antérieur à 135 av. J.-C. Par lui-même, il ne fournit aucune indication historique qui permette de le dater.

Il en est de même de LXX-LXXI, des interpolations diverses, des chapitres sur les phénomènes physiques, et des fragments empruntés à une *Apocalypse de Noé*¹ ou aux traditions formées autour de la personne de ce patriarche. Charles² pense que le *Livre de Noé*, cité dans les *Jubilés*, x, 13, et xxi, 40, a été écrit avant 166 av. J.-C., que vi-xi du *Livre d'Hénoch* fait partie de ce livre, et que les autres fragments noachiques en sont aussi dérivés, mais non dans leur forme actuelle.

Quoi qu'il en soit, l'éditeur du *Livre d'Hénoch*, tel que nous le possédons aujourd'hui, en a groupé et combiné tous les éléments, traditions d'Hénoch et traditions de Noé, non seulement avant l'ère chrétienne, mais encore fort probablement avant l'intervention des Romains en Judée, c'est-à-dire avant 64 av. J.-C. Son œuvre ne renferme, en effet, aucune allusion à cet événement, qui apporta un trouble si considérable dans l'organisation et dans la vie de la nation juive.

Le chapitre cviii est sans doute aussi antérieur à 64 av. J.-C. pour la même raison. Cependant il doit être un peu postérieur à l'édition de notre livre : il lui est ajouté comme un « second livre » ; l'auteur semble vouloir rassurer les justes, qui commencent à trouver que le royaume messianique est lent à venir : « Attendez ces jours..., attendez que le péché passe³. »

Les diverses sections ou traditions du *Livre d'Hénoch*, sauf peut-être xvii-xix, ont été rédigées par des Juifs pales-

¹ Voir *supra*, p. lxxxviii, l'énumération de tous ces passages.

² *The Book of Jubilees*, 1902, p. lxxi-lxxii.

³ cviii, 2, 3.

tiens : ils ne distinguent que deux saisons, l'été et l'hiver¹; leur orientation part de l'est²; ils connaissent bien la topographie de la Palestine, le Temple, Jérusalem et ses environs, la Géhenne³, les sources thermales du pays⁴; ils placent leurs localisations en Palestine⁵. La division du jour astronomique de LXXII, 34, en dix-huit parties, ne prouve pas que l'auteur du *Livre du changement des luminaires du ciel* n'était pas un Palestinien. Sur ce point, il a pu adopter une théorie qui lui était venue du dehors⁶. Dillmann⁷ voit même dans ce système un essai personnel de l'auteur pour donner au jour astronomique une mesure fixe, mais imaginaire, ce qu'on pourrait appeler une mesure de compte.

Tous ces auteurs appartiennent au parti des Juifs orthodoxes et nationalistes, fidèles à l'observation de la Loi, profondément attachés à la foi de leurs pères et à l'exégèse traditionnelle, pleins d'amour pour Israël et de confiance dans ses glorieuses destinées. Tous aussi, ils poursuivent le même but, très nettement affirmé dans 1, 1 : consoler les justes, effrayer les méchants. C'est ce qui donne au groupement de toutes ces traditions une certaine apparence d'unité.

Plusieurs sont même des Pharisiens; c'est certain pour les auteurs du *Livre des paraboles* et de la cinquième section. Ils ne s'élèvent pas seulement contre les persécutions des Sadducéens et des Hasmonéens, ils professent les doctrines des Pharisiens sur la Providence, la résurrection, le jugement et la rétribution après la mort, l'observation de la Loi, etc. Il en est probablement de même de celui du livre astronomique, LXXII-LXXXII, autant qu'on peut le

¹ II, 3; LXXVIII, 14-16.

² LXXVI, 3.

³ VI, 6; XIII, 7; XXVI-XXVII; XCI, 24-36; XCI, 13.

⁴ LXVII, 4-13.

⁵ X, 4; XIII, 7, 9; LIII; LIV, etc.

⁶ Voir *infra*, p. 168, note.

⁷ *Das Buch Henoch*, 1853, p. 224-225.

démêler à travers ses obscurités ou ses contradictions. Il semble avoir écrit pour faire l'apologie du calendrier juif contre le calendrier grec, bien qu'il ne se soit pas préservé lui-même des infiltrations de source grecque : c'est la lune qui divise les temps avec une rectitude absolue ¹; les lois des étoiles sont fermées aux pécheurs ², et c'est un des signes de la justice que de ne pas errer dans le calcul des jours ³. Cette estime exagérée de l'année lunaire et des observances rituelles dénote suffisamment l'esprit et les attaches de celui qui la professait.

Le *Livre d'Hénoch* tout entier témoigne d'une profonde connaissance de l'Ancien Testament. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des textes qui termine ce volume, pour comprendre à quel point ses auteurs se sont inspirés de toutes ses parties, depuis les premiers chapitres de la Genèse jusqu'aux derniers prophètes et aux livres sapientiaux, et surtout d'Isaïe et de Daniel.

Tout leur enseignement, même dans ce qu'il a de plus nouveau, même quand il accuse un développement marqué des doctrines bibliques, s'appuie sur la Bible, est imprégné de son esprit et revêtu de ses expressions, détournées, s'il le faut, de leur sens littéral. C'est ainsi que les tableaux de la deuxième et de la cinquième partie, qui dépeignent sous des couleurs si vives et si saisissantes la venue du Messie, son royaume, la résurrection, le bonheur des justes et le châtement des impies, sont composés en partie de traits empruntés à Daniel. Le prophète a fourni l'idée première du titre de Fils de l'homme ⁴, et comme dans son livre les justes sont comparés aux étoiles du ciel, leur éclat à celui des luminaires ⁵. La description du ciel et du trône de Dieu est tirée d'Isaïe, d'Ézéchiël et de Daniel ⁶. Les soixante-dix pasteurs d'Israël de LXXXIX, 39, ont été inspirés par les soixante-dix années de Jérémie,

¹ LXXIV, 12. — ² LXXX, 7. — ³ LXXXII, 4. — ⁴ Daniel, VII, 13-14. — ⁵ XLIII, 3, 4; XLVI, 7. — ⁶ Isaïe, VI; Ezéchiël, I, IX et X; Daniel, VII, 9, 10. Voir *infra*, XIV, 18-22.

dont Daniel avait fait les soixante-dix semaines d'années¹, etc.

L'auteur du livre astronomique, LXXII-LXXXII, et celui ou ceux des fragments sur le monde physique, trouvaient dans la Bible, même dans le Livre de Job, de belles descriptions plutôt que des essais scientifiques. Pour construire leurs théories, ils puisèrent à d'autres sources, avant tout dans la cosmogonie babylonienne. La marque d'origine est bien accusée dans la conception du fondement des cieux, XVIII, 5; la distinction des eaux en eaux du sexe masculin et en eaux du sexe féminin, LIV, 8; la séparation de Béhémot et de Léviathan, LX, 7-10; les théories sur les portes du ciel et le char du soleil, LXXII, 2, 5, 6; les signes du zodiaque distincts des étoiles, XLVIII, 3, LXXII, 13². Dans le *Livre d'Hénoch*, LXXIV, 12, c'est la lune qui change les années, comme dans la légende babylonienne de la création, v, 13, elle annonce les jours; la description de ses phases, dans LXXIII, paraît modelée sur les lois fixées à la lune par Marduk, autant qu'on peut en juger dans l'état actuel du texte babylonien³. Des deux côtés, c'est la même préoccupation de ne pas laisser errer les astres et de les faire paraître en leur temps⁴. Le système des jours intercalaires de LXXV, 1, semble même porter des traces de l'animisme babylonien⁵, et l'attribution d'anges ou d'esprits distincts à tous les astres, à tous les éléments, à tous les phénomènes atmosphériques⁶, aux quatre parties de l'année, aux douze mois, à tous les jours de l'année⁷, n'est guère que la transposition monothéiste de la doctrine babylonienne, qui leur déposait et leur identifiait des divinités

¹ Voir *infra*, note sur ce passage, p. 217.

² Voir dans le corps de la traduction les notes qui concernent ces passages.

³ *Légende de la création*, v, 14-20.

⁴ *Ibidem*, v, 6, 7; *infra*, LXXX, 6, etc.

⁵ Voir p. 174, note sur ce passage.

⁶ Voir *supra*, p. XXIV-XXV.

⁷ LXXXII, 10-12.

ou des esprits subalternes¹. C'est par une adaptation du même genre que le *Livre d'Hénoch*² fait des étoiles du ciel l'image des justes, alors que la cosmogonie babylonienne en fait l'image des grands dieux³. La division du monde par les Babyloniens en sept *tupqâti*, sept zones concentriques et parallèles selon les uns (Jensen), sept régions superposées ou étages selon les autres (Winckler), a inspiré sans doute plusieurs divisions géographiques en sept parties, v. g., sept montagnes, sept fleuves, sept îles, qui sont employées fréquemment dans le *Livre d'Hénoch*⁴.

Les légendes mythologiques de Babylone ont laissé également leur empreinte sur plusieurs passages de notre livre, qui n'ont rien à voir avec le monde physique : probablement le nom de l'ange Kôkabel, vi, 7; la description des mauvais esprits, xv, 11; les eaux de vie, xvii, 4; les livres de vie, xlvii, 3; le secret du déluge, lxxxix, 1; le séjour d'Hénoch aux extrémités de la terre, lxv, 2 et cvi, 8⁵. Hénoch lui-même, qui a vu tous les secrets des cieux, xli, 1, est le septième patriarche depuis Adam, comme Enmeduranki, que Shamash et Adad ont introduit dans leur société, et auquel ils ont confié le secret d'Anu, de Bél et d'Éa, la tablette des dieux et le sachet de cuir de l'oracle des cieux et de la terre, est le septième roi babylonien antédiluvien. Mais Enmeduranki ne reçoit la tablette des dieux que pour devenir à son tour l'instructeur des *barû*, les professionnels de la divination babylono-

¹ Cf. Morris Jastrow, jr., *Die Religion Babylonien und Assyrien*, 1905, p. 48.

² XLVI, 7.

³ *Légende de la création*, v, 2.

⁴ Lxxvii, 4-8; cf. xviii, 6, xxiv, 2; xxxii, 1; lii, 2. Voir Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, 1890, p. 163, 255; *Mythen und Epen*, 1901, p. 340 et 586; Winckler, *Geschichte Israels*, II, 1900, p. 108, note 6; Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3^e édition, 1903, p. 615-618 (Zimmern).

⁵ Voir dans le corps de la traduction les notes qui concernent ces passages.

nienne; la légende d'Hénoch assigne un tout autre but aux révélations faites au patriarche¹.

Comme on le voit par cette énumération, c'est dans les traditions du cycle de Noé et dans les chapitres sur les phénomènes physiques que l'influence babylonienne est le plus sensible. Dans une mesure beaucoup plus restreinte, la religion égyptienne a influencé aussi certaines traditions du *Livre d'Hénoch*, par exemple la conception de l'au-delà de la première partie. En Égypte, le séjour des morts était à l'Occident, dans l'Amentit, la contrée de l'ouest²; c'est dans la même direction qu'Hénoch voit la demeure des âmes qui attendent le jugement³. Le mort égyptien devait escalader une montagne aux pentes escarpées⁴; d'après le passage de notre apocryphe que je viens de citer, les âmes séjournent dans les cavités profondes et lisses d'une grande et haute montagne⁵.

Par quelle voie ces importations sont-elles arrivées en Palestine? Est-ce par tradition orale ou par tradition écrite, par l'intermédiaire des Perses, des Juifs de la captivité, de ceux de la diaspora? Sur tous ces points, faute de documents, on ne peut que risquer de vagues conjectures.

Nous n'avons pas non plus de renseignements précis sur la part d'influence qui peut revenir dans notre livre à la religion des Perses. La date des livres sacrés du parsisme est trop discutée pour qu'on puisse s'appuyer ici sur leur contenu; les partisans les plus décidés de l'influence de cette

¹ Voir le texte d'Enmeduranki dans François Martin, *Textes religieux assyriens et babyloniens*, 1903, p. 232 sq.

² Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. 1, 1895, p. 112, 250, etc.

³ xxii, 1. La mythologie babylonienne plaçait aussi l'entrée du monde des morts à l'ouest; cf. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, 1890, p. 225, mais non sur une montagne. De plus le monde des morts y était souterrain. Dans le *Livre d'Hénoch*, il est situé dans les flancs d'une montagne et non pas précisément sous la terre.

⁴ Maspero, *ibidem*, p. 182-184.

⁵ xxii, 1-2.

religion sur le judaïsme avant Jésus-Christ, y renoncent eux-mêmes¹. Le témoignage de Plutarque (50-120 ap. J.-C.), dans le *De Iside et Osiride*, ch. XLVII, est plus ancien sans doute, mais cependant très postérieur au *Livre d'Hénoch*². Dans ces conditions, et bien qu'on puisse faire remonter avec assez de probabilité la réforme dite de Zoroastre au II^e siècle avant notre ère³, il est difficile de démêler ce qu'elle doit au judaïsme ou ce que le judaïsme lui doit dans les croyances où ils ont le plus de points de contact, comme celle du royaume de Dieu⁴.

Les emprunts à la mythologie grecque sont naturellement assez clairsemés dans un livre aux tendances aussi orthodoxes et nationalistes. Ils s'expliquent suffisamment par la diffusion de la culture grecque dans le milieu ambiant et par l'empire inéluctable qu'elle devait exercer sur les esprits cultivés, même sur les plus hostiles aux mœurs du monde hellénique. L'auteur de XVII, 5 et suivants, a utilisé les données de la mythologie grecque; il est possible aussi que X, 12, contienne une allusion aux Titans. En matière scientifique, les données de LXXIV, 13-

¹ V. g. Bousset, *Die jüdische Apokalyptik*, 1903, p. 39 et 40; Gunkel, *Zur religionsgeschichtlichen Verständnis des Neuen Testaments*, 1903, p. 8; cf. Harlez, *La Bible et l'Avesta*, dans la *Revue biblique*, 1896, p. 161-172.

² Il est vrai que Plutarque y cite un texte de Théopompe, sur lequel quelques auteurs s'appuient pour soutenir que les Perses croyaient à la résurrection au IV^e siècle avant J.-C. Mais ce texte ne parle pas précisément de la résurrection; il raconte seulement qu'à la fin, après la lutte et les victoires alternatives des deux divinités adverses, « les hommes seront heureux, » καὶ τοὺς μὲν ἀνθρώπους εὐδαίμονας ἔσθαι. Cf. Plutarque, *De Iside et Osiride*, édition Didot, Paris, 1848, p. 452, c. 47; Lagrange, *La Religion des Perses*, dans la *Revue biblique*, 1904, p. 192-193; Harlez, *op. cit.*, p. 169.

³ Lagrange, *op. cit.*, p. 48, 204, etc.

⁴ Cf. Lagrange, *ibidem*, p. 203-212. Sur certains points, l'influence du parsisme a pu et dû se produire, mais elle a été exagérée, notamment par Bousset, *Religion des Judéens*, 1903, p. 457 sq., qui lui attribue des concepts consignés dans la Bible avant l'époque perse, comme le fait remarquer Gunkel, *op. cit.*, p. 8, note 3. Cf. Harlez, *op. cit.*, p. 169, contre la prétendue identification des sept archanges et des sept *ameshas spentas* zoroastriens, qui ne sont que six en réalité; Schwally, *Das Leben nach dem Tode*, 1892, p. 138; Hübschmann, *Die Parsische Lehre von Jenseits und jüngsten Gericht* dans *Jahrb. für prot. Theologie*, v, 222, etc.

16, et LXXVIII, 9, dans le livre astronomique, semblent avoir pour base l'une le système grec du cycle de huit ans; l'autre, le cycle de soixante-seize ans de Calippe¹.

A ces sources, il faut ajouter les légendes nationales et les doctrines particulières aux sectes et aux écoles du monde juif. Tous ces éléments vinrent se fondre, nous ignorons quand et comment, dans des traditions qui prirent corps autour d'Hénoch et de Noé, et dans lesquelles les rédacteurs qui les fixèrent firent encore entrer sans doute, pour une part impossible à déterminer, leurs connaissances et leurs vues personnelles.

L'auteur ou l'éditeur qui groupa définitivement ces traditions dans notre livre, présenta toute son œuvre sous le patronage d'Hénoch, dont la personne formait le centre de la plus grande partie des traditions qu'il avait réunies. A cette époque, pour donner plus d'autorité à une doctrine ou à un écrit, on en attribuait volontiers la paternité à un personnage considérable de l'Ancien Testament :

¹ Voir *infra*, p. 173 et 181, notes sur ces deux passages. — Pour la Grèce, comme pour Babylone et l'Égypte, je n'ai signalé que les points où leur influence me paraît hors de discussion. Le panbabylonisme a découvert beaucoup d'autres rapprochements qui m'ont paru forcés ou insuffisamment prouvés. Ainsi Zimmern, dans Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3^e édition, 1903, p. 633, veut prouver que le concept des quatre archanges, Michaël, Uriel ou Phanuel, Raphaël et Gabriel, a été inspiré par les conceptions babyloniennes sur les quatre points cardinaux combinés avec les quatre dieux planétaires : Mercure, Mars, Jupiter, Saturne. Il est, dit-il, « expressément attesté » des quatre archanges qu'ils sont tournés dans la direction des quatre points cardinaux, et il renvoie au *Livre d'Hénoch*, IX, 1; XL; LIV, 6; LXXI, 8 et suivants. Un seul de ces passages, XL, 2, place les archanges « aux quatre côtés » du Seigneur des esprits. Dans les autres, il n'est question ni de près, ni de loin, de la position et de la direction des archanges. — Cependant je ne prétends pas que l'influence des religions étrangères ne se soit exercée sur aucun autre point que ceux allégués. Parmi les croyances dont témoigne le *Livre d'Hénoch*, il en est dont l'histoire est trop complexe pour être étudiée ici. Il serait à désirer que nos exégètes ou nos théologiens leur consacrent des monographies spéciales, dans lesquelles ils essaieraient d'en relever les traces les plus lointaines, pour les suivre ensuite jusqu'au christianisme. La publication dont le *Livre d'Hénoch* forme le premier volume n'a d'autre but que de leur fournir les matériaux indispensables pour ces travaux.

l'auteur de la Sagesse se donne pour Salomon dans les chapitres VII-IX. Hénoch était tout indiqué pour couvrir de son nom des traditions et des croyances eschatologiques, messianiques et astronomiques, et pour donner un cachet d'authenticité aux visions apocalyptiques dans lesquelles elles étaient présentées. Le passage de la Genèse, v, 22-24, « Hénoch marcha avec Dieu, » permettait de voir en lui un personnage qui avait vécu en commerce intime avec le Très-Haut et avec les anges, même pendant sa vie terrestre, pour être enlevé ensuite au ciel. Ces traditions, la place éminente qu'il occupait dans l'hagiographie juive¹, son nom même *Hanók*, qu'on interprétait « l'habile », auquel le Coran substitua plus tard *Edris*, « le savant², » lui donnaient toute autorité pour révéler les splendeurs du ciel, les mystères consolants et terribles de l'au-delà, les secrets du monde physique, des mouvements des astres, etc.³

§ 4. LE LIVRE D'HÉNOCH DEPUIS SA COMPOSITION JUSQU'À NOS JOURS.

a) *Le Livre d'Hénoch dans la littérature juive.*

Une des allusions les plus anciennes au *Livre d'Hénoch* se trouve dans deux fragments recueillis par Alexandre Polyhistor († vers 75 av. J.-C.) et conservés par Eusèbe, *Præp. Evang.*, ix, 17, 8⁴ : Hénoch serait le père de l'astrologie, et il aurait tout appris des anges, 17, 8 : τοῦτον

¹ Ecclésiastique, XLIV, 16; XLIX, 14 : « Pas un homme n'a existé ici-bas semblable à Hénoch, car il a été enlevé de cette terre. »

² Coran, *Sourate*, XIX, 57-58 : « Parle aussi dans le Livre, d'Edris. Il était véridique et prophète. Nous l'avons élevé à une place sublime. » (Traduction de Kasimirski, Paris, 1891.)

³ Cf. Dillmann, *Das Buch Henoch*, 1853, p. xxvi, xxvii, et dans Schenkel, *Bibel-Lexicon*, t. III, 1871, p. 12; Beer, *Das Buch Henoch*, 1900, p. 217, etc.

⁴ Migne, *P. G.*, t. XXI, col. 709.

εὐρηκίαι πρῶτον τὴν ἀστρολογίαν, et 17, 9 : πάντα δι' ἀγγέλων θεοῦ γινῶναι, καὶ ἡμᾶς οὕτως ἐπιγινῶναι. L'auteur de ces fragments n'est pas Eupolème, comme on l'a cru d'abord sur l'indication contenue dans le premier fragment, mais un représentant anonyme de la littérature judéo-helléniste, probablement un Samaritain ¹.

Le *Livre des Jubilés*, composé un peu après 135 av. J.-C., mentionne parmi les écrits d'Hénoch : le *Livre de la chute des anges et de l'assomption d'Hénoch*, le *Livre du changement des luminaires* et le *Livre des songes*. Il résume en particulier la première partie de notre apocryphe, en suivant l'ordre dans lequel elle nous est parvenue :

Jubilés, iv, 17 : « Il (Hénoch) fut donc le premier d'entre les fils des hommes, d'entre ceux qui sont nés sur la terre, qui apprit l'écriture, la science et la sagesse, et qui écrivit les signes des cieux, selon l'ordre de leurs mois, dans un livre, pour que les fils des hommes connaissent le temps des années, selon l'ordre de chacun de leurs mois. »

Ibidem, 19 : « Et ce qui a été et ce qui sera, il vit dans une vision de son sommeil, comment il arrivera aux enfants des hommes, à travers leurs générations jusqu'au jour du jugement; il vit et il connut tout, et il écrivit son témoignage, et il le plaça en témoignage sur la terre pour tous les enfants des hommes et pour leurs descendants. »

Ibidem, 21-23 : « Il fut donc avec les anges de Dieu pendant six jubilés d'années, et ils lui firent voir tout ce qui est sur la terre et dans les cieux, la puissance du soleil, et il écrivit tout, et il témoigna aux veilleurs qui avaient péché avec les filles des hommes,

¹ Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, 3^e édition, Leipzig, 1898, t. III, p. 204, 358, 359; Freudenthal, *Alexander Polyhistor*, p. 82-103, 207, 223 sq.

car ils avaient commencé à s'unir aux filles des hommes pour se souiller, et Hénoch témoigna contre eux tous. Et il fut enlevé du milieu des enfants des hommes, et nous (les anges) le conduisîmes dans le jardin d'Éden, en grandeur et en gloire, et voici qu'il écrivit là le jugement et la condamnation du monde et de toute la méchanceté des enfants des hommes. »

Jubilés, iv, 18, attribue encore à Hénoch une histoire des semaines de jubilés et des sabbats d'années. S'agit-il de l'*Apocalypse des semaines* ou d'un fragment perdu?

De plus, dans un grand nombre de passages, le *Livre des Jubilés* a utilisé les traditions du *Livre d'Hénoch*, quelquefois en les déformant ou en les combinant avec d'autres. Il ne serait pas toujours facile de décider de quel côté est l'emprunt, si les textes que je viens de citer n'établissent l'antériorité du *Livre d'Hénoch*, au moins pour trois parties et pour les chapitres relatifs au monde physique.

Jubilés, II, 2 : Dieu prépose des esprits distincts aux divers éléments et phénomènes atmosphériques; cf. *Hénoch*, LX, 12-20, etc.

III, 10; VI, 29, etc. : concept des « tablettes du ciel »; cf. *Hénoch*, XLVII, 3, etc.

IV, 15 : « En ses jours (de Jared), les anges du Seigneur descendirent sur la terre, ceux qui sont appelés les veilleurs, pour instruire les enfants des hommes et accomplir la justice et l'équité sur la terre; » cf. *Hénoch*, VI et VIII.

IV, 20 : Hénoch prend pour femme Ednî; cf. *Hénoch*, LXXXV, 3, où le même nom est écrit Ednâ.

IV, 21-23 : voir le texte *supra*; cf. *Hénoch*, I, 2; VI-XVI; XXXII, etc.

V, 1-10 : récit de la corruption et du châtement des veilleurs et de leurs enfants, très apparenté à celui

de notre livre sans lui être absolument identique; cf. *Hénoch*, x, 12; xii, 6, etc.

- v, 13 : « Le jugement de tous est fixé et écrit sur les tablettes du ciel; » cf. *Hénoch*, ciii, 2; cviii, 7, etc.
- v, 24-25 : le déluge se fait par sept cataractes du ciel, comme dans *Hénoch*, lxxxix, 2.
- vii, 21-22 : méfaits des fils des anges; les *Jubilés* distinguent dans ce passage les Nephilim, les géants et les Éliud d'*Hénoch*, vii, 1 (var. du Syncelle).
- vii, 27 et x, 1-14 : les démons séduisent les hommes; cf. *Hénoch*, xv, 8-12. Dans les *Jubilés* cette tradition est plus développée et contient beaucoup de traits sensiblement différents.
- viii, 3 : les veilleurs ont appris aux hommes « la divination par le soleil, la lune et les étoiles dans tous les signes du ciel »; cf. *Hénoch*, viii, 3.
- viii, 19 : le mont Sion est « le centre du nombril de la terre »; cf. *Hénoch*, xxvi, 1.
- x, 11; xxiii, 29; xl, 9; xlvi, 2; l, 5 : mention de Satan et des mauvais esprits; cf. *Hénoch*, liv, 6.
- xii, 2 : le culte des idoles ne sert de rien à ceux qui le pratiquent; cf. *Hénoch*, xcix, 7.
- xvi, 26, et xxi, 24 : Israël est « la plante de justice »; cf. *Hénoch*, x, 16.
- xxi, 12 : il n'y a que quatorze bois qu'on puisse employer dans les sacrifices; cf. *Hénoch*, iii.
- xxiii, 20-31 : description du royaume messianique sous des traits et en des termes en partie analogues à ceux de la description du royaume messianique de la première partie du *Livre d'Hénoch*; voir *supra*, p. xlvii-xlviii.
- Apocalypse de Baruch*, composée peu après 70 de notre ère.
- xxix, 4 : mythe de Béhémot et Léviathan sous la forme où il est donné dans *Hénoch*, lx, 7-9.
- xxix, 5 : les élus seront assimilés aux anges et égaux aux étoiles; cf. *Hénoch*, civ, 4, 6.

LVI, 11-13, résume la faute et le châtement des mauvais anges conformément au récit d'*Hénoch*, VI et X.

IV^e Livre d'*Esdras*, de 81 à 96 de notre ère.

VI, 49-52 : le mythe de Béhémot et Léviathan reparaît encore ici sous une forme identique au fond à celle de la légende d'*Hénoch*, LX, 8-10.

VII, 32 annonce la résurrection générale en termes analogues à ceux qu'emploie *Hénoch*, LI, 1 : « Et terra reddet quæ in ea dormiunt, et pulvis qui in eo sientio habitant, et promptuaria reddent quæ eis commendatæ sunt animæ. »

VII, 55 : « Super stellas fulgebunt facies eorum qui abstinentiam habuerunt : nostræ autem facies super tenebras nigræ ; » cf. *Hénoch*, CIV, 2 ; et LXII, 10.

Le *Testament des douze Patriarches*, probablement, pour le fond, du 1^{er} siècle de notre ère, cite expressément neuf fois le *Livre d'Hénoch* ou les *écrits* d'Hénoch : Siméon, V ; Lévi, X, XIV, XVI ; Juda, XVIII ; Zabulon, III ; Dan, V ; Nephtali, IV ; Benjamin, IX. Tous ces passages, à l'exception de Lévi, X, et Dan, V, ne renferment absolument aucun emprunt au *Livre d'Hénoch* tel que nous le connaissons. Lévi, X, paraît faire allusion à *Hénoch*, LXXXIX, 50. Dan, V : « J'ai lu, en effet, dans le livre d'Hénoch, le juste, que votre prince est Satan, » vise assez probablement *Hénoch*, LIV, 6 : « Ils se sont faits les serviteurs de Satan ¹. »

¹ Lawlor, *Early citations from the Book of Enoch*, dans *Journal of Philology*, 1897, p. 164-225, se demande si Siméon, V ; Lévi, XVI ; Juda, XVIII, ne renferment pas aussi quelques allusions au *Livre d'Hénoch*. Elles sont pour le moins bien lointaines. — A l'autre pôle, Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, 3^e édition, 1898, p. 204, ne découvre d'emprunt à notre livre dans aucun des neuf passages. Se basant sur ce que la prétendue citation du *Livre d'Hénoch* dans Zabulon, III, est en réalité une citation du Deutéronome, XXV, 7-9, il pense que ces citations d'Hénoch sont des fictions de l'auteur du *Testament des douze Patriarches*, qui les avait imaginées pour donner plus d'autorité à ses paroles, car il ne pouvait pas faire remonter les livres canoniques au temps des patriarches.

Par contre, Ruben, v, et Nephtali, III, sans citer formellement le *Livre d'Hénoch*, lui empruntent le récit de la chute des « veilleurs »¹.

A partir du II^e siècle de notre ère, nous ne relevons plus que des traces insignifiantes du *Livre d'Hénoch* dans la littérature juive.

Jellinek, *Beth-ha-Midrasch*, II (1853), p. 114-117; IV (1857), p. 129-132; V (1873), p. 170-190, a recueilli des livres d'Hénoch d'origine rabbinique, qui reflètent par endroits quelques parties de l'apocryphe. Dans l'un d'eux, *Beth-ha-Midrasch*, V, p. 170-190 (cf. *ibidem*, VI, p. XXVIII et 109-111), Hénoch est changé en l'ange Mélatron, *Sar-ha-Panim*. D'autres contiennent, l'un, *ibidem*, IV, p. 129, un fragment d'une vie d'Hénoch supra-terrestre; un second, *ibidem*, VI (1878), p. XXXIII et 135, un fragment d'un petit livre d'Hénoch-Idris².

Un livre hébreu de Noé, dont le texte a été publié *ibidem*, III, p. 155-156, raconte les méfaits des « esprits des *mamzerim* ». Raphaël sévit contre eux et les enferme dans « la maison du jugement ». Puis il montre aux hommes les remèdes des maladies causées par les démons. C'est un développement manifeste d'*Hénoch*, X, 4, 7, 9, 11-15.

Le *Zohar* (XIII^e siècle?) cite en deux endroits un passage « du livre d'Hénoch », identique pour le fond au chapitre XXXII de notre livre : Dieu, après avoir enlevé Hénoch et lui avoir montré tous les trésors supérieurs et inférieurs, lui montre aussi l'arbre de vie et l'arbre qu'il avait interdit à Adam, et il vit la place d'Adam dans le paradis, etc.³.

Enfin le *Livre d'Hénoch* a été encore mentionné ou uti-

¹ Charles, *The ethiopic version of the hebrew Book of Jubilees*, 1895, p. 179, en a reproduit une partie.

² Cf. *Beth-ha-Midrasch*, VI, p. XXXIII et XXXIV.

³ *Zohar*, édition de Mantoue, I, fol. 37, et II, fol. 55^a; de Crémone et de Lublin, col. 114; *Zohar de l'Exode*, I, col. 114, et II, col. 96. Cf. Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, t. I, 1722, p. 208.

lisé dans quelques écrits hébreux rabbiniques, dont Jellinek a dressé la liste qui suit¹ :

1° Menachem Recanati (xiii^e siècle) « cite dans son commentaire du Pentateuque, éd. Ven., 30^a, un *Livre d'Hénoch* dans lequel le Paradis est décrit. Le même Recanati, 35^a, cite aussi un passage des *Hechalot* sur Hénoch, qui se trouve dans l'alphabet de *Rabbi Akiba*, éd. Amsterdam, 11^a et suiv., et glorifie la personne d'Hénoch ».

2° « Les *Hechalot* (fragments de cette œuvre, Ven. 1604, dans Recanati, *Penusch-ha-Tefikot*, éd. de Bâle, 36^a,^b, 38^a,^b) contenaient une peinture des régions célestes et des anges, comme dans le *Livre d'Hénoch*. »

3° « Le *Maase Bereschit*, une partie du *Midrasch Cönen* (de 3^a-6^a, éd. Ven.) et du livre de Rasiel, 14^b et suiv., 36, 37 (cf. aussi Jalkut Reuboni, 2^d), contient aussi une description des régions du monde, du monde d'en haut et du monde d'en bas, du paradis et de l'enfer, qui correspond souvent avec le *Livre d'Hénoch*. »

4° « Le ch. 4-8 du *Pirke de-Rabbi Eliezer* donne des parallèles à l'angéologie et à l'astronomie du *Livre d'Hénoch*. »

5° « Dans le livre de *Rasiel*, 34^a-35^a (cf. aussi 26-36), il y a, sous le titre de *Livre des secrets*, un grand fragment du *Livre d'Hénoch*, qui traite des secrets qui furent communiqués à Noé, des cieux, des anges et veilleurs. »

b) *Le Livre d'Hénoch dans le Nouveau Testament et la littérature chrétienne.*

Le *Livre d'Hénoch* a dû singulièrement contribuer à propager l'attente du Messie, à vulgariser les concepts du jugement, de la Géhenne, du royaume, toutes les doctrines qui alimentaient les espérances des Juifs fidèles à la veille de la venue du Sauveur², et que nous retrouvons en partie

¹ *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. VII (1853), p. 249.

² Cf. Dillmann, *Das Buch Henoch*, 1853, p. LV.

dans le christianisme. Par là même, il a préparé les esprits, dans une certaine mesure, à comprendre la mission de Jésus-Christ et à recevoir ses enseignements. Plus tard, les premiers chrétiens ont été heureux de pouvoir appuyer plusieurs points de leurs croyances sur un livre qui jouissait d'une autorité considérable autour d'eux et dans les milieux les plus hostiles¹. C'est ce qui explique que les écrivains du Nouveau Testament l'aient utilisé, et que nous le trouvions cité avec honneur, pendant les premiers siècles, par quelques-uns des plus illustres représentants de la littérature chrétienne.

Un seul auteur sacré, saint Jude, a formellement cité le *Livre d'Hénoch*², mais les autres en ont certainement connu toutes les parties³. Si on compare à notre apocryphe les passages du Nouveau Testament dont nous donnons la table à la fin de ce volume, on y retrouve sur plus d'un point, particulièrement dans les synoptiques et dans l'Apocalypse, ses doctrines et jusqu'à ses expressions. Ces analogies de pensée et de forme portent surtout sur l'angélologie, le Messie, le Fils de l'homme, le royaume messianique et la nouvelle Jérusalem, la vengeance des justes martyrs, l'eschatologie.

Matth., VIII, 29 : « Et ils (deux démoniaques) se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus, Fils de Dieu ? Êtes-vous venu pour nous tourmenter avant le temps ? »

— XIII, 42 et 50 : « Ils les jet-

Hénoch, XVI, 1 : « Que soient sans jugement, ceux qui perdront (c'est-à-dire les démons) ; ils perdront ainsi jusqu'au jour de l'accomplissement du grand jugement. »

Hénoch, XVII, 3 : « Leur esprit

¹ V. g. Tertullien; voir son texte *infra*, p. cxxv.

² Voir *infra*, p. 4, en note sur 1, 9, le texte grec de Jude, 14-15, et celui d'*Hénoch*, I, 9.

³ Le *Livre du changement des luminaires* est naturellement le moins exploité.

teront dans la fournaise ardente. »

— XIX, 28 : « Lorsque, au jour du renouvellement, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire. »

— Ibidem : « Vous siégerez aussi sur douze trônes. »

— XIX, 29 : « Il héritera la vie éternelle. »

— XXV, 41 : « ... au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. »

— XXVI, 24 : « Mieux vaudrait pour lui que cet homme-là ne fût pas né. »

— XXVIII, 18 : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. »

Marc, XII, 25 : « Ils sont comme les anges dans le ciel. »

Luc, I, 52 : « Il a renversé de leur trône les potentats. »

— XVI, 8 : « Les enfants de lumière. » Cf. Eph., V, 8, etc.

— XVI, 9 : « Les richesses d'iniquité. »

— XVI, 26 : « Entre nous et vous il y a pour toujours un grand abîme, » χάσμα μέγα.

— XXI, 28 : « Votre délivrance approche. »

— XXIII, 35 : « Qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ de Dieu, l'Élu. »

sera jeté dans une fournaise de feu. »

Hénoch, LXII, 5 : « Quand ils verront le Fils de l'homme assis sur le trône de sa gloire. »

Hénoch, CVIII, 12 : « Je ferai asseoir chacun d'eux sur le trône de sa gloire. »

Hénoch, XL, 9 : « Ceux qui hériteront la vie éternelle. »

Hénoch, LIV, 5 : « Ces chaînes sont préparées pour les troupes d'Azazel. »

Hénoch, XXXVIII, 2 : « Il eût mieux valu pour eux qu'ils ne fussent pas nés. »

Hénoch, LII, 4 : « Tout ce que tu as vu servira au pouvoir de son Messie, pour qu'il soit fort et puissant sur la terre. »

Hénoch, LI, 4 : « Tous (les justes) deviendront (ou : seront) des anges dans le ciel. » Cf. CIV, 4.

Hénoch, XLVI, 5 : « Il renversera les rois de leurs trônes. »

Hénoch, CVIII, 11 : « Les générations de lumière. »

Hénoch, LXIII, 10 : « Les biens de l'iniquité. »

Hénoch, XVIII, 11 (texte grec) : « Puis je vis un grand abîme, » χάσμα μέγα.

Hénoch, LI, 2 : « Il est proche le jour où ils seront sauvés » (les élus).

Hénoch, XL, 5 : « Et j'entendis la seconde voix bénir l'Élu. »

Jean, v, 22 : « Il a donné au Fils le jugement tout entier. »

— VIII, 12 : « Jésus leur parla de nouveau, disant : Je suis la lumière du monde. »

— XIV, 2 : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père..., je vais vous y préparer une place. »

Actes des Apôtres, III, 14 : Le Christ est appelé « le Juste ».

— IV, 12 : « Il n'y a pas sous le ciel un autre nom... par lequel nous devons être sauvés. » Cf. I Cor., vi, 11.

— XXII, 14 : « Le Dieu de nos pères t'a prédestiné à connaître sa volonté, à voir le Juste et à entendre les paroles de sa bouche. »

Rom., VIII, 38 : « Ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances. »

— IX, 5 : « Dieu, béni éternellement. » Cf. II Cor., XI, 31.

II Cor., v, 2-4 : « Aussi gémissons-nous dans cette tente, dans l'ardent désir que nous avons d'être revêtus de notre demeure céleste..., nous voulons, non pas ôter notre vêtement, mais revêtir l'autre par dessus, afin que ce qu'il y a de mortel soit englouti par la vie. »

Hénoch, LXIX, 27 : « La somme du jugement a été donnée au Fils de l'homme. »

Hénoch, XLVIII, 4 : « Il (le Messie) sera la lumière des peuples. »

Hénoch, XXXIX, 5 : « Là mes yeux virent leurs habitations (des justes) au milieu des anges de sa justice. »

Hénoch, LIII, 6 : Le Messie est appelé « le Juste ».

Hénoch, XLVIII, 7 : « C'est par son nom (du Messie) qu'ils seront sauvés. »

Hénoch, XLVIII, 7 : « La sagesse du Seigneur des esprits l'a révélé (le Messie) aux saints et aux justes. » Cf. LXIX, 26.

Hénoch, LXI, 10 : « Tous les anges de puissance, tous les anges des principautés. »

Hénoch, LXXVII, 1 : Dieu est appelé « l'éternellement béni ».

Hénoch, LXII, 15-16 : « Les justes et les élus... revêtiront des vêtements de gloire. Et tels seront vos vêtements : des vêtements de vie de la part du Seigneur des esprits, et vos vêtements ne vieilliront pas. »

Philip., II, 10 : « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieus, sur la terre et dans les enfers. »

Col., I, 16 : « Trônes, Dominations, Principautés, Puissances. »

— II, 3 : « Dans le Christ sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science. »

I Tim., I, 9 : La Loi « n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles, les impies et les pécheurs. »

— V, 21 : « Les anges élus. »

— VI, 15 : « Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. »

— VI, 16 : Dieu « habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vue ni ne peut voir ».

Hébr., XI, 10 : « Il (Abraham) attendait la cité aux (solides) fondements, dont Dieu est l'architecte et le constructeur. » Cf. *ibid.*, 22.

— XII, 9 : Dieu est appelé « le Père des esprits ».

I Pierre, III, 22 : « A lui sont

Hénoch, XLVIII, 5 : « Tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront et l'adoreront » (le Messie).

Hénoch, LXI, 10 : « Tous les anges de puissance, tous les anges des principautés. »

Hénoch, XLIX, 3 : « En lui (le Messie) habite l'esprit de sagesse, et l'esprit qui éclaire, et l'esprit de science et de force. »

Hénoch, XCIII, 4 : « Il fera une loi pour les pécheurs. »

Hénoch, XXXIX, 1 : « Les enfants des élus » (des anges).

Hénoch, IX, 4 : « Le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux et le Roi des rois. »

Hénoch, XIV, 21-22 : « Pas un ange ne pouvait entrer dans cette maison et voir la face du Glorieux et du Magnifique, et aucun être de chair ne pouvait le regarder. Un feu ardent l'entourait, et un grand feu se dressait devant lui. »

Hénoch, XC, 29 : « Et je vis jusqu'à ce que le Seigneur des brebis apporta une nouvelle maison plus grande et plus élevée que la première, et il la dressa à la place de la première. »

Hénoch, XXXVII-LXXI, *passim* : « Le Seigneur des esprits. »

Hénoch, LXI, 10 : « Tous les

soumis les anges, les principautés et les puissances. »

II Pierre, II, 4 : « Si Dieu, en effet, n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a précipités dans l'enfer et les a livrés aux abîmes des ténèbres, où il les garde pour le jugement. »

I Jean, II, 1 : « Jésus-Christ, le Juste. »

— II, 8 : « Les ténèbres se dissipent et déjà brille la véritable lumière. »

— II, 15 : « N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. »

Jude, 5-6 : « Je veux vous rappeler ce que vous avez autrefois appris, que Jésus... retint pour le jugement du grand jour, liés de chaînes éternelles, au sein des ténèbres, les anges qui n'ont pas conservé leur principauté, mais qui ont abandonné leur propre demeure¹. »

— 13 : « Astres errants, auxquels d'épaisses ténèbres sont réservées pour l'éternité. »

anges de puissance, tous les anges des principautés. »

Hénoch, I, 12 : « Enchaîne les (anges) pour soixante-dix générations sous les collines de la terre jusqu'au jour de leur jugement et de leur consommation, jusqu'à ce que soit consommé le jugement éternel. »

Hénoch, LIII, 6 : Le Messie est appelé « le Juste ».

Hénoch, LVIII, 5 : La justice « brille comme le soleil sur l'aride et les ténèbres ont disparu. »

Hénoch, CVIII, 8 : Les justes « n'ont aimé ni l'or ni l'argent, ni aucun des biens qui sont dans le monde ». Cf. XLVIII, 7.

Hénoch, I, 4 : « Enchaîne Azazel pieds et mains et jette-le dans les ténèbres. » — 12. « Enchaîne les (anges) pour soixante-dix générations sous les collines de la terre jusqu'au jour de leur jugement et de leur consommation, jusqu'à ce que soit consommé le jugement éternel. »

Hénoch, XVIII, 15 : « Les étoiles qui roulent sur le feu sont celles qui ont transgressé le commandement du Seigneur. »

¹ Voir Robert, dans la *Revue biblique*, 1895 : *Les Fils de Dieu et les Filles de l'homme*, p. 546 sq. ; cet auteur voit deux traditions différentes dans celle d'*Hénoch* d'une part, et dans celle des *Épîtres* de saint Jacques et de saint Pierre de l'autre, sur la chute des anges.

— 14-15, citation de

Apocalypse, II, 7 : « A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de [mon] Dieu. » Cf. xxii, 14, 19.

— III, 5 : « Celui qui vaincra sera ainsi revêtu de vêtements blancs; je n'effacerai point son nom du livre de la vie. »

— III, 12 : « ... la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'après de mon Dieu. »

— III, 17 : « Tu dis : Je suis riche, j'ai acquis de grands biens, je n'ai besoin de rien. »

— III, 20 : « Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi. »

— III, 21 : « J'ai vaincu, et je me suis assis avec mon Père sur son trône. »

Hénoch, I, 9¹; cf. v, 4; xxvii, 2.

Hénoch, xxv, 4-5 : L'arbre de vie planté dans le royaume messianique de la première partie « sera donné aux justes et aux humbles. Par son fruit la vie sera communiquée aux élus ».

Hénoch, lxxii, 15 : « Les justes et les élus... revêtiront des vêtements de gloire. » Cf. xc, 6, 21, 31. — cviii, 3 : « Leur nom (des pécheurs) sera effacé du livre de vie et des livres saints. »

Hénoch, xc, 29 : « Et je vis jusqu'à ce que le Seigneur des brebis apporta une nouvelle maison, plus grande et plus élevée que la première, et il la dressa à la place de la première. »

Hénoch, xcvi, 8 : « Vous dites : Nous sommes riches, nous avons de la fortune et nous possédons tout ce que nous avons désiré. »

Hénoch, lxxii, 14 : « Avec ce Fils de l'homme, ils mangeront, ils se coucheront et se lèveront pour les siècles des siècles. »

Hénoch. Dieu dit du Messie : xlvi, 3 : « Son sort a vaincu par le droit; » et li, 3 : « L'Élu, en ces jours, siègera sur mon trône. »

¹ Voir les deux textes grecs, *infra*, p. 4.

— iv, 2-6 : Description du trône de Dieu.

— v, 11 : « Puis je vis et j'entendis... la voix d'une multitude d'anges, et leur nombre était des myriades et des milliers de milliers. »

— vi, 9-10 : « Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient eu à rendre. Et ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, ne ferez-vous pas justice et ne redemanderez-vous pas notre sang à ceux qui habitent sur la terre ? »

— vi, 15-17 : « Et les rois de la terre, et les grands, et les généraux, et les riches, et les puissants, et tout esclave ou homme libre se cachèrent dans les cavernes et les rochers des montagnes, et ils disaient aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et dérobez-nous à la face de celui qui est assis sur le trône. »

Hénoch, xiv, 15-23, et lxxi, 5-8.

Hénoch, lxxi, 8 : « Je vis des anges innombrables, des milliers de milliers et des myriades de myriades. » Cf. xiv, 22, et xl, 1.

Hénoch, xxii, 12 : « Celle-ci (cette cavité) a été séparée pour les âmes de ceux qui sollicitent, qui font connaître (leur) perte, lorsqu'ils ont été tués dans les jours des pécheurs. » xlvi, 2 : Les anges « béniront le nom du Seigneur des esprits au sujet du sang des justes qui a été versé et de la prière des justes, afin qu'elle ne soit pas vaine devant le Seigneur des esprits, mais que justice leur soit faite et que leur attente ne soit pas éternelle ». 4 : « La prière des justes a été exaucée et le sang du juste a été vengé devant le Seigneur des esprits. » Cf. ix, 10; xcvi, 3; xcix, 3, 16, etc.

Hénoch, lxii, 3 : « En ce jour, tous les rois, et les puissants, et ceux qui possèdent la terre se tiendront debout, et ils le verront et le reconnaîtront comme il siégera sur le trône de sa gloire... » 5 : « ... ils seront terrifiés, ils baisseront la face, et la douleur les saisira quand ils verront ce Fils de l'homme assis sur le trône de sa gloire. »

- VII, 15 : « Celui qui est assis sur le trône habitera parmi eux. »
- VII, 17 : « L'Agneau... les conduira aux sources des eaux de la vie. »
- VIII, 4 : « La fumée des parfums, formés des prières des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu. »
- IX, 1 : « Et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre. »
- IX, 14-15 : « Délia les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate. Alors furent déliés les quatre anges, qui se tenaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, afin de tuer la troisième partie des hommes. »
- X, 5-7 : « L'ange... jura par Celui qui vit aux siècles des siècles, qu'il n'y aurait plus de temps, mais qu'aux jours où le septième ange ferait entendre sa voix en sonnante de la trompette, le mystère de Dieu serait consommé. »
- Hénoch*, XLV, 4 : « En ce jour, je ferai habiter mon Élu au milieu d'eux. »
- Hénoch*, XXII, 9 : « Ainsi sont séparées les âmes des justes, là où se trouve auprès la source d'eau de vie. »
- Hénoch*, XCIX, 3 : « En ces jours, préparez-vous, ô justes, à rappeler vos prières et à les placer en témoins devant les anges, pour qu'ils fassent souvenir le Très-Haut du péché des pécheurs. » Cf. IX, 2-11.
- Hénoch*, LXXXVI, 1 : « Et je vis..., et voici : Une étoile tomba du ciel. » Dans les deux textes cette étoile figure un ange.
- Hénoch*, LXVI, 1 : « Et après cela, il me montra les anges du châtiment, qui étaient prêts à venir délier toutes les puissances de l'eau qui est au-dessous de la terre, pour qu'elle serve au châtiment et à la destruction de tous ceux qui demeurent et habitent sur l'aride. »
- Hénoch*, XVI, 1 : Les démons « perdront ainsi jusqu'au jour de l'accomplissement du grand jugement, où le grand temps prendra fin ».

LE LIVRE D'HÉNOCH DEPUIS SA COMPOSITION CXXI

— XII, 10 : Satan « a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accuse jour et nuit devant notre Dieu. »

— XIV, 9-10 : « Si quelqu'un adore la bête et son image..., il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre, sous les yeux des saints anges et de l'Agneau. »

— XIV, 13 : « Heureux dès maintenant les morts qui meurent dans le Seigneur. »

— XVI, 5 : « Et j'entendis l'ange des eaux. »

— XX, 11-12 : « Puis je vis un grand trône éclatant de lumière et Celui qui était assis dessus... Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts; on ouvrit encore un autre livre, qui est le livre de la vie; et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. »

— XX, 13 : « La mer rendit ses morts; la mort et l'enfer rendirent les leurs, et

Hénoch, XL, 7 : « Et j'entendis la quatrième voix chasser les Satans, et elle ne leur permettait pas d'arriver auprès du Seigneur des esprits pour accuser ceux qui habitent sur l'aride. »

Hénoch, XLVIII, 9 : Les rois et les puissants « brûleront devant la face des saints, et ils seront submergés devant la face des justes. »

Hénoch, LXXXI, 4 : « Heureux l'homme qui meurt juste et bon, et contre lequel n'est écrit ni trouvé un livre d'injustice au jour du jugement. »

Hénoch, LXVI, 2 : « Ces anges étaient préposés à la puissance des eaux. »

Hénoch, XLVII, 3 : « En ce temps, je vis la « Tête des jours », tandis qu'il siégeait sur le trône de sa gloire, et les livres des vivants furent ouverts devant lui, et toute son armée qui habite au haut des cieux et sa cour se tenaient debout en sa présence. » — XCVII, 6 : Au jour du jugement « on lira devant le Grand et le Saint toutes vos paroles d'injustice ». Cf. LXXXI, 4; xc, 20 et suivants; xcvi, 7, 8; civ, 7, 8; cviii, 3, 7, etc.

Hénoch, LI, 1-2 : « En ces jours, la terre rendra son dépôt, et le schéol rendra ce qu'il a

ils furent jugés chacun selon ses œuvres. »

— xx, 15 : « Quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans le livre de la vie fut jeté dans l'étang de feu. »

— xxi, 1 : « Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient disparu. »

reçu, et les enfers rendront ce qu'ils doivent. Il (l'Élu) choisira parmi eux les justes et les saints. »

Hénoch, cviii, 3 : « Leur nom (des pécheurs) sera effacé du livre de vie..., et ils brûleront dans le feu. » — x, 13 : « On les emmènera dans l'abîme de feu. » Cf. xc, 24-26, etc.

Hénoch, xci, 16 : « Et le premier ciel disparaîtra et passera, et un ciel nouveau paraîtra. »

On pourrait encore faire d'autres rapprochements¹, par exemple, entre Jac., II, 6, et *Hénoch*, xciv, 8-11 ; c, 40 ; ciii, 10-15 ; — Jac., II, 19, et *Hénoch*, I, 5 (texte grec) ; — I Rom., I, 8-12, et *Hénoch*, xlviii, 7 ; — I Rom., III, 19, 20, et *Hénoch*, x, 4, 5, 12, 13 ; — I Jean, III, 8, et *Hénoch*, liv, 6 ; — Apocalypse, IV, 11, et *Hénoch*, xxxvi, 4 ; — vi, 11, et *Hénoch*, xlvii, 4 ; — xii, 11, et *Hénoch*, cviii, 8-9 ; — xiii, 14, et *Hénoch*, xix, 1 ; liv, 6 ; — xiv, 20, et *Hénoch*, c, 3 ; — xx, 1-3, et *Hénoch*, xviii, 16.

Les citations du *Livre d'Hénoch* et les emprunts directs ou indirects à ses traditions apparaissent dans les écrivains ecclésiastiques dès la fin du I^{er} siècle de notre ère, et portent en majeure partie de beaucoup sur le récit de la chute des anges².

¹ Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 42 sq., a dressé un tableau du même genre où il ne signale pas tous les rapprochements que j'indique ici, mais où il en propose d'autres que j'ai écartés. Harris J. Rendel, dans *The Expositor*, t. IV (1901), p. 194-199 et 346-349, cite encore Matth., xiii, 17 ; Luc, x, 24, et I Pierre, I, 12, comme en relation avec *Hénoch*, I, 2.

² Cf. Ch. Robert, *Les Fils de Dieu et les Filles de l'homme*, dans la *Revue biblique*, 1895, p. 340-373 et 525-552 ; Lawlor, *Early citations from the Book of Enoch*, dans *Journal of Philology*, 1897, p. 164-225.

Épître de saint Barnabé (peu après 70), iv, 3 : Τὸ τέλειον ακάδαλον ἤγγικεν, περί οὗ γέγραπται, ὡς Ἐνώχ λέγει ¹. Mais ce qui suit n'est pas dans notre livre. — xvi, 5, elle cite le *Livre d'Hénoch*, sans le nommer, comme « Écriture » : Λέγει γὰρ ἡ γραφή· Καὶ ἔσται ἐπ' ἰσχύτων τῶν ἡμερῶν, καὶ παραδώσει κύριος τὰ πρόβατα τῆς νομῆς καὶ τὴν μάνδραν καὶ τὸν πύργον αὐτῶν εἰς καταφθορὰν ². Cf. *Hénoch*, LXXXIX, 56, 66; *Ep. Barn.*, xvi, 6, et *Hénoch*, xci, 13.

Apocalypse de saint Pierre (commencement du II^e siècle), verset 3 : Καὶ τότε ἐλεύσεται ὁ θεὸς ἐπὶ τοὺς πιστοὺς μου τοὺς πεινῶντας καὶ διψῶντας καὶ θλιβομένους καὶ ἐν τούτῳ τῷ βίῳ τὰς ψυχὰς ἐαυτῶν δοκιμάζοντας καὶ κρινεῖ τοὺς υἱοὺς τῆς ἀνομίας. Cf. *Hénoch*, cviii, 7-9. — V. 21 ... καὶ οἱ καλᾶζοντες ἄγγελοι ³. Cf. *Hénoch*, liii, 3, etc. « les anges du châtement. » — La description des justes, 8-10, reproduit littéralement quelques traits de celle de Noé à sa naissance; ψ. 8 : ... τὰ μὲν γὰρ σώματα αὐτῶν ἦν λευκότερα πίσης χιόνος καὶ ἐρυθρότερα παντὸς ῥόδου ⁴, etc. Cf. *Hénoch*, cvi, 2, et pour tout le passage xiv, 19-20.

Saint Justin († entre 163 et 167), *Apologie*, II, 5 : Οἱ δ' ἄγγελοι... γυναικῶν μίξεσιν ἠτητήθησαν καὶ παῖδας ἐτέκνωσαν, οἱ εἰσιν οἱ λεγόμενοι δχιμόνες... καὶ εἰς ἀνθρώπους φόνους, πολέμους, μοιχείας, ἀκολασίας καὶ πᾶσαν κακίαν ἐσπειραν ⁵. Cf. *Hénoch*, viii; ix, 6-9; voir aussi *Apol.*, I, 5.

Tatien († vers 175), *Oratio adversus Græcos*, 8, semble faire allusion à la légende de la révélation des secrets et de l'enseignement de l'astrologie qu'il attribue aux démons : Ὑπόθεσις δὲ αὐτοῖς τῆς ἀποστασίας οἱ ἀνθρώποι γίνονται. Διὰ γραμμῶν γὰρ αὐτοῖς ἀστροθεσίας ἀναδεικνάντες... ⁶. Cf. *Hénoch*, viii.

¹ Funk, *Opera Patrum apostolicorum*, t. I, 1878, p. 8.

² *Ibidem*, p. 48.

³ Gebhardt und Harnack, *Texte und Untersuchungen*, t. IX, 1898, p. 17 et 18.

⁴ *Ibidem*, p. 17.

⁵ Migne, *P. G.*, t. VI, col. 452. Voir la traduction de ce passage, *infra*, p. 41, en note.

⁶ Migne, *P. G.*, t. VI, col. 821.

— *Ibidem*, 20 : Μετωκίσθησαν οἱ δαίμονες... καὶ οἱ μὲν ἀπ' οὐρανοῦ κατεβλήθησαν¹, paraît rappeler la chute des veilleurs, *Hénoch*, vi.

Athénagore (fin du II^e siècle), *Legatio pro christianis*, n^o 24 : *De Angelis et gigantibus* : Ἐκ μὲν οὖν τῶν περὶ τὰς παρθένους ἔχόντων, οἱ καλούμενοι ἐγεννήθησαν γίγαντες. — 25 : Οὗτοι τοίνυν οἱ ἄγγελοι οἱ ἐκπεσόντες τῶν οὐρανῶν, περὶ τὸν ἀέρα ἔχοντες καὶ τὴν γῆν, οὐκέτι εἰς τὰ ὑπερουράνια ὑπερκύβηαι δυνάμενοι : καὶ αἱ τῶν γιγάντων ψυχαί, οἱ περὶ τὸν κόσμον εἰσὶ πλανώμενοι δαίμονες². Cf. *Hénoch*, vi; vii; xiii, 5; xiv, 5; xv, 8-12.

Minucius Felix (II^e siècle), *Octavius*, xxvi : *Isti igitur spiritus, posteaquam simplicitatem substantiæ suæ, onusti et immersi vitiiis, perdidierunt, ad solatium calamitatis suæ non desinunt perditum jam perdere, et depravati errorem pravitatis infundere, et alienati a Deo, inductis pravis religionibus a Deo segregare. Eos spiritus dæmonas esse poetæ sciunt, philosophi disserunt, Socrates novit... Magi quoque non tantum sciunt dæmonas, sed etiam, quidquid miraculi ludunt, per dæmonas faciunt : illis adspirantibus et infundentibus, præstigias edunt*³. Cf. *Hénoch*, viii; xv, 8-12; xvi, 1; xix, 1.

Saint Irénée († vers 202), IV, xvi, 2 : *Sed et Enoch, sine circumcissione placens Deo, cum esset homo, legatione ad angelos fungebatur et translatus est et conservatur usque nunc testis justi judicii Dei : quoniam angeli quidem transgressi deciderunt in terram in iudicium*⁴. — IV, xxxvi, 4 : *Et temporibus Noe... qui tunc erant homines, qui jam fructificare Deo non poterant, cum angeli transgressores commisti fuissent eis*⁵. Cf. *Hénoch*, vi; xii; xv, 1; xvi.

¹ Migne, P. G., t. vi, col. 851.

² Migne, P. G., t. vi, col. 948.

³ Migne, P. L., t. iii, col. 321-322.

⁴ Migne, P. G., t. vii, col. 1016.

⁵ *Ibidem*, col. 1093.

Saint Clément d'Alexandrie († 217), *Eclogæ prophet.*, c. II : « Εὐλογημένος εἶ ὁ βλέπων ἀβύσσους, καθήμενος ἐπὶ Χερουβίμ, » ὁ Δανιὴλ λέγει ἑμοδοξῶν τῷ Ἐνώχ τῷ εἰρηκτότι « καὶ εἶδον τὰς θλάς πάσας » ¹. Cf. *Hénoch*, XIX, 3. — *Ibidem*, LIII : Ἦδη δὲ καὶ Ἐνώχ φησιν τοὺς παραβάτας ἀγγέλους διδάζει τοὺς ἀνθρώπους ἀστρονομίαν καὶ μαγικὴν καὶ τὰς ἄλλας τέχνας ². Cf. *Hénoch*, VIII. — *Stromata*, V, 1 : Οἱ ἄγγελοι ἐκείνοι οἱ τὸν ἄνω κλῆρον εἰληχότες, κατολισθήσαντες εἰς ἡδονάς, ἔδειπον τὰ ἀπόρητα ταῖς γυναῖξιν, ὅσα τε εἰς γῶσιν αὐτῶν ἀφίχτο ³. Cf. *Hénoch*, VIII; XVI, 3, etc.

Bardesane (154-222), *Le Livre des lois des pays* : « Nous comprenons que si les anges n'avaient pas eu aussi le libre arbitre, ils n'auraient pas eu commerce avec les filles des hommes, n'auraient pas péché et ne seraient pas tombés de leur place ⁴. » Cf. *Hénoch*, VI, etc.

Jules l'Africain († vers 237), *Chronographia* (conservée par le Syncelle) : Πλήθους ἀνθρώπων γενομένου ἐπὶ τῆς γῆς ἄγγελοι τοῦ οὐρανοῦ θυγατέρας ἀνθρώπων συνῆλθον. Ἐν ἐνίοις ἀντιγράφοις εὗρον, « οἱ υἱοὶ τοῦ θεοῦ... » Εἰ δὲ ἐπ' ἀγγέλων νοοῖτο ἔχειν τούτους, τοὺς περὶ μαγείας καὶ γοητείας, ἔτι δὲ ἀριθμῶν κινήσεως, τῶν μετεώρων ταῖς γυναῖξιν τῆν γῶσιν παραδεδωκέναι, ἀφ' ὧν ἐποίησαν τοὺς παῖδας τοὺς γίγαντας, δι' οὓς τῆς κακίας ἐπιγενομένης ⁵, etc. Cf. *Hénoch*, VII, 1; VIII, etc.

Tertullien († vers 250) tient le *Livre d'Hénoch* pour un livre canonique, parce qu'il ne faut rien rejeter de tout ce qui contribue à l'apologie du christianisme. Le *Livre d'Hénoch* qu'il connaissait comprenait évidemment les *Paraboles*. *De cultu feminarum*, I, 3: *Scio scripturam Enoch, quæ hunc ordinem angelis dedit, non recipi a quibusdam, quia nec in armarium judaicum admittitur. Opinor, non putaverunt illam ante cataclysmum editam, post eum*

¹ Migne, P. G., t. IX, col. 700.

² Migne, P. G., t. IX, col. 724.

³ Migne, P. G., t. IX, col. 24; cf. *Stromata*, III, 7.

⁴ F. Nau, *Bardesane l'astrologue, le Livre des lois des pays, texte syriaque et traduction française*, 1899, p. 31.

⁵ Migne, P. G., t. X, col. 65.

casum orbis, omnium rerum abolitorem, salvam esse potuisse... Sed cum Enoch eadem scriptura etiam de Domino prædicavit, a nobis quidem nihil omnino rejiciendum est, quod pertineat ad nos. Et legimus omnem scripturam ædificationi habilem divinitus inspirari. A Judæis potest jam videri propterea rejecta, sicut et cetera fere quæ Christum sonant... Eo accedit, quod Enoch apud Judam apostolum testimonium possidet¹. — Ibidem, I, 2, est emprunté aussi au Livre d'Hénoch, VIII. — Ibidem, II, 10 : Idem angeli qui et materias ejusmodi et illecebras detexerunt... damnati a Deo sunt, ut Enoch refert². Cf. Hénoch, VIII. — De idololatria, IV : Antecesserat prædicans Enoch omnia elementa, omnem mundi sensum... in idololatriam versuros dæmonas, et spiritus desertorum angelorum ut pro Deo adversus Dominum consecrarentur³. Cf. Hénoch, XIX, 1, et XCIX, 7. — Ibidem, XV : Hæc igitur ab initio prævidens Spiritus Sanctus, etiam ostia in superstitionem ventura præcecinit per antiquissimum propheten Enoch⁴. — De virginibus velandis, VII : Si enim propter angelos, scilicet quos legimus a Deo et cælo excidisse ob concupiscentiam feminarum...⁵. Cf. Hénoch, VI ; XIV, 5, etc.

Origène (185-254) paraît hésitant sur la canonicité du Livre d'Hénoch⁶, *Contra Celsum*, V, 52. Celse prétend, contre les chrétiens, que le Christ n'est pas le premier ἄγγελος qui ait été envoyé par Dieu sur la terre, et il produit à l'appui la citation suivante : Ἐλθεῖν γὰρ καὶ ἄλλους λέγουσι πολλῶν καὶ ἡμοῦ γε ἐξήκοντα ἢ ἑβδομήκοντα, οὓς δὴ γενέσθαι κακοὺς καὶ

¹ Migne, P. L., t. I, col. 1307-1308.

² Ibidem, col. 1328.

³ Ibidem, col. 665.

⁴ Ibidem, col. 684.

⁵ Migne, P. L., t. II, col. 899 ; cf. *Apologia*, XXII (Migne, P. L., t. I, col. 405) ; *De idololatria*, IX (*ibid.*, t. I, col. 671).

⁶ D'après Lawlor, *Early citations from the Book of Enoch*, dans *Journal of Philology*, 1897, p. 203-204, il semble qu'au début de sa vie Origène cite Hénoch comme Écriture ; plus tard, il hésite à appeler ce livre « saint » ; à la fin, il déclare que les Églises ne le tiennent pas pour saint.

καλιζέσθαι δεσμοῖς ὑποβληθέντας ἐν γῆ · ὅθεν καὶ τὰς θερμὰς πηγὰς εἶναι τὰ ἐκείων δάκρυα ¹, etc. Cf. *Hénoch*, vi; x, 11-12, et peut-être LXVII, 6, 7. — Là-dessus Origène remarque, *ibidem*, v, 54-55, que ce récit est emprunté au *Livre d'Hénoch*, mais que Celse ne l'a pas lu et ne le connaît que par ouï-dire, et il constate lui-même de ce livre : 'Ἐν ταῖς ἐκκλησίαις οὐ πάνυ φέρεται ὡς θεῖα τὰ ἐπιγεγραμμένα τοῦ Ἐνώχ βιβλία ². — *De principiis*, I, III, 3: *Sed et in Enoch libro his similia describuntur* ³. — *Ibidem*, IV, 35: *Sed et in libro suo Enoch ita ait*: « *Ambulaui usque ad imperfectum* »... *scriptum namque est in eodem libello dicente Enoch*: « *Universas materias perspexi* ⁴. » Cf. *Hénoch*, XIX, 3. — *In Joan.*, VI, 25: 'Ὡς ἐν τῷ Ἐνώχ γέγραπται, εἴ τῳ φίλον παραδέχισθαι ὡς ἄγιον τὸ βιβλίον ⁵. — *In Num.*, homil. XXVIII, 2: *De quibus quidem nominibus plurima in libellis, qui appellantur Enoch, secreta continentur et arcana; sed quia libelli ipsi non videntur apud Hebræos in auctoritate haberi, interim nunc ea, quæ ibi nominantur, ad exemplum vocare differamus* ⁶. Cf. *Hénoch*, LXXXII, 10.

Commodien (III^e siècle), *Instructiones adversus Gentium Deos*, III, *Cultura dæmonum*, résume en vers l'histoire des mauvais anges, de leurs fils les géants et de l'origine de l'idolâtrie :

*Cum Deus omnipotens exornaret mundi naturam,
 Visitari voluit terram ab Angelis istam⁷,
 Legitima cujus spreverunt illi dimissi :
 Tanta fuit forma feminarum quæ flecteret illos,
 Ut coinquinati non possent cælo redire.
 Rebelles ex illo contra Deum verba misere.*

¹ Migne, *P. G.*, t. XI, col. 1261.

² Migne, *P. G.*, t. XI, col. 1268.

³ Migne, *ibidem*, col. 148.

⁴ Migne, *ibidem*, col. 409.

⁵ Migne, *P. G.*, t. XIV, col. 273.

⁶ Migne, *P. G.*, t. XII, col. 802.

⁷ D'après la tradition des *Jubilés*, IV, 15?

*Altissimus inde sententiam misit in illos ;
De semine quorum gigantes nati feruntur.
Ab ipsis in terra artes prolatae fuerunt ;
Et tingere lanas docuerunt, et quaecumque geruntur.
Mortales et illis mortuis simulacra ponebant.
Omnipotens autem, quod essent de semine pravo,
Non censuit illos recipi defunctos e morte.
Unde modo vagi subvertunt corpora multa :
Maxime quos hodie colitis deos et oratis¹.*

Cf. *Hénoch*, VI-XVI.

Saint Cyprien († 268), *De habitu virginum*, XIV :
*Quæ omnia peccatores et apostatae angeli suis artibus prodi-
derunt quando, ad terrena contagia devoluti, a cælesti
vigore recesserunt. Illi et oculos circumducto nigrore
fucare, et genas mendacio ruboris insficere, et mutare adul-
terinis coloribus crinem, et expugnare omnem oris et
capitis veritatem corruptelæ suæ impugnatione docue-
runt². Cf. *Hénoch*, VIII, 1.*

Le Pseudo-Cyprien, auteur de l'écrit *Ad Novatianum*
(III^e siècle) : *Ecce venit cum multis milibus nuntiorum,
facere iudicium de omnibus et perdere omnes impios et
arguere omnem carnem de omnibus factis impiorum, quæ
fecerunt impie, et de omnibus verbis impiis, quæ de Deo
locuti sunt peccatores³. Cf. *Hénoch*, I, 9.*

Anatolius de Laodicée (fin du III^e siècle), cité par
Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, XXXII : Τοῦ δὲ τὸν πρῶτον παρ' Ἑβραίοις
μῆνα παρ' ἰσημερινῶν εἶναι, παραστατικὰ καὶ τὰ ἐν τῷ Ἐνώχ μαθήματα⁴.
Cf. *Hénoch*, LXXII, 7.

Pistis Sophia (œuvre gnostique composée en Égypte au
III^e siècle) : *Invenietis ea in secundo libro Ieû, quæ scripsit*

¹ Migne, *P. L.*, t. v, col. 203-204.

² Migne, *P. L.*, t. iv, col. 453-454.

³ D'après Zahn, *Forschungen zur Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, V^e partie, 1893, p. 158; voir *supra*, p. LIII.

⁴ Migne, *P. G.*, t. xx, col. 729.

*Enoch, quum loquerer cum eo ex arbore cognitionis et ex arbore vitæ in παραδείσῳ Adami*¹. Cf. *Hénoch*, xxxii. — *Ibidem*, p. 25, allusion aux « mystères » qu'ont révélés les anges transgresseurs. Cf. *Hénoch*, viii.

Actes de saint Thomas (œuvre gnostique dont le fond est très ancien) : Ἐγὼ εἶμι ὁ τοὺς ἀγγέλους ἄνωθεν κάτω ρίψας καὶ ἐν ταῖς ἐπιθυμίαις τῶν γυναικῶν αὐτοὺς καταδήσας, ἵνα γηγενεῖς παῖδες ἔξ αὐτῶν γένωνται καὶ τὸ θέλημά μου ἐν αὐτοῖς διαπράξωμαι². Cf. *Hénoch*, vi, vii.

Zosime de Panopolis (iii^e siècle). Le Syncelle cite de lui un passage où il raconte la chute des anges et leur révélation des secrets, d'après les « écritures anciennes et les écritures divines », c'est-à-dire d'après le *Livre d'Hénoch* et la Genèse : Τοῦτο οὖν ἔφασαν αἱ ἀρχαῖται καὶ αἱ θεῖαι γραφαί, ὅτι ἄγγελοι τινες ἐπεθύμησαν τῶν γυναικῶν, καὶ κατελθόντες, εἰδίδαξαν αὐτὰς πάντα τὰ τῆς φύσεως ἔργα . ὧν χάριν, φησι, προσκρούσαντες ἔξω του οὐρανοῦ ἔμειναν, ὅτι πάντα τὰ πονηρὰ καὶ μηδὲν ὠφελοῦντα τὴν ψυχὴν, εἰδίδαξαν τοὺς ἀνθρώπους. Ἐξ αὐτῶν φάσκουσιν αἱ αὐταὶ γραφαὶ καὶ τοὺς Γίγαντας γεγενῆσθαι³. Cf. *Hénoch*, vi-xi.

Passio S. Perpetuæ. Le récit de vii et viii, où sainte Perpétue voit Dinocrate sortir après sa mort *de loco tenebroso, ubi et complura loca erant tenebrosa*, et essayer de boire, dans le lieu où il se trouve, à une piscine pleine d'une eau merveilleuse qui le purifie de ses souillures⁴, est peut-être basé en partie sur la tradition du *Livre d'Hénoch*, xxii.

Actes de la dispute d'Archelaüs avec Manes (commencement du iv^e siècle?) : *Angelorum quidam, mandato Dei*

¹ Édition et traduction de Schwartze et Petermann, 1851-1853, p. 245; cf. *ibidem*, p. 354. — Les livres *Ieù* sont une œuvre gnostique tout à fait distincte du *Livre d'Hénoch*.

² Tischendorf, *Acta Apostolorum Apocrypha*, p. 218.

³ Dindorf, *Georgius Syncellus*, t. 1, 1829, p. 24.

⁴ Robinson, *Texts and studies*, t. 1, n^o 2, 1891, p. 72, 73.

*non subditi, voluntati ejus restiterunt, et aliquis quidem de cælo, tanquam fulgur ignis, cecidit super terram, alii vero in felicitate hominum fliabus admixti, a dracone afflicti, ignis æterni pœnam suscipere meruerunt*¹. Cf. *Hénoch*, VI; X, 41-43; LIV, 6; LXXXVI, etc.

Lactance († vers 340) combine la tradition des *Jubilés*, IV, 15, qui fait descendre les anges sur la terre pour y instruire les hommes et y faire le bien, avec les récits du *Livre d'Hénoch* sur la chute des anges, le rôle de Satan dont ils se sont faits les serviteurs, l'origine et la perversité des démons, etc. *Divinarum institutionum*, lib. II, XV: *Misit (Deus) angelos ad tutelam cultumque generis humani: quibus quia liberum arbitrium erat datum, præcepit, ante omnia, ne, terræ contagione maculati, substantiæ cælestis amitterent dignitatem... Itaque illos cum hominibus commorantes dominator ille terræ fallacissimus (diabolus) consuetudine ipsa paulatim ad vitia pellexit, et mulierum congressibus inquinavit. Tum in cælum ob peccata, quibus se immerserant, non recepti, ceciderunt in terram. Sic eos diabolus ex angelis Dei suos fecit satellites ac ministros. Qui autem sunt ex his procreati, quia neque angeli, neque homines fuerunt, sed mediam quamdam naturam gerentes, non sunt ad inferos recepti, sicut in cælum parentes eorum. Ita duo genera dæmonum facta sunt, unum cæleste, alterum terrenum. Hi sunt immundi spiritus, malorum, quæ geruntur, auctores, quorum idem diabolus est princeps... Sciunt illi quidem futura multa, sed non omnia... ipsi, cum sint perditores hominum, custodes tamen se videri volunt, ut ipsi colantur et Deus non colatur... Hi, ut dico, spiritus contaminati ac perditii per omnem terram vagantur, et solatium perditionis suæ perdendis hominibus operantur*². Cf. *Hénoch*, VI-XVI; LIV, 6, etc. — *Ibidem*, XVII: *Astrologiam, aruspicinam et similes artes esse dæmonum*

¹ Routh, *Reliquiæ*, IV, 211.

² Migne, *P. L.*, t. VI, col. 330-332.

*inventā. — Liber IV, xiv ... relicto Deo vivo, ad colenda figmenta irretiti dæmonum fraudibus aberrassent*¹. Cf. *Hénoch*, xix, 1. — *Liber VII, xvi : Tunc annus breviabitur, et mensis minuetur, et dies in angustum coarctabitur*². Cf. *Hénoch*, lxxx, 2. — *Ibidem*, xxiv : *De renovato mundo, et xxvi : De... altero maximoque judicio*. Cf. les royaumes messianiques des différentes parties d'*Hénoch*, *supra*, p. xlvii, et le châtement des mauvais anges et des pécheurs, p. xlii. Voir aussi *Div. Inst.*, lib. VII, vii et xix.

Saint Hilaire († 368) fait allusion évidemment au *Livre d'Hénoch*, vi-xi, quand il dit, *Comment. in Psalmum CXXXII, 6 : Fertur autem id, de quo etiam nescio cujus liber exstat, quod angeli concupiscentes filias hominum, cum de cælo descenderent, in hunc montem (Hermon) maxime excelsum convenerint. Sed hæc prætermittamus. Quæ enim libro legis non continentur, ea nec nosse debemus*³.

Priscillien (vers 380), *De Fide et de Apocryphis*, invoque le *Livre d'Hénoch* comme un livre prophétique, et en appelle à l'autorité de saint Jude et de saint Paul : *Quis est hic Enoc quem in testimonium profetie apostolus*

¹ *Ibidem*, col. 490.

² *Ibidem*, col. 792.

³ Migne, P. L., t. ix, col. 748-749. D'autres écrivains du iv^e et du v^e siècle ont connu la légende de l'union des anges avec les filles des hommes. Les uns l'admettent; ce sont : saint Méthode († 311), *De resurrectione*, fragment iii; Eusèbe († 340), *Præparatio evangelica*, V, iv; saint Ambroise (340-397), *De Noe et Arca*, iv; *In Ps. CXVIII expositio*, sermo iv, n° 8, et sermo viii, n° 58; *De virginibus*, I, viii, etc.; Sulpice-Sévère (363-406), *Historia sacra*, I, ii. Les autres la rejettent : saint Philastrius (fin du iv^e siècle), *Liber de hæresibus*, cviii, *De gigantibus tempore Noe*; saint Chrysostome (347-407), *In cap. vi Gen.*, homil. xxii, 2, 3; saint Cyrille d'Alexandrie (376-444), *Glaphyrorum in Genesim*, ii; *Adversus anthropomorphitas*, xvii; *Contra Julianum*, lib. IX; Theodoret (387-458), *Quæstiones in Genesim*, interrogatio xlvi. Mais les uns et les autres ne paraissent pas s'inspirer du *Livre d'Hénoch*, mais seulement de la leçon de Genèse, vi, 2-4, ἄγγελοι τοῦ θεοῦ, que donnaient certains manuscrits de la version grecque des Septante, au lieu de οἱ τοῦ θεοῦ. Jules l'Africain († 237), *Chronographia*, lib. II, et plus tard saint Augustin, *De civitate Dei*, XV, xxiii, 3, etc., constatent l'existence des deux leçons. Voir Philon, *De gigantibus*, et Josèphe, *Antiq. jud.*, I, iv; cf. Robert, dans la *Revue biblique*, 1895, p. 343.

*Judas adsumpsit?... Aut fortassis Enoc profeta esse non meruit quem Paulus in epistula ad Hebræos facta ante translationem testimonium habuisse testatur... De quo si non ambigitur et apostolis creditur quod profeta est, etc.*¹.

Pandore, écrivain alexandrin (c. 400). D'après Gelzer², c'est dans ses œuvres que le Syncelle a puisé les fragments du *Livre d'Hénoch* qu'il cite dans sa *Chronographie*.

Saint Épiphane (315-403), *Hæres.*, I, 4 : Νῦν δὲ ἐν χρόνοις τοῦ Ἰάρεδ καὶ ἐπέκεινα φαρμακεία καὶ μαγεία, ἀσέλγεια, μοιχεία τε καὶ ἄδουλα³. Cf. *Hénoch*, VI-VIII.

Rufin († 410), *Commentarius in symbolum Apostolorum*, semble faire allusion aux légendes du *Livre des Jubilés*, IV, 15, et du *Livre d'Hénoch*, VI et suiv., quand il dit : *Etenim (ut breviter aliqua etiam de secretioribus perstringamus) ab initio Deus cum fecisset mundum, præfecit ei et præposuit quasdam virtutum cælestium potestates, quibus regeretur et dispensaretur mortalium genus (il cite à l'appui Deuté., xxxii, 8)... Sed et horum nonnulli, sicut et ipse qui princeps appellatus est mundi, datam sibi a Deo potestatem, non his quibus acceperant legibus temperarunt; nec humanum genus divinis obedire præceptis, sed suis parere prævaricationibus docuerunt*⁴.

Saint Jérôme (346-420) range le *Livre d'Hénoch* parmi les apocryphes. *De viris illustr.*, IV : *Judas frater Jacobi parvam, quæ de septem catholicis est, epistolam reliquit. Et quia de libro Enoch, qui apocryphus est, in ea assumit*

¹ Édition Schepss, 1889, tract. III, cap. LVI-LVII, *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. XVIII, Vienne, 1889, p. 44-45. Cf. *ibidem*, p. 32.

² *Sextus Julius Africanus*, t. II, 1885, p. 249-297. D'après Dillmann, dans *Sitzungsberichte d. Kön. Preuss. Akademie der Wissensch. zu Berlin, Philosophisch-histor. Klasse*, 1892, p. 1041, le Syncelle aurait emprunté sa citation à un texte asiatique plus développé que le texte primitif.

³ Migne, *P. G.*, t. XLII, col. 180.

⁴ Migne, *P. L.*, t. XXI, col. 353.

*testimonia a plerisque rejicitur; tamen auctoritatem vetustate jam et usu meruit et inter sanctas computatur*¹. — *Comment. in Ps. CXXXII, 3 : Legimus in quodam libro apocrypho, eo tempore, quo descendebant filii Dei ad filias hominum, descendisse illos in montem Hermon, et ibi iniisse pactum quomodo venirent ad filias hominum et sibi eas sociarent. Manifestissimus liber est et inter apocryphos computatur*². — *Com. in Epist. ad Titum, 1, 12 : Qui autem putant totum librum debere sequi eum, qui libri parte usus sit, videntur mihi et apocryphum Enochi, de quo Apostolus Judas in Epistola sua testimonium posuit, inter ecclesiæ scripturas recipere*³.

Saint Augustin (354-429) le rejette également, *De Civitate Dei*, XV, xxiii, 4 : *Scrripsisse quidem nonnulla divina Enoch illum septimum ab Adam, negare non possumus, cum hoc in Epistola canonica Judas apostolus dicat. Sed non frustra non sunt in eo canone Scripturarum... Unde illa quæ sub ejus nomine proferuntur et continent istas de gigantibus fabulas, quod non habuerint homines patres, recte a prudentibus judicantur non ipsius esse credenda*⁴. — *Ibidem*, XVIII, xxxviii : *Quid Enoch septimus ab Adam, nonne etiam in canonica epistola apostoli Judæ prophetasse prædicatur? Quorum scripta ut apud Judæos et apud nos in auctoritate non essent, nimia fuit antiquitas, propter quam videbantur habenda esse suspecta, ne proferrentur falsa pro veris*⁵.

Cassien (360-435 environ), *Collatio VIII*, xxi, rapporte une dissertation de Serenus sur Genèse, vi. Serenus voit dans les fils de Dieu des Séthites et non des anges. Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans sa dissertation, c'est

¹ Migne, P. L., t. xxiii, col. 645.

² Migne, P. L., t. xxvi, col. 1293.

³ Migne, P. L., t. xxvi, col. 608.

⁴ Migne, P. L., t. xli, col. 470.

⁵ Migne, P. L., t. xli, col. 598.

qu'il qualifie de « croyance populaire », *opinio vulgi*, la légende de la révélation des secrets par les anges. Comme l'a remarqué Lawlor¹, ce fait rapproché de la citation d'*Hénoch* par l'auteur égyptien de *Pistis Sophia* et par les Égyptiens Zosime et Pandore, et de la découverte du texte grec de Gizeh à Akhmîm, l'ancienne Panopolis, montre combien le *Livre d'Hénoch* était répandu en Égypte. — *Collatio*, VIII, XXI : ... *illa opinio vulgi, qua credunt angelos vel maleficia vel diversas artes hominibus tradidisse*². Cf. *Hénoch*, VIII.

Homélie clémentines (rédigées au IV^e siècle). L'homélie VIII, 12-18, est basée sur le récit de la chute des anges, de leur révélation des secrets aux femmes et de la naissance de leurs fils, les géants³, dans *Hénoch*, VI, VII, VIII.

Recognitiones Clementis (rédigées au IV^e siècle). Dans IV, 26, elles expliquent l'origine de l'idolâtrie par l'enseignement pervers des anges déchus⁴. Cf. *Hénoch*, XIX, 1.

Les **Constitutions apostoliques** (commencement du V^e siècle) condamnent le *Livre d'Hénoch* en termes formels, VI, 16 : Καὶ ἐν τοῖς παλαιοῖς δὲ τινες συνέγραψαν βιβλία ἀπόκρυφα Μωσέως καὶ Ἐνώχ καὶ Ἀδάμ... φθοροποιὰ καὶ τῆς ἀληθείας ἐχθρά⁵.

La **Synopsis Athanasii** (postérieure au VI^e siècle) le compte aussi parmi les ἀπόκρυφα... τῆς παλαιᾶς διαθήκης⁶.

La **Stichométrie de Nicéphore** († 828) range également le *Livre d'Hénoch* parmi les apocryphes : Καὶ ὅσα ἀπόκρυφα

¹ Lawlor, *Hermathena*, 1904, p. 180.

² Migne, *P. L.*, t. XLIX, col. 759.

³ Edition Cotelier, *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerant*, t. 1, Anvers, 1698, p. 676-677.

⁴ *Ibidem*, p. 537.

⁵ Migne, *P. G.*, t. 1, col. 953.

⁶ Zahn, *Geschichte des Neut. Kanons*, t. II, Leipzig, 1890, p. 317. Cf. Westcott, *A general survey of the Canon of the New Testament*, Londres, 1881, p. 450 et 562; Migne, *P. G.*, t. XXVIII, col. 431.

της καλαις α' Ἐνώχ στίχοι δω'⁴. Il en est de même dans un canon anonyme publié successivement par Montfaucon, Cotelier, Westcott, Pitra. Le premier des apocryphes qui y sont énumérés est (le livre d')Adam; le second (le livre d')Hénoch⁵.

George le Syncelle († vers 800), *Chronographia*, cite, d'après Pandore, les fragments du *Livre d'Hénoch*, vi-ix, 4; viii, 4-x, 14, et xv, 8-xvi, 1³, extraits, dit-il, ἐκ τοῦ πρώτου βιβλίου τοῦ Ἐνώχ⁴ ... ἐκ τοῦ πρώτου βιβλίου Ἐνώχ περὶ τῶν ἐγγηγόρων⁵ ... ἐκ τοῦ πρώτου λόγου Ἐνώχ⁶ ... Plus loin, il résume les enseignements de l'archange Uriel à Hénoch sur les astres et le calendrier : Ἐν τῷ ἑκατοστῷ ἐξηκοστῷ ἔτει τοῦ Ἐνώχ ... κατ'ἐπιτροπήν τοῦ ἐπὶ πάντων θεοῦ ὁ ἐπὶ τῶν ἄστρον ἀρχάγγελος Οὐριήλ ἐμήνυσε τῷ Ἐνώχ τί ἐστὶ μῆν καὶ τροπή καὶ ἡμεραὶ, ὡς ἐν τῇ βίβλῳ αὐτοῦ Ἐνώχ φέρεται, καὶ τὸ ἔχειν τὸν ἡμερῶν πεντήκοντα δύο ἑβδομάδας, etc.⁷. Cf. *Hénoch*, LXXII-LXXXII. Le Syncelle conclut qu'il ne faut pas accorder une trop grande confiance aux apocryphes, car ils contiennent des choses qui sont étrangères à la tradition ecclésiastique, et ils ont été altérés par les Juifs et les hérétiques : Καὶ ταῦτα μὲν ἐκ τοῦ πρώτου βιβλίου Ἐνώχ περὶ τῶν ἐγγηγόρων, εἰ καὶ μὴ τελείως χρῆ προσέχειν ἀποκρύφοις μάλιστα τοὺς ἀπλουστέρους, διὰ τε τὸ περιττὰ τινα καὶ ἀτρίβη τῆς ἐκκλησιαστικῆς παραδόσεως ἔχειν καὶ διὰ τὸ νενοθεῖσθαι αὐτὰ ὑπὸ Ἰουδαίων καὶ αἰρετικῶν⁸.

Cedrenus (XI^e siècle), *Historiarum compendium*, rapporte, en les déformant d'une façon assez maladroite, les

¹ Zahn, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. II, Leipzig, 1890, p. 300; Migne, *P. G.*, t. c, col. 1059.

² Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*, t. I, Romæ, 1864, p. 100.

³ Voir *supra*, p. LVI sq.

⁴ Édition Dindorf, *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, Georgius Syncellus, t. I, 1829, p. 19.

⁵ *Ibidem*, p. 20.

⁶ *Ibidem*, p. 42.

⁷ *Ibidem*, p. 60.

⁸ *Ibidem*, p. 47-48.

légendes de la chute des veilleurs et de la révélation des secrets. Il donne le nom d' « égrégores », veilleurs, aux fils de Dieu ou descendants de Seth. De leur union avec les filles des hommes ou de Caïn, complotée sur le mont Hermon, naissent les géants. Les égrégores (ou les géants?) enseignent à leurs femmes les maléfices et les incantations, et le premier, Azaël, le dixième chef « de ceux qui descendirent », apprend aux hommes à faire des glaives, des cuirasses et tous les instruments de guerre. Les autres chefs enseignent les ornements du corps, les pierres précieuses, les racines, la sagesse, les remèdes aux incantations, l'astronomie, l'observation des astres, l'astrologie, l'observation de l'air, les signes de la terre, ceux du soleil et de la lune ¹. Cf. *Hénoch*, VI-VIII.

Après George le Syncelle et Cedrenus, nous ne relevons pendant plusieurs siècles aucune trace du *Livre d'Hénoch* dans la littérature ecclésiastique. Il n'était pas perdu cependant. Une Église voisine de cette Égypte où il avait obtenu tant de succès, l'Église d'Abyssinie, le conservait dans sa traduction éthiopienne de la Bible à côté des livres sacrés; peut-être même le comptait-elle dans son canon de l'Ancien Testament. En Égypte même, des copies de la version grecque, ou du moins d'une de ses parties, circulaient encore entre le VIII^e et le XII^e siècle ². Mais ces fragments grecs et la version éthiopienne restèrent longtemps absolument inconnus à l'Église d'Occident. Cette Église ne paraît avoir conservé du *Livre d'Hénoch* que de courts extraits.

Il semble que c'est au XV^e siècle qu'on entendit parler pour la première fois en Europe de la version éthiopienne :

¹ Migne, P. G., t. cxxi, col. 40-44. Sur les sources de Cedrenus, voir Gelzer, *Sextus Julius Africanus*, t. II, 1885, p. 249-297.

² Gaster, *Logos Ebraikos in the magical papyrus of Paris and the Book of Enoch*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1901, p. 117, croit que *Hénoch*, LXIX, 13-22, a influencé les papyrus magiques.

*Grandi etiam pecunia, dit Fabricius, emptum (Henochi librum) a Jo. Pico Mirandulano († 1494), multi testimonio Jo. Reuchlini referunt*¹.

Au xv^e siècle, un prêtre éthiopien en parle à Guillaume Postel, comme d'un livre que son Église tient pour canonique : *Audivi esse Romæ librorum Enoch argumentum, et contextum mihi a sacerdote Æthiophe (ut in Ecclesia Reginæ Sabba habetur pro canonico libro instar Moseos) expositum, ita ut sit mihi varia supellex pro Historiæ varietate*². Peu après, Gesner le mentionne comme trouvé par Postel : *Enochi librum Guilielmus Postellus invenit*³.

En réalité cependant, au xvii^e siècle, la version éthiopienne n'était pas encore connue en Occident. Gassendi raconte, dans sa vie de Peiresc (1580-1637), que le capucin Ægidius de Loches, de retour « d'Égypte », où il avait passé sept ans à étudier les langues orientales, indiqua à cet érudit, qui lui avait fourni des subsides, quelques manuscrits rares existant dans les monastères : *Inter cetera animadvertisse se dixit Mazhapha Einok, seu prophetiam Enochi, declarantem ea quæ ad finem usque sæculi eventura sunt librum Europæ pridem invisum, illeic autem caractere ac idiomate æthiopico, seu Abyssinorum, apud quos is fuerat servatus, conscriptum : ideo Peireskius sic fuit accensus ejus, quoquo pretio, comparandi studio, ut nullis parcens sumptibus, ipsum denique sui fecerit juris*⁴.

Malheureusement Peiresc avait été trompé par des vendeurs malhonnêtes ou ignorants. Le manuscrit qu'il s'était procuré fut acheté après sa mort par Mazarin, et déposé à la Bibliothèque Mazarine. Après beaucoup d'efforts pour

¹ Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, 2^e édition, t. 1, 1722, p. 215, note. Il ne dit pas où Reuchlin avance ce fait.

² G. Postel, *De originibus*, Bâle, 1553, cap. II, p. 11.

³ Gesner, *Appendix bibliothecæ Gesneri*, Tiguri, 1555, p. 32.

⁴ Gassendi, *Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc vita, Hagæ-comitum*, 1655, p. 168.

en obtenir une copie exacte, le célèbre Ludolf se rendit à Paris pour l'étudier, en 1683, et il constata, en le comparant aux fragments du Syncelle, qu'il ne contenait pas le *Livre d'Hénoch* ¹.

A la fin du xviii^e siècle, plus heureux que Peiresc, le voyageur anglais J. Bruce put se procurer, en Abyssinie même, trois exemplaires de la version éthiopienne de notre apocryphe, qu'il rapporta en Europe en 1773. Il en offrit un à la Bodléienne (Oxford) ², et garda le second pour lui ³. Le troisième n'était qu'une copie des deux premiers, exécutée en Abyssinie; il en fit présent au roi Louis XV. Il fait partie des collections de la Bibliothèque nationale ⁴.

Les érudits du temps n'apportèrent pas un grand empressement à la publication du *Livre d'Hénoch*. Silvestre de Sacy donna le premier la traduction latine de quelques chapitres, en 1800, et c'est en 1821 seulement que parut la première traduction complète, et en 1838 la première édition du texte éthiopien, l'une et l'autre par Laurence.

Le fragment grec d'Égypte a été retrouvé longtemps après la version éthiopienne, dans les fouilles pratiquées par les ordres de M. Grébaut, alors directeur des fouilles et musées d'Égypte, pendant l'hiver de 1886 à 1887, à Akhmîm, l'ancienne Panopolis, dont nous avons vu le moine Zosime puiser dans les légendes du *Livre d'Hénoch*, au iii^e siècle. Le manuscrit y était déposé dans un tombeau. Il comprend les chapitres I-XXXII du *Livre d'Hénoch*, un fragment de l'*Évangile de saint Pierre* et une partie de l'*Apocalypse de saint Pierre*. Il ne porte aucune date, aucune indication qui permette d'en préciser l'époque. Bouriant en a donné, en 1892, la photographie et la

¹ Ludolf, *Ad suam historiam æthiopicam commentarius*, 1691, p. 347, cité par Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, t. 1, 1722, p. 210.

² C'est le manuscrit A; voir *supra*, p. liv.

³ Manuscrit B; voir *supra*, p. liv.

⁴ Manuscrit Z^b, n° 49 de Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale*, 1877.

transcription; il croit, d'après les particularités de l'écriture et de la langue, qu'il n'est ni antérieur au VIII^e siècle, ni postérieur au XII^e¹.

Quelques années avant la découverte d'Akhmîm, Mai avait donné la reproduction d'un fragment grec, LXXXIX, 42-49, inséré par un copiste dans un manuscrit des œuvres du pseudo-Denys l'Aréopagite². Ce manuscrit fait partie de la Bibliothèque Vaticane.

Enfin en 1893, le révérend M. R. James a découvert, dans un manuscrit du British Museum, du VIII^e siècle, anglais d'origine, un fragment latin comprenant CVI, 1-18³. C'est le dernier fragment des versions du *Livre d'Hénoch* qui ait été retrouvé.

¹ *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. IX, 1892 : Bouriant, *Fragments du texte grec du Livre d'Énoch et de quelques écrits attribués à saint Pierre*, p. 93 sq.

² Mai, *Patrum nova bibliotheca*, t. II, 1844, p. XI, et planche isolée en tête du volume. Bien que daté de 1844, cet ouvrage a paru plus tard. Voir Gildemeister, *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, 1855, p. 621, etc. Le manuscrit qui contient ce fragment est à la Bibliothèque Vaticane.

³ Voir *supra*, p. LIII. Le texte de ce fragment est reproduit *infra*, p. 278-280.



BIBLIOGRAPHIE

I. ÉDITIONS

a. Texte éthiopien.

- Laurence, *Libri Enoch prophetæ versio æthiopica*, Oxoniæ, 1838. Cette édition est faite sur le manuscrit A.
- Dillmann, *Liber Henoch æthiopice ad quinque codicum fidem editus*, Lipsiæ, 1851. Cette édition est faite sur les cinq manuscrits A, B, C, D, E.
- Flemming Joh., *Das Buch Henoch, äthiopischer Text*, Leipzig, 1902. Cette édition est faite sur quatorze manuscrits : A, B, C, D, E, G, M, P, Q, T, U, V, W, Y. De plus, pour F, H, J, K, L, N, O, Flemming a utilisé les indications de Charles. Après une épreuve partielle, il a cru pouvoir négliger R, S, X, Z, comme s'accordant soit avec A, B, C, D, E, soit avec P, V, W, Y¹.

b. Texte grec.

- Scaliger Josephus, *Thesaurus temporum, Eusebii Pamphili Chronicorum canonum*, Amsterdam, 1658, p. 404-405 (fragments du Syncelle).
- Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, 2^e édition, Hambourg, t. I, 1722, p. 179 (fragments du Syncelle).
- Dindorf, *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ, Georgius Syncellus*, t. I, 1829, p. 19-23, 42-47 (fragments du Syncelle).
- Mai, *Patrum nova bibliotheca*, t. II, Romæ, 1844 (reproduction d'*Hénoch*, LXXXIX, 42-49, sur une planche isolée en tête du volume).
- Gildemeister, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, 1855, p. 621-624 (même fragment).

¹ Voir *supra*, p. LIV sq.

- Bouriant, *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. ix, 1, Paris, 1892 : *Fragments du texte grec du Livre d'Énoch*, etc. (texte dit de Gizeh, 1-xxxii, 6. Il y a deux manuscrits des versets xx, 2-xxi, 9); *ibidem*, t. ix, 3, Paris, 1893 : *Reproduction en héliogravure du manuscrit d'Énoch*, pl. xi-xxxiii.
- Lods A., *Le Livre d'Hénoch, fragments grecs découverts à Akhmim (Haute-Égypte) publiés avec les variantes du texte éthiopien, traduits et annotés*, Paris, 1892.
- Dillmann, dans *Sitzungsberichte der Kön. Preus. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philosophisch-histor. Klasse*, 1892, t. li, p. 1039 sq.; t. liii, p. 1079 sq. (texte grec de Gizeh, 1-xxxii).
- Charles, *The Book of Enoch*, Oxford, 1893, p. 318-370 (texte grec de Gizeh, 1-xxxii).
- Swete H. B., *The Psalms of Salomon with the Greek fragments of the Book of Enoch*, Cambridge, 1899.
- Flemming und Radermacher, *Das Buch Henoch* (traduction allemande), Leipzig, 1901, p. 18-60 (texte grec de Gizeh, 1-xxxii et fragments du Syncelle, vi-ix, 4; viii, 4-x, 14; xv, 8-xvi, 1, édités par Radermacher).

c. **Fragment latin** (cvi, 1-18).

- Charles, *The Book of Enoch*, 1893, p. 372-375.
- James M. R., dans *Texts and studies* edited by J. A. Robinson, t. ii, n° 3, Cambridge, 1893 : *Apocrypha anecdota*, p. 146 sq.

II. TRADUCTIONS

- Silvestre de Sacy, dans *Magasin encyclopédique*, vi^e année (1800), t. i, p. 382 sq. Traduction en latin des ch. i, ii, vi-xvi, partie de xxii et xxxii.
- Laurence R., *The Book of Enoch, an apocryphal production, now first translated from an Ethiopic Ms. in the Bodleian Library*, Oxford, 1821.
- Hoffmann A. G., *Das Buch Henoch, in Vollständiger Übersetzung mit fortlaufendem Commentar, ausführlicher Einleitung und erläuternden Excursen*, 2 vol., Iena, 1833-1838.

- Gfrörer, *Prophetæ veteres pseudepigraphi partim ex abyssinico vel hebraico sermonibus latine versi*, Stuttgart, 1840¹.
- Dillmann, *Das Buch Henoch übersetzt und erklärt*, Leipzig, 1853. Cette traduction, le commentaire qui l'accompagne et l'édition du texte éthiopien par le même auteur, sont restés la base de tous les travaux qui ont été publiés depuis sur le *Livre d'Hénoch*.
- [Brunet,] Le *Livre d'Énoch*, dans Migne, *Dictionnaire des Apocryphes*, t. 1, 1856, p. 394-514; t. II, 1858, p. 223-226. Cette traduction est faite sur l'édition de Laurence, 1838.
- Schodde, *The Book of Enoch translated with introduction and notes*, Andover, 1882. Deuxième édition, *ibidem*, 1895.
- Goldschmidt L., *Das Buch Henoch aus dem äthiopischen in die ursprünglich hebraische Abfassungssprache zurückübersetzt, mit einer Einleitung und Noten versehen*, Berlin, 1892. Cette traduction en hébreu est faite sur la traduction allemande de Dillmann.
- Lods, *Le Livre d'Hénoch*, etc., Paris, 1892. Traduction du texte grec de Gizeh, I-XXXII.
- Charles, *The Book of Enoch translated from Professor Dillmann's ethiopic text*, Oxford, 1893.
- Beer, *Das Buch Henoch*, dans Kautzsch, *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments*, t. II, Tubingue, 1900, p. 217-310.
- Flemming und Radermacher, *Das Buch Henoch, herausgegeben im Auftrage der Kirchenväter-commission der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Leipzig, 1901.

III. TRAVAUX DIVERS

- Postel G., *De originibus*, Bâle, 1553, cap. II, p. 10-11.
- Gesner, *Appendix bibliothecæ Gesneri*, Tiguri, 1555, p. 32.
- Gassendi, *Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc vita*, Hagæ-comitum, 1655, p. 168.

¹ Goldschmidt, *Bibliotheca Æthiopica*, 1893, cite aussi, mais sans en donner le titre exact, une traduction du *Livre d'Hénoch* en allemand par Clemens, Stuttgart, 1850. Je n'ai pas pu découvrir cet ouvrage. Fumagalli, *Bibliographia Etiopica*, 1893, ne le mentionne pas.

- Ludolf, *Ad suam historiam æthiopicam commentarius*, Francfort, 1691, p. 347.
- Fabricius J. A., *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, 2^e édition, 1722-1723, t. I, p. 160-223; t. II, p. 55-61.
- De Sacy, dans le *Magasin encyclopédique*, vi^e année, t. I, 1800, p. 382.
- Dans le *Journal des Savants*, 1822, p. 590.
- Hoffmann A. G., *Henoch* dans *Ersch und Grüber Encyclop.*, sect. II, t. v, 1829, p. 399-409.
- Murray, *Enoch restitutus*, Londres, 1836.
- Gfrörer, *Das Jahrhundert des Heils*, t. I, 1838, p. 93 sq.
- Wieseler, *Die 70 Wochen und die 63 Jahrwochen des Propheten Daniel*, 1839, p. 162 sq.
- *Beiträge zur richtigen Würdigung der Evangelien und der evangel. Geschichte*, 1869, p. 290-321.
- Wieseler, *Zur Abfassungszeit des Buchs Henoch*, dans *Zeitschr. der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, 1882, p. 185-193.
- Bruno Bauer, *Kritik der Geschichte*, t. I, 1841, p. 402.
- Krieger, *Beiträge zur Kritik und Exegese*, Nuremberg, 1845.
- Böttcher, *De Inferis*, t. I, 1846, § 105, 501, 505.
- Hofmann J. Chr. K., dans *Über die Entstehungszeit des Buch Henoch*, *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. VI, 1852, p. 87-91.
- *Schriftbeweis*, 2^e édition, t. I, Nördlingen, 1857, p. 420-423.
- *Die heilige Schrift Neuen Testaments zusammenhängend untersucht*, t. VII, 2, Nördlingen, 1875, p. 205 sq.
- Lücke, *Einleitung in die Offenbarung des Johannes*, 2^e édit., 1852; p. 89-144 et 1071-1073.
- Weisse, *Die Evangelien Frage*, 1856, p. 214-224.
- Ewald, *Abhandlung über des äthiopischen Buches Henoch Entstehung, Sinn und Zusammensetzung*, dans *Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, t. VI, 1853-1855, *Phil. hist. Klasse*, p. 107-178 (a paru aussi en tirage à part).
- *Geschichte des Volkes Israel*, 3^e édition, t. IV, 1864, p. 451 sq.
- Jellinek, dans *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. VII, 1853, p. 249.
- *Bet-ha-Midrash*, t. II, 1853, p. 114-117; t. IV, 1857, p. 129-132; t. V, 1873, p. 170-190; t. VI, 1878, p. xxxiii et 135.

- Köstlin, *Über die Entstehung des Buchs Henoch*, dans *Theol. Jahrb.*, 1856, p. 240-279 et 370-386.
- Hilgenfeld, *Die jüdische Apokalyptik*, 1857, p. 91-184.
- *Die jüdische Apokalyptik und die neuesten Forschungen*, dans *Zeitschrift für wissenschaftl. Theol.*, t. III, 1860, p. 319-334.
- *Die Entstehungszeit des ursprünglichen Buchs Henoch*, *ibidem*, t. IV, 1861, p. 212-222.
- *Noch ein Wort über das Buch Henoch*, *ibidem*, t. V, 1862, p. 218-221.
- Dans *Zeitschrift für Wiss. Theol.*, t. XV, 1872, p. 584-587.
- *Der Menschensohn-Messias*, *ibidem*, t. XXXV, 1892, p. 445-464.
- *Die Ketzergeschichte des Urchristenthums*, Leipzig, 1884, p. 130.
- Dillmann, dans *Herzog Realencyclopädie etc.*, 1^{re} édition, t. XII, 1860, p. 308-310.
- Dans *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, 1861, p. 126-131.
- Dans Schenkel *Bibellexicon*, t. III, 1871, p. 10-13.
- Dans *Herzog Realencyclopädie etc.*, 2^e édition, t. XIII, 1883, p. 350-352.
- *Über den neugefundenen griechischen Text des Henoch Buches*, dans *Sitzungsberichte der kön. preus. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philosophisch-histor. Klasse*, 1892, t. LI, p. 1039-1054; t. LIII, p. 1079-1092.
- Dans *Theologische Literaturzeitung*, 1893, p. 442-446.
- Volkmar, *Beiträge zur Erklärung des Buches Henoch*, dans *Zeitschrift der deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. XIV, 1860, p. 87-134 et 296.
- *Einige Bemerkungen über Apokalyptik*, dans *Zeitschrift für wiss. Theol.*, t. IV, 1861, p. 111-136.
- *Über die Katholischen Briefe und Henoch*, dans *Zeitschrift für wiss. Theol.*, t. IV, 1861, p. 422-436, et t. V, 1862, p. 46-75.
- *Eine Neutestamentliche Entdeckung und deren Bestreitung, oder die Geschichts-Vision des Buches Henoch im Zusammenhang*, Zurich, 1862.
- Bleynié, *Étude sur le Livre d'Énoch*, Toulouse, 1862.
- Geiger, *Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, t. III, 1864-1865, p. 196-204.

- Langen, *Das Judenthum in Palästina*, 1866, p. 35-64.
- Halévy J., *Recherches sur la langue de la rédaction primitive du Livre d'Hénoch*, dans le *Journal asiatique*, 1867, p. 352-395.
- *Prières des Falashas*, Paris, 1877, p. 1, 2.
- *Sur les Eliôud du Livre d'Hénoch*, dans les *Actes du X^e Congrès des Orientalistes*, 3^e partie, section II^e, Leide, 1896, p. 59-65.
- *L'expression « Fils de l'homme »*, dans la *Revue sémitique*, t. x, p. 134 sq.; t. xi, p. 43 sq., 122 sq.
- Sieffert, *Nonnulla ad apocryphi libri Henochi originem et compositionem nec non ad opiniones de regno Messiano eo prolatas pertinentia*, Regimonti, 1867. Le même ouvrage a paru sous le titre : *De apocryphi libri Henochi origine et argu-mento*.
- Philippi, *Das Buch Henoch, sein Zeitalter und sein Verhältniss zum Judasbriefe*, Stuttgart, 1868.
- Wittichen, *Die Idee des Menschen*, 1868, p. 63-71.
- *Die Idee des Reiches Gottes*, 1872, p. 118-133 et 145-150.
- Gebhardt, *Die 70 Hirten des Buches Henoch und ihre Deutungen mit besonderer Rücksicht auf die Barkochba-Hypothese*, dans Merx, *Archiv für wissenschaftl. Erforschung des A. T.*, t. II, 1872, p. 163-246.
- Anger, *Vorlesungen über die Geschichte der Messianischen Idee*, 1873, p. 83-84.
- Kuenen, *Religion of Israel*, 1874-1875, t. III, p. 265-266.
- Schürer, *Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte*, 1874, p. 521 sq.
- *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, t. III, 1898, p. 190-209.
- Vernes M., *Histoire des idées messianiques*, 1874, p. 66-117 et 264-271.
- Tideman, *De Apokalypse van Henoch et het Essenisme* dans *Theol. Tijdschrift*, 1875, p. 261-296.
- Drummond, *The Jewish Messiah*, 1877, p. 17-73.
- Stapfer, *Les idées religieuses en Palestine*, Paris, 1878, p. 5 sq.
- Hausrath, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, t. I, 3^e édition, 1879, p. 185-189 et 191-193.
- Hübschmann, *Die Parsische Lehre von Jenseits und jüngsten Gericht*, dans *Jahrb. für prot. Theol.*, t. V, 1879, p. 222, etc.

- Bissell, *The Apocrypha of the Old Testament*, 1880, p. 665-666.
- Lipsius, dans Smith and Wace, *Dictionary of christian Biography*, t. II, 1880, p. 124-128.
- Reuss, *Geschichte der heiligen Schriften Alten Testaments*, Braunschweig, 1881, p. 619-622.
- Westcott, *Introduction to the study of the Gospels*, 6^e édition, 1881, p. 99-109.
- *Gospel of St John*, 1882, p. 34.
- Stanton, *The jewish and the christian Messiah*, 1886, p. 44-64, etc.
- Friedlieb, *Das Leben Jesu Christi des Erlösers*, 1887, p. 126-151.
- Pfleiderer, *Das Urchristenthum*, 1887, p. 310-318.
- Holtzmann Oskar, dans Stade, *Geschichte des Volkes Israel*, t. II, 1888, p. 416-428 et 483-490.
- *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, Fribourg, 1895, p. 27-29.
- Loisy, *Histoire du Canon de l'Ancien Testament*, Paris, 1890, p. 79-83 et 246.
- *L'Évangile et l'Église*, 2^e édition, Bellevue, 1903, p. 35-36.
- Peter, *Le Livre d'Hénoch, ses idées messianiques et son eschatologie*, Genève, 1890.
- Cheyne, *Origin of the Psalter*, 1891, p. 22, 275, 412-414, 423-424, 448-449, etc.
- *Jewish religious life after the Exile*, Londres, 1898, p. 204-229 sq., 257 sq.
- Deane, *The Pseudepigrapha*, Londres, 1891, p. 49-94.
- Thompson, *Books that influenced our Lord and his Apostles*, Édimbourg, 1891, p. 95, 103, 108, 225-248, 389-411.
- Zöckler, *Die Apokryphen des Alten Testaments*, 1891, p. 426-436.
- Batiffol, dans Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, 1892, t. I, col. 757-759.
- *L'enseignement de Jésus*, 2^e édition, Paris, 1905, p. 199-200.
- Bousset, *Jesu Predigt*, 1892, p. 105 et 106.
- *Der Antichrist*, 1895, p. 134 sq.
- *Die Himmelfahrt der Seele* dans *Archiv für Religionswissenschaft*, t. IV, 1901, p. 136 et 229.
- *Die Jüdische Apokalyptik, ihre religionsgesch. Herkunft und ihre Bedeutung für das Neue Testament*, 1903.
- *Die Religion des Judenthums*, 1903.
- De Faye, *Les Apocalypses juives*, Paris, 1892, p. 28-33 et 205-216.
- Schwally, *Das Leben nach dem Tode*, 1892, p. 136-149.

- Zahn, *Geschichte des neutestamentl. Kanons*, t. II, 2, 1892, p. 797-801.
- *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons*, t. V, Leipzig, 1893, p. 158.
- Bensly, dans *The Academy*, 1893, 11 février, p. 130 (sur le texte grec de Gizeh, I-XXXII).
- Charles, *The recent translations and the ethiopic text of the Book of Enoch*, dans *Jewish quarterly review*, janvier et avril 1893.
- *Apocalyptic Literature, The Book of Enoch*, dans Cheyne, *Encyclopædia biblica*, t. I, Londres, 1899, p. 220-225.
- *Book of Enoch (ethiopic)*, dans Hastings, *Dictionary of the Bible*, t. I, septième impression, 1905, p. 705.
- Dans *The American Journal of theology*, t. VII, 1903, p. 689-703 sq. (critique de l'édition de Flemming).
- Dieterich, *Nekyia, Beiträge zur Erklärung der neuentdeckten Petrusapokalypse*, 1893, p. 216-221.
- König, *Einleitung in das Alte Testament*, 1893, p. 494.
- Lévi J., dans la *Revue des Études juives*, t. XXVI, 1893, p. 149.
- Lods, *L'Évangile et l'Apocalypse de Pierre... avec un appendice sur les rectifications à apporter au texte grec du Livre d'Hénoch*, 1893, p. 111.
- Réville J., *Le Livre d'Hénoch*, dans la *Revue des études juives*, t. XXVII, 1893, p. III-XXXII.
- Riehm-Baethgen, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, t. I, 1893, p. 609, 644.
- Bachmann Joh., *Alttestamentliche Untersuchungen*, I, 1894, Anhang, p. XI sq.
- Briggs, *The Messiah of the Apostles*, 1895, p. 9 sq.
- Büchler, *Das Zehnstämmereich in der Geschichtsvision des Henochbuches*, dans *Monatschrift für Gesch. und Wiss. d. Judenthum*, t. XXXIX, 1895, p. 11-23.
- Eerdmans, *De uitdrukking « zoon des menschen » en het boek « Henoch »*, dans *Theol. Tijdschr.*, 1895, p. 49-71.
- Jülicher, *Götting. Gelehrte Anzeigen*, 1895, p. 252.
- Van Manen, *De « zoon des menschen » by Henoch*, dans *Theol. Tijdschr.*, 1895, p. 263-267.
- Robert Ch., *Les Fils de Dieu et les Filles de l'homme*, dans la *Revue biblique*, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre 1895, p. 340-373 et 525-552.
- *A propos des Fils de Dieu et des Filles de l'homme dans la Bible*, dans la *Revue biblique*, 1^{er} avril 1897, p. 264-271.

- Cornill, *Einleitung in das Alte Testament mit Einschluss der Apokryphen und Pseudepigraphen*, Fribourg, 1896.
- Lietzmann, *Der Menschensohn*, Fribourg, 1896.
- Schodde G. H., *The Jewish Apocalypses*, dans *Bibl. World*, t. vi, 1896, p. 97-104.
- Friedländer, *Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt*, 1897.
- *Der Vorchristliche jüdische Gnosticismus*, 1898.
- *Der Antichrist in den vorchristlichen jüdischen Quelle*, Göttingen, 1901.
- *Geschichte der jüdischen Apologetik*, Zurich, 1903, p. 134-145, 479.
- Holtzmann Heinrich Julius, *Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie*, t. 1, Fribourg et Leipzig, 1897, p. 75.
- Lawlor, *Early citations from the Book of Enoch*, dans *Journal of philology*, 1897, p. 164-225.
- *Book of Enoch in the Egypt Church*, dans *Hermathena*, t. xxx, 1904, p. 178-183.
- Boehmer, *Reich Gottes und Menschensohn im Buche Daniel*, 1898.
- Buchwaldt, *Et graesk Fragment of Enochs Bog*, dans *Th. Tidsskr. f. d. danske Folkekirke*, t. xiv, 1898, p. 48-85.
- Clemen C., *Die Zusammensetzung des Buches Henoch, der Apokalypse des Baruchs und des vierten Buches Ezra*, dans *Theol. Studien und Kritiken*, 1898, p. 211-246.
- Dalman, *Die Worte Jesu*, 1898, p. 197, 287-293.
- Hayman H., *The Book of Enoch in reference to the New Testament and early christian antiquity*, dans *Biblical World*, juillet 1898, p. 37.
- Kramer, dans Dalman, *Die Worte Jesu*, 1898, p. 287-293.
- Strack H., *Einleitung in das Alte Testament*, 5^e édition, Munich, 1898.
- Wellhausen, *Skizzen und Vorarbeiten*, t. vi, 1899, p. 187, 241 et 260.
- Baldensperger, *Das spätere Judenthum als Vorstufe des Christentums*, Giessen, 1900, p. 7, 8, 15-17, etc.
- *Das Selbstbewusstsein Jesu im Lichte der messianischen Hoffnungen seiner Zeit*, t. 1, *Die messianische apokalyptische Hoffnungen*, 3^e édition, Strasbourg, 1903.
- Geisendorf, *L'avènement du roi messianique d'après l'Apocalypse juive et les évangiles synoptiques*, Cahors, 1900, p. 65-99 (thèse de Genève).

- Hackspill, *Études sur le milieu religieux et intellectuel contemporain du Nouveau Testament*, dans la *Revue biblique*, 1^{er} octobre 1900, p. 564 sq.; 1^{er} avril 1901, p. 200 sq.; 1^{er} juillet 1901, p. 377 sq.; 1^{er} janvier 1902, p. 58 sq.
- *L'angélogologie juive à l'époque néo-testamentaire*, dans la *Revue biblique*, 1^{er} octobre 1902, p. 527 sq.
- Radermacher, *Analecta*, dans *Philologus*, t. LIX, 1900, p. 166-175.
- Riggs J. S., *History of the Jewish people during the Macca-bean and Roman periods incl. the New Testament times*, Londres, 1900.
- Rose, *Études évangéliques : Fils de l'homme et Fils de Dieu*, dans la *Revue biblique*, 1900, p. 174-175.
- Sabatier Auguste, *L'Apocalypse juive et la philosophie de l'histoire*, Paris, 1900.
- Schnedermann G., *Das Judentum in den Evangelien*, Leipzig, 1900.
- Willrich Hugo, *Judaica, Forschungen zur hellenistisch-jüd. Geschichte und Literatur*, Göttingen, 1900.
- Beer, dans *Theol. Literaturzeitung*, 1901, p. 441-445.
- *Pseudepigraphen des Alt. Test.*, dans Herzog, *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, 3^e édition, t. xvi, 1905, p. 237.
- Couard, *Die Messianische Erwartung in den Alttestament. Apokryphen*, dans *Neue Kirchl. Z.*, t. XII, 1901, p. 958-974.
- Fiebig P., *Der Menschensohn*, Tubingue, 1901.
- Gaster M. Th., *Logos Ebraikos in the magical papyrus of Paris and the Book of Enoch*, dans *Journal of the royal asiatic Society*, 1901, p. 109-117.
- Harris J. Rendel, *An inobserved quotation from the Book of Enoch*, dans *The Expositor*, t. IV, 1901, p. 194-199 et 346-349.
- Karppé, *Étude sur les origines et la nature du Zohar, précédée d'une étude sur l'histoire de la Kabbale*, 1901, p. 95 sq., 101, 103, etc.
- Vigouroux, *Manuel biblique*, 11^e édition, t. I, Paris, 1901, n^o 59, p. 127-128.
- Clemen Carl, *The first epistle of St Peter and the Book of Enoch*, dans *The Expositor*, t. VI, ser. VI, 1902, p. 316-320.
- Croskery, *Recent discussion on the meaning of the title « Son of man »*, dans *Expository Times*, t. XIII, 1902, p. 351-355.

- Labourt, *Les partis politiques en Judée et l'idée messianique au temps de N.-S.*, dans la *Revue du Clergé français*, 1^{er} septembre 1902, p. 32-44.
- Van Loon, *Eschatologieën van den Hasmonëentijd volgens het Boek Henoch*, dans *Theol. Tijdschrift*, t. xxxvi, 1902, p. 421-463.
- Völter, *Der Menschensohn in Daniel*, vii, 13, dans *Zeitschrift für neutestamentl. Wissenschaft*, t. iii, 1902, p. 173.
- Clermont-Ganneau, *Mount Hermon and its God in an inedite Greek inscription*, dans *Palestine Exploration Fund*, 1903, p. 135 et 231.
- Gunkel, *Zum religionsgeschichtlichen Verständnis des N. Testaments*, 1903, p. 75, etc.
- Manfredi, *Callirhoë et Baaron*, dans la *Revue biblique*, 1^{er} avril 1903, p. 266-271.
- Orelli, *Messias*, dans Herzog, *Realencycl.*, 3^e édition, t. xii, 1903, p. 723 sq.
- Rauschen, *Grundriss der Patrologie mit besonderer Berücksichtigung der Dogmengeschichte*, Fribourg, 1903.
- Schmidt, *Son of man*, dans Cheyne, *Encyclop. biblica*, t. iv, 1903, col. 4710-4711.
- Schrader Zimmern, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3^e édition, Berlin, 1903, p. 540 sq., 633, etc.
- Taylor and Hart, *Two notes on Enoch in Sirach*, xliv, 16, dans *Journal of theol. Stud.*, iv, 1903, p. 589-591.
- Volz, *Jüdische Eschatologie von Daniel bis Akiba*, Tubingue, 1903, p. 12-20, 214-225, 241 sq., 260, etc.
- Lagrange, *La religion des Perses*, dans la *Revue biblique*, avril 1904, p. 208-211.
- Paulus, *Les Juifs avant le Messie*, Paris, 1904.
- Gry L., *Le roi-Messie dans Hénoch*, dans le *Muséon*, t. vi, 1905, n^o 2, p. 129.
- Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu d'après les Évangiles synoptiques*, 2^e édition, Paris, 1905, p. 7-8.
- Mathews, *The messianic hope in the New Testament*, Chicago, 1905.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES

Beer	Beer, <i>Das Buch Henoch</i> , dans Kautzsch, <i>Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments</i> , Tubingue, 1900, p. 217-310.
Charles	Charles, <i>The Book of Enoch</i> , Oxford, 1893.
Diels	Corrections proposées par Diels, professeur à Berlin, dans Flemming, <i>Das Buch Henoch</i> , 1901 (traduction allemande).
Dillmann	Dillmann, <i>Das Buch Henoch übersetzt und erklärt</i> , Leipzig, 1853.
Flemming	Flemming, <i>Das Buch Henoch, äthiopischer Text</i> , Leipzig, 1902.
Halévy	Halévy, <i>Recherches sur la langue de la rédaction primitive du Livre d'Hénoch</i> , dans le <i>Journal asiatique</i> , 1867, p. 352 à 395.
Lods	Lods, <i>Le Livre d'Hénoch, fragments grecs découverts à Akhmim</i> , etc., Paris, 1892.
Radermacher	Flemming und Radermacher, <i>Das Buch Henoch</i> , Leipzig, 1901 (traduction allemande avec édition du texte grec par Radermacher).

Le 1^{er} groupe = G, M, Q, T, U.

Le 2^e groupe = A, B, C, D, E, P, V, W, Y¹.

< > restitutions.

[] interpolations.

() mots ajoutés par les traducteurs pour l'intelligence du texte.

Les chiffres 1, 2, 3, etc., renvoient aux variantes du texte éthiopien ; les lettres a, b, c, etc., aux variantes du texte grec.

Les traducteurs ont suivi généralement pour l'éthiopien l'édition de Flemming, pour le grec celle de Radermacher. Les citations de la Bible sont empruntées à la traduction de Crampon, *édition révisée par des Pères de la Compagnie de Jésus avec la collaboration de professeurs de Saint-Sulpice*, Paris, 1904.

¹ Voir *supra*, p. LXI.

LIVRE D'HÉNOCH

INTRODUCTION

(CHAP. I-V)

CHAPITRE I

Prédiction du jugement dernier.

1. Parole de bénédiction d'Hénoch ¹, comment il bénit les élus et les justes qui vivront au jour de l'affliction, pour repousser tous les méchants ^a et les impies < tandis que les justes seront sauvés >. 2. Hénoch prit donc la parole

¹ M : « Hénoch le sauveur saint du monde ; d'Hénoch le prophète, » etc. — Q : « Vision que vit (Hénoch), parole » etc.

^a « Pour repousser tous les ennemis. »

1. Début assez semblable à celui de la bénédiction de Moïse, Deut., xxxiii, 1 : « Voici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël. » — *Le jour de l'affliction* désigne ici la période de calamités qui doit précéder l'avènement du Messie et l'établissement du royaume messianique. Cf. Sagesse, iii, 9 ; iv, 15 ; Matth., xx, 16 ; xxii, 14 ; xxiv, 31 ; Apoc., xvii, 14 ; Luc, xxi, 23 ; Marc, xiii, 19. — *Tandis que les justes seront sauvés*, d'après le grec. Ce passage manque dans le texte éthiopien.

2. Au milieu du verset, changement de personnes, assez fréquent dans les langues sémitiques et particulièrement dans ce livre.

et < prononçant sa parabole >^a, il dit, lui, l'homme juste dont les yeux ont été ouverts par le Seigneur, et qui a vu la vision du Saint¹ qui est dans les cieus, que m'ont montrée les anges : J'ai tout appris d'eux, et j'ai compris, moi, ce que je voyais; et ce n'est point pour cette génération, mais pour celle qui vient, lointaine. **3.** C'est au sujet des élus que je parle, à leur sujet que je prononce une parabole : Il² sortira de sa demeure, le Saint et le Grand. **4.** Le Dieu³ du monde marchera^b de là sur la montagne du Sinaï, et il apparaîtra au milieu de son armée; et dans la force de sa puissance il apparaîtra du haut des cieus. **5.** Et tous seront dans l'épouvante, et les

¹ « Du Saint. » Tous les mss., à l'exception de G, M (1^{er} groupe) et B, Y (2^e groupe), portent : « la vision sainte. »

² M et tout le 2^e groupe : « Celui qui sortira de sa demeure, etc. » — T : « Celui qui viendra. »

³ G, Q, T : « Dieu marchera de là. »

^a « Hénoch, l'homme juste, une vision venue de Dieu lui a été découverte, laquelle ayant, la vision du Saint dans les cieus... (ils) m'ont montrée, et de saintes paroles de saints moi j'ai entendues, et selon que j'ai entendu chez eux, toutes choses aussi j'ai connues en contemplant. Et ce n'est pas pour la génération d'à présent que je méditais, mais pour celle qui est au loin, que je parle. »

^b « Et le Dieu du monde marchera sur la terre, sur la montagne du Sinaï, et il apparaîtra hors de son camp. »

3. Cf. Michée, 1, 3, et Isaïe, xxvi, 21. *Le Saint et le Grand*, expression qui revient souvent dans ce livre. Cf. x, 1; xiv, 1; xxv, 3; lxxxiv, 1; xcii, 2; xcvi, 6; xcvi, 6; civ, 9.

4. *De son armée*, littéralement « de son camp ». Cf. Genèse, xxxii, 2. D'après ce passage, c'est sur le Sinaï que Dieu viendrait juger les hommes comme il y était déjà venu donner la Loi.

5. *Les veilleurs* : cette expression, qui revient si souvent dans Hénoch, x-xvi, est employée au chap. iv de Daniel et là seulement dans toute la Bible. Elle désigne les anges. — Daniel, iv, 10 : « Je contemplai ces visions de mon esprit sur ma couche, et voici, je vis

veilleurs ^a trembleront ; la crainte et un grand tremblement les saisiront jusqu'aux extrémités de la terre. **6.** Les hautes montagnes ^b seront ébranlées, et les collines élevées seront abaissées, et elles fondront comme la cire devant la flamme. **7.** Et la terre ^c se déchirera ¹, et tout ce qui est sur la terre périra, et alors aura lieu un jugement sur toutes choses [et sur tous les justes ^d]. **8.** Aux justes il (le Seigneur) donnera la paix, et il gardera les élus ^e; sur eux reposera la clémence; ils seront tous de Dieu ^f,

¹ « Se déchirera. » — M, T¹, U et le second groupe : « sera submergée. »

^a « Et les veilleurs croiront (ou : se blottiront d'épouvante, trembleront?) et ils chanteront les mystères à toutes les extrémités < de la terre >, et toutes les extrémités de la terre trembleront. »

^b « Les hautes montagnes seront ébranlées, et elles tomberont et elles se disloqueront, et les hautes collines seront abaissées [par l'ébranlement des montagnes]. »

^c « Et la terre sera déchirée, une déchirure par une crevasse, » — ou plutôt par conjecture : d'une violente déchirure.

^d [Et sur tous les justes] n'est pas dans le grec.

^e « Et sur les élus sera la conservation et la paix, » etc.

^f « Et il leur donnera (sa) bienveillance et il les bénira tous [et il s'occupera de toutes choses (ou de tous) et il nous secourra] et une lumière leur apparaîtra, [et il fera sur eux la paix]. »

paraître un veilleur, un saint, qui descendait du ciel...; 14. Cette sentence repose sur un décret des veilleurs, et cette affaire est un ordre des saints...; 20. Si le roi a vu un veilleur, un saint, descendant du ciel et disant... » — Rapprocher de la variante du grec donnée plus haut (a), Jac., II, 19 : « et les démons croient (qu'il y a un Dieu) et ils tremblent. »

^{6.} Cf. Juges, v, 5; Ps. xcvi; Michée, I, 4; Nahum, I, 5; Habacuc, III, 6; Isaïe, II, 14; XL, 4; LXIV, 1; II Pierre, III, 7-10.

^{8.} Littéralement : « Pour les justes, il fera la paix. » — *Ils seront heureux*; l'éthiopien porte en réalité : « ils rendront heureux; » le traducteur a employé par mégarde le pluriel actif.

et ils seront heureux¹, et ils seront bénis, et c'est pour eux que brillera la lumière de Dieu. 9. Et voici, il vient, avec des myriades de saints pour exercer sur eux^a le jugement, et il anéantira les impies, et il châtierra² tout ce qui est chair, pour tout ce qu'ont fait^b et commis contre lui les pécheurs et les impies.

CHAPITRE II

L'ordre dans la création.

1. Considérez³ toutes^c les œuvres dans le ciel : comment les luminaires des cieux ne s'écartent pas de leur

¹ Au lieu de « et ils seront heureux », Q : « et ils chanteront des louanges. »

² Q, T, U : « et tout ce qui est chair sera châtié. » Le 2^e groupe : « et il jugera (discutera en justice avec) tout ce qui est chair. »

³ Bonne leçon fournie par le grec *κατανοήσατε*, tandis que tous

^a « Exercer le jugement sur tous. »

^b « Pour toutes les œuvres de leur impiété qu'ils ont commises et des paroles dures qu'ils ont dites et pour tout ce qu'ont dit contre lui les pécheurs impies. »

^c « Considérez toutes les œuvres dans le ciel, comme elles ne

9. Cité par saint Jude dans son épître, 14-15. La citation est presque textuelle.

Jude, 14, 15.

Ἐπροφήτευσεν δὲ καὶ τούτοις ἔβδωμος ἀπὸ Ἀδάμ Ἐνώχ λέγων ἰδοὺ ἦλθεν κύριος ἐν ἀγίαις μυριάσιν αὐτοῦ ποιῆσαι κρίσιν κατὰ πάντων καὶ ἐλέγξει πάντας τοὺς ἀσεβεῖς περὶ πάντων τῶν ἔργων ἀσεβείας αὐτῶν ὧν ἠσέβησαν καὶ περὶ πάντων τῶν σκληρῶν ὧν ἐλάλησαν κατ' αὐτοῦ ἀμαρτωλοὶ ἀσεβεῖς.

Texte grec d'Hénoch, I, 9.

ὅτι ἔρχεται σὺν ταῖς μυριάσιν αὐτοῦ καὶ τοῖς ἀγίοις αὐτοῦ ποιῆσαι κρίσιν κατὰ πάντων καὶ ἀπολύσει πάντας τοὺς ἀσεβεῖς καὶ ἐλέγξει πᾶσαν σάρκα περὶ πάντων ἔργων τῆς ἀσεβείας αὐτῶν ὧν ἠσέβησαν καὶ σκληρῶν ὧν ἐλάλησαν λόγων καὶ περὶ πάντων ὧν κατελάλησαν κατ' αὐτοῦ ἀμαρτωλοὶ ἀσεβεῖς.

Sur la citation d'Hénoch dans saint Jude, voir Lods, *Le livre d'Hénoch*, p. 98-100. — Cf. Daniel, vii ; Jérémie, xxv, 31.

II, 4. Cf. Ecclésiastique, xvi, 26 ; *infra*, lxxii-lxxxii, *Testament de Nephthali*, iii ; *Psaumes de Salomon*, xviii, 11-14.

route ; comment tous se lèvent et se couchent¹, ordonnés chacun selon son temps, et ne transgressent pas leur ordre. **2.** Regardez² la terre^a et examinez l'œuvre qui s'accomplit sur elle, depuis le commencement jusqu'à la fin, comment aucune œuvre de Dieu ne change dans³ sa manifestation. **3.** Voyez⁴ l'été et l'hiver, comme la terre entière est pleine d'eau, et les nuages et la rosée et la pluie reposent sur elle.

CHAPITRE III

Les diverses sortes d'arbres.

Considérez⁵ et voyez tous les arbres comment ils apparaissent ; comment se dessèche et tombe tout leur feuil-

les manuscrits éthiopiens donnent : « je considérai, » *tayyaqqu*. Même remarque pour III, 1, IV, 1, V, 1 ; pourtant U donne la bonne leçon pour III, 1, IV, 1 et V, 1, et G également pour V, 1.

¹ G, M, Q, U : « se lèvent et observent (la loi). »

² Q : « j'ai vu la terre et j'ai examiné. »

³ Q : « ne change avant sa manifestation. »

⁴ Q : « j'ai vu. »

⁵ Voir note sur II, 1.

changent pas leurs voies, et les luminaires qui sont dans les cieux comment tous se lèvent et se couchent, chacun placé dans le temps assigné et leurs fêtes (dans les fêtes qu'ils indiquent) ils apparaissent. »

^a « Regardez la terre et méditez sur les œuvres qui s'y accom-

3. *L'été et l'hiver*, les deux saisons des Hébreux. Cf. Gen., VIII, 22 ; Isaïe, XVIII, 6 ; Zacharie, XIV, 8.

III. Cf. *Geoponica*, XI, 1, qui compte aussi quatorze espèces d'arbres à feuillage persistant ; *Jubilés*, XXI, 12, énumère quatorze espèces de bois qui peuvent être employées dans les offrandes. Voir le *Testament de Lévi*, ch. IX, qui en indique douze seulement à feuillage persistant.

lage¹, sauf pour quatorze qui ne se dépouillent pas, mais attendent avec leur vieux feuillage jusqu'à ce que vienne le nouveau après deux et trois hivers.

CHAPITRE IV

La chaleur.

Et considérez² encore les jours d'été, comment³ dans sa première partie (de l'été) le soleil est au-dessus (de la terre); et vous alors vous cherchez l'ombrage et l'ombre à cause de l'ardeur du soleil; mais⁴ la terre, elle aussi, est brûlante par suite de l'intensité de la chaleur, en sorte que vous ne pouvez marcher ni sur la terre, ni sur le roc, à cause de la chaleur.

CHAPITRE V

Désordre et châtement des pécheurs.

1. Considérez⁵ comment^a les arbres se couvrent de la verdure des feuilles et portent du fruit, comprenez bien

¹ X : « tous les rameaux et leur feuillage. »

² Voir note sur II, 1.

³ M, T et le 2^e groupe : « comment vis-à-vis d'elle (de la terre) le soleil. »

⁴ M : « mais la terre et l'ardeur et la chaleur (sont brûlantes), et vous, vous errez beaucoup et vous ne pouvez » etc.

⁵ Voir note sur II, 1. — Q : « J'ai considéré et j'ai vu. »

plissent depuis le commencement jusqu'à la fin, [elles sont corrompibles.] comment rien de ce qui est sur la terre ne change, mais toutes œuvres de Dieu vous apparaissent. Voyez l'été et l'hiver... » — La fin du chapitre et les chapitres III et IV manquent dans le texte grec, sauf les premiers mots de III, 1.

^a « Comment les feuilles vertes couvrent les arbres et tout fruit d'eux est pour l'honneur et la gloire. Réfléchissez et appre-

tout et sachez comment celui qui vit éternellement a fait¹ toutes ces choses pour vous; 2. et comment son œuvre est devant lui pour chaque année à venir²; et toutes ses œuvres lui obéissent et ne varient pas; mais³ tout se passe comme Dieu l'a statué. 3. Et voyez comment les mers et les fleuves accomplissent de concert leur œuvre^a.

4. Mais vous, vous n'avez pas persévéré; vous n'avez pas exécuté⁴ le précepte du Seigneur, mais vous l'avez transgressé, et vous avez outragé sa grandeur par les paroles hautaines et blessantes de votre bouche impure; secs de cœur^b, il n'y aura point de paix pour vous. 5. C'est pourquoi vous, vous maudirez vos jours, et les années de votre vie seront perdues; mais < les années de votre perte > se multiplieront⁵ dans une éternelle malédiction⁶; et il n'y

¹ « A fait toutes ces choses pour vous, » d'après T² et le 2^o groupe. — Le texte est corrompu dans le 1^{er} groupe.

² « A venir » manque dans A, D.

³ Q : « mais comme Dieu l'a statué, il fait tout. »

⁴ X : « vous n'avez pas exécuté et vous n'avez pas accompli. »

⁵ « Mais ... se multiplieront » manque dans M.

⁶ Q et le 2^o groupe : « et l'éternelle malédiction se multipliera. »

nez au sujet de toutes ses œuvres et pensez que c'est un Dieu vivant qui les a ainsi faites et qu'il vit pour tous les siècles; et toutes ses œuvres, autant qu'il les a faites [pour les siècles] arrivant année par année, toutes ainsi, et toutes autant qu'elles s'acquittent envers lui de (leurs) œuvres, et elles ne changent pas [leurs œuvres] mais comme d'après un ordre, toutes se produisent. »

^a « ... et ne changent pas leurs œuvres à l'encontre de ses paroles. »

^b « ... ô secs de cœur, parce que vous avez parlé contre (lui) par vos mensonges, il n'y aura pas de paix pour vous. »

4. Cf. Ps. XII, 4; Isaïe, XLVIII, 22; LVII, 21; Daniel, VII, 8, 11, 20 et *infra*, XXVII, 2; CI, 3, etc.

5. Le passage entre < > est restitué d'après le grec.

aura point de miséricorde pour vous ^a. **6.** Dans ^b ces jours vous livrez votre propre nom ¹ à l'éternelle exécution de tous les justes ; et ils vous maudiront éternellement, vous pécheurs, vous tout ensemble avec les (autres) pécheurs ².

7. Et pour les élus, il y aura lumière, et joie, et paix, et ils hériteront la terre ; mais pour vous, impies, il y aura malédiction ³. **8.** Et ^c alors ⁴ la sagesse sera donnée aux

¹ M : « Vous livrez les jours de votre vie d'entre vos propres jours à l'éternelle » etc.

² « Vous tout ensemble avec les (autres) pécheurs » manque dans T. Voir plus bas note sur le γ. 6.

³ Après « malédiction », G ajoute en surcharge : « où se sont anathématisés les anges qui sont descendus pour l'enfantement des jolies filles. »

⁴ G, Q, T, U (1^{er} groupe) et B, Y (2^e groupe) : « Et quoique la sagesse. »

^a « Il n'y aura point pour vous de miséricorde ni de paix. »

^b « Alors vos noms seront en exécution éternelle à tous les justes, et en vous seront maudits tous les maudits, et tous les pécheurs et les impies par vous jureront. [Et tous (ceux qui ne sont pas) souillés se réjouiront, et à eux sera la délivrance des péchés et toute miséricorde et paix et clémence, à eux sera le salut, une bonne lumière, et ils hériteront la terre, et pour vous tous, les pécheurs, il n'y aura pas de salut, mais sur vous tous il déchaînera la malédiction.] »

^c « Alors sera donnée aux élus [lumière et grâce et ils hérite-

6. *Vous tout ensemble avec les (autres) pécheurs.* Flemming et Beer supposent que le traducteur éthiopien a lu $\delta\mu\omicron\upsilon\ \sigma\acute{\upsilon}\nu$ ou $\delta\mu\omicron\upsilon\ \kappa\alpha\iota$, au lieu de $\delta\mu\omicron\upsilon\upsilon\tau\alpha\iota$: « et ils jureront par vous pécheurs. » Aucun de ces deux textes ne donne un sens satisfaisant. Cette fin de verset est assez obscure et au moins inutile. Est-ce une addition postérieure, ou bien le traducteur éthiopien a-t-il mal compris son texte grec ? Le grec de notre papyrus donne une leçon différente, mais qui n'est pas plus satisfaisante (voir plus haut, variante *b*).

7. Cf. Ps. xxxvii, 11 ; Matth., v, 4 : « Heureux les doux, car ils hériteront la terre. » — Sur la lumière, la joie et la paix que notre

élus; et ils vivront tous, et ils ne pécheront plus ni par oubli, ni par orgueil; mais les sages s'humilieront. 9.^a Ils ne pécheront plus, ni ne seront châtiés tous les jours de leur vie, et ils ne¹ mourront pas par un châtement ou par la colère (divine); mais ils achèveront² le nombre des jours de leur vie, et leur vie s'avancera dans la paix, et les années de leur joie se multiplieront dans une allégresse et une paix éternelles, tous les jours de leur vie.

¹ U et D : « et ils mourront. »

² Au lieu de « mais ils achèveront », jusqu'à « dans la paix », Q lit : « les jours de leur vie seront innombrables dans la paix. »

ront la terre; alors sera donnée à tous les élus] la sagesse, et ils vivront tous, et ils ne pécheront plus ni par oubli, ni par orgueil, et il y aura dans l'homme éclairé une lumière, et dans l'homme instruit une intelligence. »

^a « Et ils ne commettront plus ni négligence ni péché tous les jours de leur vie et ils ne mourront pas, » etc.

Livre d'Hénoch ne cesse de promettre aux justes, voir en particulier, cviii, 11, 15 et notes.

9. Cf. Isaïe, xxxv, 10; LI, 11; LXV, 20; Apocalypse, xxi, 3-4.

I^{RE} PARTIE

CHUTE DES ANGES ET ASSOMPTION D'HÉNOCH

(CHAP. VI-XXXVI)



CHAPITRE VI

L'union des anges avec les filles des hommes.

1. Or, lorsque les enfants des hommes se furent multipliés, il leur naquit en ces jours des filles belles et jolies ;
2. et les anges ^a, fils des cieux ¹, les virent, et ils les dési-

¹ Q : « les anges, fils des hommes. »

^a Le Syncelle : « ... les veilleurs, et ils s'égarèrent à leur suite (des filles des hommes) et ils dirent les uns aux autres. »

1. Cf. Genèse, vi, 1-4. « Lorsque les hommes eurent commencé à être nombreux sur la surface de la terre, et qu'il leur fut né des filles, les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qui leur plurent. Et Jéhovah dit : « Mon esprit ne demeurera pas toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de cent vingt ans. » Or les géants étaient sur la terre en ces jours-là, et cela quand les fils de Dieu se furent unis aux filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants ; ce sont là les héros renommés dès les temps anciens. » Cf. Philon, *De gigantibus* ; S. Justin, *Apologie*, I, 5 ; Pseudo-Clément, *Hom.*, VIII, 42 et s. ; Clément d'Alex., *Stromates*, V, I, 10 ; Tertull., *De virgin. veland.*, VII ; *Adv. Marcionem*, v, 18 ; *De idol.*, IX ; Lactance, *Inst.*, II, 15 ; Commodianus, *Instruct.*, I, 3 ; S. Augustin, *De civitate Dei*, xv, 23, etc. — Les *Jubilés*, IV, 15, donnent une raison différente de la descente des anges : « Dans ses jours (de

rèrent, et ils se dirent entre eux : « Allons, choisissons-nous des femmes parmi les enfants des hommes et engendrons-nous des enfants. » 3. Alors Semyaza, leur chef, leur dit : « Je crains que vous ne vouliez peut-être pas (réellement) accomplir cette œuvre, et je serai, moi seul, responsable d'un grand péché. » 4. Mais tous lui répondirent ¹ : « Faisons tous un serment, et promettons-nous tous les uns aux autres avec anathème ² de ne pas changer de dessein ^a, mais d'exécuter réellement [ce dessein]. » 5. Alors ils jurèrent tous ensemble et s'engagèrent là-dessus les uns envers les autres avec anathème ³. 6. Or ils étaient ^b en tout deux

¹ Tous les mss., excepté G, M : « lui répondirent et dirent, » comme le Syncelle : καὶ εἶπον.

² « Promettons-nous tous avec anathème » manque dans Q.

³ G ajoute en surcharge à la fin du γ. 5 : « où pêchèrent les anges avec les filles des hommes. »

^a « De ne pas nous détourner de ce dessein jusqu'à ce que nous l'ayons accompli et que nous ayons fait cette action. »

^b D'après le grec du Syncelle : « Ceux-ci (les vieillards mentionnés au γ. 2 du même chap., au lieu des anges fils des cieux) étaient donc deux cents, qui descendirent dans les jours de Jared sur la cime du mont Hermon (Ἐρμονία), et ils l'appelèrent le mont Hermon, parce que... » etc., comme dans l'éthiopien.

Iared), les anges du Seigneur descendirent sur la terre, ceux qu'on appelle les vieillards, afin d'apprendre aux enfants des hommes à pratiquer le droit et l'équité sur la terre. »

6. Telle est la traduction du texte éthiopien actuel. Mais le texte exact nous a été conservé par le Syncelle (traduit plus haut, note *b*) : Ἦσαν δὲ οὗτοι διακόσιοι οἱ καταβάτες ἐν ταῖς ἡμέραις Ἰάρεδ εἰς τὴν κορυφὴν τοῦ Ἐρμονιαίου ὄρους κ. τ. λ. Le traducteur éthiopien, ou bien n'a pas trouvé dans son exemplaire, ou bien a omis de traduire ταῖς ἡμέραις, a bloqué les mots Ἰάρεδ εἰς, dont il a fait Ardis, qu'il a joint à ce qui suit par l'explication za-we'etâ, « c'est-à-dire. » De plus, les mots οἱ καταβάτες, « ceux qui descendirent, » qu'il aurait fallu traduire za-wara-dâ, ont été traduits wa-waradâ, « et ils descendirent. » Cf. Flemming, *Das Buch Henoch*, p. 25, lig. 10, note, et Charles, *The book of Enoch*,

cents ^a, et ils descendirent sur Ardis, le sommet du mont Hermon; et ils l'appelèrent « mont Hermon » parce que c'est sur lui ¹ qu'ils avaient juré et s'étaient engagés les uns envers les autres avec anathème. 7. Et voici les noms de leurs chefs : Semyaza, leur prince ^b; Arakib, Aramiel,

¹ « Sur lui » manque dans le 1^{er} groupe et A, D, R, Y. — Voir le Syncelle.

^a Le nombre des conjurés manque dans le texte grec retrouvé à Gizeh, ainsi que la mention du lieu où ils descendent.

^b La liste des chefs dans le grec diffère du texte éthiopien par les noms, l'ordre et le nombre. D'ailleurs, les deux textes grecs eux-mêmes ne sont pas d'accord. Tandis que le texte éthiopien n'en donne que dix-huit, le texte de Gizeh en nomme vingt et un, et le texte conservé par le Syncelle, vingt, qu'il numérote avec soin. Le nombre vingt est probablement le nombre primitif, car à deux cents anges (7. 6) devaient correspondre vingt chefs de dizaine, à moins de compter à part et en plus Semyaza comme chef suprême. *Infra*, LXIX, 2, l'éthiopien en donne aussi vingt et un. Texte grec de Gizeh : « Semiaza <s>, Arathak Kimbra, Sammane, Daniel, Aredrôs, Semiel, Iômeiel, Chôchariel, Ezekiel, Batriel, Sathiel, Atriel, Tamiel, Barakiel, Ananthna, Thôniel, Ramiel, Aseal, Rakeeil, Touriel. » — Texte conservé par le Syncelle : « 1° Semiazas, leur chef, 2° Atarkouph, 3° Arakiel, 4° Chobabiel, 5° Orammamé, 6° Ramiel, 7° Sampsik, 8° Zakiel, 9° Balkiel, 10° Azaël, 11° Pharmaros, 12° Amariel, 13° Anagêmas, 14° Thausaël, 15° Samiel, 16° Sarinas, 17° Thômiel, 18° Turiel, 19° Joumiel, 20° Sariel. »

p. 63, note 6. — Il y a un jeu de mots sur « Hermon » et « anathème », en hébreu *herem*. Cf. Hilaire, *Comm. in ps. CXXXII*, 3 : *Hermon autem mons est in Phœnice cujus interpretatio anathema est. Fertur autem id de quo etiam nescio cujus liber extat (évidemment le livre d'Hénoch), quod angeli concupiscentes filias hominum, cum de cælo descenderent, in hunc montem maxime excelsum convenirent.*

7. Les manuscrits éthiopiens présentent un assez grand nombre de variantes dans les noms des chefs (voir plus haut, notes 1, 2, 3, 4, etc.). Beaucoup s'expliquent par des confusions de lettres. Nous

Kókabiel¹, Tamiel, Ramiel, Daniel, Ezéqiel, Baraqiel², Asaël, Armaros, Batariel, Ananiel, Zaqilê³, Samsapeel⁴, Satariel⁵, Touriel⁶, Yomeyal⁷, Arazeyal⁸. 8. Ce sont leurs chefs de dizaine⁹.

¹ Q : « Kókabâel. » — T, U : « Kókabel. » Cf. la note sur le §. 7.

² Au lieu de « Baraqiel », A, E, V ont lu « Saraqueyal », confondant *b* avec *s*, ce qui est assez facile en éthiopien.

³ T : « Zaqêlê. » — Q : « Zeqesê. » — Tous les autres mss., à l'exception de G : « Zaqêbê. » — La véritable leçon est celle du grec, « Raqiel. »

⁴ M : « Sâmpsepêsel. » — T, U : « Sempsapêsel. » — Le 2^e groupe à l'exception de C, E, V : « Semsâwêel. » Cette dernière leçon est celle qui se rapproche le plus du grec Σαμῆλ.

⁵ Q : « Artiel, » au lieu de « Satariel ». — M : « Sartaël. »

⁶ G : « Wariel, » au lieu de « Touriel ».

⁷ M, Q et le 2^e groupe : « Yomyael. »

⁸ T : « Karaziel. »

⁹ T² et le 2^e groupe : « Ce sont les chefs des deux cents anges. »

n'avons donné que les plus importantes. — Arakib = Ἀρακίηλ du Syncelle et Ἀραθὰξ du grec de Gizeh. — Aramiel = Ὁραμμική du Syncelle et Κιμδρά (?) du grec de Gizeh. Presque tous les manuscrits éthiopiens réunissent ces deux noms en un seul. G et Y seuls les séparent, mais inexactement : Araki, Baramiel pour Arakib, Aramiel. Cf. Dillmann, *Das Buch Henoch*, p. 93-95. — Kókabiel (voir plus haut les variantes, note 1), peut-être le nom babylonien de la planète Jupiter, « l'étoile de Bél, » c'est-à-dire « du Seigneur » par excellence, Marduk, le grand dieu de Babylone. Les Grecs l'ont pour cette raison appelée Ζεύς. Épiphane, *Adv. hær.*, xvi, 2, la nomme Κωκῆ βίαλ, et les Mandéens l'appellent eux aussi Kaukebil.

CHAPITRE VII

Naissance et méfaits des géants.

1. < Ceux-ci ¹, > et tous les autres avec eux, prirent ^a des femmes ; chacun en choisit une, et ils commencèrent à aller ² vers elles et à avoir commerce avec elles, et ils leur enseignèrent les charmes et les incantations, et ils leur apprirent l'art de couper les racines et (la science) des arbres. 2. Or celles-ci conçurent et mirent au monde de grands ³ géants dont la hauteur était de trois mille ⁴ coudées. 3. Ils ⁵ dévorèrent ^b tout le fruit du travail des

1 « Ceux-ci, » tombé dans tous les manuscrits éthiopiens, restitué d'après le grec du Syncelle.

2 Q : « à pécher auprès d'elles. »

3 M : « de puissants géants. »

4 A : « trois cents coudées. »

5 « Ils dévorèrent. » Flemming a suivi le grec et lu *ella* = ὄφρα, au lieu de *ellá*, « ceux-ci, ils, » que portent tous les mss. éthiopiens, sauf M.

^a Dans le papyrus de Gizeh, le ch. VII débute ainsi : « Et ils prirent des femmes, ils se choisirent chacun d'eux des femmes, et ils commencèrent à aller vers elles et à se souiller avec elles, » etc. — Le texte du Syncelle donne la date de ces unions : « Ceux-ci et tous les autres, dans la onze cent soixante-dix < septième > année du monde, prirent pour eux des femmes et commencèrent à se souiller avec elles jusqu'au cataclysme, et elles leur enfantèrent trois races (générations), d'abord de grands géants, et les géants engendrèrent des Naphélim, et aux Naphélim naquirent des Elioud. Et ils s'étaient accrus en leur grandeur et ils apprirent à eux-mêmes et à leurs femmes les philtres et les enchantements. »

^b « Qui dévorèrent. »

1. Cf. Sagesse, VII, 17-21.

2. *Grands géants*. Cf. Genèse, VI, 1 et s., cité plus haut à propos

hommes^a, jusqu'à ce que ceux-ci ne pussent plus les nourrir. 4. Alors les géants se tournèrent contre les hommes pour les dévorer. 5. Et ils commencèrent à pécher contre les oiseaux et contre les bêtes, les reptiles et les poissons; puis ils se dévorèrent la chair entre eux, et ils en burent le sang. 6. Alors^b la terre accusa les violents.

CHAPITRE VIII

Ce que les mauvais anges ont appris aux hommes.

1. Et Azazel apprit aux hommes à fabriquer^c les épées et les glaives, le bouclier et la cuirasse de la poitrine, et il leur montra les métaux, et l'art de les travailler, et

^a « ... des hommes, mais comme les hommes ne pouvaient plus leur fournir davantage, les géants eurent de l'audace contre eux et ils dévorèrent les hommes et ils commencèrent » etc.

^b « Alors la terre réclama contre les injustes. »

^c « A fabriquer les épées et les armes, et les boucliers, et les cuirasses [enseignement des anges]. »

de vi, 4; Sagesse, xiv, 6; Ecclésiastique, xvi, 7; Baruch, iii, 26; *Le livre des Jubilés*, vii.

5. *Et ils en burent le sang.* Cf. Genèse, ix, 4, 5; Actes, xv, 20; *Le livre des Jubilés*, vii, 21; *infra*, xcvi, 11.

VIII, 1. *Azazel.* Cf. Lévitique, xvi, 7 et s. : « Puis il (Aaron) prendra les deux boucs et les ayant placés devant Jéhovah, à l'entrée de la tente de réunion, il jettera le sort sur eux, un sort pour Iahvé et un sort pour Azazel. » — Tertullien cite ce passage d'Hénoch dans le *De cultu fem.*, 1, 2; ii, 40. — *Et il leur montra les métaux* = μέταλλα; l'éthiopien a lu μετ' ἀνά, qu'il a traduit rigoureusement par : « ce qui était après eux. » — *Et la révolution du monde.* Par ces mots, d'après Dillmann, le traducteur éthiopien aurait voulu reprendre la traduction de τὰ μέταλλα qu'il aurait mal placée. Voir *Lexicon linguæ æthiopicæ*, col. 890, où il traduit ce passage *tavelâta 'alam* par « métaux ». — Azazel est le dixième des chefs dans le Syncelle. Dans les ch. x, xiii, etc., il est le chef suprême des mauvais anges. Cf. Introduction, sur la dualité d'origine de ces traditions, attestée par la présence des deux chefs Semyaza et Azazel.

les bracelets, et les parures, et l'art de peindre le tour des yeux à l'antimoine^a et d'embellir les paupières, et les pierres les plus belles et les plus précieuses et toutes les teintures de couleur, et¹ *la révolution du monde*.
 2. L'impiété fut grande et générale²; ils forniquèrent, et ils errèrent, et toutes leurs voies furent corrompues^b.
 3. Amiziras^{3 c} instruisit⁴ les enchanteurs et les coupeurs de

¹ G : « et le monde fut changé. »

² G : « Et il y eut de grands et de nombreux impies. » — Q : « Et il y eut une grande impiété et beaucoup de fornication, » etc.

³ Y : « Amizerák. » — V : « Amézárék. » — Les autres mss. du 2^e groupe : « Amézárák. »

⁴ T² et le 2^e groupe : « instruisit tous les enchanteurs. »

^a « Et l'antimoine (? στίβεις) et le fard pour embellir les paupières, et les pierres précieuses de toute sorte, et les teintures. » — Le texte grec de Gizeh ne parle pas de la *révolution du monde*, non plus que le texte du Syncelle. — Le Syncelle donne la leçon suivante : « Le premier, Azaël, le dixième des chefs, apprit à faire des épées et des cuirasses, et tout instrument de guerre, et les métaux de la terre, et l'or, comment les travailler et faire d'eux des parures pour les femmes, et l'argent. Et il leur montra à rendre (les yeux) brillants (Diels : à peindre avec de l'antimoine) et à s'embellir, et les pierres précieuses, et les teintures. Et les fils des hommes firent (ces choses) pour eux-mêmes et pour leurs femmes, et ils offensèrent, et ils égarèrent les saints, et l'impiété » etc.

^b Gizeh : « et ils se souillèrent dans toutes leurs voies. » — Le Syncelle : « et ils souillèrent leurs voies. » Sur le sens de ἀφανίζω, « souiller, » voir Schleusner, *Novum Lexicon græco-latinum in Nov. Test.*, Leipzig, 1819.

^c Gizeh : « Semiazas enseigne les enchantements et la coupe des racines. » — Le Syncelle : « Et de plus aussi, Semiazas, leur chef suprême, enseigne les enchantements selon l'esprit et les racines des plantes de la terre. »

racines ¹ ; Armaros ² (apprit) ^a à rompre les charmes, Baraquel ³ (instruisit) les astrologues, Kôkabel ⁴ (enseigna) les signes, Tamiel (la signification) ⁵ de l'aspect des étoiles, et Asdaniel ⁶ enseigna le cours de la lune. 4. Et dans (leur) anéantissement les hommes crièrent, et leur clameur ^b monta au ciel.

¹ Au lieu de « racines », *sherwat*, tout le 1^{er} groupe a lu, à la suite d'une faute de copiste : *sherâyât*, « remèdes, maléfices ».

² C, Y : « Armanos. »

³ Q : « Baraqiyan. »

⁴ La partie du verset qui va de « Kôkabel » à « et Asdaniel » manque dans Q.

⁵ « (La signification) de l'aspect des étoiles, et Asdaniel » manque dans G, M.

⁶ Le 2^e groupe : « Asradiel. »

^a Gizeh : « Armorôs (apprit) ce qui rompt les enchantements ; Rakiel, l'astrologie ; Chôchiel, les signes ; Sathiel, l'observation des étoiles ; Seriel, le cours de la lune. » — Le Syncelle : « Et le onzième Pharmaros enseigna *de savants* enchantements magiques et le moyen de délier les enchantements. Le neuvième enseigna l'observation des astres ; le quatrième enseigna l'astrologie ; le huitième enseigna l'observation de l'air (*ἀεροσκοπίαν*, peut-être corruption de *ἀστεροσκοπίαν*, l'observation des astres), et le troisième enseigna les signes de la terre, et le septième enseigna les signes du soleil, et le vingtième enseigna les signes de la lune. Tous ceux-ci commencèrent à révéler les mystères à leurs femmes et à leurs enfants. Après cela les géants se mirent à manger la chair des hommes, et les hommes commencèrent à diminuer sur la terre. »

^b Texte de Gizeh : « la clameur des hommes en train de périr monta donc vers le ciel. »

CHAPITRE IX

Intervention des bons anges.

1. Alors ^a Michaël, Uriel ¹, Raphaël et Gabriel regardèrent du haut du ciel, et ils virent le sang répandu en abondance sur la terre ² et toute l'injustice commise sur la terre ³. 2. Et ils se dirent l'un à l'autre ^b : C'est la voix de leur cri que la terre désolée crie jusqu'aux portes du ciel ^c. 3. Maintenant ⁴, c'est à vous, saints du ciel,

¹ M, G, Q, lisent « Suriel » au lieu de « Uriel ». — G, Q, n'ont pas « Raphaël ». — T² et le 2^e groupe : « Michaël et Gabriel et Sureyan et Ureyan. »

² G, Q, T, U : « sur la terre en bas. »

³ « Sur la terre » manque dans M.

⁴ U : « Maintenant dis-leur aux saints du ciel : Les âmes se plaignent, » etc.

^a Gizeh : « Alors s'étant penchés, Michaël, » etc. — « Toute l'injustice commise sur la terre » manque. — Le Syncelle : « Les survivants poussèrent des cris vers le ciel au sujet de leur méchanceté (des géants), disant de porter leur souvenir devant le Seigneur; et les quatre grands archanges, Michaël, Uriel, Raphaël et Gabriel, ayant entendu, se penchèrent du haut du sanctuaire du ciel pour regarder sur la terre, et ayant vu le sang répandu en abondance sur la terre et toute l'impiété et l'injustice commise sur elle... »

^b Gizeh : « C'est la voix de ceux qui crient sur la terre. » — Le Syncelle : « Entrant, ils se dirent l'un à l'autre. » La fin du γ . 2 manque dans le texte du Syncelle.

^c Gizeh : « Jusqu'aux portes du ciel les âmes des hommes sollicitent en disant : Portez notre cause devant le Très-Haut. » —

3. Sur l'idée de l'intercession des anges pour les hommes dans l'Ancien Testament, voir Job, xxxiii, 23; Zacharie, i, 12; Tobie, xii, 12, 15, et, dans le Nouveau Testament, Apocalypse, viii, 3. — Les

que se plaignent les âmes des hommes; elles disent : Portez notre cause devant le Très-Haut.

4. Et ils (les saints du ciel) dirent ^a au Seigneur ¹ des rois : Tu es ² le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux et le Roi des rois, et le trône de ta gloire ³ demeure à travers toutes les générations du monde, et ton nom ⁴ est saint < et béni >, et glorieux ⁵ pour toute l'éternité ⁶ [et il est béni et glorieux]. 5. C'est toi qui as tout fait, et en toi réside le pouvoir sur toutes choses; tout est découvert et à nu devant toi; toi ⁷, tu vois tout ^b,

¹ Le 2^e groupe : « à leur seigneur, le roi. »

² Au lieu de « tu es », *anta*, tous les mss. éthiopiens ont : *esma*, « car. » Le grec « tu es le Seigneur » rend évidente la faute du copiste.

³ Tous les mss., excepté A, B : « de sa gloire. »

⁴ M : « et il est miséricordieux pour les saints, » au lieu de « et ton nom est saint ».

⁵ La fin du verset depuis « et glorieux » manque dans D, Y.

⁶ Le 2^e groupe : « pour toutes les générations du monde, » au lieu de « pour toute l'éternité ».

⁷ T efface : « toi, tu vois tout. »

Le Syncelle : « Les esprits et les âmes des hommes sollicitent en gémissant et en disant : Portez notre cause devant le Très-Haut. »

^a Gizeh : « Et ils dirent au Seigneur : Tu es le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux et le Roi des siècles, etc..., et ton nom est saint et grand et béni, » etc. — Le Syncelle : « Et s'avancant, les quatre archanges dirent au Seigneur : Tu es le Dieu des dieux, et le Seigneur des seigneurs, et le Roi des rois, et le Dieu des siècles, et le trône de ta gloire demeure à travers toutes les générations des siècles, et ton nom est saint et béni pour tous les siècles. »

^b Gizeh, après « et tu vois tout... », lacune jusqu'à « ce qu'a fait Azaël » (7. 6). — Dans le Syncelle, point de lacune.

saints du ciel désignent une catégorie d'anges; Michaël et ses compagnons se donnent mutuellement ce nom.

et il n'est rien qui puisse se dérober à toi. **6.** Tu as vu¹ ce qu'a fait Azazel, comment il a enseigné toute injustice sur la terre, et dévoilé les secrets éternels qui s'accomplissent^a dans les cieux ; **7.** < et > de quelle manière Semyaza^b, auquel tu avais donné le pouvoir de dominer sur ses compagnons, a instruit² les hommes. **8.** Et ils³ s'en sont allés vers les filles des hommes^c, sur la terre⁴, et ils ont couché⁵ avec elles et ils se sont souillés avec ces

¹ T et le 2^e groupe, excepté W, Y : « Vois donc, » au lieu de « Tu as vu ». — Y : « J'ai vu. »

² Le 2^e groupe : « a montré les enchantements, » au lieu de « a instruit les hommes ».

³ D met au singulier tous les verbes du γ . 8.

⁴ « Sur la terre » dans Q seulement. Ces mots manquent dans U et E, V. — G, M, T¹ : « sur les hommes. » Tous les autres mss. ont lu « ensemble ».

⁵ L'éthiopien porte en réalité : « Et ils se sont couchés avec elles, avec ces femmes, et ils se sont souillés. » Le grec du Syncelle montre que « et ils se sont souillés » a été transposé, ou que « et » est interpolé.

^a Gizeh : « qui (s'accomplissent) dans les cieux, que pratiquent (γ . 7) et ont connus les hommes... » — Le Syncelle : « Tu vois tout ce qu'a fait Azaël, tout ce qu'il a introduit et tout ce qu'il a enseigné d'injustice et de péché sur la terre, et toute ruse sur l'aride (la terre, hébraïsme). Car il a enseigné les mystères, et il a dévoilé au siècle ce qui (se passe) dans les cieux. Or les fils des hommes pratiquent ses pratiques pour connaître les mystères. »

^b Gizeh : « et Semazas auquel tu avais donné le pouvoir de commander ses compagnons. » — « A instruit les hommes » manque, ainsi que dans le Syncelle.

^c Gizeh : « les filles des hommes de la terre. » — « Avec ces femmes » manque. — Le Syncelle : « les filles des hommes de

6-7. Sur Azazel et Semyaza, voir note sur VIII, 1.

8. Cf. S. Justin, *Apologie*, II, 5.

femmes, et ils leur ont découvert tout péché. 9. Or ces femmes^a ont mis au monde des géants par qui la terre entière a été remplie de sang et d'injustice. 10. Et maintenant voici que les âmes^b de ceux qui sont morts crient et se plaignent jusqu'aux portes du ciel; et leur gémissément est monté, et il ne peut sortir devant l'injustice qui se commet sur la terre. 11. Mais toi, tu connais toutes choses avant qu'elles soient, et toi, tu sais¹ cela, et tu les tolères² (les géants), et tu ne nous dis pas ce que nous devons leur faire pour cela³.

¹ U : « tu sais ce qui les concerne. »

² Au lieu de « tu les tolères », leçon exacte que donne le grec *ἰζῆς ἀτόυς*, l'éthiopien, qui a lu *ἄ εἰς ἀτόυς*, a traduit littéralement : « et ce qui les concerne. »

³ G ajoute en surcharge : « où un ange parla à Noé au sujet de l'arche. »

la terre, et ils ont couché avec elles, et ils se sont souillés avec les femmes, et ils leur ont montré tout péché, et ils leur ont enseigné à faire des moyens d'exciter la haine (?). » Au lieu de lire *μισητρα*, faudrait-il lire : *μισηταν*, « le libertinage » ?

^a Le Syncelle : « Et maintenant voici que les filles des hommes ont engendré d'eux des fils géants; la dépravation des hommes s'est répandue sur la terre, et toute la terre est pleine d'injustice. » — Gizeh : « Et les femmes ont engendré des titans. »

^b Le Syncelle : « les esprits des âmes des hommes qui sont morts. »

10. Cf. Apocalypse, vi, 9, 10. « Et quand il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient eu à rendre. Et ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, ne ferez-vous pas justice et ne redemanderez-vous pas notre sang à ceux qui habitent sur la terre? » — *Il ne peut sortir*, c'est-à-dire arriver à obtenir justice.

CHAPITRE X

Dieu ordonne le déluge et le châtement des mauvais anges par le feu éternel; il prédit le bonheur des justes.

[1. Alors le Très-Haut ^a < dit ¹ >, le Grand et le Saint parla, et il envoya Asaryalyor ² au fils de Lamech ³ : 2. < Va ^b vers Noé > et dis-lui en mon nom : cache-toi; et révèle-lui la consommation qui vient; car la terre entière va périr, une eau de déluge va venir sur toute la terre, et ce qui se trouve sur elle périra. 3. Et maintenant instruis-le ^c afin qu'il échappe et que sa postérité demeure ⁴ pour toutes les générations ^d.]

4. Le Seigneur dit encore à Raphaël ^e : Enchaîne Aza-

¹ < Dit, > restitué d'après le grec.

² « Asaryalyor » écrit en deux mots d'après G, M, Q, U, et V, avec de nombreuses variantes orthographiques. — A : « Arsyalâlyor. » Ce nom cache probablement une altération du texte primitif.

³ Le 2^e groupe ajoute après « Lamech » : « et il lui dit. » — « < Va vers Noé, > » restitué d'après le Syncelle.

⁴ Le 2^e groupe : « demeure pour toute la terre. »

^a Gizeh : « le Très-Haut parla [sur ces choses] le grand saint, et il parla [et il dit] et il envoya Istraël. » — Le Syncelle : « il envoya Uriel. »

^b Le Syncelle : « Va vers Noé, » etc., « et dis-lui qu'un cataclysme va venir sur toute la terre, pour perdre tout sur la face de la terre. »

^c Le Syncelle : « Instruis le juste, le fils de Lamech, de ce qu'il fera, et il conservera son âme pour la vie, et il échappera à travers le siècle (ou : durant l'éternité ?), et de lui sortira un rejeton, et il se dressera durant toutes les générations du monde. »

^d Gizeh : « toutes les générations du siècle. »

^e Le Syncelle : « Va, Raphaël, et lie Azaël mains et pieds,

4. Cf. Apocalypse, xx, 1-3. — D'après Geiger, *Jud. Zeitschrift*, t. III,

zel, pieds ¹ et mains, et jette-le dans les ténèbres; et ouvre le désert qui est en Dudaël, et jette-le là. 5. Jette sur lui ^a des pierres raboteuses et tranchantes, couvre-le ² de ténèbres, et qu'il y reste éternellement; couvre ³ aussi sa face pour qu'il ne voie pas la lumière. 6. Et au grand ^b jour du jugement, qu'il soit jeté dans le brasier. 7. Puis guéris ^c la terre que les anges ont corrompue; et annonce la guérison de la terre, afin qu'ils guérissent ⁴ (leur) plaie ^d, et que tous les enfants des hommes ne soient pas

¹ « Pieds » manque dans V.

² Après « couvre-le », T ajoute en marge : « au visage. »

³ Q : « et couvre-le de ténèbres. » — D : « et il le couvrit. »

⁴ Tous les mss., sauf G, M, U, portent : « afin que je guérisse, » au lieu de « afin qu'ils guérissent ».

entrave-le, etc..., dans [le désert] de Dudaël, et t'avançant là jette-le. » — Gizeh : « Daduel, » au lieu de « Dudaël ».

^a Gizeh et le Syncelle : « Et place sous lui des pierres. »

^b Le Syncelle : « au jour du jugement... dans le brasier de feu. »

^c Gizeh : « Et sera guérie la terre. »

^d Gizeh : « afin qu'ils guérissent la plaie, » τὴν πληγὴν. — Le Syncelle : « afin qu'ils guérissent la terre, » τὴν γῆν. Voir plus bas note sur γ. 7.

1864-65, p. 200. Dudaël serait identique à Bethkhaduda dans les environs de Jérusalem où le Targum de Jérusalem (sur Lévi., xvi, 10-22) fait envoyer le bouc émissaire. Voir Beer, p. 242, note d.

5-6. Les mauvais anges doivent subir deux condamnations : une condamnation préliminaire (γ. 5) et une condamnation définitive au jour du jugement final (γ. 6). Voir *infra*, γ. 12-14; xvi, 1; xix, 1-3; xxi, 7-10; liv, 5-6; lv, 4; xc, 21-24; xci, 15. Même conception dans II Pierre, ii, 4; Jude, 6.

7. *Puis guéris la terre*, commandement conforme à l'étymologie du nom de Raphaël, *rafâ'*. Cf. Tobie, xii, 14 : « Maintenant le Seigneur m'a envoyé pour te guérir. » — *Afin qu'ils guérissent (leur) plaie*. D'après le grec de Gizeh : ἵνα ἰάσωνται τὴν πληγὴν. L'éthiopien a lu τὴν γῆν (comme porte le Syncelle), qu'il a traduit littéralement : « afin qu'ils guérissent la terre. »

perdus ^a par tout le mystère que les veilleurs ont appris ¹ et enseigné à leurs enfants. 8. Toute la terre ^b a été corrompue par la science de l'œuvre d'Azazel; impute-lui donc tout péché.

9. Et le Seigneur dit à Gabriel ^c : Va vers les bâtards et les réprouvés et vers les fils de courtisanes, et fais disparaître ² [les fils de courtisanes et] les enfants des veilleurs d'entre les hommes; chasse-les et renvoie-les; ils se détruiront les uns les autres par le meurtre, car il n'y aura pas pour eux de longs jours. 10. Et tout ce qu'ils te demanderont ³ ne sera pas (accordé) à leurs pères en

¹ « Ont appris » d'après le Syncelle, εἶπον. — Le grec de Gizeh a ἐπίταξεν, de πτάσσω : sans doute une faute de copiste pour ἐπίτασαν, de πείνωμι (Bouriant). C'est ce qu'a dû lire l'éthiopien, qui a traduit par *qatalâ*, « ils ont tué. »

² « Et fais disparaître les fils des courtisanes » manque dans G et A.

³ G, M, Q, U : « Ils te demanderont tout. » — Le 2^e groupe porte : « Et tous te demanderont. » — T ajoute en glose marginale à « ils te demanderont » : « de laisser vivre les enfants. »

^a Le Syncelle : « ne soient pas perdus par le mystère que les veilleurs ont dit et enseigné, » etc.

^b Gizeh : « Et toute la terre a été dévastée, ayant été corrompue par les œuvres de l'enseignement d'Azaël. » — Le Syncelle : « Et toute la terre a été dévastée par les œuvres de l'enseignement d'Azaël, et impute-lui à elle (la terre) » (faute : αὐτῆ pour αὐτῶ).

^c Gizeh : « Va vers les bâtards (μαζήρεους, transcription de l'hébreu *mamzerim*), vers les illégitimes et les fils de prostitution, et détruis les fils des veilleurs d'entre les hommes; envoie-les dans une guerre de destruction. » — Le Syncelle : « Va, Gabriel, vers les géants, vers les bâtards, vers les fils de prostitution, et détruis les fils des veilleurs d'entre les fils des hommes; »

9-10. Sur le meurtre des géants les uns par les autres, voir *Le livre des Jubilés*, v.

leur faveur^{1 a}, car ils espèrent² (les enfants) vivre une vie éternelle, et que chacun d'eux³ (des enfants) vivra cinq cents ans.

11. Et^b à Michaël le Seigneur dit : Va⁴, enchaîne⁵ Semyaza et ses compagnons qui se sont unis aux femmes^c pour se souiller avec elles dans toute leur impureté⁶.

12. Et lorsque tous leurs enfants se seront égorgés, et lorsque eux-mêmes auront vu la destruction de leurs bien-aimés, enchaîne-les pour soixante-dix générations sous les collines^d de la terre jusqu'au jour de leur juge-

1 « En leur faveur » manque dans T, U. .

2 Q : « ils n'espèrent pas une vie éternelle. »

3 « Chacun d'eux » manque dans Q.

4 « Va » manque dans M, Q, et B, C, D, W, Y.

5 « Enchaîne, » δῆσον (grec du Syncelle). — L'éthiopien a lu δῆλωσον, que porte le papyrus de Gizeh, et a traduit littéralement : « fais connaître. »

6 « Impureté » manque dans M.

lance-les les uns contre les autres, (ceux) d'entre eux contre eux-mêmes, dans une guerre et dans une destruction. »

^a « En leur faveur » manque dans le Syncelle.

^b Gizeh : « Et il dit : Va, Michaël, » etc. — Le Syncelle : « Et il dit à Michaël : Va, Michaël, » etc.

^c Le Syncelle : « aux filles des hommes. »

^d Gizeh : « dans les vallons de la terre. » — Le Syncelle : « dans les vallons de la terre jusqu'au jour de leur jugement, jusqu'au jour de la consommation de l'accomplissement, jusqu'à ce que soit consommé le jugement éternel. »

12. *Enchaîne-les pour soixante-dix générations sous les collines de la terre jusqu'au jour de leur jugement.* Cf. Jude, 5, 6 : « Je veux vous rappeler ce que vous avez autrefois appris, que Jésus, après avoir sauvé son peuple de la terre d'Égypte, fit périr ensuite ceux qui furent incrédules; et qu'il retint pour le jugement du grand jour, liés de chaînes éternelles, au sein des ténèbres, les anges qui n'ont pas conservé leur principauté, mais qui ont abandonné leur propre demeure. » — Dans les paroles *sous les collines de la terre*, Dillmann voit une trace de l'influence grecque (légende des Titans).

ment et de leur consommation, jusqu'à ce que soit consommé ¹ le jugement éternel. **13.** En ces jours on les emmènera dans l'abîme ² de feu, dans les tourments, et ils seront pour toujours enfermés dans la prison ^a. **14.** Et si quelqu'un est condamné ³ et périt, il sera désormais ⁴ enchaîné avec eux jusqu'à la consommation des générations des générations ^b. **15.** Détruis ⁵ donc toutes les âmes ^c voluptueuses et les enfants des veilleurs, car ils ont opprimé les hommes.

16. Fais disparaître toute oppression de la face de la terre, que toute œuvre mauvaise cesse, que la plante de justice ⁶ et de vérité ^d apparaisse, et elle sera en bénédiction; des œuvres de justice et de vérité seront plantées ⁷

¹ « Jusqu'à ce que soit consommé » manque dans U.

² Q : « dans le cloître de feu. »

³ « Si quelqu'un est condamné, » d'après le Syncelle : $\kappa\alpha\tau\alpha\pi\tau\iota\theta\tilde{\eta}$. — L'éthiopien : « si quelqu'un est brûlé. » — Le papyrus de Gizeh : $\kappa\alpha\tau\alpha\kappa\alpha\upsilon[\sigma]\theta\tilde{\eta}$.

⁴ V : « désormais jusqu'à l'éternité. »

⁵ M : « Détruis donc l'artifice de toutes les âmes, » etc.

⁶ T ajoute comme glose après « la plante de justice » : « Noé. »

⁷ G et le 2^e groupe, excepté E, W, Y : « on plantera. »

^a Gizeh et le Syncelle : « dans la prison de la réclusion éternelle. »

^b Le texte du Syncelle s'arrête à la fin du $\tilde{\eta}$. 14 dans ce passage.

^c Gizeh : « tous les esprits des dépravés (ou des illégitimes, des bâtards) et les fils des veilleurs, car ils ont nui aux hommes. »

^d Gizeh : après « vérité » lacune... « et elle croîtra pour les siècles avec joie; » ou : « elles croîtront » (si le sujet est un neutre pluriel).

16. La plante de justice et de vérité est le peuple choisi d'Israël. Cf. LXII, 8; LXXXIV, 6; XCIII, 2, 5, 10.

dans la joie pour toujours. 17. Alors tous les justes échapperont¹ et demeureront vivants jusqu'à ce qu'ils aient engendré mille^a enfants, et tous les jours de leur jeunesse et de leur vieillesse² s'achèveront dans la paix. 18. Et dans ces jours la terre entière sera cultivée dans la justice; et^b elle sera entièrement plantée³ d'arbres, et remplie de bénédiction⁴. 19. On^c plantera sur elle tous

¹ Le 2^e groupe : « les justes s'humilieront, » *yeganyû*, au lieu de *yeguayeyû*. — T : « les justes fuiront loin du péché » (ces derniers mots en glose).

² « Et de leur vieillesse. » — L'éthiopien a lu : « et leurs sabbats, » traduction exacte du grec *καὶ τὰ σάββατα αὐτῶν* (voir plus bas note sur ce γ . 17).

³ « Elle sera plantée » manque dans Q.

⁴ « Remplie de bénédiction » manque dans D.

^a « Des milliers et tous les jours de leur jeunesse et ils accompliront en paix leurs sabbats, » au lieu de « et de leur vieillesse ». (Voir plus bas note sur le γ . 17.)

^b « Et un arbre y sera planté. »

^c « Et tous les arbres de la terre se réjouiront [seront plantés], et ils planteront des vignes, et la vigne qu'ils planteront, ils feront mille pots de vin, et la semence donnera par mesure... (lacune)... d'huile donneront dix baths pour un. » La phrase est mal construite dans le texte grec.

17. *Et de leur vieillesse.* L'éthiopien (note 2) et le grec (note a) ont : « et leurs sabbats; » mais le mot *σάββατα* du grec est une mauvaise traduction de l'original. Le traducteur a confondu l'hébreu *seybâtâm*, « leur vieillesse, » avec *shabbâtâm*, « leurs sabbats, » ou l'araméen, *sebutehôn*, « leur vieillesse, » avec *shabbatehôn*, « leurs sabbats ». Voir Wellhausen, *Skizzen*, VI, 241, note 1, et 260. — Ce verset et les suivants sont une peinture sensuelle des temps messianiques.

19. Cf. Amos, IX, 14; Isaïe, LXV, 21; Ezéchiël, XXVIII, 26; Jérémie, XXXI, 5. — *Toute graine produira mille mesures pour une, etc.* Cf. Isaïe, V, 10 : « Dix arpents de vigne ne produiront qu'un bath, un chomer de semence ne produira qu'un épha. » Cf. également la phrase célèbre de Papias sur la fertilité du royaume de Dieu. Irénée, *Adv. hæc.*, V, 33.

les arbres¹ d'agrément; on y plantera des vignes, et la vigne qui y sera plantée² donnera du vin à satiété; et toute graine semée sur elle produira mille mesures pour une³, et une mesure d'olives produira dix pressoirs d'huile. **20.** Et toi, purifie la terre de toute^a oppression, de toute violence, de tout péché, de tout impie (*sic*) et de toute impureté⁴ qui s'accomplit sur la terre⁵; fais-les disparaître de la terre. **21.** Que tous les enfants des hommes deviennent justes⁶, et que tous les peuples me vénèrent et me bénissent, et tous m'adoreront. **22.** Et la terre^b sera pure de toute corruption, de tout péché, de tout châtement et de toute douleur; et je n'enverrai plus⁷ (ces fléaux) sur la terre jusqu'aux générations des générations et jusqu'à l'éternité.

¹ « Tous les arbres » et « on y plantera » manquent dans D.

² Après « plantée », T ajoute comme glose : « après le déluge. »

³ « Produira mille mesures pour une » manque dans Q.

⁴ « Impureté » manque dans M.

⁵ G en surcharge : « des trésors de bénédiction. »

⁶ « Justes » manque dans Q. — T ajoute en glose : « comme ceux qui sont d'Abraham. »

⁷ T² et le 2^e groupe : « et je n'enverrai plus de déluge. »

^a « De toute impureté et de toute injustice, et de tout péché et impiété. » Lacune après « fais disparaître », jusqu'à « et de tous les peuples », ŷ. 21.

^b « Et la terre sera purifiée de toute souillure et de toute impureté, et de la colère et du châtement, et je n'enverrai plus (ces fléaux) sur eux pour toutes les générations du monde. »

21. Conversion des gentils. Cf. xc, 30; xcI, 14.

CHAPITRE XI

Bénédictions divines.

1. Et dans ces jours j'ouvrirai les trésors de bénédiction¹ qui sont dans le ciel, pour les faire descendre^a sur la terre, sur les œuvres et le travail des enfants des hommes.

2. Et la paix et la vérité seront unies tous les jours du monde² et dans toutes les générations du monde^b.

CHAPITRE XII

Assomption et mission d'Hénoch auprès des mauvais anges.

1. Avant³ ces événements, Hénoch avait été caché^c; et il n'est aucun des enfants des hommes qui sache où il fut

¹ Q : « de ma bénédiction. »

² Q : « tous les jours pour l'éternité. »

³ G, en titre : « où fut caché Hénoch. » — « Avant ces événements, » d'après le grec. — L'éthiopien porte : « Avant tout événement, » *kuellâ*, au lieu de *'ellâ*. — M : « à partir de toute génération (époque?) des événements... »

^a « Pour les répandre [sur les œuvres], sur le travail, » etc.

^b « Les générations des hommes. »

^c « Fut pris... qui sache où il a été pris, où il est, et ce qui lui est arrivé. »

XI, 1. Cf. Deuté., xxviii, 12.

2. Cf. Ps. lxxxv (hébr.), 11 : « La bonté et la vérité vont se rencontrer; la justice et la paix s'embrasseront. »

XII, 1. Les ch. xii-xvi racontent la mission d'Hénoch auprès des anges tombés. Cf. Gen., v, 24 : « Hénoch marcha avec Dieu, et on ne le vit plus, car Dieu l'avait pris. » Sur cette retraite d'Hénoch, voir Lods, *Le livre d'Hénoch*, p. 127 et 128; il y voit, ainsi que Charles, p. 77, une disparition temporaire du patriarche et non un enlèvement définitif.

caché, et où il est, et ce qu'il est devenu. 2. Or^a toutes ses actions (se faisaient) dans ses jours avec les veilleurs et avec les saints. 3. Or^b moi Hénoch, j'étais occupé à bénir le grand Seigneur, le roi du monde¹, et voici que les veilleurs m'appelèrent, moi Hénoch le scribe, et me dirent : 4. Hénoch, scribe de justice, va ; fais savoir aux veilleurs du ciel, qui ont abandonné le ciel très haut, le lieu² saint^c, éternel, et se sont souillés avec des femmes et ont fait comme font³ les enfants des hommes, et ont pris des femmes, et se sont corrompus d'une grande corruption^d sur la terre : 5. Il n'y aura^e pour eux⁴ ni paix ni rémission du péché⁵. 6. Et⁶

¹ A : « Le roi de paix ; » il a lu *salâm* au lieu de *'âlam*.

² Tous les mss., G excepté : « et le lieu. » — E : « et leur lieu. » — G : « le lieu des saints. »

³ « Comme font » manque dans Q.

⁴ Q et le 2^e groupe ajoutent à « pour eux » : « sur la terre. »

⁵ « Du péché » manque dans Y.

⁶ « Et » manque dans tous les mss., sauf G, M. — T et le 2^e groupe : « Car ils ne se réjouiront pas. » — M : « Et ils ne se réjouiront pas parce que leurs enfants, » ou : « et parce que leurs enfants ne se réjouiront pas. » — En somme, ce passage est corrompu dans tous les manuscrits du texte éthiopien.

^a « Et les œuvres pour lui (de lui) avec les veilleurs, et avec les saints ses jours. »

^b « Et je me tenais debout, Hénoch, bénissant le Seigneur de la grandeur... les veilleurs du Saint, du Grand, m'appelèrent. »

^c « Le lieu saint de la station de l'éternité. »

^d « (D') une grande corruption vous avez corrompu la terre. »

^e « Il n'y a pour vous ni paix ni rémission. »

2. *Les saints, comme les veilleurs, sont les anges.* Cf. I, 9 ; XIV, 23 ; XXXIX, 5 ; XLVII, 2, etc.

3. *Hénoch le scribe et au §. 4 le scribe de justice, parce qu'il est juste et qu'il annonce dans ses écrits la justice divine.* Cf. XII, 4 ; XIII, 10 ; XIV, 1, 3 ; XV, 1 ; LXXI, 14-16 ; CIV, 13, etc.

4. ... *Aux veilleurs qui ont abandonné le ciel très haut.* Cf. Jude, 6, cité plus haut à propos de x, 12.

parce qu'ils se réjouissent au sujet de leurs enfants, ils verront ¹ le meurtre ² de leurs bien-aimés, et sur la perte ^a de leurs enfants ³ ils pleureront ⁴ et ils supplieront éternellement, mais il n'y aura ⁵ pour eux ni miséricorde ni paix.

CHAPITRE XIII

Les anges déchus demandent à Hénoch d'intercéder pour eux.

1. Alors Hénoch s'éloignant dit à Azazel ^b : Il n'y aura point de paix pour toi; contre toi a été prononcé un grand jugement pour t'enchaîner. 2. Il n'y aura ⁶ pour toi ni répit ni intercession ⁷, parce que tu as enseigné ⁸ l'injustice et à cause de toutes les œuvres de blasphème ^c, de violence ⁹ et de péché que tu as apprises aux hommes. 3. Puis m'avancant je leur parlai à tous ensemble ¹⁰, et

¹ G, Q, T², U : « qu'ils voient » (subj.).

² Au lieu de *qatla*, « meurtre, » Q lit *qatra* = *plaga meridionalis* (?).

³ M : « sur leur perte. »

⁴ T², U : « qu'ils pleurent. »

⁵ « Et il n'y aura » jusqu'à la fin du verset manque dans C.

⁶ G, M, Q, U : « Qu'il ne soit pour toi... »

⁷ Le 2^e groupe : « intercession, pitié. »

⁸ U : « tu as appris pour toi. »

⁹ « De violence » manque dans Q et Y.

¹⁰ « Ensemble » manque dans A.

^a « Et sur la destruction de leurs enfants ils pousseront des gémissements et ils supplieront éternellement, et cela ne sera pas à eux en pitié et paix (ne leur attirera ni miséricorde ni paix). »

^b « Alors Hénoch dit à Azaël : Va, » etc.

^c « Les œuvres impies. »

tous tremblèrent, et la crainte et l'effroi les saisirent ¹.
4. Et ils me demandèrent d'écrire pour eux une formule de prière afin ² que rémission ^a leur fût accordée, et de faire monter la formule de leur prière devant le Seigneur du ciel ³. **5.** Car désormais ils ne peuvent plus ⁴ parler (à Dieu), ni lever les yeux vers le ciel, de honte ^b du crime pour lequel ils ont été condamnés. **6.** Alors j'écrivis la formule de leur prière et une supplication ⁵ pour leur âme, et pour chacune de leurs œuvres ^c, et pour ce qu'ils demandaient (à savoir) qu'il leur fût accordé pardon ⁶ et répit. **7.** Puis, m'étant éloigné, je m'assis près des eaux de Dan, dans (le territoire de) Dan, qui est au sud de l'ouest de l'Hermon ^d; et je lus la formule de leur prière jusqu'au moment où je m'assoupis.

8. Or voici que me vint un songe ^e, et que des visions

¹ G, en titre : « où Hénoch écrivit la formule de leur prière. »

² M : « pour qu'elle leur fût comme rémission devant le Seigneur du ciel. »

³ Q et le 2^e groupe : « devant le Seigneur dans le ciel. »

⁴ Après « ils ne peuvent plus », M ajoute : « s'humilier. »

⁵ M, Q, T² et le 2^e groupe : « et de leur supplication. »

⁶ Y : « pardon et rémission et répit. »

^a « Et de lire pour eux la formule de prière. »

^b « Par honte des choses qu'ils ont commises et pour lesquelles ils ont été condamnés. »

^c « Et pour chacune de leurs œuvres » manque dans le grec.

^d « A droite (au sud) de l'Hermon du couchant. »

^e « Des songes. »

7. Les *eaux de Dan*, c'est-à-dire un des affluents du Jourdain, appelé « le petit Jourdain » par Josèphe, *Ant. jud.*, I, XII, 1; V, III, 1; VIII, VIII, 4. Dillmann remarque que c'est sur le bord de l'eau qu'a lieu la vision d'Hénoch, comme celles de Daniel, VIII, 2; XIV. Cf. Ezéchiel, I, 3, etc.

8. < > restitué d'après le grec.

tombèrent sur moi; et je vis des visions¹ de châtimeut, < et une voix vint qui m'ordonnait > de parler^a aux enfants du ciel et les reprendre. 9. Et lorsque je me fus éveillé, je me rendis vers eux; tous ensemble² étaient assis en pleurs dans Ublesyaël^{3 b}, qui se trouve entre le Liban et Seneser^c, leur face voilée. 10. Et^d je racontai, en leur présence, toutes les visions que j'avais vues⁴ pendant mon sommeil, et je me mis à dire ces paroles de justice⁵ et à reprendre les veilleurs du ciel.

CHAPITRE XIV

Vision d'Hénoch : le châtimeut des mauvais anges; la demeure et le trône de Dieu.

1. Ce livre^e est la parole de justice⁶ et de la correction des veilleurs⁷ qui existent depuis l'éternité, selon que

¹ Tous les mss., sauf U : « une vision de châtimeut. »

² Après « ensemble », T ajoute en marge : « cachés. » — G : « tous ensemble murmuraient. »

³ M : « Ulbelsiel. »

⁴ Q et E ajoutent : « je racontai » après « que j'avais vues ».

⁵ V : « la parole de justice aux hommes; ils comprendront la parole de science; et moi il m'a créé et il m'a donné de reprendre les veilleurs du ciel » (transposition partielle de xiv, 3).

⁶ Q et B : « les paroles de justice. »

⁷ Q : « et de la correction des veilleurs depuis l'éternité. »

a « Parle aux enfants du ciel pour les reprendre. »

b « Dans Ebelsata. »

c « Senesel. »

d Lacune jusqu'à « en leur présence ».

e « Livre des paroles de justice et de correction, » etc.

9. Ublesyaël et Seneser ne sont pas identifiés. Voir dans Lods, *op. cit.*, p. 134, les diverses hypothèses émises à leur sujet.

10. Hénoch reprend les mauvais anges. Cf. I Cor., vi, 3, et Tertullien, *De cultu feminae*, 1, 2.

l'a ordonné le Saint et le Grand dans cette vision. **2.** J'ai^a vu¹ moi-même, dans mon sommeil, ce que maintenant je dis, moi, avec une langue de chair et avec mon souffle², que le Grand a donné³ à la bouche des hommes pour que par lui ils parlent⁴ entre eux et (se) comprennent en leur cœur.

3. De même que^b Dieu a créé l'homme et lui a donné⁵ de comprendre⁶ la parole de science, ainsi il m'a créé, moi aussi⁷, et m'a donné de reprendre les veilleurs, enfants du ciel.

4. J'ai écrit^c votre prière; mais dans ma vision il me fut montré que votre prière ne serait pas exaucée^d durant tous les jours du monde, et que le jugement est accompli sur vous, et qu'elle (votre prière) ne sera pas exaucée⁸.

5. Désormais⁹ vous ne monterez^e plus au ciel de toute

¹ Q : « je l'ai vu. »

² D, Y : « avec le souffle. »

³ M : « que le Grand m'a donné (dans) la bouche, que la Grandeur (divine) a donnée aux hommes. »

⁴ B : « ils parlent aux hommes. »

⁵ G, M, U, Q : « et lui a donné ainsi qu'à moi. »

⁶ Q : « de comprendre la science de la parole. »

⁷ E : « moi aussi, pour comprendre la parole de la science. »

⁸ « Exaucée; » littéralement : « ne vous sera pas. »

⁹ G : « Et désormais ils ne cultiveront plus l'amitié (*ta'argû*, confondu par le copiste avec *ta'arakû*) dans tous les jours du monde, et le jugement est accompli sur vous, et désormais vous ne monterez plus » etc. (transposition partielle du γ . 4).

^a « Moi j'ai vu dans mes sommeils ce que maintenant je dis avec une langue de chair, avec l'esprit de ma bouche, ce que le Grand a donné aux hommes de parler entre eux et de penser dans le cœur. »

^b Après « De même que... », lacune jusqu'à « ainsi il m'a créé ».

^c « J'ai écrit la prière de vous [les anges], » etc.

^d Lacune depuis « exaucée » jusqu'à la fin du verset.

^e « Pour que vous ne montiez plus » etc.

4. *Le jugement est accompli*, c'est-à-dire sans appel.

l'éternité : il a été ordonné ^a de vous enchaîner sur la terre pour tous les jours du monde. **6.** Mais ^b auparavant vous aurez vu le meurtre de vos enfants ¹ bien-aimés; et vous ne les posséderez point, mais ² ils tomberont devant vous par l'épée. **7.** Et votre prière ne sera (exaucée ³) ni pour eux ni pour vous, et vous-mêmes, tandis que vous pleurez et que vous suppliez, vous ne prononcez pas une parole de l'écrit que j'ai écrit ⁴.

8. Or la vision m'apparut ⁵ ainsi : voici que des nuages m'appelèrent dans la vision, et une nuée m'appela; et le cours des étoiles et les éclairs me firent hâter et me désirèrent ^c; et les vents, dans la vision, me firent voler ⁶, [et

¹ Q : « de vos enfants, ceux qui les possèdent. »

² G, M, U : « qui » au lieu de « mais ».

³ M : « (exaucée) jusque dans les siècles des siècles. » — U : « et votre prière pour vous ne sera pas (exaucée) et vous pleurerez. »

⁴ Après le γ . 7, G ajoute en surcharge et comme titre : « Sur ce qu'il dit : des nuages m'appelèrent. Où il vit une maison en pierres de grêle. »

⁵ Q : « me montra ainsi. »

⁶ « Et les vents dans la vision me firent voler » manque dans U. — Q : « les esprits de la grêle me firent voler. » — « Et les vents, » jusqu'à la fin du verset, manque dans D.

^a « Et il a été ordonné de vous enchaîner dans les prisons de la terre pour toutes les générations du monde. »

^b « Et que avant cela vous voyiez la destruction de vos enfants chéris; et que vous n'ayez pas leur jouissance. »

^c « M'abasourdirent » ou « m'agitèrent » ($\epsilon\theta\omicron\rho\acute{\upsilon}\beta\alpha\zeta\acute{\omicron}\nu\ \mu\epsilon$); ce verbe ne se rencontre pas dans le grec classique; on le trouve

7. Vous ne prononcez pas une parole; en contradiction, semble-t-il, avec le contexte : « tandis que ... vous suppliez. » Dillmann propose de lire $\lambda\alpha\beta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ au lieu de $\lambda\alpha\lambda\acute{\omicron}\upsilon\tau\epsilon\varsigma$; Charles, $\lambda\alpha\chi\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$. Dans les deux cas, il faudrait traduire : « vous ne recevrez rien, » c'est-à-dire : vous n'obtiendrez rien de ce que vous demandez.

8. Cf. Ps. xviii, 11; civ, 3.

me firent hâter;] ils m'emportèrent en haut < et me firent entrer ^a > dans les cieux. 9. J'entrai jusqu'à ce que je fusse (arrivé) près d'un mur ^b construit en pierres de grêle; des langues de feu l'entouraient, et elles commencèrent à m'effrayer. 10. J'entrai dans les langues de feu et j'approchai d'une grande maison, bâtie en pierres de grêle ¹; les murs de cette maison étaient comme ^c une mosaïque en pierres de grêle, et son sol ² était de grêle. 11. Son toit était comme le chemin des étoiles et (comme) des éclairs; au milieu (se tenaient) des chérubins de feu, et son ciel était d'eau. 12. Un feu ardent entourait les murs, et sa porte ^d (de la maison) flambait ³ dans le feu. 13. J'entrai dans cette maison; elle était brûlante comme du feu et froide comme de la neige; et il n'y avait dans cette maison aucun des agréments de la vie ⁴;

¹ M : « en pierres de perles. »

² C : « et sur son sol, de la grêle. »

³ E : « était en feu, » au lieu de « flambait dans le feu ».

⁴ T, le 2^e groupe et F, H, L, O : « ni agrément, ni vie. » — T, en glose : « l'agrément qui est éternel. »

dans Luc, x, 42, avec le sens de « agiter, troubler » : « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous *agitez* pour beaucoup de choses. »

^a Restitué d'après le grec.

^b « D'un mur d'une construction en pierres de grêle. »

^c « Étaient comme des plaques de pierre, et toutes étaient de neige, et les pavés de neige. »

^d « Et les portes. »

11. *Son toit*, etc. — Le grec a « les toits », αἱ στέγαι. L'éthiopien a rendu ce pluriel par *tsfar*, qui n'existe qu'au singulier; mais, continuant à traduire littéralement, il a employé le pluriel dans le reste de la phrase : « au milieu d'eux... leur ciel. » Nous l'avons remplacé par le singulier. — *Le chemin des étoiles*, c'est-à-dire « le firmament étoilé ». — *Son ciel*, c'est-à-dire le dessous du toit, le plafond. Ce ciel était aussi limpide que de l'eau.

la crainte m'accabla ¹ et le tremblement me saisit. **14.** Ému et tremblant, je tombai sur ma face ^a et je vis une vision.

15. Et voici : (c'était) ^b une autre maison, plus grande que la première, dont toutes les portes étaient ouvertes devant moi ²; elle était bâtie en langues de feu, **16.** et en tout si excellente, en magnificence, en splendeur et en grandeur, que je ne puis vous le dire à cause de sa magnificence et de sa grandeur. **17.** Son sol était de feu; des éclairs et le cours des étoiles (formaient) sa partie supérieure, et son toit, lui aussi, était de feu ardent. **18.** Et je regardai, et je vis dans cette maison un trône élevé dont l'aspect était celui du cristal, et dont le pourtour était

¹ « M'accabla; » littéralement : « me couvrit, » en éthiopien et en grec.

² T ajoute en glose : « où était la première que j'avais vue. »

^a < Sur ma face, et >.

^b « Et voici (il y avait) une autre porte ouverte devant moi et une maison plus grande que celle-ci et tout entière bâtie en langues de feu. »

14. Cf. Ezéchiel, I, 28; Daniel, VIII, 17-18; x, 9.

18. *Cristal*; littéralement : givre, *ashateyá*, mot par lequel l'éthiopien rend le grec κρύσταλλος. Cf. Apocalypse, XXI, 11, édition Platt. — *La voix des chérubins* (se faisait entendre). Ce passage détonne dans le contexte. Il est assez probable que le texte est altéré et que le grec ὄρος cache un autre mot. Le traducteur éthiopien a-t-il lu χορός : « il y avait un chœur de chérubins » (Meyer) ou πυρός (Beer)?

18-22. L'auteur réunit ici plusieurs traits empruntés : — à la célèbre vision du chapitre VI d'Isaïe : « Je vis le Seigneur assis sur un trône haut et élevé et les pans de sa robe remplissaient le temple; » — aux chapitres I, IX et X d'Ezéchiel (les Chérubins), et surtout à Daniel, VII, 9, 10 : « Je regardai jusqu'au moment où des trônes furent placés et où un vieillard s'assit. Son vêtement était blanc comme de la neige, et ses cheveux comme de la laine pure. Son trône était des flammes de feu; les roues, un feu ardent. Un fleuve de feu coulait, sortant de devant lui; mille milliers le servaient et une myriade de myriades se tenaient debout devant lui. » Cf. Apocalypse, IV, 2-5, et *infra*, LXXI, 5-8.

comme le soleil brillant, et la voix ^a des chérubins (se faisait entendre). 19. De sous le ¹ trône sortaient des fleuves de feu ardent, et je ² ne pouvais pas (les) regarder. 20. La grande gloire ³ siégeait sur ce trône, et son vêtement ^b était plus brillant que le soleil et plus blanc que toute neige. 21. Pas un ange ^c ne pouvait entrer < dans cette maison > et voir la face ⁴ du Glorieux et du Magnifique, et aucun être de chair ne pouvait le regarder. 22. Un feu ardent ⁵ l'entourait, et un grand ⁶ feu se dressait devant lui ; aucun de ceux qui l'entouraient ne s'approchait de lui ; des myriades ^d de myriades (d'anges) se tenaient devant lui, mais lui ne demandait pas conseil ⁷. 23. Et ^e les saintetés ⁸ des saints qui étaient près de lui ne s'éloi-

¹ Tous les mss., sauf Q : « de sous son trône. » — Le 2^e groupe : « son grand trône. »

² Tous les mss., sauf T² : « et on ne pouvait pas. »

³ T² et le 2^e groupe : « le Grand de la gloire. »

⁴ M et le 2^e groupe : « et l'aspect de la face du Glorieux et du Magnifique, aucun être ne pouvait le voir. »

⁵ Le 2^e groupe, sauf A, K, Y : « Un feu de feu ardent. »

⁶ V : « et un feu se dressait. »

⁷ G ajoute en surcharge comme titre, après le γ . 22 : « où Dieu l'appela de sa bouche. » — T et le 2^e groupe : « ne demandait pas un conseil saint. »

⁸ T et le 2^e groupe : « Et les saints. »

^a « Et une montagne de chérubins. » Voir, plus haut, note sur le γ . 18.

^b « Son vêtement [comme aspect] plus brillant que le soleil. »

^c « Aucun ange ne pouvait ... voir son visage à cause du respect (qu'il mérite) et de la gloire. »

^d « Dix mille myriades se tenaient debout en face de lui, et toute parole de lui (était) une œuvre. »

^e « Et les saints des anges. »

21. < Dans cette maison >, restitué d'après le grec. Cf. I Tim., vi, 16.

gnaient pas pendant la nuit¹ et ne se séparaient pas² de lui.

24. Et moi, jusqu'à ce moment, j'étais sur ma face^a voilée, tremblant³, et le Seigneur, de sa propre bouche, m'appela et me dit : Viens ici, Hénoch, et < écoute > ma parole [sainte]. **25.** < Et s'étant approché de moi, l'un des saints m'éveilla, > me fit lever et approcher de la porte; et moi je regardais, la tête baissée.

CHAPITRE XV

**Dieu charge Hénoch de représenter aux mauvais anges
l'énormité de leur faute.**

1. Il^b m'adressa la parole et me dit, et j'entendis sa voix : « Ne crains point, Hénoch, homme juste, scribe de justice⁴; approche ici⁵, et écoute ma voix. **2.** Et va, dis^c

¹ T² et le 2^e groupe : « ni nuit ni jour. »

² G : « et ils n'éloignaient pas. »

³ V : « tremblant et gémissant. »

⁴ « Scribe de justice » manque dans V.

⁵ V : « approche de moi. »

^a « J'étais jeté sur ma face. »

^b « Et m'adressant la parole, il dit à moi [l'homme, l'homme véridique, le scribe de la vérité] et j'entendis sa voix. »

^c « Et dis à ceux qui t'ont envoyé..., » lacune jusqu'à « c'est à vous qu'il convenait ».

24. *J'étais sur ma face voilée*; le grec dit seulement : « J'étais jeté sur ma face » (voir note a), *καὶ ἦμην ... ἐπὶ πρόσωπόν μου βεβλημένος*. Le traducteur éthiopien a compris *βεβλημένος* comme s'il y avait *περί-δλημα*, qu'il a rendu par *gelbâbé*, « voile, » littéralement : « ma face de voile. » — < *Ecoute* >, restitué d'après le grec. — *Ma parole sainte* n'est pas dans le grec.

25. < *Et s'étant approché... m'éveilla*, > restitué d'après le grec. — *La tête baissée*. Cf. Daniel, x, 15; Luc, xviii, 13; xxiv, 5.

XV, 2. Voir *supra*, p. 32.

aux veilleurs du ciel qui t'ont envoyé¹ supplier pour eux : C'est à vous qu'il convient d'intercéder pour les hommes et non pas aux hommes pour vous. **3.** Pourquoi avez-vous abandonné le ciel très haut et saint², qui est éternel, vous êtes-vous couchés avec les femmes, vous êtes-vous souillés avec les filles des hommes, avez-vous pris des femmes et avez-vous agi comme les enfants de la terre, et avez-vous engendré, pour fils, des géants ?

4. Vous^a donc, saints, spirituels, vivant d'une éternelle vie, vous vous êtes souillés dans le sang des femmes, et vous avez engendré avec le sang³ de la chair ; selon le sang des hommes vous avez désiré, et vous avez fait chair et sang comme font ceux qui meurent et⁴ qui périssent. **5.** C'est pourquoi je leur ai donné des femmes pour qu'ils les fécondent, et qu'ils en aient des enfants⁵, qu'ainsi toute œuvre ne cesse^b pas⁶ sur la terre. **6.** Quant à vous, vous fûtes d'abord spirituels, vivant⁷ d'une

¹ Q : « tu as été envoyé. »

² Q : « le ciel du Très-Haut et du Saint. »

³ D : « avec son sang, » au lieu de « avec le sang de la chair ».

⁴ « Meurent et » manque dans Q.

⁵ T et le 2^e groupe : « et que des enfants en soient engendrés. »

⁶ « Qu'ainsi (toute) œuvre ne cesse pas » manque dans Q. — Après « ainsi », la fin du verset manque dans M. — Le 2^e groupe et F, H, K, N, O : « (toute) œuvre s'accomplisse. » — G, T, U : « (toute) œuvre sur elle, » etc.

⁷ « Vivant » manque dans M.

^a « Et vous, vous étiez saints, » etc.

^b « Et que toute œuvre ne cesse pour eux (?) sur la terre. »

3. Cf. XII, 4; Jude, 6.

4. Dans le sang des femmes ; d'après le grec ἐν τῷ αἵματι τῶν γυναικῶν. Tous les mss. éthiopiens ont *ba-diba*, « sur » (les femmes), qui est manifestement une corruption du texte pour *ba-dama*, « dans le sang ». Voir Flemming, p. 19, note 15. — *Le sang de la chair.* Cf. Matth., XVI, 17; Gal., I, 16.

vie éternelle, immortelle, pour toutes les générations du monde. 7. C'est pourquoi je ne¹ vous ai pas attribué^a de femmes, car le séjour des spirituels du ciel est dans le ciel.

8. Et maintenant les géants qui sont nés des esprits et de la chair² seront appelés, sur la terre^b, esprits mauvais, et sur la terre sera leur séjour. 9. Des esprits mauvais sont sortis de leur chair (des géants), parce qu'ils^c ont

¹ Q : « Je vous ai attribué. »

² « Des esprits et de la chair, » d'après le grec. — Q : « des esprits de chair. » — G : « des âmes et de la chair. » — Tous les autres mss. éthiopiens : « du corps (litt. : *animatum*) et de la chair. »

^a « C'est pourquoi je n'ai pas fait parmi vous de femmes. »

^b Texte de Gizeh : « < seront appelés > esprits puissants sur la terre, et dans (ἐν, non ἐπὶ) la terre sera leur demeure. » — Texte du Syncelle : « sur la terre esprits méchants on les appellera. »

^c Gizeh : « parce qu'ils viennent de ceux d'en haut, et des saints veilleurs (est) le principe de leur création et le principe du fondement. Esprits mauvais seront appelés (ἔ. 10) [les esprits du ciel, leur demeure sera dans le ciel; et les esprits qui ont été engendrés sur la terre, sur la terre sera leur demeure, ἔ. 11 et]. » — Le Syncelle : « Des esprits mauvais seront les esprits issus du corps de leur [chair], parce qu'ils proviennent des hommes, et des saints veilleurs (est) le principe de leur création et le principe de (leur) fondement. Ils seront sur la terre des esprits mauvais. » — Avec raison le Syncelle omet le ἔ. 10.

7. Cf. Matth., xii, 30; Marc, xii, 25.

8-9. Cf. *Apologie de S. Justin*, II, v, 3, traduction Pautigny, collection Hemmer-Lejay : « Mais les anges violant cet ordre ont cherché le commerce des femmes et ont engendré des enfants que nous appelons les démons. » — Tertullien, *Apol.*, xxi : *Quomodo de angelis quibusdam sua sponte corruptis corruptior gens dæmonum evaserit... apud litteras sanctas ordo dignoscitur.* — *Esprits mauvais*. Cf. Luc, vii, 21.

9. *Parce qu'ils ont été faits par les hommes*. L'éthiopien porte :

été faits par les hommes, <et> des saints veilleurs (vient) leur origine et leur premier fondement. Ils seront¹ des esprits mauvais sur la terre, et ils seront appelés² esprits mauvais. [10. Les esprits du ciel ont leur demeure dans le ciel; et les esprits de la terre, qui ont été engendrés sur la terre, ont leur demeure sur la terre. 11. Et]^a les esprits des géants, des Nephilim, qui oppriment, détruisent³, font irruption, combattent⁴, brisent sur la

¹ G : « qu'ils soient des esprits mauvais. »

² Y : « ils seront appelés mauvais esprits sur la terre. »

³ M, U : « sont détruits. »

⁴ « Et combattent » manque dans V.

^a Gizeh : « Et les esprits des géants Naphelim (Ναφηλιμ) qui oppriment, qui perdent, qui font irruption, luttent et se jettent ensemble sur la terre [durs esprits de géants], courant et ne mangeant rien, mais à jeun et sans boire et heurtant. » — Le Syncelle : « les esprits des géants (Naphelim manque dans ce passage du texte grec du Syncelle) qui dévorent (litt. : paissent), oppriment, » etc. — Après « à jeun », le Syncelle ajoute : « produisant des fantômes (ou : des apparitions). »

« parce qu'ils ont été faits d'en haut, » conformément au grec de Gizeh : ἀπὸ τῶν ἀνωτέρων ἐγένοντο; mais le Syncelle donne la bonne leçon : ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων ἐγένοντο.

10. Le §. 10 n'est que la répétition de la fin des §. 8 et 9. Voir Flemming, *Das Buch Henoch* (trad. allemande), p. 43, note 16.

11. *Nephilim*; litt., d'après l'éthiopien : « Et les esprits des géants, des nuages » (*dammánata* ou *dammánat-ni*, Q), traduction exacte du grec νεφέλας du texte de Gizeh que Bouriant a corrigé en Ναφηλιμ. (Cf. aussi le Syncelle, xvi, 1, note b, et Beer, p. 247, note e sur cette leçon.) Sur les Nephilim, cf. Genèse, vi, 4 : « Or les géants (nephilim) étaient sur la terre en ces jours-là, et cela quand les fils de Dieu se furent unis aux filles des hommes et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont là les héros renommés dès les temps anciens. » Cf. Nombres, xiii, 34 : « Et là nous avons vu les géants (nephilim), fils d'Enaq, de la race des géants; nous étions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles. » — La description des mauvais esprits du §. 11 rappelle celle de certains démons assyriens, les *utukku* et les *lilu*, par exemple.

terre et y font le deuil, ne mangent aucune nourriture et n'ont point ¹ soif, et sont inconnaissables, 12. ces esprits s'élèveront ² contre les enfants des hommes et contre les femmes ³, car ils sont sortis < d'eux >.

CHAPITRE XVI

**Les veilleurs seront punis pour avoir communiqué
aux hommes un secret funeste.**

1. Depuis ³ les jours du meurtre, de la destruction et de la mort des géants ^b, — (jours) où les esprits sont sortis

¹ M : « et ils ont soif, » en déplaçant la négation qu'il a reportée devant « nourriture ».

² G, Q, T² et le 2^e groupe : « et ils ne s'élèveront pas. »

³ Tous les mss., sauf Q : « aux jours. »

^a Gizeh : « s'élèveront contre les enfants des hommes et des femmes, » etc.

^b Gizeh : « de la mort des Naphelim, les esprits sortis de l'âme de leur chair perdront sans jugement. » — Le Syncelle : « de la mort des géants Naphelim, les puissants de la terre, nommés les grands, les esprits sortis de leur âme ; comme hors de la chair perdront (ou « corrompront ») sans jugement ; ils perdront ainsi jusqu'au jour de la consommation. »

XVI, 1. *Ceux qui perdront ou corrompront*, en grec ἀφανίζοντα, mal traduit par l'éthiopien *za-yemâsen*, « ceux qui sont détruits ; » il suffit de changer *za-yemâsen* en *za-yâmâsen*. De même pour « ils perdront », ἀφανίσουσιν, en éthiopien *yâmâsenû* et non *yemâsenû* que porte l'éthiopien actuel. — *Que soient sans jugement ceux qui perdront... jusqu'au jour du grand jugement.* Sur les deux jugements que doivent subir les anges, voir *supra*, p. 23, note sur versets 5-6 ; *Jubilés*, x, et *Matth.*, viii, 29 : « Et ils (deux démoniaques) se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus, Fils de Dieu ? Etes-vous venu pour nous tourmenter avant le temps ? » D'après ce passage d'Hénoch, Dieu aurait donné aux démons la permission de faire le mal jusqu'au jugement dernier. — Sur la fin du temps, cf. *Apocalypse*, x, 5-7 : « Alors l'ange que j'avais vu debout sur la mer et sur la terre,

des âmes¹ de leur chair, — que soient sans jugement, ceux qui perdront ; ils perdront ainsi jusqu'au jour de l'accomplissement du grand jugement², où le grand temps³ prendra fin, [à cause^a des veilleurs et des impies⁴]. 2. Et^b maintenant aux veilleurs qui t'ont envoyé supplier pour eux, qui autrefois habitaient dans le ciel, 3. (dis-leur :)

¹ « Des âmes » manque dans M, U. — Q : « l'esprit est sorti des âmes et de la chair. » — T : « les esprits sont sortis des âmes, les esprits du mal sont appelés chair. » — U : « de la chair des méchants qui détruisent, » etc. — Le texte est corrompu dans tous ces mss.

² « Jusqu'au jour de l'accomplissement du grand jugement, » d'après le grec de Gizeh. — Les mss. éthiopiens B, C, D : « jusqu'au jour du jugement. » — Tous les autres mss. : « Jusqu'au jour de la consommation. »

³ Tous les mss. éthiopiens : « depuis l'éternité, » texte corrompu : 'em 'alam, au lieu de 'enta 'alam.

⁴ « Et des impies. » — T ajoute en glose : « avec les Satans. »

^a Gizeh et le Syncelle : « [à cause des veilleurs et des impies] » manque. — Le Syncelle termine ainsi le γ . 1 : « où le grand temps prendra fin, en une fois simultanément prendra fin. »

^b Les γ . 2-4 manquent dans le Syncelle, mais son texte a en propre le passage suivant : « Et de nouveau, au sujet de la montagne sur laquelle ils jurèrent et s'engagèrent par anathème les uns envers les autres (litt. : envers leur prochain) à ne pas s'en éloigner de toute éternité (dis-leur) : Il ne tombera sur elle ni fratcheur, ni neige, ni givre, ni rosée, à moins qu'elles ne tombent sur elle en malédiction (ceci) jusqu'au jour du grand jugement. En ce temps-là, elle sera brûlée et abaissée, elle sera consumée et fondue comme la cire par le feu. Ainsi sera-t-elle brûlée à cause de toutes ses œuvres. Et maintenant à vous, fils des hommes,

leva sa main droite vers le ciel et jura par Celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont, la terre et les choses qui y sont, la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y aurait plus de temps ; mais qu'aux jours où le septième ange ferait entendre sa voix en sonnant de la trompette, le mystère de Dieu serait consommé. »

3. Cf. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, v (P. G., t. II, col. 24).

« Vous étiez tout à l'heure dans le ciel ^a; mais < tous > les secrets ne vous avaient pas encore été révélés; vous n'avez connu qu'un mystère futile; dans l'endurcissement de votre cœur vous l'avez communiqué aux femmes, et, par ce mystère, les femmes ¹ et les hommes ont multiplié le mal sur la terre. » 4. Dis-leur donc : « Il n'y a pas pour vous de paix. »

CHAPITRE XVII

**Hénoch est emporté au séjour de la tempête,
de la lumière, du tonnerre, etc.**

1. Puis² on m'emporta en un lieu³ dont les habitants sont⁴ comme un feu ardent, et ils apparaissent, quand ils

¹ G : « les femmes de l'homme. »

² G, en surcharge, comme titre du chap. xvii : « où il vit les eaux des vivants. »

³ Q : « en une maison, lieu dont... » — M, U et le 2^e groupe : « où sont (des êtres) comme un feu ardent. » — T ajoute en glose : « des anges. »

⁴ G, Q, T, U : « brûlent comme du feu. »

je dis qu'une grande colère est contre vous, contre vos fils, et cette colère ne s'apaisera pas sur vous jusqu'au temps de l'égorge-ment de vos fils; vos bien-aimés seront anéantis, et ceux qui vous sont précieux périront sur toute la terre; car tous les jours de leur vie dès maintenant ne seront pas de plus de cent vingt ans. Et ne *pensez pas vivre* (ou : qu'ils vivront?) des années en plus : car il n'y a dorénavant pour eux aucune voie par où échapper à cause de la colère dont est animé contre vous le Roi de tous les siècles : ne pensez pas que vous éviterez ces choses. — Et tout ceci est tiré du premier livre d'Hénoch concernant les vieillards. »

^a Gizeh : « Vous étiez dans le ciel, et tout mystère qui ne

1. Sur l'origine des ch. xvii-xix, voir l'introduction. Charles (*The book of Enoch*, p. 87 et 90) remarque qu'ils contiennent des

veulent, comme des hommes. **2.** Et on me conduisit ¹ au séjour ^a de la tempête, et sur une montagne dont le plus haut sommet touchait au ciel. **3.** Je vis les demeures ^b des

1 Q : « et il me conduisit sur une montagne. »

vous avait pas été caché, et un mystère, celui venu de Dieu, vous avez connu, et cela dans votre dureté de cœur, vous l'avez révélé aux femmes, et par ce mystère les femmes et les hommes multiplient les maux sur la terre. »

^a « Dans un lieu ténébreux et sur une montagne, » etc.

^b « Je vis le lieu des luminaires et les dépôts (trésors) des éclairs et du tonnerre et vers τὰ ἀποβαθῆ. » Les éditeurs, supposant le texte corrompu, ont restitué en note, d'après l'éthiopien, τὰ ἀκρω < τήρια τὰ > βάθῆ, « vers les extrémités profondes » (Flemming, d'après l'éthiopien), ou bien εἰς τὰ ἀποβαθῆ (Diels), mot composé dont le sens est le même. Le texte tel qu'il est pourrait signifier « vers les sombres profondeurs » ; dans l'*Odyssee*, XII, 80, par exemple, on trouve ἀσκοειδής comme épithète d'une caverne.

allusions à la mythologie grecque (xvii, 5-8) et qu'ils sont en contradiction avec le reste du livre sur l'origine des démons. Selon xv, 4-12, les démons sont les esprits des géants, fils des anges ; selon xix, 1, ils auraient existé avant les anges, puisque ceux-ci induisent les hommes à sacrifier aux démons comme à des dieux. Ce dernier point est discutable. En réalité, xix, 1 emploie le futur, en grec comme en éthiopien : « ils les feront errer pour qu'ils sacrifient aux démons. » On peut donc l'entendre en ce sens que les anges après leur chute persuaderont aux hommes de sacrifier aux démons, aux esprits mauvais sortis de leur union avec les filles des hommes. Par conséquent, il n'implique pas l'antériorité des démons sur les anges. — Il est plus difficile de concilier cette action des anges déchués avec la captivité éternelle et l'impuissance auxquelles ils sont condamnés d'après x, 11-14, et xiv, 5. Pour les éléments grecs, leur présence est incontestable ; mais ces chapitres contiennent aussi des idées très hébraïques, des expressions qu'on rencontre souvent dans l'Ancien Testament (v. g. xviii, 1, 3, 5, 8) ou chez les Babyloniens (xvii, 4). — Ils sont sans doute l'œuvre d'un Juif familiarisé avec la mythologie grecque. — Sont-ce les démons qui peuvent prendre tantôt l'apparence du feu, tantôt celle de l'homme, conformément à la double origine qu'ils tirent des anges et des filles des hommes ?

2. Cf. Job, xxxvii, 9.

3. *L'arc de feu, les flèches et leur carquois.* Cf. Job, xxxvi,

luminaires et du tonnerre, aux extrémités, dans l'abîme¹ où sont l'arc de feu, les flèches et leur carquois², le glaive de feu^a et tous les éclairs³. 4. Puis on m'emmena jusqu'aux eaux de vie [qui sont (ainsi) nommées], et jusqu'au feu du couchant; c'est lui qui saisit tous les couchers du soleil. 5. Et j'arrivai jusqu'à un fleuve⁴ de feu dont le feu coule comme de l'eau et se déverse dans la grande mer⁵ qui est du côté du couchant. 6. Et je vis^b les grands fleuves⁶, et j'atteignis une grande obscurité, et je parvins là où aucun être de chair < ne >⁷ marche;

1 T² et le 2^e groupe, sauf A : « l'abîme de l'arc de feu, des flèches, » etc.

2 U : « et leurs frondes, » au lieu de « et leur carquois ».

3 Q : « et les éclairs et tout. »

4 « Jusqu'à un fleuve » manque dans M.

5 Après « la grande mer », T ajoute en glose : « l'Océan. »

6 G, T et le 2^e groupe : « tous les grands fleuves. »

7 < Ne > d'après le grec; tous les mss. éthiopiens ont lu à tort : « marche. »

a « Le glaive de feu » manque dans le grec.

b « Je vis les grands fleuves [et jusqu'au grand fleuve]. »

30-37; xxviii, 25, etc. Ps. vii, 12-15; xviii, 15; lxxvii, 18, etc. Habacuc, iii, 9, 11. Lament., ii, 4; iii, 12-13. Deuté., xxxii, 40, 41, 42.

4. Que sont ces *eaux de vie*? Dans la Bible, il est question de la source de la vie au point de vue spirituel; v. g. Ps. xxxvi, 10; Jérémie, ii, 13; Prov., x, 11; xiii, 14; xiv, 27; xvi, 22; Apoc., xxi, 17. La conception de notre auteur n'a évidemment rien à voir avec ces passages. Elle est à rapprocher plutôt, croyons-nous, de celle des Babyloniens qui plaçaient les eaux de vie dans leur enfer. Dans la *Descente d'Ishtâr aux enfers* (ÿ. 34 et 38), Eresh-ki-gal, la déesse « du pays d'où on ne revient pas », avant de faire comparaître Ishtâr et de la rendre à la lumière, ordonne qu'on l'asperge avec les eaux de vie.

5. Le fleuve de feu est le Phlégéthon des enfers grecs; et la mer du côté du couchant, l'Océanos des anciens ou la mer des enfers.

6. Les grands fleuves sont sans doute : le Styx, l'Achéron et le Cocyte du Tartare.

7. je vis^a les montagnes des ténèbres de l'hiver, et l'endroit où se déversent les eaux de tout l'abîme. 8. Et je vis l'embouchure de tous les fleuves de la terre^b, et l'embouchure de l'abîme.

CHAPITRE XVIII

Vision des vents, de sept montagnes de pierres précieuses, d'un abîme de feu et de sept étoiles enchaînées aux extrémités du ciel et de la terre.

1. Je vis les réservoirs de tous les vents, et je vis que par eux (Dieu) a orné toute la création; et je vis les fondements de la terre. 2. Je vis encore la pierre angulaire de la terre, et je vis les quatre vents qui soutiennent

^a « Et je vis les vents des ténèbres, ceux de l'hiver, et l'effusion de l'abîme de toutes les eaux. »

^b Le texte grec a déplacé « la terre » et lu : « Je vis la bouche de la terre de tous les fleuves. » — Dillmann propose une leçon qui fait disparaître l'anomalie et donne un sens plus satisfaisant : « Et je vis la bouche de la *source* (τῆς πηγῆς, au lieu de τῆς γῆς) de tous les fleuves et la bouche de l'abîme. »

8. L'embouchure de tous les fleuves est l'Okeanos ou l'abîme (*lehôm* hébreu), qui reçoit tous les fleuves, mais pour les alimenter à son tour. Cf. Genèse, VII, 11 ; VIII, 2 ; XLIX, 25 ; Deutér., XXXIII, 13 ; Prov., VIII, 28 ; Amos, V, 8 ; IX, 6, etc.

XVIII, 1. *Réservoirs*; litt. : « trésors; » en grec, θησαυρούς; en éth., *mazâgbet*. *Les réservoirs de tous les vents*. Cf. Jérémie, I, 13 ; Job, XXXVII, 9, 13 ; Ps. XVIII, 16 ; CXXXV, 7 ; Michée, VI, 2, etc. — *Orné*. C'est par ce mot que l'éthiopien a traduit le grec *κόσμησεν*; mais ce verbe a aussi le sens de « régir, gouverner ». Cf. Lods, *Le livre d'Hénoch*, p. 156.

2. *Pierre angulaire de la terre*. Cf. Job, XXXVIII, 4, 6. — *Les quatre vents*, expression babylonienne; mais, chez les Babyloniens, les quatre vents ou les vents des quatre points cardinaux ne soutenaient ni la terre ni le firmament. Notre auteur a vu dans les vents les « colonnes de la terre » de Job, IX, 6, et Ps. LXXV, 4.

la terre et le firmament du ciel. **3.** Je vis comment les vents étendent (comme un voile) le haut du ciel, et (comment) ils se tiennent^a entre le ciel et la terre¹; ils sont les colonnes du ciel. **4.** Je vis les vents qui font tourner² le ciel, qui font coucher le disque³ du soleil^b et toutes les étoiles⁴. **5.** Je vis les vents qui, sur la terre, portent parmi les nues⁵; je vis les voies des anges^c; je vis, aux confins de la terre, le firmament des cieux en haut.

¹ « Et ils se tiennent entre le ciel et la terre » manque dans D. — G, en surcharge et en titre : « où il vit les sept montagnes qui sont en pierres précieuses. »

² Q : « portent, » au lieu de « font tourner ».

³ « Le disque » manque dans U.

⁴ G : « en haut l'étoile, le soleil, et tout. » — V : « les étoiles du ciel. »

⁵ Q, U : « sont portés par les nues. » — M : « portent sur les nues. » — Voir plus bas la note sur ce v . 5.

^a « Et ils se tiennent entre la terre et le ciel. » — Ce qui est avant et après dans l'éthiopien manque dans le grec.

^b « Et faisant tourner le cercle du soleil. »

^c « Je vis les voies des anges » n'est pas dans le grec; — « je vis aux confins de la terre le point d'appui du ciel en haut. » — Voir plus bas note sur ce v . 5.

3. Cf. Job, xxvi, 11.

4. Cf. LXXII, 5; LXXIII, 2.

5. *Les vents qui portent parmi les nues.* Ce passage est assez obscur; peut-être y a-t-il eu transposition entre « vents » et « nues » et l'original donnait-il : « les nues qui sur la terre sont portées par les vents. » Cf. Job, xxxvii, 16. Ou bien l'auteur fait allusion au poids de la terre que supportent les vents au milieu des nuées (v . 2). — *Le firmament des cieux en haut.* La différence de texte entre l'éthiopien et le grec (voir plus haut, note c) vient de la ressemblance entre στερέωμα, « firmament, » et στήριγμα, « point d'appui ». Le texte grec donne la conception babylonienne qui fait reposer les extrémités du firmament sur l'horizon, « le fondement des cieux, » *ishid shamé*. Voir *infra*, xxxiii, 2.

6. Puis je passai au sud ^a, < et je vis un lieu > qui brûlait jour et nuit, où se trouvaient sept montagnes de pierres précieuses, trois ^b du côté de l'orient, et ¹ trois du côté du midi. 7. Or ^c, (parmi) celles qui étaient à l'orient ², une ³ était de pierre multicolore ⁴, une de perles ⁵, et l'autre de pierre de guérison; et celles qui étaient au sud étaient de pierre rouge. 8. Celle du milieu s'élevait jusqu'au ciel comme le trône de Dieu; elle était en albâtre et le

1 « Trois du côté de l'orient, et » manque dans Q.

2 Tous les mss., sauf G : « or à l'orient. »

3 « Une » n'est exprimé ni dans le grec ni dans l'éthiopien, mais est supposé par l'opposition de la deuxième et de la troisième montagne. — Flemming, *Das Buch Henoch* (texte éthiopien, p. 23, note 12), pense que le chiffre 1 a pu tomber.

4 Au lieu de : « en pierre multicolore, » M : « en pierres de la mer; » et G : « en perles. »

5 Q : « en pierres de grêle, » au lieu de « perles ».

^a « Au sud » manque dans le grec.

^b « Trois » manque dans le grec.

^c « Et celles du côté de l'orient étaient en pierre de couleur : l'une était en perles, et une autre tendue (passage certainement corrompu) de pierre, et celle vers le midi de pierre rouge. » Au lieu de καθύ, « tendue, » Diels propose de lire : ἰασηθου, « en pierre de couleur violette. »

6. < Et je vis un lieu >, restitué d'après le grec. Cf. xxiv, 1-3. *Le livre des Jubilés*, VIII, 22, place aussi des montagnes de feu au sud, dans ce qu'il appelle l'héritage de Cham.

7. D'après Dillmann, *Lexicon*, col. 4392, au mot *péka*, « la pierre qui guérit » serait l'antimoine, *stibium*. Les Assyriens connaissaient des pierres qui favorisaient ou empêchaient la conception, l'enfantement, l'amour, et qu'ils appelaient pour cette raison « pierres de conception » ou « de non-conception », etc. Les Grecs et les Romains attribuaient aussi des vertus curatives à certaines pierres. Cf. Théophraste, *Ἐπι λίθων*; Pline, XI, 37.

8. *En albâtre*; *péka* en éthiopien, *φουκά* en grec, à moins d'y voir « l'antimoine », en hébreu *pouk*. Cf. Ezéchiel, I, 26 : « Au-dessus du firmament qui était sur leurs têtes, on voyait comme une

haut du trône en saphir. **9.** Et je vis un feu ardent, et, derrière ces montagnes, **10.** [je vis là] un lieu, au delà de la grande terre, où^a se rejoignent les cieux¹.

11. Puis^b je vis² un gouffre profond³, près des colonnes de feu du ciel, et je vis entre elles des colonnes de feu⁴ qui descendaient et dont la hauteur⁵ et la profondeur étaient incommensurables. **12.** Au delà de ce gouffre, je vis un lieu sur lequel ne⁶ s'étendait pas le firmament des cieux, sous lequel il n'y avait point le fondement de la terre; sur lui il n'y avait ni eau⁷ ni oiseaux,

¹ T², U² et le 2^e groupe : « où se rassemblent les eaux. »

² « Je vis » manque dans U.

³ T² et le 2^e groupe : « un gouffre de la terre profond. »

⁴ Tous les mss., excepté G : « des colonnes de feu du ciel. »

⁵ « La hauteur » manque dans Q et V.

⁶ Q : « sur lequel s'étendait. »

⁷ Q : « ni ciel, ni eau, ni oiseaux. »

^a « Là seront accomplis ensemble les cieux. »

^b « Et je vis un grand gouffre vers les colonnes de feu qui descendaient, et il n'y avait pas de mesure ni en profondeur, ni en hauteur. »

pierre de saphir, en forme de trône, et sur cette ressemblance de trône, il semblait y avoir comme une figure d'homme au-dessus. »

9. *Derrière ces montagnes*, *καπίκεινα τῶν ὀπίων τοῦτων*. Le traducteur éthiopien n'a pas compris la crase *καί ἐπί κείνα*, « et par derrière; » il a décomposé ainsi : *καί ἐπί κείνα*, et traduit : « et les choses qui sont sur toutes (confusion de *kuellu*, « tout, » avec *'ellu*, « ces ») les montagnes. » Voir Fleming, *Das Buch Henoch* (traduction), p. 47.

11. *Je vis un gouffre profond*; en grec, *χάσμα μέγα*. Cf. Luc, xvi, 26 : « De plus, entre nous et vous, il y a pour toujours un grand abîme (*χάσμα μέγα*), afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent. » — C'est dans ce gouffre que, d'après notre livre, seront éternellement châtiés les mauvais anges après leur deuxième et dernier jugement (xix). Cf. x, 6, 13; xxi, 7-10; liv, 6; xc, 24. — Sur le *feu du ciel*, voir Genèse, xix, 24; Ps. xi, 6; Ezéchiël, xxxviii, 22.

12. Cette description est répétée dans xxi, 1-6.

mais ce lieu était désert et terrible. **13.** Là je vis sept étoiles, semblables à de grandes montagnes, qui brûlaient¹, et comme j'interrogeais à leur sujet², **14.** l'ange me dit : « Ce lieu est la fin du ciel et de la terre ; c'est la prison des étoiles³ et des puissances du ciel. **15.** Les étoiles qui roulent sur le feu sont celles qui ont transgressé le commandement du Seigneur dès leur lever^a, — car elles ne sont pas venues en leur temps. **16.** Et il s'est irrité contre elles, et il les a enchaînées jusqu'au temps de la consommation de leur péché, dans l'année du mystère^b. »

¹ T ajoute en glose après « brûlaient » : « les anges qui étaient tombés. »

² « Et comme j'interrogeais à leur sujet, » d'après le grec : *καὶ ὡς πυνθανομένη μοι*. — Le texte éthiopien est ici complètement altéré ; il demanderait à être traduit littéralement : « et comme un esprit m'interrogeait. »

³ Q et le 2^e groupe : « des étoiles du ciel. »

^a Après « leur lever », [car un lieu en dehors du ciel est vide] : interpolation dans le grec.

^b Le grec a : « dix mille ans, » au lieu de « l'année du mystère » : le traducteur éthiopien a confondu *μυρίων* et *μυστηρίων*. La leçon du grec est donc probablement la meilleure.

13-16. Les étoiles sont personnifiées comme dans l'animisme babylonien, qui attribuait un esprit à chacun des astres et finissait par le confondre avec lui. Cf. Apocalypse, ix, 1, 2.

15. C'est à ce passage d'Hénoch que semble faire allusion l'épître de S. Jude, 13 : « astres errants, auxquels d'épaisses ténèbres sont réservées pour l'éternité. »

16. Cf. Apocalypse, xx, 2 et 3 : « Il saisit le dragon, le serpent ancien, qui est le diable et Satan, et il l'enchaîna pour mille ans, et il le jeta dans l'abîme qu'il ferma à clef et scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent écoulés. » — Ici le châtement des étoiles dure plus longtemps. Voir **xxi**, 6.

CHAPITRE XIX

Le sort des mauvais anges et de leurs femmes.

1. Puis Uriel me dit : « C'est ici que les anges, qui se sont unis aux femmes, se tiendront. Leurs esprits¹, prenant de nombreuses apparences, ont souillé² les hommes, et ils les feront errer³ pour qu'ils sacrifient aux démons comme à des dieux^b, jusqu'au⁴ jour du grand jugement^c, — jour où ils seront jugés pour être perdus. 2. Quant à leurs femmes^d, qui ont séduit les anges⁵, elles deviendront⁶ des Sirènes⁷. » 3. Et moi, Hénoch, moi seul, j'ai vu⁸

1 A : « leurs chefs, » au lieu de « leurs esprits ».

2 G, M, Q : « vous ont souillés. »

3 « Et ils les feront errer » manque dans B.

4 G, Q, U et le 2^e groupe, sauf B, C et H, N, O : « à savoir au jour, » au lieu de « jusqu'au jour », lisant *'esma* au lieu de *'eska*.

5 T² et le 2^e groupe : « les anges du ciel. »

6 Q : « qu'elles deviennent. »

7 « Des Sirènes, » d'après le grec. — L'éthiopien a lu *ὡς εἰρηναῖαι* au lieu de *εἰς αἰρηνας* et traduit : « comme des pacifiques. »

8 M : « j'ai vu de mes yeux dans une vision. » — Q : « j'ai vu la vision de la fin de tout, moi seul. »

a « Corrompent les hommes. »

b « Comme des dieux » manque dans le grec.

c « Jusqu'au grand jugement. »

d « Et leurs femmes, de ces anges qui ont transgressé. »

1. Cf. Deutér., xxxii, 17; Ps. cvi, 37; Baruch, iv, 7, et *Le livre des Jubilés*, I, 11. — Sur cette prédiction d'Hénoch touchant la démonolâtrie, voir Tertullien, *De idol.*, iv, et peut-être aussi S. Justin, II, *Apol.*, v, 4, édition Pautigny, p. 158.

3. *La fin de tout*. Le passage est cité, mais d'après un texte très différent, par Clément d'Alexandrie, *Eclog. Proph.* : *ὁ Δανιὴλ λέγει ὁμοδοξῶν τῷ Ἐνώχ τῷ εἰρηναῖτι « καὶ εἶδον τὰς ὕλας πάσας », et par Origène, *De princ.*, iv, 35 : *Scriptum namque est in eodem libello dicente Enoch : « universas materias perspevi ».**

la vision, la fin de tout ; et aucun homme ne verra ¹ comme moi j'ai vu.

CHAPITRE XX

Les noms et les rôles des saints anges.

1. Voici ² les noms. des saints anges qui veillent ^a :
 2. Uriel, l'un des saints anges, celui du monde et du tartare ³ ; 3. Raphaël, l'un des saints anges, celui des âmes ⁴ des hommes ; 4. Raguel ⁵, l'un des saints anges, qui tire vengeance ^b du monde ⁶ des luminaires ; 5. Michaël, l'un

¹ T et le 2^e groupe : « n'a vu. » — G, M, Q, U et B, C : « n'a vu ce que j'ai vu. »

² G, en surcharge, comme titre : « Des noms des saints anges. »

³ « Du monde et du tartare, » d'après le grec. — G, M : « du monde et de la terreur. » — Tous les autres mss. éthiopiens : « du tonnerre et de la terreur. »

⁴ V : « des âmes souillées. »

⁵ G, Q : « Rabuel ; » — U : « Ramuel, » au lieu de Raguel.

⁶ « Du monde des luminaires, » d'après le grec. Les mss. éthiopiens, sauf V : « du monde et des luminaires. » — V : « du monde à cause des luminaires. »

^a Dans le grec, ce verset est ainsi conçu : « Anges des puissances. »

^b Ce passage est corrompu dans le texte grec de Gizeh, que nous possédons ici (xx, 2-xxi, 9) en double rédaction : un papyrus, P1, lit *εδεικων*, corruption probable de *εδεικων* ; l'autre, P2, *εκεκων*.

1. *Qui veillent.* V. i, 5 ; xii, 2.

2. Uriel est l'ange du tartare ; voilà pourquoi il explique à Hénoch le châtement des étoiles, xxi, 5, 9 ; cf. xxvii, 2 ; xxxiii, 3, 4. Sur son rôle comme ange du monde, voir IV Esdras, iv, 2.

3. Cf. xxii, 3, 6 ; mais dans xxxii, 6, Raphaël semble préposé au Paradis, qui est confié ici (ϕ. 7) à Gabriel.

4. Cf. xxiii, 4.

5. Cf. Daniel, x, 13 : « Mais le chef du royaume de Perse m'a

des saints anges, préposé ^a aux meilleurs des hommes, (à la garde) du peuple; 6. Saraquiel ^b, l'un des saints anges, préposé aux esprits des enfants des hommes qui pêchent ² contre les esprits; 7. Gabriel, l'un des saints anges, préposé au paradis, aux dragons et aux chérubins; 8. < Remiel ³, l'un des saints anges, que Dieu a préposé sur les ressuscités. Des archanges (ce sont les) sept noms. >

CHAPITRE XXI

La faute des sept étoiles. — L'abîme de feu,
prison des mauvais anges.

1. Ensuite ^c je tournai jusqu'ou⁴ rien ne se fait. 2. Là, je vis une chose terrible; je ne vis ⁵ ni ciel en haut ⁶ ni terre

1 Q : « Araquiel. »

2 U : « qui font pécher les esprits. »

3 Le γ . 8 en entier manque dans les mss. éthiopiens. Nous l'avons restitué d'après le grec.

4 T² et le 2^e groupe : « jusqu'au lieu où. »

5 « Je ne vis » manque dans M, U et le 2^e groupe.

6 T et le 2^e groupe : « ni ciel élevé. »

^a « Celui qui est préposé sur les bons du peuple [et à l'abîme]. »

^b « Sariel, celui des saints anges (préposé) sur les esprits qui pêchent contre l'esprit. »

^c « Et je poursuivis ma route jusqu'à l'informe. »

résisté vingt et un jours, et Michel, un des premiers chefs, est venu à mon secours, et je suis demeuré là auprès des rois de Perse. » — Daniel, x, 21; xii, 1 : « En ce temps-là se lèvera Michel, le grand chef, qui tient pour les enfants de ton peuple. »

6. Saraquiel n'est pas nommé ailleurs dans le *Livre d'Hénoch*.

7. Cf. note sur γ . 3.

XXI, 1. Cité par Origène, *De princ.*, iv, 35 : *Enoch ita ait : Ambulavi usque ad imperfectum.*

2 et suiv. Cf. xviii, 6-12.

fondée (en bas ^a), mais un lieu informe ¹ et effrayant. **3.** J'y vis sept étoiles du ciel, enchaînées ensemble en ce lieu ^b, semblables à de grandes montagnes, et brûlant dans ² le feu. **4.** Alors je demandai : « Pour quel péché ^c ont-elles été enchaînées, et pourquoi ont-elles été jetées ici ⁹? » **5.** Uriel, un des saints anges qui était avec moi et me guidait ^d, me dit : « Hénoch, sur qui demandes-tu ³ et sur qui interrogés-tu et t'inquiètes-tu? **6.** Ces étoiles ^e sont de celles qui ont transgressé l'ordre du Seigneur ⁴, et elles ont été enchaînées ici jusqu'à ^f ce que dix mille siècles soient accomplis, nombre ⁵ des jours de leurs péchés. »

7. De là je passai dans un autre lieu plus effrayant que celui-là et j'y vis une chose ^g horrible ⁶ : il y avait là un

¹ « Informe, » d'après le grec ἀκατασκεύαστον. Cf. Genèse, 1, 2 (LXX). — Les mss. éthiopiens ont lu κατασκευαστόν, et le 1^{er} groupe a traduit : « qui était préparé. » — Le 2^e groupe a encore interpolé « désert » et traduit : « un lieu désert qui était préparé. »

² T et le 2^e groupe : « comme du feu. »

³ V : « que me demandes-tu ? »

⁴ Le 2^e groupe : « du Seigneur très haut. »

⁵ T : « et le nombre. »

⁶ « Horrible » manque dans A.

^a « Ni je ne vis pas une terre fondée. »

^b « Et là j'ai vu sept des étoiles du ciel enchaînées et jetées en ce (lieu). »

^c « Pour quelle cause ont-elles été enchaînées. »

^d « Et lui était à leur tête, et il me dit : Hénoch, au sujet de qui demandes-tu, ou sur qui recherches-tu avec soin la vérité? »

^e « Celles-ci sont d'entre les étoiles du ciel, celles qui... »

^f « Jusqu'à ce que soient accomplies dix mille années, le temps de leurs péchés. »

^g « Et j'y vis des choses horribles. »

6. Des myriades de siècles : 'ām, « siècle » (monde); peut-être erreur de copiste pour 'ām, « année; » grec, μύρια ἔτη.

grand feu ardent, lançant des flammes; et ce lieu¹ avait une fissure allant jusqu'à l'abîme, rempli (lui-même) de grandes colonnes de feu² qu'on (y) faisait descendre³; et je ne pus voir³ ni ses⁴ dimensions ni sa grandeur, et je ne pus le fixer⁵. 8. Je dis alors : « Comme ce lieu est horrible et pénible⁶ à voir ! » 9. Alors Uriel, un des saints anges, qui était avec moi, m'adressa la parole et me dit : « Hénoch, pourquoi ressens-tu⁷ pareille crainte et frayeur⁸ ? » — < Et je répondis : > « C'est à cause de ce lieu horrible, et à l'aspect^b de cette souffrance. » 10. Il me dit : « Ce lieu est la prison des anges; c'est là qu'ils seront détenus jusqu'à l'éternité. »

¹ T² et le 2^e groupe : « cette limite, » au lieu de « ce lieu ».

² U : « qu'on faisait tourner, » au lieu de « qu'on (y) faisait descendre ». — G, en surcharge et en titre : « De la prison des anges. Des quatre séjours. »

³ « Voir » manque dans Q.

⁴ U : « ni leurs dimensions ni leur grandeur. »

⁵ Tous les mss. éthiopiens ont interpolé « le regarder » : « je ne pus [le regarder], le fixer. » — Ce passage est corrompu dans Q, G, T² et le 2^e groupe à cause de la ressemblance entre 'ayyeno, « le fixer, » et 'ain, « l'œil ».

⁶ « Pénible; » litt. : « peine, » dans tous les mss. sauf G, qui a lu : « hideux ».

⁷ Q : « en ressens-tu crainte et frayeur ? »

⁸ « Et frayeur » jusqu'à « lieu » manque dans D.

^a « De grandes colonnes de feu descendant : ni la mesure ni la largeur je ne pus voir, ni m'en faire une idée. »

^b « Et de la vision terrible. »

CHAPITRE XXII

Le séjour des âmes des morts avant le jugement.

1. De là je me rendis dans un autre lieu, et il me montra à l'occident une^a grande et haute montagne et de durs rochers. 2. Il y avait là^b quatre cavités¹ très profondes, très larges et très lisses; < trois² d'entre elles étaient sombres et une lumineuse; au milieu se trouvait une source d'eau; et je dis > : « Comme ces cavités³ sont lisses et profondes et d'un aspect sombre! » 3. A ce moment, Raphaël, un des saints anges, qui était avec moi, répondit et me dit : « Ces cavités sont (faites) pour qu'y soient réunis les esprits des âmes⁴ des morts; c'est pour c

1 « Quatre cavités, » d'après le grec. — Ici et au γ . 3, l'éthiopien, lisant $\kappa\alpha\lambda\omicron\iota$ au lieu de $\kappa\omicron\iota\lambda\omicron\iota$, a traduit : « quatre lieux beaux. » — Au γ . 3, T² a même remplacé en marge « beaux » par « mauvais » : « ces lieux mauvais. »

2 < Trois... > restitué d'après le grec.

3 « Comme ces cavités, » d'après le grec. — L'éthiopien, lisant $\kappa\upsilon\kappa\lambda\omicron\mu\alpha\tau\alpha$ au lieu de $\kappa\omicron\iota\lambda\omicron\mu\alpha\tau\alpha$, a traduit : « Comme lisse est ce qui tourne. »

4 Q : « les esprits des corps des morts. » — M, T², U, le 2^e groupe et F, K, L, N : « les esprits, l'âme des morts. » — V : « les esprits des morts. »

^a « Une autre grande et haute montagne de dur rocher. »

^b « Quatre endroits là, creux, ayant de la profondeur et extrêmement lisses. »

^c « Pour cela elles (les cavités) ont été mises à part pour que toutes les âmes des hommes soient réunies ici. » Au lieu de $\epsilon\kappa\rho\theta\eta\sigma\alpha\nu$, l'éthiopien a lu $\epsilon\kappa\tau\iota\sigma\theta\eta\sigma\alpha\nu$, leçon plus plausible que celle du grec de Gizeh.

1. A l'encontre des Hébreux et des Assyriens, qui plaçaient le séjour des âmes (*scheol* chez les Hébreux, *arallu* chez les Assyriens)

cela¹ qu'elles ont été créées, pour qu'y soient réunies toutes les âmes des enfants des hommes. 4. Et ces lieux ont été faits pour les y faire demeurer jusqu'au jour de leur jugement et jusqu'au^a temps qui leur a été fixé; et ce long temps (durera) jusqu'au grand jugement (qui sera rendu) sur eux^b. »

5. Je vis les esprits² des enfants des hommes qui étaient

¹ Le 2^e groupe : « c'est pour elles. »

² Le texte éthiopien de ce verset est altéré; il devrait y avoir partout le singulier, comme dans le grec, et comme semble l'exiger le verset suivant.

^a Le grec abrège ainsi la fin de ce verset : « jusqu'à [la fixation et] au temps fixé dans lequel le grand jugement aura lieu. »

^b *ἐν αὐτοῖς*, qui, dans le grec (édition Flemming-Radermacher), est rattaché au verset suivant : « en eux (en ces lieux), 5. je vis < un esprit > d'un homme mort qui sollicitait, et sa voix montait jusqu'au ciel et sollicitait. »

dans le monde souterrain, notre auteur, adoptant les conceptions des Égyptiens, semble le placer au loin sur cette terre. Il le divise en quatre sections. Voir *infra*, §. 9.

5-7. Cf. Genèse, iv, 10. — Avec ce verset commence la division du *scheol* d'après Hénoch. — Les classes d'âmes que les Babyloniens semblent avoir distinguées dans leur *arallu*, ne paraissent répondre à aucune idée de rétribution. L'ombre d'Eabani apprend à Gilgamesh que le guerrier tombé dans la bataille boit de l'eau pure dans l'*arallu*. Celui dont le cadavre gît sans sépulture, son ombre est sans repos. Celui dont personne ne prend soin, son ombre doit se contenter des restes jetés dans la rue (*Épopée de Gilgamesh*, tablette xii). — En règle générale, l'Ancien Testament ne distingue pas non plus, au point de vue de la rétribution, entre les âmes qui descendent au *scheol*. Cependant les Proverbes, xv, 24, opposent le sentier des sages, « sentier de vie qui mène en haut, » au « séjour des morts, qui est en bas ». Cf. Ézéchiel, xxxi, 19-32. — Hénoch, lui, divise le séjour des morts en quatre sections d'après l'innocence ou la culpabilité des âmes, et aussi d'après les souffrances qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas éprouvées sur la terre. Deux sections sont réservées aux âmes des justes, et deux à celles des pécheurs : 1^{re} section (§. 5-7), les justes martyrs dont le type est Abel; 2^e section (§. 8-9), les autres justes; 3^e section (§. 10-11), les pécheurs qui n'ont subi aucun châtement, aucune épreuve

morts, leur voix arrivait jusqu'au ciel et se plaignait¹.

6. Alors j'interrogeai Raphaël, l'ange qui était avec moi, et je lui dis : « De qui est-il^a, cet esprit dont la voix arrive ainsi jusqu'au ciel² et se plaint ? » **7.** Il me répondit et me parla en ces termes : « Cet esprit est celui qui est sorti d'Abel que son frère Caïn a tué, et^b il l'accuse jusqu'à ce que sa race³ soit anéantie sur la face de la terre et que sa race disparaisse de la race des hommes. »

8. A ce moment j'interrogeai [à son sujet et] au sujet de toutes les (autres) cavités⁴ : « Pourquoi sont-elles séparées l'une de l'autre ? »

9. Il me répondit en disant : « Ces trois ont été faites pour séparer les (autres) esprits des morts. Celle-ci est séparée pour les esprits des

9. Et il me répondit et me dit : « Ces trois cavités ont été faites pour séparer les esprits des morts. Ainsi sont séparées les âmes des justes, là où se

¹ « Se plaignait » et le γ . 6 en entier manquent dans D.

² « Jusqu'au ciel » dans V seulement et dans le grec.

³ Le 1^{er} groupe : « toute sa race. »

⁴ « Cavités, » d'après le grec. — L'éthiopien porte : « au sujet de tout le jugement; » il a lu $\chi\rho\mu\acute{\alpha}\tau\omega\upsilon$ au lieu de $\kappa\omicron\iota\lambda\omega\mu\acute{\alpha}\tau\omega\upsilon$.

^a « Cet esprit sollicitant, de qui est-il ? car ainsi sa voix monte et sollicite jusqu'au ciel. »

^b « Et Abel sollicite à son sujet (au sujet de Caïn) jusqu'à ce que... »

ici-bas; 4^e section (γ . 12-13), les pécheurs qui ont été persécutés ici-bas et mis à mort par d'autres pécheurs; ils ne ressusciteront pas, ne sortiront pas du *scheol* pour subir un autre châtement; mais, parce qu'ils ont déjà souffert sur la terre, ils seront moins punis, et leur peine s'accomplira dans le premier séjour des âmes. Au contraire, les autres pécheurs, ceux de la troisième section, sortiront de leur *scheol* au jour du jugement dernier pour être condamnés à un châtement sans fin, tandis que les justes recevront les récompenses éternelles. Cf. *infra*, ch. xxvi-xxvii; ciii, 5-8, et Daniel, xii, 2.

9-13. A cause de l'importance de ce passage et des variantes, nous donnons, sur deux colonnes, la traduction du texte grec (à gauche) et celle du texte éthiopien (à droite).

justes, celle où est la source d'eau lumineuse. **10.** Celle-ci a été créée (pour être celle) des pécheurs lorsqu'ils meurent et qu'ils sont ensevelis dans la terre, et qu'un jugement n'a pas eu lieu sur eux dans leur vie. **11.** Là sont mises à part leurs âmes pour ce grand châ-timent, jusqu'au grand jour du jugement, des châ-timents et des tourments des maudits pour l'éternité, pour qu' (ait lieu) la rétribution des esprits. Là il les enchaînera pour toujours. **12.** Celle-ci a été séparée pour les âmes de ceux qui sollicitent, qui font connaître (leur) perte, lorsqu'ils ont été tués dans les

trouve auprès la source d'eau de vie ¹, lumière. **10.** De la même façon (une séparation) a été faite pour les pécheurs lorsqu'ils meurent et qu'ils sont ensevelis dans la terre, et qu'un jugement n'a pas été prononcé contre eux pendant leur vie. **11.** C'est là que leurs âmes sont mises à part pour ce grand tourment, jusqu'au grand jour du jugement, du châ-timent et de la torture de ceux qui maudissent jusqu'à l'éternité, et (jusqu'au jour de) la vengeance qui s'exercera sur leurs âmes. C'est là qu'il les enchaînera pour l'éternité [ou sinon : avant l'éternité]. **12.** Et de même il a été fait une séparation pour les âmes de ceux

¹ « La source d'eau » seulement, sans « vie » dans M, T, U et le 2^e groupe.

10. *Ensevelis dans la terre.* Les Sémites tenaient la privation de sépulture pour un des plus grands outrages et des plus grands malheurs que pût subir un homme. Voir, dans note sur §. 5-7, les idées des Assyriens. Assurbanipal viola les tombes des rois d'Elam dans le sac de Suse pour enlever tout repos à leurs ombres (*Annales d'Assurbanipal*, col. vi, lig. 70-76). Sur les vues des Hébreux, voir Isaïe, xiv, 19, 20.

11-12. [] Glose ajoutée. *Il les enchaînera pour toujours*, c'est-à-dire, d'après le contexte, jusqu'au jugement dernier. Voir note sur 5-7. Cf. Apocal., vi, 9-10 : « Et quand il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient eu à rendre. Et ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, ne ferez-vous pas justice et ne redemanderez-vous pas notre sang à ceux qui habitent sur la terre? »

jours des pécheurs. 13. Et celle-ci a été créée pour les âmes des hommes, de tous ceux qui ne seront pas purs, mais pécheurs, impies, et (qui) auront part avec les sans-loi. Mais leurs esprits [parce que ceux qui ont été opprimés ici (bas) sont moins châtiés] ne seront pas punis au jour du jugement et ne seront pas ressuscités d'ici. »

qui se plaignent¹, qui font connaître leur meurtre lorsqu'ils ont été mis à mort dans les jours des pécheurs. 13. Et pareillement elle a été faite pour les âmes des hommes qui n'ont pas été justes, mais pécheurs consommés en crime, et ils seront aussi avec les criminels. Quant à leur âme, elle ne sera pas mise à mort au jour du jugement, mais ils ne ressusciteront pas de là. »

14. A ce moment je bénis le Seigneur de gloire et je dis² : « Béni^a soit mon Seigneur, le Seigneur de justice³, qui règne pour l'éternité. »

CHAPITRE XXIII

Le feu qui poursuit les lumières du ciel.

1. De⁴ là j'allai⁵ dans un autre lieu, vers l'occident^b, jusqu'aux extrémités de la terre. 2. Et je vis un feu

¹ T² et le 2^e groupe : « de ceux qui se plaignent et de ceux qui font connaître. »

² « Et je dis » manque dans Q.

³ Q, le 2^e groupe et F, H, L, N, O : « le Seigneur de gloire et de justice qui domine tout pour l'éternité. »

⁴ G, en surcharge, comme titre : « où il vit le feu qui court sans cesse. »

⁵ E : « je vis un autre, » au lieu de « j'allai dans un autre ».

^a « Béni sois-tu, ô Seigneur, le maître de la justice éternelle. »

^b « A l'occident des extrémités de la terre. »

13. Cf. Daniel, xii, 2. Les mots *et celle-ci* n'introduisent pas une nouvelle section, mais désignent la section du γ . 12.

14. Hénoch conclut en rendant gloire à Dieu. Sur ses doxologies,

ardent^a qui courait sans se reposer et sans interrompre¹ sa course ni jour ni nuit, tout en demeurant le même. 3. Et j'interrogeai en disant : « Qu'est cet (objet), qui est sans repos ? » 4. Alors Raguel, un des saints anges, qui était avec moi, me répondit et me dit : « Ce (feu)^b dont tu as vu la course vers l'occident est le feu qui poursuit² tous les luminaires du ciel. »

CHAPITRE XXIV

Hénoch voit sept montagnes splendides et un arbre merveilleux.

1. De³ là je passai dans un autre lieu de la terre, et il me montra une montagne^c de feu qui jetait des flammes jour et nuit. 2. Je marchai^d dans sa direction et je vis sept mon-

¹ « Sans interrompre » manque dans G.

² « Qui poursuit, » d'après le grec. — Tous les manuscrits éthiopiens portent : « qui brûle, » *yenaded*, au lieu de *yesaded*.

³ G, en surcharge et en titre : « Des sept montagnes splendides. »

^a « Et je vis un feu qui courait ; » « ardent » manque dans le grec.

^b « Cette course du feu, c'est le feu de l'occident, celui qui chasse, » etc.

^c Après « et il me montra des montagnes de feu qui brûlaient », lacune jusqu'à « nuit ».

^d « Et au delà d'elles, je m'avançai et je vis sept montagnes, toutes magnifiques, et chacune différente des autres, dont les

voir xxv, 7 ; xxvii, 5 ; xxxvi, 4 ; xxxix, 9-12 ; xlviii, 10 ; lxxxii, 3 ; lxxxiii, 11 ; lxxxiv, xc, 40.

4. D'après Dillmann, ce feu qui *poursuit les luminaires* serait, dans la pensée de l'auteur, la masse ignée qui fournirait lumière et chaleur aux astres en courant de l'un à l'autre.

XXIV, 2. *Sept montagnes*, c'est-à-dire sept pics ou sommets composant la chaîne de montagnes qu'il a vue de loin (ÿ. 1). Le plus élevé de ces pics est le trône de Dieu (xxv, 3). Cf. xviii, 6-9, qui place ces montagnes au sud.

tagnes magnifiques, toutes différentes l'une de l'autre, et des pierres précieuses et belles, et toutes étaient splendides, d'une apparence magnifique et d'un aspect admirable : trois du côté de l'orient appuyées l'une contre l'autre, et trois vers le midi l'une au-dessus de l'autre; et (je vis) des vallées profondes et sinueuses¹; aucune n'approchait de l'autre. **3.** La septième montagne était au milieu d'elles; elle les dépassait^a toutes comme un trône², et des arbres odoriférants l'entouraient. **4.** Parmi eux se trouvait un arbre³ dont^b je n'avais encore jamais senti le parfum, et il n'y en avait pas de semblable parmi ces arbres ou d'autres; il exhale une odeur au-dessus de tout parfum, et ses feuilles, ses fleurs et son bois ne se dessèchent^c jamais; son fruit est beau, et il ressemble aux grappes du palmier. **5.** Alors je

¹ « Sinueuses » manque dans A.

² « Et elle les dépassait toutes comme un trône, » d'après le grec. — L'éthiopien : « et (dans) leur hauteur elles ressemblaient toutes à un trône. »

³ « Un arbre. » — T ajoute en glose : « la croix. » — G, en surcharge et comme titre : « Des arbres odoriférants. »

pierres (étaient) précieuses par (leur) beauté, et toutes (ces montagnes) étaient précieuses et magnifiques et d'un bel aspect, appuyées < trois vers > le levant l'une à l'autre, et trois vers le midi l'une à l'autre. Et (je vis) des ravins profonds et rocaillieux, » etc.

^a « Et elle les dépassait en hauteur, semblable au siège d'un trône. »

^b « Que je n'avais jamais senti, et personne autre n'a été charmé par lui, et il n'y en a pas de semblable à lui. »

^c « Et (cet) arbre ne dépérit jamais, et ceux (?) autour du fruit (sont) comme les grappes des palmiers. » — Diels propose de lire : « les fruits qui sont autour de lui, » οἱ δὲ περὶ αὐτὸ καρποὶ, au lieu de οἱ δὲ περὶ τὸν καρπὸν.

5. L'arbre d'un aspect agréable et d'une odeur suave est l'arbre de vie. Voir *infra*, xxv, 4-6.

dis : « Le bel arbre ¹ ! Il est beau à voir, son feuillage est gracieux, et son fruit est d'un aspect très agréable ^a. » **6.** Alors Michaël, l'un des anges saints et glorieux ^b, qui était avec moi, et qui était préposé à ces (arbres), me répondit.

CHAPITRE XXV

Michaël explique à Hénoch la vision des sept montagnes et de l'arbre merveilleux.

1. Et il me dit : « Hénoch, pourquoi m'interrogues-tu sur le parfum de cet arbre ^c, et cherches-tu à connaître < la vérité > ? » **2.** Alors je ² lui répondis, moi Hénoch ^d, en ces termes : « Je désire être instruit de tout, mais spécialement de ce qui concerne cet arbre. »

3. Et il répondit en disant : « Cette haute montagne ³ que tu as vue, dont le sommet ressemble au trône du Seigneur, c'est (précisément) son trône, sur lequel siégera le Saint et le grand Seigneur ^e de gloire, le Roi

¹ Le 2^e groupe : « Voici un bel arbre, » sauf A, B, D, qui ont : « Voici un arbre. »

² M, T1, U : « Hénoch répondit en ces termes. » — Q : « je lui répondis et je dis. »

³ Après « montagne », T ajoute comme glose : « la dame Marie, et d'aucuns disent le mont Sinaï. »

^a « Comme cet arbre est beau et agréable à voir ... et ses fleurs gracieuses à voir. »

^b « Et glorieux » manque dans le grec.

^c « Pourquoi interrogues-tu, et pourquoi t'étonnes-tu du parfum de l'arbre ? »

^d « Moi Hénoch, » n'est pas dans le grec.

^e « Le grand Seigneur, le saint de gloire, le roi du siècle, lorsqu'il vient examiner la terre sur le bien. »

3. Cette haute montagne n'est pas le Sinaï, qui servira de trône à Dieu au jour du jugement, 1, 4.

éternel, lorsqu'il descendra visiter la terre, pour le bien.
4. Cet arbre odoriférant, aucun être de chair ^a n'a le pouvoir d'y toucher jusqu'au grand jugement ¹, lorsque (Dieu) tirera vengeance de tout et consommera ² (tout) pour l'éternité; mais (alors) cet arbre sera donné aux justes et aux humbles ^b. **5.** Par ³ son fruit ^c la vie sera communiquée aux élus; et il sera planté du côté du nord ⁴, dans un lieu saint, près de la demeure du Seigneur, Roi éternel. **6.** Alors (les justes et les humbles) se réjouiront dans l'allégresse, et ils exulteront; ils entreront ⁵ dans le sanc-

¹ G : « jusqu'au grand jour du jugement. »

² Tous les manuscrits, sauf G, T : « sera consommé (tout). »

³ « Par son fruit » manque dans C. — M : « De son fruit il sera donné aux élus de vie. »

⁴ « Du côté du nord; » l'éthiopien a lu *σις βορράν* au lieu de *σις βοράν*, « en nourriture, » que porte le grec.

⁵ « Ils entreront dans le sanctuaire, » d'après le grec. — Au lieu de *yebawe'â*, « ils entreront, » l'éthiopien porte : *yâbawe'â*, « ils porteront l' (arbre odoriférant). »

^a « Aucune chair. »

^b « Alors il sera donné aux justes et aux purs. »

^c « Son fruit (sera) aux élus pour la vie en nourriture, et il sera transplanté dans un lieu saint, » etc.

4. Cf. Genèse, II, 9; III, 22; Apocalypse, II, 7 : « A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de [mon] Dieu; » Apoc., XXII, 2 : « Et de part et d'autre du fleuve, des arbres de vie qui donnent douze fois leurs fruits, les rendant une fois par mois, et dont les feuilles servent à la guérison des nations; » *ŷ.* 14 : « Heureux ceux qui lavent leurs robes afin d'avoir droit à l'arbre de la vie, et afin d'entrer dans la ville par les portes! » *ŷ.* 19 : « Si quelqu'un retranche des paroles de ce livre prophétique, Dieu lui retranchera sa part de l'arbre de la vie et de la cité sainte, qui sont décrits dans ce livre. » Cf. Ezéchiel, XLVII, 12; IV Esdras, VIII, 52; *Le Testament de Lévi*, ch. XVIII.

5. Un lieu saint, c'est-à-dire Jérusalem, sans doute la nouvelle Jérusalem.

6. Cf. Isaïe, LXV, 19; Apocalypse, XXI, 4 : « Et Dieu essuiera toute

tuaire¹ ; la bonne odeur de cet arbre (pénétrera) leurs os, et ils vivront^a d'une longue vie sur la terre comme ont vécu tes pères², et dans leurs jours la tristesse^b, la souffrance, les tourments et les châtements ne les atteindront pas. » 7. Alors je bénis le Dieu de gloire, le Roi éternel, parce qu'il avait préparé de pareilles (récompenses) aux hommes justes et créé de telles choses, et qu'il avait dit de les leur donner.

CHAPITRE · XXVI

Hénoch voit d'autres montagnes séparées par des vallées profondes.

1. De³ là je me rendis au milieu de la terre, et je vis un lieu⁴ béni et fertile^c < où étaient des arbres⁵ >

1 G : « Dans la sainte habitation. »

2 Q : « Tes pères sur la terre. »

3 V : « Et ensuite je vis au milieu de la terre un lieu, » etc.

4 « Un lieu béni et fertile » manque dans Q.

5 « Où étaient des arbres, » restitué d'après le grec ἐν ᾧ δένδρα.

L'omission se comprend dans l'éthiopien par suite de la répétition, à deux mots de distance, de *za-bôtû*, « où étaient. »

a « Et ils vivront sur la terre une vie plus considérable, qu'ont vécue tes pères. »

b « < Tristesse > et tourments et afflictions et châtements. »

c « Fertile » manque dans le grec.

larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. »

1. *Au milieu de la terre*, c'est-à-dire à Jérusalem considérée comme le centre de la terre. Cf. Ézéchiel, xxxviii, 12, et *Livre des Jubilés*, viii, 19. L'auteur de notre livre donne à grands traits, dans ce chapitre, la topographie des environs de la ville sainte. — *L'arbre coupé* ou abattu est Israël, d'où sortira le peuple des temps messianiques (Dillmann), en rameaux qui pousseront même après la chute politique d'Israël.

aux rameaux ¹ permanents et poussant (même) de l'arbre une fois coupé. **2.** Là je vis une montagne sainte, et, au pied de la montagne, de l'eau venant de l'orient et coulant vers le midi. **3.** Puis je vis du côté de l'orient, une autre montagne plus ² haute que la première, et entre elles une gorge profonde ³ mais sans largeur, dans laquelle ^a l'eau coule le long de la montagne. **4.** A l'ouest de cette (haute montagne), est une autre montagne, plus basse et sans élévation, et au-dessous une gorge ⁴, entre les deux ^b; et une autre gorge profonde et desséchée se trouve à l'extrémité des trois (montagnes). **5.** Et toutes les gorges sont profondes et sans largeur ^c, de roche dure; et pas

¹ « Aux rameaux; » — T ajoute la glose : « les apôtres et les prophètes. »

² Tous les manuscrits, à l'exception de Q : « aussi haute que. »

³ G, M, T¹, U : « des gorges profondes. »

⁴ T : « des gorges entre les deux et d'autres gorges profondes et desséchées. »

^a « Et par elle (cette vallée) l'eau s'écoule en bas, sous la montagne (c'est-à-dire, au pied de la montagne). »

^b « Une gorge profonde et desséchée au milieu d'elles (ces montagnes) et une autre gorge profonde et desséchée, » etc.

^c « Sans largeur » manque dans le grec.

2. *Une montagne sainte*, Sion, le mont Moriah. — *De l'eau venant de l'orient et coulant vers le midi*, le ruisseau de Siloé (Dillmann), qui coule vers le midi.

3. *Une autre montagne* : mont des Oliviers. — *Vallée profonde* : vallée du Cédron ou de Josaphat. — *Dans laquelle l'eau coule*, le ruisseau du Cédron.

4. *Une autre montagne* : mont du Mauvais-Conseil (Dillmann). — *Une gorge entre les deux* : la partie inférieure de la vallée du Cédron, Ouâdi-en-Nahr, qui sépare le mont des Oliviers et le mont du Mauvais-Conseil. — *L'autre gorge profonde et desséchée*, qui se trouve à l'extrémité des trois montagnes, est la vallée de Hinnom (Gehinnom, géhenne), située au point de rencontre de Sion, du mont des Oliviers et du mont du Mauvais-Conseil (Lods).

un arbre < n'1 > y est planté. 6. J'admirai le rocher^a, j'admirai la gorge, et je m'étonnai fort.

CHAPITRE XXVII

Uriel explique à Hénoch que la vallée maudite (la Géhenne) est destinée aux maudits.

1. Alors je dis : « Pourquoi cette terre est-elle bénie et toute remplie d'arbres, tandis que cette gorge au milieu (des montagnes) est ^b maudite ? » 2. Alors Uriel, l'un des saints anges, qui était avec moi, me répondit et me dit : « Cette vallée maudite est (destinée) aux maudits pour l'éternité ; c'est là que seront rassemblés tous ceux qui de leur bouche prononcent contre le Seigneur des paroles inconvenantes, et disent sur sa gloire des insolences ; là on les réunira, et là sera le lieu de leur châtement ^c. 3. A la fin ^d des temps, leur apparaîtra le spectacle du jugement qui se fera dans la justice en présence des justes pour l'éternité ; là, tous les jours, ceux qui auront obtenu miséri-

1 < N' > d'après le grec. La négation manque dans tous les manuscrits éthiopiens.

^a « Et je m'étonnai au sujet de la gorge, et je m'étonnai beaucoup. »

^b Lacune dans le grec depuis « est maudite » jusqu'à « (cette) terre maudite est pour les maudits pendant l'éternité ».

^c « Là ils seront réunis et là sera leur habitation. »

^d « Aux derniers temps [aux jours du jugement véridique] en face des justes pour tout le temps ; là, les pieux béniront, » etc.

1. La *gorge maudite* est la vallée de Hinnom, Gehinnom. Cf. Jérémie, VII, 31-33; XIX, 6; XXXII, 35; Isaïe, LXVI, 24; *infra*, XC, 26-27; Matth., V, 29, 30; XVIII, 9; XXIII, 15, etc.

3. Cf. XLVIII, 9; LXII, 12.

corde¹ béniront² le Seigneur de gloire, le Roi éternel. 4. Au jour du jugement de ces (méchants), (les justes) le béniront pour la part³ qu'il leur a faite dans (sa) miséricorde. » 5. Alors je bénis le Seigneur de gloire, je publiai sa gloire⁴ et je chantai⁵, comme il convient à sa grandeur.

CHAPITRE XXVIII

Hénoch voit un cours d'eau.

1. De^a là j'allai vers l'orient, au milieu de la chaîne de montagnes du désert, et je vis un désert et (il était)

¹ « Ceux qui auront obtenu miséricorde; » l'éthiopien porte *mahāreyān*, « les miséricordieux; » nous avons adopté la correction très plausible de Charles, p. 101, *mehārān*.

² D : « béniront pour la miséricorde. »

³ « Pour la part; » litt. : « selon qu'il leur a partagé, » en grec comme en éthiopien.

⁴ « Je publiai sa gloire; » l'éthiopien ajoute : « à lui, » *lôtû*, peut-être traduction inexacte d'un texte grec où il y avait *αὐτῆν* se rapportant à *δόξαν*.

⁵ « Et je chantai, » *καὶ ὑμνήσα*, que le traducteur éthiopien a lu *καὶ ἔμνησα*, *zakarkû*, « je me souvins; » il suffit de changer *zakarkû* en *zamarku*. Cf. Flemming, *Das Buch Henoch* (texte éthiopien), p. 34, note 7.

^a « De là encore je me rendis au milieu de Mandobara et je le vis désert, et (il était) solitaire, rempli d'arbres. Et des semences une eau ne provenant pas de la pluie, (mais) produite d'en haut, comme un canal abondant, fait monter de toutes parts comme vers le nord-ouest l'eau et la rosée. »

1. *La chaîne de montagnes du désert.* Le traducteur éthiopien a traduit comme un nom propre, *Madbarâ*, l'araméen *mad bārâ*, « le désert. » Le grec de même, *Μαυδῶβαρα*.

solitaire, rempli d'arbres. 2. Et¹ de ces semences, jaillissait de l'eau d'en haut sur (ce désert); 3. elle paraissait comme un cours d'eau² abondant qui se déversait vers le nord-ouest; et de partout montaient l'eau et la rosée.

CHAPITRE XXIX

Les arbres du jugement.

1. De là je me rendis en un autre point du désert³ et je m'approchai de l'est de cette montagne. 2. Et là je vis les arbres du jugement, qui exhalent une odeur suave d'encens et de myrrhe⁴; et leurs fruits⁵ ressemblaient⁶ < à des noix >.

¹ G, en titre au-dessus du §. 2 : « où il vit les arbres du jugement, au sujet de l'eau. »

² Tous les manuscrits, sauf G : « des cours d'eau. »

³ « Un autre point du désert; » l'éthiopien, comme dans xxviii, 1, porte : « un autre point de Madbarâ. » — Le grec donne ici non plus Μανδύβαρα, mais Βάβδηρα.

⁴ D'après le grec. — L'éthiopien porte : « Et là je vis les arbres du jugement, particulièrement des vases d'une odeur d'encens et de myrrhe. » Au lieu de « vases », le grec a πνίοντα.

⁵ « Et leurs fruits; » l'éthiopien et le grec ont : « et leurs arbres; » mais le contexte exige : « et leurs fruits; » aussi Radermacher propose de remplacer δένδρα par ἀρόδρα. V. Flemming, *Das Buch Henoch* (texte éthiopien), p. 35, note 3.

⁶ Le 2^e groupe : « ne se ressemblaient pas (entre eux). »

2. Ce verset est très obscur dans les deux textes. Que sont ces semences dont il n'a pas été parlé et d'où jaillit de l'eau en haut ? Il est possible que le dernier rédacteur ait fondu ici plusieurs récits. — Dillmann rapproche de ce chapitre : Joël, III, 18; Zacharie, XIV, 8; et surtout Ezéchiël, XLVII, 8. Selon lui, ce désert serait l'Arabah, la vallée arrosée par le Jourdain.

XXIX, 1. Hénoch se dirige vers l'est, c'est-à-dire vers la région qui était pour les anciens le pays des parfums.

2. *Les arbres du jugement.* Faut-il entendre par ces arbres du

CHAPITRE XXX

Nouveaux arbres odoriférants.

1. Et ¹ j'allai non loin de là ^a, au delà des arbres vers l'orient ; et je vis un autre lieu ^b : une gorge ² (remplie) d'une eau, comme celle qui ne tarit point. 2. Et je vis un bel ³ arbre, semblable à un arbre odoriférant, comme la résine du lentisque. 3. Sur les bords de ces gorges je vis le cannellier odoriférant, puis je m'avançai au delà vers l'orient.

¹ Le commencement de ce chapitre est très altéré. Littéralement, d'après l'éthiopien : « Et sur cela, sur ces (arbres), sur [la montagne] de l'est, non loin, et je vis un autre lieu... » Le premier mot *wa-lá'eléhú* doit être une faute pour *wa-hórekú*, « et j'allai. » De plus, le traducteur éthiopien, ici comme plus haut, n'a pas compris *ἐπέκεινα*. Voir p. 51, note sur xviii, 9.

² T² et le 2^e groupe : « des gorges. »

³ U : « Et je vis un arbre odoriférant comme la résine du lentisque. » — Au lieu de « semblable », etc., le 2^e groupe donne : « et son odeur (était) comme (celle) de la résine du lentisque. »

^a « Au loin, » *μακράν* ; l'éthiopien a lu *μακράν*.

^b « Un autre lieu grand, une gorge (remplie) d'eau dans laquelle (il y avait) aussi un arbre, par le feuillage (forme dorientienne, si on corrige *χρόα* du papyrus en *χλοᾶ*. Voir Flemming-Radermacher, *Das Buch Henoch*, trad. allemande, p. 60, note 5) des aromates semblables au lentisque. » Ce texte est évidemment altéré.

jugement ceux qui seront donnés aux justes après le jugement ? Voir *supra*, x, 19 ; xxv, 5 ; Ps. lxxii, 10 ; Isaïe, lx, 6.

CHAPITRE XXXI

Le nectar; le fruit de l'aloès.

1. Et je vis d'autres montagnes¹ sur lesquelles il y avait des arbres^a, et il s'en échappait² une sorte de nectar qu'on appelle Sararâ^b et Galbanum. 2. Derrière ces montagnes, je vis une autre montagne^c sur laquelle étaient des aloès, et ces arbres étaient remplis d'un (fruit) semblable à des amandes, et dur. 3. Et lorsqu'on broie³ ce fruit, il l'emporte sur tous les parfums.

CHAPITRE XXXII

Le paradis terrestre et l'arbre de la science.

1. Après⁴ (avoir senti) ces parfums, comme je regardais vers le nord^d, au delà des montagnes, je vis sept mon-

¹ Le 2^e groupe, sauf E, W : « une autre montagne. » — D, P, V, W, Y : « sur laquelle. »

² Le 2^e groupe : « et il (en) sortait de l'eau, et il s'en échappait, » etc.

³ « Broie, » d'après le grec τριβῶσιν; le traducteur éthiopien a lu probablement λάβωσιν, car il a traduit « lorsqu'on prend ».

⁴ G, comme titre : « De l'arbre de la science dont mangèrent Adam et Ève; où il vit les sept montagnes remplies d'épis odoriférants. »

^a « Des bocages d'arbres. »

^b « Sarran » (espèce de gomme).

^c « Une autre montagne à l'orient des extrémités de la terre et tous les arbres plein (*sic*) sur le champ, à la ressemblance des amandes (γ. 3) lorsqu'on les broie. C'est pourquoi il est plus odoriférant que tout parfum. » Ici encore, le texte grec est altéré.

^d Au début du verset, lacune ... « vers le nord, du côté de

XXXI, 1. Le *galbanum* était une substance résineuse très odorante, qui entrait dans la composition des parfums sacrés : Exode,

tagnes remplies de nard pur ¹, d'arbres ² odoriférants, de cannelle et de poivre. **2.** De là je franchis le sommet de ces montagnes, au loin vers l'orient, et je traversai la mer Érythrée et je m'en éloignai ³, et je passai au-dessus de l'ange Zotiel (*sic*). **3.** Et j'arrivai dans le paradis de

¹ « Nard pur, » litt. dans l'éthiopien : « de beaux épis odoriférants. »

² Le 1^{er} groupe, sauf Q : « un arbre. »

³ « Et je m'en éloignai » manque dans V.

l'orient, je vis sept montagnes, pleines de nard excellent, de lentisque, de cannelier et de poivrier (ḡ. 2). Et de là je me rendis vers Tasarkas (?), très éloigné de toutes ces montagnes à l'orient de la terre, et je franchis au-dessus de la mer Érythrée et je partis vers Akrôn (les extrémités), et de là je passai au-dessus de Zotiel (ḡ. 3). Et j'arrivai au paradis de la justice et je vis de loin des arbres plus nombreux que ces arbres-ci (le traducteur éthiopien n'a pas vu que *πλαίων* est un comparatif), et de grands (arbres) poussant là, extrêmement grands, beaux et remarquables et magnifiques, et l'arbre de la sagesse dont on mange le saint fruit, et on sait une grande science (ḡ. 4). Cet arbre était semblable au pin pour l'élévation, mais ses feuilles (étaient) semblables au caroubier et son fruit comme les grappes extrêmement agréables de la vigne; et son odeur se répandait loin de l'arbre. »

xxx, 34. Voir Löw, *Aramäische Pflanzennamen*, Leipzig, 1881, n° 115. — Sur les hypothèses émises sur la nature du *sarran*, sans doute une espèce de gomme, voir Lods, p. 194. Cf. l'hébreu *gorf*.

XXXII. 2. *Au loin vers l'orient*. Sur la situation du paradis terrestre à l'orient, voir Genèse, II, 8. — *La mer Érythrée*, c'est-à-dire ici le golfe Persique et l'océan Indien. — *Zotiel* : d'après Dillmann, l'ange qui gardait l'entrée du paradis.

3. Les arbres dont il est parlé ici sont-ils les arbres du ḡ. 1 ? Le mot éthiopien *kaḥakethōmā*, que nous avons rendu par « au delà », est d'une signification très incertaine. — Le paradis de justice est placé à l'est, à peu près comme dans LXXVII, 3 (nord-est), tandis que, d'après LXX, 3, il est au nord-ouest; mais, dans ce dernier passage, il s'agit du paradis, séjour des justes et des élus; dans les premiers, au contraire, du paradis terrestre, celui qui fut le séjour d'Adam et d'Ève, on ne voit pas que les élus y habitent.

justice, et je vis au delà (?) de ces arbres¹, des arbres nombreux et grands; ils poussent là même, et leur odeur est suave; ils sont élevés, d'une grande beauté, et magnifiques; et il y a (là) l'arbre de la sagesse: ceux qui en mangent possèdent² une grande sagesse. 4. Il ressemble au caroubier; son fruit, semblable à une grappe de vigne, est très-beau³; et l'odeur de cet arbre se répand et pénètre au loin. 5. Et je dis: « Comme cet arbre est beau, et comme son aspect est [beau⁴ et] agréable! » 6. L'ange saint, Raphaël, qui était avec moi, me répondit et me dit: « C'est l'arbre de la sagesse, dont mangèrent ton vieux père^a et ta vieille mère, tes aïeux; et ils connurent la science, leurs yeux s'ouvrirent, ils surent qu'ils étaient nus, et ils furent chassés du paradis. »

CHAPITRE XXXIII

Les extrémités de la terre et les portes par où se lèvent les astres.

1. De⁵ là j'allai jusqu'aux extrémités de la terre, et j'y vis de grandes bêtes, différentes⁶ les unes des autres, et aussi des oiseaux différents d'aspect, de beauté, et de

¹ Q: « et je vis un de ces arbres. »

² « Possèdent; » litt.: « connaissent. »

³ « Est très beau » manque dans Q.

⁴ « Et comme est [beau] » manque dans Q.

⁵ G, avant le γ . 1: « où il vit les portes du ciel d'où sortent les étoiles et par où sortent les vents. »

⁶ La fin du verset à partir de « les unes des autres » manque dans Q.

^a Le grec finit à « duquel mangea ton père ».

6. Adam et Ève vivaient encore, semble-t-il, au moment où Hénoch voit leur paradis. Cf. Gen., v.

ramage; chacun différait de l'autre. 2. A l'est de ces bêtes, je vis les extrémités de la terre où repose le ciel, et les portes du ciel étaient ouvertes. 3. Et je vis¹ comment les étoiles du ciel se lèvent, et je comptai les portes par où elles se lèvent, et j'inscrivis tous leurs levers, pour chacune en particulier, selon leur nombre et leurs noms, selon leur conjonction et leur position, leur temps et leurs mois, comme Uriel, l'ange qui était avec moi, me le montrait. 4. Il me montra et il écrivit tout pour moi; il écrivit encore pour moi leurs noms, leurs lois et leurs groupements².

CHAPITRE XXXIV

Les portes et les vents du nord.

1. De là j'allai vers le nord, aux extrémités de la terre, et là je vis une grande et magnifique disposition³ aux confins de toute la terre⁴. 2. Là je vis trois portes du ciel ouvertes dans le ciel; de chacune d'elles sortent les vents du nord; lorsqu'ils soufflent, c'est du froid, de la grêle, du givre, de la neige⁵, de la rosée et de la pluie.

¹ G, T¹ : « Et je vis ... et le nombre des portes. »

² Au lieu de « et leurs groupements », T² et le 2^e groupe : « et leurs opérations. »

³ Au lieu de « disposition », *mekra*, M, T² et le 2^e groupe : *mankera*, « prodige. »

⁴ Avant le γ . 2, G : « où il vit les portes des vents. »

⁵ « La neige » manque dans M.

XXXIII, 2. L'auteur place les extrémités de la terre (voir *supra*, note sur XVIII, 5) et les bases du ciel à l'Extrême-Orient, dans la région des Indes. C'est là aussi que se trouvent les portes par où se lèvent les astres, tandis que les portes qui donnent passage aux vents sont au nord et au sud, et celles par où se couchent les astres, à l'ouest. Voir *infra*, XXXIV-XXXVI et surtout LXXII.

3. Par une porte, ils soufflent pour le bien ; mais, lorsqu'ils soufflent par les deux autres portes, c'est avec violence et désolation sur la terre, et c'est avec force qu'ils soufflent.

CHAPITRE XXXV

Les portes et les issues de l'ouest.

De là j'allai vers l'ouest, aux extrémités de la terre, et je vis là trois portes du ciel ouvertes, comme j'avais vu à l'est : autant de portes et autant d'issues¹.

CHAPITRE XXXVI

Les portes du midi et de l'orient.

1. De là j'allai vers le sud aux extrémités de la terre, et là je vis trois portes du ciel ouvertes, d'où sortent le vent du sud², la rosée, la pluie [et le vent]. **2.** Et de là j'allai vers l'orient aux extrémités du ciel³, et là je vis trois portes du ciel ouvertes vers l'orient, et au-dessus d'elles⁴ de petites portes. **3.** Par chacune de ces petites portes passent les étoiles du ciel, et elles se rendent à

¹ U : « autant d'entrées et d'issues. »

² « Le vent du sud » manque dans Q. — U : « par où viennent du sud la rosée, » etc.

³ V : « aux extrémités de la terre. »

⁴ M : « et au-dessus d'elles passent les petites étoiles du ciel. »
Tout le reste manque.

XXXV. Ce chapitre paraît incomplet. On attendrait à la fin : « c'est par là que se couchent les astres. » Voir LXXII, 3.

XXXVI, 1. Les derniers mots du verset : *et le vent*, paraissent une interpolation dépourvue de sens.

2. Les trois grandes portes sont-elles destinées à donner passage aux vents d'est, comme le veut Dillmann ?

l'ouest¹ par le chemin qui leur a été tracé². 4. En contemplant (ce spectacle), j'ai béni en tout temps le Seigneur de gloire ; et je continuerai à le bénir, lui qui a accompli de grands et magnifiques prodiges pour montrer la grandeur de son œuvre à ses anges, aux esprits et aux hommes³, afin qu'ils louent son œuvre, sa création tout entière ; afin qu'ils contemplent l'œuvre de sa puissance⁴, qu'ils louent l'œuvre grandiose de ses mains, et qu'ils le bénissent pendant toute l'éternité.

1 « A l'ouest » manque dans Q. — « Et elles se rendent à l'ouest » manque dans W.

2 Après « tracé », A : « et en tout temps. »

3 Tous les mss., sauf G, Q, U¹ : « et aux esprits des hommes. »

4 Q : « pour montrer la puissance de son œuvre. »

II^e PARTIE

LIVRE DES PARABOLES

(CHAP. XXXVII-LXXI)



CHAPITRE XXXVII

**Seconde vision d'Hénoch : trois paraboles
lui sont révélées.**

1. Seconde vision qu'il vit ; vision de sagesse que vit Hénoch, fils de Jared, fils de Malaleel, fils de Kainan, fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam. 2. Et voici le commen-

XXXVII. La 2^e partie du *Livre d'Hénoch* est à proprement parler le livre du Messie. L'auteur lui-même, au §. 5, à la fin de l'introduction formée par ce chapitre, la divise en trois paraboles : I^{re} parabole (xxxviii-xliv) : royaume du ciel, les justes et les anges, secrets astronomiques ; II^e parabole (xlv-lvii) : le jugement messianique sur les justes et les pécheurs ; la personne du Messie juge, etc. ; III^e parabole (lviii-lxix) : félicité éternelle des élus, infortune des grands qui ont prévariqué ; conclusion (lxx-lxxi). — Des fragments considérables d'une Apocalypse de Noé, comme les chapitres lx et lxx-lxix, sont interpolés dans la deuxième partie.

1. *Seconde vision qu'il vit.* Nous n'avons pas rencontré dans la première partie le titre : « Première vision ; » si ces mots sont authentiques, il faut admettre que l'éditeur considère en bloc comme une seule et première vision celles qui sont racontées dans la première partie (xii, xiv, xvii et suivants).

2. *Le Seigneur des esprits.* Cette expression, qui revient si souvent dans la deuxième partie du *Livre d'Hénoch* (livre des paraboles, 104 fois, d'après Charles), se trouve aussi dans II Mach., iii, 23-24 : « Déjà il (Héliodore) était là avec ses satellites près du trésor, lorsque le Seigneur des esprits, le Dominateur de toute

gement de la parole de sagesse que j'ai prononcée pour dire à ceux qui habitent sur l'aride : « Écoutez, ô anciens ¹, et voyez, hommes de l'avenir, la parole sainte que je vais dire en présence du Seigneur des esprits. **3.** C'est aux anciens qu'il vaudrait mieux la dire; mais, même aux hommes de l'avenir, nous ne refuserons pas le commencement de la sagesse. **4.** Jusqu'à présent, il n'a certes pas été donné ², par le Seigneur des esprits, de sagesse (comparable à celle) que j'ai reçue, selon mon intelligence, selon le bon plaisir du Seigneur des esprits, par qui m'a été donnée la part de vie éternelle. **5.** Or trois paraboles m'ont été (communiquées), et moi j'ai élevé (la voix) en disant à ceux qui habitent sur l'aride :

CHAPITRE XXXVIII

Première parabole : sort funeste des pécheurs au jour du jugement.

1. Première parabole. Lorsque apparaîtra l'assemblée ³ des justes, et que les pécheurs seront jugés pour leurs

¹ « O anciens » manque dans M.

² Q : « elle n'a certes pas été donnée, la sagesse qui est en présence du Seigneur des esprits, que j'ai reçue, » etc.

³ Au lieu de « l'assemblée », *māḥbara*, D a : *māḥdara*, « l'habitation. »

puissance, fit une grande manifestation. » On ne la rencontre dans aucun autre livre antérieur ou contemporain. Voir cependant Nombres, xvi, 22; xxvii, 16, et Hébr., xii, 9. Elle est le nom caractéristique de Dieu dans la deuxième partie du *Livre d'Hénoch*.

4. Hénoch reçoit des révélations proportionnées à son intelligence et au bon plaisir divin.

XXXVIII, 1. Sur l'assemblée des justes, cf. §. 3; LIII, 6; LXII, 8. Cette assemblée apparaîtra, descendra du ciel au jour du jugement. Cf. Matth., xxv, 34; Hébr., xii, 22-23; Apoc., xxi, 2.

péchés, et ¹ qu'ils seront chassés de la face de l'aride; **2.** et lorsque la justice se manifestera ² à la face des justes élus, dont l'œuvre ³ est en dépendance du Seigneur des esprits; et lorsque apparaîtra la lumière aux justes et aux élus qui habitent sur l'aride, où sera l'habitation des pécheurs, où sera le lieu de repos de ceux qui ont renié ⁴ le Seigneur des esprits? Il eût mieux valu pour eux qu'ils ne fussent pas nés. **3.** Lorsque les secrets des justes seront révélés, (alors) les pécheurs seront jugés, et les impies seront chassés de la face des justes et des élus. **4.** Désormais ils ne seront ni forts, ni élevés, ceux qui possèdent la terre, et ils ne pourront pas regarder la face des saints ⁵, car c'est la lumière du Seigneur des esprits qui a apparu sur

¹ M : « et leurs péchés seront chassés (litt. : secoués) de la face » etc.

² M et le 2^e groupe, sauf A : « lorsque le juste se manifestera. »

³ Q : « dont l'espoir et l'œuvre... sont en dépendance. »

⁴ Q : « outragé, » au lieu de « renié ».

⁵ Q : « la face des justes et des saints. »

2. *La justice se manifestera.* Si on admet la variante 2, le « juste » est le Messie qui apparaîtra aux justes. Sinon, la justice tant souhaitée par les justes s'accomplira enfin, au dernier jour. — *La lumière apparaîtra.* Cf. Isale, ix, 1, 2; lx; Daniel, xii, 3; Zacharie, xiv, 7; *infra*, cviii, 11-15 et notes. — *Ceux qui ont renié le Seigneur des esprits;* cf. Jude, 4 : « Car il s'est glissé parmi vous certains hommes dont il a été écrit depuis longtemps qu'ils encourraient cette condamnation, hommes impies, qui changent la grâce de notre Dieu en licence, et qui renient notre seul Maître et Seigneur Jésus-Christ. » — *Il eût mieux valu ...* Cf. Matth., xxvi, 24, et Marc, xiv, 21 : « Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né. »

3. *Les secrets des justes* sont les récompenses encore cachées qui leur sont préparées et qui seront publiées au jour de leur triomphe, ou les mystères qui seront révélés à eux seuls. Cf. Matth., xiii, 11; Marc, iv, 11; Luc, viii, 10. — Sur le châtement des impies, voir *infra*, xlv, 2, 6; lxii, 10.

4. Cf. xlvi, 4-8; xlviii, 8-10; lii, 5; lxii, 1-12; lxiii. — *La lumière*, etc. Voir v, 7; *supra*, 2; lviii, 3-6, et xci-cviii.

la face des saints, des justes et des élus. 5. Les rois et les puissants¹, en ce temps-là, périront² et seront livrés aux mains des justes et des saints. 6. Et désormais³ personne ne demandera miséricorde pour eux⁴ au Seigneur des esprits, car leur vie aura été consommée.

CHAPITRE XXXIX

Le séjour des justes et de l'Élu de justice.

1. [En ces jours, les enfants des élus et des saints⁵ descendront du haut du ciel, et une sera leur race avec les enfants des hommes. 2. Et dans ces jours, Hénoch

¹ Au lieu de : « Les rois et les puissants, » T² et le 2^e groupe : « les puissants rois. »

² « Périront et » manque dans Q.

³ Au lieu de « Et désormais », Q : « Et là. »

⁴ « Pour eux » manque dans le 2^e groupe, sauf C, V.

⁵ M, T¹ et le 2^e groupe : « les enfants élus et saints. » — P, en glose : « les enfants de Seth. »

5. *Les rois* sont sans doute les derniers princes de la dynastie hasmonéenne, qui versèrent abondamment, surtout Alexandre Jannée, le sang des « justes », c'est-à-dire des Phariséens. Voir Köstlin dans *Theolog. Jahrb.*, 1856, p. 268 et suiv.; Dillmann dans Herzog, *Real Encycl.*, t. XII, p. 352; Charles, *The Book of Enoch*, p. 413, note; Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3^e édit., 1^{er} vol., p. 279-283. Cependant XLVI, 7, *infra*, où on voit les rois mettre leur confiance dans les idoles, forme une difficulté. Si ce ne sont pas des rois païens, il faut admettre que le pharisien, auteur du *Livre d'Hénoch*, a exagéré la perversité des Hasmonéens.

6. Cf. LXII et LXIII. Le jugement qui suit la mort est définitif; après la fin de la vie de ce monde, il n'y a plus d'intercession et de miséricorde possibles.

XXXIX, [1. ... 2.] Manifestement une interpolation qui a trait à la chute des mauvais anges. Voir *supra*, vi et suivants. — *Les enfants des élus* sont les anges. Voir I Tim., v, 21.

2. Cf. xiv, 1.

reçut des livres d'indignation et de colère, et des livres¹ de tremblement et de commotion.] Et il n'y aura pas de miséricorde pour eux, dit le Seigneur des esprits. **3.** En ce temps, un tourbillon² de vent m'arracha de la face de la terre et me déposa à l'extrémité des cieux. **4.** Et là je vis une autre vision : les habitations des saints, et les lits de repos des justes. **5.** Là mes yeux virent leurs habitations au milieu des anges de sa justice³, et leurs lits de repos au milieu des saints; ils demandent, ils intercèdent et ils prient pour les enfants des hommes; et la justice coule comme de l'eau devant eux, et la miséricorde, comme de la rosée sur la terre; ainsi en sera-t-il parmi eux, jusque dans les siècles des siècles.

6. Et dans ce lieu⁴, mes yeux virent l'Élu⁵ de justice et de fidélité; et la justice règne dans ses jours, et les justes et les élus sont innombrables devant lui, pour les

¹ M : « et de saints livres de tremblement, » etc.

² T² et le 2^e groupe : « un nuage et un tourbillon. »

³ « De sa justice » manque dans le 2^e groupe.

⁴ Au lieu de « dans ce lieu », etc., T² et le 2^e groupe : « En ce temps mes yeux virent le séjour des élus de justice et de fidélité, et la justice régnera dans leurs jours. »

⁵ Q : « les élus de justice. »

3. Cf. *infra*, LII, 1; II Rois, II, 11.

4. Cf. XLI, 2; Jean, XIV, 2.

5. *La justice coule comme de l'eau.* Cf. Amos, V, 24; Michéc, V, 6. — L'auteur affirme nettement la communion des saints dans le royaume messianique ou plutôt dans le ciel.

6. *L'Élu de justice et de fidélité* est le Messie, qui préexiste donc au ciel dans la pensée de l'auteur des paraboles. Cf. Isaïe, XLII-1 : « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon Élu en qui mon âme se complait. » Luc, XXIII, 35 : « Le peuple se tenait là, et regardait. Les magistrats se joignaient à lui pour railler Jésus, en disant : Il en a sauvé d'autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu. » (Traduction de Crampon; édition de Nestlé : *εἰς οὗτος ἐστιν ὁ Χριστὸς τοῦ θεοῦ ὁ ἐκλεκτός.*)

siècles des siècles. **7.** Je vis son habitation¹ sous les ailes du Seigneur des esprits; tous les justes et les élus brillent² devant lui comme l'éclat du feu; leur bouche est remplie de bénédiction, et leurs lèvres glorifient le nom du Seigneur des esprits; et la justice devant lui ne passe pas, et la vérité ne passe pas devant lui³. **8.** C'est là que je voulais demeurer, et mon âme désirait ce séjour; c'est là que fut d'abord ma part, car ainsi il a été statué pour moi devant le Seigneur des esprits.

9. En ces jours, j'ai loué et j'ai exalté le nom du Seigneur des esprits⁴, avec bénédiction et louange, car il m'a confirmé en bénédiction et en gloire, selon le bon plaisir du Seigneur des esprits. **10.** Et longtemps⁵ mes yeux ont regardé cet endroit, et je l'ai béni et je l'ai glorifié⁶ en disant : Béni il est, et béni soit-il depuis le commencement jusqu'à l'éternité. **11.** Et devant lui, il n'y a point de fin; avant que le monde⁷ ne soit créé, il sait ce qu'il est⁸, ainsi que ce qui aura lieu de génération

¹ Le 2^e groupe, sauf W, Y : « leur habitation. »

² Au lieu de « brillent », G, Q, T¹, U : « sont puissants. »

³ « Et la vérité ne passe pas devant lui » manque dans A, B, D, W.

⁴ Y : « le nom du Seigneur de gloire avec bénédiction, » etc.

⁵ T¹ : « Et clairement mes yeux » etc.

⁶ « Et je l'ai glorifié » manque dans A, B, D.

⁷ Q : « avant que (ce) ne soit créé il sait ce qui est, » etc.

⁸ Leçon de G, T² et du 2^e groupe, sauf Y; les autres mss., que Flemming a suivis, ont lu : « ce qui est éternel. »

7. Les ailes du Seigneur des esprits. Cf. Ps. xcⁱ, 4. — Sur la lumière de feu, voir *infra*, cviii, 11-15 et notes.

8. Hénoch déclare qu'il a été prédestiné par Dieu à prendre part aux félicités du royaume messianique. Voir *infra*, lxxi, 14-17; xc, 31; Daniel, xii, 13.

9. Le bon plaisir. Cf. xxxvii, 4.

en génération. **12.** Ils te bénissent, ceux qui ne dorment pas¹; ils se tiennent devant ta gloire, et ils bénissent, ils glorifient et ils exaltent en disant : Saint, Saint, Saint, le Seigneur des esprits; il remplit la terre d'esprits². **13.** Et là mes yeux virent tous ceux³ qui ne dorment pas, se tenir devant lui et (le) bénir et dire : « Béni sois-tu; et béni soit le nom du Seigneur pour les siècles des siècles! » **14.** Et mon visage fut transformé, de sorte que⁴ je ne pouvais plus regarder.

CHAPITRE XL

**Les quatre archanges : Michaël, Raphaël,
Gabriel et Phanuel.**

1. Et après cela, je vis des milliers de milliers et des myriades de myriades, innombrables et sans supputation (possible), qui se tiennent devant le Seigneur des esprits.
2. Puis je regardai et je vis, aux quatre côtés du Seigneur

¹ « Ceux qui ne dorment pas; ils se tiennent devant ta gloire, et ils bénissent » manque dans V.

² Au lieu de « il remplit la terre d'esprits », A : « il règne sur toute la terre. »

³ Q : « tous les veilleurs qui ne dorment pas. »

⁴ Le 1^{er} groupe : « parce que je ne pouvais plus » etc., leçon adoptée par Flemming.

12. *Ceux qui ne dorment pas*, c'est-à-dire les veilleurs ou les anges (cf. §. 13; LXI, 12); en particulier les Séraphins, les Chérubins et les Ophanim d'après LXXI, 7. — *Saint, Saint, Saint*. Cf. Isaïe, VI, 3, dont notre auteur a modifié la seconde partie : « Toute la terre est pleine de sa gloire. »

14. *Mon visage fut transformé*. Hénoch entend dire sans doute qu'il fut comme aveuglé par l'éclat de toutes ces splendeurs.

XL, 1. Cf. Daniel, VII, 10; Matth., XXVI, 53; Apoc., V, 11.

2. *Ceux qui ne dorment pas*; les quatre archanges n'appartiennent donc pas aux groupes des Chérubins, des Séraphins ou des Ophanim. Voir XXXIX, 12, et LXXI, 7. Cf. IX, 1; XX; XC, 24, 31;

des esprits, quatre visages différents de ceux qui ne dorment pas¹, et j'appris leurs noms que me fit connaître l'ange qui marchait avec moi et me faisait voir tous les secrets. **3.** Et j'entendis les voix de ces quatre visages, tandis qu'ils chantaient des louanges en présence du Seigneur de gloire². **4.** La première voix bénit le Seigneur des esprits³ pour les siècles des siècles. **5.** Et j'entendis la seconde voix bénir l'Élu et les élus qui dépendent du Seigneur des esprits. **6.** Et j'entendis la troisième voix demander et prier pour ceux qui habitent sur l'aride; et elle suppliait au nom du Seigneur des esprits. **7.** Et j'en-

¹ Au lieu de « qui ne dorment pas », M : « qui dorment. » — Le 2^e groupe et F, H, L, N, O : « qui se tiennent debout. » — V a combiné les deux leçons : « ceux qui se tiennent debout d'entre ceux qui ne dorment pas. »

² D, Y : « en présence du Seigneur des esprits. »

³ E : « bénit le Seigneur de gloire. »

LXXXI, 5; LXXXVII, 2, 3. En les appelant *des visages*, l'auteur fait peut-être allusion à leur nom « d'anges de la face ». Voir Isaïe, LXIII, 9.

4. Le premier est Michaël, dont le rôle est de bénir le Seigneur, comme l'indique son nom : *Quis ut Deus*.

5. Le second est Raphaël. Il a ici une autre fonction que celle qui lui est assignée au §. 9. — L'Élu, c'est-à-dire le Messie. Cf. Isaïe, XLII, 1; Luc, xxiii, 35.

6. Le troisième est Gabriel. Cf. §. 9; *Testament de Lévi*, III : « Dans le ciel suivant (le 6^e) sont les anges de la face du Seigneur, qui servent là et supplient le Seigneur pour les péchés de négligence des justes. »

7. Le quatrième est Phanuel. — *Pour accuser*. Cf. Job, I, 6; Zacharie, III, 1-2. C'est la première fois que les Satans sont nommés dans ce livre; ils sont distincts des anges déchus et des démons qui ne peuvent pas comme eux se présenter dans le ciel, XIII, 5; XIV, 5; le crime des veilleurs est même de s'être faits les serviteurs de Satan, LIV, 6. Tous les Satans paraissent obéir à un chef, LIII, 3. Leur fonction est triple : 1^o ils tentent les hommes et les anges, LIV, 6; 2^o ils accusent les hommes devant Dieu, XL, 7; 3^o ils exécutent sur les damnés les jugements de Dieu : dans ce dernier rôle ils portent le nom d'anges du châtement, LIII, 3; LVI, 1; LXII, 11; LXIII, 1; LXVI, 1. Voir Dillmann, Charles et Beer sur ce passage.

tendis la quatrième voix chasser les Satans¹, et elle ne leur permettait pas d'arriver auprès du Seigneur des esprits pour accuser ceux qui habitent sur l'aride.

8. Après cela, je demandai à l'ange de paix qui marchait avec moi et me montrait tout ce qui est caché : « Quels sont ces quatre visages, que j'ai vus et dont j'ai entendu et écrit la parole ? » 9. Et il me dit : « Le premier est le miséricordieux et très patient Michaël² ; le second, qui est préposé à toutes les maladies et à toutes les blessures des enfants des hommes, est Raphaël³ ; le troisième, qui est préposé à toute force, est Gabriel⁴ ; et le quatrième, qui préside au repentir, pour l'espoir⁵ de ceux qui hériteront la vie éternelle, son nom est Phanuel. » 10. Ce sont là les quatre anges du Seigneur des esprits⁶, et les quatre voix que j'ai entendues en ces jours.

1 Au lieu de « les Satans », V : « les démons. »

2 Le 2^e groupe et F, H, K, L, N, O : « saint Michaël. »

3 A : « saint Raphaël. »

4 Le 2^e groupe et F, H, K, L, N, O : « saint Gabriel. »

5 Le 2^e groupe, sauf D, V, W : « au repentir et à l'espoir. »

— Q : « au repentir, le (ou bien : pour le) repentir de ceux ... »

6 Au lieu de « du Seigneur des esprits », le 2^e groupe : « du Dieu très Haut. »

9. Ce verset assigne aux quatre archanges des fonctions différentes de celles qu'ils ont dans la première partie du chapitre. Sauf Michaël, les autres remplissent ici le rôle qui convient à leur nom : Raphaël, « Dieu a guéri, » rend la santé aux malades. Cf. Tobie, III, 25 ; XII, 14. — Gabriel, « le fort de Dieu, » est l'ange de la force ; Phanuel est celui du repentir, car son nom paraît signifier : « Tournez-vous vers Dieu. » (Halévy, dans le *Journal asiatique*, 1867, p. 365.) — Cet ange n'est nommé que dans le livre des Paraboles, XL, 9 ; LIV, 6 ; et LXXI, 8, 9 et 13. Dans un autre passage du *Livre d'Hénoch*, qui contient l'énumération des quatre archanges, il est remplacé par Uriel ; v. g. IX, 1 : « Michaël, Uriel, Raphaël et Gabriel. » Uriel n'a d'ailleurs pas les mêmes attributions que Phanuel. Cf. XX, 2 ; LXXV, 3.

CHAPITRE XLI

Le séjour des élus. — Les secrets des éléments,
du soleil et de la lune.

1. Ensuite, je vis tous les secrets des cieus, et comment le royaume sera partagé, et comment les actions des hommes seront pesées dans la balance. 2. Là, je vis le séjour des élus et le séjour des saints, et mes yeux virent là tous les pécheurs, qui renient le nom¹ du Seigneur des esprits, chassés de ce lieu, emmenés captifs, et ne pouvant plus subsister à cause du châtimeut qui vient du Seigneur des esprits.

[3. Et là mes yeux virent les secrets des éclairs et du tonnerre, et les secrets des vents, — comment ils sont distribués pour souffler sur la terre, — et les secrets des nuages et de la rosée; et là je vis d'où ils sortent, en ce lieu même, et d'où est saturée (d'humidité) la poussière de la terre. 4. Là je vis des réservoirs fermés, d'où les vents sont distribués; le réservoir de la grêle et du vent², le réservoir de la nuée et des nuages³, — et son nuage (de ce réservoir) plane sur la terre depuis le commen-

1 A : « qui renient le Seigneur de gloire. »

2 « Et du vent » manque dans le 2^e groupe, sauf V.

3 « Et des nuages » manque dans G.

1. *Comment le royaume est partagé.* Ce royaume est le royaume messianique d'après Dillmann. — *Pesées dans la balance.* Cf. Job, xxxi, 6; Proverbes, xvi, 2; Daniel, v, 27; Ps. lxxii, 10, etc.

2. Cf. *supra*, xxxviii, 2.

3-8. Est une interpolation qui détonne manifestement sur le contexte (Charles). Cf. xlvi, 1-2; xlv; lxi; lxxix, 23. — Sur les vents, cf. xviii et xxxiv-xxxvi.

4. Cf. Job, xxxviii, 22. — *Depuis le commencement du monde;* la Bible éthiopienne a rendu par la même locution Matth., xxiv, 21; on peut encore traduire « depuis l'éternité » (Beer) et « avant l'éternité » (Dillmann). La fin de ce verset est obscure; l'auteur fait-il allusion à Genèse, i, 2 (Charles), ou à Genèse, ii, 6 (Beer)?

cement du monde. **5.** Je vis les réservoirs du soleil¹ et de la lune, d'où (ces astres) sortent, et où ils reviennent, — et leur retour est glorieux; — et comment l'un est plus beau que l'autre², — et (comment) leur course est magnifique; (et je vis) comment ils ne s'écartent pas de leur route, et ils n'ajoutent ni ne retranchent³ rien à leur parcours, mais restent l'un à l'autre fidèles, dans le serment qu'ils se sont fait⁴. **6.** Le soleil sort d'abord, et il suit sa voie⁵ par l'ordre du Seigneur des esprits; et son nom restera dans les siècles des siècles. **7.** Ensuite, vient le chemin caché puis découvert de la lune; elle accomplit le parcours de sa voie dans ce lieu même, pendant le jour et pendant la nuit; et l'un est à l'opposé de l'autre en présence du⁶ Seigneur des esprits; et ils rendent grâces et ils louent sans se reposer, car pour eux l'action de

¹ « Du soleil » manque dans A.

² « Et comment l'un est plus beau que l'autre, » d'après T et le 2^e groupe. — Flemming donne dans son texte éthiopien : « et comment l'un est précieux à l'autre; » mais dans sa traduction allemande d'après T et le 2^e groupe : *und wie das eine prächtiger ist als das andere*.

³ « Ni ne retranchent » manque dans M.

⁴ Litt., d'après l'éthiopien : « le serment qu'ils habitent » *ħadarû*, ou *nabarû* (2^e groupe, sauf E, W et O). — Le traducteur éthiopien aurait-il lu *ωκισθησαν* (pour *φκισθησαν*), au lieu de *φκισθησαν*? (Radermacher.)

⁵ Q, C : « et il revient (sur) sa voie, » au lieu de « il suit ». Le copiste a écrit *yegabe'* au lieu de *yegaber*.

⁶ M, T¹, U : « en présence de la gloire du Seigneur des esprits, » etc.

5. Cf. sur la régularité de la course du soleil et de la lune, LXXII, 5; LXXIV, 12; et sur la personnification des astres, *infra*, 7; XVIII, 13, et XLIII, 1-2.

7. *Le chemin caché*, c'est-à-dire la période pendant laquelle la lune est invisible. — *Ils louent sans se reposer*. Cf. Ps. CXLVIII, 3.

grâces est un repos. 8. Le soleil¹ accomplit en effet de nombreuses révolutions, soit pour bénir, soit pour maudire ; et le parcours du chemin de la lune est lumière pour les justes, et ténèbres pour les pécheurs, au nom du Seigneur qui a séparé la lumière des ténèbres, qui a partagé les esprits des hommes, et a affermi les esprits des justes au nom de sa justice.]

9. Car aucun ange ne les arrête (les pécheurs du γ . 2) ; et (aucune) puissance ne les peut retenir, car le juge les voit² tous, et il les juge tous devant lui (Dieu).

CHAPITRE XLII

Le séjour de la sagesse et celui de l'injustice.

1. La sagesse n'a pas trouvé de lieu où elle pût habiter, aussi sa demeure est dans les cieux. 2. La sagesse est

¹ M, T2, 2^e groupe, sauf P, Y : « le brillant soleil. »

² « Les voit, » *yeré't*. — G porte *yerést*, « détermine, établit. » Charles et Beer acceptent la leçon de G, changent le

8. L'auteur semble insinuer la doctrine de la prédestination : de même que Dieu a séparé la lumière des ténèbres, ainsi il a partagé les esprits des hommes en esprits de ténèbres, les pécheurs, et en esprits de lumière, les justes, qu'il a affermis dans le bien. Cf. cviii, 11-15, et notes.

9. Ce verset doit se relier immédiatement au γ . 2, sinon il reste à peu près inintelligible, nouvelle preuve de l'interpolation des versets précédents. Le juge qui juge les pécheurs en présence de Dieu est le Messie. Cf. Actes, xvii, 31 : « Car il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'Homme qu'il a désigné, et qu'il a accredité auprès de tous, en le ressuscitant des morts ; » voir Jean, v, 22. Ce fragment sur la sagesse appartient sans doute à une autre section du *Livre d'Hénoch* (Dillmann). On n'a pas pu jusqu'ici retrouver sa place primitive.

XLII, 1-2. Cf. Job, xxviii, 12-14 ; 21, 23 ; Baruch, iii, 29 ; Ecclésiastique, xxiv, 7 ; Proverbes, i, 20 et suiv. ; viii, 1 et suiv. ; ix, 1-40, et Jean, i, 1-11.

sortie¹ pour habiter parmi les enfants des hommes, et elle n'a pas trouvé d'habitation ; la sagesse est revenue en son séjour et s'est fixée au milieu des anges. **3.** Et l'injustice est sortie de ses repaires² ; elle a trouvé ceux qu'elle ne cherchait pas et elle a habité parmi eux, comme la pluie dans le désert, et comme la rosée sur une terre altérée.

CHAPITRE XLIII

Les révolutions des étoiles ; leur signification symbolique.

[**1.** Puis je vis d'autres éclairs et les étoiles du ciel, et je vis comment il les appelle³ par leurs noms ; et (comment) elles l'écoutent. **2.** Et je vis la balance de justice, comment

nominatif *makuannen*, « chef ou juge, » en l'accusatif *makuannena*, sous prétexte que *in this MS. the nominative and accusative are constantly confused* (Charles), et traduisent : « parce qu'il établit pour eux tous un juge, et il les gouverne tous devant lui. »

¹ Au lieu de « est sortie », *wats'al*, le 2^e groupe, sauf P, V, W : « est venue, » *mats'al*.

² Après « repaires », T ajoute en glose : « des démons. »

³ T, U et le 2^e groupe : « il les appelle toutes. »

3. L'auteur stigmatise la perversité de ses contemporains par une allégorie très claire.

XLIII, 1. Les chap. XLIII et XLIV sont encore une interpolation du genre de xli, 3-8 ; voir *supra*. Cependant il est possible que XLIII, 3 et 4, appartiennent au texte primitif ; en tout cas, ils ne sont pas la suite logique de 1 et 2. Il est peu vraisemblable qu'Hénoch demande ce que sont les étoiles qu'il voit accomplir leurs révolutions naturelles. Sa curiosité, si ces versets sont à leur place, portait peut-être sur d'autres êtres plus mystérieux dont il était question au commencement du chapitre dans un passage disparu et remplacé par l'interpolation 1-2. Cependant, XLVI, 7, « les étoiles du ciel » désignent bien les hommes pieux. — Cf. Isaïe, XL, 26 ; Ps. CXLVII, 4.

2. *Leurs révolutions selon le nombre des anges.* Les anges auraient donc présidé et dirigé les révolutions des étoiles. Beaucoup plus tard,

elles (y) sont pesées selon leur lumière, selon la largeur de leurs espaces ¹ et le jour de leur apparition ²; leur révolution engendre l'éclair; et (je vis) leur révolution selon le nombre des anges, et (comment) elles se gardent fidélité entre elles. **3.** Je demandai à l'ange qui marchait avec moi, qui me montrait ce qui est caché : « Qui sont ceux-ci? » **4.** Et il me dit : « Le Seigneur des esprits t'a montré leur parabole : ce sont les noms des saints ³ qui habitent sur l'aride et croient au nom du Seigneur des esprits pour les siècles des siècles. »

CHAPITRE XLIV

Les étoiles qui se transforment en éclairs.

Je vis encore d'autres choses au sujet des éclairs ⁴, comment certaines étoiles surgissent, deviennent des éclairs et ne peuvent plus abandonner leur (nouvelle) forme.]

¹ « Selon la largeur de leurs espaces » manque dans Q.

² T² et le 2^e groupe : « le jour de leur apparition et (de leur) révolution, (et comment) un éclair engendre l'autre. » — T ajoute en glose : « les prophètes et les apôtres. »

³ Le 2^e groupe : « des justes. »

⁴ M : « au sujet de la lumière. »

quelques théologiens ont adopté cette doctrine pour expliquer les mouvements des astres. L'auteur des *Secrets d'Hénoch*, xix, 2, voit dans le sixième ciel les ordres d'anges qui arrangent et étudient les révolutions des étoiles, les phases de la lune et les révolutions du ciel. *Ibidem*, xiv, 2-3, quatre cents anges enlèvent tous les soirs sa couronne au soleil pour la rapporter au Seigneur. Le matin ils la lui remettent. Sur la personnification des astres, cf. Job, xxxviii, 7 : « Quand les astres du matin chantaient en chœur, et que tous les fils de Dieu poussaient des cris d'allégresse; » voir *supra*, p. 52, note sur 13-16.

XLIV. Il s'agit probablement des étoiles filantes.

CHAPITRE XLV

Seconde parabole : le sort des renégats ; la transformation des cieux et de la terre.

1. Voici la seconde parabole sur ceux qui renient le nom¹ du séjour des saints, ainsi que le Seigneur des esprits. 2. Ils ne monteront pas au ciel et ils n'atteindront pas la terre : tel sera le lot des pécheurs qui ont renié le nom du Seigneur des esprits, et qui, ainsi, sont réservés pour le jour de l'affliction et de l'infortune. 3. En ce jour mon Élu² siégera sur un trône de gloire, et il choisira parmi leurs actions (des hommes), et leurs lieux de repos seront innombrables ; et leur âme³ s'affermira au dedans d'eux, lorsqu'ils verront mes élus⁴ et ceux qui ont eu recours à mon nom glorieux⁵.

4. En ce jour, je ferai habiter mon Élu au milieu d'eux,

1 « Le nom » manque dans M. — T² : « le nom de l'assemblée des Saints et du Seigneur. » — Le 2^e groupe : « le nom du séjour des Saints et du Seigneur. »

2 M, T², U², le 2^e groupe et F, H, L, N : « l'Élu. »

3 T² et le 2^e groupe : « leur esprit, » au lieu de « leur âme ».

4 M, le 2^e groupe (sauf D, E, W, Y) et F, H, O : « mon élu. »

5 T² et le 2^e groupe : « mon nom saint et glorieux. »

XLV-LVII. Deuxième parabole : le jugement messianique, etc. Voir *supra*, xxxvii, note.

1. *Ceux qui renient le nom du séjour des saints* ; ce sont les Sadducéens qui niaient l'existence de la vie future et du ciel.

2. *Le jour de l'affliction et de l'infortune*, c'est-à-dire le jour du jugement à l'aurore des temps messianiques, décrit au §. 3.

3. *Mon Élu*. Voir notes sur xxxix, 6 ; xl, 5. — *Un trône de gloire*. Cf. xlvi, 3 ; li, 3 ; lv, 4 ; lxi, 8 ; lxii, 2, 3, 5 ; lxix, 27, 29.

4-5. Cf. Isaïe, lxv, 17 ; lxvi, 22 ; Matth., xix, 28. « Jésus leur répondit : Je vous le dis en vérité, lorsque, au jour de la régénération (ἐν τῇ καινγενεσίᾳ), le Fils de l'homme sera assis sur le

et je transformerai le ciel, et je le ferai¹ bénédiction et lumière pour l'éternité. 5. Et je transformerai l'aride et je la ferai bénédiction; et j'y ferai habiter mes élus; mais ceux qui ont commis le péché et le crime ne la fouleront pas. 6. Car moi, j'ai vu et j'ai rassasié de paix mes justes, et je les ai fait habiter devant moi; mais le jugement des pécheurs s'est approché de moi afin que je les fasse disparaître de la face de la terre.

CHAPITRE XLVI

La « Tête des jours » et le Fils de l'homme.

1. Là je vis quelqu'un qui avait une « tête de jours », et sa tête était comme de la laine blanche; et avec lui

¹ A : « et je le ferai vie. »

trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous siégerez aussi sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. — II Pierre, III, 13 : « Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habite. » — Apocalypse, XXI, 1 : « Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et il n'y avait plus de mer. »

XLVI, 1. Celui qui avait une tête de jours, appelé plus loin tout simplement la *Tête des jours*, XLVII, 3; XLVIII, 2; LV, 1 etc., est Dieu. Cette expression désigne une tête âgée, une tête de vieillard, comme l'explique l'auteur en ajoutant que cette tête était blanche. Elle répond à « l'ancien (ou l'avancé) des jours » de Daniel, dont l'auteur s'est évidemment inspiré; on ne la trouve que dans le livre des Paraboles. Elle convient parfaitement à Dieu, l'éternel et par conséquent le vieillard par excellence. Cf. Daniel, VII, 9 : « Je regardais jusqu'au moment où des trônes furent placés, et où un vieillard (litt. : un avancé de jours) s'assit. Son vêtement était blanc comme de la neige, et ses cheveux comme de la laine pure. » La conception du « Fils de l'homme » (§. 1, 2, etc.) dérive également de Daniel, VII, 13-14; nous avons traduit par cette expression trois locutions différentes de l'éthiopien : 1° *Filius hominis*, XLVI, 2, 3, 4; XLVIII, 2; 2° *Filius viri*, LXIX, 29; LXXI, 14; 3° *Filius*

un autre dont la figure avait l'apparence d'un homme, et sa figure était pleine de grâce, comme un des anges¹ saints. 2. J'interrogeai l'ange qui marchait avec moi, et qui me faisait connaître tous les secrets au sujet de ce Fils de l'homme : « Qui est-il, et d'où vient-il ; pourquoi marche-t-il avec la Tête des jours² ? »

3. Il me répondit et me dit : « C'est le Fils de l'homme, qui possède la justice et avec lequel la justice habite, qui révélera tous les trésors des secrets, parce que le Seigneur des esprits l'a choisi, et son sort³ a vaincu⁴ par le droit devant le Seigneur des esprits pour l'éternité. 4. Le Fils de l'homme que tu as vu fera lever les rois et les puissants de leurs couches, et les forts de leurs sièges ; et il rompra les freins des forts, et il brisera les dents des pé-

1 « Des anges, » jusqu'à « l'ange », manque dans A.

2 P : « avec l'ancien des jours. »

3 Au lieu de « et son sort », C, D, Y : « et lui a vaincu. »

4 T² et le 2^e groupe, sauf E : « a tout vaincu. »

prolis matris viventium, LXII, 7, 9, 14; LXIII, 11; LXIX, 26, 27; LXX, 1; LXXI, 17. — Elle désigne un être personnel et surnaturel, le Messie. Cf. Charles, p. 128 note, et appendice B, p. 312-318, sur les relations entre « le Fils de l'homme » d'Hénoch et « le Fils de l'homme » du Nouveau Testament. — Daniel, VII, 13-14 : « Je regardais dans les visions de la nuit, et sur les nuées vint comme un fils d'homme; il s'avança jusqu'au vieillard et on l'amena devant lui. Et il lui fut donné domination, gloire et règne; et tous les peuples, nations, langues, le servirent, » etc.

2. *L'ange qui marchait*, littér. : « un des anges, » expression occasionnée par l'emploi fréquent de cette formule jusqu'ici. « L'ange » semble ici préférable; un seul ange guide Hénoch dans les Paraboles.

3. *Il révélera tous les trésors des secrets*, c'est-à-dire les mérites des justes et les crimes des pécheurs, la félicité des uns et le châtement des autres, etc., attribution qui convient bien au juste par excellence qui est le Messie.

4 et suiv. Cf. Isaïe, XIV, 5, 11; Ps. III, 8; Ps. LVIII, 7. — Nouvelles prédictions sur le châtement des princes hasmonéens qui persécutent les saints de Dieu; voir *supra*, XXXVIII, 5 et note.

cheurs ; 5. et il renversera les rois de leurs trônes¹ et de leur pouvoir, parce qu'ils ne l'ont pas exalté et qu'ils ne l'ont pas glorifié et qu'ils n'ont pas confessé humblement d'où leur avait été donnée la royauté. 6. Il renversera la face des forts, et il les remplira de honte ; les ténèbres seront leur demeure et les vers seront leur couche, et ils ne pourront pas espérer se soulever de leur couche, parce qu'ils n'ont pas exalté le nom du Seigneur des esprits. 7. Ce sont ceux qui jugent les étoiles du ciel et qui lèvent leurs mains contre² le Très-Haut, qui foulent l'aride et habitent sur elle, et dont toutes les œuvres manifestent³ l'injustice [et toutes leurs œuvres sont injustice]⁴ ; leur puissance réside dans leur richesse, et leur confiance (va) aux dieux qu'ils ont faits de leurs mains ; ils renient le nom du Seigneur des esprits ; 8. et ils persécutent⁵ ses assemblées, et les fidèles qui sont attachés au nom du Seigneur des esprits. »

1 G, M : « il renversera les rois, trônes sur trônes. » — T : « il renversera les rois de leurs trônes sur leurs trônes. »

2 « Contre le Très-Haut, » litt. : « vers le Très-Haut ; » mais ici *westa* paraît bien signifier « contre ».

3 Le verbe traduit par « manifestent » manque dans Q. — T², A, B, C, P, V, W : « leurs œuvres sont injustice et leurs œuvres montrent de l'injustice. »

4 [] manque dans Q, U, E.

5 Au lieu de « et ils persécutent », Q et le 2^e groupe : « ils sont chassés de ses assemblées. »

5. *Il renversera les rois de leurs trônes*; cf. Luc, I, 52. « Il (le Seigneur) a renversé de leur trône les potentats, et il a élevé les petits. »

6. Cf. Isaïe, XIV, 11 ; LXVI, 24 ; Actes, XII, 23, etc. Ce passage contient-il une allusion à la mort d'Antiochus Épiphane (II Mach., IX, 5-9), ou simplement une image de la fin malheureuse des mauvais rois en général ?

7. Les princes hasmonéens « jugent » pour les condamner et les

CHAPITRE XLVII

**Le sang des justes crie vengeance. Joie des saints
à l'approche de cette vengeance.**

1. Et dans ces jours la prière des justes et le sang du juste¹ monteront de la terre devant le Seigneur des esprits.

2. En ces jours, les saints qui habitent au haut des cieus s'uniront en une seule voix, et ils supplieront, prieront, glorifieront, remercieront et béniront le nom du Seigneur des esprits au sujet du sang des justes qui a été versé, et de la prière des justes, afin qu'elle ne soit pas vaine devant le Seigneur des esprits, mais que justice leur soit faite, et que leur attente ne soit pas éternelle.

3. En ce temps, je vis la « Tête des jours », tandis

¹ M, V : « et le sang des justes. »

persécuter les « étoiles du ciel », c'est-à-dire les fidèles, les Phari-siens. Voir XLIII, 1; Daniel, VIII, 10. — Sur la difficulté soulevée par le passage « leur confiance (va) aux dieux qu'ils ont faits », qui semble faire allusion à des princes païens, voir XXXVIII, 5 et suiv. — *Leur puissance réside dans leur richesse.* Cf. Ps. XLIX, 6-7.

1. *La prière des justes et le sang du juste* (collectif), c'est-à-dire des Juifs fidèles mis à mort par les Séleucides, puis par les Hasmonéens (Alexandre Jannée), 95 avant Jésus-Christ. Cf. Apoc. VI, 9-10 : « Et quand il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient eu à rendre. Et ils crièrent d'une voix forte, en disant : « Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, ne ferez-vous pas justice et ne redemanderez-vous pas notre sang à ceux qui habitent sur la terre? » Cf. *infra*, xcvii, 3 et 5.

2. Les saints qui joignent leur prière à celle des justes sont les anges. Cf. xv, 2.

3. *Les livres des vivants.* Il est souvent question dans l'Ancien Testament du *Livre de vie*, dans lequel sont inscrits les justes, les amis de Dieu, qui ont part à ses bénédictions. Cf. Exode, xxxii, 32; Ps. LXXIX, 29; Isaïe, iv, 3; Daniel, xii, 1; Luc, x, 20; Philipp., iv, 3; Hébr., xii, 23; Apoc., iii, 5; xiii, 8; xvii, 8; xxi, 27. Il y a aussi le

qu'il siégeait sur le trône de sa gloire, et les livres des vivants furent ouverts devant lui, et toute son armée, qui habite au haut des cieux, et sa cour se tenaient debout en sa présence. 4. Et le cœur des saints fut rempli de joie parce que le nombre de la justice est proche (du terme fixé), la prière des justes a été exaucée, et le sang du juste a été vengé devant le Seigneur des esprits.

CHAPITRE XLVIII

La source de justice. — Le Fils de l'homme lumière et espoir des peuples. — Châtiment des rois et des puissants.

1. Dans ce lieu je vis la source¹ de justice, qui est inépuisable ; et tout autour il y avait beaucoup de fontaines² de sagesse ; et tous les altérés y buvaient et étaient remplis de sagesse, et ils avaient leurs habitations avec les justes, les saints et les élus.

2. Et à ce moment, ce Fils de l'homme fut nommé auprès

1 « La source. » — T en glose : 'ôrit, la loi mosaïque ou l'Octateuque éthiopien, qui comprend le Pentateuque, Josué, les Juges et Ruth.

2 « Fontaines. » — T en glose : « les livres des Prophètes. »

livre sur lequel sont portées les bonnes et les mauvaises actions des hommes, v. g. Ps. LVI, 9 ; Isaïe, LXV, 6 ; Apoc., XX, 12-15. C'est de ce livre qu'il est question ici, ainsi que dans LXXXI, 4 ; LXXXIX, 61-64, 68, 70, 71, 76, 77 ; xc, 17, 20 ; xcviII, 7, 8 ; civ, 7, etc. Les Assyriens avaient sur ce point des croyances analogues. Dans un texte rituel, le fidèle demande aux dieux que « la tablette de ses péchés soit brisée ». Voir François Martin, *Textes religieux assyriens et babyloniens*, p. 256 ; Paris, 1903. Enfin il y a dans Hénoch les livres célestes dans lesquels sont inscrites les rétributions qui attendent les pécheurs et les justes, cIII, 2 ; cvIII, 7.

4. *Le nombre de la justice* est le nombre d'années fixé par la justice divine avant que la prière des saints (§. 2) soit exaucée et que le jugement des pécheurs ait lieu.

XLVIII, 1. Cf. Isaïe, LV, 1 et suiv. ; Apocal., VII, 16, 17 : « ... ils

du Seigneur des esprits, et son nom (fut nommé) devant la « Tête des jours ». 3. Et avant que le soleil et les signes fussent créés, avant que les étoiles du ciel fussent faites, son nom fut nommé devant le Seigneur des esprits.

4. Il sera un bâton pour les justes¹, afin qu'ils puissent s'appuyer sur lui et ne pas tomber; il sera la lumière des peuples, et il sera l'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur. 5. Tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront et l'adoreront; et ils béniront et ils glorifieront et ils chanteront² le Seigneur des esprits. 6. Et c'est pour cela qu'il a été élu et caché devant lui (le Seigneur)

¹ T² et le 2^e groupe : « pour les justes et les saints. »

² M, Q et le 2^e groupe : « le nom du Seigneur des esprits. »

(ceux qui viennent de la grande tribulation) n'auront plus faim, ils n'auront plus soif, l'ardeur du soleil ne les accablera plus, ni aucune chaleur brûlante; car l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et les conduira aux sources des eaux de la vie, et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux. »

3. L'auteur du *Livre d'Hénoch* affirme nettement la préexistence du Messie à la création du monde. Cf. xxxix, 6; xlix, 2; lxii, 7; lxx, 1. « Nom » chez les Sémites, en particulier chez les Assyriens, est synonyme d'existence; « être nommé d'un nom » signifie « exister ». Cf. Delitzsch, *Assyrisches Handwörterbuch*, Leipzig, 1896, p. 667. Le Messie existait donc devant Dieu avant la création. Rapprocher de ce passage ce que la sagesse divine dit d'elle-même, Proverbes, viii, 22-31 : « Il n'y avait point d'abîmes quand je fus formée » (24), etc... — *Les signes* ou les constellations du zodiaque.

4. *La lumière des peuples*. Cf. Isaïe, xlii, 6; xlix, 6 : « Il (Iahvé) dit : C'est trop peu que tu sois mon serviteur pour rétablir les tribus de Jacob et pour ramener les préservés d'Israël; je t'établis pour être la lumière des nations, pour faire arriver mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. » Jean, viii, 12 : « Jésus leur parla de nouveau, disant : Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » — *L'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur*. Cf. Luc, iv, 18 (citation d'Isaïe, lxi, 1, 2) : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par son onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres, et il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé. »

5. Cf. lxii, 6, 9, 10; xc, 33-38; Philipp., ii, 9-11.

avant¹ la création du monde, et pour l'éternité²... 7. La sagesse du Seigneur des esprits l'a révélé aux saints et aux justes, car il a conservé la part des justes parce qu'ils ont haï et méprisé ce monde d'injustice et qu'ils en ont haï toute l'œuvre et les voies au nom du Seigneur des esprits; car c'est par son nom qu'ils seront sauvés, et il est le vengeur de leur vie³.

8. Dans ces jours les rois de la terre et les puissants qui possèdent l'aride auront le visage abattu à cause de l'œuvre de leurs mains, car au jour de leur angoisse et de leur affliction, ils ne se sauveront pas. 9. Je les livrerai aux mains de mes élus; comme la paille dans le feu et comme le plomb dans l'eau, ainsi ils brûleront devant la face des saints⁴, et ils seront submergés devant la face des justes; on n'en trouvera plus trace. 10. Et au jour

¹ Q : « devant lui (le Seigneur) depuis le commencement du monde. »

² A, B, C, D, Y et L ajoutent : « devant lui. »

³ « Il est le vengeur (*faqqâdê*) de leur vie. » — G : « selon son bon plaisir (*ba-faqâdû*) il est (accordé) à leur vie. » — W, Y : « son bon plaisir (*faqâdû*) est (accordé) à leur vie. »

⁴ « Ainsi ils brûleront devant la face des saints » manque dans M.

7. Dieu a révélé ce mystère aux saints et aux justes dans les livres de l'Ancien Testament. — Sur le mépris du monde par les justes, cf. cviii, 8-10. — *C'est par son nom qu'ils seront sauvés.* Cf. I Cor., vi, 11 : « Voilà pourtant ce que vous étiez, (du moins) quelques-uns d'entre vous; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu. » — Actes, iv, 12 : « Et le salut n'est en aucun autre (qu'en Jésus); car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés. »

8. Cf. xxxviii, 4-6; xlv, 2; lxii, 5, 10.

9. Cf. Exode, xv, 7, 10; Abdias, 18; Mal., iv, 1; *supra*, xxvii, 2, 3; xxxviii, 5; xc, 26, 27.

10. *Parce qu'ils ont renié le Seigneur des esprits et son Messie.* Cf. Ps. II, 2. — *Son Messie, masîhû*, « son oint ». D'après Charles, p. 136, note, c'est dans ce passage que le terme de *Messie* serait employé

de leur affliction, il y aura du repos sur la terre; devant eux (les justes) ils tomberont et ne se relèveront plus¹, et il n'y aura personne pour leur tendre la main et les relever, parce qu'ils ont renié le Seigneur des esprits et son Messie. Que le nom du Seigneur des esprits soit béni!

CHAPITRE XLIX

Puissance et sagesse de l'Élu.

1. Car devant lui la sagesse² coule comme de l'eau et la gloire ne passe pas dans les siècles des siècles. 2. Parce qu'il est puissant dans tous les secrets³ de justice, l'injustice s'évanouira comme l'ombre et n'aura pas de refuge; car l'Élu se tient debout devant le Seigneur des esprits, et sa gloire (demeure) pour les siècles des siècles, et sa puissance pour les générations des générations. 3. En lui habite l'esprit de sagesse, et l'esprit qui éclaire⁴,

1 « Et devant eux ils tomberont et ne se relèveront plus » manque dans D.

2 B, C : « l'esprit de sagesse coule. »

3 M : « dans toutes les voies de justice. »

4 Au lieu de « l'esprit qui éclaire », M et le 2^e groupe, sauf W : « l'esprit de celui qui éclaire. » — A : « l'esprit de sagesse qui éclaire. »

pour la première fois avec le sens de prince du royaume messianique. Mais il est possible qu'il eût déjà ce sens dans Ps. 11, 2. Voir *infra*, LII, 4; IV *Esdras*, VII, 29; XII, 32; *Apoc. Bar.*, XXIX, 3; XXX, 1, etc.

1. Cf. Isaïe, XI, 9.

2. *L'injustice s'évanouira comme l'ombre.* Cf. Job, XIV, 2. — Sur la puissance de l'Élu, cf. Isaïe, IX, 5, 6; Michée, V, 3.

3. Cf. Isaïe, XI, 1, 2. — *L'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice.* L'auteur veut-il dire que les âmes des bienheureux vivent dans le Messie, ou qu'il possède au degré le plus parfait leur esprit de justice, ou qu'il est la source de leur vie?

et l'esprit de science et de force, et l'esprit de ceux qui se sont endormis dans la justice. 4. C'est lui qui juge les choses secrètes, et personne ne peut prononcer de paroles vaines devant lui, car il est l'Élu¹ en présence du Seigneur des esprits², selon son bon plaisir.

CHAPITRE L

Gloire des justes et malheur des pécheurs au jour de l'Élu.

1. En ces jours il y aura un changement pour les saints et pour les élus : la lumière des jours³ habitera sur eux, et la gloire et l'honneur viendront vers les saints. 2. Au jour de l'affliction, lorsque le malheur sera amoncelé⁴ sur les pécheurs, les justes seront victorieux par le nom⁵

¹ G : « il est consacré, » *herûm* au lieu de *herûy*, « élu. »

² Après « le Seigneur des esprits », M ajoute : « et sa gloire est pour les siècles des siècles. »

³ T : « et l'Ancien des jours. »

⁴ Q, U : « le malheur est amoncelé. » — T² et le 2^e groupe : « le malheur sera amoncelé sur les pécheurs, » sans « lorsque ». — T¹ : « lorsqu'il a fait (*za-gabra* au lieu de *za-lazagba*) du mal aux pécheurs. » — M : « au jour de l'affliction, qui sera revenue sur les pécheurs. »

⁵ M : « par la gloire et par le nom. »

4. Cf. Isaïe, xi, 3-4. C'est aussi dans la mesure du bon plaisir de Dieu qu'Hénoch a reçu ses révélations, *supra*, xxxvii, 4.

L. Charles regarde ce chapitre comme une interpolation, surtout parce qu'il admet la conversion des pécheurs ou des païens (?) contrairement à LXIII. Il est difficile de se prononcer ; il est certain qu'au jour du jugement final, il n'y a plus de place pour le repentir, dans le *Livre des Paraboles*, LXIII. Mais de quel jugement s'agit-il ici ? La période décrite présente, il faut le reconnaître, quelque analogie avec la période de l'épée, xc, 19-34 ; xci, 12, 14. Il est également à remarquer que ce ch. L ne contient pas une seule allusion au Messie.

1. Jusque-là les pécheurs détenaient les saints dans les ténèbres de l'oppression et dans l'opprobre.

du Seigneur des esprits, et il montrera aux autres à faire pénitence¹ et à renoncer à l'œuvre de leurs mains. **3.** Ils n'auront aucun honneur² par le nom³ du Seigneur des esprits, mais par son nom ils seront sauvés, et le Seigneur des esprits aura pitié d'eux, car sa miséricorde est grande. **4.** Mais il est juste dans son jugement; et en présence de sa gloire, dans son jugement, l'injustice ne pourra pas tenir : celui qui ne fera pas pénitence devant lui, périra. **5.** Et désormais je ne leur ferai plus miséricorde, dit le Seigneur des esprits.

CHAPITRE LI

L'Élu choisira les justes parmi les morts que la terre et le scheol rendront. Ces justes habiteront sur la terre.

1. En ces jours, la terre rendra son dépôt⁴, et le scheol rendra ce qu'il a reçu, et les enfers rendront ce

¹ G : « à se lever, » au lieu de : « à faire pénitence. »

² Au lieu de « ils n'auront aucun honneur », B, C, V : « ils auront honneur. »

³ Au lieu de « par le nom », T² et le 2^e groupe : « devant. »

⁴ Au lieu de « son dépôt », G a la glose suivante : « ceux qui

2. L'auteur établit ici une différence entre les « justes » et les « autres ». Tandis que les premiers jouiront de la lumière des jours, de la gloire et de l'honneur (y. 1), les seconds n'auront aucun honneur (y. 3), bien qu'ils soient sauvés par le nom du Seigneur des esprits. Charles après Dillmann rapproche ce passage de xc, 30, 33, 34, et il voit dans les « justes » les Juifs, et dans les « autres » les Gentils. Il nous semble que rien dans le contexte n'autorise cette interprétation. Les « justes » sont ceux qui ont toujours vécu dans la justice et qui n'ont pas à faire pénitence. Les « autres » sont les pécheurs repentants, comme le laisse assez clairement comprendre le y. 4 : « Celui qui ne fera pas pénitence périra. » Dans xc, 30, 32, 34, il est au contraire clairement question de la conversion des païens.

⁴ Cf. lx, 5, 25.

LI, 1. Il nous semble, avec Dillmann, que notre auteur affirme

qu'ils doivent. 2. Il (l'Élu) choisira parmi eux les justes et les saints, car il est proche le jour où ils seront sauvés. 3. L'Élu ¹, en ces jours, siégera sur mon ² trône, et tous les secrets de la sagesse sortiront des sentences de sa bouche, car le Seigneur des esprits l'a gratifié de ce don et l'a glorifié. 4. En ces jours les montagnes sauteront comme des béliers, et les collines bondiront comme des agneaux rassasiés de lait; et tous (les justes) deviendront

ont été cachés en elle (la terre). » — Le texte de ce début de chapitre est assez différent dans les mss. — M : « la terre, ainsi que le scheol, rendra ce qu'elle a reçu. » — T, U : « en ces jours le scheol (T² ajoute : « et aussi la terre ») rendra ce qu'il a reçu. » — Q, le 2^e groupe et F, H, L, N, O : « et le scheol rendra le dépôt (Q : du dépôt) qu'il a reçu. »

¹ Q, T¹ : « mon Élu. »

² T² et le 2^e groupe : « sur son trône. »

dans les γ . 1 et 2 la résurrection de tous les hommes, et que le γ . 2 est très difficile à expliquer si on n'y voit qu'une résurrection partielle. Charles soutient au contraire qu'il s'agit de la résurrection d'Israël, mais non de celle de tous les Gentils; selon lui, jamais la pensée juive avant Notre-Seigneur n'a admis une résurrection générale. Les apocryphes où elle est affirmée, IV *Esdras*, VII, 32; le *Testament de Juda*, XXV; le *Testament de Benjamin*, X, auraient subi une influence chrétienne. Cf. Daniel, XII, 2, et surtout Apoc., XX, 13. — Le mot *enfer*, proprement « destruction », *haguel*, est l'équivalent de l'hébreu *abaddon* et du grec ἀπώλεια. Voir Apoc., IX, 11. Que la résurrection soit générale ou partielle, elle implique certainement la résurrection des corps, du dépôt confié en la terre, etc.

2. Car il est proche le jour où ils seront sauvés. Cf. Luc, XXI, 28 : « Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et relevez la tête, parce que votre délivrance approche. »

3. Cf. XLVIII, 1, 7; XLIX, 1.

4. Cf. Ps. CXIV, 4, 6. — Et tous (les justes) deviendront des anges dans le ciel. Cf. Luc, XX, 34-36 : « Les enfants de ce siècle se marient et sont donnés en mariage; mais ceux qui ont été trouvés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts, ne prennent point de femme et n'ont point de mari; aussi bien ne peuvent-ils plus mourir, puisqu'ils sont comme les anges (ισάγγελοι) et qu'ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection. »

des anges dans le ciel. 5. Leur visage brillera de joie, parce que, en ces jours, l'Élu se lèvera; et la terre se réjouira, et les justes l'habiteront, et les élus marcheront¹ et se promèneront² sur elle.

CHAPITRE LII

Les montagnes de métaux fondront devant l'Élu.

1. Après ces jours, dans ce lieu où j'avais vu toutes les visions de ce qui est caché, — car j'avais été emporté par un tourbillon³ de vent, et emmené vers l'ouest, —

2. là même mes yeux virent tous les secrets des cieux, qui doivent arriver⁴, une montagne de fer, une montagne de cuivre, une montagne d'argent, une montagne d'or, une montagne d'étain et une montagne de plomb. 3. Et j'interrogeai l'ange qui marchait avec moi, en disant : « Quelles sont ces choses que j'ai vues dans le secret ? »

4. Il me dit : « Tout ce que tu as vu servira au pou-

¹ « Marcheront » manque dans Q.

² « Et se promèneront » manque dans M, T, U.

³ Q : « par le char des vents, et il m'avait emmené. »

⁴ Après « qui doivent arriver », Q, T², le 2^e groupe et F, H, L, N, O ajoutent : « sur la terre. »

5. *Les justes habiteront (la terre)*. Cf. Ps. xxxvii, 3, 9, 11, 29, 34; Matth., v, 4.

LII, 1. Cf. *supra*, xxxix, 3.

2. *La montagne d'étain*, litt. : « de gouttes, » c'est-à-dire un métal très liquéfiable, solide cependant puisque la montagne de ce métal fond au γ . 6 comme les autres, par conséquent du plomb ou plutôt de l'étain pour n'avoir pas deux montagnes du même métal. — Ces montagnes semblent symboliser les différents royaumes qui précéderont le règne du Messie, comme dans Daniel, ii, 31-45, la statue d'or, d'argent, d'airain, de fer et d'argile, ou les puissances qui existeront sur la terre quand il apparaîtra et qui seront abattues devant lui, *infra*, γ . 6-9.

4. *Servira* ou « sera au pouvoir ». Le texte éthiopien autorise les

voir de son Messie pour qu'il soit fort et puissant sur la terre. » 5. Puis cet ange de paix prenant la parole me dit : « Attends un peu¹, et ils te seront révélés tous les mystères qui entourent² le Seigneur des esprits. 6. Ces montagnes que tes yeux ont vues, la montagne de fer, la montagne de cuivre, la montagne d'argent, la montagne d'or, la montagne d'étain et la montagne de plomb³, elles seront toutes devant l'Élu comme la cire devant le feu et comme l'eau qui tombe d'en haut sur ces montagnes, et elles s'amolliront à⁴ ses pieds. 7. Et en ces

¹ Le 2^e groupe : « Attends un peu, tu verras et ils te seront, etc. »

² « Qui entourent. » — Flemming : *umschlossen hält*. Le verbe *kalala*, outre le sens de « couronner », doit avoir aussi le sens connexe de « entourer ». Cf. l'assyrien *kalâlû*, II, Delitzsch, *Assyr. Handwörterbuch*, p. 332, col. a. — Au lieu de *kalala*, M, T² et le 2^e groupe portent *takala*. Il faut alors traduire : « les mystères qu'a établis (litt. : plantés) le Seigneur des esprits. » C'est la leçon qu'adoptent Dillmann, Charles et Beer.

³ « La montagne de plomb » manque dans Q.

⁴ T, E, V, W : « sous ses pieds. »

deux traductions. Le §. 6 nous donne le sens de ce passage : tout cela servira à montrer le pouvoir du Messie qui renversera toutes les puissances symbolisées par les montagnes. — Il est singulier que nous ayons deux réponses à la question du §. 3 : l'une « de l'ange qui marchait » avec Hénoch, §. 4, et l'autre « de l'ange de paix », §. 5. Beer, p. 227, admet que ce sont deux anges différents, chargés particulièrement d'expliquer à Hénoch, le premier, ce qu'est le Fils de l'homme, XLVI, 2; le second, ce qu'est l'Élu, LII, 5 et suiv. Nous croyons plutôt que ces deux dénominations désignent le même ange : XL, 2 et 5, c'est l'ange « qui marchait » avec Hénoch qui lui donne des explications sur l'Élu, donc il n'y a pas à ce point de vue d'attributions exclusives. De plus, ici même, après avoir nommé au §. 3 « l'ange qui marchait avec lui », l'auteur ajoute au §. 5 : « Cet ange de paix, » montrant bien par là que l'ange du §. 5 est le même que celui du §. 3. Enfin dans XL, 8, et LIII, 4, LVI, 2, les deux locutions sont réunies, et nous lisons « l'ange de paix qui marchait avec moi ». Il est donc assez probable que notre §. 4 est interpolé.

6. Cf. Ps. xcviij, 5; Michée, i, 3-4.

7. Cf. Isaïe, xiii, 17; Ezéchiel, vii, 19; Sophonie, i, 18, etc.

jours, on ne sera sauvé ni par l'or ni par l'argent, et on ne pourra pas fuir. 8. Il n'y aura ni fer pour la guerre, ni étoffe pour la cuirasse de la poitrine; le bronze sera inutile, l'étain ne servira de rien et ne sera pas estimé¹, et le plomb ne sera pas recherché. 9. Toutes ces choses seront détruites et anéanties sur la face de la terre, lorsque apparaîtra l'Élu devant la face du Seigneur des esprits. »

CHAPITRE LIII

La vallée sans fond. — Les anges du châtement préparent les instruments de Satan. — La maison de l'assemblée de l'Élu.

1. Et là mes yeux virent une vallée profonde avec de larges bouches; et tous ceux qui habitent l'aride, la mer et les îles, lui apportent des présents, des dons et des

¹ « Et ne sera pas estimé » manque dans Q.

8. Les métaux qui servent à forger des armes seront aussi inutiles que les métaux précieux qui assurent d'ordinaire à leurs possesseurs les jouissances de la vie ou qui permettent de corrompre les juges. Cf. Isale, II, 4; IX, 4; Osée, II, 18; Zach., IX, 10; Ps. XLVI, 10.

9. *Seront détruites*, traduction de *yetkahadû*. Le verbe *kahada* a ordinairement le sens de « renier » en éthiopien. Mais ici la forme passive, III, 1, semble répondre au nifal du même verbe en hébreu, qui signifie « être détruit, être anéanti ». Cf. Exode, IX, 15.

LIII, 1. Charles et Beer voient dans cette *vallée profonde* la vallée de Josaphat. Dans Joel, III, 2, cette vallée est donnée pour le théâtre du jugement : « J'assemblerai toutes les nations, et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec elles. » ̎. 12 : « Que les nations se lèvent et qu'elles montent à la vallée de Josaphat, car c'est là que je siégerai pour juger toutes les nations d'alentour. » Mais ici il n'est pas question de jugement. Cependant, comme au ch. suivant, LIV, nous voyons jeter les rois et les puissants dans une vallée voisine, la Gébenne, pour y subir leur châtement, il est bien possible que l'auteur ait en vue la vallée de Josaphat. En tout cas, cette vision dont le récit semble incomplet ou altéré reste passablement obscure.

offrandes, mais cette profonde vallée ne se remplit pas. 2. Leurs mains commettent le crime, et tout ce que (les justes) produisent avec peine les pécheurs le dévorent criminellement; aussi les pécheurs périront devant la face du Seigneur des esprits, et de la face de sa terre¹ ils seront chassés sans cesse pour les siècles des siècles.

3. Car je vis tous² les anges du châtement s'établir³ et préparer tous les instruments de⁴ Satan. 4. Et j'interrogeai l'ange de paix qui marchait avec moi : « Ces instruments, pour qui les préparent-ils ? » 5. Et il me dit : « Ces (instruments)⁵, ils les préparent⁶ pour les rois et les puissants de cette⁷ terre, afin que par eux ils périssent.

6. « Après cela, le Juste et l'Élu fera apparaître la maison de son assemblée; désormais (les justes) n' (en) seront plus repoussés grâce au nom du Seigneur des esprits. 7. Ces montagnes ne⁸ seront plus en présence

¹ Au lieu de « et de la face de sa terre », U : « et de sa face. »

² « Tous » manque dans le 2^e groupe.

³ Au lieu de « s'établir », B, C, D, P, Y et F, L, N portent « aller ».

⁴ T² et le 2^e groupe : « pour Satan. »

⁵ « Ces (instruments) » manque dans Q, U.

⁶ « Ils les préparent » manque dans le 1^{er} groupe, mais doit être suppléé dans la pensée du lecteur à cause de l'accusatif *ellônta*, « ces » (instruments).

⁷ « Cette » manque dans G.

⁸ B, C : « et ces montagnes seront. »

2. *Sans cesse*, litt. : « et ils ne cesseront pas (d'être chassés). » Il est possible que les copistes aient écrit à tort *'tyahalqû* au lieu de *'tyehouelqû*, « ils ne seront pas comptés. »

3. Satan paraît être le chef des anges de châtement. Voir *supra*, note sur XL, 7; Apoc., IX, 11. Si cette vallée est celle de Josaphat, le théâtre du jugement serait aussi celui des préparatifs du supplice.

6. *La maison de son assemblée*, c'est-à-dire le séjour des élus du Messie, ou le nouveau temple de la nouvelle Jérusalem, xc, 29.

7. Quel est le sens de la première partie de ce verset? Les manuscrits B, C (*V. supra*) portent : « Et ces montagnes seront, etc. »

de sa justice¹, comme la terre ; et les collines deviendront comme une fontaine d'eau, et les justes se reposeront de l'oppression des pécheurs. »

CHAPITRE LIV

La vallée de feu. — Les instruments du supplice des mauvais anges. — Le fléau de Dieu (déluge).

1. Et je regardai, et je me tournai vers un autre côté de la terre, et je vis là une vallée profonde où un feu flambait. 2. Et on amena les rois et les puissants et on les jeta dans cette² vallée profonde.

3. Là mes yeux virent fabriquer leurs instruments de supplice, des chaînes de fer qu'on ne pourrait peser. 4. Et j'interrogeai l'ange de paix qui marchait avec moi, en disant : « Ces chaînes de torture³ pour qui sont-elles préparées ? » 5. Il me dit : « Ces chaînes sont préparées pour les troupes d'Azazel afin de les prendre et de les

1 Au lieu de « de sa justice », Q, T² : « de sa face. »

2 « Cette » manque dans Q et B, C, D, V, Y.

3 T : « ces chaînes et instruments de torture. »

Le sens en serait plus acceptable : les montagnes s'abaisseront au niveau de la terre, etc. ; mais ces mss. appartiennent au 2^e groupe. Probablement les montagnes dont l'auteur a parlé au ch. LII, et qui symbolisent les pouvoirs que détruira le Messie, ne dureront pas comme la terre, mais elles disparaîtront ainsi que les collines, pouvoirs inférieurs, devant la toute-puissance du Messie.

1. La vallée profonde et remplie de feu où l'on jette les rois et les puissants est la Géhenne, au sud-ouest de la vallée de Josaphat.

2. Cf. Isaïe, xxiv, 21-22, où Jahweh punit tout ensemble les mauvais anges (l'armée d'en haut) et les mauvais rois.

5. Premier châtement subi par les mauvais anges. Voir *supra*, x-xvi, et en particulier note sur x, 5. L'abîme n'est donc pas ici la Géhenne.

jeter dans l'abîme de toute damnation, et de couvrir¹ leurs mâchoires de pierres raboteuses, selon que l'a ordonné le Seigneur des esprits. **6.** Puis Michaël, Gabriel, Raphaël et Phanuel les saisiront en ce grand jour, et les jetteront², ce jour-là, dans la fournaise ardente³, afin que le Seigneur des esprits les châtie de leur iniquité, car ils se sont faits les serviteurs de Satan, et ils ont entraîné au péché ceux qui habitent sur l'aride.

[**7.** « Dans ces jours, viendra le fléau du Seigneur des esprits, et (ce fléau) ouvrira⁴ tous les réservoirs des eaux qui sont au-dessus des cieux, et des fontaines⁵ qui sont [sous les cieux et⁶] sous la terre. **8.** Toutes ces eaux

¹ M, T : « et on couvrira leurs mâchoires. »

² « Les jetteront » manque dans G, M, Q.

³ Q, Y : « dans le feu ardent. » — T² et le 2^e groupe, sauf Y : « dans la fournaise de feu ardent. » — V : « dans la fournaise de feu. »

⁴ Au lieu de « (ce fléau) ouvrira tous les réservoirs », Q, T² et le 2^e groupe : « s'ouvriront tous les réservoirs. »

⁵ « Et des fontaines, » d'après G, M, qui portent *wa-'ella* comme signe du génitif, tandis que tous les autres manuscrits ont *wa-dlba*, « et sur les fontaines, » ce qui n'a aucun sens.

⁶ [] se trouve dans tous les mss du 2^e groupe, mais manque dans G, M.

6. Jugement final des mauvais anges au « grand jour ». Cf. Matth., xv, 41. — Sur Satan, voir *supra*, xl, 7. — *La fournaise ardente.* Voir x, 6. — *Ils ont entraîné au péché.* Voir Apoc., xiii, 14.

LIV, 7-LV, 2. Fragment noachique d'après Dillmann. Cf. Charles, p. 146, note sur l'interpolation de ce passage et des passages similaires, xxxix, 1, 2^a; lx, et lxx-lxix, 25. Flemming en marque le commencement et la fin dans son texte éthiopien et dans sa traduction en allant à la ligne. Le fléau annoncé est bien le déluge.

LIV, 8. La distinction des eaux en eaux du sexe masculin au-dessus du ciel et en eaux du sexe féminin sous la terre est un emprunt à la cosmogonie babylonienne. Les Babyloniens plaçaient à l'origine de toutes choses deux êtres : l'un mâle, *Apsû*, l'*Apason* de Damascius, *De primis principiiis*; l'autre femelle, *Tiâmat*, la *Tauthe* de Damascius. *Apsû* était l'abîme, l'océan d'eau (*Okeanos*) qui enveloppait la terre;

se mélangeront, eaux avec eaux¹; l'eau qui est au-dessus du ciel est du sexe masculin, et l'eau qui est sous la terre est du sexe féminin. 9. Et tous ceux qui habitent² sur l'aride, et ceux qui habitent³ sous les extrémités du ciel⁴ seront anéantis. 10. C'est pourquoi⁵ ils reconnaîtront l'injustice qu'ils ont commise sur la terre, et par elle⁶ ils périront. »

CHAPITRE LV

Serment de la « Tête des jours ». — L'arc-en-ciel placé comme un signe dans les cieux.

1. Après cela, la « Tête des jours » se repentit et dit : « C'est inutilement que j'ai détruit tous ceux qui habitent sur l'aride. » 2. Et il jura par son grand nom : « Désormais je n'agirai plus ainsi⁷ à l'égard de tous ceux qui habitent sur l'aride; je placerai un signe dans les

1 « Avec eaux » manque dans T¹ U.

2 W : « Et tous ceux qui marchent et habitent. »

3 Les mots entre « habitent » 1^o loco et « habitent » 2^o loco manquent dans G.

4 Au lieu de « ciel », Q : « de la terre. »

5 T, U et E, W : « Et parce qu'ils ont reconnu l'injustice, ... ils périront. »

6 Q, T², le 2^e groupe et K, L, N, O : « et à cause de cela, ils périront. »

7 « Ainsi » manque dans G, M, T¹, U.

Tiámat, l'eau de la mer. Ils mélangèrent ensemble leurs eaux; de ce mélange sortirent d'abord les dieux, avant la création proprement dite accomplie plus tard par Marduk. Cf. le *Poème de la création*, tablette 1, Jensen, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. VI, Berlin, 1900, p. 1 et p. 559; King, *The seven tablets of Creation*, t. 1, Londres, 1902, p. 1-5.

10. Le texte de ce verset est obscur et probablement altéré.

LV, 1. Cf. Genèse, VIII, 21.

2. Cf. Genèse, IX, 11 et suiv.

cieux, et il sera un gage de fidélité entre moi et eux pour toujours, aussi longtemps que le ciel sera au-dessus de la terre.]

3. « Et voici¹ ce qui arrivera selon mon ordre : Si je veux les saisir par la main des anges, au jour de la tribulation et de la souffrance, auparavant je ferai reposer ma colère et mon châtement² sur eux, (oui) ma colère et mon châtement³, dit Dieu, le Seigneur des esprits.

4. Rois puissants qui habitez sur l'aride, vous verrez mon Élu s'asseoir sur⁴ le trône de gloire⁵ et juger Azazel et tous ses compagnons et toute son armée⁶, au nom du Seigneur des esprits. »

CHAPITRE LVI

Les anges du châtement jetteront leurs élus dans la crevasse de la vallée. — Marche des rois des Parthes et des Mèdes contre la terre des élus de Dieu. — Leur anéantissement dans le scheol.

1. Je vis là les troupes des anges du châtement, qui marchaient en tenant des fouets⁷ et des chaînes de fer et

¹ « Et voici » se rattache naturellement à LIV, 6; la suture est assez différente dans les manuscrits. — M : « voici mon ordre. » — Q : « cet ordre est selon mon bon plaisir. » — T², U et le 2^e groupe : « Et ensuite il arrivera selon mon ordre. »

² Au lieu de « je ferai reposer ma colère et ... », Q et le 2^e groupe : « ma colère et ... reposera. »

³ « Ma colère et mon châtement » manque dans Q et V.

⁴ C, V : « à la droite du trône. »

⁵ Q, T², 2^e groupe, sauf W : « sur le trône de ma gloire. »

⁶ « Son armée » manque dans G.

⁷ « Fouets » manque dans tous les mss., sauf G.

3. Ce verset se relie immédiatement à LIV, 6. Voir note sur LIV, 7.

4. Avant d'être jugés, les mauvais rois verront juger les anges par

d'airain. **2.** Et j'interrogeai l'ange de paix qui marchait avec moi, en disant : « Vers qui se rendent ceux qui tiennent les fouets ? » **3.** Il me dit : « Vers leurs élus¹ et leurs bien-aimés, afin que ceux-ci soient jetés dans la profonde crevasse de la vallée. **4.** Alors cette vallée sera remplie de leurs élus et (de leurs) bien-aimés, le temps de leur vie² sera consommé, et le temps de leur égarement ne sera plus compté.

5. « En ces jours, les anges reviendront³ et se jetteront

¹ T² et le 2^o groupe : « chacun vers ses élus. »

² « Le temps de leur vie » manque dans Q.

³ Au lieu de « reviendront », tous les mss., sauf G, Q : « se rassembleront. »

le Messie. Ils comprendront par là combien terrible sera leur propre jugement.

3. Il est difficile de prononcer si ceux que l'auteur appelle « les élus » ou les « bien-aimés » des anges du châtement sont les mauvais anges ou les mauvais rois. Lv, 4 semblerait indiquer que le tour des mauvais rois est arrivé. On ne peut en tout cas s'appuyer sur x, 12, et xiv, 16, où les fils des mauvais anges sont appelés leurs bien-aimés pour prouver qu'il s'agit de ces fils de mauvais anges ou démons, car ils ne sont pas les fils des anges du châtement et ils ne sont leurs bien-aimés que dans un sens ironique, comme mauvais rois et adversaires de la théocratie.

4. *Ne sera plus compté*, c'est-à-dire « sera terminé ».

5. Ici c'est par l'intermédiaire des anges que Dieu met en mouvement les rois des nations. Dans Ezéchiel, c'est Dieu lui-même qui les amène.

5-8. Dernier combat des puissances de ce monde contre la théocratie. Dillmann observe avec raison que les vues de l'auteur sont prophétiques, et qu'il ne faut pas chercher dans ses paroles des allusions aux événements contemporains. S'inspirant d'Ezéchiel, xxxviii et xxxix, il incarne les puissances de ce monde représentées dans Ezéchiel par Gog et Magog, dans les Parthes et les Mèdes, les peuples les plus puissants de son temps (100-64, date de l'apparition de Rome en Judée). — Les détails de leur marche sur la Palestine, §. 6, et de leur échec devant la ville sainte, §. 7, semblent empruntés au récit de la campagne de Sennachérib en Judée : II Rois, xix, xx ; II Par., xxxii ; Isaïe, xxxvi-xxxvii. Cf. Apocal., xx, 7. Charles met en doute l'authenticité de ce passage, car il n'est pas

vers l'orient, chez les Parthes et les Mèdes ; ils secou-
 ront les rois, et un esprit de trouble les envahira (les
 rois) ; et ils les renverseront de leurs trônes et (ces rois)
 s'enfuiront comme des lions de leurs tanières et des
 hyènes affamées au milieu de leurs troupeaux. **6.** Et ils
 monteront¹ et ils fouleront la terre de ses élus (de Dieu),
 et la terre de ses élus sera devant eux une aire et un
 sentier battu. **7.** Mais la ville de mes justes sera un
 obstacle pour leurs chevaux, et ils allumeront la guerre
 entre eux, et leur droite déploiera sa force contre eux ; —
 l'homme ne connaîtra pas son frère², ni le fils son père
 et³ sa mère, jusqu'à ce que le nombre des cadavres soit
 (complet⁴) par suite de leur mort⁵, et que leur châ-
 timent ne soit pas vain. **8.** En ce temps, le *scheol* ouvrira sa
 gueule, ils y seront engloutis et leur destruction prendra
 fin (?)⁶ ; le *scheol* dévorera les pécheurs devant la face des
 élus. »

¹ Au lieu de « ils monteront », T¹ : « ils l'entoureront. »

² T² et le 2^e groupe, sauf D : « ne connaîtra pas son prochain
 et son frère. » — « L'homme ne connaîtra pas son frère » manque
 dans D.

³ « Son père et » manque dans M, T¹, U.

⁴ T² : « jusqu'à ce que les cadavres soient innombrables. »

⁵ « Par suite de leur mort » manque dans G. — Le 2^e groupe :
 « par suite de leur mort et de leur châ-
 timent (ce dernier mot
 manque dans D, Y), et ce ne sera pas en vain. » — Q : « car
 leur nombre sera (complet), par suite de leur mort et de leur
 châ-
 timent, des cadavres. »

⁶ La 2^e partie de ce verset est très altérée dans les mss.

possible, dit-il, que les Gentils puissent livrer un assaut au Messie
 au moment où il possède la domination universelle et où il tient ses
 assises solennelles. Mais l'auteur s'est-il rigoureusement astreint à
 l'ordre chronologique des événements ?

6. *La terre des élus*, c'est-à-dire « la Palestine ».

7. Cf. Ézéchiel, xxxviii, 21 ; Zach., xii, 2, 3 ; Aggée, ii, 22.

8. Cf. Nombres, xvi, 31 ; Isaïe, v, 14.

CHAPITRE LVII

Des chars montés par des hommes et portés sur les vents traversent le ciel.

1. Et il arriva, après cela, que je vis une autre armée de chars, sur lesquels étaient montés des hommes ; et ils allaient, sur les vents, de l'orient et de l'occident¹ jusqu'au midi. 2. On entendait le roulement de leurs chars, et lorsque ce tumulte se produisit, les saints s'en aperçurent du ciel, la colonne de la terre fut ébranlée de sa base et on l'entendit d'une extrémité du ciel² à l'autre pendant un jour. 3. Et eux tous (les saints) se prosternèrent et adorèrent le Seigneur des esprits. Telle est la fin de la seconde parabole.

— « Prendra fin (?) » manque dans le 2^e groupe. — Les mss. du 1^{er} groupe présentent diverses variantes dont aucune n'offre un sens très satisfaisant. — Q : « et le scheol ne cessera pas leur destruction, et les pécheurs seront dévorés. » Fleming a adopté dans son édition le texte de G en changeant *tahadeg* (imparfait actif, 1, 1, « cessera, finira ») en *tahadga* (parfait passif, III, 1, « a cessé, a pris fin »), qu'il traduit *ist freier Lauf gelassen* (?). Cette correction est inutile ; le texte est au moins aussi bon.

¹ Q : « et de l'orient et jusqu'à l'occident. »

² Le 2^e groupe : « on l'entendit des extrémités de la terre aux extrémités du ciel. »

1-3. Le retour des Juifs dispersés, au temps messianique (Dillmann). Cf. Isale, xxvii, 13 ; xlvi, 5, 6 ; xlix, 12, 22, 23 ; Tobie, xiii, 12 ; II Mach., ii, 18.

CHAPITRE LVIII

Troisième parabole sur le bonheur des saints.

1. Et¹ je commençai à dire la troisième parabole relative aux justes et aux élus. 2. Heureux êtes-vous, ô justes et élus, car votre part est glorieuse². 3. Les justes seront dans la lumière du soleil, et les élus dans la lumière d'une vie éternelle; et les jours de leur vie seront sans fin, les jours des saints seront sans nombre. 4. Ils chercheront la lumière et ils trouveront³ la justice auprès du Seigneur des esprits; paix aux justes au nom⁴ du Seigneur du monde! 5. Après cela il sera dit aux saints dans le ciel de chercher⁵ les secrets de la justice, partage de la foi, car elle brille comme le soleil sur l'aride et les ténèbres ont disparu. 6. Et il y aura une lumière qui ne

¹ Le γ . 1 manque dans G.

² T¹ : « votre part est considérable. »

³ M : « et ils la trouveront auprès du Seigneur, » etc.

⁴ Au lieu de « au nom du Seigneur », M, T² et le 2^e groupe : « auprès du Seigneur. »

⁵ Q et le 2^e groupe : « Après cela il sera dit aux saints de chercher dans le ciel les secrets, » etc.

LVIII-LXIX. Troisième parabole : félicité éternelle des élus ; infortune des grands et des pécheurs. Il est possible qu'une partie du texte primitif ait disparu pour faire place aux interpolations considérables qui se sont glissées dans cette III^e parabole. Voir note sur xxxvii, 1.

LVIII, 3. Dans la lumière d'une vie éternelle. Cf. xxxviii, 4 ; cviii, 11-15 et notes ; Daniel, xii, 2.

4. Le Seigneur du monde. Voir lxxxi, 10.

5. Les justes auront à chercher les secrets de la justice, c'est-à-dire le bonheur qui jusque-là leur a été réservé en secret. Voir xlviij, 7.

6. Il n'y aura plus de jours distincts, séparés par le retour régulier des ténèbres, mais une lumière continue ; l'obscurité sera définitivement dissipée.

se peut évaluer, et ils n'entreront pas dans un nombre (limité) de jours, car auparavant les ténèbres¹ auront été dissipées, la lumière aura été affermie devant le Seigneur des esprits, et la lumière de vérité aura été affermie pour toujours devant le Seigneur des esprits.

CHAPITRE LIX

Les éclairs, les luminaires et le tonnerre.

[1. En ce temps-là, mes yeux virent les secrets des éclairs et des² luminaires, et leur jugement (le jugement qu'ils exécutent) : ils éclairent³ pour bénir ou pour maudire selon le bon plaisir du Seigneur des esprits. 2. Là je vis les secrets⁴ du tonnerre, lorsqu'il foudroie au haut du ciel et que sa voix se fait entendre, [et il me fit voir les habitations de l'aride⁵,] et la voix du tonnerre est (une voix) de paix et de bénédiction ou de malédiction, selon l'ordre⁶ du Seigneur des esprits. 3. Et après cela, tous les secrets des luminaires et des éclairs me furent montrés ; ils éclairent pour bénir et pour rassasier.]

¹ Q : « les premières ténèbres auront été dissipées. »

² Le 2^e groupe, sauf E, V : « et les luminaires. »

³ « Ils éclairent » manque dans B.

⁴ « Les secrets » manque dans B.

⁵ [] passage interpolé probablement. — A, B, D, V : « et les habitations de l'aride se firent voir à moi. »

⁶ G : « devant le Seigneur des esprits, » au lieu de « selon l'ordre du Seigneur des esprits ».

1-3. Pour bénir ou pour maudire, etc. Cf. Job, xxxvi, 31 ; xxxvii, 5, 13 ; xxxviii, 24-27. Voir *supra*, xli, 8.

CHAPITRE LX

L'agitation du ciel. — Béhémoth et Léviathan.
Les éléments.

[1. En l'année cinq cent, dans le septième mois, le quatorze du mois, dans la vie de Noé, dans cette parabole, je vis que le ciel des cieux¹ était secoué d'une grande secousse, et l'armée du Très-Haut, et les anges, par milliers de mille et myriades de myriades, étaient agités d'une grande agitation. 2. « La Tête des jours² » sur le siège de sa gloire

¹ T, Q : « le ciel. »

² T² et le 2^e groupe : « Et alors je vis la Tête des jours. »

LX. Ce chapitre n'appartenait pas primitivement aux *Paraboles*. C'est en partie un fragment d'un livre sur Noé. En effet :

a) Au §. 8, le septième depuis Adam, que Dieu a déjà reçu dans le jardin où demeureront les élus et les justes, ne peut être qu'Hénoch. Or il est le grand-père de celui qui parle, c'est-à-dire de Noé.

b) D'autre part, l'expression « dans l'année 500 », au §. 1, ne peut marquer une date de la vie d'Hénoch, qui, d'après Gen., v, 23, ne vécut que trois cent soixante-cinq ans. Cette donnée se retrouve dans Gen., v, 32, comme une date de la vie de Noé. Noé a cinq cents ans au moment où Dieu l'avertit du déluge. Par conséquent l'expression « dans la vie d'Hénoch », que portent tous les mss., doit être regardée comme une interpolation ayant pour but de rattacher au *Livre d'Hénoch* un chapitre qui racontait les préludes du déluge, ou comme une faute de copiste.

c) Le §. 24^b s'entend très bien du déluge, « qui tuera les petits avec leur mère, et les enfants avec leur père ».

d) Enfin les paroles de Michaël (§. 5-6) ont plus de rapport avec le déluge qu'avec le jugement final. Ce jour est destiné à ceux qui n'adorent pas le jugement de justice (cf. Gen., vi, 5). Dieu a été miséricordieux et lent à la colère : même en ce jour, il fera alliance avec les élus, comme (Gen., vi, 18) il promet son alliance à Noé.

1. Dans l'année 500. Voir *supra*, b. — Dans la vie de Noé. Tous les mss. portent : « Dans la vie d'Hénoch. » Voir *supra*, b. — Dans cette parabole. Ce qui suit n'est pas une parabole, mais une vision. Il faut voir ici une nouvelle intervention du compilateur pour rattacher son texte au *Livre des paraboles*.

2. La Tête des jours. Voir XLVI, 1, note. — Les anges et les justes.

était assis, et les anges et les justes se tenaient debout autour de lui.

3. Et moi, un grand tremblement me prit, la crainte me saisit ¹, mes reins s'ouvrirent, mes reins ² fondirent, et je tombai sur ma face. 4. Mais Michaël envoya ³ un autre ange d'entre les saints ⁴; il me releva, et quand il m'eut relevé ⁵, mon esprit revint, car je ne pouvais pas supporter la vue de cette armée et de son agitation et des secousses du ciel.

5. Et Michaël ⁶ me dit : Pourquoi la vision ⁷ de ces choses te trouble-t-elle? Jusqu'à ce jour a été le temps de sa miséricorde (de Dieu), et il a été miséricordieux et lent à la colère pour ceux qui habitent sur l'aride.

6. Mais quand viendra le jour ⁸, et la puissance, et le châtiement, et le jugement que le Seigneur des esprits a prépa-

¹ M, T¹, U omettent « me saisit ».

² G, T, U et le 2^e groupe, sauf W : « et tout mon être. »

³ Q : « Et fut envoyé le saint ange Michaël, un des saints. »

— B, C : « m'envoya. »

⁴ Le 2^e groupe, sauf A, Y : « un ange saint, un d'entre les anges saints. »

⁵ T² omet « et quand il m'eut relevé ». — E : « et quand je me fus relevé. »

⁶ Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

⁷ T : « Qu'as-tu vu qui te trouble ainsi? » — M : « Pourquoi te troubles-tu sur cette vision? »

⁸ U : « le jour de la colère et du jugement. »

D'après la Bible hébraïque, Adam seul était mort avant qu'Hénoch fût transporté dans le séjour des justes, et quand Noé eut atteint l'âge de cinq cents ans, les cinq premiers patriarches seuls étaient morts. Il faut donc considérer l'expression « les justes » comme une addition de l'interpolateur, qui avait en vue le jugement final et non pas le déluge.

3. Voir Daniel, VIII, 17.

4. Michaël. Sur le rôle de Michaël, voir *supra*, XX, 5.

5. I Pierre, III, 20 : « Lorsqu'aux jours de Noé, la longanimité de Dieu temporisait. »

6. *Ceux qui n'adorent pas*. C'est la lecture adoptée par Flemming

rés pour ceux qui n'adorent pas¹ le jugement de justice, pour ceux qui renient² le jugement de justice et pour ceux qui prennent son nom en vain, et ce jour a été préparé pacte pour les élus mais inquisition³ pour les pécheurs, (alors il tuera les petits avec leur mère et les enfants avec leur père).

7. Or deux monstres⁴ ont été séparés en ce jour : un monstre femelle du nom de Léviathan, pour qu'il habite dans l'abîme des mers, au-dessus des sources des eaux ;
8. et un mâle du nom de Behémot, qui occupe avec sa

¹ Tous les mss., sauf U : « pour ceux qui adorent. »

² Q : « ceux qui le renient (Dieu). »

³ M : « espérance. »

⁴ G, M : « deux grands monstres. » — D : « deux lions. »

d'après le seul ms. U, et déjà proposée par Charles, s'appuyant sur un passage parallèle du IV^e *Livre d'Esdras*, vi, 2. Dillmann a traduit : « Ceux qui s'humilient devant le jugement équitable. » Halévy, dans le *Journal asiatique*, 1867, p. 367-369, propose de lire : « Ceux qui transgressent la loi équitable » (hébreu : *'oberé* au lieu de *'obedé*).

6. *Pacte pour les élus*. Ce passage n'est pas inintelligible, comme le croit Beer. C'est une réminiscence de Daniel, ix, 4 : « Ah ! Seigneur, Dieu grand et redoutable, qui gardez l'alliance et la miséricorde à ceux qui vous aiment. » — La fin du verset manque dans tous les mss. Il faut le compléter par les derniers mots du v. 24 qui ont été déplacés et que nous avons rétablis ici entre parenthèses.

7-10. Ici paraît commencer une nouvelle interpolation. La légende de Léviathan et de Behémot a plus de rapport avec la création qu'avec le déluge. — Léviathan est décrit dans Job, xl, 25-xli, 25, comme un monstre marin. Cf. Isaïe, xxvii, 1 :

En ce jour-là, Jéhovah visitera
De son épée, de sa dure, grande et forte épée,
Léviathan, le serpent agile,
Léviathan, le serpent monstrueux,
Et il tuera le monstre qui est dans la mer.

Behémot est un animal amphibie (Job, xl, 15-24). Mais l'idée que Behémot est mâle et Léviathan femelle est particulière au *Livre d'Hénoch*. L'auteur a combiné les données de Job, xl, avec les conceptions mythologiques babyloniennes, qui distinguaient dans les éléments primordiaux : *Tiamat*, l'abîme, principe femelle, et *Apsd*,

poitrine le désert immense du nom de Dendaïn, à l'orient du jardin où demeurent les élus et les justes, où il (Dieu) reçut mon grand-père¹, le septième depuis Adam, le premier homme qu'a fait le Seigneur des esprits.

9. Et j'interrogeai un autre ange² pour qu'il me montrât³ la force de ces monstres, comment ils avaient été séparés en un seul jour, et jetés, l'un dans l'abîme de la mer, et l'autre dans la terre du désert.

10. Il me dit : « Toi, fils de l'homme, ici tu veux connaître⁴ ce qui est secret... »

11. Et un autre ange me parla⁵, qui marchait avec moi

¹ V ajoute : « Hénoch. »

² Q et le 2^e groupe : « cet autre ange. »

³ Q : « qui m'avait montré. »

⁴ U, E : « tu connaîtras. »

⁵ G, Q, T¹, U : « Et lui parla. »

le principe mâle. Cf. dans le IV^e Livre d'Esdras, vi, 49-52, les deux monstres Hénoch (*sic*) et Léviathan, séparés au cinquième jour de la création. Léviathan est destiné à être la nourriture de ceux que Dieu voudra et quand il voudra. — 8. *Dendaïn*. Il est impossible de savoir où l'auteur plaçait ce désert immense. Ne serait-ce pas un nom symbolique fabriqué de toutes pièces? Zimmern, dans Gunkel, *Schöpfung*, p. 63, le rapproche du babylonien *danninu*, « terre ». — *Mon grand-père*. Voir note en tête du chapitre. — *Le septième depuis Adam*. Cf. Jude, 14 : « C'est d'eux aussi qu'Hénoch, le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes. »

10. *Fils de l'homme*. Voir Daniel, viii, 17, et *supra*, xlvi, 1.

11-23. Encore des versets interpolés. Les paroles de l'ange qui répond à Hénoch sont brusquement interrompues par l'arrivée d'un autre ange, qui lui explique les phénomènes atmosphériques : les vents, le tonnerre, les éclairs, la gelée, la grêle, la neige, le brouillard, la rosée, la pluie. Ce n'est qu'au §. 24 qu'on trouve la réponse à la question du §. 9 sur Béhémot et Léviathan. — 11. *Le commencement et la fin*, ou « le premier et le dernier », c'est-à-dire le passé et l'avenir. Cette parole est empruntée à Isale, xliv, 6, où elle est dite de Dieu, dans un autre sens : « Je suis le premier et je suis le dernier. » On la trouve répétée avec le même sens que dans Isale dans quelques manuscrits de l'Apocalypse, i, 8 : « Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. »

et qui me faisait voir ce qui est caché, le commencement et la fin, dans le ciel¹ en haut, et sous l'aride² dans l'abîme, et aux extrémités du ciel, et dans les fondements du ciel³; 12. et les réservoirs⁴ des vents, comment les vents sont divisés⁵, comment ils sont pesés, et comment sont divisées et comptées les sources des vents selon la force du vent; et la puissance de la lumière de la lune, et comment elle est une puissance de justice; et les divisions des étoiles selon leur nom, et toute division qui est faite (parmi les étoiles); 13. et le tonnerre dans les lieux où il tombe, et toute division qui est faite dans les éclairs, pour qu'ils luisent, et (dans ?) leur armée, pour qu'ils obéissent promptement⁶. 14. Car le tonnerre a des pauses pour retenir sa voix (comme) il lui a été donné, et le tonnerre et l'éclair ne sont pas séparés en quoi que ce soit; par l'esprit ils marchent tous les deux, et ils ne sont pas séparés. 15. Car lorsque l'éclair luit, le tonnerre donne

1 U abrège « qui me faisait voir dans le ciel ».

2 Q, T, U et le 2^e groupe : « sur l'aride. »

3 U omet « et dans les fondements du ciel ». — E : « dans les fondements de la terre. »

4 Tous les mss., sauf G : « et dans les réservoirs. »

5 U : « comment ils sont divisés. »

6 E ajoute : « à l'homme. »

12. *Les réservoirs.* Sur cette conception voir la première partie. — Ce verset semble très corrompu. Fleming propose de lire ainsi : « Et comment sont divisées et comptées les portes des vents, selon la force des vents, et selon [la force] de justice, et la force de la lumière de la lune, etc. »

14. *Pour retenir sa voix*, litt. : « pour la retenue de sa voix a été donné. » Ce passage obscur est probablement altéré. Beer adoptant, sous réserve, la traduction d'Halévy « règles » au lieu de « pauses », lit : « Car le tonnerre a des règles (?) fermes pour la durée du son, qui lui a été fixée. »

15. *Le réservoir de leurs temps est de sable.* Peut-être cela veut-il dire que le temps accordé au tonnerre et à l'éclair pour se manifester est mesuré par le sablier. Tout ce passage manque de clarté.

de la voix, et l'esprit aussitôt l'apaise et partage également entre eux, car le réservoir de leurs temps est de sable, et chacun d'eux est retenu par un frein, et il est ramené par la force de l'esprit, et il est conduit ainsi selon la multitude des régions de la terre. **16.** L'esprit de la mer est mâle et vigoureux, et, selon la force de sa vigueur, il la ramène¹ avec un frein, et ainsi elle est chassée et dispersée sur toutes les montagnes² de la terre. **17.** L'esprit de la gelée est son ange à elle, et l'esprit de la grêle est un bon ange. **18.** L'esprit de la neige la laisse³ (tomber) par sa propre force; elle a un esprit spécial, ce qui monte d'elle est comme de la fumée, et son nom est fraîcheur. **19.** L'esprit du brouillard ne leur est pas associé dans leurs réservoirs, mais il a un réservoir

¹ E omet « et, selon la force de sa vigueur, il la ramène ».

² V : « les extrémités. »

³ C omet « la laisse (tomber) ».

16. *L'esprit de la mer.* Les éléments et les phénomènes atmosphériques ont chacun leur esprit qui les gouverne. — L'esprit de la mer la ramène avec un frein. Peut-être l'auteur a-t-il voulu donner dans ces mots une explication sommaire du flux et du reflux. — Elle est chassée et dispersée sur toutes les montagnes, pour alimenter les sources, qui, dans la pensée des anciens, venaient de la mer.

17. *Est un bon ange.* Il est assez singulier d'attribuer un bon ange à la grêle. L'auteur a-t-il voulu protester contre les croyances populaires qui voyaient dans la chute de la grêle l'action des esprits mauvais?

18. *L'esprit de la neige.* Cf. Job, xxxviii, 22 :

Es-tu entré dans les trésors de la neige?

As-tu vu les réservoirs de la grêle?

La laisse (tomber). Cette traduction est douteuse. Litt. : « L'esprit de la neige (l') a laissée par (ou « à cause de ») sa propre force. » La neige n'aurait pas besoin pour tomber d'être actionnée par l'esprit. Elle tomberait d'elle-même, par son propre poids. Il ne faudrait pas croire pourtant qu'elle n'a pas son esprit; elle en a un, tout comme les autres phénomènes atmosphériques.

19. L'esprit du brouillard est distinct de celui de la grêle et de la neige.

particulier, car sa route à lui est brillante ¹ (?) dans la lumière et dans l'obscurité, en hiver et en été, et dans son propre réservoir est un ange ². **20.** L'esprit de la rosée a son habitation aux extrémités du ciel et elle est contiguë aux réservoirs de la pluie ³; sa propre course a lieu en hiver et en été, et son nuage à elle et le nuage du brouillard sont associés ⁴, et l'un donne à l'autre. **21.** Quand l'esprit de la pluie se meut ⁵ hors de son réservoir, les anges viennent, ouvrent le réservoir et la font sortir; et quand elle se répand sur toute l'aride, elle s'unit à l'eau qui est sur l'aride ⁶, [et quand... elle s'unit en tout temps à l'eau qui est sur l'aride ⁷.] **22.** Car les eaux sont pour ceux qui habitent sur l'aride ⁸, car elles sont pour l'aride un aliment (qui vient) du Très-Haut qui est dans le ciel; c'est pourquoi la pluie a une mesure, et les anges la reçoivent (?). **23.** Je vis tout cela jusqu'au jardin des justes.

24. Et l'ange de paix qui était avec moi me dit : « Ces

¹ G et le 2^e groupe : « sa route à lui est dans la splendeur. »

² Le 2^e groupe : « dans son propre réservoir est la lumière et son ange. »

³ M : « de la lumière. »

⁴ Q : « sont cachés. »

⁵ M et E, V : « est agité. »

⁶ C, E, V omettent « elle s'unit à l'eau qui est sur l'aride ».

⁷ Q et A, D, Y omettent ce qui est entre crochets.

⁸ G, Q et D, Y : « Du séjour des eaux qui sont sur l'aride. »

21. Les mots mis entre crochets paraissent la répétition de ce qui précède, répétition due à l'inadvertance des scribes.

22. *Les anges la reçoivent*, ou « la comprennent, la connaissent ».

24 et s. Ce verset donne la réponse à la question du §. 9. Mais elle se trouve interrompue par une lacune. Les mss. ont comblé la lacune à l'aide du §. 25, et le §. 25 lui-même revient sur les idées exprimées par Michaël au §. 6 (voir *supra*). Primitivement ce verset devait se rapporter au déluge, et non au jugement final, qui n'aura pas lieu dans la miséricorde et dans la patience.

deux monstres, qui conviennent à la grandeur¹ du Seigneur de l'Univers, sont nourris afin [que²... ne vienne pas en vain le châtement du Seigneur des esprits³], et il (le châtement) tuera les petits⁴ avec leur mère⁵ et les enfants avec leur père. 25. Lorsque le châtement du Seigneur des esprits s'appesantira sur eux, il s'appesantira pour que le châtement du Seigneur des esprits ne vienne pas en vain sur ceux-là. Ensuite aura lieu le jugement dans sa miséricorde et dans sa patience⁶. »]

CHAPITRE LXI

**Les anges vont mesurer le séjour des justes.
Jugement des saints par l'Élu.**

1. Or je vis en ces jours : de longues cordes furent données à ces anges⁷, et ils prirent des ailes et s'envolèrent, et ils allèrent du côté du nord.

2. Et j'interrogeai l'ange en lui disant : « Pourquoi ont-ils pris ces cordes⁸ et s'en sont-ils allés⁹ ? »

¹ Q : « au Grand. » — Il y a une lacune dans le texte.

² [] a été inséré ici à tort d'après le γ. 25; « que ne vienne pas » d'après E. Le verbe manque dans la plupart des autres mss., excepté B, C, V, W, qui ont lu : « afin que ne soit pas vain ... »

³ Le 2^e groupe : « du Seigneur de l'Univers. »

⁴ M et le 2^e groupe : « et les petits seront tués. »

⁵ Q : « avec leur maître. »

⁶ U omet « et dans sa patience ».

⁷ Q : « à deux anges. »

⁸ T² et le 2^e groupe : « ces longues cordes. »

⁹ U omet : « et s'en sont-ils allés. »

LXI. Avec ce chapitre recommencent les paraboles.

1. *Ces anges.* Il n'en a pas encore été question, dans le texte tel que nous le possédons. Ils vont du côté du nord, c'est-à-dire ici du côté du paradis. Cf. LXX, 3, et LXXVII, 3.

Il me dit : « Ils sont allés¹ afin de mesurer. »

3. Et l'ange² qui marchait avec moi me dit : « Ceux-ci³ (ces anges) apportent aux justes⁴ les mesures des justes⁵ et les cordeaux des justes, pour qu'ils s'appuient sur le nom du Seigneur des esprits pour les siècles des siècles.

4. Les élus commenceront à habiter avec les élus, et ces mesures sont celles qui seront données à la foi, et qui affermiront la justice⁶. **5.** Ces mesures révéleront tous⁷ les secrets de l'abîme⁸ de la terre, et ceux qui ont été

¹ M, U et D omettent « ils sont allés ». — G, M : « afin de commencer. »

² U omet le début du γ . ³ jusqu'à « aux justes ». On a de la sorte : « Ils sont allés afin de mesurer les mesures des justes, et ils apportent aux justes les cordeaux des justes. »

³ Q ajoute : « sont pour mesurer et apporter aux justes ... »

⁴ M, le 2^e groupe et tous les mss. de Londres, sauf N, omettent « aux justes ».

⁵ M : « des pères justes. »

⁶ Le 2^e groupe : « la voix de la justice. »

⁷ U : « ces secrets. »

⁸ Y omet « de l'abîme ».

3. Il semble que les anges vont mesurer le séjour destiné aux justes, et ils montrent à ceux-ci les mesures et les cordeaux dont ils se serviront, pour affermir par cette vue leur confiance dans le nom du Seigneur des esprits. Dans cette locution : « le nom du Seigneur des esprits, » qui revient si souvent, le mot « nom » est pris, comme en babylonien, dans le sens de « être ».

4. Les mesures de l'héritage éternel seront données comme récompense à la foi et à la fidélité des justes, et elles affermiront leur justice pour toujours.

5. Entre les mains des anges, ces mesures seront un instrument de résurrection. Pour pouvoir attribuer à tous les justes qui ont passé sur la terre l'héritage qui leur est dû, Dieu les ressuscitera tous, qu'ils soient dans la terre ou dans les profondeurs de l'abîme. Cf. LI, 2, 3; xcii, 10; xciii, 3; c, 5. — *Et il n'y a rien qui puisse périr* paraît une glose inutile.

détruits par le désert¹, et ceux qui ont été engloutis par les poissons de la mer et par les bêtes², afin qu'ils reviennent et qu'ils s'appuient sur le jour de l'Élu³, car il n'y a rien⁴ qui périsse devant le Seigneur des esprits, et il n'y a rien qui puisse périr. 6. Et tous ceux qui sont en haut du ciel ont reçu un ordre⁵, et un pouvoir⁶, et une seule voix⁷, et une seule lumière comme du feu⁸. 7. Et lui (l'Élu ?) d'abord, de la voix (?), ils l'ont béni et exalté, ils l'ont loué avec sagesse, et ils ont été sages par la parole et par l'esprit de vie.

8. « Et le Seigneur des esprits a fait asseoir l'Élu sur un trône de gloire⁹, il jugera toutes les œuvres des saints

1 G, M ajoutent : « et ceux qui ont été engloutis par les réservoirs. »

2 Q omet « et par les bêtes ». — A ajoute : « de la terre. »

3 T : « de son Élu. »

4 M : « il n'y a pas de vie qui empêche de périr. »

5 G, E : « son ordre. » — B, D : « Ils ont reçu un ordre en haut du ciel. »

6 U omet « et un pouvoir ». — B, C, V : « un seul pouvoir. »

7 Q : « et un pouvoir de voix. »

8 B, C, V ajoutent : « leur a été donnée. »

9 Le 2^e groupe : « le trône de sa gloire. »

6. Ceux qui sont en haut du ciel, c'est-à-dire les anges, ont reçu l'ordre de louer l'Élu, une voix pour le faire, une lumière pour voir ses grandeurs.

7. Celui qu'ils louent paraît être le Messie, comme au §. 8, l'Élu que Dieu fait asseoir sur un trône de gloire. On pourrait traduire aussi : « Cette première voix ils l'ont béni, » etc., ou : « Lui, avant (toute) parole, ils ont béni, » etc., ou : « Avant toute chose » (Dillmann).

8. Il n'est pas question ici du jugement des pécheurs. Il viendra dans le chapitre suivant. Il semble même que dans les §. 8-11 il ne s'agit que du jugement des anges ou des esprits célestes restés fidèles. Ce n'est qu'aux §. 12 et 13 que l'auteur énumère les justes et les élus à côté de ceux qui ne dorment pas et des saints qui sont dans le ciel, c'est-à-dire des anges.

en haut du ciel, et leurs œuvres seront pesées¹ dans la balance. 9. Quand il lèvera sa face pour juger leurs voies² secrètes³ par la parole du nom du Seigneur des esprits et leur sentier par la voie du juste jugement du Seigneur des esprits⁴, ils parleront tous d'une seule voix, et ils béniront et loueront et exalteront et proclameront saint⁵ le nom du Seigneur des esprits. 10. Et elle (le) proclamera toute l'armée des cieux, et tous les saints en haut, et l'armée du Seigneur de l'Univers, les Chérubins, les Séraphins, les Ophanim⁶, tous les anges de puissance et tous les anges des principautés⁷, et l'Élu, et les autres puissances qui sont sur l'aride et sur l'eau. »

1 G : « et on pèsera leurs œuvres. » — T¹ et le 2^e groupe : « il pèsera leurs œuvres. »

2 T : « leur cause. »

3 U omet « secrètes ».

4 Le 2^e groupe : « du Seigneur Très-Haut. »

5 Le 2^e groupe : « loueront. »

6 E, V : « les Ophanim, toutes les principautés, et l'Élu, et les autres puissances. »

7 U : « et les principautés. »

9. *Par la parole du nom du Seigneur des esprits, c'est-à-dire par ses ordres ou en son nom.*

10. Tous les esprits célestes proclameront la gloire de Dieu. — *Ophanim*, cf. LXXI, 7. Ce nom se retrouve dans Ézécl., I, 15-16, où il désigne les roues du char de Dieu. Ici ces roues sont personnifiées et deviennent des anges. — *Les anges des principautés... et les autres puissances*. Saint Paul a reproduit plusieurs fois, dans ses épîtres, ces divisions de la hiérarchie céleste. Rom., VIII, 38 : « Ni les anges, ni les principautés, ni les puissances. » Col., I, 16 : « Principautés, puissances. » Éph., I, 21 : « Au-dessus de toute principauté, ... de toute puissance. » III, 10 : « Les principautés et les puissances dans les cieux. » On les retrouve également dans la I^{re} Ép. de S. Pierre, III, 22 : « A lui sont soumis les anges, les principautés et les puissances. » Cf. *Le Testament de Lévi*, III. — L'Élu, c'est-à-dire le Messie, est nommé à la fin, comme le dernier terme et le couronnement de la hiérarchie des cieux.

11. En ce jour, ils élèveront la voix¹, et ils béniront, ils loueront² et ils exalteront³ dans l'esprit de fidélité, dans l'esprit de sagesse, dans l' < esprit de > patience⁴, dans l'esprit de miséricorde, dans l'esprit de justice et de paix et dans l'esprit de bonté, et ils diront tous d'une seule voix : « Béni est et béni soit le nom du Seigneur des esprits, à jamais et jusqu'à l'éternité. » **12.** Ils le béniront, tous ceux qui ne dorment pas en haut du ciel⁵; ils le béniront, tous les saints⁶ qui sont dans le ciel, et tous les élus qui habitent dans le jardin de vie⁷, et tout esprit de lumière qui pourra bénir et louer et exalter et proclamer saint ton nom béni⁸, et toute chair qui louera et bénira au delà de toutes (ses) forces ton nom pour les siècles des siècles. **13.** Car grande est la miséricorde du Seigneur des esprits⁹

¹ Q : « et ils élèveront unanimement la voix. »

² Le 2^e groupe ajoute : « et ils adresseront des louanges. »

³ G, M omettent « et ils exalteront ».

⁴ B, C, E, V, Y : « dans l'esprit de sagesse et de patience. »

⁵ U omet « en haut du ciel ».

⁶ Le 2^e groupe, sauf B, W, Y : « tous ses saints. » — U ajoute : « qui ne dormiront pas. »

⁷ Q omet « de vie ».

⁸ Le 2^e groupe : « saint. »

⁹ D : « du Seigneur des seigneurs et des esprits. »

12. *Ceux qui ne dorment pas en haut du ciel, c'est-à-dire les anges gardiens, les veilleurs (cf. 1, 5); d'après Dillmann, les anges les plus élevés en dignité. Les autres seraient « les saints qui sont dans le ciel ». Cf. supra, note sur §. 8. — Tout esprit de lumière. Cf. Luc, xvi, 8, « les enfants de la lumière. » — Ton nom. Brusque passage de la troisième personne à la seconde, sémitisme fréquent dans ce livre.*

13. *Grande est la miséricorde... et il est lent à la colère. Cf. lx, 5. — Ici Dieu révèle ses œuvres aux justes et aux saints. Ailleurs le plus grand reproche qu'on fait aux anges déchus, c'est d'avoir révélé aux hommes les secrets de la nature, parce qu'ils les ont révélés avant le temps, sans la permission de Dieu, et pour faire pécher les hommes. — Au nom du Seigneur des esprits paraît être une glose.*

et il est lent à la colère, et toutes ses œuvres et la mesure de ses œuvres il les a révélées aux justes et aux élus¹, au nom du Seigneur des esprits.

CHAPITRE LXII

Jugement des rois et des puissants. — Bonheur des justes.

1. Ainsi ordonna le Seigneur² aux rois, aux puissants³ et aux grands, et à ceux qui habitent la terre⁴, et il dit : « Ouvrez les yeux et élevez vos cornes⁵ (pour voir) si vous pourrez reconnaître l'Élu. » 2. Et le Seigneur des esprits s'assit sur le trône de sa gloire, l'Esprit de justice se répandit sur lui (l'Élu), et la parole de sa bouche mit à mort tous les pécheurs, et tous les méchants furent détruits devant sa face.

1 U porte : « il est lent à la colère et il a tout révélé aux élus, » et omet tout le reste.

2 Q : « le Seigneur des esprits. »

3 E, V ajoutent : « de louer. »

4 W : « qui possèdent la terre. »

5 U omet « et élevez vos cornes ».

LXII. Nous avons vu le jugement des justes et des saints. Maintenant commence celui des pécheurs, représentés par les rois et les puissants qui ont commis l'injustice sur la terre. Cf. XLVI, 4-8; XLVIII, 8-10; LIH-LIV, 3.

1. Les cornes sont le symbole de la puissance et de l'audace, comme dans Daniel, VII, 7-8; VIII, 3-4, et dans l'Apocalypse, XII, 3; XIII, 1; XVII, 3, 7, 12. C'est comme si Dieu disait aux pécheurs : « Elevez vers mon Élu vos fronts audacieux. »

2. Dillmann, suivi par Charles et par Beer, propose de corriger *nabara*, « s'assit, » en *anbaro*, « le fit asseoir : » « Le Seigneur des esprits le fit asseoir (l'Élu), » etc., ce qui donnerait un sens plus satisfaisant. Dans le texte que nous avons, il faut supposer que le Seigneur des esprits s'assied sur son trône avec l'Élu à ses côtés. Cf. Isaïe, XI, 1-4.

3. En ce jour, tous les rois¹, et les puissants, et ceux qui possèdent la terre, se tiendront debout, et ils le verront et le reconnaîtront comme il siégera sur le trône de sa gloire; la justice devant lui sera jugée², et de parole vaine il n'y en aura pas qui soit prononcée devant lui³.

4. Et la douleur viendra sur eux comme à une femme⁴ en travail, dont l'accouchement est laborieux, quand son enfant vient à l'ouverture du bassin, et qu'elle souffre pour enfanter. 5. La moitié d'entre eux regardera l'autre moitié, et ils seront terrifiés⁵; ils baisseront la face, et la douleur les saisira quand⁶ ils verront ce Fils de l'homme⁷ assis sur le trône de sa gloire.

¹ U : « Et les rois », etc.

² Le 2^e groupe et F, H, J, L, N, O : « et les justes seront jugés devant lui avec justice. » — U : « Et la justice (sera) devant lui. » — T : « Et la justice devant lui ne passera pas. » — V : « Et les justes devant lui parleront et seront jugés. »

³ U omet « qui soit prononcée devant lui ».

⁴ U : « comme à une femme : elle souffre quand l'enfant vient, » etc.

⁵ U omet « et ils seront terrifiés ».

⁶ U omet « et la douleur les saisira quand ».

⁷ M et le 2^e groupe : « ce Fils de la femme. »

4. Les rois et les puissants sont dans la douleur, parce qu'ils se sentent coupables. Cf. Isaïe, XIII, 8 :

Ils seront frappés d'épouvante;
 Les transes et les douleurs les saisiront;
 Ils se tordent comme une femme qui enfante;
 Ils se regardent les uns les autres avec stupeur;
 Leurs visages sont comme la flamme.

I Thess., v, 3 : « Quand les hommes diront : Paix et sûreté! c'est alors qu'une ruine soudaine fondra sur eux, comme la douleur sur une femme qui doit enfanter, et ils n'y échapperont point. »

5. C'est devant la gloire du Fils de l'homme que les rois seront terrifiés, parce que c'est lui qui fait le jugement. Ce passage confirme la lecture proposée par Dillmann, Charles et Beer. Cf. Matth., XIX, 28 : « Je vous le dis en vérité, lorsque, au jour du renouvellement, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire... »

6. Et les rois et les puissants et tous ceux qui possèdent¹ la terre loueront, béniront et exalteront celui qui règne sur tout ce qui est secret. 7. Car devant lui² est caché le Fils de l'homme, et le Très-Haut l'a gardé devant sa puissance³ et l'a révélé aux élus⁴. 8. Et la société des élus et⁵ des saints sera semée⁶, et tous les élus se tiendront debout devant lui en ce jour.

9. Et tous les rois⁷, et les puissants, et les grands, et ceux qui dominent l'aride, tomberont devant lui sur leur face, et ils adoreront⁸, et ils espéreront en ce Fils de l'homme, et ils le supplieront et lui demanderont⁹ miséricorde. 10. Mais ce Seigneur des esprits les pressera¹⁰ pour qu'ils se hâtent de sortir de devant sa face, et il remplira de honte leur face, et les ténèbres s'accumule-

1 M omet « qui possèdent ».

2 M, Q, T, U et le 2^e groupe : « Car dès l'origine. »

3 U : « par sa puissance. »

4 M ajoute : « à ceux qui sont dans les fers. »

5 U omet « des élus et ».

6 T : « sera rappelée au souvenir. »

7 E, V omettent « les rois ». — B omet « les puissants ». — U, le 2^e groupe (sauf W) et F, S, L, O : « les rois puissants. »

8 Q ajoute : « et ils loueront. »

9 U : « et demanderont. »

10 M : « on pressera ce Seigneur des esprits. »

6. *Celui qui règne sur tout ce qui est secret.* Cf. Matth., xxviii, 18 : « Et Jésus s'approchant leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. »

7. Le Fils de l'homme était caché auprès de Dieu, qui l'a révélé aux élus. Les rois et les puissants l'ont méconnu jusqu'ici. Cf. *supra*, xlviij, 6-8. Ils ne l'adorent qu'au dernier jour, au moment où le jugement va avoir lieu. Il est trop tard, ils sont réprouvés (v. 10).

8. La race des élus est comparée à une semence qui se développera au dernier jour. Ailleurs (cf. x, 16) elle est comparée à une plante.

ront¹ sur leur face. **11.** Et² il les livrera³ aux anges pour le châtement, afin qu'ils les punissent, eux qui ont opprimé ses enfants et ses propres élus⁴. **12.** Et ils seront en spectacle aux justes et à ses élus; ils se réjouiront à leur sujet, parce que la colère du Seigneur des esprits s'appesantit sur eux, et que son glaive⁵ s'enivre d'eux⁶ (c'est-à-dire de leur sang).

13. Mais les justes et les élus⁷ seront sauvés en ce jour, et ils ne verront plus désormais la face des pécheurs et des méchants⁸. **14.** Et le Seigneur des esprits demeurera sur eux, et avec ce Fils de l'homme ils mangeront⁹, ils se coucheront et se lèveront pour les siècles des siècles. **15.** Et les justes et les élus se lèveront de la terre, ils cesseront de baisser la face, et ils revêtiront

¹ U et B, C, V : « il accumulera les ténèbres. »

² U abrège ainsi ce verset : « Et ils seront punis dans la colère, ceux qui ont opprimé ses élus. »

³ T¹ : « on les livrera. » — M, T² et le 2^e groupe : « Et les anges du châtement les recevront. »

⁴ Q : « afin qu'ils soient punis par lui, ceux qui ont opprimé son Élu. » — U omet « et ses propres élus ».

⁵ Q, le 2^e groupe sauf V, et F, H, J, L, O : « le glaive du Seigneur des esprits. »

⁶ Q, U omettent « d'eux ».

⁷ U omet « et les élus ».

⁸ U omet « et des méchants ».

⁹ Le 2^e groupe et F, H, J, L, O, N² : « ils habiteront et ils mangeront. »

11. Ce sont les anges qui sont les ministres du châtement (cf. *supra*, LIII, 3-LIV, 2). Les justes et les élus se réjouissent de la condamnation de leurs oppresseurs.

12. Voir *supra*, XXVII, 3-4. L'image du glaive est empruntée à Isaïe, xxxiv, 5-6.

14. Cf. Luc, xxii, 29-30 : « Et moi, je vous prépare un royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. »

des vêtements de gloire¹. **16.** Et tels seront vos vêtements : des vêtements de vie de la part² du Seigneur des esprits, et vos vêtements ne vieilliront pas, et votre gloire ne passera pas devant le Seigneur des esprits.

CHAPITRE LXIII

Les rois et les puissants supplient inutilement leur juge.

1. En ces jours, les puissants³ et les rois qui possèdent l'aride supplieront les anges du châtement⁴ à qui ils ont été livrés, de leur donner un peu de repos, afin qu'ils tombent devant le Seigneur des esprits et l'adorent⁵, et pour qu'ils confessent leurs péchés devant lui. **2.** Et ils

¹ Le 2^e groupe : « de vie. »

² Le 2^e groupe : « auprès du. »

³ A, E, V, W et H, K, N omettent « les puissants ». — B, C, D, P, Y et F, J, L, O : « les rois puissants. »

⁴ U : « de sa colère. »

⁵ U omet « afin qu'ils tombent devant le Seigneur des esprits et l'adorent ».

16. *Vos vêtements ne vieilliront pas.* Cf. Deuté., VIII, 4 : « Ton vêtement ne s'est pas usé sur toi ; » Deuté., XIX, 5 : « Vos vêtements ne se sont pas usés sur vous, et ta chaussure ne s'est pas usée à ton pied ; » II Cor., V, 2-4 : « Aussi gémissons-nous dans cette tente, dans l'ardent désir que nous avons d'être revêtus de notre demeure céleste, si du moins nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus. Car tant que nous sommes dans cette tente, nous gémissons accablés, parce que nous voulons, non pas ôter notre vêtement, mais revêtir l'autre par-dessus, afin que ce qu'il y a de mortel soit englouti par la vie. »

LXIII. C'est une nouvelle étape dans le jugement. Les rois et les puissants ont déjà subi un commencement de punition. Ils demandent grâce et supplient les anges de les épargner. Mais leurs prières tardives sont inutiles. Ce chapitre est à rapprocher du passage de la Sagesse, V, 6-23, sur les remords tardifs des impies, et de la parabole du mauvais riche (Luc, XVI, 19-31).

béniront, et ils loueront le Seigneur des esprits, et ils diront :

« Béni soit le Seigneur des esprits¹, le Seigneur des rois², le Seigneur des puissants, le Seigneur des riches³, le Seigneur de gloire et le Seigneur de sagesse ; il éclaire⁴ tout ce qui est secret. **3.** Ta puissance (demeure) pour les générations des générations, et ta gloire pour les siècles des siècles. Tous tes secrets sont profonds et sans nombre, et ta justice est incommensurable. **4.** Maintenant nous reconnaissons que nous devons louer et bénir le Seigneur des rois⁵, et celui qui règne sur tous les rois. »

5. Et ils diront : « Qui nous donnera du repos pour (te) glorifier, et (te) rendre grâces⁶, et (te) confesser en présence de ta gloire⁷? **6.** Maintenant nous soupirons après un peu de repos, et nous n'en trouvons pas ; nous sommes chassés et nous ne possédons (rien)⁸ ; la lumière s'est évanouie devant nous, et les ténèbres sont notre demeure⁹ pour les siècles des siècles. **7.** Car devant lui¹⁰ nous n'avons pas confessé et nous n'avons pas loué le nom du Seigneur des esprits¹¹, et nous n'avons pas loué notre Seigneur¹², mais

¹ M omet « Béni soit le Seigneur des esprits ».

² E, V : « le Seigneur des seigneurs. »

³ Q, T et le 2^e groupe : « du riche. » — U : « des grands. »

⁴ U : « il éclaire par sa puissance pour les générations des générations, » etc.

⁵ E, Y : « Seigneur des esprits. » — Y a aussi « des rois » en addition.

⁶ Le 2^e groupe : « lui rendre grâces et le bénir. »

⁷ M et le 2^e groupe : « sa gloire. »

⁸ U omet « nous sommes chassés, et nous ne possédons (rien) ». — Q : « nous ne possédons pas la lumière. »

⁹ D, E : « notre œuvre. »

¹⁰ M : « dans le principe. »

¹¹ M : « Seigneur des seigneurs. » — T, U, le 2^e groupe (sauf E, V1) et H, J, L, N, O : « Seigneur des rois. »

¹² T² et le 2^e groupe : « le Seigneur en toutes ses œuvres. »

notre espérance a été dans la verge de¹ notre commandement et dans notre gloire². **8.** Aussi dans le jour de notre affliction et de notre tribulation, il ne nous a pas sauvés³, et nous ne trouvons pas de repos pour confesser que notre Seigneur est fidèle en toutes ses œuvres, et (dans) son jugement, et (dans) sa justice, et que son jugement ne fait acception de personne. **9.** Nous passons loin de sa face à cause de nos actions, et tous nos péchés ont été comptés avec justice. »

10. Puis ils leur diront (aux anges du châtement) : « Notre âme est rassasiée des biens de l'iniquité, mais ils ne nous empêchent pas⁴ de descendre de leur sein⁵ dans les souffrances⁶ du scheol. »

11. Et après cela leur face sera remplie d'obscurité et de confusion⁷ devant ce Fils de l'homme, et ils seront chassés de devant sa face, et le glaive demeurera devant sa face au milieu d'eux⁸.

¹ B, C omettent « la verge de ». — T, U et V : « dans le trône de notre commandement. » — Y intercale « le trône » avant le mot « verge », et D après.

² Tous les mss., sauf G, M, U : « et de notre gloire. » — Q : « de notre gloire et de notre richesse. »

³ U omet « Dans le jour de notre affliction et de notre tribulation, il ne nous a pas sauvés ».

⁴ Q : « elle (l'âme) ne peut pas descendre. » — U : « nous ne pouvons pas nous jeter de leur sein. »

⁵ Tous les mss., sauf G, U : « de leur flamme. »

⁶ Q omet « dans les souffrances ».

⁷ G omet « et de confusion ».

⁸ Au lieu de « au milieu d'eux », A porte : « il les chassera. »

10. *Biens de l'iniquité.* Cf. Luc, xvi, 9 : « Faites-vous des amis avec les richesses de l'iniquité; » xvi, 11 : « Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses de l'iniquité, qui vous confiera les biens véritables? »

11. *Le glaive demeurera devant sa face au milieu d'eux, c'est-à-*

12. Ainsi¹ dit le Seigneur des esprits² : « Tel est le sort et le châtement des puissants, et des rois, et des grands³, et de ceux qui possèdent l'aride, devant le Seigneur des esprits. »

CHAPITRE LXIV

Lieu du châtement des mauvais anges.

1. Puis je vis d'autres faces cachées⁴ en ce lieu. 2. J'entendis la voix d'un ange⁵, disant : « Ceux-ci sont les anges qui descendirent⁶ sur la terre, et qui révélèrent aux enfants des hommes ce qui est secret, et qui apprirent aux enfants des hommes⁷ à commettre le péché. »

¹ G : « Comme dit. »

² D : « le Seigneur de l'univers, Seigneur des esprits. »

³ U omet « et des grands ».

⁴ M omet « cachées ».

⁵ M : « la voix des anges. » — Q : « une voix. »

⁶ T et le 2^e groupe ajoutent : « du ciel. »

⁷ U omet « aux enfants des hommes ». — Q : « aux hommes. »

dire que le châtement figuré par le glaive (voir *supra*, LXII, 12) durera toujours.

12. Ce verset est la conclusion du jugement. Il rappelle LXII, 1, qui ouvre le jugement. Les rois n'ont pas su reconnaître à temps l'Élu. Tel est le sort qui leur est réservé. Dans les deux cas, c'est le Seigneur lui-même qui parle.

LXIV, 1. *Je vis d'autres faces cachées*, celles des anges tombés. D'après LV, 4, et xc, 24, ils seront jugés avant les rois et les puissants. Hénoch les voit donc ici subir le châtement auquel ils ont dû être déjà condamnés. Cf. LIV.

CHAPITRE LXV

Hénoch prédit à Noé le châtement des autres hommes et sa préservation.

[1. En ces jours, Noé vit¹ que la terre² chancelait³ et que sa destruction était proche. 2. Et il partit de là et se rendit aux extrémités de la terre, et il cria à son grand-père Hénoch⁴, et Noé dit⁵ trois fois d'une voix triste : « Écoute-moi, écoute-moi, écoute-moi. »

3. Et je lui dis⁶ : « Dis-moi⁷ qu'est-ce qui se passe sur la

¹ T, qui emploie la 1^{re} personne dans les versets 1 et 2, porte : « moi, Noé, je vis. »

² D : « la terre de Canaan. »

³ Le 2^e groupe : « s'inclinait. »

⁴ M omet « Hénoch ».

⁵ Q : « lui dit. »

⁶ T² et le 2^e groupe, sauf V : « Et il lui dit. »

⁷ U omet « Dis-moi ».

LXV. Le dernier compilateur a intercalé ici un nouveau fragment d'une Apocalypse de Noé, composé des ch. LXV à LXIX, 26. Ce n'est plus Hénoch qui voit, et qui décrit ses visions; c'est Noé qui raconte que le déluge est dû à ce que les anges ont corrompu les hommes en leur révélant les secrets de la nature (§. 6-8). Pour ce péché, les anges eux aussi seront châtiés (§. 11), et leur châtement est longuement décrit, LXVII, 4-7, 11-13, et LXIX, 1-14. Ce récit est donc étranger au sujet de la troisième parabole : le bonheur des justes dans le royaume messianique et le châtement des puissants et des pécheurs.

2. *Il partit de là.* L'auteur n'a pas dit où Noé se trouvait. — *Aux extrémités de la terre.* Le paradis où demeure Hénoch est aux extrémités de la terre. Dans l'épopée babylonienne de Gilgamesh, le héros, après la mort de son ami Eabani, va consulter son ancêtre Ut-Napishtim, « le lointain, » dans la retraite mystérieuse où il jouit de l'immortalité.

3. *Et je lui dis.* C'est Noé qui parle. Encore un passage brusque de la troisième à la première personne.

terre pour que la terre soit ainsi en travail et soit secouée ? Peut-être moi aussi périrai-je avec elle. »

4. Après cela il y eut une grande secousse sur la terre, puis une voix se fit entendre du ciel, et je tombai sur ma face. - 5. Et Hénoch mon grand-père vint, se tint près de moi et me dit¹ : « Pourquoi as-tu poussé vers moi un cri de tristesse et des lamentations² ? »

6. Puis un ordre sortit de devant la face du Seigneur³ au sujet de ceux qui habitent l'aride, afin que s'accomplisse leur ruine, car ils ont connu tous les secrets des anges, et toute la violence des satans, et tous leurs pouvoirs secrets⁴, et tous les pouvoirs de ceux qui font des maléfices, et le pouvoir des sortilèges⁵, et le pouvoir de ceux qui fondent⁶ les ouvrages en métal de toute la terre, 7. et comment l'argent est produit par la poussière de la terre, et comment se fait le métal fondu sur la terre. 8. Car

¹ M omet « et me dit ».

² U : « Pourquoi as-tu crié vers moi (avec) une triste lamentation ? »

³ Q : « du Seigneur des esprits. »

⁴ T : « et toute la force secrète des mystères. » — M : « et toute la force des secrets des mystères. » — Q, U et E, V omettent « et tous leurs pouvoirs secrets ».

⁵ U : « et les maléfices du pouvoir des sortilèges. » — Q : « et le pouvoir de ceux qui font des sortilèges. »

⁶ B : « qui font. »

6. Cf. VIII, 1. Noé ne répond pas à la question d'Hénoch. Peut-être y a-t-il une lacune dans le texte actuel. On peut admettre aussi que la conversation des deux patriarches est interrompue soudain par l'intervention de Dieu, qui ordonne le châtement des hommes et en expose le motif : la corruption des hommes par les anges. Hénoch reprend la parole au §. 9.

7. Cf. Job, XXVIII, 1-2 : « Il y a pour l'argent un lieu d'où on l'extrait, pour l'or un lieu où on l'épure. Le fer se tire de la terre, et la pierre fondue donne le cuivre. »

8. Ce verset a tous les caractères d'une glose. Il ne s'agit plus là d'un secret révélé par les anges, mais d'une donnée scientifique,

le plomb et l'étain ne sont pas produits par la terre¹ comme le premier (l'argent) : c'est une source qui les produit, et un ange s'y tient, et cet ange est prééminent².

9. Après cela mon grand-père Hénoch me prit par la main³, et il me releva⁴ et me dit : « Va, car j'ai interrogé le Seigneur des esprits au sujet de cette secousse sur la terre. »

10. Et il m'a dit : « C'est à cause de leur iniquité que s'accomplit leur châtement, et il ne sera pas tenu compte en ma présence des mois (dans) lesquels ils ont cherché à apprendre que la terre⁵ sera détruite avec ceux qui

¹ Q omet « par la terre ».

² Flemming traduit : « Cet ange est agile. » Mais la variante du mss. T (*yebadar* au lieu de *yebader*) donne raison à Dillmann, Charles et Halévy, traduisant : « Cet ange est prééminent. »

³ M, T, U et le 2^e groupe : « avec sa main. »

⁴ C omet « et il me releva ».

⁵ Tous les mss., sauf G, T, U : « comment la terre. »

que l'auteur prend à son compte. L'idée en est la même que LX, 11-23. Un ange préside aux sources de plomb et d'étain, comme au ch. LX d'autres président à la grêle, à la neige, etc. — Cet ange est prééminent. Halévy, dans le *Journal asiat.*, 1867, p. 373-374, propose de lire : « Et l'ange qui s'y tient et les fait couler (les métaux) en est le préposé » (hébreu *yiqérem*, au lieu de *yiqédém*).

9. *J'ai interrogé le Seigneur au sujet de cette secousse.* C'est la réponse directe à la question du §. 3. Dans l'intervalle, Hénoch a consulté le Seigneur au sujet de la secousse.

10. Les hommes, instruits par les mauvais anges dans la science de l'astrologie (cf. *supra*, VIII, 3), ont supputé les mois dans lesquels devait arriver la destruction de la terre et de ses habitants. Dieu ne tiendra pas compte de ces calculs : il châtiara quand il jugera le moment venu (Dillmann). Halévy se demande si l'original ne portait pas *haráshim*, « incantations, » au lieu de *hodáshim*, « mois, » et il propose de traduire : « Par suite des sorcelleries qu'ils ont recherchées et qu'ils ont apprises, car la terre périra et tous ses habitants. »

l'habitent. **11.** Quant à ceux-ci (les anges), il n'y aura jamais de conversion pour eux, car ils leur ont montré (aux hommes) ce qui est secret, et ils sont ceux qui ont été condamnés. Mais quant à toi, mon fils¹, le Seigneur des esprits sait que tu es pur et indemne de ce reproche concernant les mystères. **12.** Et il a affermi ton nom au milieu des saints, et il te préservera entre ceux qui habitent sur l'aride², et il affermira ta race dans la justice³ pour la royauté⁴ et pour de grands honneurs, et de ta race sortira une source de justes et de saints, et ils seront à jamais innombrables. »

CHAPITRE LXVI

Les anges du châtement se préparent à délier les puissances de l'eau.

1. Et après cela il me montra les anges du châtement, qui étaient prêts⁵ à venir délier toutes les puissances de l'eau⁶ qui est au-dessous de la terre⁷, pour qu'elle serve au châtement et à la destruction de tous ceux qui demeurent

¹ M et le 2^e groupe : « Mais ce n'est pas pour toi, mon fils. »

² E omet « et il te préservera entre ceux qui habitent sur l'aride ». — Q : « il t'a préservé. »

³ M, T, U : « ta race juste. »

⁴ D'après Q, T. Les autres mss. ont « pour les rois ».

⁵ B omet « qui étaient prêts ».

⁶ M, T¹ : « du ciel. » — Q : « du ciel et de l'eau. »

⁷ D : « de l'eau du châtement de la terre. »

12. Il affermira la race dans la justice, pour la royauté, etc. Cf. Gen., ix, 1, 8-9, et xvii, 6-8, les promesses faites à Abraham.

LXVI, 1. Il semble que les anges du châtement se rendent auprès des esprits qui président aux puissances des eaux, pour leur donner l'ordre de la part de Dieu de laisser libre cours à ces eaux. Cf. Lx, 11-23; Lxv, 8; *infra*, 2.

et habitent sur l'aride. 2. Et le Seigneur des esprits commanda aux anges qui sortaient de ne pas élever¹ les mains, mais de veiller, car ces anges étaient (préposés) à la puissance des eaux².

3. Et je sortis de devant la face d'Hénoch.

CHAPITRE LXVII

Promesses de Dieu à Noé. — Les fleuves de feu où sont châtiés les mauvais anges et où seront punis un jour les rois et les puissants.

1. En ces jours, la parole du Seigneur de l'Univers me fut (adressée), et il me dit : « Noé³, ton sort est monté près de moi, un sort dans lequel il n'y a pas de reproche⁴, un sort d'amour et d'équité. 2. Et maintenant les anges vont travailler⁵ des bois⁶, et quand les anges

¹ U : « d'élever. »

² Q : « du ciel. »

³ T² et le 2^e groupe ajoutent : « voici. »

⁴ G omet « un sort dans lequel il n'y a pas de reproche ».

⁵ Le 1^{er} groupe : « ont travaillé. »

⁶ T : « une chose difficile. »

2. Le Seigneur ordonne aux anges de châtement de ne pas lever les mains trop tôt pour donner le signal du débordement des eaux, mais de se tenir prêts et de veiller. La fin du verset paraît une glose où l'interpolateur répète que les anges du châtement avaient été chargés de déchaîner les puissances des eaux, à moins qu'il n'ait en vue les esprits des eaux eux-mêmes.

LXVII, 1-3. Discours de Dieu à Noé, où il lui confirme les paroles d'Hénoch, LXV, 11. — *Ton sort.* Le sort de Noé, c'est la vie de Noé, vie sans reproche, toute d'amour et d'équité, qui est montée près de Dieu, c'est-à-dire qui lui est connue. — *Sort dans lequel il n'y a pas de reproche.* Cf. LXV, 11.

2. Ce sont les anges qui font l'arche de leurs propres mains. Gen., VI, 14-21, c'est Noé qui fait l'arche. Cf. *infra*, LXXXIX, 1. — *La race de vie,* c'est-à-dire le peuple hébreu qui devait donner naissance au

auront achevé cette (œuvre)¹, j'étendrai ma main² sur elle, et je la garderai, et la race de vie sortira d'elle, et il y aura un changement afin que la terre ne demeure pas vide. **3.** Et j'affermirai³ ta race devant moi pour les siècles des siècles, mais je disperserai ceux qui habitent avec toi, je n'éprouverai pas⁴ (ta race) sur la face de l'aride, et elle sera bénie, et elle se multipliera devant l'aride au nom du Seigneur⁵. »

4. Et il enfermera⁶ les anges qui ont montré l'iniquité, dans cette vallée brûlante⁷ que m'avait d'abord montrée

¹ Le 2^e groupe : « et quand les anges seront sortis pour (exécuter) cette œuvre. »

² Q omet « ma main ».

³ G et E : « il affermira. »

⁴ B, D, Y et O omettent « je n'éprouverai pas ».

⁵ T : « au nom de notre Seigneur. »

⁶ Le 2^e groupe : « on enfermera. »

⁷ G, Q omettent « brûlante ».

Messie, ou peut-être plus simplement la famille de Noé qui devait repeupler la terre.

3. *Je disperserai*, c'est-à-dire je ferai peupler toute la terre par ta postérité. — *Je n'éprouverai pas*. Flemming traduit en reliant le verbe à ce qui précède : « Je disperserai au hasard. » En réalité, nous avons là une allusion à Gen., VIII, 21 : « Je ne maudirai plus désormais la terre à cause de l'homme ; » et IX, 1 : « Soyez féconds, multipliez-vous, et remplissez la terre. »

4-7. La suite des idées est encore une fois interrompue. L'auteur revient au châtement des anges, dont il avait déjà été question LXIV, 2. Mais c'est toujours Noé qui parle. Cf. §. 4 : « mon grand-père Hénoch. » — *Cette vallée brûlante que m'avait d'abord montrée mon grand-père Hénoch*. Il n'a pas été dit précédemment que Hénoch eût montré à Noé une vallée de ce genre. Dans LIV, 1, Hénoch se rend, avec un ange de paix, à la vallée profonde remplie d'un feu ardent, où sont punis les rois et les puissants. Ici, d'après notre interpolateur, cette vallée paraît être la Géhenne : l'eau du déluge en pénétrant dans cette fournaise, et en se mélangeant au métal fondu qu'elle contient, y a produit une grande perturbation ; depuis, la vallée exhale une forte odeur de soufre, et il en sort des fleuves de feu. V. Dillmann, p. 205 et suiv.

mon grand-père Hénoch, à l'occident, auprès des montagnes d'or, d'argent, de fer, de métal fondu et d'étain. **5.** Et je vis cette vallée où il y avait une grande perturbation, et une perturbation des eaux. **6.** Et quand tout cela fut accompli¹, de ce « métal fondu » de feu et de l'agitation qui les agitait (les eaux) en ce lieu s'exhala une odeur de soufre, et elle se mêla avec ces eaux, et cette vallée où (étaient) les anges qui avaient séduit (les hommes)² brûle au-dessous de cette terre. **7.** Et de ses vallées sortent des fleuves de feu où sont châtiés ces anges qui ont séduit ceux qui habitent sur l'aride.

8. Ces eaux serviront en ces jours aux rois, et aux puissants, et aux grands³, et à ceux qui habitent sur l'aride, pour la guérison de la chair⁴ et pour le châtement de l'esprit; mais leur esprit est plein de volupté⁵, de sorte que leur chair sera châtiée⁶, parce qu'ils ont renié⁷ le Seigneur des esprits; et ils voient⁸ leur châtement de chaque

¹ M ajoute : « en vain. »

² U omet « où (étaient) les anges qui avaient séduit (les hommes) ».

³ E, V, W omettent « et aux grands ». Effacé dans P.

⁴ M, T et le 2^e groupe : « de l'esprit et de la chair. »

⁵ G, Q, U : « de désirs. »

⁶ B, C, V : « il est châtié dans leur chair. »

⁷ Y : « ils renient. »

⁸ T : « et il voit. »

8-13. Ces versets sont obscurs. L'auteur y prédit l'exécution du châtement des rois et des puissants, dont le jugement a été raconté dans LXII-LXIII. Dillmann (p. 206) voit dans ces paroles : *pour la guérison de la chair*, une allusion aux stations thermales, que les puissants de cette époque avaient établies dans le voisinage de la mer Morte, à Callirhoé, par exemple. Voir Josèphe, *Ant. jud.*, XVII, vi, 5; *Bell. jud.*, I, xxxiii, 5. En s'y baignant, ils devraient trembler à la pensée du châtement que subissent les mauvais anges dans ces eaux sulfureuses. Mais leur esprit est voluptueux et aveugle, et ils ont beau voir le châtement qui les attend pour les frapper tous les jours sans relâche, ils n'ouvrent pas les yeux.

jour sans confesser¹ son nom. **9.** Plus leur chair est brûlée avec intensité, plus il se produit de changement dans (leur) esprit pour les siècles des siècles, [car il n'y a personne devant le Seigneur des esprits qui profère une parole vaine.] **10.** Car le jugement viendra sur eux, parce qu'ils croient à la volupté² de leur chair, et qu'ils renient l'Esprit du Seigneur.

11. En ces jours, il y a dans ces mêmes eaux³ un changement, car lorsque ces anges sont châtiés dans ces eaux⁴ la chaleur de ces sources d'eau est changée, et quand les anges montent cette eau des sources est (encore)

¹ G : « et ils confessent. »

² G, Q, U : « aux désirs. »

³ B : « dans les eaux. »

⁴ Le 2^e groupe, sauf V : « dans ces jours. »

9. Ce verset doit, nous semble-t-il, s'entendre, comme le précédent, de ce que les rois et les puissants éprouvent en ce monde. Plus la sensation de brûlure est vive, lorsqu'ils se plongent dans ces eaux chaudes, et plus leur esprit change, c'est-à-dire plus il s'éloigne du bien, pour s'endurcir encore, au lieu de rentrer en lui-même. C'est ce qui explique le châtement prédit au §. 10, qui finira par les atteindre. — Car il n'y a personne devant le Seigneur des esprits qui profère une parole vaine : interpolation évidente. Cf. LXII, 3.

10. Dans LXIII, 7, les rois et les grands s'accusent seulement d'avoir trop compté sur la verge de leur commandement et sur leur gloire. — Renier l'Esprit du Seigneur. C'est la seule fois que nous rencontrons dans ce livre cette expression, au lieu de renier le Seigneur des esprits. Faut-il en rapprocher le passage sur le péché contre le Saint-Esprit, Marc, III, 29 : « Celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'obtiendra jamais de pardon ; il est coupable d'un péché éternel? »

11-13. Exécution de la sentence pour les anges. — On avait probablement constaté que la température des sources thermales montait quelquefois assez rapidement pour s'abaisser ensuite de même. L'auteur explique ce double phénomène par la présence ou par l'absence des anges châtiés. En ces jours, c'est-à-dire à l'époque même où il écrit, l'eau est plus chaude quand les anges y sont tourmentés ; elle se refroidit au contraire quand ils quittent momentanément le lieu de leur punition.

changée, et elle se refroidit. 12. Et j'entendis Michaël¹ prendre la parole et dire : « Ce châtement dont sont châtiés les anges², est un témoignage pour les rois et pour les puissants qui possèdent l'aride. 13. Car ces eaux de châtement sont pour la guérison de la chair des rois et pour la volupté de leur chair³, mais ils ne voient pas et ils ne croient pas que ces eaux seront changées et deviendront un feu⁴ brûlant à jamais. »

CHAPITRE LXVIII

Michaël et Raphaël s'étonnent de la sévérité du châtement des anges.

1. Après cela, mon grand-père Hénoch me donna l'explication de tous les secrets⁵ dans un livre, et (aussi)

¹ Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

² U : « les anges des cieus, témoignage pour les rois, » etc.

³ Y omet « des rois et pour la volupté de leur chair ». — Le 2^e groupe et F, H, J, K, L, N : « pour la mort de leur corps. »

⁴ M : « et qu'il y aura un feu, » etc.

⁵ M : « tous les secrets des signes et les mystères. »

12. Sur le rôle de Michaël, voir *supra*, xx.

13. Pour la guérison de la chair des rois. Tous les mss. éthiopiens portent : « pour la guérison de la chair des anges. » Nous avons adopté la correction très suggestive proposée par Halévy : « pour la guérison de la chair des rois » (hébreu *melakim*, « rois, » au lieu de *mal'akim*, « anges »). Cette lecture donne un texte très satisfaisant. Mais il ne paraît pas possible de faire le même changement au §. 11, comme le voudrait Halévy ; sinon les paroles de Michaël au §. 12 n'auraient plus de sens.

LXVIII, 1. Ce verset ne paraît pas à sa place. Il clôt le *Livre des Paraboles*, et cependant, au §. 2, Michaël continue à parler, comme dans LXVII, 12-13. Ici, au contraire, c'est Noé qui parle. Cf. l'expression : « mon grand-père Hénoch. » Si le passage est authentique, il faut supposer que le discours de Michaël est interrompu par la remise du livre à Noé. — *L'explication*, en éthiopien *te'emert*. On traduit ordinairement ce mot par « signes », qui ne donne pas ici un sens

les paraboles qui lui avaient été données, et il les réunit pour moi dans les paroles du livre des paraboles¹.

2. Et ce jour-là Michaël² prit la parole pour dire à Raphaël : « La puissance de l'Esprit me transporte et m'irrite au sujet³ de la sévérité du châtement des secrets, du châtement < des anges >⁴ : quel est celui qui pourra supporter le châtement rigoureux qui a été exercé⁵, et devant lequel ils fondent ? »

3. Et Michaël⁶ prit de nouveau la parole⁷ et dit⁸ à

¹ G : « dans le livre de la parole des paraboles. »

² Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

³ G : « Que la puissance de l'Esprit me transporte et m'irrite, et au sujet, » etc.

⁴ Q et le 2^e groupe ont ajouté « des anges » pour remplir une lacune du texte.

⁵ Le 2^e groupe ajoute : « et qui dure. »

⁶ Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

⁷ G, Q : « m'adressa de nouveau la parole. »

⁸ Q : « et me dit. » — W omet « et dit ».

satisfaisant. Notre traduction est autorisée par d'autres passages semblables. Cf. Dillmann, *Lexicon*, col. 733. Il est possible aussi que nous soyons en présence d'une faute de copiste : *te'emert* au lieu de *temehert*, « doctrine, science. »

2. Halévy, dans le *Journal asiat.*, 1867, p. 278-281, fait trois corrections à ce verset. a) *La puissance de l'esprit*. On ne voit pas comment l'Esprit de Dieu irriterait Michaël. L'expression originale aurait été *hezq yad*, qui signifie aussi bien « punition » (cf. Ex., XIII, 3, 16) que « esprit révélateur ». — b) *M'irrite*. Le texte hébreu devait avoir le verbe *hirgiz*, qui signifie à la fois « troubler le repos, faire trembler », et « irriter ». Le traducteur a choisi le dernier sens ; mais le premier seul convient au contexte. — c) *Devant lequel ils fondent*. Halévy préfère la leçon du ms. B, qui met la négation devant le verbe, et il traduit ainsi l'ensemble du verset : « La rigueur du châtement me remue et me fait trembler, à cause de la dureté du jugement des secrets, du jugement des anges ; qui pourrait supporter (la vue de) ce dur jugement qui est exécuté et établi, sans être saisi d'effroi ? » — *Le châtement des secrets*, à cause du y . 5, semble signifier plutôt le châtement mystérieux, que le châtement infligé aux anges parce qu'ils ont révélé les secrets.

3. *Ceux d'entre eux qu'on a chassés ainsi*. Ce sont les anges,

Raphaël¹ : « Quel est celui dont le cœur ne serait pas touché² à son sujet (du châtement) et dont les reins ne seraient pas troublés par cette parole de châtement (qui) a été proférée contre ceux d'entre eux qu'on a chassés ainsi ? »

4. Et il arriva, lorsque Michaël³ se tenait devant le Seigneur des esprits, qu'il dit à Raphaël : « Je ne serai (pourtant) pas pour eux⁴ aux yeux du Seigneur, car le Seigneur des esprits est irrité contre eux, parce qu'ils agissent comme s'ils étaient le Seigneur. 5. C'est pourquoi tout ce qui est secret⁵ viendra contre eux pour les siècles des siècles ; car ni ange, ni homme ne recevra sa part, mais eux seuls ont reçu leur châtement pour les siècles des siècles. »

¹ Q omet « à Raphaël ».

² Tous les mss., sauf T² et le 2^e groupe, portent : « Quel est celui dont le cœur ne serait pas coupable ? »

³ Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

⁴ E, V : « Il n'y aura pas pour eux de miséricorde. »

⁵ Le 2^e groupe : « le jugement secret. » — V, W : « tout ce qui est pour les siècles des siècles viendra contre eux. »

qu'on a chassés du ciel pour les conduire au lieu de leur châtement.

4. Michaël, d'abord ému par les souffrances des mauvais anges, se ressaisit en présence du Seigneur, en pensant à la grandeur de leur crime et à la colère divine : il n'intercédera pas pour eux.

5. *Tout ce qui est secret viendra contre eux*, c'est-à-dire probablement tous les châtements mystérieux décrétés contre eux par le Seigneur. La fin du verset est obscure. Peut-être signifie-t-elle que ni les autres anges, ni les hommes ne recevront encore la rétribution finale et définitive due à leurs œuvres ; seuls les mauvais anges sont définitivement jugés et condamnés.

CHAPITRE LXIX

Les noms et les rôles des mauvais anges. — Le serment mystérieux qu'ils ont révélé.

1. Et après ce jugement on les épouvantera et on les exaspérera¹, parce qu'ils ont montré cela à ceux qui habitent² sur l'aride.

2. Et voici les noms de ces anges, et tels sont leurs noms : le premier d'entre eux est Semyaza³, le second

¹ Q omet « et on les exaspérera ». — G, T, A : « ils l'exaspérèrent. » — C : « il les épouvantera et les exaspérera. »

² Q : « ce jugement aux hommes qui habitent. »

³ Ici comme au ch. vi, les mss. contiennent beaucoup de variantes sur les noms des anges ; la plupart sont des fautes de copistes.

1. *On les exaspérera.* Halévy, dans le *Journal asiat.*, 1867, p. 382, propose de lire : « On les fera frémir. » L'original hébreu aurait eu *hirgiz*, qui signifie à la fois « irriter » et « faire frémir ». Le traducteur a pris le premier sens, alors qu'il fallait prendre le second. — *Parce qu'ils ont montré cela.* Les anges ont montré aux hommes les secrets.

2. Nous avons quatre listes de mauvais anges : l'une dans le texte éthiopien du ch. vi, la deuxième dans le texte grec du même chapitre conservé par le Syncelle, et la troisième dans LXIX, 2. Dillmann, dans son commentaire sur le vi, essaie de démontrer l'identité de ces trois listes. Reste la liste annoncée par le §. 3, et qui se prolonge dans les §. 4-12. Il est impossible de l'harmoniser avec celle du §. 2 et les deux autres : elle contient cinq noms seulement, et celle du §. 2 en contient vingt et un. Les uns et les autres sont tout à fait différents, et les cinq ne peuvent être les chefs des vingt et un, car ils sont donnés au §. 3 pour des chefs de centaines, de cinquantes et de dizaines ; or il n'y a ni centaines, ni cinquantes dans vingt et un. D'ailleurs, les vingt et un sont identiques au fond à ceux du vi, qui sont précisément donnés pour des chefs de dizaines (vi, 8). Il faut donc admettre que l'interpolateur a juxtaposé ici deux listes, deux traditions différentes, sans chercher à les mettre d'accord. Voir Dillmann, *loc. cit.*, p. 211.

Arstiqifa¹, le troisième Armên, le quatrième Kôkabel, le cinquième Touriel, le sixième Rumyal, le septième Daniel, le huitième Neqel, le neuvième Baraqiel, le dixième Azazel, le onzième Armaros², le douzième Bartaryal³, le treizième Basasaël, le quatorzième Hananel, le quinzième Touriel, le seizième Simapisiel⁴, le dix-septième Yetariel⁵, le dix-huitième Tumaël⁶, le dix-neuvième Tariel, le vingtième Rumaël⁷, le vingt et unième Azazel.

3. Et ceux-ci sont les chefs de leurs anges, et les noms⁸ de leurs chefs de centaines, de leurs chefs de cinquantes et de leurs chefs de dizaines. **4.** Le nom du premier est Yeqon⁹ : c'est celui qui séduisit tous les fils des anges¹⁰ et les fit descendre sur la terre, et il les séduisit par les filles des hommes¹¹. **5.** Le nom du second est Asbeel¹² : celui-ci donna un mauvais conseil aux fils des

¹ G : « Artaqifa. »

² Q : « Armalos. » — U : « Armanos. »

³ U : « Bartayal. »

⁴ E : « Simsipiel. » — V : « Simasapaël. »

⁵ M : « Yesariel. »

⁶ G : « Tamuel. »

⁷ U omet « Rumaël ».

⁸ Q omet « et les noms ».

⁹ A, C, E, P, W : « Yequn. » — B : « Yaqun. » — D, Y : « Yequan. »

¹⁰ T et B, C, D, P, Y : « des anges saints. »

¹¹ V omet « et les séduisit par les filles des hommes ». — Q : « par leurs propres filles. »

¹² A : « Kesabel. »

4. *Yeqon*, d'après Hoffmann, corruption de *yaqum* (imparf. de *qôm*), « le rebelle, celui qui se dresse en ennemi. » — Dans vi, 3, c'est *Semyaza* qui pousse les anges à s'unir aux filles des hommes.

5. *Asbeel*, pour *Azbiel*, d'après Hoffmann, *Deum deserens*. Il fait double emploi avec le précédent, puisqu'il donne le même conseil.

anges [saints] : il les entraîna à souiller¹ leur chair avec les filles des hommes. **6.** Le nom du troisième est Gadriel² : c'est celui qui montra toutes les plaies de mort aux fils des hommes, c'est lui qui séduisit Ève, et c'est lui qui montra les plaies de mort aux fils des hommes, et le bouclier et la cuirasse et l'épée pour le combat³, et tous les instruments de mort aux fils des hommes. **7.** De sa main ils sont sortis contre ceux qui habitent sur l'aride, depuis ce jour et jusque dans les siècles des siècles. **8.** Le nom du quatrième est Penemu'e⁴ : celui-ci montra aux fils des hommes l'amer et le doux, et il leur montra tous les secrets de leur sagesse (des anges). **9.** C'est lui qui apprit aux hommes à écrire avec l'eau de suie (l'encre) et le papyrus, et ils sont nombreux ceux qui ont erré⁵ à cause de cela depuis l'éternité jusqu'à l'éternité et jusqu'à ce jour. **10.** Car les hommes n'ont pas été mis au

¹ W : « donna aux fils des anges saints le mauvais conseil de souiller, » etc.

² Q omet « Gadriel ».

³ Q : « et l'épée, et le combat. »

⁴ Q : « Tuniel. »

⁵ Q omet « ils sont nombreux, ceux qui ont erré ».

6. *Gadriel*, pour 'Adriel, avec le même sens que Azbiel. Dans VIII, 1, c'est Azazel qui apprend aux hommes à fabriquer des armes. Mais on ne dit pas qu'il séduisit Ève.

8. *Penemu'e*. Halévy, *Journal asiat.*, p. 382, voit une relation entre le nom de cet ange et sa fonction. L'hébreu *peniml* signifie, en effet, « ce qui est dans l'intérieur. » Il se peut aussi que ce nom soit altéré.

9. L'auteur, dans son indignation contre les abus de l'écriture, va jusqu'à en condamner l'usage. Il la regarde comme une invention pernicieuse, puisqu'il l'attribue à l'intervention des mauvais anges. Sur l'abus des livres, cf. *Ecclésiaste*, XII, 11-12.

10. Les hommes ne doivent pas avoir besoin d'un écrit pour attester leur fidélité et rappeler au besoin leurs engagements. Ils devraient avoir assez de bonne foi pour que leur parole suffise, et c'est ce qui avait lieu au début, avant la corruption des hommes par les anges.

monde pour affirmer ainsi leur fidélité avec le calame et l'eau de suie. **11.** Car les hommes n'ont pas été créés autrement que les anges, (mais) pour demeurer justes et purs, et la mort qui corrompt tout ne les aurait pas atteints; mais à cause de cette connaissance qui est la leur ils périssent, et à cause de cette puissance¹ elle (la mort) me dévore.

12. Le nom du cinquième est Kasdeya'e² : c'est celui qui montra aux fils des hommes toutes les plaies mauvaises des esprits et des démons, et la plaie de l'embryon

¹ M : « à cause de cela. »

² Q : « Kasendaya'e. »

11. *La mort qui corrompt tout ne les aurait pas atteints. Cf. Sagesse, I, 13-14.*

(Car) Dieu n'a pas fait la mort,
Et il n'éprouve pas de joie de la perte des vivants.
Il a créé toutes choses pour la vie;
Toutes les créatures sont salutaires;
Il n'y a en elles aucun principe de destruction,
Et la mort n'a pas d'empire sur la terre.

Ibid., II, 23-24 :

(Car) Dieu a créé l'homme pour l'immortalité,
Et il l'a fait à l'image de sa propre nature.
C'est par l'envie du diable que la mort est venue dans le monde.

Elle me dévore. Noter le changement de personne. L'auteur semble faire un retour attristé sur lui-même : c'est la puissance de la science qui permet à la mort de le dévorer.

12. Il est possible que Kasdeya'e soit une altération de Kazbiya, qui serait identique à Kasbeel du §. 13. Les deux noms signifieraient « infidèle à Jéhovah » et « infidèle à Dieu » (El). — *La plaie de l'embryon dans le sein, pour qu'il tombe.* Il s'agit des pratiques de l'avortement. D'après Dillmann, p. 212, l'attribution de ces pratiques criminelles aux mauvais anges reposerait sur l'exégèse juive du Ps. xci, 5-13. — *La plaie de la vie*, litt. : « du souffle. » — *La plaie qui arrive à midi.* Cf. Ps. xci, 6. — *Le fils du serpent dont le nom est Taba'et.* Nous ne voyons aucune explication plausible de ce passage.

dans le sein ¹ pour qu'il tombe, et la plaie de la vie, la morsure du serpent et la plaie qui arrive à midi, le fils du serpent ² dont le nom est Taba'et.

13. Et ceci est le nombre de Kasbeel, qui montrait aux saints la tête du serment ³, quand il demeurait ⁴ en haut dans la gloire ⁵, et son nom est Beqa. 14. Celui-ci (Kasbeel) demanda à Michaël ⁶ de lui montrer ⁷ le nom secret ⁸

1 M, Q, T, U et V : « l'embryon du sein ; » mais *tsá'tsá'* devrait être à l'état construit.

2 Q : « le fils dont le nom est Taba'et. »

3 Q : « la tête des jours et la tête du serment. »

4 M : « et celui qui demeurait. »

5 T : « dans la gloire auguste. »

6 Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

7 Le 2^e groupe : « de leur montrer. »

8 M, E : « son nom secret. » — Le 2^e groupe ajoute : « afin de voir ce nom secret et de le mentionner, » etc.

13. *Et ceci est le nombre de Kasbeel.* Kasbeel doit se lire probablement Kazbiel. Cf. *supra*, §. 12, note. Halévy, dans le *Journal asiat.*, p. 383, propose de lire : « Telle est la fonction de Kasbeel. » Le texte hébreu original serait *peqoudah*, qui signifie à la fois « nombre » et « fonction ». Il y aurait donc ici une méprise du traducteur éthiopien. La fonction de Kasbeel était de montrer aux anges le grand serment divin, par lequel tous les êtres ont été obligés d'accomplir régulièrement leurs œuvres. Ce serment, ou plutôt cette « tête du serment », que Kasbeel était chargé de montrer, il n'en connaissait cependant pas le nom ineffable. — *Beqa* ou *Aka'e* (§. 15), qui n'est probablement qu'une déformation cabalistique de *Beqa*. On peut comparer le jeu de mots sur *baka*, « pleurer, » et *akko* (Michée, 1, 10). Kasbeel se fit donc révéler ce nom par Michaël, sous prétexte de faire trembler avec lui les mauvais anges. Cette tête du serment, au nom ineffable, a une puissance presque sans limites, et il est impossible de ne pas rapprocher la description qu'en fait Hénoch (§. 14-24) du fameux passage des Proverbes (viii) sur la Sagesse divine. Il est possible que nous ayons encore ici, dans ce « serment », une trace des influences babyloniennes subies par notre auteur. Lorsque Tiámat charge Kingu d'aller combattre les dieux, elle l'investit de la toute-puissance en lui disant : « J'ai prononcé ta formule dans l'assemblée des dieux ; je t'ai fait grand. » (*Création*, tabl. 1, lig. 133.)

pour qu'il le mentionne ¹ dans le serment, pour que ceux qui ont montré aux fils des hommes tout ce qui est secret tremblent devant ce nom et ce serment.

15. Et voici la puissance de ce serment : il est fort et puissant, et il (Dieu) avait déposé ce serment, Aka'e ², dans la main de Michaël ³.

16. Et voici les secrets ⁴ de ce serment... et il est fort ⁵ dans son serment. Et par lui le ciel fut suspendu avant que le monde fût créé, et jusqu'à l'éternité. **17.** Et la terre a été fondée sur l'eau, et des secrètes (profondeurs) des montagnes ⁶ viennent de belles eaux ⁷, depuis la création du monde jusqu'à l'éternité ⁸.

18. Et par ce serment ⁹, la mer a été créée, et pour

¹ M : « afin de mentionner ce nom mauvais et caché, pour qu'on le mentionne dans le serment. » — U donne le même texte, moins le mot « mauvais ». — T : « qu'on mentionne ce nom caché, pour que tremblent ceux, » etc.

² Q : « Leku'e. »

³ Le 2^e groupe : « saint Michaël. »

⁴ M : « tes secrets. »

⁵ M, T, 2^e groupe : « ils sont forts. » — D : « sa force est dans son serment. »

⁶ A : « et des montagnes cachées. »

⁷ U et B, C, D, Y : « de belles eaux pour les vivants. »

⁸ Q omet « jusqu'à l'éternité ».

⁹ Q : « Et par ce serment, la mer a été fondée au temps de sa mesure (maturité?), et il lui a imposé un rempart de sable, et elle ne dépassera pas sa limite, à jamais et jusqu'à l'éternité. » — Flemming propose de lire : « Et par ce serment, la mer a été créée et fondée, et au temps de la colère il lui a imposé un rempart de sable, et elle ne dépassera pas, » etc.

15. *Ce serment, Aka'e, c'est-à-dire dont le nom est Aka'e.*

16. Le texte paraît incomplet.

18. *Pour son fondement il lui a donné du sable.* Peut-être l'auteur pense-t-il que le fond de la mer est couvert de sable comme les grèves. D'après Jér., v, 22, que ce passage semble reproduire, il

son fondement¹ au temps de la colère il lui a donné du sable, et elle ne franchit pas (ses limites) depuis la création du monde jusqu'à l'éternité.

19. Et² par ce serment, les abîmes ont été affermis, et ils sont stables, et ils ne changent pas de place depuis l'éternité jusqu'à l'éternité.

20. Et par ce serment, le soleil et la lune accomplissent leur course, et ils ne transgressent pas leurs lois depuis l'éternité jusqu'à l'éternité³.

21. Et par ce serment, les étoiles accomplissent leur course, et il les appelle par leur nom⁴, et elles lui répondent depuis l'éternité jusqu'à l'éternité.

22. Et de même (il appelle) les esprits de l'eau⁵, des

¹ D porte : « et son fondement est éternel, » et omet tout le reste du verset.

² Q omet tout le verset 19.

³ T, U omettent « jusqu'à l'éternité ».

⁴ Q omet « par leur nom ».

⁵ Y : « des eaux et tous les souffles, » etc.

faudrait : « pour limites il lui a donné du sable. » C'était probablement le texte primitif, car le verbe suivant, « il ne franchit pas, » n'a de sens qu'avec le mot « limites » ; il n'en a aucun avec « fondement ». Cf. Job, xxxviii, 8-11 ; Ps. civ, 9 ; Prov., viii, 29.

19. Cf. Prov., viii, 24, 27, 29.

21. Il les appelle par leur nom, et elles lui répondent. Cf. xliii, 1, et Job, xxxviii, 35 :

Les éclairs partent-ils à ton ordre ?
Te disent-ils : « Nous voici ! »

Ps. cxlvii, 4 :

Il compte le nombre des étoiles,
Il les appelle toutes par leur nom.

Is., xl, 26 :

C'est lui qui fait marcher en ordre leur armée,
Et qui les appelle toutes par leur nom,
Et à cause de la grandeur de sa puissance, et de l'énergie de sa force,
Il n'en est pas une qui fasse défaut.

22. Dieu appelle les esprits des éléments, et il leur indique la

vents et de tous les souffles, et leurs voies entre toutes les troupes des esprits.

23. [Et là sont gardées la voix¹ du tonnerre et la lumière de l'éclair, et là sont gardés les réservoirs de la grêle, et les réservoirs de la gelée, et les réservoirs du brouillard, et les réservoirs de la pluie et de la rosée².]

24. Tous ceux-là sont fidèles et rendent grâces devant le Seigneur des esprits, et ils (le) louent de toutes leurs forces, et leur nourriture est dans toute action de grâces, et ils rendent grâces, et ils louent et exaltent le nom du Seigneur des esprits pour les siècles des siècles.

25. Sur eux (les esprits) est affermi ce serment, ils sont gardés par lui³; leurs chemins sont gardés⁴, et leurs voies ne se corrompent pas.]

26. Et ils ont ressenti une grande joie, et ils ont béni, et loué, et exalté⁵ (le Seigneur) parce que leur avait été révélé le nom de ce Fils de l'homme. **27.** Il s'est assis

¹ Le 2^e groupe : « les réservoirs de la voix du tonnerre. »

² M omet « et de la rosée ».

³ Q : « et il est manifesté en lui. »

⁴ Q : « et ils gardent leurs chemins. »

⁵ G omet « et exalté ».

voie qu'ils doivent suivre au milieu des troupes innombrables des autres esprits.

23. Ce verset résume les phénomènes expliqués au ch. LX, 11-23. Cf. XLI, 4. C'est une addition conçue dans l'esprit de l'interpolateur de LX, 11-23.

25. C'est le serment mystérieux et comme personnifié qui règne sur les esprits de tous les éléments, et qui veille à ce qu'ils suivent tous leur voie.

26. Avec le v. 26, nous revenons au véritable thème des paraboles : la joie des élus et la punition des pécheurs et des anges déchus. Mais à quelle partie du *Livre des Paraboles* faut-il rattacher ce fragment? Ce n'est pas au LXIV, où il n'est pas question des élus, mais des mauvais anges. Serait-ce au LXI ou à un chapitre que nous ne possédons plus?

27. *La somme du jugement a été donnée au Fils de l'homme.* Cf.

sur le trône de sa gloire, et la somme du jugement a été donnée au Fils de l'homme, et il éloignera ¹ et il détruira ² les pécheurs de devant la face de la terre et (aussi) ceux qui ont séduit ³ le monde. **28.** Ils seront attachés avec des chaînes, et dans le lieu où ils auront été réunis pour la destruction ils seront enfermés, et toutes leurs œuvres disparaîtront de la face de la terre. **29.** Et dès lors il n'y aura rien de corruptible, car ce Fils de l'homme a apparu et s'est assis sur le trône de sa gloire ⁴, et tout mal s'éloignera et s'en ira de devant sa face; mais la parole ⁵ de ce Fils de l'homme ⁶ restera ⁷ devant le Seigneur des esprits.

Telle est la troisième parabole d'Hénoch.

¹ Q : « et ils s'éloigneront de devant sa face, les pécheurs de la terre. »

² T : « et il détruira de devant la face de la terre ceux qui ont séduit le monde. »

³ M et W : « qui les ont séduits (les hommes). »

⁴ Q : « sur sa gloire. »

⁵ G, M, Q, U et D, P, W, Y, F, J, N, O, A : « mais ils parleront à ce Fils de l'homme. »

⁶ G : « Fils de la femme. »

⁷ M, Q, T, U et A, D, E, Y : « et il restera. »

Jean, v, 22 : « Le Père même ne juge personne, mais il a donné au Fils le jugement tout entier, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. » Le « jugement tout entier » de Jean est l'équivalent de l'expression « la somme du jugement ». — *Ceux qui ont séduit le monde*, c'est-à-dire les anges qui ont appris aux hommes à faire le mal, en leur révélant les secrets.

29. C'est le règne messianique qui commence.

CHAPITRE LXX

Assomption d'Hénoch.

[1. Il arriva ensuite que son nom ¹ (d'Hénoch) fut élevé, de son vivant, auprès de ce Fils de l'homme et auprès du Seigneur des esprits, loin de ceux qui habitent sur l'aride. 2. Il fut élevé ² sur le char du vent, et le nom ³ (d'Hénoch) disparut du milieu d'eux (de ceux qui habitent sur l'aride).

3. Depuis ce jour je ne fus plus compté ⁴ au milieu d'eux, et il (Dieu) me fit asseoir ⁵ entre deux régions,

¹ V : « Et il arriva ensuite que le nom du Fils de l'homme fut élevé auprès du Seigneur. » — U, W : « fut élevé le nom de ce Fils de l'homme (Hénoch), de son vivant, auprès, » etc.

² T : « Et son nom fut élevé. »

³ Q, Y : « son nom. »

⁴ U : « je ne fus plus loué. » — M, 2^e groupe, moins W : « je ne fus plus emmené. » Ces variantes proviennent d'interversions de lettres, dues à la négligence des scribes. — W : « je ne fus plus induit à pécher. »

⁵ W : « on me fit asseoir. »

1. Dillmann met en doute l'authenticité de ce chapitre. Il est inadmissible que l'auteur primitif ait placé dans la bouche d'Hénoch le récit de son assomption définitive, alors qu'il prétendait que le patriarche avait composé ce livre pendant sa vie terrestre. Ce fait est d'ailleurs en contradiction avec LXXI, 1. Par contre, sans les ¶. 14-17 le ch. LXXI formerait une bonne conclusion au *Livre des Paraboles* : Hénoch est admis dans une dernière vision à contempler Dieu lui-même au milieu de ses saints, pour s'entendre promettre une éternelle paix. — *Son nom fut élevé*. Le nom est ici pour la personne. — *De son vivant*. Cf. Gen., v, 24 : « Hénoch marcha avec Dieu, et on ne le vit plus, car Dieu l'avait pris. »

2. *Sur le char du vent*. Cf. Élie enlevé sur un char de feu, II Rois, II, 11.

3. *Les anges avaient pris des cordes*. Cf. LXI, 1. — Sur la situation du paradis dans la direction du nord, voir XXXII, 1, et LXXVII, 3.

entre le nord et l'occident, là où les anges avaient pris des cordes afin de mesurer pour moi le séjour des élus et des justes. 4. Et là je vis les premiers pères¹ et les saints qui depuis l'éternité demeurent en ce lieu.]

CHAPITRE LXXI

Hénoch est admis à contempler les secrets et les splendeurs des cieux. — Promesses de la Tête des jours.

[1. Il arriva ensuite² que mon âme fut cachée, et elle monta dans les cieux, et je vis les fils des anges saints³ marcher sur des flammes de feu; leurs vêtements étaient blancs⁴ ainsi que leur tunique, et leur face⁵ resplendissante comme du cristal. 2. Et je vis deux fleuves de feu; la lumière de ce feu⁶ brillait comme l'hyacinthe, et je tombai sur ma face devant le Seigneur des esprits.

3. L'ange Michaël, un des chefs des anges, me prit la

¹ M, U : « les pères et les anciens. »

² V ajoute : « dans ce lieu. »

³ B, C, D, Y omettent « saints ».

⁴ W : « et je vis les fils... et leurs vêtements, et leur tunique. »

⁵ M, Q, T et le 2^e groupe, moins C, D, Y : « et la lumière de leur face. »

⁶ A, E, W omettent « et la lumière de ce feu ».

4. *Là je vis les premiers pères et les saints.* Cf. LXXI, 12, où les saints accompagnent le Fils de l'homme. D'après la Bible hébraïque, Adam seul était mort lorsque Hénoch fut enlevé au ciel. D'après le Pentateuque samaritain, les patriarches vivaient tous encore. L'auteur suit la chronologie des Septante.

LXXI, 1. *Les fils des anges.* Cf. LXXIX, 4-5, et CVI, 5.

2. *Voit supra*, XIV, 19, et Daniel, VII, 10, sur les fleuves de feu.

3. *Et l'ange Michaël.* Dans les autres parties du *Livre des Paraboles*, la formule employée est plus vague : « L'ange qui marchait avec moi. » — *Là où sont tous les secrets.* Michaël montre à Hénoch les

main droite ¹, et il me releva ² et me conduisit là où sont tous les secrets, et il me montra tous les secrets de miséricorde ³, et il me montra tous les secrets de justice ⁴, **4.** et il me montra tous les secrets des extrémités du ciel ⁵, et tous les réservoirs des étoiles et de toutes les lumières, d'où elles se lèvent ⁶ en présence des saints. **5.** Et il cacha mon esprit ⁷, et moi, Hénoch, (je fus) dans le ciel des cieux, et je vis là au milieu de cette lumière, comme une maison qui était bâtie en blocs de glace ⁸, et parmi ces blocs (il y avait) des langues de feu vivant. **6.** Et mon esprit vit un cercle qui entourait de feu cette maison, depuis ses quatre coins jusqu'à ces fleuves pleins de feu vivant qui entouraient cette maison. **7.** Et (il y avait) autour d'elle les Séraphins et les Chérubins et les Opha-

¹ M : « de sa main droite. »

² D, Y : « et il me répondit. »

³ U omet « et il me montra tous les secrets de miséricorde ».

⁴ Le 2^e groupe : « et il me conduisit là où sont tous les secrets de miséricorde, et les secrets de justice, » etc.

⁵ Q : « les secrets du ciel. »

⁶ Q : « et les lumières, et d'où sortent toutes choses, » etc.

⁷ Le 2^e groupe : « Et un esprit cacha Hénoch. » — G, Q, U : « mon esprit et Hénoch. » — M : « Et Hénoch dit : J'étais dans les cieux et je vis, » etc.

⁸ Y : « en pierre et en glace. »

secrets de la bonté de Dieu, dans les récompenses qu'il accorde aux justes, et les secrets de sa justice, dans les châtements qu'il inflige aux pécheurs. — *Les secrets des extrémités du ciel.* Cf. lx, 11-23.

5. *Il cacha mon esprit*, c'est-à-dire il le plaça à l'écart des anges, dans un endroit d'où il pouvait tout voir, à moins d'adopter la leçon du deuxième groupe : « et un esprit le cacha. » Mais elle n'est pas plus claire. On ne voit pas qui est caché par l'esprit. — *Comme une maison.* Le texte porte littéralement : « comme il y a ce qui était bâti » ou « comme en lui ce qui était bâti ». C'est une phrase inintelligible. Mais si nous corrigeons *botû*, « en lui, » en *bét*, « maison, » le sens devient très satisfaisant. — Sur cette maison, cf. xiv, 9-17.

7. Sur les Ophanim, cf. lxi, 10, note, et xxxix, 13.

nim¹ : ce sont ceux qui ne dorment pas et qui gardent le trône de sa gloire (du Seigneur).

8. Je vis des anges innombrables, des milliers de milliers et des myriades de myriades, entourer cette maison, et Michaël, et Raphaël², et Gabriel, et Phanuel, et les anges saints qui sont au haut des cieus entraient dans cette maison et en sortaient. 9. Ils sortirent donc de cette maison, Michaël, et Gabriel, et Raphaël, et Phanuel³, et une multitude d'anges saints⁴, innombrables. 10. Et avec eux (était) la Tête des jours⁵; sa tête était blanche et pure comme la laine, ainsi que ses vêtements qui étaient indescriptibles.

11. Je tombai sur ma face, et tout mon corps fondit, et mon âme fut changée, et je criai à haute voix d'un souffle puissant, et je bénis, et je louai, et j'exaltai (le Seigneur). 12. Et ces bénédictions qui sortirent de ma bouche furent (trouvées) agréables devant cette Tête des jours. 13. Et cette Tête des jours vint avec Michaël et Gabriel, Raphaël et Phanuel, et des milliers et des myriades d'anges⁶ innombrables. 14. Et elle vint⁷ à moi, et elle me salua de la voix et me dit : « Toi, tu es le fils de l'homme qui a été engendré pour la justice⁸, et la justice

1 U : « Uphanin. » Tous les autres mss. : « Aphnin. »

2 U omet « et Raphaël ».

3 Le 1^{er} groupe et A omettent « et Phanuel ».

4 M : « une multitude de saints. »

5 E et P (correction) : « la tête du serment. »

6 U, A : « et des myriades innombrables. »

7 Q et le 2^e groupe : « Et cet ange vint. »

8 M, Q et D, E, V, Y : « dans la justice. »

8. Dans xrv, 24, il est dit, au contraire, qu'aucun ange ne pouvait entrer dans cette maison.

10. *La Tête des jours*. Cf. xlvi, 1.

11. *D'un souffle puissant*. Dillmann, Beer, Flemming ont traduit : « avec l'esprit de la force. »

14. Cf. xlvi, 3, où des paroles analogues sont dites au Messie.

demeure sur toi, et la justice de la Tête des jours ne t'abandonnera pas. »

15. Et elle me dit : « Il (Dieu) appellera sur toi la paix au nom du siècle à venir¹, car de là est sortie² la paix depuis la création du monde, et ainsi elle sera sur toi à jamais et pour les siècles des siècles. **16.** Et toute (paix) marchera³ sur ta voie, tandis que la justice ne t'abandonnera jamais ; avec toi sera leur demeure et avec toi leur part, et de toi elles ne seront pas séparées, à jamais et pour les siècles des siècles. **17.** Et il se passera ainsi⁴ de longs jours avec ce Fils de l'homme, et la paix sera aux justes, et la voie droite⁵ aux justes, au nom du Seigneur des esprits pour les siècles des siècles⁶. »]

¹ U : « la paix à venir. »

² W : « sort. »

³ Le 2^e groupe : « Et toute (paix) sera et marchera, » etc. — A : « Et toute (paix) qui sera et marchera. » — Q : « demeurera. »

⁴ Q : « Et il ne se passera pas ainsi. »

⁵ Le 2^e groupe : « sa voie droite. »

⁶ U ajoute : « Amen. »

15. D'après ce verset, il semblerait que c'est un ange qui parle à Hénoch au nom de Dieu. — *Du siècle à venir* ou « du monde à venir ». Le mot *'alam* a les deux sens de « siècle » et de « monde ». Le siècle à venir désigne, ou le règne messianique, ou l'éternité de bonheur réservée aux justes. Cf. Matth., xii, 32; Marc, x, 30; Luc, xviii, 30; xx, 35; Éph., i, 21; Hébr., vi, 5.

16. On pourrait encore entendre ce verset de la manière suivante : « Et tout (homme) marchera sur ta voie, tandis que la justice ne t'abandonnera jamais, et avec toi sera leur habitation (des hommes) et avec toi leur sort, et ils ne seront pas séparés de toi à jamais et pour les siècles des siècles. »

17. Au lieu de « et la voie droite aux justes », Beer et Flemming proposent de lire : « et dans la voie droite, ils marcheront. »

III^e PARTIE

LIVRE DU CHANGEMENT DES LUMINAIRES DU CIEL

(CHAP. LXXII - LXXXII)



CHAPITRE LXXII

La loi du soleil.

1. Livre du changement des luminaires du ciel, chacun comme ils sont selon leurs genres¹, chacun selon leur puissance et selon leur temps, chacun selon leur nom² et le lieu de leur naissance³, et selon leurs mois; que me fit voir Uriel, l'ange saint qui était avec moi, qui est leur guide; et il me fit voir tout leur écrit comme il est, selon toutes les années du monde et jusqu'à l'éternité, jusqu'à ce que soit faite l'œuvre nouvelle qui restera jusqu'à l'éternité.

2. Voici la première loi des luminaires : le luminaire

¹ M : « leur genre, » litt. : « leur peuple. »

² G, Q, U : « son nom. »

³ Au lieu de « et le lieu de leur naissance », U : « et leurs éclats. »

1. Voir Gen., 1, 14-16, et sur *l'œuvre nouvelle qui restera jusqu'à l'éternité*, Isale, LXV, 17; LXV, 18, et II Pierre, III, 13. Cf. *supra*, XLV, 4, et *infra*, XCI, 15, 16.

2. Les portes du ciel sont mentionnées, mais assez rarement, dans la Bible, voir Ps. LXXVIII, 23. Le passage Gen., XXVIII, 17 ne peut pas s'entendre au sens astronomique. En réalité, cette théorie des portes

soleil : son lever est aux portes du ciel qui sont du côté de l'orient, et son coucher est aux portes du ciel qui sont à l'occident. **3.** Et j'ai vu six portes qui sont là où le soleil se lève et six portes qui sont là où le soleil se couche ; et la lune se lève et se couche par ces portes ainsi que les guides¹ des étoiles avec ceux qui les conduisent. Il y a six (portes) à l'orient et six à l'occident, et toutes sont l'une après l'autre en bon ordre, et de nombreuses fenêtres sont à droite et à gauche de ces portes.

4. Le plus grand luminaire, dont le nom est soleil, se lève le premier, et son orbite est comme² l'orbite du ciel, et il est tout rempli d'un feu qui éclaire et qui embrase. **5.** Le vent souffle sur le char où il monte, et le soleil se couche (en disparaissant) du ciel et il revient vers le nord pour aller à l'orient, et il est conduit de manière à entrer par la porte (qui lui est assignée) et à briller (de nouveau) sur la face des cieux. **6.** Ainsi il se

¹ Tous les mss, sauf V : « le guide. »

² M : « est presque comme. »

du ciel vient des Babyloniens. Marduk, dans la *Création*, ouvre des portes sur les deux côtés du ciel (*Création*, tablette V, lig. 9) ; le soleil sort (se lève) et entre (se couche) par ces portes. Voir Jensen, *Die Kosmologie der Babylonien*, Strasbourg, 1890, p. 9 ; Schrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3^e édition, Berlin, 1903, p. 619 et 630. Les Égyptiens comparaient volontiers la vie du soleil à celle de l'homme : l'astre naissait tous les matins, et sa vie quotidienne se divisait en douze moments depuis celui de sa naissance jusqu'à celui où il mourait en plongeant à l'occident dans la bouche de Nouït. Voir la représentation figurée de ces douze moments dans Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. 1, Paris, 1895, p. 89.

5. Le char du soleil est encore une conception babylonienne. Voir Jensen, *Die Kosmologie*, p. 108 ; et dans Maspéro, *op. cit.*, p. 657, la représentation des écuyers de Shamash (le soleil) guidant son disque. Les Égyptiens faisaient voyager le soleil sur une barque, *ibid.*, p. 90.

6. Le centre du soleil décrit au cours d'une année dans son mouvement apparent une trajectoire, l'*écliptique*, inclinée par rapport au plan de l'équateur terrestre. L'auteur explique cette apparence par un

lève dans le premier mois par la grande porte ; et il se lève par la quatrième de ces six portes qui sont à l'orient.

7. A cette quatrième porte d'où sort le soleil pendant le premier mois sont douze fenêtres¹ ouvertes, d'où sort une flamme quand elles s'ouvrent en leur temps.

8. Lorsque le soleil se lève dans le ciel, il sort par cette quatrième porte pendant trente matins, et par la quatrième porte à l'ouest du ciel, il descend régulièrement.

9. Et en ce temps, le jour est plus long que le jour (précédent), et la nuit est plus courte que la nuit (précédente) pendant trente matins. **10.** En ce temps, il est plus long que la nuit de $\frac{2}{9}$ de jour ; et le jour est exactement de dix parties (= neuvièmes), et la nuit est exactement² de huit parties.

11. Et le soleil se lève par cette quatrième porte et il se couche par la quatrième, et il revient dans la cinquième porte à l'orient pendant trente matins³, et il se lève par cette porte et il se couche dans la cinquième porte. **12.** Et alors le jour est plus long de deux parties, et le jour est de onze parties ; la nuit est plus courte et elle est de sept parties.

¹ B, C, D, W, Y : « douze portes. »

² « Exactement » manque dans le 2^e groupe, sauf V.

³ « Pendant trente matins » manque dans Q.

ystème de six portes au levant et au couchant, répondant aux douze signes du zodiaque des Babyloniens. Ces portes sont rangées de telle sorte que les premières sont celles par lesquelles passe le soleil au solstice d'hiver, c'est-à-dire à l'époque où il se trouve le plus près de l'horizon lors de son passage au méridien ; les sixièmes sont celles par lesquelles passe le soleil au solstice d'été, c'est-à-dire à l'époque où il se trouve le plus près du zénith lors de son passage au méridien. L'année naturelle commençant à l'équinoxe de printemps, le soleil passe alors par les quatrième portes, comme l'indique l'auteur, dans le premier mois de l'année juive ou babylonienne, le mois de Nisan (mars-avril).

7. Cette explication sur les fenêtres par où sort la chaleur ne se retrouve pas pour les autres mois. Est-ce un oubli?

13. Et il revient à l'orient et il entre ¹ dans la sixième porte, et il se lève et il se couche par la sixième porte pendant trente et un ² matins, à cause de son signe. **14.** Et en ce temps le jour est plus long que la nuit, et le jour est le double de la nuit, et le jour est de douze parties ; et la nuit est plus courte, et elle est de six parties.

15. Et le soleil s'élève de sorte que le jour devient plus court, et la nuit plus longue ; et le soleil revient à l'orient et il entre dans la sixième porte et par elle il se lève et il se couche pendant trente matins. **16.** Et lorsque les trente matins sont accomplis, le jour diminue d'une partie exactement, et le jour est de onze parties et la nuit de sept parties.

17. Et le soleil sort de l'occident par cette sixième porte ³, et il va à l'orient, et il se lève par la cinquième porte pendant trente matins et il se couche à l'occident de nouveau par la cinquième porte de l'occident (*sic*).

18. A cette époque, le jour diminue de deux parties et le jour est de dix parties et la nuit de huit parties.

19. Et le soleil se lève par cette cinquième porte et il se couche par la cinquième porte de l'occident, et il se lève par la quatrième porte à cause de son signe ⁴, pendant trente et un matins, et il se couche à l'occident.

20. A cette époque le jour est égal à la nuit et (lui) devient égal, et la nuit est de neuf parties, et le jour de neuf parties.

21. Et le soleil se lève par cette porte et il se couche à l'occident, et il revient à l'orient, et il se lève par la

¹ M : « et il revient dans la sixième porte. »

² G, T, U : « trente matins. »

³ « Par cette sixième porte » manque dans U.

⁴ G, M, Q, T : « par la quatrième porte à cause de ses signes, » etc.

13. Ce signe est le solstice d'été.

troisième porte pendant trente matins, et il se couche à l'occident par la troisième porte. **22.** Et à cette époque, la nuit¹ est plus longue que le jour, et la nuit est plus longue que la nuit (précédente), et le jour est plus court que le jour (précédent) jusqu'au trentième matin, et la nuit est de dix parties exactement, et le jour de huit parties.

23. Et le soleil se lève par cette troisième porte et il se couche par la troisième porte à l'occident ; et il revient à l'orient, et le soleil se lève par la deuxième porte² à l'orient pendant trente matins, et de même il se couche par la deuxième porte à l'occident du ciel. **24.** Et à cette époque, la nuit est de onze parties, et le jour de sept parties.

25. Et le soleil se lève à cette époque par cette deuxième porte, et il se couche à l'occident par la deuxième porte, et il revient à l'orient par la première porte pendant trente et un matins, et il se couche par la première porte à l'occident du ciel. **26.** Et en ce temps, la nuit devient plus longue et elle est de deux fois le jour, et la nuit est de douze parties exactement, et le jour de six parties.

27. Et le soleil a accompli (le parcours de) ses sections, et de nouveau il tourne sur ces sections et il entre

¹ Le 2^e groupe : « la nuit est plus longue que le jour jusqu'à trente matins, et le jour est plus court que le jour (c'est-à-dire diminue) jusqu'à trente matins. » — M : « Et à cette époque, la nuit est plus longue et le jour est plus court que le jour. »

² T et le 2^e groupe, sauf E, V, Y : « par la deuxième porte de l'orient. »

27. N'y aurait-il pas ici une erreur ou une lacune ? Deux versets devaient se trouver, semble-t-il, dans le texte primitif : l'un expliquant que le soleil revient par les différentes portes qu'il a déjà toutes traversées ; l'autre, qu'après le solstice d'hiver, il passe pendant trente matins par les premières portes de l'orient et de l'occident.

dans toutes ses portes¹ pendant trente matins, et il se couche à l'occident dans les régions correspondantes.

28. Et à cette époque² la nuit diminue dans sa longueur d'un neuvième, [c'est-à-dire d'une partie,] et la nuit est de onze parties et le jour de sept parties³.

29. Et le soleil est revenu et il est entré dans la deuxième porte à l'orient, et il revient sur ces sections : pendant trente matins il se lève⁴ et il se couche. **30.** Et en ce temps-là, la nuit diminue de longueur, et la nuit est de dix parties, et le jour est de huit parties.

31. En ce temps-là, le soleil se lève par cette deuxième⁵ porte et il se couche à l'occident et il revient à l'orient, et il se lève par la troisième porte pendant trente et un matins, et il se couche à l'occident du ciel. **32.** Et en ce temps-là, la nuit diminue et elle est de neuf parties et le jour est de neuf parties, et la nuit est égale au jour et l'année est exactement de trois cent soixante-quatre jours.

33. La longueur du jour et de la nuit et la brièveté du jour et de la nuit sont différenciées (litt. : séparées) par la course⁶ du soleil. **34.** C'est pour cela que sa course

¹ Q, T, U : « par toutes les portes. » — M : « par ces portes. » — Le 2^e groupe : « par cette porte. »

² Au lieu de « à cette époque » (litt. : jour), G, Q et F : « en cette nuit. »

³ « Et le jour est de sept parties » manque dans Q.

⁴ « Il se lève » manque dans Q.

⁵ « Deuxième » manque dans G, M, Q, U.

⁶ Q : « par le coucher et la course du soleil. »

34. D'après l'auteur, la durée du jour et celle de la nuit varient dans le cours de l'année entre huit et seize heures. Ces données vagues permettent de déterminer approximativement la région où fut composée cette partie du *Livre d'Hénoch*, qui peut n'être pas originale, mais avoir été empruntée par l'auteur à quelque ouvrage antérieur. Pour obtenir un jour de seize heures, y compris le crépuscule, il faut arriver dans les environs du 41° de latitude, c'est-à-

est plus longue de jour en jour, et plus courte de nuit en nuit.

35. Et voilà la loi et la course du soleil et son retour, lorsque soixante¹ fois il revient et il se lève, ce grand lumineux qui s'appelle le soleil pour les siècles des siècles.

36. Et ce qui se lève, c'est le grand lumineux ; et il est nommé selon sa propre apparence, comme l'a ordonné le Seigneur. **37.** Comme il se lève², ainsi il se couche, et il ne diminue ni ne se repose, mais il court³ le jour et la nuit⁴, et sa lumière brille sept fois plus que celle de la lune, mais les dimensions des deux sont égales.

¹ « Soixante fois » manque dans M, Q, T, U. — Le 2^e groupe : « son retour lorsqu'il revient, soixante fois il revient et il se lève, » etc.

² Q, T : « ainsi il se lève et ainsi il se couche. » — M et le 2^e groupe : « et ainsi il se lève et il se couche. »

³ « Mais il court » manque dans U.

⁴ T² et le 2^e groupe : « le jour et la nuit sur un char. »

dire à peu près à la hauteur de Constantinople ; il faut certainement dépasser la latitude des lacs de Van et d'Urmiah (38° env.). Il est donc à peu près certain que le système décrit dans ce chapitre n'a pu être composé ni en Palestine, ni en Égypte, où la durée du jour n'atteint jamais quinze heures. L'auteur considère quatre saisons qu'il fait, probablement par raison de symétrie, de quatre-vingt-onze jours chacune, d'où l'année solaire de trois cent soixante-quatre jours. D'autres passages du livre, comme LXXVI, 2, sont au contraire très certainement d'origine juive, ce qui prouve une fois de plus le caractère hétérogène de ses éléments.

35. Le soleil passe soixante jours ou deux mois par chacune des six portes ou plutôt par chaque groupe de deux portes, un mois à l'aller et un mois au retour. L'auteur oublie ici les quatre jours supplémentaires de la course du soleil ; tandis qu'il passe par la première, la troisième, la quatrième et la sixième portes, cette course dure en effet soixante et un jours au lieu de soixante ; ces quatre jours sont nécessaires pour obtenir l'année de trois cent soixante-quatre jours (¶. 32).

36. Cf. Genèse, 1, 14-16.

CHAPITRE LXXIII

Première loi de la lune : ses phases.

1. Après cette loi j'ai vu une seconde loi, (celle) du petit luminaire dont le nom est lune. 2. Son orbite est comme l'orbite du ciel¹, et le vent souffle sur le char sur lequel elle monte, et avec mesure la lumière lui est donnée. 3. Et pendant tout le mois son lever et son coucher changent, et ses jours sont comme les jours du soleil, et lorsque sa lumière devient égale (c'est-à-dire complète), elle est la septième partie de la lumière du soleil. 4. Et ainsi elle se lève : sa tête (son premier quartier) se lève du côté de l'orient le trentième jour, et à cette époque elle apparaît et elle vous est le principe du mois le trentième jour, avec le soleil, par la porte où se lève le soleil. 5. Et sa moitié est visible (?) sur un septième, et tout (le reste de) son disque est vide, sans lumière, sauf la septième partie (de la moitié), le quatorzième de (toute) sa lumière.

6. Et au temps où elle prend un septième et demi de sa lumière, sa lumière est la treizième² partie et demie (du tout).

7. Elle se couche avec le soleil, et lorsque le soleil se lève la lune se lève avec lui, et elle prend une demi-part

¹ M et A, E, P, W : « l'orbite du soleil. »

² Cette version est donnée par T, qui écrit les nombres en lettres. — G, Q et M, U, D : « la septième partie. » — Le 2^e groupe, sauf D : « la quatorzième partie » (7 et 7). — Toutes ces leçons sont également obscures.

5. L'éthiopien porte « éloigné » au lieu de « visible ». Avec ce mot le verset est inintelligible; nous adoptons donc la correction proposée par Flemming, texte, p. 95. — Dans les γ . 5 et 6, l'auteur traite les cas où quatorze jours s'écoulent entre la nouvelle lune et la pleine lune; dans les γ . 7 et 8, du cas où cet intervalle comprend quinze jours.

de lumière, et en cette nuit, au commencement de son matin, au commencement du jour lunaire, la lune se couche avec le soleil et elle est dans l'obscurité pendant cette nuit dans treize¹ parties et demie. **8.** Et elle brille à cette époque d'un septième (de la moitié) exactement, et elle se lève et elle s'incline à l'orient du soleil, et elle brille pendant le reste de ses jours dans les treize² (autres) parties.

CHAPITRE LXXIV

Seconde loi de la lune : l'année lunaire.

1. J'ai vu une seconde course et une (autre) loi : par cette loi elle accomplit la course des mois. **2.** Et tout cela me fit voir Uriel, l'ange saint qui est leur guide à tous, et j'ai décrit leur position comme il me l'a montré, et j'ai décrit leurs mois, comme ils sont, et l'aspect de leur lumière jusqu'à ce que soit accompli le quinzième jour.

3. Par septièmes, elle accomplit toute sa lumière à l'orient; et par septièmes, elle accomplit toute son obscurité à l'occident. **4.** Et dans des mois déterminés, elle change son coucher; et dans des mois déterminés³, elle accomplit chacune de ses courses. **5.** Pendant deux mois, elle se couche avec le soleil par ces deux portes qui sont au milieu, par la troisième et la quatrième porte. **6.** Elle

¹ G et V, W : « dans sept parties. » — U et le 2^e groupe, sauf V, W : « dans quatorze parties. »

² Le 2^e groupe et F, H, J, L, O : « dans les quatorze parties. »

³ « Et dans des mois déterminés » manque dans U et D.

LXXIV, 2. Le quinzième jour, jour de la pleine lune ou de la nouvelle lune, le point terminus des deux périodes du mois.

3. Par septièmes de sa moitié, c'est-à-dire en réalité par quatorzièmes. Voir *infra*, LXXVIII, 6-9.

se lève pendant sept jours, et elle tourne et elle revient de nouveau par la porte par où se lève le soleil ; et (alors) elle accomplit toute sa lumière (pleine lune) ; puis elle s'éloigne du soleil, et elle entre pendant huit jours par la sixième porte où se lève le soleil.

7. Et lorsque le soleil se lève par la quatrième porte, elle se lève pendant sept jours (par la même porte) jusqu'à ce qu'elle se lève par la cinquième, et de nouveau elle revient pendant sept jours par la quatrième porte et elle accomplit toute sa lumière (pleine lune), et elle s'éloigne et elle entre par la première porte pendant huit jours. 8. Et de nouveau elle revient pendant sept jours par la quatrième porte par laquelle se lève le soleil. 9. Ainsi j'ai vu leur position¹, comment les lunes se lèvent et le soleil se couche.

10. En ces jours, on additionne cinq années, et il y a trente jours d'excédent pour le soleil ; et tous les jours que compte une de ces cinq années, quand elles sont complètes, sont trois cent soixante-quatre jours. 11. Et vient l'excédent du soleil et des étoiles (qui est) de six jours ; pour cinq années, (ces) six arrivent à (faire) trente jours ; (le cours de) la lune² est donc inférieur de trente

¹ Q, T² et le 2^e groupe : « leur position, (comment) selon la loi de leurs lunes, se lève et se couche le soleil. »

² « La lune » manque dans G, T¹, M, Q, U.

10-11. Ces versets ne semblent pas être la suite de ce qui précède. A cette place ils sont incompréhensibles, à moins qu'on ne lise trois cent soixante jours et non trois cent soixante-quatre ; car l'année lunaire, d'après LXXVIII, 15, 16, a trois cent cinquante-quatre jours, et trois cent cinquante-quatre plus six égale trois cent soixante. Il serait alors question d'une année solaire de trois cent soixante jours et de l'année lunaire de trois cent cinquante-quatre jours. Nous verrons cependant, par le verset 2 du chapitre suivant, que l'auteur proteste contre une théorie admise autour de lui, théorie d'après laquelle l'année solaire aurait trois cent soixante jours. En réalité, tantôt il fait entrer en ligne de compte et tantôt il oublie les quatre jours intercalaires de l'année solaire.

jours¹ à (celui) du soleil et des étoiles. **12.** Et la lune amène toutes les années exactes selon leur position pour l'éternité; elles n'avancent ni ne retardent d'un jour, mais elles (les lunes) changent l'année avec une rectitude absolue tous les trois cent soixante-quatre jours. **13.** (Il y a donc) pour trois années (solaires) mille quatre-vingt-douze jours, et pour cinq ans mille huit cent vingt jours, en sorte qu'il y a pour huit ans deux mille neuf cent douze jours.

14^a. Pour la lune seule, ses jours arrivent en trois années (lunaires) à mille soixante-deux jours, et en cinq ans elle est moindre de cinquante jours. **15.** Et elle est pour cinq ans de dix-sept cent soixante-dix jours, de sorte qu'il y a pour la lune pendant huit ans deux mille huit cent trente-deux jours. **14^b.** [Car² à sa sortie (= au total des jours de cinq ans) on ajoute < mille > soixante-deux jours.] **16.** [Car il manque pour huit ans quatre-vingts jours;] tous les jours qui manquent pour huit ans sont quatre-vingts. **17.** Et l'année s'accomplit régulièrement selon la position³ de leur monde (des lunes), et la position du soleil, qui se lèvent (le soleil et la lune) aux portes par lesquelles il (le soleil) se lève et se couche pendant trente jours.

¹ « De trente jours » manque dans M, Q, U.

² « A sa sortie » manque dans A, Y.

³ M et le 2^e groupe : « selon leur position et la position du soleil. »

12. L'auteur, si le traducteur grec ou éthiopien n'a pas travesti sa pensée, semble avoir adopté un système auquel il ne comprenait rien. Dans ce verset, il paraît dire que l'année lunaire est de trois cent soixante-quatre jours, tandis que plus loin il lui attribue trois cent cinquante-quatre jours seulement.

13-16. Ces versets paraissent contenir une allusion au système grec du cycle de huit ans. Voir Charles, p. 190 et 201. Ils expliquent la différence de l'année solaire et de l'année lunaire dans une période de trois ans, de cinq ans et de huit ans (5 + 3).

CHAPITRE LXXV

**Les jours intercalaires. — L'ange Uriel préposé aux astres.
Les portes du soleil.**

1. Les chefs des princes des mille qui sont préposés à toute créature et à toutes les étoiles, avec les quatre (jours) qui sont ajoutés ne sont pas distincts de leur œuvre¹, conformément à la supputation² de l'année, et ils servent pendant quatre jours qui ne sont pas comptés dans la supputation de l'année. 2. Et à cause d'eux les hommes errent à leur sujet, car ces lumières servent exactement les stations du monde, une à la première porte et une à la troisième porte, une à la quatrième porte et une à la sixième porte, et l'harmonie du monde³ s'accomplit en trois cent soixante-quatre stations du monde. 3. Car les signes, les temps, les années et les jours me fit voir Uriel, l'ange que le Seigneur de gloire⁴ a préposé au monde sur toutes les lumières du ciel, dans le ciel et dans le monde, pour que le soleil, la lune et les étoiles et toutes les créatures serves qui tournent

1 Q, T² et le 2^e groupe : « de leur position. »

2 Le 2^e groupe : « toute la supputation. »

3 Q : « l'exactitude de l'année s'accomplit, » au lieu de « l'harmonie du monde ».

4 Q : « le Seigneur des esprits. »

1. Ce sont les princes même des chefs des mille qui président aux jours intercalaires, des astres d'après le §. 2, peut-être aussi des esprits ou des anges que l'auteur, sous l'influence des conceptions babyloniennes, ne distinguait pas nettement des étoiles dont ils étaient les guides.

2. Les hommes errent en ne tenant pas compte des jours intercalaires et en comptant trois cent soixante jours seulement dans l'année, comme le fait lui-même quelquefois notre auteur, ou comme le font les auteurs des systèmes qu'il a compilés. Voir *supra*, LXXII, 35, note.

3. Les signes, c'est-à-dire les signes du zodiaque.

sur tous les chars du ciel¹, règnent à la face du ciel et soient vus sur la terre et soient les guides du jour et de la nuit.

4. Uriel me fit voir également douze portes ouvertes² dans l'orbite du char du soleil dans les cieux ; par elles sortent les rayons du soleil, et par elles se répand la chaleur sur la terre lorsqu'elles sont ouvertes dans les temps qui leur sont fixés. 5. [Et (elles servent aussi) aux vents et à l'esprit de la rosée, quand elles sont ouvertes³, ouvertes dans les cieux, aux extrémités⁴.] 6. Douze portes j'ai vues⁵ dans les cieux aux confins de la terre : d'elles sortent le soleil, la lune et les étoiles et toute œuvre du ciel à l'orient et à l'occident. 7. Et il y a de nombreuses fenêtres ouvertes à droite et à gauche, et chaque fenêtre répand la chaleur en son temps⁶ ; elles répondent à ces portes par lesquelles se lèvent les étoiles comme il (Dieu) leur a ordonné, et par lesquelles elles se couchent selon leur nombre. 8. Et j'ai vu dans les cieux des chars qui parcourent le monde au-dessus⁷ de ces portes ; dans ces (chars) tournent les étoiles qui ne se couchent pas. 9. Et il en est un plus grand que tous, c'est celui qui fait le tour du monde entier.

¹ Q : « avec toutes les troupes du ciel, » au lieu de « sur tous les chars du ciel ».

² « Ouvertes » manque dans Q.

³ T² et le 2^e groupe, sauf V et N : « quand elles sont ouvertes dans les temps. »

⁴ G, Q, T, U : « aux extrémités quand elles s'ouvrent. »

⁵ « J'ai vues » manque dans G, Q, T¹, U.

⁶ « En son temps » manque dans Q.

⁷ B, C, D, P, W, Y : « au-dessus et au-dessous. »

9. Charles se demande si ce char plus grand que tous les autres n'est pas celui de la Grande-Ourse.

CHAPITRE LXXVI.

Les douze vents et leurs portes.

1. Aux confins¹ de la terre, j'ai vu douze portes ouvertes pour tous les vents ; c'est d'elles que sortent les vents et qu'ils soufflent sur la terre. 2. Trois d'entre elles sont ouvertes sur la face du ciel et trois à l'ouest ; trois à droite du ciel et trois à gauche. 3. Et les trois premières sont celles qui sont du côté de l'orient, et il y en a trois au midi, et les trois suivantes sont celles qui sont à gauche du côté du nord, et il y en a trois au couchant. 4. Par quatre d'entre elles sortent des vents de bénédiction et de salut, et par les huit (autres) sortent des vents de châtiment ; lorsqu'ils sont envoyés, ils apportent la ruine à toute la terre, et à l'eau qui est sur elle², et à tous ceux qui l'habitent et à tous ceux qui sont dans l'eau et sur l'aride.

1 « Aux confins de la terre » manque dans U.

2 « Et à l'eau qui est sur elle » manque dans U.

3. L'auteur énumère les points cardinaux, comme le faisaient les Hébreux, en commençant par l'orient qu'il place « en face » (ḡ. 2). Le midi doit donc se trouver, pour lui, à droite, et le nord à gauche. Il nous semble donc que Charles, Beer et Flemming ont eu tort de traduire : « Il y en a trois au nord, et les trois suivantes sont celles qui sont à gauche du côté du midi. » Sans doute le traducteur éthiopien a employé dans le premier cas *mase'e* et dans le second *'az#b*, qui signifient ordinairement, le premier « nord », et le second « midi » ; mais les Éthiopiens employaient souvent l'un pour l'autre les noms de nord et de midi. Voir sur cette confusion Dillmann, *Lexicon*, col. 180 et 334. Cette confusion a si bien eu lieu dans ce verset que l'auteur, lorsqu'il entre dans le détail, place les portes du midi immédiatement à la suite de celles de l'orient (ḡ. 7), et celles du nord à la suite de celles du midi, au ḡ. 10.

4. Par quatre d'entre elles, c'est-à-dire par la porte du milieu de chaque groupe, celle qui est orientée exactement dans la direction du point cardinal correspondant.

5. Le premier vent, dont le nom est l'oriental, sort de ces portes, par la première porte qui est du côté de l'orient¹ et (qui) s'incline² vers le midi; par elle sortent la désolation de l'aride, et la chaleur, et la ruine³. 6. Et par la deuxième porte, celle du milieu, sort le bien (?), et par elle sortent la pluie, et le fruit, et le salut, et la rosée. Et par la troisième porte, du côté du nord, sortent le froid et le sec. 7. Et après ceux-ci, sortent les vents du côté du midi par trois portes⁴: le premier, par la première de ces portes qui s'incline du côté de l'orient, sort en vent de chaleur. 8. Et par la porte du milieu qui est auprès⁵, sortent les bonnes odeurs, et la rosée, et la pluie, et le salut, et la vie. 9. Et par la troisième porte qui est du côté de l'occident, sortent la rosée, et la pluie, et les sauterelles, et la désolation.

10. Et après ceux-ci, (viennent) les vents du côté du nord⁶, [dont le nom est mer, et celui qui sort] par la septième porte qui est à l'orient, [qui s'incline au midi;] par elle viennent la rosée et la pluie, les sauterelles et la ruine. 11. Et de la porte droite du milieu sortent la vie, et la pluie, et la rosée, et le salut⁷. Et par la troisième

1 « Qui est du côté de l'orient » manque dans U.

2 Le 2^e groupe : « qui s'incline. »

3 U : « et la force, » au lieu de « et la ruine ».

4 « Par trois portes, le premier » manque dans Q.

5 « Qui est auprès » manque dans U.

6 « Du côté du nord » manque dans Q.

7 « Et le salut » manque dans G.

5. La première porte... qui s'incline, etc., c'est-à-dire orientée est-sud-est.

6. La troisième porte est-nord-est.

7. La première porte sud-est-sud.

9. La porte sud-ouest-sud.

10. Il faudrait « par la septième porte qui est au nord et s'incline à l'orient », c'est-à-dire la porte nord-est-nord.

11. Il faudrait « qui est au nord et s'incline à l'occident », c'est-à-dire la porte nord-ouest-nord.

porte qui est à l'occident, [qui s'incline au nord,] par elle sortent la nuée, et le givre, et la neige, et la pluie, et la rosée, et les sauterelles.

12. Après ceux-ci (viennent) les [quatre] vents qui sont à l'occident. Par la première porte¹ qui est du côté du nord sortent la rosée², et la neige, et le froid, et le givre, et la fraîcheur. **13.** Et par la porte du milieu sortent la rosée et la pluie, le salut et la bénédiction; et par la dernière porte qui est au midi sortent la sécheresse et la ruine, la chaleur et la perdition. **14.** Et sont achevées les douze portes des quatre vents³ des cieus, et je t'ai montré toute leur loi, et tout leur châtiment, et tout leur salut, ô mon fils Mathusala.

CHAPITRE LXXVII

**Les quatre régions de l'univers. — Les sept montagnes.
Les sept fleuves. Les sept îles.**

[1. On appelle la première région l'orientale, car elle est la première. On appelle la deuxième le midi, car le

¹ « Par la première porte » manque dans U.

² Le 2^e groupe ajoute : « et la pluie. »

³ Tous les mss. donnent : « des quatre portes des cieus, » au lieu de « des quatre vents des cieus », qu'exige le conteste.

12. La porte ouest-nord-ouest.

13. La porte ouest-sud-ouest.

LXXVII, 1. Littéralement : « On appelle le premier *vent* l'oriental. » De même aux versets suivants. — Les appellations des quatre régions sont des jeux de mots sur leurs noms en hébreu. L'est, en hébreu *qedem*, « qui est en tête, » est la première. — Le midi « est la région où le Très-Haut descend » : l'auteur a vu dans le nom hébreu du midi, *dârom*, l'abréviation de *yârad râm*, « le Très-Haut descend, » ou de *dâr râm*, « le Très-Haut habite. » — L'ouest, « l'imparfaite, » en hébreu *aḥarôn*, « dernier, » en grec ὑστέρων. — Le nord, en hébreu *tsafôn*, se divise en trois parties : chacune de ces divisions contient

Très-Haut descend là, et l'éternellement béni descend surtout là. **2.** La région du couchant, son nom est l'imparfaite, car là sont diminuées et descendent toutes les lumières du ciel. **3.** La quatrième région, dont le nom est nord, se divise en trois parties : la première d'entre elles est l'habitation des hommes, la deuxième est dans les mers des eaux, et dans les abîmes, et dans les forêts, et dans les fleuves, et dans les ténèbres, et dans la nuée; et la troisième partie est dans le jardin de justice.

4. J'ai vu sept hautes montagnes, plus hautes que toutes les montagnes qui sont sur la terre; d'elles vient la gelée; et les jours et le temps et l'année passent¹. **5.** J'ai vu sept² fleuves sur la terre, plus grands que tous les fleuves; l'un d'eux vient de l'occident, dans la grande mer il déverse ses eaux. **6.** Et les deux (autres) vont du nord jusqu'à la mer, et ils déversent leurs eaux dans la mer Érythrée, à l'orient. **7.** Et les quatre autres sortent du côté du nord jusqu'à leur mer³ : < deux jusqu'à > la mer Érythrée et deux dans la grande mer; ils se déversent là — [d'aucuns disent : dans le désert]. **8.** Sept grandes

¹ Q et le 2^e groupe : « passent et vont. »

² « Sept » manque dans le 1^{er} groupe.

³ « Leur mer » manque dans U.

une allusion à un des sens de *tsáfan* : la première, l'habitation des hommes, de *tsáfan*, « se cacher »; la deuxième, inaccessible, obscure, de *tsáfan*, « être caché, » au nifal; la troisième, le jardin de justice, de *tsáfan*, « réserver ». (Dillmann; Halévy, dans le *Journal asiatique*, 1867; Charles.)

5. *Le fleuve de l'occident* est-il le Nil, qui déverse ses eaux dans la Méditerranée? (Dillmann.)

6. Les deux fleuves qui viennent du nord sont le Tigre et l'Euphrate, qui se déversent dans la mer Érythrée, c'est-à-dire le golfe Persique, la mer d'Oman et l'océan Indien. Voir §. 7 et xxxii, 2.

7. La fin du verset semble se rapporter à une tradition différente que l'auteur croit devoir mentionner : certains prétendent qu'ils se déversent au contraire dans le désert. Ces quatre fleuves sont l'Indus, le Gange, l'Oxus et l'Iaxarte (Dillmann).

files j'ai vues dans la mer et près de la terre ; deux près de la terre et cinq dans la grande mer¹.]

CHAPITRE LXXVIII

Le soleil et la lune.

1. Voici les noms du soleil : l'un est Oryarès et l'autre Tomas. 2. Et la lune a quatre noms : son premier nom est Asonya, et le deuxième Ebelà, et le troisième Benâsé, et le quatrième Erâ'e. 3. Ce sont les deux grands lumineux ; leur orbite est comme l'orbite du ciel, et les proportions de leurs deux orbites sont égales².

4. Dans le disque du soleil il y a sept parties de lumière qui lui sont ajoutées de plus qu'à la lune ; et avec mesure elle (la lumière) est mise (dans la lune) jusqu'à ce que passe la septième partie du soleil. 5. Et (les deux lu-

¹ G, Q, T, U : « sept grandes îles j'ai vues dans la mer, et sept près de la terre, et deux dans la mer Érythrée. »

² Le 2^e groupe : « et les dimensions des deux sont égales. »

1. Les deux noms du soleil répondent aux deux saisons des Hébreux, l'hiver et l'été : *Oryarès* = 'ôr heres, « la lumière du soleil, » quand sa puissance est diminuée, en hiver ; *Tomas*, altération de *hammah*, le soleil brûlant de l'été. (Halévy.)

2. Les noms de la lune contiennent des allusions à ses diverses phases, comme l'a montré Halévy. *Asonya* = 'ishôn-yah, « le petit homme, » voir §. 17 ; *Ebelà*, altération de *lebânâh*, « (l'astre) pâle, » la lune dans sa décroissance ; *Benâsé* pour *ben kesh*, « couvert, invisible, » la nouvelle lune ; *Erâ'e*, *yerah*, de *yârâh*, « lancer » (Halévy) ; ou plutôt, nous semble-t-il, de 'ârah (avec aleph), « marcher, s'avancer, » la lune dans sa période de croissance jusqu'à la nouvelle lune.

4. Cf. *supra*, LXXII, 7, et Isaïe, xxx, 26 : « La lumière de la lune sera comme la lumière du soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus grande. » — Hénoch explique ici que la lumière du soleil est donnée avec mesure à la lune : c'est un septième de la lumière du soleil qui est donné graduellement à la lune.

minaires) se couchent et entrent dans les portes de l'occident, et ils font le tour par le nord, et par les portes de l'orient ils se lèvent sur la face du ciel.

6. Et lorsque la lune se lève, elle apparaît dans le ciel, et elle a la moitié d'un septième de lumière, et en quatorze (jours) elle accomplit toute sa lumière. **7.** Et quinze parties de lumière sont mises en elle : en quinze jours, sa lumière s'accomplit selon le signe de l'année, et elle est de quinze parties, et la lune croît (litt. : se fait) par demi-septième. **8.** Et dans sa décroissance, le premier jour elle décroît à quatorze parties de sa lumière ; et le deuxième, elle décroît à treize parties ; et le troisième, elle décroît à douze parties ; et le quatrième, elle décroît à onze parties ; et le cinquième, elle décroît à dix parties ; et le sixième, elle décroît à neuf parties ; et le septième, elle décroît à huit parties ; et le huitième, elle décroît à sept parties ; et le neuvième, elle décroît à six parties ; et le dixième, elle décroît à cinq parties ; et le onzième, elle décroît à quatre parties ; et le douzième, elle décroît à trois parties ; et le treizième, elle décroît à deux¹ parties ; et le quatorzième, elle décroît au demi² du septième de toute sa lumière ; et le quinzième est consommé ce qui restait du tout. **9.** Et dans des mois déterminés, elle est

¹ G, M, Q, U : « à la moitié, » au lieu de « à deux parties ».

² G, M, Q, U : « à un demi et un septième, » au lieu de « un demi du septième ».

6. *Elle a la moitié d'un septième de lumière, de sa lumière à elle.* L'auteur considère ici le cas où quatorze jours seulement s'écoulent de la nouvelle à la pleine lune ; aux v. 7 et 8, il considère la même période comme de quinze jours.

8. Ce verset signifie que la lune décroît régulièrement depuis la pleine lune jusqu'à la nouvelle lune en quinze jours, par quatorzièmes ; le quinzième jour elle perd son dernier reste, soit $1/28$, de lumière.

9. *Il en est auxquels elle est de vingt-huit jours.* Y a-t-il là, comme le veut Charles, p. 210, une allusion au cycle de soixante-seize ans de Calippe, correction du cycle de dix-neuf ans de Méton,

de vingt-neuf jours au mois, et il en est auxquels elle est de vingt-huit jours.

10. Uriel me fit voir une autre loi : quand la lumière est placée dans la lune et de quel point elle est projetée par le soleil. **11.** Tout le temps que la lune progresse (et marche)¹, elle projette sa lumière devant le soleil ; en quatorze jours sa lumière est pleine², et lorsqu'elle est embrasée tout entière, sa lumière est pleine dans le ciel. **12.** Le premier jour elle est appelée nouvelle lune, car en ce jour la lumière³ s'élève au-dessus d'elle. **13.** Et elle est pleine exactement dans le temps où le soleil descend dans le couchant et où elle monte de l'orient pendant la nuit, et la lune brille pendant toute la nuit jusqu'à ce que le soleil se lève en face d'elle⁴ et que la lune apparaisse en face du soleil. **14.** Par où commence (litt. : sort) la lumière de la lune, par là elle décroît de nouveau jusqu'à ce que toute sa lumière soit consumée et que les jours du mois passent et que son disque soit vide, sans lumière. **15.** Et pendant trois mois elle fait trente jours en son temps⁵, et pendant trois mois elle agit par vingt-neuf jours ; c'est en ces jours qu'elle opère sa décroissance

¹ Le 2^e groupe : « progresse dans sa lumière. »

² Le 2^e groupe : « sa lumière est pleine dans le ciel. »

³ « La lumière » manque dans M.

⁴ « En face d'elle » manque dans U.

⁵ G, M, T ajoutent en glose : « lorsqu'elle accomplit sa décroissance. »

dans laquelle Calippe, pour compenser à la fin les sommes respectives des différences entre les années solaires et les années lunaires, enlevait un jour au dernier mois de sa période de soixante-seize ans, et obtenait ainsi un mois de vingt-huit jours ?

12. Dans le texte primitif, il devait y avoir un jeu de mots entre « nouvelle lune » et le verbe « s'élever ».

14-16. Les deux saisons de l'année se composent de deux périodes chacune : une période de trois mois de trente jours, et une période de trois mois de vingt-neuf jours.

dans le premier temps et par la première porte¹ en cent soixante-dix-sept jours. **16.** Et au temps de son lever, pendant trois mois elle apparaît par trente jours, et pendant trois mois elle apparaît par vingt-neuf jours. **17.** Dans la nuit elle apparaît pendant vingt jours comme un homme; et dans le jour, comme le ciel; car elle n'a rien autre chose que sa lumière.

CHAPITRE LXXIX

Résumé des lois des astres.

1. Et maintenant, mon fils², je t'ai tout montré, et la loi de toutes les étoiles³ des cieus est terminée.

2. Il m'a donc montré toutes leurs lois pour tous les jours, et pour tous les temps qui exercent le pouvoir⁴, et pour toute l'année et pour sa fin, et pour les règles⁵ de tous les mois et toutes les semaines; **3.** et la décroissance de la lune qui se fait par la sixième porte, car par cette sixième porte sa lumière se parfait, et par elle a lieu le commencement de la décroissance; **4.** < et la décroissance >⁶

¹ « Et par la première porte » manque dans U.

² T et le 2^e groupe : « mon fils Mathusala. »

³ U : « toutes les lois des étoiles. »

⁴ U : « et ceux qui exercent le pouvoir. »

⁵ « Pour sa fin, et pour les règles » manque dans U.

⁶ « Et la décroissance » manque dans tous les mss. Nous avons adopté la restitution de Flemming. Le 1^{er} groupe : « le commencement de la décroissance qui se fait, » etc. — Le 2^e groupe : « le commencement du mois; et la décroissance, » etc.

17. Cf. *supra*, LXXVIII, 2 et note, le premier nom de la lune : Asonya, « petit homme. »

LXXIX, 2. Les temps qui exercent le pouvoir sont les années, les mois et les semaines, c'est-à-dire les divisions du temps.

3-4. Voir *supra*, LXXIV, 5-8.

qui se fait par la première porte en son temps, jusqu'à ce que s'accomplissent cent soixante-dix-sept jours, ou, selon la loi de la semaine, vingt-cinq (semaines) et deux jours ; 5. et (il m'a montré) que (la lune) retarde sur le soleil et selon la loi des étoiles de cinq jours en un temps exactement, et (il m'a montré) quand est parfait ce lieu que tu vois. 6. Telles sont la vision et l'image de toute lumière que m'a montrées Uriel, le grand ange qui est leur guide.

CHAPITRE LXXX

Prodiges des derniers jours. Châtiment des pécheurs.

1. En ces jours, Uriel, l'ange, m'adressa la parole et me dit : « Voici que je t'ai tout montré, ô Hénoch, et je t'ai tout révélé pour que tu voies ce soleil et cette lune, et ceux qui guident¹ les étoiles des cieux et ceux qui les font tourner, leur œuvre et leur temps et leur lever.

2. « Aux jours des pécheurs les années seront abrégées, et leur semence se retardera sur leur terre et sur leurs champs ; et toute œuvre sur la terre sera changée² et n'apparaîtra plus en son temps, et la pluie sera retenue, et le ciel (l') arrêtera. 3. Et en ce temps le fruit de la terre sera retardé, et il ne croîtra pas en son temps, et le fruit des arbres sera arrêté en son temps. 4. Et la lune

1 « Et ceux qui guident » manque dans B.

2 T : « toute œuvre sur la terre changera ses voies. »

5. Il est bien difficile de faire accorder les théories de notre auteur. Plus haut, LXXIV, 10-17, il nous a appris qu'il y avait six jours de différence entre l'année solaire et l'année lunaire ; maintenant il n'y en a plus que cinq. Que signifie, de plus, la fin de ce verset ? Le texte est-il corrompu ou incomplet ?

LXXX, 1. *Ceux qui les font tourner* ; ce sont les vents qui font tourner le soleil d'après LXXII, 5, et la lune d'après LXXIII, 2.

changera sa loi et elle n'apparaîtra pas en son temps. 5. Et en ces jours apparaîtra dans le¹ ciel et arrivera la stérilité sur le haut (litt. : à l'extrémité) d'un grand char à l'occident, et elle brillera extraordinairement, plus que (ne le veut) la loi de la lumière. 6. Et beaucoup erreront des chefs des étoiles de l'ordre, et ceux-ci changeront leurs voies et leur œuvre², et ils n'apparaîtront pas dans les temps qui leur sont prescrits. 7. Et toutes les lois des étoiles seront fermées pour les pécheurs, et les pensées de ceux qui vivent sur la terre erreront à leur sujet, et ils se détourneront de toutes leurs voies et ils erreront et ils les regarderont (les étoiles) comme des dieux. 8. Et le mal se multipliera contre eux et le châtement viendra sur eux pour les anéantir tous. »

CHAPITRE LXXXI

Les tablettes du ciel. — Mission d'Hénoch.

[1. Et il me dit : « Regarde, Hénoch, les tablettes du ciel, et lis ce qui y est écrit et comprends tout distincte-

¹ « Dans » manque dans M, Q et le 2^e groupe.

² « Et ceux-ci changeront leurs voies et leur œuvre » manque dans U.

5. Ce verset est inintelligible. Charles le tient pour une interpolation qui ferait allusion à un événement inconnu. Halévy, dans le *Journal asiatique*, 1867, p. 389, pense que le traducteur a confondu *shemesh*, « le soleil, » avec *shamaïm*, « le ciel, » et *'ereb*, « le soir, » avec *ra'ab*, « la famine ». Il faudrait donc lire : « En ces jours le soleil apparaîtra le soir. »

6. On ne voit pas ce que signifie « les étoiles de l'ordre ». Fleming, *Das Buch Henoch, äthiopischer Text*, p. 108, lig. 19, se demande, à la suite de Charles et de Beer, si le texte primitif ne portait pas : « Beaucoup des chefs des étoiles erreront sur la loi » (ou « sur l'ordre »).

LXXXI, 1. Sur les « tablettes » du ciel, voir *supra*, XLVII, 3 et note.

ment¹. » **2.** Et je regardai les tablettes du ciel et je lus tout ce qui était écrit et je compris tout, et je lus le livre² de toutes les œuvres des hommes et de tous les enfants de chair qui sont sur la terre³ jusqu'aux générations éternelles. **3.** Et aussitôt je bénis le Seigneur grand⁴, le roi de gloire⁵ pour l'éternité, parce qu'il a fait toutes les créatures du monde, et je louai le Seigneur pour sa patience, et je le bénis pour les enfants d'Adam⁶. **4.** Et alors je dis : « Heureux l'homme qui meurt juste et bon, et contre lequel n'est écrit ni trouvé un livre d'injustice au jour du jugement⁷. »

5. Et ces sept⁸ saints m'apportèrent et me déposèrent sur la terre devant la porte de ma maison, et ils me dirent : « Fais connaître tout à Mathusala ton fils, et apprends à

¹ « Et comprends tout distinctement » manque dans Q.

² Q et le 2^e groupe : « le livre et tout ce qui y était écrit, toutes les œuvres, » etc.

³ « Et de tous les enfants de chair qui sont sur la terre » manque dans U.

⁴ « Grand » manque dans le 2^e groupe.

⁵ Le 2^e groupe : « le roi éternel de gloire. » — « Éternel » manque dans B, C.

⁶ Le 2^e groupe, sauf W, Y : « les enfants du monde, » *'alam*, au lieu de « les enfants d'Adam ».

⁷ Leçon de T¹. Les autres mss. du 1^{er} groupe : « ni trouvé un jour de jugement. » — Q, T² et le 2^e groupe : « et n'est pas trouvée une faute contre lui, » au lieu de « et n'est pas trouvé au jour du jugement ».

⁸ Le 2^e groupe : « trois, » au lieu de « sept ».

4. Cf. Apocalypse, xiv, 13 : « Et j'entendis une voix venant du ciel qui disait : Écris : Heureux dès maintenant les morts qui meurent dans le Seigneur! »

5. Dans aucun passage de cette troisième partie il n'a été question de sept saints ou de sept anges, comme au xx. Peut-être le morceau qui les introduisait dans la narration a-t-il disparu. Charles, lui aussi, tient pour interpolé ce passage, comme d'ailleurs tout le LXXXI et le LXXX.

tous ses enfants qu'aucun être de chair ¹ n'est juste devant le Seigneur, car il est leur créateur. 6. Nous te laisserons une année auprès de ton fils jusqu'à ce que tu reprennes des forces ² pour instruire tes fils et écrire pour eux et attester à tous tes enfants ³; et dans la deuxième année on te retirera du milieu d'eux ⁴. 7. Que ton cœur soit fort, car les bons apprendront la justice aux bons, le juste se réjouira avec les justes et ils se salueront entre eux. 8. Mais le pécheur mourra avec le pécheur, et l'apostat sera submergé avec l'apostat. 9. Et ceux qui accomplissent la justice mourront par l'œuvre des hommes et ils seront réunis par l'œuvre des méchants. »

10. Et en ces jours ils cessèrent de s'entretenir avec moi et j'entrai chez les miens en bénissant le Seigneur du monde ⁵.]

CHAPITRE LXXXII

Recommandations à Mathusala. — Les jours intercalaires. Les astres et leurs guides.

1. Maintenant, ô mon fils Mathusala, je te dis toutes ces choses et je (les) écris pour toi, et je t'ai tout révélé, et je t'ai donné les livres (qui retracent) toutes ces choses.

¹ U : « aucun être vivant. »

² « Jusqu'à ce que tu reprennes des forces » manque dans U.
— Q : « jusqu'à ce que de nouveau tu consoles, tu instruises tes fils, » etc.

³ « Et attester à tous tes enfants » manque dans U.

⁴ M : « et dans la deuxième année que leur cœur soit fort. »

⁵ Q et le 2^e groupe : « le Seigneur des mondes. »

9. Charles, Beer et Flemming ont traduit : « Mourront à cause de (*ba'enta*) l'œuvre des hommes, et ils seront réunis à cause de l'œuvre des méchants. » Mais *ba'enta* a aussi le sens de « par » (voir Dillmann, *Lexicon*), sens qui nous a paru préférable ici.

LXXXII, 1. C'est à ce passage que fait allusion Tertullien, *De*

Garde, ô mon fils¹, le livre de la main de ton père, et de même donne-le aux générations du monde². **2.** Je t'ai donné la sagesse, à toi et à tes enfants et aux enfants que tu auras, pour qu'ils donnent³ à leurs enfants des générations (= à venir) cette sagesse au-dessus de leurs pensées⁴. **3.** Et ils ne dorment pas, ceux qui comprennent, mais ils prêtent l'oreille pour apprendre cette sagesse; et elle est plus utile à ceux qui (en) mangent⁵ qu'une nourriture exquise.

4. Heureux tous les justes, heureux tous ceux qui marchent dans la voie de la justice et qui ne pèchent pas comme les pécheurs⁶, dans le calcul de tous leurs jours, pendant lesquels le soleil marche dans les cieus, entre et sort par les portes pendant trente jours, avec les chefs des mille de l'ordre des étoiles, avec les quatre qui sont ajoutés, qui font la séparation⁷ entre les quatre parties de l'année, qui les guident et qui entrent avec elles dans les quatre jours (supplémentaires).

5. Sur eux les hommes errent et ils ne les comptent pas

¹ T, U et le 2^e groupe : « mon fils Mathusala, les livres, » etc.

² G : « aux enfants du monde. »

³ Y : « pour que tu donnes aux générations du monde cette sagesse, » etc. — Q et le 2^e groupe, sauf Y : « pour qu'ils donnent à leurs enfants des générations (à venir) jusqu'à l'éternité cette sagesse, » etc.

⁴ B : « dans leurs pensées. »

⁵ « A ceux qui mangent » manque dans U.

⁶ « Comme les pécheurs » manque dans U.

⁷ G, M, U et O : « qui sont partagés, » *yelélélayû*, au lieu de *yelélélyû*.

cultu fem., 1, 3 : *Cum Enoch filio suo Matusalæ nihil aliud mandaverit, quam ut notitiam eorum posteris suis traderet.*

5. Les hommes errent en ne comptant pas les quatre jours supplémentaires et en donnant trois cent soixante jours seulement à l'année, au lieu de trois cent soixante-quatre.

dans la supputation du temps entier¹, car les hommes errent à leur sujet et ils ne les connaissent pas exactement. **6.** Car ils appartiennent à la computation de l'année², et ils sont réellement assignés pour l'éternité, un à la première porte, un à la troisième, un à la quatrième et un à la sixième³; et l'année est complète en trois cent soixante-quatre (jours).

7. Or vraie est sa parole (d'Uriel) et exacte sa supputation qui est inscrite; car Uriel m'a montré les lumières, et les mois, et les fêtes, et les années, et les jours, et il a soufflé sur moi ce que lui a commandé pour moi le Seigneur de toute créature⁴ du monde touchant l'armée du ciel. **8.** Et il a le pouvoir sur la nuit et sur le jour dans le ciel, pour faire briller la lumière sur les hommes : le soleil, et la lune, et les étoiles, et toutes les puissances des cieus qui tournent sur leur orbite. **9.** Et telle est la loi des étoiles qui se couchent en leurs lieux, en leurs temps, en leurs fêtes et en leurs mois⁵.

10. Et voici les noms de ceux qui les guident, de ceux qui veillent⁶ et entrent en leur temps, qui les guident en leurs places⁷, et selon leurs lois, et à leurs époques, et dans leurs mois, et selon leur puissance et dans leurs stations⁸. **11.** Leurs quatre guides entrent d'abord, qui sé-

¹ B : « dans la supputation des hommes. »

² U : « à la computation du monde et de l'année. »

³ Q compte les portes de une à six. — U ajoute aussi : « et pour la cinquième. »

⁴ « Toute créature » manque dans U.

⁵ Q : « selon leurs temps et leurs années et leurs mois. »

⁶ « Veillent et » manque dans U.

⁷ « Qui les guident en leurs places » manque dans le 2^e groupe.

⁸ U : « qui les guident selon leurs époques et leurs stations. »

— Tout le reste manque.

6. Cf. LXXII, 32.

11. Il y a d'abord les chefs des quatre saisons, ce sont ceux qui

parent les quatre parties de l'année¹, et ensuite les douze chefs des ordres qui séparent les mois ; et pour les trois cent soixante² (jours), il y a les chefs des mille qui distinguent les jours ; et pour les quatre qui leur sont ajoutés, il y a ceux qui distinguent en qualité de guides les quatre parties de l'année. **12.** Ces chefs des mille sont intercalés entre le guide et le guidé³, chacun après une station, et leurs guides séparent⁴ (les stations). **13.** Et voici les noms des guides qui séparent les quatre parties de l'année fixées : Melkiel, Élimelek, Méléyal, et Nârel. **14.** Et les noms de ceux qui les guident sont : Adnarel, Iyasusâel et Iyelumiel : ces trois sont ceux qui suivent les chefs des ordres, et il en est un qui vient derrière les trois chefs des ordres⁵ qui suivent ces chefs des stations qui séparent les quatre parties de l'année.

15. En tête de l'année⁶ se lève le premier et règne

¹ U : « du monde et de l'année. »

² T : « et les trois cent soixante-quatre avec les chefs des mille. » — Le 2^e groupe : « qui séparent les mois et l'année (en) trois cent soixante-quatre avec les chefs des mille. »

³ G, M, U : « le guide et le guide. » — « Le guidé » manque dans T¹, Q et D.

⁴ « Et leurs guides séparent » manque dans U.

⁵ M : « les guides des ordres et des stations. »

⁶ « De l'année » manque dans G, Q, T, U.

sont chargés aussi des quatre jours supplémentaires ; en second lieu, les chefs des ordres ou des douze mois ; enfin les chefs des mille qui séparent les trois cent soixante jours.

12 et 14. Il nous est impossible de donner une explication satisfaisante de ces versets soit dans le texte suivi, soit dans celui des variantes.

15. Les copistes éthiopiens ont transcrit ici *Melkyâl*, mais cette lecture est évidemment erronée. Il ne peut s'agir ici que de *Melkiel*, le premier des guides des quatre parties de l'année dont il est question au §. 13. Halévy y voit le nom d'Élimelek retourné. Comme chef du printemps, Melkiel a au-dessous de lui les chefs des trois mois qui composent cette saison.

Melkiel dont le nom est Tama'ani¹ et soleil; et tous les jours qui sont en son pouvoir, sur lesquels il domine, sont (au nombre de) quatre-vingt-onze jours. **16.** Et voici les signes des jours qui apparaissent sur la terre au temps de sa puissance : chaleur, embrasement et calme²; et tous les arbres portent des fruits, et les feuilles poussent sur tous les arbres³; et la moisson du froment, et la fleur de rose, et toutes les fleurs⁴ qui poussent⁵ dans les champs, et les arbres d'hiver se dessèchent. **17.** Voici les noms des guides qui sont au-dessous de lui : Berkiel, Zalbesâel, et l'autre chef des mille qui est ajouté, par lequel se terminent les jours de leur pouvoir, a pour nom Héloyaséph.

18. L'autre guide qui vient après lui est Élimelek qu'on appelle « soleil brillant », et tous les jours de sa lumière sont (au nombre de) quatre-vingt-onze jours. **19.** Et voici les signes de (ces) jours⁶ sur la terre : chaleur et sécheresse, les arbres mûrissent leurs fruits et ils donnent tous leurs fruits mûrs et à point⁷; les brebis s'unissent et

¹ G, T, U : « Tama'ayeni. »

² Tous les mss., sauf U : « tristesse, » au lieu de « calme », *hazan* au lieu de *zâhen*.

³ « Et les feuilles poussent sur tous les arbres » manque dans U.

⁴ « Et toutes les fleurs » manque dans U.

⁵ Le 2^e groupe : « les fleurs fleurissent dans les champs. »

⁶ G, M, Q, T : « les jours de son signe. » — U : « dans son signe (il y a) chaleur et sécheresse. » Le reste manque.

⁷ U : « ils produisent leurs fruits mûrs, à point, et les brebis sont suivies. » — Le 2^e groupe : « ils produisent leurs fruits mûrs et à point et ils donnent à leurs fruits de sécher. »

17. *Au-dessous de lui*, de Melkiel; tous les mss. portent évidemment à tort : « au-dessous d'eux. » — Le texte adopté par Fleming porte : « les jours de son pouvoir, » c'est-à-dire du pouvoir de Melkiel. Celui de G, M, T, U, que nous avons suivi : « leur pouvoir, » c'est-à-dire le pouvoir de tous les guides de cette partie de l'année.

elles conçoivent, et on cueille tous les fruits de la terre et tout ce qu'il y a dans les champs et au pressoir du vin; et cela a lieu dans les jours de sa puissance. **20.** Et voici les noms et les ordres¹ et les guides des chefs des mille: Gédâel, Kêel et Hêel; et le nom du chef des mille qui leur est ajouté est Asfâel; et les jours de leur puissance² sont terminés.

¹ T : « Et voici les noms et les ordres qui sont au-dessous des chefs, » etc. — Le 2^e groupe : « Et voici les noms et les ordres et les guides qui sont au-dessous des chefs, » etc.

² Tous les mss., à l'exception de V : « sa puissance. » — Voir *supra*, note sur γ . 17.

20. Le printemps et l'été sont seuls décrits. Dans l'état actuel du texte, il manque la description des deux autres saisons. On ne voit pas ce que vient faire ici Asfâel, puisque c'est à Élimelek, d'après le γ . 13, qu'il appartient de présider au jour supplémentaire, comme chef de la saison, et que d'autre part cette saison ne doit compter que trois mois comme les autres.

IV^E PARTIE

LIVRE DES SONGES

(CHAP. LXXXIII-XC)

CHAPITRE LXXXIII

**Premier songe d'Hénoch. Son grand-père Malaleel
le lui explique.**

1. Et maintenant donc, je vais te montrer, mon fils Mathusala, toutes les visions que j'ai vues, je vais les raconter devant toi. 2. Je vis deux visions avant de prendre

A partir de ce chapitre, le ms. U est de plus en plus abrégé. Nous n'indiquerons que les principales altérations.

LXXXIII. Cette section est le récit de deux songes d'Hénoch : le premier (LXXXIII-LXXXIV) a trait au déluge ; le second (LXXXV-XC) est un tableau de l'histoire du monde, depuis la création du premier homme jusqu'à l'âge messianique. Dans la pensée des auteurs de livres apocalyptiques, l'histoire du passé est la meilleure justification de leurs vues sur l'avenir ; c'est dans les siècles écoulés qu'on trouve réalisée la première partie du plan divin, et qu'on peut par conséquent entrevoir l'ébauche de la seconde, de celle qu'ils prédisent. — Ici Hénoch s'adresse à son fils Mathusala, et lui raconte tout ce qu'il a vu.

2. *Avant de prendre femme*, c'est-à-dire, d'après Gen., v, 21, avant qu'Hénoch eût soixante-cinq ans. Il avait eu la première vision quand il apprenait à écrire, donc dans sa jeunesse, presque dans son enfance. Beer en conclut que l'auteur de ce livre regardait la virginité comme une vertu indispensable aux prophètes, et il rapproche ce passage de Jérémie, xvi, 2. Ailleurs Hénoch ne dit pas de ses

femme, et l'une ne ressemblait pas à l'autre : la première quand j'apprenais à écrire, et la seconde avant de prendre ta mère¹ ; je vis une vision terrible, et à leur sujet je suppliai le Seigneur.

3. J'étais couché dans la maison de Malaleel, mon grand-père ; je vis en vision le ciel abattu, enlevé² et tombant sur la terre³. **4.** Et lorsqu'il tomba sur la terre, je vis la terre engloutie dans un grand abîme, les montagnes suspendues sur les montagnes, les collines s'abîmant sur les collines⁴, et de grands arbres séparés de leurs troncs, projetés et submergés dans l'abîme. **5.** Alors une parole tomba dans ma bouche, et j'élevai (la voix)⁵ pour crier, et je dis : « La terre est détruite. »

6. Alors Malaleel, mon grand-père, m'éveilla, comme j'étais couché près de lui, et me dit : « Pourquoi cries-tu ainsi, mon fils, et pourquoi gémis-tu de la sorte ? »

7. Alors je lui racontai toute la vision que j'avais vue, et il me dit : « De même que tu as vu une chose terrible, mon fils, et qu'elle est terrible la vision de ton songe sur les mystères de tous les péchés de la terre, ainsi elle (la terre) est sur le point d'être engloutie dans les abîmes, et d'être ruinée d'une grande ruine. **8.** Maintenant, mon fils,

¹ E ajoute : « Edna. »

² U et A, V omettent « enlevé ».

³ Q omet « et tombant sur la terre ».

⁴ Q : « et les collines s'abîmant. »

⁵ G : « et je me levai pour crier. » — T : « et je commençai à crier. »

autres visions, même de celles où il se voyait transporté en présence de Dieu, qu'il les a eues avant de prendre femme. — Le *Livre des Jubilés*, iv, 19, rappelle ces songes d'Hénoch. D'après le même livre (*ibid.*), Hénoch fut le premier qui apprit à écrire.

4. C'est le déluge qui est la cause de tout ce bouleversement.

5. Une parole tomba dans ma bouche, c'est-à-dire une exclamation spontanée jaillit de mes lèvres.

lève-toi et prie le Seigneur de gloire¹, puisque tu es fidèle, pour qu'il reste un reste sur la terre et qu'il (Dieu) n'anéantisse pas la terre tout entière. 9. Mon fils, tout cela doit venir du ciel sur la terre, et il y aura sur la terre une grande ruine. »

10. Alors je me levai, et je priai, et je suppliai, et je demandai², et j'écrivis ma prière³ pour les générations du monde, et je te montrerai tout, mon fils Mathusala. 11. Or quand je me rendis en bas et que je vis le ciel, et le soleil se lever à l'orient, et la lune descendre⁴ à l'occident, et de rares étoiles, et toute la terre⁵, et tout ce qu'il a fait⁶ au commencement, je bénis le Seigneur du jugement, et je l'exaltai, parce qu'il fait lever le soleil par les fenêtres de l'orient, de sorte qu'il monte, et qu'il brille à la face du ciel, et qu'il se met en route⁷ pour parcourir la voie qui lui a été montrée.

¹ E : « le Seigneur des esprits. »

² Q et le 2^e groupe omettent « et je demandai ». — G : « et je priai, j'écrivis pour les générations, » etc.

³ U omet « ma prière ».

⁴ G, M, Q, U : « le soleil et la lune descendre. »

⁵ T, U, A, B, E, V, W et N omettent « et toute la terre ».

⁶ U omet « ce qu'il a fait ». — Q : « et tout ce qu'a connu le saint, et je bénis, » etc.

⁷ T et D, V, Y : « il s'est levé. »

10. La prière qu'il écrit est probablement celle du ch. LXXXIV, 2-6. Il la donne seulement après avoir raconté tout le songe.

11. *Quand je me rendis en bas.* Hénoch, à son lever, sort de la maison de Malaleel, et se réjouit de voir que le songe qu'il a eu n'est pas encore réalisé et que tout se passe comme auparavant. — *Ce qu'il a fait au commencement.* Les mss. portent : « ce qu'il a connu au commencement. » Il est possible que le traducteur grec ait confondu *hêkin* et *hêbin* (Margoliouth), ou que le traducteur éthiopien ait pris ἐνοησεν pour ἐποησεν. (Flemming.)

CHAPITRE LXXXIV

Hénoch demande à Dieu de ne pas anéantir sa postérité.

1. Et j'élevai mes mains dans la justice, et je bénis le Saint et le Grand, et je parlai par le souffle de ma bouche, et avec la langue de chair que Dieu a faite aux enfants de chair¹ de l'homme, afin qu'ils s'en servent pour parler; et il leur a donné un souffle, et une langue, et une bouche pour qu'ils parlent avec.

2. « Béni sois-tu, ô Seigneur, roi grand et fort dans ta grandeur, Seigneur de toute créature céleste, Roi des rois, et Dieu de tout l'Univers. Ton empire et ta royauté et ta grandeur demeurent à jamais et dans les siècles des siècles, et dans toutes les générations des générations ta puissance². Tous les cieux sont ton trône pour l'éternité, et la terre entière est l'escabeau de tes pieds à jamais et pour les siècles des siècles. 3. Car c'est toi qui as fait et qui domines³ toutes choses, et il n'est pas d'œuvre qui te soit difficile⁴, il n'en est pas une; et aucune sagesse ne te manque et ne s'écarte de sa vie (qui est) ton trône⁵, ni

¹ U, D, E, P, Y et L, O omettent « de chair ». — Q : « aux enfants de l'homme de chair. »

² M : « et toute ta puissance est sur les générations des générations. »

³ D, Y : « qui remplis. »

⁴ G : « et tu as affermi toutes choses. »

⁵ T² et V ajoutent : « à jamais. »

1. *La langue de chair, etc.* Cf. *supra*, XIV, 2. — Les derniers mots du verset : *et il leur a donné, etc.*, ne sont qu'une répétition et ont été probablement ajoutés, après coup, à la première partie du verset.

2. Cf. *supra*, IX, 4, et Isaïe, LXVI, 1.

3. *Ton trône.* Cf. Sagesse, IX, 4 : « Donnez-moi la sagesse qui est assise près de votre trône. »

de ta face. Et tu connais¹, et tu vois², et tu entends tout, et il n'y a rien qui te soit caché, car tu vois toutes choses.

4. « Et maintenant donc, les anges de tes cieux pèchent, et sur la chair de l'homme s'exerce ta colère jusqu'au grand jour³ du jugement.

5. « Et maintenant donc, Dieu, Seigneur et Roi grand, je te supplie et te demande d'exaucer ma prière : de me laisser une postérité sur la terre, et de ne pas anéantir toute chair humaine, et de ne pas vider la terre, et que la destruction ne soit pas éternelle⁴.

6. « Et maintenant donc, ô mon Seigneur, extermine de la terre la chair qui t'a irrité, mais la chair de justice et de droiture, fais-en une plante dont le germe soit éternel, et ne cache pas ta face à la demande de ton serviteur, ô Seigneur. »

CHAPITRE LXXXV

Deuxième songe d'Hénoch. — Histoire du monde.

1. Et après cela je vis un autre songe⁵, et tout ce songe je vais te montrer, ô mon fils.

¹ Q omet « tu connais ».

² G et V ajoutent : « et tu n'es pas visible. »

³ M : « au grand jour. »

⁴ M : « et qu'elle (la terre) ne soit pas vouée à une destruction éternelle. »

⁵ Tous les mss., sauf G, omettent « songe ».

4. *Les anges de tes cieux pèchent*, en s'unissant aux filles des hommes et en leur révélant les secrets. Cf. vi, 1-vii, 1, et Gen., vi, 1-2. — *Grand jour du jugement*. Ici c'est le déluge ; partout ailleurs (v. g. xix, 1) c'est le jugement dernier.

6. *Une plante dont le germe soit éternel*. Cf. x, 16, et xciii, 2, 5, 10.

LXXXV-XX. Deuxième songe d'Hénoch. Tableau de l'histoire du monde, dont les acteurs sont les hommes et les anges, symboli-

2. Alors Hénoch éleva (la voix)¹ et dit à son fils Mathusala : Je veux te parler, à toi, mon fils² ; écoute ma parole, et prête l'oreille à la vision du songe de ton père³.

3. Avant de prendre ta mère Ednâ, je vis une vision sur ma couche, et voici : un taureau sortait de terre⁴, et ce taureau était blanc. Après lui sortit une génisse, et avec elle sortirent deux veaux⁵ dont l'un était noir et l'autre rouge.

4. Or le veau noir frappa le rouge et le poursuivit sur la terre, et dès lors je ne pus voir ce veau rouge. **5.** Puis

1 Q : « se leva. » — V : « prit la parole. »

2 Q ajoute : « Mathusala. »

3 U : « prête l'oreille à la parole de ton père, au songe. »

4 G : « sur la terre. »

5 Tous les mss., sauf G et N, ont : « avec elle sortit un autre veau. »

sés par des animaux. Les taureaux représentent les patriarches. Les douze fils de Jacob sont représentés par des brebis. Les béliers sont, comme dans Ez., xxxiv, les chefs du peuple juif. La dégénérescence de ces animaux est l'image de la déchéance des peuples ou des individus. Les bêtes sauvages symbolisent les peuples voisins d'Israël, le plus souvent ses ennemis. Les étoiles sont les anges tombés ; et les hommes, les anges fidèles. Mais parfois l'auteur abandonne son symbolisme et représente les chefs du peuple par des hommes.

3. Le nom de la femme d'Hénoch, Ednâ, est emprunté à la tradition juive. Voir le *Livre des Jubilés*, iv, 20, où elle est appelée Edni. — *Un taureau sortait de terre.* C'est Adam. Peut-être est-ce là une allusion indirecte à la création de l'homme avec le limon de la terre : Gen., ii, 7. Cf. aussi les sept vaches grasses et les sept vaches maigres sortant du Nil dans le songe de Pharaon, Gen., xli, 1-4. — *Ce taureau était blanc.* Hénoch marque par là l'innocence primitive d'Adam. Le blanc est le symbole de la pureté. Cf. Isaïe, i, 18 ; Apoc., vii, 14, et *infra*, lxxxv, 8, lxxxvii, 2 ; xc, 6, 21, 31. — La génisse représente Ève ; le veau noir, Caïn ; le veau rouge, Abel. Le noir est la couleur du péché ; le rouge, celle du martyr.

4. Meurtre d'Abel par Caïn.

5. *Cette génisse.* C'est la femme de Caïn. Ce n'est pas Ève, qui est désignée au v. 6 par les mots « cette génisse, la première ». Ce ne

le veau noir grandit, et cette génisse vint avec lui, et je vis sortir de lui de nombreux taureaux qui lui ressemblaient et le suivaient par derrière.

6. Et cette génisse, la première, s'éloigna du premier taureau pour chercher le veau rouge, et elle ne le trouva pas, et elle poussa sur lui¹ une grande lamentation, et elle le chercha. **7.** Et je vis jusqu'à ce que survint le premier taureau, et il la fit taire, et dès lors elle ne cria plus. **8.** Elle enfanta ensuite un autre² taureau blanc, et après lui elle enfanta de nombreux taureaux et des génisses de couleur noire.

9. Et je vis dans mon sommeil ce taureau blanc grandir également et devenir un grand taureau blanc, et de lui sortirent³ de nombreux taureaux blancs qui lui ressemblaient. **10.** Et ils commencèrent à engendrer de nombreux taureaux blancs qui leur ressemblaient⁴ et se suivaient l'un l'autre.

¹ U omet « sur lui ». — Tous les mss., moins Q, ont : « alors. »

² G, Q, U : « deux. »

³ U : « et il engendra. »

⁴ Q : « et ils leur ressemblaient. »

peut être qu'une sœur de Caïn : Awan, d'après le *Livre des Jubilés*, iv, 1. — Pour les descendants de Caïn, cf. Gen., iv, 17-24.

6. Ève recherche Abel jusqu'à ce qu'elle est calmée par Adam. Ce trait n'est pas dans la Genèse. D'après Dillmann, il serait emprunté à un Midrasch.

8. *Un autre taureau blanc* : Seth. Cf. Gen., iv, 25, et v, 4 : « Et il engendra des fils et des filles. » Les taureaux et les génisses de couleur noire sont les enfants d'Adam qui ne sont pas agréables à Dieu.

9. Seth et ses descendants. Cf. Gen., v, 6 et s. Parce qu'ils ont été justes, ils sont représentés par des taureaux blancs.

10. *Se suivaient l'un l'autre.* Succession régulière des patriarches. Cf. Gen., v.

CHAPITRE LXXXVI

Suite de l'histoire du monde. — Les étoiles et les taureaux.

1. Et je vis encore de mes yeux dans mon sommeil, je vis le ciel en haut, et voici : une étoile tomba du ciel, et elle s'éleva et mangea, et elle paissait au milieu de ces taureaux. 2. Je vis ensuite des taureaux grands et des (taureaux) noirs¹, et voici : ils échangèrent tous leurs étables et leurs pâturages et leurs veaux, et ils se mirent à vivre² l'un avec l'autre³.

3. Et je vis encore en vision, et je regardai le ciel, et voici : je vis de nombreuses étoiles descendre et se jeter du haut du ciel auprès de cette première étoile, et au milieu de ces veaux elles devinrent des taureaux, et avec eux elles paissaient⁴ au milieu d'eux. 4. Et je les regardai, et je vis, et voici : tous sortirent leur membre sexuel comme des chevaux et se mirent à monter sur les génisses des taureaux, et toutes conçurent et elles engendrèrent des

1 W, Y : « de grands (et) nombreux taureaux noirs. »

2 Tous les mss., sauf G, ont : « se mirent à se lamenter. »

3 Tous les mss., sauf le 2^e groupe, ont : « l'un à l'autre. »

4 Le 2^e groupe : « elles se jetèrent du ciel... et au milieu de ces veaux et de (ces) taureaux. Elles furent avec eux, paissant, » etc.

1. *Une étoile tomba du ciel.* C'est le premier ange tombé, Azazel ou Semyaza. Cf. vi, 3, et viii, 1.

2. L'auteur fait peut-être allusion à la confusion qui s'établit entre les descendants de Caïn et ceux de Seth. Les taureaux grands seraient les mêmes que les taureaux blancs de lxxxv, 8, 9.

3. Les anges suivent l'exemple d'Azazel ou de Semyaza. Cf. vi, 6.

4. Union des anges et des filles des hommes. Cf. vii, 1-2, et Gen., vi, 1, 2, 4. Les éléphants, les chameaux et les ânes représentent les géants issus de cette union, les Naphelim et les Elioud. Cf. le texte du Syncelle, vii, viii, 4; ix, 9-11.

éléphants, des chameaux et des ânes. **5.** Et tous les taureaux les craignirent et en furent effrayés ; et ils (les éléphants, les chameaux et les ânes) se mirent à mordre de leurs dents et à dévorer et à frapper de leur cornes. **6.** Et ils se mirent donc à dévorer les taureaux, et voici : tous les enfants de la terre commencèrent à trembler et à s'épouvanter devant eux et à s'enfuir.

CHAPITRE LXXXVII

Apparition de sept hommes blancs (les anges).

1. Et je les vis de nouveau qui commençaient à se frapper l'un l'autre, et à se dévorer l'un l'autre, et la terre se mit à crier. **2.** Puis j'élevai de nouveau mes yeux vers le ciel, et je vis en vision ¹, et voici : il sortit du ciel ² des êtres semblables à des hommes blancs, et quatre sortirent ³ de ce lieu, et trois (autres) avec eux. **3.** Or ces trois qui sortirent en dernier lieu me prirent par la main, et m'en-

¹ Q omet « et je vis en vision ».

² A omet « du ciel ».

³ G et le 2^e groupe : « et un sortit, » à cause de la ressemblance des chiffres 1 et 4 en éthiopien.

5-6. Cf. *supra*, vii, 3-6.

LXXXVII, 2. *Des hommes blancs.* Ces hommes représentent les anges fidèles. Les quatre anges qui sortent sont, d'après ix, 1 : Michaël, Uriel, Raphaël et Gabriel. lxxi, 9 et 13, donne un autre groupe de quatre anges : Michaël, Gabriel, Raphaël et Phanuel. xx, 1-8 compte sept anges saints qui veillent : Uriel, Raphaël, Raguel, Michaël, Saraquel, Gabriel, Remeiel. Cf. lxxxi, 5.

3. Les trois derniers se retrouvent au xc, 31. — *Une tour élevée.* Charles (p. 230, note) pense que cette tour est le paradis, et que les lxxxiii-xc supposent une conception de sa localisation et de ses habitants qu'on ne retrouve pas ailleurs dans le *Livre d'Hénoch*. Dillmann et Beer voient dans la tour la représentation du paradis terrestre.

levèrent au-dessus de la génération terrestre, et ils m'emportèrent sur un lieu élevé¹ et me montrèrent une tour élevée (au-dessus) de la terre, et toutes les collines étaient petites² (à côté). 4. Et ils me dirent : « Reste ici jusqu'à ce que tu aies vu tout ce qui arrivera³ à ces éléphants, ces chameaux et ces ânes, et aux étoiles, et aux génisses, et à eux tous⁴. »

CHAPITRE LXXXVIII

Les bons anges châtient les anges déchus.

1. Et je vis un des quatre qui étaient sortis d'abord, saisir la première étoile qui était tombée du ciel, et lui lier les mains et les pieds, et la jeter dans un abîme, et cet abîme était étroit et profond, escarpé⁵ et sombre. 2. Puis l'un d'eux tira l'épée⁶ et la donna aux éléphants, aux chameaux⁷ et aux ânes, et ils se mirent à se frapper l'un l'autre, et toute la terre trembla à leur sujet. 3. Et

¹ Q omet « élevé ».

² M, Q, U : « et elle était bâtie, toutes les collines. » Un copiste a confondu *henâtsa*, « bâti, » avec *hetsâtsa*, « petit. » — G : « Et elles étaient bâties toutes les villes. » — V : « toute la terre était petite. »

³ E ajoute : « sur la terre. »

⁴ U et le 2^e groupe : « et à toutes les génisses. »

⁵ V omet « escarpé ».

⁶ Le 2^e groupe, moins W : « son épée. »

⁷ G, M, Q, U omettent « et aux chameaux ».

LXXXVIII, 1. Cf. *supra*, x, 4, où Raphaël lie « Azazel ».

2. Cf. *supra*, x, 9, où Dieu ordonne à Gabriel de déchaîner les uns contre les autres les enfants des anges déchus et des filles des hommes.

3. *Jeta*. Il y a une lacune dans le texte. Charles traduit : « les jeta du ciel. » Mais ces anges sont déjà tombés. Dillmann propose de

comme je voyais (encore) en vision, voici qu'un des quatre qui étaient sortis jeta... du ciel, et on rassembla¹ et on prit² toutes les grandes étoiles dont le membre sexuel était comme celui des chevaux, et il (l'ange) les lia toutes par les mains et les pieds, et il les jeta dans un abîme de la terre.

CHAPITRE LXXXIX

Histoire du monde depuis Noé. — Les soixante-dix pasteurs d'Israël.

1. Alors l'un des quatre alla vers ce taureau blanc³ et lui apprit⁴ un secret sans qu'il tremblât⁵. Il était né taureau,

1 T, U et le 2^e groupe : « et il rassembla. »

2 M, T et le 2^e groupe : « et il prit. » Omis dans U.

3 Tous les mss., sauf M et V : « vers ces taureaux blancs. »

4 B, D : « et leur apprit. »

5 M, T et le 2^e groupe : « tandis qu'il tremblait. »

compléter : « jeta des chaînes pour les lier. » — *Dans un abîme de la terre. Les anges déchus et les géants attendent dans cet abîme le jugement dernier, d'après x, 12-14.*

1. Les versets 1-9 résument l'histoire du déluge et de Noé. — *L'un des quatre alla vers ce taureau blanc, c'est-à-dire vers Noé. Cf. supra, x, 1-3.* — Dans la Genèse, Dieu, en ordonnant à Noé de construire l'arche, ne lui recommande pas de garder le secret. D'après le récit babylonien, au contraire, Ea révèle en grand mystère à Ut-Napishtim le projet des dieux de faire le déluge (*Epopée de Gilgamesh*, tablette XI, lig. 19-47). Après le déluge, Ea se défend contre Bêl d'avoir trahi le secret divin : « Je n'ai pas dévoilé le secret des grands dieux ; au très intelligent (Atrakhasis), j'ai fait voir des songes, il a compris le secret des grands dieux. » (*Ibid.*, lig. 195 et 196.) — *Il devint homme.* Il y a ici quelque incohérence dans le symbolisme. L'auteur a été arrêté, semble-t-il, par la difficulté de faire construire l'arche par un taureau. — *Il construisit une grande barque.* Au LXVII, 2, ce sont les anges qui construisent l'arche. — *Trois taureaux demeurèrent avec lui : Sem, Cham et Japhet. Cf. Gen., VII, 16 :* « Et Jahweh ferma la porte sur lui. » Dans le récit babylonien, il est question du pont ou du toit, litt. : « du dessus » de l'arche.

et il devint homme, et il se construisit une grande barque et y demeura; et trois taureaux demeurèrent avec lui dans cette barque, et elle fut couverte au-dessus d'eux.

2. J'élevai de nouveau mes yeux du côté du ciel et je vis un toit élevé¹, et sur ce toit sept cataractes, et ces cataractes coulaient dans un enclos² (en masses) d'eaux abondantes. 3. Et je vis de nouveau, et voici que des sources s'ouvrirent sur le sol dans ce vaste enclos, et cette eau commença à bouillonner et à s'élever au-dessus du sol, et je vis (encore) cet enclos³ jusqu'à ce que (enfin) toute sa surface fut couverte par l'eau. 4. Et l'eau et l'obscurité et le brouillard s'accrurent au-dessus de lui. Et je vis la hauteur de cette eau; et cette eau s'éleva au-dessus de cet enclos, et elle se répandit sur l'enclos, et elle demeura sur le sol.

5. Tous les taureaux de cet enclos furent rassemblés, jusqu'à ce que je les vis submergés, engloutis et anéantis dans cette eau. 6. Et la barque flottait sur l'eau; mais tous les taureaux et les éléphants et les chameaux et les ânes furent engloutis dans la terre avec tous les quadru-

¹ Y : « un grand toit. »

² M : « coulaient dans un torrent d'un enclos. »

³ M : « et il ne vit plus cet enclos. » — 2^e groupe : « et il ne montra plus cet enclos. »

2-5. L'auteur se représente l'humanité comme un troupeau. L'enclos dans lequel habite ce troupeau est la terre; le toit qui l'abrite est le ciel; les cataractes sont les torrents d'eau qui descendent sur la terre par les écluses du ciel, tandis que « les sources de l'abîme jaillissent » pour compléter l'inondation (Gen., vii, 11, et viii, 2). Au lieu de s'écouler, l'eau demeure sur le sol et s'élève jusqu'à ce que les taureaux, c'est-à-dire les hommes qui n'avaient pas été sauvés avec Noé, soient engloutis, ainsi que les éléphants, les chameaux et les ânes.

6. *Et la barque flottait sur l'eau.* Cf. Gen., vii, 18 : « Et l'arche flotta sur les eaux. » — Les quadrupèdes désignent, sans doute, les animaux détruits par le déluge. — Sur la destruction des êtres vivants, cf. Gen., vii, 21-23.

pèdes, et je ne pus plus les voir; et ils ne purent sortir, et ils furent détruits et submergés¹ dans l'abîme.

7. Et de nouveau je vis en vision, jusqu'à ce que ces cataractes disparurent² de ce toit élevé³, (que) les fissures de la terre se nivelèrent et (que) d'autres abîmes s'ouvrirent. 8. Et l'eau commença à y descendre, jusqu'à ce que la terre fut découverte⁴, et la barque reposa sur la terre, et l'obscurité se retira, et la lumière fut.

9. Alors le taureau blanc qui était devenu homme, sortit de cette barque⁵, et les trois taureaux avec lui; et un des trois taureaux était blanc, il ressemblait à ce (premier) taureau, et l'un d'eux était rouge comme du sang⁶; et un, noir⁷. Et ce taureau blanc s'éloigna d'eux.

10. Et ils commencèrent à engendrer des bêtes sauvages et des oiseaux. Et il y en eut une multitude de toute espèce : lions, léopards⁸, chiens⁹, loups¹⁰, hyènes, porcs

¹ E omet « et submergés ».

² W : « jusqu'à ce qu'on eût éloigné ces cataractes. »

³ M : « grand toit. »

⁴ E : « jusqu'à ce qu'ils furent découverts. »

⁵ Q : « de ce sépulcre. »

⁶ E omet « comme du sang ».

⁷ Le 1^{er} groupe omet « et un noir ».

⁸ Q et E, Y : « baleines. »

⁹ Q : « aigles. »

¹⁰ G omet « loups ».

7-8. Fin du déluge. Cf. Gen., VIII, 1-5.

8. *Et la lumière fut.* Réminiscence de Gen., 1, 3.

9. *Qui était devenu homme.* Cf. LXXXIX, 1. Noé sort de l'arche. Cf. Gen., VIII, 18. — *Un des trois taureaux était blanc* : Sem. Cham est le taureau noir; Japhet, le taureau rouge. — *Ce taureau blanc s'éloigna d'eux* : c'est la mort de Noé.

10-16. Histoire du monde depuis Abraham jusqu'à Moïse.

10. Des fils de Noé naquirent les peuples qui habitent la terre. Cf. Gen., x. Un seul de ces peuples est bon, c'est Israël, qui descend d'Abraham, « le taureau blanc. » Tous les autres sont mauvais, et représentés par conséquent par des animaux nuisibles. Leur

sauvages¹, renards, écureuils, sangliers, faucons, vautours, éperviers, aigles et corbeaux. Et au milieu d'eux naquit un taureau blanc. **11.** Et ils commencèrent à se mordre l'un l'autre ; puis le taureau blanc, qui était né au milieu d'eux, engendra un âne sauvage et un taureau blanc avec lui, et l'âne sauvage grandit². **12.** Ensuite le taureau qui avait été engendré par le (taureau blanc) engendra un sanglier noir³ et une brebis blanche. Et celui-là⁴ engendra de nombreux sangliers⁵, et la brebis engendra douze brebis.

13. Et lorsque ces douze brebis eurent grandi, elles livrèrent une d'entre elles à des ânes, et ces ânes à leur tour livrèrent cette brebis à des loups, et la brebis grandit au milieu des loups. **14.** Puis le Seigneur amena les onze brebis pour (les faire) habiter avec elle et paître avec elle⁶ au milieu des loups. Et elles se multiplièrent et devinrent de nombreux troupeaux de brebis.

¹ A, D, E, W omettent « hyènes ». — Le 2^e groupe : une espèce d' « aigles », au lieu de « vautours ».

² G, Q, T, U et A, B, D, W : « et les ânes sauvages grandirent. »

³ D, Y omettent « noir ».

⁴ Le 2^e groupe : « et ce sanglier. »

⁵ M : « des sangliers sauvages. » — Q : « des sangliers sains. »

⁶ D omet « et paître avec elle ».

déchéance est accentuée par le fait que les animaux qui les symbolisent sont nés d'animaux d'une autre espèce.

11. *Ils commencèrent à se mordre* : divisions et querelles des peuples, Gen., xi, 1-9. — *L'âne sauvage* est Ismaël. Cf. Gen., xvi, 12 : « Ce sera un âne sauvage que cet homme. » Le *taureau blanc* est Isaac.

12. Isaac engendra Ésaü (sanglier noir) et Jacob (brebis blanche). Cf. Gen., xxv, 24-25. — *Nombreux sangliers* : descendants d'Ésaü. Cf. Gen., xxxvi. — Les *douze brebis* sont les douze fils de Jacob. Cf. Gen., xxxv, 23-26.

13. Joseph vendu par ses frères aux Ismaélites. Gen., xxxvii, 28. — Les *loups* sont les Égyptiens.

14. Les frères de Joseph en Égypte, leur établissement dans la terre de Gessen. Cf. Gen., xlii-l et Ex., i, 7.

15. Or les loups commencèrent à les craindre¹ et à les opprimer, jusqu'à faire périr leurs petits², et à jeter leurs petits dans un grand cours d'eau. Et les brebis se mirent à crier au sujet de leurs petits et à se plaindre à leur Seigneur³.

16. Mais une brebis qui avait échappé aux loups s'enfuit et se rendit chez les ânes sauvages. Et je vis les brebis se lamenter, et crier, et supplier leur Seigneur de toutes leurs forces, jusqu'à ce que le Seigneur des brebis descendit à la voix des brebis, de (son) sanctuaire élevé, et vint auprès d'elles et les fit paître.

17. Et il appela⁴ la brebis qui s'était enfuie du milieu des loups, et il lui parla des loups pour qu'elle leur intimât de ne plus toucher aux brebis. 18. Et la brebis se rendit⁵ auprès des loups sur l'ordre du Seigneur⁶, et une autre brebis vint à sa rencontre et marcha avec elle. Et elles allèrent⁷ et entrèrent toutes les deux ensemble dans l'assemblée des loups, et elles leur parlèrent et leur intimèrent de ne pas toucher désormais aux brebis. 19. Et dès lors, je vis que les loups oppri-

1 T, U et C, D, E : « à les effrayer. »

2 Q : « jusqu'à ce que périssent leurs petits. »

3 T : « ils furent accusés auprès de leur Seigneur. »

4 M : « Et on appela. »

5 Y : « Et elle se rendit. » — Q : « Et la brebis marcha à la voix du Seigneur. »

6 W : « du Seigneur de l'univers. »

7 T, U et le 2^e groupe omettent « Et elles allèrent ».

15. Les Égyptiens oppriment les Israélites. Cf. Ex., I, 8-22. — Le *Seigneur des brebis* est le Dieu d'Israël, qui descend du ciel, son sanctuaire élevé, pour prendre lui-même la conduite du troupeau.

16. Fuite de Moïse chez les Madianites. Cf. Ex., II, 15.

17-27. Exode.

17. Vocation de Moïse. Cf. Ex., III, 1-IV, 23.

18. Aaron va à la rencontre de Moïse : Ex., IV, 27. — Moïse et Aaron devant Pharaon : Ex., V, 1-5.

19. Les Israélites plus durement opprimés : Ex., V, 6-18.

mèrent plus durement et de toutes leurs forces les brebis, et les brebis crièrent. **20.** Et leur Seigneur vint auprès des brebis, et il se mit à frapper¹ ces loups², et les loups commencèrent³ à se lamenter. Mais les brebis se turent et désormais elles ne crièrent plus.

21. Et je vis⁴ les brebis sortir d'entre les loups, et les yeux des loups furent obscurcis. Et ces loups sortirent⁵ en poursuivant les brebis de toutes leurs forces. **22.** Mais le Seigneur des brebis marcha avec elles en les conduisant, et toutes ses brebis le suivaient, et sa face était resplendissante, glorieuse⁶ et terrible à voir. **23.** Et les loups commencèrent à poursuivre ces brebis, jusqu'à ce qu'ils les eurent rejointes⁷ près d'un étang d'eau. **24.** Mais cet étang d'eau s'ouvrit, et l'eau se tint d'un côté et de l'autre devant elles et (devant) leur Seigneur qui leur montrait la route et se tenait entre elles et les loups. **25.** Et comme ces loups⁸ ne voyaient plus les brebis, elles marchèrent au milieu de cet étang d'eau; et les loups poursuivirent les brebis, et ils coururent derrière elles, ces loups, dans cet étang d'eau. **26.** Mais quand ils virent

¹ G, T, U : « et elles se mirent à frapper. »

² D : « les loups. »

³ M : « et ils commencèrent. »

⁴ Y : « Et ils (les loups) virent. »

⁵ V : « Et ils sortirent. »

⁶ Q, U omettent « glorieuse ».

⁷ M : « car ils les rejoignirent. »

⁸ D : « Et ceux-là. »

20. Les plaies d'Égypte : Ex., VII, 14-XII, 30.

21. Départ des Israélites : Ex., XII, 31-39. — Les Égyptiens les poursuivent : Ex., XIV, 1-8.

22. Sa face était resplendissante, etc. Cf. la colonne de nuée et la colonne de feu : Ex., XIII, 21-22.

23. Les Égyptiens atteignent les Israélites : Ex., XIV, 9.

24. Séparation des eaux de la mer Rouge : Ex., XIV, 19-21.

26-27. Mort des Égyptiens : Ex., XIV, 26-30.

le Seigneur des brebis, ils se retournèrent pour fuir devant sa face. Mais cet étang d'eau se referma, et il reprit soudainement sa position naturelle, et il se remplit d'eau, et il s'éleva jusqu'à couvrir ces loups. 27. Et je vis jusqu'à ce qu'eussent péri tous les loups qui poursuivaient les brebis, et qu'ils fussent submergés.

28. Et les brebis s'éloignèrent de cette eau et se rendirent dans un désert sans eau ni herbe¹. Et elles commencèrent à ouvrir les yeux et à voir. Et je vis le Seigneur des brebis les faire paître et leur donner de l'eau et de l'herbe, et cette brebis marcher et les guider.

29. Or cette brebis monta sur le sommet de ce (*sic*) rocher² élevé, et le Seigneur des brebis l'envoya auprès d'elles. 30. Ensuite, je vis le Seigneur des brebis se tenant devant elles; et son aspect était grandiose³, terrible et puissant, et toutes les brebis le virent et elles craignirent devant sa face. 31. Et toutes craignirent et tremblèrent devant lui, et elles crièrent à cette brebis (qui était)

¹ Q : « se rendirent où il n'y a ni eau ni herbe. » — M : « ni arbre, ni eau. »

² M : « d'un rocher. »

³ Le 2^e groupe, moins V, omet « grandiose ».

28-40. Les Israélites dans le désert, la Loi, l'entrée dans la Terre promise.

28. Les Israélites dans le désert de Sin, les cailles et la manne : Ex., xv, 22-xvi, 36. — *Elles commencèrent à ouvrir les yeux*, pour reconnaître la puissance de Dieu. Cf. Ex., xiv, 31.

29. *Ce rocher élevé* : le Sinaï. Il n'en a pas encore été question. — Moïse sur le Sinaï : Ex., xix, 3-15.

30. Le Seigneur manifeste sa gloire aux Israélites : Ex., xix, 16-25.

31. [*La seconde brebis, etc.*] est une interpolation erronée; elle ne pourrait s'entendre que d'Aaron. Or, dans le passage de l'Exode (xx, 19) que ce verset recouvre, il n'est pas question d'Aaron, mais seulement de Moïse : c'est lui qui à ce moment « était avec eux »; il revient ensuite sur le Sinaï.

avec elles¹, [la seconde brebis² qui était au milieu d'elles³] : « Nous ne pouvons nous tenir⁴ devant notre Seigneur, ni le regarder. » **32.** Or la brebis qui les guidait revint et monta au sommet de ce rocher. Et les yeux des brebis commencèrent à s'obscurcir, et elles errèrent hors de la voie qu'elle leur avait montrée; mais cette brebis ne le savait pas.

33. Alors le Seigneur des brebis s'irrita contre elles d'une grande colère, et cette brebis apprit (la défection des autres brebis); elle descendit du sommet du rocher⁵, et elle vint auprès des brebis, et elle trouva que la plupart d'entre elles avaient les yeux obscurcis et erraient⁶.

34. Et en la voyant, elles craignirent et tremblèrent⁷ devant sa face et elles voulurent revenir à leurs bercails.

35. Mais cette brebis prit avec elle d'autres brebis, et elle se rendit auprès des brebis qui avaient erré, et elle se mit à les tuer, et les brebis⁸ craignirent devant sa face. Et

¹ T et le 2^e groupe : « avec elle » (au singulier), omis par U, V.

² G, U omettent « la seconde brebis ».

³ T et le 2^e groupe : « qui était pour la deuxième brebis, qui était au milieu d'elles. » — U : « qui était derrière la brebis qui était au milieu d'elles. »

⁴ Tous les mss., sauf B, V, omettent « nous tenir ».

⁵ T, U, E, V : « de ce rocher. »

⁶ Le 2^e groupe ajoute : « hors de sa voie. »

⁷ Y omet « et tremblèrent ».

⁸ T : « et ses brebis. »

32. Le veau d'or : Ex., xxxii, 1-6. — *Qu'elle leur avait montrée*, c'est-à-dire hors de la voie que Moïse avait montrée aux Israélites.

33. Dieu avertit Moïse de l'apostasie des Israélites : Ex., xxxii, 7-10. — Moïse descend de la montagne : Ex., xxxii, 15.

34. *Revenir à leurs bercails*, c'est-à-dire revenir au bien, d'après le *ḡ*. **35.** Dans le récit de l'Exode, il n'est pas question de cette velléité des Israélites.

35. Moïse, avec l'aide des Lévites, châtie les Israélites infidèles : Ex., xxxii, 25-28. — Repentir du peuple : Ex., xxxiii, 4.

cette brebis fit revenir les brebis qui avaient erré, et elles revinrent à leurs bercails.

36. Et je vis dans cette vision¹ jusqu'à ce que cette brebis devint un homme et construisit une maison au Seigneur des brebis, et elle amena toutes les brebis dans cette maison.

37. Et je vis jusqu'à ce que se fut endormie cette brebis qui s'était jointe à la brebis qui guidait les brebis. Et je vis jusqu'à ce que toutes les grandes brebis eurent péri, et de petites se levèrent à leur place, et elles entrèrent dans un pâturage, et elles s'approchèrent d'un cours d'eau². **38.** Puis la brebis qui les guidait, qui était devenue homme, fut séparée d'elles et s'endormit ; et toutes les brebis la cherchèrent et poussèrent sur elle de grands cris. **39.** Et je vis jusqu'à ce qu'elles eurent cessé de crier sur cette brebis.

Puis elles passèrent ce cours d'eau, et il vint (d'autres) brebis qui les guidèrent à la place de celles qui s'étaient

¹ Le 2^e groupe : « Et je vis là une vision. »

² D : « d'un fleuve de vie et d'eau. »

36. Construction du tabernacle : Ex., xxxv-xl. Ici se présente la même incohérence, dans le symbolisme, qu'au lxxxix, 1. Le taureau qui représentait Noé devint un homme pour bâtir l'arche. De même, la brebis qui représente Moïse devient un homme pour construire le tabernacle. Et cela n'empêche pas l'auteur de reprendre son symbolisme dès le verset suivant.

37. Mort d'Aaron : Num., xx, 23-30. Les Israélites qui avaient vu la sortie d'Égypte (grandes brebis) étant tous morts, sauf Caleb et Josué, leurs fils (petites brebis) arrivent dans les territoires situés à l'est du Jourdain, « lieu propre pour les troupeaux. » Num., xxxii, 1.

38. Mort de Moïse : Deut., xxxiv, 1-8. — *Qui était devenu homme.* Cf. lxxxix, 1 et 36.

39. Passage du Jourdain : Josué, iii, 10-17. Le texte a subi des altérations en cet endroit. Les mss. portent : « Et il vint toutes les brebis, » leçon inintelligible. L'auteur a voulu dire qu'après Moïse, Aaron et Josué, les Israélites eurent d'autres chefs : ce sont les Juges.

endormies après les avoir guidées. **40.** Et je vis les brebis ¹ jusqu'à ce qu'elles entrèrent dans une belle région et dans une terre agréable et splendide. Et je vis ces brebis jusqu'à ce qu'elles furent rassasiées, et cette maison était au milieu d'elles dans la terre agréable. **41.** Et tantôt leurs yeux s'ouvraient et tantôt ils s'aveuglaient, jusqu'à ce qu'une autre brebis se leva et les guida. Et elle les ramena toutes, et leurs yeux s'ouvrirent. **42.** Or les chiens, les renards et les porcs sauvages se mirent à dévorer ces brebis jusqu'à ce que le Seigneur des brebis suscita [une autre brebis] ², un bélier d'entre elles qui les

¹ M : « Et je vis jusqu'à ce que, » etc.

² Tous les mss., sauf G, ont : « se leva une autre brebis. » — Dans B, D, Y, les mots « Seigneur des brebis » sont effacés comme donnant un non-sens avec la leçon suivie par les mss.

40. Entrée dans la terre promise. — *Cette maison était au milieu d'elles.* Les Israélites emmenèrent avec eux le tabernacle et l'arche d'alliance.

41-50. Histoire d'Israël depuis les Juges jusqu'à la construction du Temple.

41. Apostasies et conversions successives d'Israël pendant la période des Juges, jusqu'à la judicature de Samuel.

42. Le symbolisme qui représente par des bêtes sauvages les ennemis d'Israël (voir *infra*, 55, etc.) se trouve en germe dans la Bible. Cf. Isaïe, lvi, 9 : « Animaux des champs, approchez tous ! Venez dévorer, vous toutes, bêtes de la forêt ! » Jérém., xii, 9 : « Mon héritage est-il un vautour bigarré, contre lequel les vautours fondent de tous côtés ? Venez, rassemblez toutes les bêtes des champs, amenez-les à la curée ! » zÉéch., xxxiv, 5 : « Elles sont devenues (mes brebis) la proie de toutes les bêtes sauvages. » Cf. *ibid.*, 8, 25. — Ici les chiens sont les Philistins, d'après les ʔ. 46-47. Sur l'oppression des Philistins, cf. I Sam., iv-vii. Les porcs sauvages sont les Ismaélites ou les Édomites. Cf. 12, 43, 49 et 66. Dillmann se demande si les renards ne sont pas les Amalécites battus par Saül (I Sam., xv, 1-9), tout en faisant remarquer que cette explication ne convient guère au ʔ. 55, où les « renards », à l'époque de l'exil, sont de puissants ennemis d'Israël, alors que les Amalécites disparaissent à peu près complètement de l'histoire après le règne de David. Pour ce motif, Charles, p. 238, voit dans les « renards »

guida. **43.** Et ce bélier se mit à frapper de ci et de là ces chiens, ces renards et ces porcs sauvages, jusqu'à ce qu'il les eût fait périr tous.

44. Alors les yeux de cette brebis¹ s'ouvrirent, et elle vit que le bélier qui était au milieu des brebis avait perdu son honneur et qu'il commençait à frapper ces brebis et à les fouler aux pieds et à se conduire indignement. **45.** Alors le Seigneur des brebis envoya la brebis vers une autre brebis et l'éleva au rang de bélier pour conduire les brebis à la place du bélier² qui avait perdu son honneur. **46.** Et elle se rendit auprès d'elle, et elle lui parla en secret, et elle éleva ce bélier et elle le fit juge et pasteur des brebis. Or pendant tous ces (événements) les chiens opprimaient les brebis. **47.** Mais le premier bélier poursuivit ce second bélier, et ce second bélier se leva et s'enfuit devant lui. Et je vis jusqu'à ce que ces chiens eurent abattu le premier bélier.

¹ « De ces brebis, » dans le fragment grec.

² Tous les mss. ont « de la brebis ». — Le grec : « du bélier. » — D juxtapose les deux leçons.

les Ammonites, battus aussi par Saül. Cf. Néhémie, iv, 3, 7. — *Suscita un bélier* : Saül. Cf. I Sam., ix. *Une autre brebis* est une addition maladroite.

43. *Ce bélier se mit à frapper*, etc. Saül battit les Ammonites (renards), cf. I Sam., xi, 1-15; les Philistins (chiens), cf. I Sam., xiii, 3, et xiv, 52; les Édomites (porcs sauvages), cf. I Sam., xiv, 47.

44. *Les yeux de cette brebis* : Samuel. Samuel s'aperçoit que Saül viole les ordres de Dieu. Cf. I Sam., xiii, 8-15, et xv, 1-35. — *Commençait à frapper ces brebis*. C'est peut-être une allusion à la rivalité de Saül et de David, et au massacre d'Achimélek et des membres de sa famille (I Sam., xxi); mais ces événements ont suivi l'onction de David.

45. Dieu envoie Samuel auprès de David pour l'oindre roi sur Israël, à la place de Saül : I Sam., xvi, 1-13. — *L'éleva au rang de bélier*. Les rois sont représentés par des béliers. Cf. §. 42 et 43.

46. Les chiens (Philistins) opprimaient les brebis : I Sam., xvii, 1-54.

47. Saül poursuit David : I Sam., xxi-xxx. Il périt dans une bataille contre les Philistins (les chiens) : I Sam., xxxi.

48. Puis ce second bélier se leva et conduisit¹ les [petites²] brebis, et ce bélier engendra de nombreuses brebis, puis il s'endormit. Et une petite brebis devint bélier à sa place, et elle fut le juge³ et le conducteur des brebis. **49.** Et ces brebis grandirent et se multiplièrent, et tous ces chiens, renards et porcs sauvages eurent peur et fuirent loin de lui. Mais ce bélier frappa et tua toutes les bêtes, et ces bêtes n'eurent plus de puissance au milieu des brebis, et elles ne leur dérobèrent absolument plus rien. **50.** Et⁴ cette maison devint grande et spa-

¹ G, M, Q : « prit et conduisit. »

² Le texte grec omet « petites ».

³ D, Y omettent « le juge ».

⁴ Le texte de ce verset est celui de G. Les mss. présentent d'assez grandes divergences. M, T, Y, J, L, N, O : « Et une tour élevée fut bâtie pour les brebis sur cette maison; et une tour grande et haute fut bâtie sur cette maison au Seigneur, » etc. — Le 2^e groupe, sauf Y : « Et une tour élevée fut bâtie pour ces brebis, sur cette maison, au Seigneur, » etc. — Q : « Et une tour élevée fut bâtie pour ces brebis, elle fut bâtie au Seigneur, » etc. — U : « Et une tour grande et élevée fut bâtie à ces brebis et elle fut abaissée. »

48. Règne de David. Salomon lui succède.

49. Prospérité du royaume d'Israël sous David; ses triomphes sur ses ennemis. Ce verset devrait être avant le §. 48, selon l'ordre du grec. C'est, en effet, David et non pas Salomon, qui a battu les Philistins (chiens) : II Sam., v, 17-25; xxi, 15-22; — les Ammonites (renards) : II Sam., x, 1-xii, 31; — et les Moabites, parents des Édomites (porcs sauvages) : II Sam., viii, 2.

50. Dillmann a montré, en s'appuyant sur les §. 56, 66 et 72 de ce chapitre, et d'après le *Testament de Lévi*, x (ὁ γὰρ οἶκος, ὃν ἂν ἐκλέγῃται κύριος, Ἰερουσαλήμ κληθήσεται, καθὼς περιέχει βῆλος Ἐνώχ τοῦ δικαίου), que la maison est Jérusalem, et la tour, le temple. Il est assez difficile, il faut l'avouer, de concilier le §. 54 avec cette explication, à moins d'admettre que l'auteur s'y est départi du symbolisme qu'il a adopté ici. — *Cette maison était basse, et la tour élevée.* Le Temple était bâti sur le mont Moriah; Jérusalem s'étendait à ses pieds. — *Une table chargée* (d'offrandes). Ce sont non seule-

cieuse, et elle fut bâtie pour ces brebis, < et > une tour élevée et grande fut bâtie sur la maison pour le Seigneur des brebis. Et cette maison était basse, et la tour élevée et haute. Et le Seigneur des brebis se tenait sur cette tour, et on plaçait devant lui une table chargée (d'offrandes).

51. Puis je vis encore ces brebis errer de nouveau et aller dans une multitude de voies¹, et abandonner leur maison. Et le Seigneur des brebis appela du milieu d'elles des brebis et les envoya auprès des brebis; mais les brebis se mirent à les tuer. **52.** Or une d'entre elles fut sauvée et ne fut pas tuée, et elle bondit et elle cria au sujet des brebis, et elles voulurent la tuer. Mais le Seigneur des brebis la sauva des mains des brebis et la fit monter et asseoir près de moi. **53.** Et il envoya encore de nombreuses brebis près de ces brebis pour leur annoncer (sa parole) et pour pleurer sur elles. **54.** Et ensuite je

¹ Y : « pendant une multitude de jours (dans) des voies. »

ment les pains de proposition, mais toutes les offrandes qu'on déposait devant le Seigneur. Cf. Ex., xxv, 30.

51-67. Les deux royaumes d'Israël et de Juda.

51. Après le schisme, les dix tribus d'Israël abandonnent le culte du vrai Dieu et Jérusalem. Dieu envoie des prophètes à son peuple, pour le ramener; mais ses prophètes sont égorgés. Allusion au massacre des prophètes par Jézabel : 1 Rois, xviii, 4.

52. *Une d'entre elles fut sauvée* : Élie. Cf. I Rois, xix, et II Rois, i. — *La fit monter et asseoir près de moi.* Cf. II Rois, ii, 11; Malachie, iv, 5; Matth., xvii, 3, 12; Apoc., xi, 3-6; *infra*, xciii, 8.

53. Les prophètes successeurs d'Élie.

54. Les fils d'Israël abandonnent complètement le culte du vrai Dieu. Si la « maison » désigne Jérusalem (cf. §. 50), on objectera que jamais Jérusalem n'a été abandonnée avant l'exil. Le Temple lui-même (la tour) ne fut pas absolument délaissé, pendant les périodes d'idolâtrie. Peut-être ne faut-il pas serrer de trop près le symbolisme de l'auteur. La maison et la tour, prises ensemble, pourraient désigner le Temple. — *Un grand carnage.* Allusion aux défaites des Israélites, dans leurs guerres avec les puissances voisines, particulièrement avec les rois syriens. — *Eussent appelé ce carnage et eussent livré sa place.* Les Israélites appellent eux-mêmes ce carnage en

les vis abandonner¹ la maison du Seigneur² et sa tour. Elles erraient en tout et leurs yeux étaient aveuglés. Et je vis le Seigneur des brebis en faire un grand carnage dans leurs pâturages³, jusqu'à ce que ces brebis eussent (encore) appelé ce carnage et livré sa place⁴. **55.** Et il les abandonna aux lions⁵, aux léopards, aux loups, aux hyènes, aux renards et à toutes les bêtes, et ces bêtes sauvages se mirent à déchirer ces brebis. **56.** Puis je le vis abandonner leur maison⁶ et leur tour et les livrer toutes (les brebis) aux lions, afin qu'il les déchirent et les dévorent, — [à toutes les bêtes.]

57. Et moi, je me mis à crier de toute ma force, et à appeler le Seigneur des brebis⁷, et je lui fis voir que les brebis étaient dévorées par toutes les bêtes sau-

¹ Q : « Je vis, et quand je vis elles abandonnèrent. »

² Le 2^e groupe : « Seigneur des brebis. »

³ Q : « dans leurs jours. »

⁴ T : « et elles ne revinrent pas à sa place. » — Y : « leur place. »

⁵ Q : « aux aigles. »

⁶ A, V : « la maison de leur père. »

⁷ G, M, Q : « Seigneur des lions. »

demandant le secours des nations qui devaient les écraser. Achaz appelle à son aide Téglathphalasar : II Rois, xvi, 7-18. Cf. les prophéties d'Isaïe à Ézéchiass, qui avait commis l'imprudence de montrer ses trésors aux ambassadeurs de Mérodach-Baladan : Is., xxxix. Par là même ils livrent Jérusalem, « la place du Seigneur, » à ses ennemis.

55. Les lions et les léopards sont les Assyriens et les Babyloniens. Les loups désignent les Égyptiens. Les renards sont peut-être les peuples voisins de la mer Morte : Ammonites, etc. (Cf. v. 42.) Il n'est pas vraisemblable que les hyènes désignent les Éthiopiens (Charles, p. 242). Elles désignent plutôt les Syriens, un des peuples qui ont le plus souvent menacé l'indépendance d'Israël.

56-58. Le Seigneur délaisse Jérusalem et abandonne Israël, puis Juda, aux Assyriens (lions) et aux Chaldéens. Cf. Is., lvi, 9; Jér., xii, 9; Éz., xxxiv, 5-8. — *Toutes les bêtes* paraît une glose.

vages¹. 58. Mais lui se tut en les voyant, et il se réjouit de ce qu'elles étaient mangées, dévorées et ravies; et il les abandonna en pâture à toutes les bêtes.

59. Puis il appela soixante-dix² pasteurs et il leur livra

¹ G : « par tous, » sans « bêtes sauvages ». — Q : « par tous les lions et les bêtes, » etc.

² G, M, Q, U : « sept pasteurs. »

59. *Les soixante-dix pasteurs.* Dillmann et Ewald avaient pensé que ces pasteurs étaient les rois païens oppresseurs d'Israël. Cette opinion permettait de voir dans l'allégorie des soixante-dix pasteurs le développement de Zacharie, 1, 14-15 : « Ainsi parle Jéhovah des armées : J'ai été ému d'une grande jalousie pour Jérusalem et pour Sion, et je ressens une violente indignation contre les nations qui vivent dans l'opulence; car moi, j'étais peu irrité, et elles ont, elles, travaillé à la ruine. » Mais Hoffmann (*Schriftbeweis*, t. 1, p. 422) en a montré les difficultés : selon lui, les soixante-dix pasteurs sont plutôt des anges. Son interprétation a été acceptée par la plupart des critiques (cf. Charles, p. 242-244, et Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3^e éd., Leipzig, 1898). Nous l'adoptons nous aussi, et en soulignant le fait que les soixante-dix pasteurs sont chargés de régir Israël successivement, chacun pour une période, et non simultanément. C'est la seule interprétation, nous semble-t-il, qui permette de résoudre toutes les difficultés, et d'expliquer les versets 64; xc, 1, 5, etc.

En effet : 1. les soixante-dix pasteurs sont appelés tous à la fois devant Dieu pour s'entendre confier leur mission, ce qui se comprend très bien si ce sont des anges, mais fort peu si ce sont des rois païens, qui pour la plupart n'existent pas encore. — 2. Ce ne sont pas des rois païens, puisqu'ils livrent (7. 65) une partie des brebis aux bêtes sauvages, c'est-à-dire aux Gentils. — 3. Jusqu'ici les Juifs, aussi bien que les païens, ont été représentés par des animaux et non par des hommes. Les hommes représentent donc des anges. — 4. Le rôle de celui qui inscrit les pertes et les montre à Dieu, ne peut être tenu que par un ange. Or il est de la même nature que les pasteurs, puisqu'au 7. 61, on le considère simplement comme « un autre » par rapport aux pasteurs. Cf. xc, 22. — 5. Dans le dernier jugement, ils sont jugés avec les anges déchus : xc, 21-25. — 6. L'idée des soixante-dix pasteurs semble être faite pour expliquer les malheurs d'Israël. Au début, Dieu était lui-même le pasteur de son peuple. Il n'aurait pu permettre que de si grandes calamités lui arrivent; surtout il n'aurait pas frappé lui-même Israël d'un châtement plus grand qu'il ne le méritait. Mais, par suite de l'idolâtrie des Israélites, Dieu a confié le

ces brebis pour les faire paître. Et il dit aux pasteurs et à leurs serviteurs : « Que chacun de vous désormais fasse paître les brebis, et tout ce que je vous ordonnerai, faites-le. 60. Je vous les livrerai en nombre (déterminé) et je vous dirai celles qui doivent périr¹, et celles-là, faites-les périr. » — Et il leur livra ces brebis.

¹ M : « que vous devez faire périr. »

soin de son troupeau à soixante-dix anges. Ceux-ci s'acquittent mal de leur tâche, et c'est pour cela qu'Israël est écrasé. Ses malheurs sont hors de proportion avec ses fautes; ils ne peuvent s'expliquer que par la négligence des soixante-dix pasteurs. Cf. Charles, p. 242-244, et Schürer, *loc. cit.*

Beer, p. 294, voit dans les soixante-dix pasteurs les types célestes (*himmlischen Gegenbilder*) des princes païens, auxquels Dieu aurait confié le soin de régir Israël, quand celui-ci eut perdu son indépendance. Cette opinion essaye de fondre les autres explications proposées; mais il nous paraît bien difficile de la justifier. Dieu avait déjà confié son peuple aux soixante-dix pasteurs, quand l'invasion assyrienne eut lieu (s. 65-67).

Les soixante-dix pasteurs paraissent être une transformation des soixante-dix années de Jérémie (xxv, 11-12, et xxix, 10 : cf. II Par., xxxvi, 21), dont Daniel a fait les soixante-dix semaines d'années (Dan., ix, 2, 24-27). Cf. Dillmann, p. 265.

L'auteur d'Hénoch fait d'ailleurs, lui aussi, de ce nombre de soixante-dix la base de sa chronologie. Il divise cette partie de l'histoire en soixante-dix sections, dont chacune correspond à un pasteur, groupées en quatre périodes : 12 + 23 + 23 + 12. La première période s'étend depuis l'invasion assyrienne jusqu'au retour de la captivité sous Cyrus (722-537); la deuxième, depuis Cyrus jusqu'à Alexandre le Grand (537-333); la troisième, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'apparition des Machabées (période grecque, 333-200 environ); la quatrième, depuis les préludes du soulèvement des Machabées jusqu'au temps de l'auteur. Les principaux jalons de cette division symbolique sont nettement marqués; mais il est impossible de prouver que, dans les détails, elle répond exactement à la chronologie réelle. Tous les efforts tentés dans cette voie ont échoué. Il est même fort probable que son auteur n'avait pas en vue cet accord détaillé, qu'il voulait donner seulement une esquisse à grands traits, en classant les événements dans quatre périodes : une courte, deux longues, une courte, renfermées dans le nombre symbolique de soixante-dix. En réalité, il a certainement beaucoup trop rapetissé la première et la seconde période, comparativement aux deux autres.

61. Puis il en appela un autre et lui dit : « Considère et vois tout ce que les pasteurs font à ces brebis, car ils en font périr plus que je ne leur ai commandé. **62.** Et (pour) tout excès et perte qui seront l'œuvre des pasteurs, écris combien ils (en) font périr par mon ordre, et combien ils (en) font périr de leur chef. Toute perte de chaque pasteur inscris-la à leur compte. **63.** Lis ensuite le nombre devant moi : combien ils en auront fait périr¹, et combien on leur en avait livré pour la destruction², afin que ce me soit un témoignage contre eux³, pour que je sache toute la conduite des pasteurs, que je les mesure⁴ et que je voie ce qu'ils font, s'ils s'en tiennent ou non⁵ à l'ordre que je leur ai donné. **64.** Mais qu'ils ne le sachent pas, et ne le leur fais pas connaître et ne les avertis pas, mais inscris toute destruction des pasteurs, un par un, en son temps, et fais monter tout (cela) devant moi. »

65. Et je vis jusqu'au moment où ces pasteurs firent paître, (chacun) en son temps, et se mirent à tuer et à

¹ B, C, E, P, V ajoutent : « de leur propre chef. »

² M : « envoyé et livré pour la destruction. »

³ M : « leur témoignage et un témoignage contre eux. »

⁴ G, Q ont *ewaſſenōmu*, « je les commence, » qui ne donne aucun sens. Tous les autres mss. ont *emalſſevōmu*, « je les livre, » qui n'est pas meilleur. Nous avons adopté la correction de Fleming *emaſſenōmu*, « je les mesure, » c'est-à-dire « j'apprécie leur conduite ».

⁵ G omet « ou non ».

61. *Un autre.* Cet autre est un ange (cf. §. 59, note 4) et même un archange (xc, 22), peut-être Michaël.

64. *Un par un, en son temps.* Bien que les soixante-dix pasteurs aient été appelés tous en même temps (§. 59), ils prennent à tour de rôle, et chacun pendant une période déterminée, le soin de veiller sur le peuple de Dieu. Ce verset est inexplicable dans l'hypothèse où les anges veillent simultanément.

65-72. Première période. Voir *supra*, §. 59, note.

65. *Livrer ces brebis aux lions.* Cf. §. 59, note.

faire périr plus de (brebis) qu'ils n'en avaient reçu l'ordre, et à livrer ces brebis aux lions. **66.** Et les lions et les léopards mangèrent et dévorèrent la plupart des brebis, et les porcs sauvages mangèrent avec eux¹, et ils brûlèrent cette tour et ils renversèrent cette maison. **67.** Et je m'attristai très fort au sujet de la tour, parce que cette maison des brebis avait été renversée, et dès lors je ne pus plus voir si ces brebis entraient² dans cette maison. **68.** Et les pasteurs et leurs serviteurs livrèrent ces brebis à toutes les bêtes sauvages³ afin qu'elles les dévorent, et (de) tout (ce que) chacun d'eux en son temps⁴ avait

¹ Q : « étaient avec eux. »

² G : « ces brebis, qui entraient. »

³ Le 2^e groupe omet « sauvages ».

⁴ A, E, W omettent « en son temps ».

66. Les lions (Assyriens); les léopards (Babyloniens); les porcs sauvages (Édomites). La première partie du verset fait allusion à la chute du royaume d'Israël, sous les coups de Salmanasar, roi d'Assyrie (cf. II Rois, xvii, 4-41), et aux guerres de Sennachérib contre les rois de Juda. — *Ils brûlèrent cette tour, et ils renversèrent cette maison.* Destruction de Jérusalem (maison) et du Temple (tour) par Nabuchodonosor : II Rois, xxv. — Sur l'inimitié entre Israël et Édom (porcs sauvages) à cette époque, cf. Is., xxxiv, 5-17; ..zéch., xxv, 12; Abdias, 10-16; Lament., iv, 21.

67. *Si ces brebis entraient dans cette maison :* Jérusalem. C'est la captivité de Babylone.

68. Les Israélites, laissés en Palestine, sont dans un état misérable, et ils deviennent la proie de tous les peuples voisins. — Nous nous sommes écartés de l'interprétation de Dillmann, suivie par Charles, Beer et Flemming, en supposant que le relatif « ce que » avait été omis après « tout », comme il arrive quelquefois en éthiopien, ainsi que dans les autres langues sémitiques. Voir Dillmann, *Grammatik der äthiopischen Sprache*, 2^e éd., Leipzig, 1899, p. 464. — *Il fut écrit (pour) chacun d'eux*, etc. Cette fin de verset est enchevêtrée et obscure. — *Par l'autre.* « L'autre » doit désigner l'ange auquel nous avons vu confier la mission de contrôler la conduite des pasteurs (§. 61). — *Combien il en avait fait périr.* Tous les mss. ajoutent : « pour chacun, dans un livre, » répétition évidemment inutile, provenant de l'inattention des scribes.

reçu en nombre (déterminé) il fut écrit¹ (pour) chacun d'eux par l'autre, en un livre, combien il en avait fait périr. **69.** Or chacun (en) tuait et (en) faisait périr plus qu'il ne leur avait été fixé, et moi je me mis à pleurer et à me lamenter² sur ces brebis.

70. Et je vis également en vision celui qui inscrivait, comment il inscrivait chaque (brebis) qui avait été détruite³ par ces pasteurs jour par jour, et il apporta⁴ et déposa tout son livre, et il fit voir au Seigneur des brebis tout ce qu'avait fait et tout ce qu'avait enlevé chacun d'eux, et tout ce qu'il avait livré à la destruction. **71.** Et le livre fut lu en présence du Seigneur des brebis, et il prit le livre de sa main⁵, et il le lut, le scella et le déposa.

72. Et après cela, je vis que les pasteurs faisaient

¹ U seul donne « il fut écrit ». Tous les autres mss. ont la forme active « il écrira ». — G a même le subjonctif « qu'il écrive ».

² Le 2^e groupe ajoute : « très fort. »

³ G : « ce qui avait été détruit. »

⁴ Q omet « et il apporta ».

⁵ U omet « de sa main ». — Le 2^e groupe : « dans sa main. »
— Q : « il prit le livre à quelqu'un. »

69. *Moi je me mis à pleurer, etc.* Cf. §. 57.

70. *Celui qui inscrivait.* Cf. §. 62.

71. *Le scella et le déposa.* Cette action marque la fin de la première période, qui commence avec l'apparition de l'Assyrie, et se termine au retour de la captivité.

72-77. Deuxième période, depuis Cyrus jusqu'à Alexandre le Grand (537-333).

72. *Douze heures.* Les douze heures ne marquent pas une date précise. C'est un chiffre symbolique (voir note sur §. 59). Le mot « heures » est ici l'équivalent du mot « temps » au xc, 1, 5. — *Trois de ces brebis revinrent* : Zorobabel et Josué (Esd., II, 2) d'une part, Esdras ou Néhémie d'autre part (*ibid.*, VII, 1 et s.). Les deux retours se confondent dans la perspective de l'auteur (voir Ecclésiastique, XLIX, 11-13). Dillmann croit très probable que les scribes auront confondu le chiffre 2 avec le chiffre 3, ce qui est facile en éthiopien : deux brebis seulement seraient revenues, Zorobabel et Josué. Si la leçon

paître (les brebis) pendant douze heures, et voici : trois de ces brebis revinrent, et elles arrivèrent et entrèrent, et elles se mirent à bâtir tout ce qui était tombé de cette maison, mais les porcs sauvages les (en) empêchèrent, et elles ne le purent pas (cette fois). **73.** Puis elles recommencèrent à bâtir comme auparavant, et elles élevèrent cette tour qui fut appelée¹ tour haute, et elles recommencèrent à placer² devant la tour une table, mais tout le pain qui y était (déposé) était souillé et impur. **74.** Et sur tout cela les yeux de ces brebis étaient aveuglés, et elles ne voyaient pas, et leurs pasteurs de même, et il (le Seigneur des brebis) les livra pour une plus grande destruction à leurs pasteurs qui foulèrent aux pieds les brebis et les dévorèrent.

75. Et le Seigneur des brebis se tut jusqu'à ce que toutes les brebis fussent dispersées dans le désert et qu'elles fussent mêlées avec eux³ (les animaux sauvages), et ils (les pasteurs) ne les délivrèrent pas⁴ de la main des

¹ Q ajoute : « comme auparavant. »

² W : « et je vis de nouveau qu'on plaçait. »

³ B à la marge : « et que tous les pasteurs et les brebis fussent mêlés avec eux. » — E, peut-être de seconde main : « et que tous les pasteurs fussent mêlés avec eux. »

⁴ D : « et il ne les délivra pas. »

des mss. est exacte, la troisième brebis serait, selon lui, Aggée ou Zacharie (voir Esdras, v, 1-2). — Schürer, *op. cit.*, p. 199, tient pour Zorobabel, Esdras et Néhémie. — *Se mirent à bâtir tout ce qui était tombé de cette maison.* Voir Esdras, iv-vi, s'il s'agit d'Esdras, et Néhémie, ii, 11-vi, s'il s'agit de Néhémie. Il relève Jérusalem malgré les obstacles suscités par les peuples voisins : Arabes (ou Édomites), Ammonites, Azotiens, etc.

73. Reconstruction du Temple (la tour). Cf. Esdr., iii-vi. — *Une table.* Cf. §. 50; Esdr., iii, 2-3. Ce pain était souillé, parce que les Juifs gardaient encore des relations avec les étrangers. Cf. Esdr., ix-x, et Malachie, i-ii.

75. Dispersion des Israélites parmi les peuples. Ceci nous conduit jusqu'à l'époque d'Alexandre, vers 333 av. J.-C.

bêtes. **76.** Et celui qui avait écrit le livre l'apporta, le montra et le lut au Seigneur des brebis ¹, et il le supplia pour elles et il lui adressa une demande, en lui montrant toute la conduite des pasteurs ², et en portant témoignage devant lui ³ contre tous les pasteurs. **77.** Et prenant son livre, il le déposa près de lui (du Seigneur des brebis) et il sortit.

CHAPITRE XC

Suite de l'histoire des soixante-dix pasteurs et des derniers temps d'Israël. — Les temps messianiques et le jugement final.

1. Et je vis jusqu'au temps où trente-cinq pasteurs eurent ainsi ⁴ fait paître (les brebis), et chacun d'eux

¹ M, Q, U, T, et le 2^e groupe : « dans les maisons du Seigneur des brebis. » — M, Q, U ont l'accusatif *abyâta* sans préposition.

² T et le 2^e groupe : « de leurs pasteurs. »

³ E : « devant eux. »

⁴ U omet « ainsi ».

77. Prenant son livre, il le déposa. C'est la fin de la seconde période. Cf. §. 71.

XC, 1-5. Troisième période, d'Alexandre le Grand jusqu'aux préludes du soulèvement des Machabées (333-200 av. J.-C. environ).

1. Trente-cinq pasteurs. Les mss. donnent, les uns trente-six, les autres trente-sept : les deux chiffres sont erronés; il faut lire trente-cinq, comme l'avait déjà reconnu Ewald, et comme l'ont admis, après lui, Dillmann, p. 273; Charles, p. 247, et Schürer, *op. cit.*, p. 197. Le nombre trente-cinq représente le total des pasteurs des deux premières périodes : 12 + 23, comme le prouve le §. 5 où l'ensemble des trois premières périodes embrasse cinquante-huit temps : 12 + 23 + 23. Cf. LXXXIX, 72, et xc, 5, 17. — Comme les premiers, c'est-à-dire comme les douze pasteurs de la première période. Cf. LXXXIX, 72. — D'autres les reçurent : c'est le début de la troisième période.

accomplit¹ (son mandat) en son temps, comme les premiers, et d'autres les reçurent dans leurs mains, afin de les faire paître en leur temps, chaque pasteur en son temps.

2. Après cela, dans une vision, je vis venir tous les oiseaux du ciel : les aigles, les vautours, les éperviers et les corbeaux ; et les aigles guidaient tous les oiseaux, et ils se mirent à dévorer ces brebis et à leur crever les yeux et à dévorer leur chair. 3. Et les brebis crièrent parce que leur chair était dévorée par les oiseaux. Et moi je regardai² et je me lamentai dans mon sommeil³ sur le pasteur qui⁴ paissait les brebis

4. Et je vis jusqu'à ce que ces brebis eussent été dévorées par les chiens, par les aigles et par les éperviers qui ne leur laissèrent absolument ni chair, ni peau, ni muscle, jusqu'à ce qu'elles n'eussent plus que les os, et leurs os tombèrent sur la terre et les brebis diminuèrent.

¹ D : « accomplit tout. »

² M : « Et moi, je vis. » — T et le 2^e groupe : « Et moi, je criai. »

³ Y : « dans mon songe. »

⁴ M : « sur tous les pasteurs qui. »

2. *Tous les oiseaux du ciel.* Ce sont les nations qui composent l'empire gréco-macédonien. Les aigles représentent les Grecs ou les Macédoniens, puisqu'ils sont à la tête des autres oiseaux. Les corbeaux, d'après les ff. 8, 9 et 12, ne peuvent être que les Séleucides. Les vautours et les éperviers doivent symboliser, par conséquent, les Égyptiens et leurs monarques.

3-4. Allusion aux maux que les Juifs eurent à subir pendant les querelles des généraux d'Alexandre et leurs luttes pour la possession de la Palestine.

4. *Les chiens*, c'est-à-dire les Philistins. Cf. *supra*, LXXXIX, 4, 46, 47, et Ecclésiastique, I, 25-26, témoignage décisif des maux que les Israélites avaient subis à cette époque, de la part des Philistins ; *les aigles*, Antigone et Démétrius, en compétition avec le roi d'Égypte ; *les éperviers*, Ptolémée Soter.

5. Et je vis jusqu'au temps où vingt-trois pasteurs¹ eurent fait paître (les brebis) et eurent accompli, chacun en son temps², cinquante-huit temps. 6. Et voici : des agneaux³ naquirent de ces brebis blanches, et ils commencèrent à ouvrir les yeux et à voir, et à bêler auprès des brebis. 7. Et les brebis ne bêlèrent pas⁴ vers eux et ne prêtèrent pas l'oreille à leur parole, mais elles furent tout à fait sourdes, et leurs yeux s'aveuglèrent extrêmement⁵ et de plus en plus.

8. Et je vis en vision les corbeaux s'abattre sur ces agneaux et saisir un de ces agneaux, et ils déchiquetèrent les brebis et les dévorèrent.

¹ G, M, Q, U omettent « pasteurs ».

² Q : « jusqu'à leurs temps. »

³ A, E, P, V, W : « Et de petits agneaux. »

⁴ Q : « Et ils bêlèrent vers elles. » — T : « Mais elles ne les écoutèrent pas et ne prêtèrent pas l'oreille... »

⁵ T et le 2^e groupe : « extrêmement et fortement. »

5. C'est la fin de la troisième période. — *Cinquante-huit temps*, en comptant ceux qui les avaient précédés. Cf. note sur §. 1.

6-17. Quatrième période, depuis les préludes du soulèvement des Machabées, vers 200, jusqu'au temps de l'auteur.

6. *Des agneaux naquirent à ces brebis blanches*. Comme l'a reconnu Dillmann, p. 276, les brebis blanches sont les Juifs restés fidèles; les agneaux qui leur naissent sont les Assidéens, parti qui se forma, parmi ces Juifs fidèles, pour lutter contre l'envahissement et les séductions de l'hellénisme, et pour en détourner le peuple. C'est de ce parti que sortirent les Pharisiens. Les Assidéens se constituèrent en parti un peu avant l'époque d'Antiochus épiphane et l'apparition de Mathathias, puisqu'ils se joignent à Mathathias quand il lève l'étendard de la révolte (I Mach., II, 42). Ils ne restèrent d'ailleurs pas longtemps unis avec les Machabées, et ils se réconcilièrent avec Alcime, le prétendant au sacerdoce (I Mach., VII, 13). Cf. Charles, p. 249.

7. *Les brebis ne bêlèrent pas vers eux*. Les Assidéens firent vainement appel à la nation; les hellénisants devinrent de plus en plus nombreux.

8. *Les corbeaux*, c'est-à-dire les princes syriens. — *Saisir un de ces agneaux*. Il s'agit probablement du meurtre du grand-prêtre

9. Et je vis jusqu'à ce qu'il poussa des cornes à ces agneaux, et les corbeaux faisaient tomber leurs cornes. Et je vis jusqu'à ce qu'une grande¹ corne poussa à une de ces brebis, et leurs yeux s'ouvrirent². 10. Et elle (la brebis) les vit³, et leurs yeux s'ouvrirent; et elle cria⁴ vers les brebis, et les béliers la virent et ils accoururent tous auprès d'elle. 11. Et malgré cela, tous ces aigles, ces vautours, ces corbeaux et ces éperviers ravissaient encore les brebis, fondaient sur elles et les dévoraient. Et

¹ Q omet « grande ».

² G, M, T ajoutent : « et leurs yeux virent. »

³ E : « Et elle vit leur cœur. »

⁴ G, U et J, N : « et elles crièrent. »

Onias III, par Andronicus, sous Antiochus IV Épiphane, en 171 av. J.-C. Cf. II Mach., iv, 30-38. Onias est figuré par un agneau, sans doute parce que l'auteur le compte parmi les Assidéens. Dillmann, p. 277, pense qu'il s'agit plutôt de Jonathas et de son meurtrier par Tryphon, en 143; mais Jonathas aurait été représenté par un agneau pourvu de cornes. Cf. Charles, p. 251.

9. *Des cornes.* Ce sont les Machabées, les cinq fils de Mathathias, qui commencent la lutte contre les rois syriens (les corbeaux). — *Une grande corne* : Jean Hyrcan, d'après Dillmann et Schürer; Judas Machabée, d'après Lücke, Schodde et Charles, dont l'interprétation nous semble plus solidement appuyée que la première. Lorsque Jean Hyrcan parut, il y avait longtemps que les Juifs avaient ouvert les yeux, et s'étaient rangés en foule aux côtés des Machabées. On comprendrait d'ailleurs difficilement que l'auteur eût passé sous silence le plus grand des Machabées, et qu'après avoir fait une simple allusion aux premiers champions de l'indépendance juive, il en arrivât immédiatement à Jean Hyrcan. Cependant cette hypothèse n'est pas sans difficultés.

10. C'est la période d'enthousiasme religieux qui atteint son apogée sous Judas Machabée. Les *béliers* sont peut-être les chefs du peuple établis par Judas : I Mach., iii, 55.

11. *Aigles, vautours, corbeaux, éperviers.* D'après Dillmann, l'auteur désigne par ces mots les mercenaires enrôlés chez tous les peuples qui composaient les armées syriennes. Cf. I Mach., vi, 29 : « Il lui vint aussi (au roi Antiochus V Eupator) des troupes mercenaires d'autres royaumes, et des îles de la mer. » Cf. encore II Mach., x, 14 et s.; Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, iv, 3-9.

les brebis se taisaient, et les béliers se lamentaient et criaient.

12. Puis ces corbeaux entrèrent en lutte¹ et combattirent avec elle² (la brebis), et ils voulurent lui enlever sa corne³, mais ils ne le purent pas. 13. Et je les vis jus-

1 G : « furent chassés. »

2 G, V, E : « avec elles. »

3 Q : « leur corne. »

12. Si la grande corne est Judas, comme nous le croyons, il faut admettre que l'auteur a écrit avant la mort du héros, et qu'il a en vue ici les victoires successives de Judas Machabée contre les généraux syriens : Apollonius, Séron, Gorgias, Lysias, Bachide, Alcime et Nicanor (I Mach., III-VII). Si elle désigne Jean Hyrcan, l'auteur fait allusion à la lutte qu'il soutint victorieusement contre Antiochus VIII Sidétès. Cf. I Mach., XVI, 18-24, et Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, VIII, 2. Mais c'est pendant sa première année que Jean Hyrcan déjoua les tentatives d'Antiochus Sidétès; donc tout ce qui précède ne pourrait s'appliquer à lui.

13-14. Ici, comme au §. 11, si la grande corne est Judas Machabée, les aigles, les vautours et les éperviers sont les mercenaires des armées syriennes, ou les peuples voisins qui excitent les Séleucides et leur prêtent main forte dans leur lutte contre les Juifs. Cf. I Mach., V, et II Mach., X, 14-15 : « Or Gorgias, devenu chef militaire de ces provinces, levait des troupes étrangères, et saisissait toutes les occasions de faire la guerre aux Juifs. En même temps que lui, les Iduméens, maîtres de bonnes forteresses, molestaient les Juifs; ils accueillirent ceux qui étaient chassés de Jérusalem, et tentaient d'entretenir la guerre. » Mais on ne voit pas pourquoi et comment les pasteurs interviennent contre le héros juif.

L'ange qui avait inscrit les noms (§. 14) et les méfaits des pasteurs, peut-être Michaël, serait le cavalier vêtu de blanc et revêtu d'une armure d'or qui apparaît à la tête de l'armée de Machabée dans la bataille qu'il livra à Lysias. Avant la bataille, le héros et ses soldats avaient demandé à Dieu de leur envoyer un bon ange pour la délivrance d'Israël (II Mach., XI, 6-12).

Dillmann continue à appliquer ce symbolisme à Jean Hyrcan. Il voit dans ces deux versets le résumé des luttes du pontife, ou plutôt de ses fils, contre Antiochus IX dit de Cyzique, Ptolémée VIII dit Lathyre, roi d'Égypte, et les Samaritains (Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, IX et X). L'apparition de l'ange Michaël est celle que raconte Josèphe (*ibid.*). D'après cet historien, un jour où Jean Hyrcan offrait l'encens dans le Temple, tandis que ses fils se battaient avec Antiochus, il

qu'à ce que survinrent les pasteurs, les aigles, les vautours et les éperviers ; ils crièrent aux corbeaux de briser la corne de ce bélier¹, et ils combattirent et ils lutèrent avec lui, et lui combattit avec eux, et il cria pour qu'on vînt à son secours.

14. Et je vis arriver l'homme qui avait inscrit les noms des pasteurs et qui avait apporté (le livre) devant le Seigneur des brebis, et il le secourut et le sauva², et il lui montra tout³. Il descendit au secours de ce bélier.

15. Et je vis venir auprès d'elle⁴ le Seigneur des brebis en fureur, et ceux qui le virent s'enfuirent tous, et ils tombèrent tous dans les ténèbres⁵ (en fuyant) devant sa face.

16. Tous les aigles, vautours, corbeaux et éperviers

¹ V : « de ce grand bélier. »

² Tous les mss., sauf G, omettent « et le sauva » et lisent : « il descendit, le secours de ce bélier. »

³ V : « et il lui montra tout et le secourut. »

⁴ M : « jusqu'à ce qu'il vînt à elles, car (il est) le Seigneur des Seigneurs et des brebis. »

⁵ Q, T, U et le 2^e groupe : « dans ses ténèbres. »

entendit une voix lui annoncer le triomphe de ses enfants, et il sortit incontinent pour en donner la nouvelle au peuple.

Il lui montra tout. Le texte paraît corrompu. Flemming suppose qu'il y avait *kama*, « que, » au lieu de *kuello*, « tout ». « Et il lui montra qu'il était descendu au secours de ce bélier. » Le sens n'est pas beaucoup plus satisfaisant.

15. Si ce verset est authentique, il signifie que le Seigneur viendra lui-même au secours de ses fidèles, et c'est alors seulement que les ennemis d'Israël céderont. Mais il coupe la suite des idées entre le §. 14 et le §. 16. Il est donc probablement interpolé, comme le veut Charles. En réalité, il faudrait lire ici le §. 19, qui semble avoir été déplacé. On pourrait aussi voir dans les §. 16-18 un doublet de 13-15. Voir note sur §. 18.

16. Les nations ennemies, alliées aux Juifs hellénisants, dispersés dans les villes grecques (brebis sauvages), feront un suprême effort pour abattre Judas Machabée. L'auteur ne nous dit rien de l'issue de cette lutte suprême, qui est engagée au moment où il écrit,

s'assemblèrent, et ils amenèrent avec eux toutes les brebis sauvages¹, et ils vinrent tous ensemble et s'entr'aidèrent² pour mettre en pièces cette corne du bélier. 17. Et je vis cet homme qui avait écrit le livre par l'ordre du Seigneur³, ouvrir le livre de la destruction qu'avaient faite ces douze derniers pasteurs, et montrer⁴ devant le Seigneur des brebis qu'ils avaient détruit beaucoup plus que leurs prédécesseurs⁵. 18. Et je vis jusqu'à ce que le Seigneur des brebis vint auprès d'elles, et il prit en main la verge de sa colère⁶, et il frappa la terre, et la terre s'entr'ouvrit, et toutes les bêtes et les oiseaux du ciel tombèrent loin

1 B, D : « les ânes sauvages. »

2 M : « et s'assemblèrent. »

3 G : « cet homme comme il écrivait un livre par l'ordre du Seigneur de l'Univers, de sorte qu'il fut prononcé par l'ordre < du Seigneur > sur cette destruction. »

4 Q : « et il leur fit voir. »

5 G, T, U : « et montrer qu'ils avaient détruit beaucoup plus que leurs prédécesseurs ne l'avaient fait auparavant. »

6 A, E, Y : « de la colère. »

c'est-à-dire avant 160. Nous voyons seulement, par les *ÿ.* 18 et suivants, qu'il nourrit la ferme espérance du triomphe définitif.

17. C'est la fin de la quatrième période, qui commence vers 200 av. J.-C. (cf. LXXXIX, 59, et *supra*, *ÿ.* 5) et se termine avant la mort de Judas Machabée, en 160. Elle s'étend donc sur une quarantaine d'années. Cela paraît suffisant pour les douze pasteurs, qui font pâître jusqu'à l'avènement du royaume messianique. — *L'homme qui avait écrit le livre.* Cf. *ÿ.* 14.

18. Les versets 16-18 pourraient être un doublet des versets 13-15. Le *ÿ.* 16 correspond au *ÿ.* 13, où les nations s'allient contre Judas Machabée; le *ÿ.* 17 au *ÿ.* 14 : c'est le secours apporté par l'ange du Seigneur. Le *ÿ.* 18 correspond au *ÿ.* 15 : le Seigneur survient lui-même, et les ennemis d'Israël sont anéantis. — *La verge de sa colère.* Cf. Lament., III, 1; Is., X, 5. — *La terre s'entr'ouvrit.* Cf. Num., XVI, 31-35 : Coré et ses partisans engloutis dans la terre. Cf. encore Moïse frappant de sa verge les eaux de la mer Rouge, qui s'entr'ouvrent pour engloutir les Égyptiens : Ex. XIV, 16.

de ces brebis et furent englouties dans la terre qui se ferma sur eux¹.

19. Et je vis jusqu'à ce qu'une grande épée fut donnée aux brebis, et les brebis sortirent contre toutes les bêtes sauvages² afin de les tuer, et toutes les bêtes et les oiseaux du ciel furent devant leur face.

20. Et je vis³ jusqu'à ce qu'un trône fut élevé sur la terre agréable, et le Seigneur des brebis s'assit dessus, et il (un ange) prit tous les livres scellés et il ouvrit ces livres devant le Seigneur des brebis. 21. Et le Seigneur appela ces sept premiers hommes⁴ blancs, et il commanda d'amener devant lui, en commençant par la première étoile⁵ qui (les) précédait, ces étoiles dont le membre

¹ G : « qui les recouvrit. » — W : « et ils furent recouverts. »

² B, C, D, P, V, Y : « ces bêtes. » — T, U : « les bêtes. »

³ G omet « Et je vis ».

⁴ U et le 2^e groupe omettent « hommes ».

⁵ G : « d'amener devant lui la première étoile. »

19. Ce verset n'est probablement pas à sa place. Comment Israël pourrait-il massacrer ses ennemis, puisque la terre vient de les engloutir (v. 18)? Cf. *supra*, note sur v. 15. — *Une grande épée*. Cette épée désigne peut-être Judas Machabée et ses premières victoires (cf. v. 9). Si ce verset ne doit pas être mis à la place du v. 15, on pourrait encore le regarder comme un doublet de la seconde partie du v. 9 : « Et je vis jusqu'à ce qu'une grande corne, » etc.

20-38. Temps messianiques et jugement final. Cf. *supra*, XLVII, 3.

20. *La terre agréable*. Voir Daniel, VIII, 9; XI, 16, 45. C'est la Palestine. Certaines traditions plaçaient le jugement dernier dans la vallée de Josaphat. Voir *supra*, LIII. — *Tous les livres scellés*. Il y en avait un pour chacune des quatre périodes (cf. LXXXIX, 70, 76-77; XC, 14, 17). Charles et Flemming corrigent *kuello*, « tout, » en *kâlê'd*, « un autre, » dont ils font le sujet du verbe « prit ». Mais cette correction n'est pas nécessaire. On peut supposer que le sujet du verbe « prit » a été sous-entendu par l'auteur, attendu qu'il fait toujours prendre les livres par un ange et non par le Seigneur.

21. *Ces sept premiers hommes blancs*. Cf. XX, LXXXVII, 2; Tobie, XII, 15; Apocal., I, 4; IV, 5; VIII, 2, 6. — *La première étoile qui les précédait*. Cf. LXXXVI, 1, 3. — *Et la première étoile qui tomba d'abord* est un interpolation évidente.

sexuel était comme le membre sexuel des chevaux [et la première étoile qui tomba¹ d'abord]. Et ils les amenèrent toutes devant lui. **22.** Puis il parla à cet homme qui écrivait² devant lui, l'un des sept³ (hommes) blancs, et il lui dit : « Prends⁴ ces soixante-dix⁵ pasteurs à qui j'avais livré les brebis et qui après les avoir reçues en ont égorgé beaucoup plus que je ne leur avais commandé. » **23.** Et voici⁶ : je les vis tous enchaînés, et ils se tinrent tous devant lui.

24. Et le jugement porta d'abord sur les étoiles, et elles furent jugées, et elles furent (reconnues) pécheresses, et elles s'en allèrent dans le lieu du châtement, et on les jeta dans un endroit profond, plein d'un feu ardent et rempli par une colonne de feu⁷. **25.** Puis ces soixante-dix pasteurs furent jugés et furent (reconnus) pécheurs, et ils furent jetés eux (aussi) dans cet abîme de feu. **26.** Et je

¹ G : « qui sortit. »

² V, W ajoutent : « un livre. »

³ G omet « sept ».

⁴ G, Q : « et il leur dit : Prenez... »

⁵ G omet « soixante-dix ».

⁶ G résume ainsi ce verset : « Et voici tous étaient enchaînés devant lui. »

⁷ G : « plein d'un feu ardent, qui flambait en colonnes de feu. »

22. *Cet homme qui écrivait devant lui.* Cf. LXXXIX, 61, où l'homme qui écrit est considéré comme « un autre » pasteur. Ici il est évidemment un ange, puisqu'il est un des sept. C'est une raison décisive de voir des anges dans les pasteurs. Tout aussi bien, les pasteurs sont jugés en même temps que les étoiles, qui représentent les anges. Cf. LXXXIX, 59, note.

23. *Je les vis tous enchaînés.* Cf. LXXXVIII, 3.

24. *L'endroit profond et plein d'un feu ardent* est la Géhenne. Cf. LXVII, 4-7; LXXXVIII, 1, et XVIII, 11; XXI, 7.

26. *Les brebis aveuglées*, c'est-à-dire les Juifs apostats et hellénisants, qui n'avaient pas observé la loi du Seigneur (cf. LXXXIX, 32, 41, 51, 74), ne sont pas jetées dans la même partie de la Géhenne que les anges déchus et les pasteurs. — *A la droite de cette maison*, c'est-à-

vis en ce temps-là un précipice semblable et plein de feu s'ouvrir au milieu de la terre. Et on amena ces brebis aveuglées, et elles furent toutes jugées et (reconnues) pécheresses, et jetées dans cet abîme de feu¹, et elles brûlèrent. Or ce précipice était² à la droite de cette maison³. **27.** Et je vis ces brebis brûler, et leurs os (eux-mêmes) brûlaient.

28. Et je me levai pour voir jusqu'à ce qu'il plia⁴ cette vieille maison⁵, et on emporta toutes les colonnes; et toutes les poutres ainsi que les ornements de cette maison furent pliés avec elles, et on les emporta et on les jeta dans un lieu⁶ à droite de la terre. **29.** Et je vis jusqu'à ce que le Seigneur des brebis apporta une nouvelle

¹ A : « dans cet abîme de la terre, qui (était) en feu. »

² E, V : « Et je vis ce précipice (qui) était. »

³ M : « à la droite de ce feu de la maison. »

⁴ M : « jusqu'à ce que fut submergée cette vieille maison. » — Les autres mss., sauf P, Y, N, ont : « jusqu'à ce qu'il immergea. » Nous avons adopté la correction de Dillmann.

⁵ M : « cette grande et vieille maison. »

⁶ G : « dans une maison (qui était) dans un lieu. »

dire au sud. Les Sémites s'orientaient en se tournant vers l'Orient. Cette maison est Jérusalem et le Temple (cf. LXXXIX, 50, note, et 56, 66, 72). Le précipice est la Géhenne ou vallée de Hinnom, au sud de Jérusalem. C'était là que les adeptes du culte de Moloch faisaient passer leurs enfants par le feu. Plus tard, on en fit le dépôt des immondices de Jérusalem, et c'est pour ces deux motifs que la vallée devint un objet d'horreur pour les Juifs. Isaïe, LXVI, 24.

28. *Il plia cette vieille maison* : disparition de l'ancienne Jérusalem. — Au lieu d' « ornements », Flemming a traduit à tort par « chevilles », litt. : « dents, » oubliant la confusion des sifflantes, si fréquente dans les mss. éthiopiens. Cf. §. 29. — *A droite de la terre.* Cf. *supra*, la note sur la situation de la Géhenne.

29. *Une nouvelle maison.* C'est l'établissement de la nouvelle Jérusalem. Cf. Zacharie, II, 2-5; XIV, 10, 11; Ézechl., XL-XLVIII; Is., LIV, 11-12; LX; Aggée, II, 9; Hébr., XI, 16; XII, 22; Apoc., XXI; et dans les Apocryphes de l'Ancien Testament : IV Esdras, VII, 26; XIII, 36; Apoc. de Baruch, XXXII, 2.

maison, plus grande et plus élevée que la première, et il la dressa à la place de la première qui avait été pliée¹. Et toutes ses colonnes étaient neuves, et ses ornements neufs; et elle était plus grande que la première vieille² (maison) qu'il avait emportée, et toutes les brebis³ étaient au milieu.

30. Et je vis toutes les brebis qui restaient, et tous les animaux qui étaient sur la terre, et tous les oiseaux du ciel⁴ se prosterner, adorer ces brebis et les supplier, et leur obéir⁵ au moindre mot. **31.** Ensuite ces trois qui⁶ étaient vêtus de blanc me prirent par la main, — c'étaient ceux qui m'avaient enlevé d'abord, — et la main de ce bélier me tenant, ils me firent monter⁷ et me firent asseoir au milieu des brebis, avant que le jugement⁸ n'eût lieu. **32.** Et ces brebis étaient toutes blanches; et leur

¹ M omet « qui avait été pliée ».

² G omet « vieille ».

³ M, B, E, P, V, F, H, N : « et le Seigneur des brebis. »

⁴ E omet « et tous les oiseaux du ciel ».

⁵ G, Q omettent « et leur obéir ».

⁶ G, W : « ceux qui. »

⁷ U omet « me firent monter ».

⁸ M : « tout ce jugement. »

30. Conversion des Gentils. Dans la nouvelle Jérusalem, tous les peuples seront soumis aux Juifs et leur obéiront, et toutes les nations viendront invoquer le vrai Dieu. Cf. Is., xiv, 2; LIV, 3, 15; LX, 3-14; Michée, iv; Zach., viii, 20-23; xiv, 16-19, etc.

31. Ces trois qui étaient vêtus de blanc. Cf. LXXXVII, 3. — La main de ce bélier. Ce bélier pourrait être Élie (cf. LXXXIX, 52); mais, dans le passage en question, Élie est désigné comme étant une brebis et non un bélier. — Avant que le jugement n'eût lieu. Si ce passage est authentique, il faut admettre, avec Dillmann, que l'introduction d'Hénoch dans la nouvelle Jérusalem doit se placer chronologiquement avant les événements du §. 20 et suiv. Mais cette hypothèse soulève des difficultés qu'il est difficile de résoudre.

32. Ces brebis étaient toutes blanches. C'est le symbole de leur innocence. Cf. LXXXV, 3, note. La belle toison est le symbole des fruits de la justice (Dillmann).

toison, grande et pure. **33.** Et toutes celles qui avaient péri et avaient été dispersées, et toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel se réunirent dans cette maison, et le Seigneur des brebis se réjouit d'une grande joie parce qu'ils étaient¹ tous bons et qu'ils étaient revenus à sa maison.

34. Et je vis jusqu'à ce qu'elles (les brebis) déposèrent² l'épée³ qui avait été donnée aux brebis, et elles la rapportèrent dans la maison⁴, et on la scella en présence du Seigneur; et toutes les brebis furent appelées⁵ dans cette maison, mais elle ne les contient pas. **35.** Et leurs yeux à toutes s'ouvrirent et elles y virent bien, et il n'y en eut pas une seule qui ne vît au milieu d'elles. **36.** Et je vis que cette maison était grande et spacieuse et tout à fait pleine.

¹ M : « jusqu'à ce qu'ils fussent. »

² Y ajoute : « pour toujours. »

³ W, en marge : « le pouvoir, » pour expliquer le mot « épée ».

⁴ Tous les mss., sauf G : « dans sa maison. »

⁵ Tous les mss., sauf G : « furent enfermées. »

33. Ce ne seront pas seulement les justes morts avant l'ère messianique, ou les Juifs de la dispersion, qui participeront au royaume, mais encore les Gentils (bêtes sauvages, oiseaux du ciel), qui n'ont pas opprimé Israël, et qui n'ont pas été abimés dans la terre (γ. 15 et 18). Le royaume messianique est absolument universel. Cf. Is., XI, 11 et suiv.; xxvi, 19. — *Ils étaient tous bons et étaient revenus à sa maison.* Tous les peuples se rendront à Jérusalem pour adorer le vrai Dieu. Cf. *supra*, γ. 30 et note; Is., LX, 6-9; LXII, 3-5; LXV, 19; Sophon., III, 17; Luc, xv, 32.

34. *Elles déposèrent l'épée*, probablement celle qui a été donnée aux brebis (γ. 19). C'est la paix universelle qui s'établit. On scelle l'épée, pour que la guerre soit définitivement abolie. — *Elle ne les contient pas.* L'affluence sera si grande à Jérusalem, que la ville ne pourra contenir tous ses habitants. Cf. Is., XLIX, 19-21; LIV, 4-3; Zach., II, 4; x, 10, etc.

35. *Leurs yeux s'ouvrirent.* Il n'y aura plus d'idolâtres, tous les peuples reconnaîtront le vrai Dieu.

37. Et je vis qu'un taureau blanc naquit, et ses cornes étaient grandes, et toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel le craignaient et le suppliaient en tout temps¹. 38. Et je vis jusqu'à ce que furent changées

¹ Q : « en tout. »

37. D'après ce passage, ce serait seulement après l'établissement de la nouvelle Jérusalem que serait né le Messie, représenté par le taureau blanc aux grandes cornes. Ce passage prouve donc bien la différence d'origine de cette section et du *livre des Paraboles* dont l'auteur affirme la préexistence du Messie (cf. XLVIII, 2, et LXX, 1) et nous le montre prenant part au jugement et à l'établissement du royaume messianique (cf. LXII, 1-2). Pour accorder les deux doctrines, il faudrait supposer, ou bien, comme le propose Dillmann, que l'auteur rompt ici avec la suite chronologique des événements, dont il se préoccupe assez peu; il tient avant tout à donner un tableau complet du royaume messianique; il n'oublie donc pas le personnage principal, le Messie; mais il ne prend pas garde qu'il aurait dû le faire entrer en scène au début de l'ère messianique; — ou bien, qu'il ne faut pas prendre dans un sens strict l'expression « naquit », mais y voir seulement l'équivalent de « il apparut ». Le Messie apparaît pour recevoir éternellement les hommages des peuples dans son royaume définitivement établi. Toutes les nations se prosterneront devant lui. — Si l'auteur est fidèle à son symbolisme, il conçoit le Messie comme un homme, puisqu'il le représente par un taureau, et comme un homme juste, puisque c'est un taureau blanc.

38. *Ils devinrent tous des taureaux blancs.* Il n'y a plus de distinction entre les Gentils et Israël; tous sont des taureaux blancs, c'est-à-dire de fidèles adorateurs de Dieu. Le Messie lui-même voit croître sa puissance, car il se transforme en un buffle aux grandes cornes noires. Les mss. éthiopiens ont tous lu : « le premier au milieu d'eux devint la parole. » L'original hébreu portait probablement *re'ém*, « taureau, buffle. » Le traducteur grec, ne comprenant pas ce terme, l'aura simplement transcrit : ῥῆμ. Le traducteur éthiopien, venant ensuite, a pris cette transcription pour le mot ῥῆμz, qu'il a traduit par *nagar*, « parole ». — Goldschmidt propose une autre explication : le texte hébreu aurait porté : « le premier était un agneau (*thaleh*), et cet agneau fut un grand animal. » Le texte n'étant pas vocalisé, le traducteur grec aurait lu *millah* (*mlh*), « parole, » au lieu de *thaleh* (*thlh*). Cette explication est peu plausible : le premier n'était pas un agneau, mais un taureau (v. 37). — Si on voulait absolument s'en tenir au texte éthiopien, il ne faudrait pas oublier que *nagar*, « parole, chose, » ne désigne jamais le Verbe en éthiopien. C'est le mot *qäl* qui

toutes leurs espèces, et ils devinrent tous des taureaux blancs, et le premier au milieu d'eux devint un buffle [et ce buffle était un grand animal], et il avait sur sa tête de grandes cornes noires, et le Seigneur des brebis se réjouit sur lui¹ et sur tous les taureaux. **39.** Et moi j'étais couché au milieu d'eux, et je me réveillai après avoir tout vu.

40. Et telle est la vision que je vis lorsque j'étais couché; puis je m'éveillai, et je bénis le Seigneur de justice, et je lui rendis gloire. **41.** Après cela je versai des larmes abondantes, et mes larmes ne s'arrêtèrent pas jusqu'à ce que je ne pus plus y tenir: quand je voyais, elles coulaient sur ce que je voyais, car tout viendra et sera accompli; et toutes les actions des hommes m'ont été montrées l'une après l'autre. **42.** Et dans cette nuit je me rappelai mon premier songe, et je pleurai et je me troublai à son sujet parce que j'avais vu cette vision.

¹ Tous les mss. ont « sur eux », au lieu de « sur lui ».

est toujours employé comme équivalent de *Logos*, au sens de Jean, I. — *Et le Seigneur des brebis se réjouit.* Cf. Is., LXV, 19.

39. *Je me réveillai après avoir tout vu, c'est-à-dire: « je compris tout. »*

40. *Lorsque j'étais couché.* Cf. LXXXV, 3. — *Et je bénis le Seigneur.* Cf. LXXXIV, 1 et s.

41. Hénoc pleure sur les maux qui vont arriver au peuple d'Israël.

42. *Mon premier songe.* Cf. LXXXIII-LXXXIV.

V^e PARTIE

LIVRE DE L'EXHORTATION ET DE LA MALÉDICTION

(CHAP. XCI-CV)



CHAPITRE XCI

Exhortations d'Hénoch à ses enfants. — Prédications sur le châtimeut des pécheurs.

1. Maintenant donc, mon fils Mathusala, convoque auprès de moi¹ tes frères, réunis autour de moi tous les enfants de ta mère, car une voix m'appelle et un esprit

1 « Auprès de moi » manque dans M.

La V^e partie se compose d'une sorte de prologue, xci, 1-11 et 18, 19, et xcii, qu'il faudrait peut-être replacer avant xci, à cause du titre : « Écrit composé par Hénoch, » et de trois sections caractérisées par la prédominance successive de l'exhortation aux justes ou de la malédiction des pécheurs : 1^{re} section, xciv-xcvii, exhortations aux justes à persévérer dans le bien, motifs d'espérer. — 2^e section, xcvi-cii, 3, malédictions contre les pécheurs. — 3^e section, cii, 4-cv, nouvelles exhortations aux justes : l'auteur cherche surtout à les affermir dans la croyance à la vie et à la rétribution futures. — Les ch. xciii et xci, 12-17, comprennent l'Apocalypse des semaines, qui n'appartient certainement pas à la V^e partie, mais dont il est impossible de retrouver la place primitive dans le *Livre d'Hénoch*. Voir *infra*, note sur xciii, 1.

1. *Les enfants de ta mère*. Le *Livre des secrets d'Hénoch* nous donne les noms de ces enfants. Ce sont : Mathusalem, Regim, Riman, Ukhan, Khermion, Gaidal (LVII, 2, et I, 10). — *Une voix m'appelle et un esprit*, etc. Charles traduit : « la parole m'appelle et

s'est répandu sur moi pour que je vous montre tout ¹ ce qui vous arrivera jusqu'à l'éternité.

2. Et là-dessus Mathusala s'en alla convoquer tous ses frères auprès de lui (Hénoch) et il rassembla ses parents.

3. Et il (Hénoch) parla à tous les enfants de justice ² et dit : Écoutez, enfants d'Hénoch, toutes les paroles de votre ³ père et prêtez bien l'oreille à la voix ⁴ de ma bouche, car c'est vous que j'exhorte et je vous dis : Bien chers ⁵, aimez ⁶ la vérité ⁷ et marchez en elle. 4. Et n'approchez pas de la vérité avec un cœur double, ne vous associez ⁸ pas avec ceux qui ont un cœur double, mais marchez ⁹ dans la justice, ô mes enfants : elle-même vous conduira dans les bonnes voies et la justice sera votre compagne. 5. Car,

1 V : « toutes choses, et elles vous arriveront. »

2 T : « à tous ses enfants (sur) sa justice. » — M, U : « à tous (sur) sa justice. » — Le 2^e groupe, sauf Y : « à tous ses enfants (sur) la justice. »

3 Le 2^e groupe : « mes enfants. » — « Écoutez bien,... » tout le reste manque dans Y.

4 « La voix » manque dans Q, T.

5 Le 2^e groupe : « mes bien chers. »

6 M : « aimez en notre Dieu. »

7 W : « la justice et la vérité. »

8 V : « ne demeurez pas avec ceux. »

9 G : « marchez dans la vérité et dans la justice. »

l'esprit » etc. L'absence d'article en éthiopien autorise les deux traductions.

4. *Un cœur double.* Cf. Ps. xii, 3 : « On parle avec des lèvres flatteuses et un cœur double » (litt. : avec un cœur et un cœur); Ecclésiastique, i, 28 : « Ne t'adonne pas à elle (la crainte du Seigneur) avec un cœur double; » Jac., i, 8 : « Homme à deux âmes. » La fin du verset accuse une parenté manifeste avec Sagesse, viii, 2-8.

5-8. Ces versets annoncent une double série de crimes et un double châtement. Le premier châtement qui suivra les premières manifestations de l'injustice sera le déluge. Il n'extirpera pas le mal. L'injustice recommencera plus grande que jamais. C'est alors que viendra le « grand châtement », c'est-à-dire le jugement final.

je le vois, l'état de violence devient plus grand sur la terre, aussi un grand châtement s'accomplira sur la terre; toute¹ injustice sera consommée et sera coupée de ses racines, et tout son édifice périra. 6. L'injustice recommencera² à s'accomplir sur la terre, et elle contiendra³ deux fois plus d'œuvres d'injustice, d'oppression et de péché! 7. Mais lorsque, en toute œuvre⁴, l'injustice, le péché, le blasphème et la violence auront grandi, quand la perversité, le crime⁵ et l'impureté auront grandi, un grand châtement⁶ viendra du ciel⁷ sur tout cela et le Seigneur saint sortira en fureur avec un fléau pour faire un jugement sur la terre. 8. En ces jours, la violence sera tranchée de sa racine, et les racines⁸ de l'injustice aussi bien que (celles de) la ruse, et elles seront détruites⁹ sous les cieux. 9. Et toutes les idoles des païens et (leur) temple¹⁰ seront livrés au feu ardent. On les chassera de toute la terre¹¹ et ils seront jetés dans le supplice du feu,

1 T : « tout sera consommé, sera coupé de sa racine. »

2 E : « et l'injustice ne recommencera pas. »

3 M et le 2^e groupe : « elle sera contenue; » manque dans U.

4 Q et le 2^e groupe : « ainsi que toute œuvre. »

5 « Le crime » manque dans G.

6 Tout le 1^{er} groupe et D : « alors (litt. : et) un châtement. »

Ici commence le second membre de la proposition.

7 « Du ciel » manque dans G. — G ajoute : « sur la terre. »

8 « Les racines » manquent dans G, Q.

9 « Seront détruites » manque dans G, Q.

10 « Et le temple » seulement dans G, U. — Les autres mss. sans « et ».

11 « Terre » manque dans Y.

9. D'après ce passage, tous les païens sans distinction seraient réprouvés. Au contraire, d'après le *ÿ. 14* (voir *infra*, p. 246), les impies seuls seraient frappés dans la neuvième semaine. — Nous croyons, avec Charles, que l'Apocalypse des semaines est un fragment antérieur, inséré par l'auteur dans son œuvre, sans souci des contradictions qu'il pouvait présenter avec ses propres doctrines.

et ils seront détruits ¹ par la colère et par un supplice terrible ², qui sera éternel. **10.** Alors les justes surgiront de leur sommeil, la sagesse aussi se lèvera et leur sera donnée.

[**11.** Alors, les racines de l'injustice seront coupées ³ et les pécheurs périront par l'épée; les impies seront retranchés en tout lieu ⁴, et ceux qui méditent ⁵ la violence et ceux qui commettent le blasphème périront par l'épée.]

18. Et maintenant je vais vous dire, ô mes enfants, et vous montrer les voies de la justice ⁶ et celles de la violence; et je vous ferai voir de nouveau comment vous connaîtrez ce qui doit arriver.

19. Et maintenant écoutez-moi ⁷, mes enfants, et marchez dans les sentiers de la justice et n'allez pas dans les

¹ G : « et il détruira. »

² Litt. : « fort. »

³ G : « Ils seront coupés de la racine. »

⁴ « Lieu » manque dans G.

⁵ G : « et ceux qui méditent et ceux qui commettent le blasphème, et ils périront par l'épée. »

⁶ G : « toutes les voies de la justice. »

⁷ Répété trois fois dans M, manque dans G. — Le 2^e groupe : « écoutez. »

10. Résurrection des justes. Cf. LI, 1, 2; LXI, 5; xcii, 3; c, 5.

11-17. Le γ . 11 est une répétition du γ . 8, combiné avec le γ . 12. Elle n'est pas à sa place ici, après la conclusion du jugement final. Il est probable qu'elle est l'œuvre du dernier rédacteur, qui a voulu justifier par cette transition le déplacement des γ . 12-17. Ces versets appartiennent en réalité à l'Apocalypse des semaines, dans laquelle nous les avons replacés. Charles pense même que les γ . 18 et 19 doivent être reportés à la fin de l'Apocalypse des semaines pour former une transition avec le ch. xciv. C'est à tort, croyons-nous; cette transition n'est pas nécessaire à cet endroit, car le début du ch. xciv en forme une. Ici, au contraire, elle amène tout naturellement « l'écrit composé par Hénoch » du ch. xcii, et elle est tout à fait dans le ton des premiers versets du ch. xci; il faut donc maintenir, semble-t-il, les γ . 18 et 19 à la fin de ce chapitre.

sentiers de la violence, car¹ ils périront à jamais tous ceux qui vont dans la voie de l'injustice.

CHAPITRE XCII

Récompense des justes. Destruction des pécheurs.

1. Écrit composé par Hénoch². Hénoch écrit donc toute cette doctrine de sagesse, — objet de la louange de tous les hommes et juge de toute la terre, — pour tous mes enfants qui habitent sur la terre et pour les générations futures qui feront le bien et la paix. 2. Que votre esprit ne s'attriste pas au sujet des temps, car le Grand³ et le Saint a donné des jours pour tout⁴. 3. Et le juste⁵ se réveillera de son sommeil; il se lèvera et il avancera dans les voies de la justice, et toutes ses voies et sa carrière seront dans la vertu et dans la clémence⁶ éternelles. 4. Il (le Grand et le Saint) sera propice au juste⁷, il

¹ W : « pour que, » au lieu de « car ».

² Tous les mss., sauf G : « Ce qui a été composé par Hénoch; » et « scribe » au lieu de « écrivit ». — Le 2^e groupe a : « toute cette doctrine de sagesse est l'objet, » etc.

³ « Le grand » manque dans U.

⁴ V : « pour toute l'éternité. »

⁵ M : « la justice. » — G : « la sagesse. » Cf. xci, 10. — G : « et la justice s'avancera, et toutes, » etc.

⁶ V : « et dans la justice. »

⁷ G, M, Q : « à la justice. »

1. Cf. Sagesse, vii, 22-23, et *supra*, lxxxiv, 3.

2. *Le Saint a donné des jours pour tout.* Voir Job, xxiv, 1; Ecclésiaste, iii, 1-17.

3. *Le juste* dans tout ce chapitre doit s'entendre collectivement des hommes justes en général.

4 et 5. 1^{re} Épître de S. Jean, ii, 10-11 : « Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et il n'y a en lui aucun sujet de chute. Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres. » Voir *supra*, x, 16, 20; xli, 2; lxix, 29, etc.

lui¹ donnera une éternelle justice et il lui donnera la puis-
sance, et lui (le juste) sera² dans la vertu et dans la
justice³ et il marchera dans une lumière éternelle. 5. Mais
le péché sera perdu dans les ténèbres pour toujours; il ne
paraîtra donc plus dès ce jour jusqu'à l'éternité.

CHAPITRE XCIII

**Apocalypse des semaines. Prédications d'Hénoch sur les dix
semaines qui s'écouleront depuis sa naissance jusqu'à la
fin des temps.**

1. [Ensuite Hénoch enseigna et il se mit⁴ à parler d'après
les livres. 2. Et Hénoch dit : Au sujet des enfants de

1 « Lui » manque dans C.

2 T : « et il jugera. »

3 Q : « dans le bien et dans la vertu et dans la justice. »

4 « Et il se mit à » manque dans M, Q, T, U.

XCIII, 1. Enseigna, litt. : « donna, » *wahaba*. Cf. Dillmann, *Lexicon*. Le ch. xciii + xci, 12-17, contient ce qu'on appelle l'Apocalypse des semaines, morceau qui n'est évidemment pas à sa place dans la V^e partie et qui renferme un tableau de l'histoire du monde divisée en dix semaines ou périodes, dont chacune est caractérisée par un grand événement : première semaine, naissance d'Hénoch; deuxième, déluge; troisième, vocation d'Abraham; quatrième, la Loi mosaïque et l'entrée dans la terre promise; cinquième, la construction du temple; sixième, apostasie d'Israël et destruction du temple; septième, la publication des écrits d'Hénoch. — Ces sept semaines résument l'histoire du passé. Voir Peter, *Le livre d'Hénoch*, Genève, 1890; Charles, *The book of Enoch*, p. 271. — Dans les trois dernières semaines, Hénoch prédit l'histoire de la fin des temps : huitième, établissement du royaume messianique et reconstruction du temple; neuvième, révélation de la vraie religion à tous les hommes; dixième, jugement final, nouveaux cieux, bonheur sans fin. — Comme au ch. lxxxix, §. 59, l'histoire est donc renfermée ici dans le cadre fourni par le nombre mystique de 70 (7×10).

2. *La plante d'équité*. Voir *supra*, x, 16, et sur « les tablettes du ciel », xlvii, 3.

justice, au sujet des élus du monde et au sujet de la plante d'équité¹, voici ce que je vous dirai et vous ferai connaître², mes enfants, moi, Hénoch, selon qu'il m'a été révélé par une vision des cieux, et que je (l') ai appris par la voix des saints anges, et que je (l') ai compris par les tablettes du ciel³. **3.** Hénoch commença donc à parler d'après les écrits et il dit : Moi, le septième⁴, je suis né dans la première semaine, alors que le droit⁵ et la justice duraient encore⁶. **4.** Et après moi, dans la seconde, surviendra un grand mal; la mauvaise foi pullulera, et en elle (cette semaine) aura lieu la première consommation⁷ et alors⁸ un homme sera sauvé. Et après que cette (semaine) sera achevée, l'injustice croîtra et il (Dieu) fera⁹ une loi pour les pécheurs. **5.** Et ensuite, dans la troisième semaine, vers sa fin, un homme sera élu comme plante de juste jugement, et après cela il croîtra en plante de justice¹⁰ pour l'éter-

¹ Le 2^e groupe : « de la plante de justice et d'équité. »

² M, T, U : « ce que je vous ai fait connaître. »

³ G : « d'après les tablettes. »

⁴ « Le septième » manque dans V.

⁵ M, Q : « était la justice. »

⁶ G ajoute : « et arrivaient. »

⁷ « Consommation » manque dans Q.

⁸ « Alors » manque dans V.

⁹ Q : « une loi sera faite. »

¹⁰ Le 2^e groupe : « surviendra une plante de justice. »

3. Dans la Genèse, v, 21, Hénoch figure comme le septième des patriarches à compter d'Adam. Cf. Jude, 14 : « Hénoch, le septième depuis Adam. »

4. L'injustice apparaîtra sur la terre après Hénoch; une première fois elle sera punie par le déluge. Noé sera sauvé; mais l'injustice relèvera la tête et croîtra de plus belle. Voir *supra*, note sur xci, 5-8. — La loi que Dieu fera pour les pécheurs est l'alliance toute de miséricorde qu'il doit conclure avec Noé après le déluge : Genèse, viii, 21, 22.

5. Vocation d'Abraham.

nité. **6.** Et ensuite, dans la quatrième semaine, sur sa fin, les visions des saints¹ et des justes apparaîtront², et une loi pour les générations des générations et un enclos leur seront préparés. **7.** Et ensuite, dans la cinquième semaine, sur sa fin, une maison de gloire et de domination sera édifiée pour l'éternité. **8.** Et ensuite, dans la sixième semaine, ceux qui y vivront seront tous aveuglés, et leur cœur à tous tombera dans l'impiété, loin de la sagesse, et alors un homme montera (au ciel), et à la fin de cette (semaine) la maison de domination³ sera consumée par le feu, et alors sera dispersée toute la race à racine puissante⁴. **9.** Et ensuite, dans la septième semaine, s'élèvera une génération perverse⁵; nombreuses seront ses œuvres, mais toutes ses œuvres (seront) abomination. **10.** Et à la fin

1 T : « les visions saintes. »

2 G : « et la justice apparaîtra. »

3 E : « la maison du sanctuaire (le temple). »

4 G et le 2^e groupe : « racine élue. »

5 « Perverse » manque dans G, M.

6. Les visions sont les prodiges et les manifestations divines qui accompagnent l'Exode des Israélites, « les justes et les saints ; » la loi est la Loi mosaïque, loi éternelle promulguée sur le Sinaï; l'enclos, la terre promise.

7. Construction du Temple. Il sera détruit sans doute, mais pour se relever plus glorieux que jamais dans la nouvelle Jérusalem. Voir *supra*, xc, v. 29 et note.

8. Aveuglement des Israélites; idolâtrie et abominations qui suivent le schisme des dix tribus; ascension d'Élie, voir *supra*, lxxxix, 52; destruction de Jérusalem et du Temple par les Chaldéens, II Reg., xxv, 9, 10; dispersion et captivité de la race élue.

9. La septième semaine s'étend depuis la captivité jusqu'à l'époque de l'auteur. La génération perverse est celle des Juifs qui s'allient aux femmes étrangères sous Esdras et qui embrassent les mœurs et les coutumes grecques. Voir note sur lxxxix, 73-75.

10. L'auteur fait allusion aux nombreuses productions scientifiques, apocalyptiques et haggadiques, qui virent le jour de son temps, et avant tout à son propre ouvrage. Il se croit un des justes élus pour recevoir au septuple la science de la création. Voir *supra*, xxxvii, 4; Job, xxxii, 8, 18; Sagesse, vii, 15-21.

de cette (semaine), les justes élus¹ (rejetons) de la plante de justice éternelle, seront élus² pour qu'il leur soit donné au septuple la science de toute sa création³ (de Dieu).

[11. Car quel est l'enfant des hommes qui peut entendre la voix du Saint sans en être troublé, et qui peut penser sa pensée, et qui peut contempler toutes les œuvres⁴ du ciel⁵? 12. Quel est celui qui peut voir le ciel, et quel est-il celui qui peut connaître l'œuvre du ciel⁶? Et comment verrait-il⁷ une âme ou un esprit⁸, et pourrait-il (en)

¹ G, D, Y, L, O : « les élus de la justice. » — E, N : « les élus et les justes. » — M : « la justice sera élue. »

² B, P, Y : « seront récompensés. »

³ G, Q : « possession, » au lieu de « création ».

⁴ « Toutes les œuvres de » manque dans Q.

⁵ M, D : « du bien. » — C réunit les deux lectures : « du beau ciel. »

⁶ « Voir le ciel et quel est celui qui peut » manque dans Q, U et le 2^e groupe. — T : « qui peut montrer. »

⁷ G, M, Q, U : « et comment montrerait-il? »

⁸ A, C, D, E, P : « son âme,... son esprit. » — W : « la pensée de son âme. »

11-14. Dillmann admet que ce passage est le développement naturel et authentique du §. 10. Nous croyons, au contraire, avec Laurence, Hoffmann, Schodde, Charles et Beer, qu'ils sont déplacés et qu'ils appartiennent à une autre partie du livre. Ils ne sont pas du tout dans le ton de l'Apocalypse des semaines.

11. La *voix du saint* serait le tonnerre, d'après Dillmann, Charlese Beer, etc. Cf. Job, xxxvii, 4-5; Ps. xxix; xlvi, 7, etc. Le contexte, qui peut penser sa pensée n'indique-t-il pas plutôt une allusion aux révélations divines? Cf. Job, iv, 12-17; xxxii, 14-16. — *Penser sa pensée*. Voir Job, v, 9; ix, 10; xxxviii, 33; Ps. xl, 6; xcii, 6, 7; cxlv, 3; Ecclésiaste, xi, 5; Ecclésiastique, i, 1-10.

12. Allusions aux voyages d'Hénoch dans le ciel, dans le monde des âmes et des esprits. Voir *supra*, ch. xvii et s. — *Extrémités*, litt. : « ailes; » les extrémités du ciel, d'après Charles et Beer; mais la fin du verset : *ou agir comme eux*, ne permet pas de compléter ainsi le texte. L'auteur semble entendre par ce mot « extrémités » le fond de la nature des esprits.

parler¹, ou monter et voir toutes leurs extrémités, et les comprendre ou agir comme eux. **13.** Et quel est l'enfant des hommes qui peut comprendre quelle est la largeur et la longueur de la terre, et à qui ont été montrées toutes (leurs) mesures ? **14.** Ou bien existe-t-il² un homme qui puisse connaître la longueur du ciel ainsi que sa hauteur, sur quelle (base) il est affermi, combien est grand le nombre des étoiles, et où reposent toutes les lumières³ ?]

XCI, 12-17 (voir p. 240, note)

12. Et ensuite, il y aura une autre semaine⁴, la huitième ; ce sera celle de la justice ; une épée lui sera remise pour qu'il soit fait jugement et justice⁵ des oppresseurs, et les pécheurs seront livrés aux mains des justes⁶. **13.** Et vers sa fin (de la huitième semaine), ils (les justes) acquerront des maisons à cause de leur justice ; et une maison sera élevée pour le grand Roi⁷, dans une splendeur⁸ éternelle. **14.** Et après cela, dans la neuvième semaine, le jugement

¹ G, M, Q : « faire (cela) ; » manque dans U. Cf. la même confusion ch. cviii, 6.

² « Ou bien existe-t-il » manque dans A. -

³ Q : « et où il repose. » — « Toutes » manque dans Y.

⁴ M : « et ensuite il y en aura une autre. »

⁵ G, D : « jugement de justice. »

⁶ Y : « devant les justes et dans leurs mains. »

⁷ G : « sera élevée la maison du grand roi. »

⁸ Q, T, U et le 2^e groupe : « pour une splendeur. »

13. Voir Job, xxxviii, 4, 5.

14. Voir Jérémie, xxxi, 37 ; Isaïe, xl, 12 ; Job, xi, 8, 9.

XCI, 12. Avec la huitième semaine, s'ouvre l'ère messianique. Israël triomphe de ses ennemis par l'épée. Cf. xxxviii, 5 ; xc, 19 ; xcii, 4 ; xcv, 7 ; xcvi, 1 ; xcvi, 12.

13. Cf. Isaïe, lx, 21, 22 ; lxxv, 20-23. La maison élevée au grand roi est le Temple de la nouvelle Jérusalem, *supra*, xc, 29 et s.

14. Dieu fera connaître à l'univers le jugement qu'il a fait exécuter.

de justice sera dévoilé à tout l'univers, et toutes les œuvres des impies ¹ disparaîtront de la terre entière, et le monde sera inscrit pour la perdition ², et tous les hommes verront les voies du bien. **15.** Et après cela, dans la dixième semaine, dans (sa) septième partie, aura lieu le grand jugement éternel ³ dans lequel il exercera la vengeance au milieu des anges. **16.** Et le premier ciel disparaîtra et passera, et un ciel nouveau paraîtra, et toutes les puissances ⁴ des cieux brilleront éternellement ⁵ sept fois plus. **17.** Et après cela (viendront) des semaines nombreuses qui s'écouleront innombrables, éternelles, dans la bonté ⁶ et dans la justice, et dès lors le péché ne sera plus nommé jusqu'à l'éternité.]

1 G : « et tous les impies. »

2 Y : « pour toute l'éternité la perdition sera inscrite. » — T : « il inscrira pour une perdition éternelle. » — G, V : « pour une perdition d'éternité. »

3 T¹, le 2^e groupe, F, H, L, O ajoutent : « et sera fait sur les veilleurs et le ciel éternel. » — T² et J, N : « sera fait des veilleurs du ciel, » leçon meilleure que la précédente.

4 Le 1^{er} groupe : « et toute la puissance. »

5 « Éternellement » manque dans G, A.

6 G : « éternelles et elles (seront) toutes dans la bonté. » — Q : « dans votre bonté. »

ter par les justes sur les impies (†. 12); tout mal disparaîtra, et tous les peuples connaîtront les voies du bien, c'est-à-dire le vrai Dieu et sa religion.

15. Le jugement définitif des veilleurs a lieu ici après l'établissement des temps messianiques. Au ch. xc, †. 21 et s., il a lieu au début de ces mêmes temps et il est suivi du jugement des pasteurs et des mauvaises brebis (les pécheurs), qui le précède ici.

16. Dans ce verset, l'auteur ne parle que de la rénovation des cieux. xlv, 4, 5, il annonce la rénovation des cieux et de la terre comme Isaïe, lxv, 17; lxvi, 22. Voir II Ép. de S. Pierre, iii, 11-13; *Jubilés*, I, 29. — *Sept fois plus*. Cf. Isaïe, xxx, 26.

17. Conclusion de l'Apocalypse des semaines : bonheur éternel des justes.

CHAPITRE XCIV

Exhortations aux justes. Malédiction contre les impies.

1. Maintenant donc je vous dis, mes enfants, aimez la justice et marchez en elle, car les voies de la justice sont dignes qu'on les suive, mais les voies de l'iniquité passeront et disparaîtront soudain¹. 2. A certains hommes de la génération (future) seront révélées les voies de la violence et de la mort; et ils s'en éloigneront et ne les suivront pas. 3. Et maintenant à vous justes, je dis : n'allez pas dans une voie mauvaise², ni dans les voies de mort; et n'en approchez pas, pour ne pas périr³. 4. Mais recherchez et choisissez pour vous la justice et une vie excellente, et marchez dans les sentiers de la paix pour vivre et être heureux. 5. Et retenez ma parole dans la réflexion de

1 « Soudain » manque dans Q.

2 Le 2^e groupe : « mauvaise et d'oppression. »

3 G : « pour ne pas périr comme ceux qui recherchent le mal. »

XCIV-XCVII. 1^{re} section de la V^e partie : exhortation aux justes à persévérer dans le bien. Voir *supra*, note sur xci, 1.

XCIV, 1. *Qu'on les suive* (Ps. 1, 6), litt. : « qu'on les accepte. » Cf. I Tim., 1, 15.

2. Dieu montrera à certains hommes les voies dont ils devront s'éloigner. Ces hommes sont Moïse et les Prophètes, d'après Charles et Beer. A en juger par le contexte, l'auteur a plutôt en vue les justes en général. Il ne dit pas, comme il l'aurait fait de Moïse et des Prophètes, que Dieu les avait chargés d'éclairer les autres hommes sur les voies à éviter. — *Les voies... de la mort.* Voir Prov., xiv, 12; Jérémie, xxi, 8.

3. *N'en approchez pas.* Voir xci, 4; civ, 6.

5. *Les pécheurs*, c'est-à-dire les Sadducéens et les hellénisants tenteront les Juifs pour leur faire abandonner la Loi et embrasser les coutumes grecques, ce qui est « changer la sagesse en mal », litt. : « faire la sagesse mal. » — La sagesse sera bannie de la terre. Voir *supra*, xlii.

votre cœur, et qu'elle ne s'efface pas de votre cœur; car je sais que les pécheurs tenteront les hommes pour qu'ils changent la sagesse en mal, on ne lui trouvera pas de place (à la sagesse) et aucune épreuve ne diminuera.

6. Malheur à ceux qui édifient l'iniquité et l'oppression et fondent sur la fraude, car ils seront renversés soudain ¹ et il n'y aura pas pour eux de paix. **7.** Malheur à ceux qui édifient leurs maisons par le péché; car de tous leurs fondements ils seront arrachés et ils tomberont sous le glaive, et ceux qui possèdent de l'or et de l'argent périront soudain dans le jugement.

8. Malheur à vous riches, parce que vous vous confiez dans vos richesses; vous en serez privés, parce que vous ne vous êtes pas souvenus du Très-Haut aux jours de votre richesse. **9.** Vous avez commis le blasphème et l'iniquité, vous êtes mûrs pour le jour de l'effusion du sang, pour le jour de ténèbres ² et pour le jour du grand jugement.

10. Ainsi moi je vous dis et je vous annonce que celui qui vous a créés vous renversera, et sur votre ruine ³ il

¹ Y : « ils seront renversés tous. »

² « Pour le jour de ténèbres » manque dans G.

³ T : « et sur votre meurtre. »

6. Voir xci, 5. *Il n'y aura pas pour eux de paix.* Voir xcvi, 11, 16; xcix, 13, etc.

7. Voir Jérémie, xxii, 13.

8. Voir Ps. xlix, 7; Prov., xi, 28; Matth., vi, 19; xix, 23; Luc, vi, 24; xviii, 24; Jac., v, 1 et suiv.; *supra*, xlvi, 7; lxiii, 10; *infra*, xcvi, 4-6; xcvi, 7-9.

9. Voir *supra*, xlv, 2. Toutes ces locutions : *le jour de l'effusion du sang, le jour de ténèbres, le jour du grand jugement, le jour de la ruine, le jour de l'affliction et de la grande misère, le grand jugement, le jugement éternel*, désignent le jugement final et universel qui sera rendu par le Messie. Cf. xcvi, 10; c, 4; ciii, 8; civ, 5.

10. L'auteur prête à Dieu un sentiment tout à fait contraire à l'esprit de la Bible. Voir Ez., xviii, 23, 32; xxxiii, 11; Luc, xv, 2, 7, 10; II^e Ép. de S. Pierre, iii, 9.

n'y aura pas de pitié, et votre créateur se réjouira de votre destruction. 11. Et vos justes¹ en ces jours seront un reproche pour les pécheurs et pour les impies.

CHAPITRE XCV

Tristesse d'Hénoch. — Nouvelles malédictions.

1. Qui donnera à mes yeux² de devenir³ un nuage d'eau⁴? et je pleurerai sur vous et je répandrai mes larmes comme un nuage d'eau et je soulagerai la tristesse de mon cœur.

2. Qui vous a donné de faire⁵ la haine et le mal? Aussi le jugement vous atteindra⁶, vous pécheurs.

3. Ne craignez pas les pécheurs, ô justes, car le Souverain de l'univers les livrera de nouveau entre vos mains pour que vous rendiez⁷ contre eux un jugement, comme il vous plaira.

¹ G, M, Q, T : « et tes justes. »

² G : « qui donnera de l'eau à mes yeux. » — M : « qui donnera à mes yeux un nuage d'eau. » — Le reste manque.

³ « De devenir » manque dans Q.

⁴ Y : « les nuages du ciel. »

⁵ « De faire » manque dans G.

⁶ Le 2^e groupe : « puisse le jugement vous atteindre. » — Q : « et il vous atteindra par un jugement. »

⁷ G : « en leurs mains pour qu'il rende. »

11. *Vos justes*, les justes que comptera votre descendance. Hénoch parle à ses enfants (v. 1).

XCV, 1. Voir Jérémie, ix, 1.

3. *Les livrera de nouveau.* Dans les temps messianiques, Dieu livrera les pécheurs aux justes, comme il l'a fait déjà dans certaines circonstances de l'histoire d'Israël, v. g. à l'époque de l'Exode, sous les Juges, David, etc. Cf. xci, 12.

4. Malheur à vous, qui lancez des anathèmes qu'on ne puisse pas rompre¹ ! Le remède est loin de vous à cause de votre péché !

5. Malheur à vous, qui rendez le mal à votre prochain, car vous recevrez selon vos œuvres !

6. Malheur à vous, témoins de mensonge et à ceux qui² pèsent l'injustice, car vous périrez soudain !

7. Malheur à vous, pécheurs, parce que vous persécutez les justes, car vous-mêmes vous serez livrés et persécutés par l'injustice³, et son joug⁴ s'appesantira sur vous !

CHAPITRE XCVI

Motifs d'espérance pour les justes, de crainte pour les pécheurs.

1. Ayez confiance⁵, ô justes, car les pécheurs seront bientôt anéantis devant vous et vous aurez sur eux le pouvoir que vous voudrez. 2. Et au jour de l'affliction des pécheurs,

¹ G, Q : « qu'on puisse rompre. » — Dans M, la négation a été ajoutée après coup. Le passage manque dans U.

² G : « témoins de mensonge qui... »

³ M, Q : « à cause de l'injustice. » — T et le 2^e groupe, sauf Y : « hommes d'injustice. » Manque dans U.

⁴ T et le 2^e groupe : « et leur joug. » Manque dans U.

⁵ T : « réjouissez-vous. »

4. *Des anathèmes*, c'est-à-dire des sortilèges ou maléfices dont rien ne pouvait détruire le charme dans la pensée de leurs auteurs.

5. Cf. Matth., vi, 15 ; vii, 2 ; Rom., xii, 17.

6. Faux témoins et juges iniques.

XCVI, 1. Cf. xci, 12 ; xcii, 4 ; xcvi, 12.

2. Ce verset est un centon composé de textes de la Bible : *Comme les aigles*, voir Isaïe, xl, 31 ; *vosre nid sera plus élevé que celui du vautour*, voir Jérémie, xlii, 16 ; Job, xxxix, 27, 28 ; *vous monterez*, etc., emprunté à Isaïe, ii, 19-21, qui décrit par ces paroles la fuite des

vos petits¹ se dresseront et s'élèveront comme les aigles, votre nid sera plus élevé que (celui du) vautour; comme l'écureuil, vous monterez et vous pénétrerez pour toujours dans les cavernes de la terre et dans les anfractuosités des rochers, loin de la face des méchants, qui gémiront et pleureront sur vous² comme des sirènes³. **3.** Ne craignez donc pas, vous qui souffrez, car il y aura un remède pour vous, une claire lumière luira pour vous, et du ciel vous entendrez la voix du repos.

4. Malheur à vous, pécheurs, parce que votre richesse vous donne l'apparence des justes⁴, mais votre cœur vous convainc que vous êtes pécheurs, et cette parole témoignera contre vous, pour rappeler les iniquités. **5.** Malheur à vous qui dévorez la fleur du froment et (qui) buvez la force du principe de la source, et (qui) dans votre force foulez aux pieds les humbles. **6.** Malheur à vous, qui bu-

¹ Q : « les vôtres. »

² G : « et ils mordront devant eux et il pleurera. » — Y : « et qu'ils mordent. » — M, Q : « il gémit et il pleurera. »

³ « Des sirènes » manque dans U.

⁴ Q ajoute : « et vous ne l'êtes pas. »

pécheurs devant la face de Jéhovah. Notre auteur leur a donc donné un sens tout opposé à celui du prophète, en les appliquant aux justes mis à l'abri des poursuites des méchants. — *Comme des sirènes.* Le mot éthiopien *tsédanât*, que nous avons rendu par « sirènes », est employé dans la Bible éthiopienne pour rendre différents mots hébreux que les Septante, au moins en deux passages, ont traduits par *σειρήναι* : Isaïe, XIII, 21, et Jérémie, XXVII, 39 (numération des LXX).

4. *Cette parole*, la parole de votre cœur qui vous convainc de péché; on pourrait traduire aussi *nagar*, « cette chose, » votre hypocrisie.

5. Cf. Deutér., XXXII, 14; Ps. LXXXI, 17; CXLVII, 14. *La force du principe de la source*, c'est-à-dire la meilleure des eaux de source.

6. *Qui buvez de l'eau en tout temps*, ou qui avez tout à souhait. Avoir toujours de l'eau fraîche à sa disposition est l'expression concrète du bonheur en Orient : les Assyriens souhaitaient aux ombres

vez de l'eau en tout temps, car soudain¹ vous recevrez votre récompense² : vous serez consumés et desséchés parce que vous avez délaissé la source de vie.

7. Malheur à vous qui commettez l'injustice, la fraude et le blasphème : contre vous il y aura un mémorial en mal. 8. Malheur à vous, puissants, qui par la violence opprimez le juste, car le jour de votre perte arrive ; en ces jours, au temps de votre châtement, il y aura pour les justes des jours nombreux et bons.

CHAPITRE XCVII

Malheur à ceux qui commettent l'injustice et qui possèdent des richesses mal acquises.

1. Ayez confiance, justes, parce que les pécheurs seront livrés à l'opprobre, et ils seront anéantis au jour de l'iniquité. 2. Vous saurez, (pécheurs,) que le Très-Haut se souvient de votre perte, et que les anges du ciel se

¹ « Soudain » manque dans V, W.

² « Vous recevrez votre récompense » manque dans M, Q, T.
— Ce passage manque dans U.

des morts de boire de l'eau pure. Lorsque l'ombre d'Eabani apparaît à Gilgamesh, elle apprend à son ami que, dans le royaume des morts, « ceux qui sont tombés dans le combat, étendus sur un lit de repos boivent de l'eau pure ». *Épopée de Gilgamesh*, tablette XII, dans Jensen, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. VI, p. 264.

Les impies ont préféré l'eau matérielle à l'eau de la source de vie, c'est-à-dire les plaisirs des sens à ceux qu'on goûte au service de Dieu. Cf. Jérémie, II, 13; XVII, 13; Ps. XXXVI, 10.

7. Voir XCI, 7, 8; XCIV, 6, 9. Sur le « mémorial », cf. §. 4, *supra*.

8. Annonce des temps messianiques.

XCVII, 1. *Le jour de l'iniquité*, le jour où l'iniquité recevra son châtement.

2. Voir note sur XCV, 10.

réjouissent de votre perte. **3.** Qu'allez-vous faire, pécheurs, et où fuirez-vous en ce jour du jugement, lorsque vous entendrez l'accent de la prière des justes ? **4.** Vous serez ¹ comme ceux contre lesquels témoignera ² cette parole : « Vous avez été les complices des pécheurs. » **5.** Et dans ces jours la prière des justes ³ parviendra auprès du Seigneur, et pour vous arriveront ⁴ les jours de votre jugement. **6.** On lira devant le Grand et le Saint ⁵ toutes vos paroles d'injustice ⁶, votre face sera couverte de confusion et toute œuvre fondée sur l'injustice sera rejetée ⁷. **7.** Malheur à vous, pécheurs, qui êtes au milieu de la mer ou sur l'aride : leur souvenir ⁸ vous sera funeste. **8.** Malheur à vous

¹ M, T et le 2^e groupe : « et vous ne serez pas. »

² T : « parce que témoignent. » Tous les mss., sauf G, ont « contre vous », au lieu de « contre lesquels ».

³ G, A, P, V : « des saints. » — E, P : « du Seigneur de l'Univers. » — T² : « du Seigneur des esprits. »

⁴ « Arriveront » manque dans C.

⁵ G, G^a, M, Q : « le grand saint. »

⁶ G : « toute votre injustice. »

⁷ G, Q, T : « il rejettera. » — G^a : « l'œuvre d'injustice cessera. »

⁸ M : « votre souvenir et leur souvenir. »

3. Cf. *cii*, 1. Les justes demanderont à Dieu, dans leur prière, de les venger des persécutions des pécheurs. Voir *infra*, *ÿ*. 5; *xlvi*, 1-4; *xcix*, 3, 16; *civ*, 3; Apocalypse, *vi*, 10 : « Et ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, ô Maître saint et véritable, ne ferez-vous pas justice et ne redemanderez-vous pas notre sang à ceux qui habitent sur la terre? »

4. Voir *xcvi*, 4; malgré les apparences vous avez agi en pécheurs.

5. Voir note sur *ÿ*. 3.

6. On lira les livres dans lesquels toutes les actions des hommes ont été inscrites. Cf. *lxxxi*, 4; *xc*, 20; *xcviii*, 7, 8; *civ*, 7. — Sera rejetée. Le texte adopté par Flemming porte : « il rejettera. » Nous avons suivi M, U et le 2^e groupe.

7. Tous les endroits où ont passé les pécheurs ont gardé le souvenir des fautes qu'ils y ont commises, et ils en témoigneront contre eux.

8. Voir *supra*, *xciv*, 7, 8; Ecclésiastique, *xi*, 17, 21; Luc, *xii*, 16-21.

qui possédez de l'argent et de l'or (acquis) par l'injustice ! Vous dites : « Nous sommes riches, nous avons de la fortune et nous possédons tout ce que nous avons désiré. 9. Et maintenant réalisons nos projets¹, car nous avons accumulé l'argent, nos trésors (en) sont pleins² comme d'eau, et nombreux sont les laboureurs de nos maisons. » 10. Comme de l'eau aussi s'écouleront vos illusions, car la richesse ne vous restera pas³; mais soudain elle s'envolera loin de vous, parce que c'est par l'injustice que vous l'avez toute⁴ acquise, et vous-mêmes serez livrés à une grande malédiction.

CHAPITRE XCVIII

Les mauvaises actions sont connues de Dieu : malheur aux insensés et aux pécheurs !

1. Et maintenant, moi, je vous jure à vous, sages et fous⁵, que vous verrez beaucoup de choses sur la terre. 2. Car vous, hommes, vous mettez sur vous plus d'ornements

¹ M : « notre force. » — Q : « tout ce que nous désirons. » — G^a : « tous nos projets. »

² M, Q, T et le 2^e groupe : « et comme de l'eau sont nombreux les laboureurs.... » Ce passage manque dans U.

³ M : « ne restera pas chez vous. »

⁴ « Toute » manque dans G^a, Q.

⁵ G, G^a, Q, T : « et non pas aux fous. »

L'auteur de l'Apocalypse, III, 17, place ces paroles entendues dans un sens spirituel dans la bouche de « l'ange de l'Église de Laodicée » : « Tu dis : Je suis riche, j'ai acquis de grands biens, je n'ai besoin de rien. »

10. Voir Ecclésiaste, v, 12, 13; vi, 2; Prov., xxiii, 5; Luc, xii, 20.

XCVIII-CII, 3. 2^e section de la V^e partie : malédictions contre les pécheurs. Voir *supra*, note sur xci, 1.

XCVIII, 2. Voir Amos, vi, 4-6.

qu'une femme et plus de couleurs qu'une vierge; dans l'empire, dans la grandeur et dans le pouvoir, et dans l'argent et l'or, la pourpre, les honneurs et les bons mets, ils se répandent comme l'eau¹. 3. Parce qu'ils n'ont ni doctrine ni sagesse², à cause de cela ils seront perdus avec leurs biens et avec toute leur splendeur et leurs honneurs; et dans l'opprobre, dans le carnage et dans une grande pauvreté leur esprit sera jeté dans une fournaise de feu³.

4. Je vous jure⁴ à vous, pécheurs, que de même qu'une montagne n'est (jamais) devenue et ne deviendra un serviteur, ni une colline une servante, ainsi le péché⁵ n'a pas été envoyé sur la terre; mais les hommes l'ont fait d'eux-mêmes, et ils seront en grande malédiction ceux qui l'auront commis. 5. Et la stérilité⁶ n'a pas été donnée (par la nature) à la femme, mais c'est à cause de l'œuvre de ses mains qu'elle meurt sans enfants.

¹ D : « comme l'eau qui se répand. »

² Q, T : « la doctrine de la sagesse. »

³ « Dans une fournaise de feu » manque dans M, Q, T, U.

⁴ « Je vous jure » manque dans G.

⁵ « Le péché » manque dans A.

⁶ G, M, Q : « la simulation, » *mekenyât*, au lieu de *mekenat*.

3. Les méchants seront dépouillés de leurs honneurs et de leurs richesses, et leur esprit, non leur corps, semble-t-il, sera jeté dans une fournaise de feu. Matth., XIII, 42, 50 : « Ils les jeteront (les méchants) dans la fournaise ardente. »

4. La comparaison est assez étrange; le *Livre des Jubilés*, xxxvii, 20-25, en contient de conçues dans le même goût. Pour comprendre celle de notre auteur, il faut se rappeler qu'en hébreu *har*, « montagne, » est du masculin, et *gibe'áh*, « colline, » du féminin (Beer). — L'auteur répond, dans ce verset, à ceux qui imputent leurs fautes aux penchants irrésistibles de la nature et qui en rejettent la responsabilité sur le Créateur. Cf. Jac., I, 13-15.

5. C'est le péché qui a amené la stérilité de la femme (voir Osée, ix, 14), une des plus grandes malédictions dans l'Ancien Testament, et tous les maux dont souffrent les hommes. Cf. Job, v, 7; Rom., v, 12.

6. Je vous jure à vous, pécheurs, par le Saint et le Grand ¹, que toute votre œuvre mauvaise est manifeste dans les cieus et qu'il n'est pas en vous d'œuvre de violence qui soit cachée et secrète ². **7.** Et ne pensez pas dans votre esprit et ne dites pas dans votre cœur que vous ne saviez pas et que vous ne voyiez pas que tout péché est écrit tous les jours dans le ciel en présence du Très-Haut. **8.** Désormais vous saurez que toute votre violence que vous exercez ³ est écrite tous les jours jusqu'au jour de votre jugement ⁴.

9. Malheur à vous, insensés, car vous serez perdus par votre folie; vous avez fait le mal contre ⁵ les sages et le bonheur ne vous viendra pas. **10.** Et maintenant, sachez que vous êtes prêts pour le jour de la ruine ⁶, et n'espérez point de vivre, ô pécheurs; mais vous passerez et vous mourrez, car vous ne connaissez pas de rançon, car vous êtes prêts pour le jour du grand jugement et pour le jour de l'affliction et de la grande misère (réservées) à votre esprit.

¹ G, T, U : « le Saint grand. »

² G^a : « qu'il n'est pas en vous de violence secrète et cachée. »

³ « Que vous exercez » manque dans G^a.

⁴ G^a : « du jugement. » — M : « de votre mort et de votre jugement. »

⁵ M : « vous ne les connaissiez pas. » — Q : « vous ne les voyiez pas. » — T et le 2^e groupe : « vous ne les entendiez pas. »

⁶ G^a : « pour la ruine. »

6. Voir *supra*, xcvi, 6; Job, xxii, 13; Ps. lxxiii, 41; Isaïe, xxix, 15; Ézéchiel, viii, 12.

8. La publication des écrits et des avertissements d'Hénoch ne laisse aucune excuse aux pécheurs.

10. Il n'y a aucun espoir de vie pour les pécheurs, ni de la vie mortelle ni de la vie éternelle, comme le prouvent les mots : « vous êtes prêts pour le jour du grand jugement. » — *Vous ne connaissez pas de rançon.* Cf. Ps. xlix, 8, 9; Matth., xvi, 26 : « Que donnera un homme en échange de son âme? »

11. Malheur à vous, au cœur¹ épais, qui faites le mal et mangez le sang² : d'où mangez-vous si bien, vous, et buvez-vous et vous rassasiez-vous ? De tous les biens que le Seigneur³ très haut a accumulés sur la terre, aussi n'aurez-vous pas de paix.

12. Malheur à vous qui chérissez l'iniquité ; pourquoi vous promettez-vous le bonheur⁴ ? Sachez que vous serez livrés aux mains des justes : ils vous couperont la tête et ils vous mettront à mort, et ils n'auront pas pitié de vous.

13. Malheur à vous qui vous réjouissez de l'affliction des justes, car il ne sera pas creusé⁵ de tombe pour vous.

14. Malheur à vous qui déclarez vaine la parole des justes, car il n'est pas pour vous d'espérance de vie.

15. Malheur à vous qui écrivez des paroles de men-

1 « Cœur » manque dans Q.

2 G, G^a, M, Q : « qui font le mal et mangent le sang. » — T : « et mangent le sang. »

3 M et le 2^e groupe : « notre Seigneur. »

4 « Le bonheur » manque dans Q.

5 G, G^a, Q : « ne sera pas vu. »

11. L'auteur commence ici l'énumération des crimes des pécheurs. Le premier de ces crimes est le mépris qu'ils affichent de la Loi (Gen., ix, 4 ; Actes, xv, 29) en mangeant le sang ; allusion aux hellénisants.

12. Voir *supra*, xci, 12 ; xcv, 3, 7.

13. Voir Isate, xiv, 19, 20 ; Jérémie, viii, 2 ; xxii, 19. Les Babyloniens considéraient aussi la privation de sépulture comme une source d'afflictions et de misères pour les ombres condamnées à errer sans repos, *Épopée de Gilgamesh*, tablette xii : « Celui dont le cadavre git sur le sol, — l'as-tu vu ? Oui, je l'ai vu, — son ombre est sans repos sur la terre. » (*Keilinschriftliche Bibliothek*, t. vi, Berlin, 1900, p. 264.)

14. Les pécheurs qui déclarent vaines les paroles par lesquelles les justes reprouvent le péché, affirment leur foi et leur espérance (voir Sagesse, ii, 12-20), subiront le châtement prédit au §. 10.

15. Allusion aux polémiques soutenues à cette époque par les hellénisants ou les Sadducéens contre les Pharisiens, « les justes ». Ils cherchaient à séduire le peuple par leurs écrits et à faire oublier « le reste », c'est-à-dire la Loi.

songe et des paroles d'impies¹, car ils écrivent leurs mensonges² pour qu'on (les) écoute et qu'on oublie³ le reste⁴ : ils n'auront point de paix, mais ils mourront d'une mort soudaine.

CHAPITRE XCIX

Malheur aux impies, aux transgresseurs de la loi, aux idolâtres, etc. Bonheur de ceux qui marchent dans la voie de la justice.

1. Malheur à ceux⁵ qui commettent⁶ des impiétés et qui louent et glorifient⁷ la parole de mensonge : vous serez détruits et vous n'aurez pas⁸ une vie de bonheur.

2. Malheur à ceux qui changent⁹ les paroles de vérité¹⁰

1 M : « des paroles d'(hommes) iniques. »

2 « Leurs mensonges » manque dans M.

3 Le 2^e groupe : « pour qu'on écoute et pour qu'on n'oublie pas. »

4 Le 2^e groupe : « la folie, » faute de copiste causée par l'assonance 'ebad, « folie, » au lieu de b'ed. — W ajoute à la fin du verset : « et ils ne tarderont pas. »

5 G, M, Q, T, U et D, P, Y : « à vous qui... »

6 M, T : « qui commettez. »

7 T : « qui louez et qui glorifiez. »

8 « Et vous n'aurez pas » manque dans G^a.

9 M, T et le 2^e groupe : « à vous qui changez. » — Q : « à vous, ceux qui changent. »

10 V : « de justice. »

1. Passage de la deuxième personne à la troisième. Voir *infra*, §. 12. Nous avons déjà signalé d'autres exemples de ce changement, assez fréquent en éthiopien et dans les autres langues sémitiques.

A la fin du chapitre précédent, §. 15, l'auteur avait maudit les auteurs d'écrits pernicieux ; ici il anathématise leurs partisans, les tenants de l'hellénisme. Cf. civ, 10.

2. Malheur à ceux qui abandonnent la Loi mosaïque pour embras-

et transgressent la loi éternelle et se font, ce qu'ils n'étaient pas, pécheurs : sur la terre ils seront foulés aux pieds¹.

3. En ces jours préparez-vous, ô justes, à rappeler² vos prières et à les placer³ en témoins devant les anges pour qu'ils fassent souvenir⁴ le Très-Haut du péché des pécheurs.

4. En ces jours, les peuples s'agiteront⁵ et les familles⁶ des peuples se lèveront⁷ au jour de la destruction⁸.

5. Et en ces jours ceux qui seront réduits à la misère sortiront⁹ et déchireront leurs enfants et les rejeteront ; et leurs fils tomberont loin d'eux¹⁰, et ils rejeteront¹¹ leurs enfants à la mamelle, et ils ne reviendront pas à eux et ils n'auront pas pitié de leurs bien-aimés.

¹ V : « qui transgressez et vous faites ce que vous n'étiez pas, pécheurs, sur la terre vous serez foulés aux pieds. »

² « A rappeler » manque dans Q. — V : « à oublier. »

³ Le 2^e groupe : « vous avez placé. »

⁴ T : « pour qu'ils les présentent. »

⁵ Le 1^{er} groupe, sauf T : « se sont agités. »

⁶ « Les familles » manque dans G^a.

⁷ G, G^a, Q : « élèveront. » — M : « n'élèveront pas la face. »

⁸ M, T : « la destruction du péché. » — Q : « des pécheurs. »

⁹ « Sortiront » manque dans Q.

¹⁰ « Et loin d'eux » manque dans G^a.

¹¹ Y : « et ils opprimeront. »

ser les coutumes grecques. Ils étaient nés dans la vraie religion, ils étaient en quelque sorte justes de naissance ; ils se sont faits patens, pécheurs ; ils ont apostasié.

3. Voir xcvi, 3 (note) et 5. Sur l'intercession des anges, cf. ix, 2-11. Apoc., viii, 3-4 : « Puis il vint un autre ange, et il se tint près de l'autel, un encensoir d'or à la main ; on lui donna beaucoup de parfums pour qu'il fit une offrande des prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône ; et la fumée des parfums, formée des prières des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu. »

4. Période de l'épée. Voir lvi, 5 ; xc, 19 ; xci, 8-11 et 12. Matth., xxiv, 7 : « On verra s'élever nation contre nation, royaume contre royaume. »

5. Aux querelles des nations viendront se joindre les discordes des familles. Cf. Matth., xxiv, 10.

6. De nouveau, moi je vous jure à vous, pécheurs, que le péché est mûr pour le jour où le sang ne cessera pas (de couler)¹. 7. Et ceux qui² adorent la pierre, et ceux qui fabriquent des images d'or et d'argent, de bois et d'argile, et ceux qui³ adorent les esprits mauvais⁴ et les démons et toute sorte d'idoles, sans discernement⁵, aucun secours ne leur viendra d'elles. 8. Ils tombent dans l'impiété à cause de la folie de leur cœur, et leurs yeux sont obscurcis par la pusillanimité de leur cœur et par la vision⁶ de leurs rêves. 9. Par elles, ils commettent l'impiété et ils tremblent, car ils ont fait toutes leurs œuvres dans le mensonge et ils ont adoré la pierre; c'est pourquoi ils seront perdus en un clin d'œil.

¹ T², E : « pour le jour (où) l'effusion du sang ne cessera pas. »

² « Ceux qui, » d'après Q. — Les autres mss. : « et ils adoreront des pierres; » leçon adoptée par Flemming.

³ « Et d'argile et ceux qui » manque dans B.

⁴ Le 2^e groupe : « les esprits impurs. »

⁵ U : « et avec discernement. » — M : « et non dans des temples. » — Le 2^e groupe et F, II, J, L, N, O : « et dans des temples. »

⁶ T : « et non par la vision. »

6. Nouvelle prédiction de la période de l'épée (v. 4). Tertullien, *De idol.*, iv, cite ce passage : *Juro vobis, peccatores, quod in diem sanguinis perditionis pœnitentia parata est.*

7. Condamnation des idolâtres. — La leçon *sans discernement* est imposée par le texte de Tertullien, qui cite encore ce passage, *De idol.*, iv : *Servitis phantasmatis et dæmoniis et spiritibus infamibus et omnibus erroribus, non secundum scientiam.*

8. L'idolâtrie est la source de tous les autres péchés. Cf. Osée, iv, 13-14; Sagesse, xiv, 12-31; Rom., i, 21-32; Apoc., ix, 20, 21. *La vision de leurs rêves* interprétés superstitieusement. Voir Ecclésiastique, xxxiv, 1-8, à rapprocher aussi du v. 9.

9. Sous l'impulsion de ces craintes superstitieuses qui les agitent, les idolâtres commettent toutes sortes d'impiétés; toutes leurs œuvres se font dans le mensonge, c'est-à-dire au service des idoles qui ne répondent à aucune réalité.

10. Et en ces jours, heureux tous ceux qui reçoivent la parole de sagesse et la comprennent, qui pratiquent les voies du Très-Haut et marchent dans la voie de sa justice ¹, et (qui) ne commettent pas l'impiété avec les impies, car ils seront sauvés.

11. Malheur à vous qui étendez le mal ² jusqu'à vos proches, car vous serez mis à mort ³ dans le scheol.

12. Malheur à vous qui employez ⁴ une mesure ⁵ de péché et de fraude ⁶ et qui déversez ⁷ l'amertume sur la terre, car pour cela ils seront consumés.

13. Malheur à vous qui édifiez vos maisons par le travail des autres : tous leurs matériaux sont briques et pierres de péché ; je vous le dis, vous n'aurez point de paix.

14. Malheur à ceux qui répudient ⁸ la mesure ⁹ et l'héritage éternel de leurs pères, et dont l'âme s'attache aux idoles ¹⁰, car il n'y aura pas de repos pour eux ¹¹.

¹ U et le 2^e groupe : « dans sa justice. »

² G^a : « qui espérez le mal. »

³ Q : « ils seront mis à mort. » — M : « vous mettez à mort. »

⁴ G^a : « malheur à ceux qui emploient. »

⁵ M, au lieu de « une mesure » : « un châtiment. »

⁶ T et le 2^e groupe : « le fondement du péché et de la fraude. »

⁷ G^a : « la mesure des pécheurs et ceux-ci. » — G, Q : « qui montrez. » — G^a : « conseillent. »

⁸ Q, T, U : « malheur à vous qui répudiez. »

⁹ Q : « les princes. »

¹⁰ G, Q, T, U : « après l'esprit des idoles. » — Le 2^e groupe : « qui font s'attacher leur âme aux idoles. »

¹¹ G, M, Q, T : « pour vous. »

11. *Qui étendez le mal jusqu'à vos proches*, c'est-à-dire peut-être qui les entraînez au mal. — Par scheol, l'auteur entend ici le lieu de l'éternel châtiment. Cf. LXIII, 10 ; CIII, 7.

12. Voir Prov., XI, 4 ; Amos, VIII, 5 ; Osée, XII, 8.

13. Cf. *supra*, XCIV, 7 ; XCVII, 8 ; Jérémie, XXII, 13 ; Jac., V, 4.

14. Nouvelle condamnation des apostats qui désertent la vraie foi, la foi de leurs pères, pour embrasser la religion et les coutumes des païens. Voir Jér., XIII, 25.

15. Malheur à ceux qui commettent l'injustice et prêtent leur aide à la violence, et (qui) égorgent leurs compagnons jusqu'au jour du grand jugement. 16. Car il jettera à terre¹ votre gloire², et il mettra le mal en vos cœurs, et il suscitera³ sa colère, et son esprit vous détruira tous par le glaive, et tous les justes et les saints se souviendront de votre péché.

CHAPITRE C

Les pécheurs s'extermineront les uns les autres. Au jour du grand jugement, les anges veilleront sur les justes, tandis que les pécheurs iront brûler dans une fournaise de feu.

1. Et en ces jours, en un seul lieu, les pères seront frappés avec leurs fils, et les frères tomberont avec leurs proches dans la mort⁴ jusqu'à ce que coule comme un fleuve⁵ de leur sang. 2. Car l'homme n'empêchera pas sa main⁶ de tuer son fils et le fils de son fils, et le pécheur

1 T, U : « car tombera à terre. »

2 G : « sa gloire. »

3 G^a et le 2^e groupe : « et il suscitera l'esprit de sa colère (G^a : « dans vos cœurs ») pour qu'il vous détruise. »

4 G^a, Q : « les pères seront frappés avec leurs fils, les frères avec leurs proches, et ils tomberont dans la mort. »

5 G, M, T : « jusqu'à ce que coule un fleuve. »

6 T et le 2^e groupe : « n'empêchera pas sa main avec pitié. »

15. Cf. Matth., xxiv, 9.

16. *Les justes et les saints se souviendront de votre péché*, pour le rappeler à Dieu et demander vengeance. Voir *supra*, §. 3 et xcvi, 3.

C, 1. Cf. *supra*, xcix, 5. Sur le *fleuve de leur sang*, voir Isaïe, xxxiv, 3-7; Ps. lvm, 41; lxxix, 3.

2. Cf. Isaïe, iii, 5; Ézéchiel xxxviii, 21; Aggée, ii, 22; Zach., xiv, 13; Matth., x, 21 : « Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant. »

n'empêchera pas sa main de (tuer) son frère chéri : depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil ils s'entr'égorgeront.

3. Et le cheval avancera jusqu'à ce que son poitrail (baigne) dans le sang des pécheurs, et le char jusqu'à ce que sa partie supérieure soit submergée.

4. Et en ces jours, les anges descendront dans un lieu caché, ils rassembleront sur un seul point tous ceux qui ont fait descendre le péché¹ (sur la terre); et en ce jour du jugement², le Très-Haut se lèvera pour rendre le grand jugement³ au milieu des pécheurs⁴. **5.** Et il donnera des gardiens d'entre les anges saints à tous les justes et les saints; ils les garderont comme la prune de l'œil⁵ jusqu'à ce qu'il consume tout mal et tout péché⁶; et si les justes dorment d'un long sommeil, ils n'auront rien à craindre.

6. Et les hommes sages verront la vérité, et les enfants

¹ T et le 2^e groupe : « ceux qui ont favorisé le péché. »

² « Du jugement » manqué dans T, U et dans le 2^e groupe, sauf V.

³ « Jugement » manque dans G^a.

⁴ T et le 2^e groupe : « sur tous les pécheurs. » — « Tous » manque dans G^a.

⁵ « Comme la prune de l'œil » manque dans Q.

⁶ T, U et le 2^e groupe : « jusqu'à ce que soit consommé tout mal et tout péché. »

3. Cf. Apocal., xiv, 20.

4. *Ceux qui ont fait descendre le péché* sont les anges qui ont séduit les filles des hommes. Voir vi à xix. Sur le rôle des anges au jour du jugement, voir Matth., xiii, 39, 41, 49.

5. Il est probable que ce passage ne doit pas s'entendre des justes vivants, mais de leurs âmes qui sont confiées après leur mort à la garde des anges, en attendant que Dieu ait consommé tout mal et tout péché. Leur *long sommeil* est le temps qui s'écoulera entre leur mort et leur résurrection. Quelque long qu'il soit, les justes sont assurés de ressusciter pour jouir du bonheur éternel. Cf. Deutér., xxxii, 10; Ps. xvii, 8; xci.

6. L'auteur oppose ici les justes ou *hommes sages* aux pécheurs

de la terre comprendront toutes les paroles de ce livre, et ils reconnaîtront que leur richesse ne peut pas les sauver dans la ruine de leur péché.

7. Malheur à vous, pécheurs, si vous affligez les justes au jour de l'angoisse terrible et (si) vous les brûlez¹ dans le feu : vous recevrez la récompense de vos œuvres.

8. Malheur à vous, épais de cœur² qui veillez pour concevoir le mal : l'épouvante va s'emparer de vous et personne ne vous secourra.

9. Malheur à vous, pécheurs, pour la parole de votre bouche et pour l'œuvre de vos mains qu'a faite³ votre impiété⁴ : dans une fournaise⁵ de flamme vous brûlerez.

¹ Q : « et vous les sauvez. »

² Le 2^e groupe : « pervers de cœur. » — G, M, Q emploient, dans ce verset 8, tantôt la deuxième et tantôt la troisième personne.

³ M : « ont faite. » — G^a, Q et le 2^e groupe : « l'œuvre de, » au lieu de « a faite ».

⁴ T : « à cause de l'œuvre de votre impiété, » au lieu de « qu'a faite votre impiété ».

⁵ M : « dans des jours. » — G, M, Q, T : « dans une fournaise de flamme (qui) sera plus ardente que du feu. » D'après Fleming, *Das Buch Henoch, äthiopischer Text*, p. 157, ce texte paraît plus original que celui donné plus haut ; mais il faudrait le compléter par « vous brûlerez » ou « vous serez ».

ou *enfants de la terre*. Voir « le peuple de la terre », c'est-à-dire les populations païennes de la Judée, dans Esdras, iv, 4. Les uns et les autres reconnaîtront au jour du jugement combien ces avertissements étaient fondés ; mais pour les pécheurs il sera trop tard. Voir Sophonie, i, 18.

7. Allusion aux persécutions qu'Antiochus Épiphane ou Jannée firent subir aux Juifs fidèles. Cf. II Mach., vii. Le *jour de l'angoisse terrible* désigne la période où ces persécutions atteignirent leur apogée, à moins que ces mots ne soient déplacés et qu'il ne faille lire : « Malheur à vous, pécheurs, au jour de l'angoisse terrible (c'est-à-dire du jugement dernier), si vous affligez » etc.

8. Voir Isaïe, xxix, 20.

9. *Vous brûlerez dans le feu*, châtement final réservé aux pécheurs pour les méfaits décrits aux versets 7 et 8. Voir *supra*, xcviij, 3.

10. Et maintenant sachez que vos actions seront recherchées par les anges dans le ciel¹, et par le soleil, par la lune et par les étoiles, à cause de votre péché, car sur la terre vous rendez le jugement contre les justes. **11.** Et tout² nuage et nuée et rosée et pluie témoignera contre vous, car ils vont tous³ refuser de descendre sur vous⁴, et ils penseront⁵ à vos péchés. **12.** Offrez donc des présents à la pluie pour qu'elle ne refuse pas de descendre⁶ sur vous, et à la rosée, si elle accepte de vous l'or et l'argent, pour qu'elle descende⁷. **13.** Lorsque fondront⁸ sur vous les frimas et la neige, leur froid et tous les tourbillons de neige⁹ et tous leurs tourments, en ces jours vous ne pourrez pas tenir devant eux.

¹ G : « par le ciel. »

² « Tout » manque dans G^a.

³ « Tous » manque dans E.

⁴ C : « chez vous. »

⁵ M et le 2^e groupe, sauf B, Y : « et ils ne penseront pas. » — T : « et ne seront pas. »

⁶ « De descendre » manque dans M.

⁷ « Pour qu'elle descende » manque dans U, le 2^e groupe (sauf B, P, Y) et F, H, N.

⁸ G, Q, W : « descendront. » Manque dans Y.

⁹ « De neige » manque dans G.

10. Non seulement les anges, mais encore les astres, témoins des crimes des pécheurs, rendront témoignage contre eux. Il en sera de même des éléments : la pluie et la rosée refuseront de descendre sur eux en se souvenant de leurs fautes. Cf. *supra*, xcvi, 7; Jérémie, iii, 3; v, 24, 25; Habacuc, ii, 11.

12. Apostrophe ironique.

13. De même que Dieu refuse aux pécheurs les éléments bien-faisants, il leur rend intolérables les rigueurs du froid et de la neige.

CHAPITRE CI

Exhortation à la crainte du Tout-Puissant : toute la nature tremble devant lui, à l'exception des pécheurs.

1. Enfants¹ du ciel, considérez le ciel et toute l'œuvre du Très-Haut, et tremblez devant lui² et ne faites pas le mal en sa présence. 2. S'il ferme la fenêtre du ciel et s'il empêche la pluie et la rosée³ de tomber sur la terre à cause de vous, que ferez-vous ? 3. Et s'il envoie contre vous sa colère à cause de toutes vos œuvres⁴, il n'y aura pas à le supplier, car vous prononcez contre sa justice des paroles superbes et impudentes ; aussi vous n'aurez pas de paix.

4. Et ne voyez-vous pas les pilotes des navires⁵, comment leurs navires sont agités par les flots et secoués par

¹ T² et le 2^e groupe : « vous tous enfants du ciel. »

² E : « devant lui vous tous. »

³ « Et la rosée » manque dans G^a.

⁴ « Toute » manque dans M. — G, Q : « contre vous (et) vos œuvres sa colère. » — T et le 2^e groupe : « contre vous et contre toutes (le 2^e groupe) vos œuvres. »

⁵ Tous les mss. éth. ont « les rois des navires ». Le mot « rois » paraît dû à une confusion du traducteur grec, qui aura confondu *malké*, « rois, » avec *malâhê*, « pilotes », (Halévy).

1. L'auteur, dans ce verset, s'adresse aux justes, *les enfants du ciel*, par opposition aux « enfants de la terre ». Cf. c, 6 et note. Il les appelle ailleurs, LXII, 11, « les enfants de Dieu ». Cf. Matth., v, 9 ; I Jean, III, 1. — Dans tout le reste du chapitre, il invective les pécheurs.

2. Voir c, 11, 12.

3. Voir *supra*, v, 4 ; xxvii, 2.

4. La fin du chapitre, 4-9, est résumée dans le §. 9 : la mer remplit de crainte les marins, comment les pécheurs ne craindraient-ils pas Dieu qui l'a faite ! Cf. Sagesse, xiv, 1 ; Ecclésiastique, xxxiii, 2 ; xliii, 24.

les vents, et tombent en danger. **5.** Et à cause de cela, ils craignent que toutes leurs belles richesses n'aillent dans la mer avec eux, et ils ne pensent rien de bon dans leur cœur ; (ils pensent) que la mer les dévorera et qu'ils y périront¹. **6.** Toute la mer et toutes ses eaux et tout son mouvement ne sont-ils pas l'œuvre du Très-Haut ; et n'a-t-il pas mis son sceau² sur toute³ son action (de la mer), et ne l'a-t-il pas enchaînée tout entière dans le sable ? **7.** A sa réprimande elle tremble⁴ et elle se dessèche, et tous ses poissons périssent ainsi que tout ce qu'elle contient, et vous, pécheurs, qui êtes sur la terre, vous ne le craignez point ! **8.** N'a-t-il pas fait le ciel et la terre⁵ et tout ce qu'ils contiennent ? Et qui a donné la science et la sagesse⁶ à tous ceux qui se meuvent⁷ sur la terre et dans la mer ? **9.** Les pilotes⁸ des navires ne craignent-ils pas la mer⁹, et les pécheurs ne craignent pas le Très-Haut !

¹ M : « y périront et disparaîtront. »

² Y : « et il a imposé des limites à l'eau, » au lieu de « il a mis son sceau ». — G, G^a, M, Q, T lisent : « et l'eau, » au lieu de « il a mis son sceau ».

³ « Toute » manque dans M.

⁴ « Elle tremble » manque dans G^a.

⁵ « Et la terre » manque dans Q.

⁶ G^a : « le signe et la sagesse et la science. »

⁷ « Se meuvent » manque dans A, V, W.

⁸ « Les pilotes. » Voir *supra*, note.

⁹ M : « la terre et la mer. »

6-7. Cf. Jérémie, v, 22 ; Isaïe, l, 2 ; Job, xxxviii, 8-11 ; Ps. lxxxix, 10, etc. Dieu a mis son sceau sur l'action de la mer pour la diriger et la modérer à son gré.

8. Par la science et la sagesse, l'auteur entend la raison humaine et l'instinct des animaux. Voir Job, xxxviii, 36-41, etc.

CHAPITRE CII

Terreur des derniers jours. Malheur apparent des justes.

1. En ces jours, s'il jette¹ sur vous un feu terrible, où fuirez-vous et comment vous sauverez-vous ? Et s'il lance sa parole² contre vous, ne serez-vous pas consternés et ne tremblerez-vous pas ? **2.** Et tous les luminaires seront pris d'une grande crainte, et la terre entière sera consternée, tremblera et se troublera. **3.** Et tous les anges accompliront leur mission et ils voudront se cacher devant la grande gloire³, et les enfants de la terre⁴ trembleront et se troubleront ; mais vous, pécheurs, vous serez éternellement⁵ maudits, et il n'y aura pas de paix pour vous.

4. Ne craignez pas, vous, âmes des justes, et ayez confiance, vous qui êtes morts⁶ dans la justice. **5.** Et ne vous

1 G^a : « il jette. »

2 Q : « tout, » au lieu de « sa parole ».

3 Le 2^e groupe : « devant le grand en gloire. »

4 « Les enfants de la terre » manque dans G^a.

5 « Éternellement » manque dans Q.

6 G, Q, T, U : « sont morts. » — G^a : « âme de ceux qui sont morts. » — A, B, D, E et O : « au jour de votre mort. » — Q ajoute au début du γ . 5 : « vous qui êtes morts dans la justice. »

1. L'auteur revient au jugement dernier. Si les pécheurs ne craignent pas Dieu sur la terre, il n'en sera pas de même à la fin des temps, lorsque le feu du châtement les atteindra et que Dieu prononcera contre eux la parole de la condamnation définitive.

2. Phénomènes qui accompagneront le jugement dernier. Voir *Matth.*, xxiv, 29.

3. Les anges accompliront leur mission, en exécutant les jugements de Dieu. Voir *supra*, c, 4. Cette fois, les *enfants de la terre* ou pécheurs trembleront, mais il sera trop tard.

4-CV, 3^e section de la V^e partie : nouvelles exhortations aux justes. Voir xci, 1. Elles tendent surtout à les affermir dans l'espoir de la vie future contre le scepticisme des Sadducéens.

5. La fin de ce verset est probablement altérée. L'auteur semble

attristez pas parce que votre âme¹ est descendue dans le scheol dans la tristesse, et que votre chair n'a pas reçu pendant votre vie selon votre vertu, mais qu'au contraire (elle est descendue dans le scheol) en un jour où vous êtes devenus (comme) pécheurs, et au jour de la malédiction et du châtement. **6.** Lorsque vous mourez, les pécheurs disent de vous : « Comme nous sommes morts, les justes sont morts, et quel profit ont-ils retiré de leurs œuvres ? **7.** Voici que comme nous ils sont morts dans la tristesse et dans les ténèbres², et qu'ont-ils de plus que nous ? Désormais nous sommes égaux. **8.** Et qu'emporteront-ils et que verront-ils dans l'éternité ? Car³ voici qu'ils sont morts, eux aussi, et désormais ils ne verront plus jamais la lumière. »

9. Je vous dis : Vous, pécheurs, il vous suffit de manger et de boire, de piller et de pécher, de dépouiller les hommes et d'acquérir des richesses, et de voir des jours heureux. **10.** N'avez-vous pas vu⁴ quelle a été la fin des

¹ T et le 2^e groupe ajoutent : « votre âme dans une grande affliction et dans les pleurs et les gémissements. »

² G^a : « les ténèbres et l'angoisse. »

³ « Dans l'éternité, car » manque dans M. — « Car » manque seul dans G, Q, T :

⁴ M, Q, T¹ et A, D, E, P, W : « vous avez vu. »

exhorter les justes à ne pas s'attrister de ce qu'ils ont été traités en apparence comme des pécheurs ; en mourant comme eux, ils ont paru subir une malédiction et un châtement qu'ils ne méritaient pas. Charles propose de lire : « mais attendez le jour du jugement des pécheurs », etc., au lieu de « mais qu'au contraire », etc., *am. Jour. of Theol.*, 1903, p. 702.

6. Cf. *Ecclésiaste*, II, 14-16 ; III, 19-21 ; IX, 3-6, et surtout *Sagesse*, II, 1 et suiv. ; III, 2-4 ; V, 3, 4.

7. Cf. *Job*, X, 21, 22 ; *Ps.* XLIX, 20.

9-11. L'auteur revient encore sur l'inutilité apparente de la vertu des justes. Les pécheurs ne songent qu'à jouir et à faire le mal : n'ont-ils pas vu, en effet, que les justes meurent tout comme les autres ? A toutes ces objections il va répondre dans le chapitre suivant, mais en s'adressant d'abord aux justes pour les reconforter.

justes¹? Aucune violence n'a été trouvée en eux jusqu'à leur mort. 11. Et ils ont péri (pendant) et ils ont été comme s'ils n'avaient pas été, et leurs âmes sont descendues dans le scheol dans l'affliction.

CHAPITRE CIII

Solution de l'énigme apparente qu'est la vie des justes. Nouvelles objections des pécheurs.

1. Mais maintenant je vous jure à vous, justes, par la gloire² du Grand, du Glorieux et du Puissant en domination, et par sa grandeur je vous jure à vous : 2. Moi³, je connais le mystère⁴, je l'ai lu sur les tablettes⁵ du ciel, et j'ai vu l'écrit des saints⁶ et j'y ai trouvé écrit et gravé à leur sujet (des justes) 3. que tout bien et joie et honneur a été préparé⁷ et écrit pour les âmes⁸ de ceux qui sont morts dans la justice, et que de nombreux biens vous seront

1 Le 2^e groupe : « que la fin des justes a été paix. »

2 U a seulement : « par la gloire grande et splendide. »

3 « Moi » manque dans G^a.

4 T et le 2^e groupe : « ce mystère. »

5 Q : « j'ai lu les tablettes. » — G^a : « les livres des cieux. »

6 G, T : « de la sainteté. »

7 G^a et le 2^e groupe : « a été préparé pour eux. »

8 G^a : « et ils ont été écrits les noms de ceux qui sont morts, »

etc.

CIII, 1. Le plus solennel des serments qu'ait faits l'auteur. Voir xcvi, 1, 4, 6 ; xcix, 6 ; civ, 1.

2. C'est dans les *tablettes du ciel*, voir *supra*, xciii, 2, dans l'écrit qui concerne les saints (voir cviii, 3) ou dans le livre écrit par les anges (Charles), que l'auteur a trouvé la solution de l'énigme, la clef du mystère qu'est la vie des justes ici-bas.

3-4. Changement de personne. — Le bonheur promis ici aux âmes des justes est celui qui suivra leur sortie du scheol par la résurrection et le jugement final. Cf. xxxix, 4-6 ; xci, 10 ; xcii, 3 ; xci,

donnés en récompense ¹ de vos travaux, et que votre sort ² sera meilleur que celui des vivants. **4.** Et vos âmes, à vous qui êtes morts dans la justice, vivront et se réjouiront et exulteront ³, et elles ne périront ⁴ pas, vos âmes, et leur mémoire ne (passera pas) devant la face du Grand dans toutes les générations du monde ⁵; désormais vous ne craindrez plus leur déshonneur.

5. Malheur à vous qui mourez, pécheurs ⁶, si vous mourez dans la richesse de vos péchés ⁷ et que ceux qui vous ressemblent disent de vous : « Heureux ces pécheurs ! Ils ont vu tous leurs jours ⁸. **6.** Et maintenant ils sont morts dans le bonheur et dans les richesses, et ils n'ont pas vu pendant leur vie l'affliction et le meurtre ; ils sont morts dans la gloire et il n'a pas été rendu de jugement sur eux pendant leur vie ⁹. »

7. Vous saurez ¹⁰ qu'on fera descendre vos âmes ¹¹ dans

¹ « En récompense, » leçon de M. — Les autres mss., suivis par Flemming, lisent : « pour vos travaux. »

² « Et votre sort » manque dans G.

³ « Exulteront » manque dans T, U.

⁴ « Et elles ne périront pas » manque dans le 2^e groupe.

⁵ G^a, T² et le 2^e groupe : « et devant la face du Grand (restera) leur souvenir dans toutes les générations, » etc.

⁶ « Pécheurs » manque dans U et le 2^e groupe.

⁷ Q et le 2^e groupe, sauf V : « dans vos péchés. »

⁸ G^a : « ils ont vu (pendant) tous leurs jours le bonheur. »

⁹ M abrège la fin du y . 6 et le début du y . 7 et donne une leçon peu satisfaisante.

¹⁰ M, V, B, C : « Savez-vous qu'on fera. »

¹¹ G : « vos âmes, » d'après Q. — Tous les autres mss., suivis par Flemming : « leurs âmes. »

16, 17 ; c, 5 ; civ, 4-6 ; Sagesse, III, 1-6 ; v, 15, 16 ; Apocalypse, xiv, 13. *Leur déshonneur.* Voir Sagesse, v, 3.

5. Dans la richesse de vos péchés, c'est-à-dire dans la richesse acquise par vos péchés, ou dans la multitude de vos péchés.

7-8. Réponse à ceux qui célèbrent le bonheur des pécheurs (§. 5-6).

le *scheol* ; elles (y) seront malheureuses et leur affliction sera grande. **8.** Et votre âme entrera dans les ténèbres et dans les liens et dans une flamme ardente, là où aura lieu le grand châtement, et le grand châtement durera dans toutes les générations du monde ; malheur à vous, car vous n'aurez pas de paix.

9. Ne dites pas des justes et des bons qui sont en vie : « Aux jours de leur ¹ vie ils ont beaucoup travaillé et ils ont vu toute affliction, ils ont éprouvé des maux nombreux et ils ont été consumés ² et diminués et leur âme s'est rapetissée. **10.** Ils sont perdus et ils n'ont trouvé personne qui les secoure, pas même d'un mot et en rien ³ ; ils sont

¹ Dans les versets 9-15, G^a emploie constamment la troisième personne, sauf quelques exceptions dans 14 et 15. Les autres mss. emploient la première personne. A l'encontre de Dillmann et de Flemming, nous avons suivi G^a, avec Charles et Beer, et employé partout la troisième personne. — « Leur vie, » d'après G^a. — Tous les autres mss. : « leur tribulation. »

² Q : « nous avons été jetés. » — G^a : « et ils ont été malades. »

³ T et le 2^e groupe : « Et il n'est personne qui nous ait secourus en parole ou en acte ; nous avons été impuissants et nous n'avons rien obtenu. »

Le *scheol* n'est plus ici le lieu où se rendent toutes les âmes après la mort, celles des justes comme celles des pécheurs, en attendant le jugement final (Voir *supra*, xxii et c, 5) ; il est l'enfer proprement dit, le lieu du châtement éternel, comme dans lxiii, 10 ; xcix, 11 ; *Psaumes de Salomon*, xv, 10 ; l'étang de feu de l'Apocalypse, xx, 14, 15. Cf. Charles, p. 168, note sur lxiii, 10. — *Vous n'aurez pas de paix.* Voir *Isaïe*, xlviii, 22 ; lvii, 21, etc.

9. Les pécheurs reprennent en le développant le thème de cii, 6-8. Si on mettait les verbes à la première personne avec Dillmann, en plaçant par conséquent ce discours dans la bouche des justes, il faudrait admettre que ceux-ci font un retour amer sur leurs épreuves de la vie terrestre. Cf. cii, 4-5. — *Leur âme s'est rapetissée*, c'est-à-dire a été humiliée ou abattue.

10. Cf. *Deuté.*, xxviii, 29, 66, 67. Le soir, ils n'espèrent pas être encore en vie le lendemain.

accablés de douleur et ils sont perdus¹, et ils n'espèrent² pas voir la vie d'un jour à l'autre. **11.** Ils espéraient être la tête et ils sont la queue. Ils ont souffert en travaillant, et ils ne disposent pas du fruit de leur travail; ils sont la nourriture des pécheurs, et les méchants ont appesanti leur joug sur eux. **12.** Ils les ont dominés ceux qui les haïssent et ceux qui les frappent; et devant ceux qui les haïssent ils ont baissé la tête, et ils n'ont pas eu pitié d'eux. **13.** Ils ont voulu s'éloigner d'eux pour fuir et se reposer, et ils n'ont pas trouvé où s'enfuir et leur échapper. **14.** Et ils les ont accusés auprès des princes dans leur affliction, et ils ont crié³ contre ceux qui les dévorent, mais ils ne font pas attention à leur cri et ils ne veulent pas écouter leur voix. **15.** Ils aident⁴ ceux qui les dépouillent et les dévorent et ceux qui ont diminué leur nombre, et ils cachent leur violence, et ils n'enlèvent pas de sur eux le joug⁵ de ceux qui les dévorent, les dispersent et les tuent; ils cachent leur meurtre, et ils ne se souviennent pas qu'ils (les méchants) ont élevé leurs mains contre eux. »

¹ « Et ils sont perdus » manque dans G^a.

² G^a, Q : « et ils espèrent. »

³ G : « crié et gémi. »

⁴ G, M, T : « Vous avez aidé. »

⁵ Q, T et le 2^e groupe : « leur joug, mais ils nous dévorent, » etc.

11. Cf. Deutér., xxviii, 13, 30, 31, 44, 48.

13. Ce verset fait probablement allusion à des faits du genre de ceux qui sont racontés I Mach., II, 31-38, et II Mach., IV, 33-34.

14-15. Ces versets contiennent certainement des allusions aux persécutions que les Sadducéens ou les hellénisants firent subir aux Pharisiens ou aux Juifs fidèles. D'après Charles, pris littéralement, ils viseraient le meurtre des Pharisiens sous Jannée; les « princes » seraient donc les derniers Machabées, oppresseurs des Pharisiens, et ces versets prouveraient que la V^e partie a été écrite entre 94 et 64 av. J.-C. A eux seuls, ces arguments ne sont pas concluants; les « princes » pourraient être tout aussi bien les Séleucides; les expressions de l'auteur s'appliquent très exactement aux événements rapportés II Mach., III, 4-6; IV, 43-50. Voir l'introduction.

CHAPITRE CIV

Assurances données aux justes. Apostrophe aux pécheurs et aux falsificateurs de la parole de vérité.

1. Je vous (le) jure, à vous¹ : dans le ciel² les anges se souviennent de vous en bien, en présence de la gloire du Grand ; et vos noms sont écrits en présence de la gloire du Grand. 2. Espérez, car d'abord vous avez été affligés dans le malheur et dans la souffrance, mais maintenant vous brillerez³ comme les luminaires du ciel. Vous brillerez⁴ et vous apparaîtrez, et la porte du ciel s'ouvrira devant vous. 3. Et de votre cri, criez justice et elle vous apparaîtra, car toute votre affliction sera recherchée sur les princes et sur tous ceux qui ont aidé ceux qui vous dépouillent. 4. Espérez et ne renoncez pas à votre espoir, car vous jouirez d'une grande joie comme les anges des cieux. 5. Que ferez-vous ? Vous n'aurez pas à vous cacher

1 T² et le 2^e groupe : « à vous justes. »

2 « Dans le ciel » manque dans G^a.

3 « Vous brillerez » manque dans Q.

4 « Vous brillerez » manque dans le 2^e groupe.

1. Au lieu de répondre directement aux pécheurs, l'auteur s'adresse aux justes pour les engager à ne pas se laisser émouvoir par ces objections et pour les affermir dans l'espérance de la vie future. — Les anges se souviennent des justes en priant Dieu pour eux, en lui exposant leurs mérites et leurs épreuves. Cf. xv, 2 ; xl, 5-7 ; xlvii, 2 ; xcix, 3. Les noms des justes sont écrits dans le livre des vivants. Voir xlvii, 3 et note.

2. Voir Daniel, xii, 3. *La porte du ciel s'ouvrira devant vous*, bonheur éternel promis aux justes ; voilà pourquoi l'auteur ne parle ici, comme dans xci, 16, 17, que du ciel et non d'une nouvelle terre.

3. Cf. xcvi, 3, 5 ; xcix, 3, 16 ; ciii, 14, 15.

4. Cf. verset 6 ; Matth., xxii, 30 : « Ils sont comme les anges de Dieu dans le ciel ; » Marc, xii, 25 ; Luc, xx, 36.

5. Les justes n'auront pas à subir le jugement éternel, en ce sens que leur innocence sera déjà manifeste. Le mot « jugement » doit

au jour du grand jugement, vous ne serez pas trouvés pécheurs, et le jugement éternel aura lieu loin de vous pour toutes les générations du monde. **6.** Et maintenant ne craignez pas, ô justes, quand vous voyez les pécheurs fermes et heureux dans leur voie ¹, et ne vous associez ² pas à eux, mais éloignez-vous de leur violence, car vous aurez part au sort de l'armée ³ du ciel.

7. Vous dites, en effet, vous, pécheurs : « Ne recherchez ⁴ pas et n'écrivez pas tous nos péchés. » — On écrit tous vos péchés tous les jours. **8.** Et maintenant je vais vous montrer que la lumière et les ténèbres, le jour et la nuit voient tous vos péchés.

9. Ne soyez pas impies dans vos cœurs, ne mentez pas, n'altérez pas la parole de vérité et n'accusez pas de mensonge la parole du Saint et du Grand, et ne prenez pas ⁵ vos idoles, car tous vos mensonges ⁶ et toutes vos impié-

¹ Le 2^e groupe : « dans leur désir. »

² G^a : « et ne soyez pas semblables à eux et leurs associés. »

³ Les mss. du 1^{er} groupe, sauf G^a, portent : « des bons du ciel, » probablement par suite de la confusion de ἀγγέλων et ἀγαθῶν dans le texte grec. — G^a et le 2^e groupe lisent : « de l'armée du ciel. »

⁴ « Ne recherchez pas et n'écrivez pas, » leçon de M, U. Fleming a adopté celle des autres mss. : « Ne cherchez pas et que tous nos péchés ne soient pas écrits. »

⁵ M, T et le 2^e groupe : « et ne louez pas vos idoles. »

⁶ B, C : « tous vos péchés. »

d'ailleurs s'entendre ici d'une sentence de condamnation. Cf. xxxviii, 1, 3; xli, 1, 2.

6. *De l'armée du ciel*, c'est-à-dire des anges. Voir variante et verset 4.

7. Les anges inscrivent tous les jours les péchés de tous les hommes. Cf. xcvi, 6 et note.

8. Cf. xcvi, 7, et c, 10.

9-10. Nouvelle condamnation des écrits des Sadducéens et de leurs interprétations de l'Écriture qu'ils chercheront à propager par leurs livres. Cf. xciv, 5; xcvi, 14-xcix, 2. — Sur les idolâtres, voir xcix, 7-9, 14.

tés ne vous seront pas imputées à justice, mais à grand péché. **10.** Et maintenant je sais ce mystère¹ : les pécheurs altéreront et dénatureront fort la parole de vérité, et ils proféreront des paroles mauvaises, et ils mentiront et ils inventeront de grandes faussetés, et ils écriront des livres sur leurs paroles. **11.** Mais s'ils écrivent toute ma parole² selon la vérité, en leurs langues, et qu'ils n'altèrent pas et qu'ils n'abrègent pas mes paroles, mais qu'ils écrivent tout selon la vérité, tout ce que j'ai attesté au commencement à leur sujet, (dans ce cas) **12.** je sais un autre mystère : les livres seront donnés aux justes et aux sages pour (leur communiquer) la joie et la vérité et une grande sagesse. **13.** Les livres leur seront donnés, et ils y croiront et ils s'en réjouiront et ils recevront la récompense, tous les justes qui y auront appris toutes les voies de vérité.

CHAPITRE CV

Dieu ordonne aux justes de publier la sagesse des écrits d'Hénoch.

1. En ces jours, le Seigneur ordonna (aux justes) d'appeler les enfants de la terre et de leur témoigner³ sur leur

¹ « Mystère » manque dans Q.

² D'après T et le 2^e groupe. — Les autres mss. : « toute parole. »

³ « De témoigner » manque dans M, Q.

11-13. L'influence pernicieuse de ces écrits sera contre-balancée par l'influence bienfaisante des écrits d'Hénoch, à la condition que les hommes (« ils » ne peut désigner ici les pécheurs) les « écrivent », c'est-à-dire les traduisent exactement en leurs langues, le grec et peut-être l'araméen. Voir Ecclésiastique, prologue. Ainsi fidèlement traduits, les « écrits » d'Hénoch, que l'auteur vise les différentes parties de son œuvre ou d'autres livres perdus, donneront la joie et la sagesse aux justes, qui recevront « la récompense », c'est-à-dire la vie éternelle, pour avoir cru aux enseignements du Patriarche et pour les avoir pratiqués.

CV, 1. Charles doute que ce chapitre appartienne à la V^e partie.

sagesse : « Montrez (la) leur, car vous êtes leurs guides, ainsi que les récompenses (qui auront lieu) sur toute la terre. 2. [Car moi¹ et mon fils nous leur serons unis éternellement dans les voies de la vérité pendant leur vie], et vous aurez la paix. Réjouissez-vous, enfants de la vérité² ! Amen. »

APPENDICE ³

FRAGMENT NOACHIQUE (CHAP. CVI-CVII)

CVI. 1. Et après un temps, mon fils Mathusala prit pour son fils Lamech une femme,	CVI. 1. Factum est autem cum esset Lamech annorum tricentorum quinquaginta,
--	---

¹ M : « moi, le père, et mon fils. »

² M, T et le 2^e groupe : « en vérité. » — Q ajoute : « alleluia. »

³ Le 1^{er} groupe, sauf M, porte en titre : « où naquit Noé. »

Voir Charles, *The Book of Enoch*, p. 300 et 301. — L'auteur suppose que Dieu ordonne aux justes de rendre témoignage sur la sagesse qu'ils auront puisée dans ses écrits à lui Hénoch, et d'annoncer au monde les récompenses promises aux justes (voir CIV, 13). Par *enfants de la terre* il n'entend pas ici les pécheurs comme dans C, 6, et CII, 3, mais simplement « les hommes ».

2. *Mon fils*, c'est-à-dire le Messie. Cf. Ps. II, 7 ; LXXXIX, 27 ; IV Esdras, VII, 28, 29 ; XIII, 32, 37, 52 ; XIV, 9. Sur l'interpolation de ce passage, voir l'introduction. Sur l'union des élus à Dieu et au Messie, voir XXXVIII, 4 ; XLV, 4, 5, LVIII, 6 ; XC, 37. — *Leur vie*, une vie limitée. — *Vous aurez la paix*, lot des justes en opposition avec celui des pécheurs : « Vous n'aurez pas de paix. » Voir CIII, 8. — *Enfants de la vérité*. Voir Jean, XVIII, 37.

Les dernières paroles du verset sont la véritable conclusion de la V^e et dernière partie du *Livre d'Hénoch*. Les ch. CVI-CVII sont un appendice sans lien réel avec notre livre et dû à une autre main. Cet appendice comprend deux fragments complètement indépendants : CVI-CVII et CVIII. Le premier, CVI-CVII, est un fragment d'une Apocalypse de Noé, comme nous en avons déjà rencontré. Voir LXV-LXIX. D'après son auteur, Hénoch vivait encore lors de la

et elle conçut de lui et elle enfanta un fils. **2.** Et sa chair était blanche comme la neige et rouge comme la fleur de la rose; et les poils de sa tête et sa chevelure étaient blancs comme de la laine; et ses yeux étaient beaux, et lorsqu'il ouvrit les yeux il éclaira toute la maison comme le soleil¹, et toute la maison fut très brillante. **3.** Et alors² il se leva des mains de la sage-femme, il ouvrit la bouche et il parla au Seigneur de justice³. **4.** Et son père Lamech fut pris de frayeur devant lui, et il s'enfuit et il se rendit auprès de son père Mathusala. **5.** Et il lui dit : « Moi, j'ai mis au monde un enfant différent (des autres); il n'est pas comme les hommes, mais

natus est ei filius. **2.** Cui oculi sunt sicut radi solis, capilli autem ejus candidiores in septies nive, corpori autem ejus nemo hominum potest intueri. **3.** Et surrexit inter manus obstetricis suæ et adoravit dominum viventem in secula < et > laudavit. **4.** Et timuit Lamech, **6.** Ne non ex eo natus esset nisi nontius dei, et venit ad patrem suum Mathusalem et narravit illi omnia. **7.** Dixit Mathusalem : Ego autem non possum scire nisi eamus ad patrem nostrum Enoc. **8.** Quum autem vidit Enoc filium suum Mathusalem venientem ad se, et ait : Quid est quod venisti ad me, nate? **10.** Dixit, quod natus est < filius > filio suo nomine Lamech, cui oculi sunt sicut

1 « Comme le soleil » manque dans B.

2 Tous les mss., sauf G, G^a : « Et lorsqu'il se leva, » etc.

3 Q ajoute : « et il bénit le seigneur du ciel. »

naissance de Noé. Or, d'après le texte massorétique et celui des LXX, il était déjà mort à cette époque. Donc l'auteur du fragment a suivi la chronologie du texte samaritain qui fait vivre Hénoch encore cent quatre-vingts ans après la naissance de Noé. Cf. Lxv, 2; Lxvi, 3. Voir Beer, *Das Buch Henoch*, p. 234. — Sur les quelques versets d'une version latine de cette Apocalypse que nous reproduisons d'après James M. R., voir l'introduction.

2. Voir XLVI, 1.

5. Voir LXXI, 1.

il ressemble à un enfant des anges du ciel; sa nature est tout autre et il n'est pas comme nous; ses yeux sont comme les rayons du soleil, sa face est splendide. 6. Et il me semble qu'il n'est pas de moi mais qu'il est des anges, et je crains qu'il ne s'accomplisse un prodige en ses jours sur la terre. 7. Et maintenant je te supplie, ô mon père, et je te demande de te rendre auprès d'Hénoch, notre père, et d'apprendre de lui la vérité, car son séjour est avec les anges. »

8. Or, lorsque Mathusala eut entendu la parole de son fils, il vint vers moi aux confins de la terre, car il avait appris que j'étais là, et il cria et j'entendis sa voix et j'allai à lui, et je lui dis : « Me voici, ô mon fils, pourquoi¹ es-tu venu vers moi? »

radi solis, capilli ejus candidiores septies nive, corpori autem ejus nemo hominum potest intueri, 11. et surrexit inter manus obstetricis suæ eadem hora, qua proci-dit de utero matris suæ. Oravit dominum viventem in secula et laudavit, 12. et timuit Lamech. 13. Et dixit Enoc : Nontiatum est mihi, fili, quia post quingentos annos mittet deus cataclis-mum aquæ, ut deleat om-nem creaturam quadraginta < diebus sicut > ostendit oculis nostris. 16. Et erunt illi tres filii, et erunt nomina filiorum ejus Sem Cham Ja-feth, 18. et ipse vocabitur Noe, qui interpretatur re-quires, quia requiem presta-bit in archam.

¹ « Pourquoi, » d'après le latin *quid est quod venisti*. Tous les mss. éthiopiens portent *'esma*, « car tu es venu vers moi. » Le traducteur a dû confondre δὲ τὶ et διότι (Charles).

8. Voir LXV, 2. Dans l'épopée babylonienne de Gilgamesh, après la mort de son ami Eabani, Gilgamesh se rend auprès de son ancêtre Ut-Napishtim, le Noé babylonien, que les dieux, après le déluge, ont rendu semblable à eux et qu'ils ont placé « dans le lointain, à l'embouchure des fleuves ». Il va le consulter sur « la mort et la vie ». (*Keilinschriftliche Bibliothek*, t. VI, Berlin, 1900, p. 204, col. III, lignes 3-5; p. 228 et 230, tablette XI, lignes 1-7; p. 244, lignes 199-205.)

9. Il me répondit et dit : « C'est à cause d'une grande inquiétude¹ que je suis venu vers toi, et à cause d'une vision étonnante que je me suis approché. 10. Et maintenant écoute-moi, ô mon père : il est né à mon fils Lamech un enfant qui n'a pas son pareil : sa nature n'est pas comme la nature des hommes, sa couleur est plus blanche que la neige et plus rouge que la fleur de la rose, les cheveux de sa tête sont plus blancs que la laine blanche et ses yeux sont comme les rayons du soleil, et il a ouvert les yeux et il a éclairé toute la maison². 11. Et il s'est levé des mains de la sage-femme et il a ouvert la bouche et il a béni le Seigneur du ciel. 12. Son père Lamech a été pris de frayeur, et il s'est enfui vers moi ; il ne croit pas qu'il soit de lui, mais (il croit qu'il est) l'image des anges du ciel, et voici que je suis venu à toi pour que tu me fasses connaître la vérité. »

13. Alors je lui répondis, moi Hénoch, et je lui dis : « Le Seigneur accomplira de nouvelles choses sur la terre : j'ai déjà³ vu cela en vision et je t'ai fait connaître qu'au temps de Iared, mon père, il en est qui ont transgressé du haut⁴ du ciel la parole du Seigneur. 14. Et voici qu'ils ont commis le péché et transgressé la loi : ils se sont unis à des femmes, avec elles ils ont commis le péché et

1 Le 2^e groupe : « d'une grande affaire. »

2 D : « toute la nuit. »

3 « Déjà » manque dans G^a.

4 N : « les anges du ciel, » au lieu de « du haut du ciel ».

10. Sa couleur est plus blanche que la neige et plus rouge que la fleur de la rose, emprunté par l'Apocalypse de Pierre, 8 et suiv.

13. De nouvelles choses, des prodiges terrifiants, dans le sens de Nombres, xvi, 30, et non d'Isaïe, xlIII, 19 (prodiges consolants). — Je t'ai fait connaître. L'auteur vise sans doute par ces mots les visions du LXXXIII, pour donner un cachet d'authenticité à son addition. — Ceux qui ont transgressé du haut du ciel la parole du Seigneur, au temps de Iared, sont les mauvais anges. Cf. vi, 6.

ils en ont épousé et ils ont eu des enfants. **15.** C'est pourquoi il y aura une grande ruine sur toute la terre : il y aura une eau diluvienne et une grande ruine pendant une année. **16.** Mais cet enfant qui vous est né restera sur la terre, et ses trois enfants seront sauvés avec lui lorsque mourront tous les hommes qui sont sur la terre ; il sera sauvé, lui et ses enfants ¹. **17.** Ils (les mauvais anges) engendrent des géants sur la terre, non de l'esprit mais de la chair ; aussi il y aura un grand châtement sur la terre, et la terre sera purifiée de toute corruption. **18.** Et maintenant annonce à Lamech, ton fils, que celui qui lui est né est vraiment son fils, et donne-lui le nom de Noé, car il vous sera un reste, et lui et ses enfants seront sauvés de la destruction qui arrivera sur toute la terre à cause de tout le péché et à cause de toute l'injustice qui s'accompliront sur la terre en ses jours.

19. Et après cela viendra une injustice plus grande que celle qui s'est accomplie d'abord ² sur la terre, car je sais les mystères des saints, car le Seigneur me (les) a montrés et me (les) a fait connaître et sur les tablettes du ciel je (les) ai lus. »

¹ « Il sera sauvé, lui et ses enfants » manque dans Q.

² « D'abord » manque dans G^a.

15. *Pendant une année.* Cf. Genèse, VII, 11, et VIII, 14.

17. Si ce verset est authentique, il a été déplacé ; il devait suivre immédiatement le verset 14 (Goldschmidt et Charles). Dillmann le tient pour une glose.

18. L'auteur prend ici pour base de son étymologie de Noé le sens de « ce qui reste », « ce qu'on laisse, » que présente quelquefois en effet la racine hébraïque *nouah*, v. g. à l'hihil. Cf. Exode, XVI, 23, 24, et pour l'étymologie de Noé, Ecclésiastique, XLIV, 17.

19. Cf. xci, 5-7 ; xciii, 4-9. Sur les tablettes des cieus, voir *supra*.

CHAPITRE CVII

Prédiction des crimes des générations futures jusqu'à l'avènement des temps messianiques.

1. « Et j'ai vu écrit sur elles qu'une génération sera plus criminelle que l'autre jusqu'à ce que¹ se lève une génération de justice, et que le crime soit détruit, et que le péché disparaisse de la surface de la terre, et que tout bien vienne² sur elle. 2. Et maintenant, ô mon fils, va, annonce à ton fils Lamech que cet enfant qui lui est né est vraiment son propre fils et (que) ce n'est pas un mensonge. »

3. Et lorsque Mathusala eut entendu la parole de son père Hénoch, car il lui avait montré toute chose en secret³, il revint et il (la) lui fit connaître⁴ (à Lamech), et il donna à cet enfant le nom de Noé, car lui devait consoler⁵ la terre de toute ruine.

CHAPITRE CVIII

Dernières exhortations : assurances sur le châtement des pécheurs et la récompense des justes.

1. Second livre qu'écrivit Hénoch pour son fils Mathusala et pour ceux qui viendront après lui et (qui) garderont la loi dans les derniers jours.

¹ G, Ga, M, Q : « de sorte que se lèvera. »

² C, P : « ne vienne pas. »

³ M et le 2^e groupe : « toute chose secrète. »

⁴ « Il revint et il lui fit connaître » manque dans Ga, Q. — T, le 2^e groupe, sauf V et F, H, L, N, O : « et il revint, ayant vu. »

⁵ Ga : « sauver et consoler. »

CVII, 1. Cf. xci, 7-17.

3. L'auteur adopte ici à l'encontre de cvi, 18, l'étymologie du nom de Noé donnée par la Genèse, v, 29.

CVIII, 1. Cette deuxième addition a pour but de raffermir les

2. Vous qui avez fait le bien¹, attendez² ces jours, jusqu'à ce que soient consommés ceux qui font le mal et que soit consommée la puissance des pécheurs. 3. Vous donc, attendez que le péché passe, car leur nom (des pécheurs) sera effacé du livre de vie³ et des livres saints⁴, et leur race périra pour l'éternité, et leurs esprits seront mis à mort, et ils crieront et ils se lamenteront dans un désert⁵ immense, et ils brûleront dans le feu, car là il n'y aura pas de terre.

4. Je vis là comme un nuage qui ne se voyait pas (bien), car à cause de sa profondeur⁶ je ne pouvais voir au-dessus; je vis une flamme⁷ de feu brûler éclatante, et (des formes)

1 « Le bien » manque dans tous les mss., sauf G, G^a.

2 T et le 2^e groupe : « et qui attendez. »

3 « De vie » manque dans M, T. — « Du livre de vie » manque dans le 2^e groupe. — Q : « des livres des vivants. »

4 G : « du livre du saint. » — Q et le 2^e groupe : « des livres des saints. »

5 G^a : « dans l'enfer (litt. : le lieu du tourment de l'enfer) immense. »

6 G^a : « qui ne se voyait pas à cause de sa grande profondeur et je ne pouvais pas, » etc.

7 Tous les mss., sauf G, G^a, U : « la flamme de son feu. »

justes dont la foi s'ébranlerait en voyant que le royaume messianique tarde à venir.

2. *Attendez*, etc. Dillmann en conclut qu'elle a dû être écrite un peu après le *Livre d'Hénoch*. Charles remarque qu'elle est tout à fait dans le ton de la doctrine des Esséniens : grande estime de l'ascétisme, mépris de l'or et de l'argent (8-10), croyance à l'immortalité de l'âme (11-14), etc.

3. Sur le livre de vie, voir *supra*, ch. XLVII, verset 3. — *Leurs esprits seront mis à mort*. Cf. xxii, 13; xcviij, 3; xcix, 11 : évidemment l'auteur n'entend pas par ces paroles l'anéantissement de l'âme, mais un tourment égal à la peine de mort, puisque ceux qui l'ont subi se lamentent et brûlent ensuite. Sur le lieu du châtement, voir xviii, 11-16; xix, 1-3; xxi, 1-10, où est décrit le séjour des anges condamnés.

4-6. Le lieu des tourments est sombre comme un nuage et cepen-

semblables à des montagnes brillantes tourbillonnaient et se mouvaient çà et là. **5.** Et j'interrogeai un des anges saints qui étaient avec moi et je lui dis : « Quel est cet objet brillant ? Car ce n'est pas le ciel, mais une flamme de feu seulement qui brûle, et (il y a) un bruit de cris, de pleurs, de lamentations et de grande souffrance ? » **6.** Et il me dit : « Ce lieu que tu vois, là sont jetées les âmes des pécheurs, des impies, de ceux qui commettent le mal et de ceux qui changent tout ce qu'a dit ¹ le Seigneur par la bouche des prophètes, qui doit arriver.

7. Car de ces choses il y a (des livres) écrits et gravés en haut dans le ciel, pour que les anges les lisent et qu'ils sachent ce qui doit arriver aux pécheurs et aux âmes des humbles, de ceux qui ont affligé ² leur chair et ont été récompensés par Dieu, de ceux qui ont été outragés par des hommes méchants, **8.** de ceux qui ont aimé Dieu et n'ont aimé ni l'or, ni l'argent, ni aucun des biens qui sont dans le monde, mais (qui) ont livré leur chair aux tourments, **9.** et de ceux qui depuis qu'ils existent n'ont pas désiré la nourriture terrestre, mais se sont regardés ³ comme un souffle qui passe et ont mis en pra-

¹ G, G^a, Q : « tout ce qu'a fait. »

² Q : « qui souffert (dans) leur chair. » — V : « qui souffrent dans leur chair. »

³ G^a : « ont regardé leur corps. »

dant rempli de feu. Les éléments de cette description sont empruntés à celle du séjour des mauvais anges après leur condamnation, cf. xviii, 13; xxi, 3; mais l'auteur de l'addition ne place dans cet enfer que des hommes (verset 6). — *Ceux qui changent*, etc. Voir civ, 10.

7. Les livres écrits et gravés en haut dans les cieux sont ceux qui contiennent prévus et prédits les événements de l'avenir. Voir lxxxii. — Les humbles, ou *'anyim* des Psaumes; v. g. Ps. x, 17; xxii, 27; xxv, 9, etc., opposés aux mauvais riches et aux orgueilleux condamnés dans xcvi, 5; xcvi, 8; xcvi, 2, etc. Cf. Matth., v, 10.

8. Cf. xlvi, 7; cii, 5; Matth., vi, 19-21, 24; I Jean, ii, 15.

9. Cf. Job, vii, 7; Sagesse, iii, 5.

tique cette (conviction). Le Seigneur les a fort éprouvés¹ et leurs âmes ont été trouvées (assez) pures pour bénir son nom. **10.** J'ai exposé dans des livres toute leur bénédiction : il les a récompensés eux-mêmes, car ils ont été trouvés² aimant le ciel plus que leur souffle en ce monde, et tandis qu'ils étaient foulés aux pieds par des méchants et qu'ils en entendaient des opprobres et des malédictions et qu'ils étaient outragés, ils me bénissaient.

11. Maintenant j'appellerai les esprits des bons d'entre les générations de lumière, et je transfigurerai ceux qui sont nés dans les ténèbres, qui dans leur chair n'ont pas reçu³ d'honneur en récompense, comme il convenait à leur foi.

12. Je produirai dans une lumière éclatante ceux qui ont aimé mon nom saint, et je ferai asseoir chacun d'eux sur le trône de sa gloire. **13.** Ils brilleront dans des temps

¹ Q : « et on les a beaucoup éprouvés. »

² M : « car ils ont été trouvés comme ceux qui aiment. »

³ G : « n'ont pas recherché. »

10. *J'ai exposé dans des livres toute leur bénédiction, c'est-à-dire la bénédiction qui leur est réservée.* Ces paroles sont comme une parenthèse ouverte par l'auteur au milieu des paroles de l'ange pour renvoyer au *Livre d'Hénoch* et donner une apparence d'authenticité de plus à son addition. A la fin du verset 10 et dans les versets 11 et 12, c'est Dieu qui prend la parole. Cf. Job, II, 10; Matth., V, 10-12.

11. *Les générations de lumière, ceux qui se sont laissé éclairer par la lumière divine.* Voir xxxviii, 4, et lxi, 12. — *Les esprits... de lumière.* Cette expression reviendra très souvent dans le Nouveau Testament, v. g. Luc, xvi, 8; Jean, xii, 36; I Thess., v, 5. Tout ce passage est à rapprocher surtout de Éph., v, 8-14. Cf. Matth., iv, 15, 16. D'après le verset 11 et le verset 14, de *ceux qui sont nés dans les ténèbres*, les païens, les uns seront transfigurés et sauvés; les autres, ceux qui ont vécu en pécheurs, seront jetés dans les ténèbres.

12. Cf. Matth., xix, 28; Apoc., iii, 21; iv, 4.

13-15. L'auteur du fragment reprend la parole. Au nom de Dieu il promet aux justes une éternelle splendeur comme dans Sagesse, iii, 7, et Daniel xii, 3. On peut rapprocher la sentence babylonienne trouvée par le P. Scheil dans ses fouilles de Sippara : « Qu'il brille comme le jour, celui qui est accompli dans la science du scribe. » Cf. xxxix, 7, et civ, 2. Un des éléments du triomphe des justes sera la vue

innombrables, car le jugement de Dieu est juste, car il rendra¹ fidélité aux fidèles dans l'habitation des voies² de vérité. 14. Et ils verront jeter dans les ténèbres ceux qui sont nés³ dans les ténèbres, tandis que les justes brilleront. 15. Mais les pécheurs crieront et les verront (les justes) briller, et ils se rendront eux aussi là où sont écrits pour eux les jours et les temps. »

¹ Q : « (car il y aura) fidélité pour les fidèles. »

² G : « l'habitation et les voies. »

³ M : « ceux qui sont nés pécheurs dans les ténèbres. »

du châtement des pécheurs, jetés dans les ténèbres (ciii, 8), comme un des tourments des damnés sera la vue du bonheur des justes. Cf. Luc, xvi, 23.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS PROPRES

- Aaron, 207, 209, 211.
 Abbadie, LIV.
 Abel, 59, 60, 198, 199.
 abîme, 47, 48, 57, 110, 120, 121, 122, 126, 155, 179, 194, 202, 203, 205.
 abîme de feu, 26.
 Abraham, LXXVII, 28, 141, 205, 212, 213.
 Achaz, 216.
 Achéron, 47.
 Achimélek, 213.
 Adad, CII.
 Adam, XXXII, CII, CXI, 73, 74, 75, 79, 118, 119, 121, 159, 186, 198, 199, 213.
 Adnarel, 190.
 Adriel, 151.
 Egidius de Loches, CXXXVII.
 Aggée, 222.
 agneaux, 225, 226.
 aigles, 205, 206, 216, 224, 226, 227, 228, 252.
 Aka'e, 153, 154.
 Akiba (Rabbi), LXVIII, LXXXIX.
 Akrôn, 74.
 Alcime, 225, 227.
 Alexandra, XCVI, XCVII.
 Alexandre le Grand, 218, 221, 222, 223, 224.
 Alexandre Polyhistor, CVI.
 aloès, 73.
 Amalécites, 212.
 Amariel, 12.
 Ambroise (S.), CXXXI.
 Amentit, CIII.
 âmes, XXXIV, XXXV, XXXVII, 18, 19, 21, 26, 32, 41, 43, 44, 54, 58, 59, 60, 61, 62, 84, 93, 136, 159, 161, 215, 262, 269, 270, 271, 272, 273, 284, 285, 286.
 Amézârak, 16.
 Amézârek, 16.
 Amizerâk, 16.
 Amiziras, 16.
 Ammonites, 213, 214, 216, 222.
 Anagêmas, 12.
 Ananiël, XXVIII, 13.
 Ananthna, 12.
 anathème, 11, 41, 251.
 Anatolius de Laodicée, CXXXVIII.
 Andronicus, 226.
 ânes, 200, 201, 202, 204, 206.
 ânes sauvages, 206, 207, 229.
 Anger, CXLVI.
 anges, XXII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXIX, XXXII, XLII, XLIII, XLV, LXXXI, 2, 8, 10, 11, 23, 38, 43, 46, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 63, 65, 69, 74, 75, 76, 78, 82, 83, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 95, 104, 105, 112, 113, 118, 119, 121, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 133, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 171, 174, 184, 186, 197, 200, 201, 202, 203, 217, 218, 219, 220, 227, 229, 230, 231, 243, 247, 253, 260, 264, 266, 269, 275, 276, 280, 281, 282, 285. Cf. encore : Noms des anges.
 anges de la justice, 83.

- ange de paix, 87, 106, 108, 109, 113, 124, 143.
 anges de puissance, 54, 128.
 anges des principautés, 128.
 anges du châtement, 86, 108, 112, 113, 134, 136, 141, 142.
 anges gardiens, 264. Cf. veilleurs.
 anges saints, 75, 159, 163, 171, 186, 264, 285.
 anges saints et glorieux, 65.
 année, 7, 9, 168, 172, 173, 174, 179, 181, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 282.
 année du mystère, 52.
 Antigone, 224.
 antimoine, 16.
 Antiochus Épiphane, LXXIII, XCV, 96, 225, 226, 265.
 Antiochus V Eupator, 226.
 Antiochus VIII Sidètes, 227.
 Antiochus IX de Cyzique, 227.
 Anu, cii.
 Apollonius, 227.
 apostat, 187, 262.
 Apsù, 110, 120.
 Arabes, 222.
 Araki, 13.
 Arakib, xxviii, 12, 13.
 Arakiel, 12.
 arallu, 58, 59.
 Aramiel, xxviii, 12, 13.
 Araqiël, 55.
 Arathak, 12.
 Arazeyal, xxviii, 13.
 arbre de la sagesse, 74, 75.
 arbre de vie, 64, 66.
 arbres, 5, 6, 14, 27, 28, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 184, 191, 194, 209.
 arbres du jugement, 71.
 archanges, 19, 55, 219.
 Ardis, 11, 12.
 Aredrôs, 12.
 argent, 105, 106, 107, 139, 140, 144, 249, 255, 256, 261, 266, 284, 285.
 aride, 80, 81, 86, 87, 92, 94, 96, 99, 100, 107, 110, 111, 112, 116, 117, 119, 122, 124, 128, 132, 134, 137, 139, 141, 142, 143, 144, 146, 149, 151, 158, 176, 177, 254.
 Armalos, 150.
 Armanos, 17, 150.
 Armaros, xxviii, 13, 17, 150.
 armée, 2, 98, 112, 115, 118, 119, 122, 128, 189.
 armée du ciel, 189, 276.
 Armén, 150.
 Armorôs, 17.
 Arstiqifa, 150.
 Artaqifa, 150.
 art de couper les racines, 14.
 art de peindre le tour des yeux, 16.
 Artiel, 13.
 Arsayalâlor, 22.
 Asaël, xxviii, 13.
 Asaryalor, 22.
 Asbeel, 150.
 Asdariel, 17.
 Ascal, 12.
 Asfâel, 192.
 Asonya, 180, 183.
 Asradiel, 17.
 assemblée (maison de l'), 108.
 assemblée des justes, 80.
 assemblée des saints, 93.
 Assidéens, LXXIX, XCVI, 225, 226.
 Assurbanipal (Annales d'), 61.
 Assyriens, xxix, 50, 58, 61, 98, 99, 216, 218, 220, 221, 252.
 astrologie, 17, 140.
 astrologues, 17.
 Atarkouph, 12.
 Athénagore, CXXIV.
 Atrakhasis, 203.
 Atriel, 12.
 Augustin (S.), CXXXI, CXXXIII, 10.
 Awan, 199.
 Azaël, CXXXVI, 12, 16, 20, 22, 24, 31.
 Azazel, xxviii, xxxii, xlii, xliii, LXXIX, 15, 20, 22, 24, 31, 109, 112, 150, 151, 200, 202.
 Azbiel, 150, 151.
 Azotiens, 222.
 Babyloniens, xxii, xxv, ci, cii, cv, 46, 47, 48, 49, 52, 59, 110, 120, 126, 138, 153, 164, 165, 174, 203, 216, 220, 258.
 Bachide, 227.
 Bachmann, CXLVIII.
 balance, 88, 91, 128.
 Baldensperger, CXXVIII, LXXII, XCIII, CXLIX.
 baleines, 205.
 Balkiel, 12.
 Barakiel, 12.

- Baramiel, 13.
 Baraqiel, xxviii, 13, 17, 150.
 Baraqiyân, 17.
 Bar-Cocheba, lxxviii.
 Bardesane, cxxv.
 Barnabé (éptre de S.), cxxiii.
 barque, 204, 205.
 Barlayal, 150.
 Basasaël, 150.
 bâtards, 24.
 Batariel, xxviii, 13.
 Bataryal, 150.
 Batiffol, cxlvii.
 Batriel, 12.
 Bauer (Bruno), xc, cxliv.
 Beer, xxxix, lviii, lxxv, lxxvi, lxxvii, lxxviii, lxxix, lxxx, lxxxi, lxxxii, lxxxiii, lxxxviii, xci, xciii, xcv, xcvi, cvi, cxliii, cl, 8, 23, 42, 86, 88, 90, 106, 107, 120, 122, 130, 131, 161, 162, 176, 185, 187, 193, 201, 218, 220, 245, 248, 256, 273, 279.
 Béhémot, lxxxiii, ci, cix, cx, 120.
 Bél, cii, 13, 203.
 bélier, 212, 213, 214, 226, 227, 228, 229, 233.
 Benâsé, 180.
 bénédiction, 1, 26, 27, 29, 84, 94, 117, 161, 176, 178, 286.
 bénédiction d'Hénoch, 1.
 Bensly, cxlviii.
 Beqa, 153.
 bercails, 210, 211.
 Berkiel, 191.
 bêtes, 15, 75, 76, 127, 205, 214, 216, 217, 220, 222, 223, 229, 230, 233, 234, 235.
 Bethkhaduda, 23.
 Bissell, lxxii, cxlvii.
 blasphème, 239, 240, 249, 253.
 Bleynié, cxlv.
 Bœhmer, cxlix.
 Böttcher, lxiv, xc, cxliv.
 Bouriant, lx, cxxxviii, cxxxix, cxlii, 24, 42.
 Bousset, xc, xciii, xciv, civ, cxlvii.
 brebis, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 233, 234, 247.
 brebis sauvages, 229.
 Briggs, cxlviii.
 bronze, 107.
 brouillard, 123, 124, 156, 204.
 Bruce, cxxxviii.
 Brunet, lxvii, cxliii.
 Bûchler, cxlviii.
 Bûchwaldt, cxlix.
 buffle, 235, 236.
 Caïn, 60, 198, 199, 200.
 Caleb, 211.
 Calippe (cycle de), xxiv, cv, 181, 182.
 Callirhoé, 144.
 Canaan, 138.
 cannelier, 72, 74.
 captivité de Babylone, 220, 244.
 caroubier, 74, 75.
 Cassien, cxxxiii.
 cataclysme, 14, 22.
 cataractes, 201, 205.
 Cedrenus, cxxxv, cxxxvi.
 Cédron (ruisseau du), 68.
 Cédron (vallée du), 68.
 chair, 4, 15, 17, 31, 38, 40, 41, 43, 44, 47, 66, 129, 144, 145, 146, 151, 186, 187, 196, 197, 224, 270, 282, 285, 286.
 Chaldéens, 216, 244.
 chaleur, 6, 145, 175, 177, 178, 191.
 Cham, 50, 203, 205.
 chameaux, 200, 201, 202, 204.
 Charles, xxxv, xxxvi, xxxix, liv, lvii, lx, lxi, lxiii, lxvii, lxxiii, lxxiv, lxxv, lxxviii, lxxix, lxxxvi, lxxxvii, lxxxviii, xcv, xcvi, xcvi, cxl, cxlii, cxli, cxliii, cxliii, cxlviii, 11, 29, 35, 45, 70, 79, 82, 86, 88, 90, 91, 95, 100, 102, 103, 104, 106, 107, 110, 113, 120, 130, 131, 140, 173, 175, 176, 179, 181, 185, 186, 187, 201, 202, 212, 216, 217, 218, 220, 223, 225, 226, 228, 230, 237, 239, 240, 242, 245, 248, 270, 271, 273, 274, 277, 278, 280, 282, 284.
 charmes, 14, 17.
 châtier, 4, 9.
 châtiment, 9, 28, 33, 60, 61, 67, 69, 88, 112, 114, 119, 125, 133, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 160, 176, 178, 185, 231, 238, 239, 253, 258, 262, 270, 273, 282.
 chefs des étoiles, 185, 188.

- chefs des mille, 190, 191, 192.
chefs des ordres, 190.
chefs des stations, 190.
chemin des étoiles, 36.
chérubins, xxviii, 36, 38, 55, 85, 128, 160.
chevaux, 200, 203, 231.
Cheyne, lxxii, lxxiii, cxlvii.
chiens, 205, 212, 213, 214, 224.
Chobabiel, 12.
Chôchariel, 12.
Chôchiel, 17.
Chrysostome (S. Jean), cxxxi.
ciel, cieux, 2, 4, 17, 18, 20, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 40, 41, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 55, 56, 60, 63, 76, 77, 83, 88, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 105, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 119, 122, 124, 127, 128, 129, 139, 154, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 170, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 194, 195, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 224, 229, 230, 233, 234, 235, 239, 243, 244, 245, 246, 247, 252, 253, 257, 266, 267, 268, 275, 280, 281, 285, 286.
clémence, 3, 241.
Clemen, lxiii, lxxiv, lxxv, lxxviii, cxlix, cl.
Clemens, cxliii.
Clément d'Alexandrie, cxxv, 10, 44, 53.
Clermont-Ganneau, cli.
Cocyte, 47.
colère, 9, 45, 112, 130, 133, 151, 155, 197, 210, 229, 240, 263, 267.
collines, 3, 25, 104, 109, 194, 202, 256.
colonnes de feu, 51, 57, 231.
Commodien, cxxvii, 10.
Constantinople, 169.
Coran, cvi.
corbeaux, 206, 224, 225, 226, 227, 228.
Coré, 229.
cornes, 226, 227, 228, 229, 235, 236.
Cornill, cxlix.
Cotelier, cxxxiv, cxxxv.
Couard, cl.
cours d'eau, 207, 211.
crainte, 3, 32, 37, 57, 269.
Croskery, cl.
cuivre, 105, 106.
Cyprien (S.), liii, cxviii.
Cyrille d'Alexandrie (S.), cxxxi.
Cyrus, 218, 221.
Daduel, 23.
Dalman, xciii, cxlix.
Damascius, 110.
Dan, 32.
Daniel, xxviii, 12, 13, 150.
David, 212, 213, 214, 250.
Deane, lxxii, cxlvii.
Delitzsch, 99, 106.
déluge, 22, 28, 110, 118, 120, 124, 138, 143, 193, 197, 203, 204, 238, 243, 282.
Démétrius, 224.
démonolâtrie, 53.
démons, xxx, 46, 53, 91, 152, 261.
Dendaïn, 121.
désert, 70, 71, 91, 121, 127, 179, 209, 222, 281.
Diels, 16, 46, 50, 64.
Dielerich, cxlviii.
Dieu, 3, 4, 5, 6, 7, 34, 46, 50, 55, 62, 63, 65, 66, 80, 84, 90, 94, 95, 99, 102, 112, 113, 114, 118, 121, 126, 127, 129, 132, 139, 142, 154, 155, 158, 160, 162, 175, 194, 195, 196, 197, 199, 203, 207, 209, 213, 215, 217, 219, 227, 233, 234, 235, 238, 243, 245, 246, 248, 249, 250, 266, 269, 278, 285, 287.
Dieu de gloire, 67.
Dieu des dieux, 19.
Dieu des siècles, 19.
Dieu du monde, 2.
Dieu vivant, 7.
dieux, 53, 111, 185, 203.
Dillmann, liv, lv, lvi, lviii, lix, lx, lxi, lxv, lxxxviii, xc, xciv, xcvi, xcix, cvi, cxii, cxxxii, cxli, cxlii, cxliii, cxlv, 13, 15, 25, 32, 35, 48, 50, 63, 67, 68, 71, 74, 77, 82, 86, 88, 90, 103, 106, 110, 113, 115, 120, 127, 129, 130, 131, 140, 143, 144, 147, 149, 152, 158, 161, 176, 179, 187, 199, 201, 202, 212, 214, 217, 218, 220, 221, 223, 225, 226, 227, 232, 233, 235, 242, 245, 273.
Dindorf, cxxix, cxxxv, cxli.
Dinocrate, cxxix.

- Domitien, lxx.
 dragons, 55.
 Drummond, xc, xciii, cxlvi.
 Dudaël, 23.
- Ea, cii, 203.
 Eabani, 59, 138, 253, 280.
 eau, 5, 36, 47, 48, 51, 58, 61, 68, 70, 72, 83, 100, 101, 106, 109, 110, 111, 120, 124, 128, 141, 142, 144, 145, 146, 154, 155, 176, 179, 204, 205, 208, 209, 253, 255, 256, 268, 282.
 Ebelâ, 180.
 Ebelsata, 33.
 éclairs, 35, 36, 37, 46, 47, 88, 91, 92, 117, 122, 156.
 écureuils, 206, 252.
 Ednâ, cviii, 194, 198.
 Ednt, cviii, 198.
 Édomites, 212, 213, 214, 220, 222.
 Eerdmans, cxlviii.
 Égypte, ciii, cv, 169, 206, 208, 211, 227.
 Égyptiens, 59, 164, 206, 207, 208, 216, 224, 229.
 Élam (rois d'), 61.
 éléphants, 200, 201, 202, 204.
 Élie, xxxv, 158, 215, 233, 244.
 Elimelek, 190, 191, 192.
 Elioud, 14, 200.
 Élu (l'), xxxvi, xxxviii, 83, 86, 93, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 112, 127, 128, 130, 137.
 élus, xxxv, 1, 2, 3, 8, 9, 66, 81, 82, 83, 84, 86, 93, 94, 98, 100, 102, 105, 113, 114, 116, 118, 120, 121, 126, 129, 130, 132, 133, 156, 243, 245.
 enchantements, 14, 16, 17, 20.
 enchanteurs, 16.
 enclos, 204, 244.
 enfants de justice, 238.
 enfants de la terre, 201, 265, 269, 277.
 enfants de la vérité, 278.
 enfants des élus et des saints, 82.
 enfants des hommes, 10, 11, 23, 28, 29, 30, 43, 55, 59, 82, 83, 87, 91, 137, 151, 152, 154, 196.
 enfants des vieillards, 24, 26, 35.
 enfants du ciel, 33, 34, 267.
 Enmeduranki, cii.
 Enos, 79.
 épée, 230, 234, 240, 246, 260, 261.
- éperviers, 206, 224, 226, 227, 228.
 Épiphanie (S.), cxxxii, 13.
 Erâ'e, 180.
 Eresh-ki-gal, 47.
 Érythrée (mer), 74, 179, 180.
 Ésaü, 206.
 Esdras, 221, 222, 244.
 Esprit (l'), 147.
 esprit de justice, 129, 130.
 esprit de lumière, 129.
 esprit de vie, 127.
 esprit du Seigneur, 145.
 esprits, 41, 43, 44, 53, 55, 59, 60, 62, 78, 85, 90, 101, 102, 119, 122, 123, 124, 129, 130, 141, 144, 145, 152, 155, 156, 160, 174, 175, 237, 245, 257, 263, 282, 284, 286.
 esprits de chair, 41.
 esprits de la terre, 42.
 esprits des âmes, 21.
 esprits des âmes des morts, 58.
 esprits des corps des morts, 58.
 esprits du ciel, 41, 42.
 esprits du mal, 41.
 esprits mauvais, 41, 42, 261.
 Esséniens, lxxxviii, 284.
 étain, 105, 106, 107, 140, 144.
 étang d'eau, 208, 209.
 été, 5, 6, 124, 165, 166.
 Éthiopiens, 216.
 étoiles, 17, 35, 36, 37, 49, 52, 54, 56, 75, 76, 77, 91, 92, 96, 99, 122, 155, 160, 161, 172, 173, 174, 175, 183, 181, 185, 188, 189, 195, 200, 202, 203, 230, 231, 246, 266.
 Euphrate, 179.
 Eupolème, cvii.
 Eusèbe, cvi, cxxviii, cxxxii.
 Ève, xxxii, 73, 74, 75, 151, 198, 199.
 Ewald, lxiv, lxxv, lxxvi, lxxvii, lxxii, lxxxviii, cxliv, 217, 223.
 Extrême-Orient, 76.
 Ézékiel, xxviii, 12.
 Ézéqiel, 13.
- Fabricius, cxl, cxxxvii, cxxxviii, cxli, cxliv.
 faucons, 206.
 Fayc (de), xxiv, lxxii, xc, xciii, cxlvii.
 fenêtres du ciel, 164, 165, 175, 195, 267.
 fer, 105, 106, 107, 109, 112, 144.

- feu, XLV, 36, 37, 38, 44, 45, 47, 51, 52, 56, 57, 62, 63, 84, 100, 106, 109, 110, 127, 144, 146, 159, 160, 164, 231, 232, 239, 244, 256, 265, 269, 284, 285.
- Fiebig, CL.
- filles, 8, 10, 11, 20, 40, 150, 151, 197, 200, 202.
- fil de la femme, XXXIX, 131, 157.
- Fils de l'homme, 94, 95, 98, 106, 121, 131, 132, 133, 136, 156, 157, 158, 159, 161, 162.
- fil d'Enaqa, 42.
- fil de prostitution, 24.
- fil des anges, 46, 150, 151, 159.
- fil des cieux, 10.
- fil des courtisanes, 24.
- fil des hommes, voir enfants des hommes.
- fin de tout, 54.
- fin des temps, 69, 242.
- flamme, 3, 57, 63, 159, 165, 265, 273, 284, 285.
- Flemming, LIV, LXI, LXII, CXLII, 8, 11, 14, 40, 42, 46, 50, 51, 70, 71, 72, 84, 85, 89, 106, 110, 115, 119, 122, 140, 143, 154, 161, 162, 170, 176, 183, 185, 187, 191, 195, 219, 220, 228, 230, 232, 254, 261, 265, 272, 273, 276.
- Flemming - Radermacher, CXLII, CXLIII, 59.
- fleuves, 7, 38, 47, 48, 159, 160, 179, 263.
- foi, 116, 126, 258, 286.
- Freudenthal, CVII.
- Friedländer, CXLIX.
- Friedlieb, LXXI, LXXII, CXLVII.
- Fumagalli, CXLIII.
- Funk, CXIII.
- Gabriel, XXVII, XLVIII, LXXXI, CV, 18, 24, 54, 55, 86, 87, 110, 161, 201, 202.
- Gadriel, XXXII, 151.
- Gaidal, 237.
- galbanum, 73.
- Gange, 179.
- Gassendi, CXXXVII, CXLIII.
- Gaster, CXXXVI, CL.
- géants, 14, 15, 17, 21, 24, 40, 41, 42, 43, 46, 200, 203, 282.
- Gebhardt, CXLVI.
- Gédâel, 192.
- Géhenne, XLV, XLVI, L, LXXXVI, XCIX, CXII, 68, 69, 107, 109, 143, 231, 232.
- Geiger, CXLV, 22.
- Geisendorf, CXLIX.
- gelée, 123, 156, 179.
- Gelzer, CXXXII, CXXXVI.
- générations, 2, 19, 22, 25, 26, 28, 29, 35, 41, 84, 101, 135, 186, 188, 195, 196, 202, 241, 244, 248, 272, 273, 276, 283.
- générations de lumière, 286.
- génisse, 198, 199, 200, 202.
- Gentils, XXXV, XXXVII, XLIX, L, LI, LII, LXXXVI, LXXXVII.
- Geponica, 5.
- Gesner, CXXXVII, CXLIII.
- Gessen (terre de), 206.
- Gfrörer, LXIV, CXLIII, CXLIV.
- Gildemeister, LVI, CXXXIX, CXLII.
- Gilgamesh (Épopée de), 39, 138, 203, 253, 258, 280.
- givre, 44, 76, 178.
- Gizeh (texte de), LIII, LVI, LVII, LX, CXXXIV, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 41, 42, 43, 44, 45, 54, 58.
- glace, 160.
- Glorieux et Magnifique (le), 38.
- Gog, 113.
- Goldschmidt, CXLIII, 235, 282.
- gorge, 68, 69, 72.
- Gorgias, 227.
- gouffre, 51.
- Grand (le), 34, 272, 275.
- Grand et Saint (le), 22, 241, 254.
- Grand, Glorieux et Puissant (le), 271.
- Grande gloire (la), 38, 269.
- Grébaut, CXXXVIII.
- Greco, XXIII, 13, 50.
- grêle, 35, 36, 76, 88, 123, 156.
- Gry, XXXVIII, CL.
- guides, 190, 191, 192, 278.
- Gunkel, XCII, CIV, CL, 121.
- Hackspill, XXI, CL.
- Halévy, CXLVI, 87, 120, 122, 140, 146, 147, 149, 151, 153, 179, 180, 185, 190.
- Hananel, 150.
- Harlez, CIV.

- Harris Rendel, CXXII, CL,
 Hasmonéens, LXXI, XCVII, XCIX, 82,
 95, 96, 97..
 Hausrath, LXX, XC, CXLVI.
 Hayman, CXLIX.
 Hébreux, 58, 61, 176, 180.
 Héel, 192.
 Héliodore, 79.
 Héloyaséph, 191.
 Hénoch, XXXV, XLVIII, LXIV, LXVI,
 LXXVIII, LXXX, CV, 1, 29, 30, 31, 32,
 33, 39, 45, 53, 54, 56, 57, 65, 75, 79,
 80, 82, 84, 85, 91, 95, 102, 106, 118,
 119, 121, 137, 138, 139, 140, 142,
 144, 146, 153, 157, 158, 159, 160,
 162, 180, 184, 185, 193, 194, 195,
 197, 198, 233, 236, 238, 241, 242,
 243, 245, 250, 257, 277, 279, 280,
 281, 283.
 Hermon, XXVIII, LVIII, 11, 12, 32.
 Hérode, LXIV, LXX, LXXV.
 Hilaire (S.), CXXXI, 12.
 Hilgenfeld, LXVII, LXVIII, LXIX, LXX,
 LXXII, LXXXIX, XC, XCI, XCII, CXLV.
 Hinnom (vallée de), XLV, 68, 69, 232.
 hiver, 5, 6, 48, 124, 165, 167, 191.
 Hoffmann, LVII, LXIII, LXIV, CXLII,
 CXLV, 150, 217, 245.
 Hofmann, LXV, LXVII, LXXXIX, XC,
 CXLIV.
 Holtzmann (Heinrich Julius), XC,
 CXLIX.
 Holtzmann (Oscar), LXVIII, LXXI,
 LXXIII, LXXV, LXXVIII, LXXIX, CXLVII,
 hommes, XXXI, 15, 17, 20, 24, 26, 31,
 34, 40, 42, 45, 46, 53, 54, 56, 60, 62,
 67, 78, 80, 88, 90, 95, 114, 115, 138,
 141, 148, 150, 151, 152, 162, 174,
 179, 183, 186, 187, 188, 189, 197,
 204, 205, 211, 228, 229, 230, 231,
 235, 236, 241, 243, 244, 245, 246,
 247, 248, 249, 255, 256, 263, 264,
 270, 279, 281, 282.
 Hübschmann, CIV, CXLVI.
 hyènes, 205, 216.
 Hyrcan (Jean), LXVI, LXX, XCV, XCVI,
 226, 227.
 Iared, CVIII, 11, 79, 281.
 Iaxarte, 179.
 idoles, 239, 261, 262, 276.
 Idris, CVI.
 Iduméens, 227.
 Illes, 180.
 impies, 1, 4, 8, 16, 44, 62, 81, 240,
 247, 250, 262, 276, 285.
 impiété, 4, 16, 18, 244, 259, 261,
 262, 265, 276.
 incantations, 14.
 Indes, 76.
 Indien (océan), XLVIII, 74, 179.
 Indus, 179.
 injustice, 18, 20, 21, 91, 96, 103, 111,
 238, 239, 240, 241, 243, 251, 253,
 254, 255, 263, 282.
 Iômciel, 12.
 Ioumiel, 12.
 Irénée (S.), CXXIV, 27.
 Isaac, 206.
 Ishtâr, 47.
 Ismaël, 206.
 Ismaélites, 206, 212.
 Israël, XXVII, XXIX, XXXVI, XXXIX,
 L, XCV, XCIX, 26, 67, 104, 205,
 207, 212, 213, 214, 215, 216, 217,
 218, 220, 227, 228, 229, 230, 234,
 235, 236, 242, 246, 250.
 Israélites, XXXV, XXXVI, 207, 208,
 209, 210, 211, 212, 215, 220, 222,
 224, 244.
 Istraël, 22.
 Iyasusâel, 190.
 Iyelumiël, 190.
 Jacob, 198, 206.
 James, CXXXIX, CXLII, 279.
 Jannée (Alexandre), XCVI, XCVII,
 82, 97, 265, 274.
 Japhet, 203, 205.
 jardin, 121, 124, 129, 179.
 Jastrow, CII.
 Jellinek, CXI, CXII, CXLIV.
 Jensen, CII, CIII, 111, 164, 253.
 Jérôme (S.), CXXXII.
 Jérusalem, XXXVI, XXXVII, XXXVIII,
 XLVIII, XLIX, L, LI, LXIX, LXXXVII,
 XCIX, 23, 66, 67, 108, 214, 215, 216,
 220, 222, 227, 232, 233, 234, 235,
 244, 246.
 Jézabel, 215.
 Joie, 8, 9, 27, 105, 156.
 Jonathas, 226.
 Josaphat (vallée de), XLIII, XCV,
 68, 107, 108, 109, 230.
 Joseph, 206.
 Joséphe, CXXXI, 32, 144, 226, 227.

- Josué, 211, 221.
 Jourdain, 32, 71, 211.
 jour de justice, 120.
 jour de l'affliction, 1, 93, 100, 102, 136, 251, 257.
 jour de la consommation, 43.
 jour de la destruction, 260.
 jour de la malédiction et du châti-
 ment, 270.
 jour de l'angoisse, 265.
 jour de la tribulation, 112, 136.
 jour de l'iniquité, 253.
 jour des ténèbres, 249.
 jour du jugement, 23, 25, 41, 53, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 70, 80, 186, 197, 249, 254, 257, 263, 264, 276.
 jours, 7, 8, 9, 34, 35, 241.
 jours des pécheurs, 184.
 Juda, 215, 216, 220.
 Judas Machabée, LXXIII, XCV, XCVI, 226, 227, 228, 229, 230.
 Judée, 113, 265.
 juge, 90, 241.
 Juges (les), 211, 212, 250.
 jugement, XXIX, XLII, XLIII, XLIV, 3, 4, 23, 25, 26, 31, 34, 43, 44, 51, 53, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 69, 70, 80, 84, 102, 103, 110, 117, 118, 119, 124, 125, 128, 130, 131, 136, 145, 149, 186, 197, 203, 231, 232, 233, 235, 238, 239, 240, 242, 243, 246, 247, 249, 250, 254, 263, 264, 266, 269, 272, 276, 287.
 Juifs, XXXV, XLIX, LII, 103, 115, 217, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 231, 232, 233, 234, 244, 248, 265, 274.
 Jules l'Africain, CXXV, CXXXI.
 Jüllicher, XIX, CXLVIII.
 Jupiter, CV, 13.
 Juste (le), 108.
 justes (les), XXXII, XXXIII, 1, 2, 3, 8, 27, 28, 59, 60, 66, 67, 69, 70, 80, 81, 82, 83, 84, 90, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 109, 114, 116, 119, 121, 124, 126, 130, 133, 138, 141, 152, 160, 162, 186, 187, 188, 199, 234, 237, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 258, 260, 263, 264, 265, 266, 269, 270, 271, 273, 275, 276, 277, 287.
 justice, 26, 27, 30, 33, 39, 62, 69, 75, 83, 84, 91, 95, 97, 98, 102, 108, 116, 122, 126, 129, 130, 131, 135, 136, 141, 160, 161, 162, 179, 187, 188, 196, 197, 233, 238, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 262, 267, 269, 271, 272, 275, 277, 283.
 justice (nombre de la), 98.
 Justin (S.), CXXIII, 10, 20, 41, 53.
 Kaïnan, 79.
 Karaziel, 13.
 Karppe, LXXVII, LXXVIII, CL.
 Kasbeel, 152, 153.
 Kasdeya'g, 152.
 Kasendaya'e, 152.
 Kasimirski, CVI.
 Kaukebil, 13.
 Kazbiel, 153.
 Kazbiya, 152.
 Kéel, 192.
 Kesabel, 150.
 Khermion, 237.
 Kimbra, 12.
 King, 111.
 Kingu, 153.
 Kôkabâel, 13.
 Kôkabel, 13, 150.
 Kôkabel, XXVIII, CII, 13, 17.
 König, LVIII, CXLVIII.
 Kôstlin, LXIII, LXV, LXVII, CXLV, 82.
 Kramer, CXLIX.
 Krieger, LXIV, CXLIV.
 Kuenen, LXXXIX, CXLVI.
 Labourt, CLI.
 Lactance, CXXX, 10.
 Lagrange, CIV, CLI.
 Lamech, 22, 278, 279, 281, 282, 283.
 Langen, LXVIII, CXLVI.
 langues de feu, 36, 37, 160.
 Laurence, LVII, LXIII, LXIV, CXXXVIII, CXXI, CXLII, CXLIII, 245.
 Lawlor, LIV, CX, CXXII, CXXVI, CXXXIV, CXLIX.
 Leku'e, 154.
 lentisque, 72, 74.
 léopards, 205, 216, 220.
 Lepin, CLI.
 Lévi, LVIII, CXLVIII.
 Léviathan, LXXXIII, CI, CIX, CX, 120, 121.
 lévites, 210.
 Liban, 33.

- Lietzmann, xciii, cxlix.
 Ilu, 42.
 Lindsay (de), liv.
 lions, 205, 216, 217, 220.
 Lipsius, lxx, cxlviii.
 livre des œuvres des hommes, 186.
 livre de tremblement et de commo-
 tion, 83.
 livre de vie, 284.
 livre d'indignation et de colère, 83.
 livre d'injustice, 186.
 livre du changement des luminaires,
 163.
 livre du Saint, 284.
 livres, 187, 188, 221, 223, 228, 229,
 230, 242, 265, 271, 277, 283, 285,
 286.
 livres des saints, 284.
 livres des vivants, 98, 284.
 livres saints, 284.
 Lods, lvii, lviii, lx, lxxii, cxlii,
 cxliii, cxlviii, 4, 29, 33, 48, 68, 74.
 loi, 163, 170, 171, 178, 182, 184, 185,
 189, 209, 243, 244, 248, 258, 259,
 260, 281, 283.
 Loisy, cxlvii.
 Loon (van) cli.
 loups, 205, 206, 207, 208, 209, 216.
 Löw, 74.
 Lücke, lxiv, lxvii, lxviii, lxix,
 lxx, lxxii, xc, cxliv, 226.
 Ludolf, cxxxviii, cxliv.
 lumière, 8, 81, 90, 92, 94, 99, 102,
 116, 117, 122, 124, 127, 129, 135,
 156, 159, 160, 169, 170, 171, 172,
 174, 179, 180, 181, 182, 183, 184,
 185, 189, 191, 205, 242, 246, 252,
 270, 276, 286.
 lumière de Dieu, 4.
 luminaires, 4, 5, 46, 47, 54, 63, 117,
 163, 164, 169, 170, 180, 181, 269,
 275.
 lune, 17, 89, 90, 92, 122, 155, 164,
 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175,
 180, 181, 182, 183, 184, 189, 195,
 266.
 Lysias, 227.
 Macédoniens, 224.
 Machabées, lxix, lxx, lxxi, xc, xcv,
 xcvi, 218, 223, 225, 226, 227.
 Madbarâ, 71.
 Madianites, 207.
 Magog, 113.
 Maï, lv, cxxxix, cxli.
 maison, 36, 37, 38, 160, 161, 186,
 191, 211, 212, 214, 215, 216, 220,
 222, 232, 233, 234, 244, 246, 249,
 255, 262, 279, 281.
 Malaleel, 79, 194, 195.
 malédiction, 7, 8, 44, 117, 237, 255,
 256, 270, 286.
 Mandécens, 13.
 Mandobara, 70.
 Manen (van), cxlviii.
 Manfredi, cli.
 Marcion, lxviii, xc.
 Marduk, ci, 13, 111, 164.
 Margoliouth, 195.
 Marie, 65.
 Mars, cv.
 Martin (François), ciii, 98.
 Maspéro, ciii, 164.
 Mathathias, 225, 226.
 Mathusala, 128, 183, 186, 187, 188,
 193, 195, 198, 237, 238, 278, 279,
 280, 283.
 Matthews, cli.
 Mauvais-Conseil (mont du), 68.
 Mazarin, cxxxvii.
 méchants, 1, 70, 130, 133, 187, 252,
 274, 285, 286.
 Mèdes, lxiii, 113, 114.
 Méditerranée (mer), 179.
 Mélatron, cxi.
 Méléyal, 190.
 Melkiel, 190, 191.
 Melkyâl, 190.
 Mercure, cv.
 Mérodach-Baladan, 216.
 mers, 7, 47, 107, 120, 121, 123, 127,
 154, 177, 179, 180, 254, 268.
 Messie, xxxiii, xxxv, xxxvi, xxxvii,
 xxxviii, xxxix, xl-xlii, xliv, xlix,
 l, li, lxxvi, lxxxii, xci, xcii, 79,
 81, 83, 86, 90, 95, 99, 101, 105,
 106, 108, 109, 113, 114, 127, 128,
 143, 161, 235, 249, 278.
 métal fondu, 139, 144.
 métaux, 15, 107, 139.
 Méthode (S.), cxxxi.
 Méton (cycle de), 181.
 Michaël, xxvii, xxxiii, lxxx, cv,
 18, 19, 25, 54, 65, 86, 87, 110, 118,
 119, 124, 146, 147, 148, 153, 154,
 159, 161, 201, 219, 227.

midrasch, 199.
 Migne, LXXVII.
 Minucius Félix, CXXIV.
 miséricorde, 8, 31, 69, 70, 82, 83,
 103, 119, 125, 129, 132, 148, 160.
 Moabites, 214.
 Moïse, 205, 207, 209, 210, 211, 229,
 248.
 Moloch, 232.
 monstres, 120, 121, 125.
 montagnes, 3, 44, 46, 48, 50, 51,
 52, 56, 58, 63, 64, 65, 68, 69, 70,
 71, 73, 74, 104, 105, 106, 108,
 123, 144, 154, 179, 194, 210, 256,
 285.
 Moriah (mont), 68, 214.
 Morte (mer), 144, 216.
 Murray, LXIII, LKIV, CXLIV.
 mystères, 3, 17, 20, 24, 45, 46, 52,
 106, 139, 141, 146, 194, 271, 277,
 282.
 Nabuchodonosor, 220.
 Naphélim, 14, 42, 43, 200.
 Nârel, 190.
 Nau, CXXV.
 Néhémie, 221, 222.
 neige, 36, 38, 44, 76, 123, 178, 266,
 279, 281.
 Nephilim, 42.
 Neqel, 150.
 Nicanor, 227.
 Nicéphore, CXXXIV.
 Nil, 179, 198.
 nisan, 165.
 Noé, LVIII, LXVI, LXXVI, LXXVIII,
 LXXIX, LXXX, CV, CXI, 21, 22, 26,
 79, 118, 119, 138, 139, 142, 143,
 146, 203, 204, 205, 211, 243, 278,
 279, 280, 282, 283.
 nombre de la justice, 98.
 noms des anges : Adnarel, Adriel,
 Amariel, Amézârék, Amézârék,
 Amizerâk, Amiziras, Anagémas,
 Ananiel, Ananthna, Araki, Ara-
 kib, Arakiel, Aramiel, Araqiél,
 Arathak, Arazeyal, Aredrôs, Ar-
 malos, Armanos, Armaros, Ar-
 mên, Armorôs, Arstiqifa, Arta-
 qifa, Artiel, Arsayalâlyor, Asaël,
 Asaryalyor, Asbeel, Asdariel,
 Aseal, Asfêl, Asradiel, Atar-
 kough, Atriel, Azaël, Azazel, Az-

biel, Balkiel, Barakiel, Bara-
 miel, Baraqiel, Baraqiyân, Bara-
 tayal, Basasaël, Batariel, Bata-
 ryal, Batriel, Berkiel, Chobabiel,
 Chôchariel, Chôchiel, Daniel,
 Elimelek, Êzékiel, Êzéqiél, Gab-
 riel, Gadriel, Gédâel, Hananel,
 Héel, Héloyaséph, lômeiel, Iou-
 miel, Istraël, Iyasusaël, Iyelu-
 miel, Karaziel, Kasbeel, Kas-
 deya'e, Kasendaya'e, Kaukebil,
 Kazbiel, Kazbiya, Kêel, Kesabel,
 Kimbra, Kôkabâel, Kôkabel, Kô-
 kabiél, Méléyal, Melkiel, Melkyâl,
 Michaël, Nârel, Neqel, Orammamê,
 Penemu'e, Phanuel, Pharmaros,
 Rabuel, Raguel, Rakeiel, Rakiel,
 Ramiel, Ramuel, Raphaël, Raqiél,
 Remeiel, Rumaël, Rumyal, Sam-
 miel, Sammane, Sampsik, Samp-
 sepséel, Samsapeel, Sariel, Sa-
 rinas, Saraqiél, Saraqueyal, Sar-
 taël, Satariel, Sathiel, Semzas,
 Semiaza, Semiazas, Semiel, Sem-
 sapebêel, Semsâwêel, Semyaza,
 Seriel, Sureyan, Suriel, Tama'âni,
 Tama'ayeni, Tamiel, Tamuel,
 Tariel, Thausaël, Thôémiel, Thô-
 niel, Touriel, Tumaël, Tuniel,
 Turiel, Ureyan, Uriel, Wariel,
 Yaqun, Yeqon, Yequan, Yequan,
 Yesariel, Yetariel, Yomeyal, Yo-
 myaël, Zakiel, Zalbesâel, Zaqêbê,
 Zaqêlê, Zaqilê, Zeqesê, Zotiél.
 (Pour la page, voir chaque nom à
 son ordre alphabétique.)

Noult, 164.

Nouvelle Jérusalem, voir Jérusalem.
 nuages, nuées, 5, 35, 42, 49, 88,
 124, 178, 179, 250, 266, 284.

Odyssée, 46.

œuvres, 4, 5, 7, 11, 26, 29, 31,
 32, 40, 44, 78, 81, 100, 103, 127,
 128, 130, 136, 143, 157, 175, 184,
 187, 196, 239, 244, 245, 247, 251,
 254, 256, 257, 261, 265, 267, 268,
 270.

oiseaux, 15, 51, 75, 205, 224, 227,
 230, 233, 234, 235.

Okéanos, 47, 48.

Oliviers (mont des), 68.

Oman (mer d'), 179.

- Onias III, 226.
 Ophanim, xxviii, lxxxii, 85, 128, 160.
 or, 105, 106, 107, 140, 144, 249, 255,
 256, 261, 266, 284, 285.
 Orammamé, 12.
 Orelli, cli.
 Origène, xv, cxxvi, 53, 55.
 Oryarès, 180.
 Ouâdi-en-Nahr, 68.
 Oxus, 179.

 Païens, 239.
 paix, 3, 7, 8, 9, 27, 29, 30, 31, 45,
 94, 117, 129, 156, 162, 249, 258,
 259, 262, 267, 269, 273, 278.
 Palestine, xliii, l, xcix, ciii, 113,
 114, 169, 220, 224, 230.
 Pandore, cxxxii, cxxxiv, cxxxv.
 Papias, 27.
 parabole, 2, 80, 87, 93, 94, 95, 115,
 116, 118, 138, 147, 157.
 paradis, xxxii, xxxv, xlvi, lxxxii,
 54, 55, 74, 75, 125, 138, 158, 201.
 Parthes, lxx, 113, 114.
 pasteurs, 217, 218, 219, 220, 221,
 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229,
 231, 247.
 Paulus, cli.
 péché, xxxi, xxxii, 11, 21, 24, 28,
 30, 31, 52, 56, 81, 94, 110, 134,
 136, 137, 138, 194, 239, 242, 247,
 249, 251, 256, 257, 258, 260, 261,
 262, 263, 264, 265, 266, 272, 276,
 277, 281, 282, 283, 284.
 pécher, 9, 55, 188, 197, 270.
 pêcheurs, xxxii, xxxvii, xliv, xlv,
 4, 8, 59, 60, 61, 62, 80, 81, 88, 90,
 93, 94, 95, 102, 108, 109, 114, 120,
 130, 133, 138, 156, 157, 160, 181,
 185, 187, 188, 231, 232, 237, 240,
 243, 246, 249, 250, 251, 252, 253,
 254, 256, 257, 258, 260, 261, 263,
 264, 265, 266, 268, 269, 270, 272,
 273, 274, 276, 277, 284, 285, 287.
 Peiresc, cxxxvii, cxxxviii.
 Penemu'e, xxxii, 151.
 pénitence, 103.
 perdition, 7, 247.
 Perses, ciii, civ.
 Persique (golfe), xlvi, 74, 179.
 Peter, lxxii, cxlvii, 242.
 Pfeiderer, lxxii, xc, cxlvii.
 Phanuel, xxvii, lxxxii, cv, 86, 87,
 110, 161, 201.
 Pharaon, 198, 207.
 Pharisiens, xxi, lxxi, xc, xcvi,
 xcvi, xcix, 82, 97, 225, 258, 274.
 Pharmaros, 12, 17.
 Philastrius, cxxxi.
 Philippi, lvii, lxix, lxxxix, cxlvi.
 Philistins, 212, 213, 214, 224.
 Philon, cxxxi, 10.
 phillres, 14.
 Phlégéthon, xxii, 47.
 pierre angulaire, 48.
 pierre de conception, 50.
 pierre de guérison, 50.
 pierre de non-conception, 50.
 pin, 74.
 Pitra, cxxxv.
 plante de justice, 26, 243, 245.
 Pline, 50.
 plomb, 100, 105, 106, 107, 140.
 pluie, 5, 76, 77, 91, 124, 156, 177,
 178, 184, 266, 267.
 Plutarque, civ.
 Poème de la création, 111, 153,
 164.
 poissons, 15, 127, 268.
 poivrier, 74.
 porcs sauvages, 206, 212, 213, 214,
 220, 222.
 portes du ciel, 18, 21, 75, 76, 77,
 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169,
 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177,
 178, 181, 183, 184, 188, 189, 275.
 Postel, cxxxvii, cxliii.
 Praetorius, lxi.
 précipice, 232.
 prière, 32, 34, 35, 83, 86, 97, 134,
 195, 197, 254, 260.
 principautés, 128.
 Priscillien, cxxxi.
 prison des anges, 57.
 prophètes, 215, 216, 248, 285.
 Pseudo-Clément, 10.
 Pseudo-Cyprien, cxxxviii.
 Ptolémée VIII Lathyre, 227.
 Ptolémée Soter, 224.
 puissances du ciel, 52, 247.
 puissants, 82, 95, 100, 108, 109,
 130, 131, 132, 134, 137, 138, 144,
 145, 146, 253.

 quadrupèdes, 204.

- Rabuel, 54.
 Radermacher, 71, cl.
 Raguel, xxv, xxvii, lxxx, 54, 63, 201.
 Rakeiel, 12.
 Rakiel, 17.
 Ramiel, xxviii, 12, 13.
 Ramuel, 54.
 Raphaël, xxvii, xxxii, lxxx, lxxxi, cv, cxl, 18, 22, 23, 54, 58, 60, 75, 86, 87, 110, 147, 148, 161, 201, 202.
 Raqiël, 13.
 Rauschen, cli.
 Recanati Menahem, cxii.
 Regim, 237.
 Règne messianique, voir temps messianiques.
 Remiel, xxvii, xlvi, 55, 201.
 renards, 206, 212, 213, 214, 216.
 réprouvés, 24.
 reptiles, 15.
 réservoirs, 48, 88, 89, 110, 122, 123, 124, 156, 160.
 ressuscités, 55, 62.
 résurrection, xxxv, xxxvi, xxxvii, 104, 126, 240, 271.
 Reuss, cxlvii.
 Réville, cxlviii.
 Riehm-Baethgen, cxlviii.
 Riggs, cl.
 Riman, 237.
 Robert, cxvii, cxii, cxxxi, cxlviii.
 Robinson, cxxix, cxlii.
 roi de gloire, 186.
 roi des rois, 19, 196.
 roi des siècles, 19, 45, 65.
 roi du monde, 30.
 roi éternel, 66, 67, 70.
 roi grand, 197, 246.
 rois, 82, 95, 96, 100, 108, 109, 112, 113, 114, 130, 131, 132, 134, 137, 144, 145, 146.
 Romains, 50.
 Rome, 113.
 Rose, cl.
 rosée, 5, 44, 71, 76, 77, 83, 88, 91, 124, 156, 175, 177, 178, 266, 267.
 Rouge (mer), 208, 229.
 Routh, cxxx.
 royaume messianique, xlvi-lii, 27, 84, 88, 138, 229, 234, 235.
- Rufin, cxxxii.
 Rumaël, 150.
 Rumyal, 150.
 Ruppell, liv.
- Sabatier (A.), cl.
 Sacy (S. de), lxiii, cxxxviii, cxlii, cxliv.
 Sadducéens, lxxi, xcvi, xcvi, xcix, 93, 248, 258, 269, 274, 276.
 sagesse, 8, 74, 75, 79, 80, 90, 91, 98, 100, 101, 104, 127, 129, 135, 151, 153, 188, 196, 240, 241, 244, 248, 249, 256, 262, 268, 277.
 sagesse (fontaines de), 98.
 Saint (le), 65, 245.
 Saint et Grand (le), 2, 34, 196, 257, 276.
 saintetés des saints, 38.
 saints, 4, 16, 19, 30, 38, 39, 40, 81, 82, 83, 92, 93, 97, 98, 100, 102, 104, 115, 116, 127, 128, 129, 132, 141, 158, 159, 160, 186, 244, 263, 264, 271, 282.
 saints du ciel, 18.
 Salmanasar, lxiii, 220.
 Salomon, cvi, 214.
 salut, 8.
 Samaritains, 227.
 Samiel, 12.
 Sammane, 12.
 Sampsik, 12.
 Sâmpsepéséel, 13.
 Samsapeel, xxviii, 13.
 Samuel, 212, 213.
 sanctuaire, 66, 207.
 sangliers, 206.
 Saraqiël, xxvii, 55, 201.
 Saraquyal, 13.
 Sararâ, 73.
 Sariel, 12, 55.
 Sarinas, 12.
 Sartaël, 13.
 Satan, xxx, xxxi, xxxii, 44, 86, 87, 108, 110, 139.
 Satariel, xxviii, 13.
 Sathiel, 12, 17.
 Saturne, cv.
 Saturninus, lxviii, lxx, xc.
 Saül, 212, 213.
 sauterelles, 177, 178.
 Scaliger (Jos.), lvii, cxli.
 Scheil (P.), 286.

- Schenkel, cvi.
 school, xxxiv, xlv, 58, 59, 60, 103,
 104, 114, 136, 262, 270, 271, 273.
 Schepps, cxxxii.
 schisme des dix tribus, 215, 244.
 Schleusner, 16.
 Schmidt, xc, xc.i, cli.
 Schnedermann, cl.
 Schodde, lxxii, xcv, cxlix, 226,
 245.
 Schrader, cii, cv, 161.
 Schrader-Zimmern, cli.
 Schürer, lviii, lxxv, xcii, xciii,
 xciv, xcv, ciii, cx, cxlvi, 82, 217,
 218, 223, 226.
 Schwally, civ, cxlvii.
 Schwartz-Petermann, cxxix.
 secrets, 20, 45, 81, 86, 88, 95, 101,
 104, 105, 116, 117, 121, 126, 128,
 129, 132, 135, 137, 138, 139, 141,
 146, 147, 148, 151, 153, 154, 160,
 197, 203, 283.
 Secrets d'Hénoch, 92, 237.
 Seigneur, 2, 3, 7, 24, 25, 30, 39,
 52, 56, 62, 65, 66, 69, 83, 90, 93,
 130, 135, 136, 139, 143, 145, 148,
 156, 158, 161, 169, 186, 187, 194,
 195, 197, 206, 207, 208, 210, 214,
 215, 216, 228, 229, 230, 231, 234,
 254, 277, 281, 282, 285, 286.
 Seigneur de gloire, 62, 65, 70, 78,
 84, 86, 135, 174, 195.
 Seigneur de justice, 62, 236, 279.
 Seigneur de l'Univers, 125, 128, 137,
 142, 207, 229, 254.
 Seigneur de sagesse, 135.
 Seigneur des brebis, 207, 208, 209,
 210, 211, 212, 213, 215, 216, 221,
 222, 223, 228, 229, 230, 232, 234,
 236.
 Seigneur des esprits, 79, 80, 81, 82,
 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 92, 93,
 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102,
 103, 104, 106, 107, 108, 110, 112,
 115, 116, 117, 119, 121, 125, 126,
 127, 128, 129, 130, 132, 133, 134,
 135, 137, 140, 141, 142, 144, 145,
 148, 156, 157, 158, 159, 162, 174,
 195, 254.
 Seigneur des puissants, 135.
 Seigneur des riches, 135.
 Seigneur des rois, 19, 135.
 Seigneur des Seigneurs, 19, 135, 228.
- Seigneur de toute créature céleste,
 195.
 Seigneur de toute créature du
 monde, 189.
 Seigneur du ciel, 32, 281.
 Seigneur du jugement, 195.
 Seigneur du monde, 116, 187.
 Seigneur saint, 239.
 Seigneur Très-Haut, 258.
 séjour des âmes, 58.
 séjour des élus, 83, 88, 159.
 séjour des justes, 159.
 séjour des saints, 88, 93.
 Séleucides, xcvi, 97, 224, 227, 274.
 Sem, 203, 205.
 Semazas, 20.
 Semiaza, 12.
 Semiazas, 12, 16.
 Semiel, 12.
 Sémites, xxii, 61, 99, 232.
 Semsapebétel, 13.
 Semsâwéel, 13.
 Semyaza, xxviii, xxxi, xlii, xliii,
 lxxix, 11, 12, 15, 20, 25, 149, 150,
 200.
 Senesel, 33.
 Seneser, 33.
 Sennachérib, 113, 220.
 Séraphins, xxviii, lxxxii, 85, 128,
 160.
 Serenus, cxxxiii.
 Seriel, 17.
 serment, 11, 89, 153, 154, 155, 156.
 Séron, 227.
 Seth, 79, 82, 199, 200.
 Shamash, cii, 164.
 Sieffert, lxviii, cxlvi.
 signes, 17, 99, 111, 166, 174, 181, 191.
 Siloé (ruisseau de), 68.
 Simapsiel, 150.
 Simasapaël, 150.
 Simon Machabée, lxix.
 Simsipiel, 150.
 Sin (désert de), 209.
 Sinaï, xliii, 2, 65, 209, 214.
 Sion, 68.
 Sippara, 286.
 Sirènes, 53, 252.
 soleil, 6, 17, 38, 47, 49, 89, 90, 92, 99,
 116, 155, 161, 165, 166, 167, 168,
 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175,
 180, 182, 184, 185, 188, 189, 191,
 195, 264, 266, 279, 280, 281.

- sommeil, 200, 224, 240, 241, 264.
 songe, 32, 193, 194, 195, 197, 198, 236.
 sort, 142.
 source d'eau de vie, 61.
 source d'eau lumineuse, 61.
 source de justice, 98.
 source de vie, 253.
 Souverain de l'Univers, 250.
 Stade, LXXI.
 Stanton, LXXII, XC, CXLVII.
 Stapfer, XCII, CXLVI.
 stations thermales, 144, 145.
 Strack, CXLIX.
 Styx, 47.
 Sulpice-Sévère, CXXXI.
 Sureyan, 18.
 Suriel, 18.
 Suse, 61.
 Swete, CXLII.
 Syncele (le), XVI, XXVII, LVI, LVII, LXI, CIX, CXXIX, CXXXII, CXXXV, CXXXVI, CXXXVIII, CXLI, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 41, 42, 44, 149, 200.
 Syriens, 215, 216, 225, 226, 227.
 Taba'et, 153.
 tabernacle, 211, 212.
 tablettes du ciel, 185, 186, 242, 243, 271, 282.
 Talmud, xxxvi.
 Tama'ani, 191.
 Tama'ayeni, 191.
 Tamiel, xxviii, 12, 13, 17.
 Tamuel, 150.
 Targum de Jérusalem, 23.
 Tariel, 150.
 Tartare, 47, 54.
 Tasarkas, 74.
 Tatien, CXXIII.
 taureau, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 211, 235, 236.
 Taylor-Hart, cli.
 Téglathphalasar, 216.
 tempête, 46.
 Temple, XLIX, LXXIII, LXXXIII, XCIX, 212, 214, 215, 220, 222, 227, 232, 239, 242, 244, 246.
 temps messianiques, 27, 67, 115, 157, 162, 193, 230, 234, 247, 250, 253.
 terre, 3, 5, 6, 8, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 55, 60, 61, 62, 63, 65, 67, 69, 75, 76, 77, 81, 83, 85, 88, 91, 93, 94, 97, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 121, 123, 126, 130, 131, 132, 133, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 150, 154, 157, 175, 176, 179, 180, 184, 185, 186, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 212, 224, 229, 230, 233, 234, 239, 241, 246, 247, 252, 255, 256, 258, 260, 265, 266, 267, 268, 269, 280, 281, 282, 283, 284.
 terre promise, 209, 212, 244.
 Tertullien, LIII, CXIII, CXXV, 10, 15, 33, 41, 53, 187, 261.
 Tête des jours, 94, 95, 97, 99, 111, 118, 161, 162.
 Tête du serment, 153, 161.
 Thausaël, 12.
 Théodoret, CXXXI.
 Théophraste, 50.
 Théopompe, civ.
 Thômiel, 12.
 Thomson, LXIII, LXXII, CXLVII.
 Thôniel, 12.
 Tiâmat, 110, 111, 120, 153.
 Tidemann, LXIX, LXXXIX, CXLVI.
 Tigre, 179.
 Tischendorf, CXXIX.
 Titans, civ, 21.
 Tomas, 180.
 tonnerre, 46, 47, 88, 117, 122, 156, 245.
 tour, 202, 214, 215, 216, 220, 222.
 Touriel, xxviii, 12, 13, 150.
 Trajan, LXX.
 Très-Haut (le), 18, 19, 22, 40, 96, 118, 124, 128, 132, 178, 179, 249, 253, 257, 260, 262, 264, 267, 268.
 trône, 37, 38, 50, 51, 63, 64, 65, 93, 96, 98, 104, 112, 114, 118, 127, 131, 157, 161, 196, 230.
 Tryphon, 226.
 Tumaël, 150.
 Tuniel, 151.
 Turiel, 12.
 Ublesyaël, 33.
 Ulbelsiel, 33.
 Ukhan, 237

- Uphanin, 161.
 Ureyan, 18.
 Uriel, xxvii, lxxxix, lxxx, lxxxi, lxxxii, cv, cxxxv, 18, 22, 53, 54, 56, 57, 69, 76, 87, 163, 171, 174, 175, 182, 184, 189, 201.
 Urmiah (lac d'), 169.
 Ut-Napishlim, 138, 203, 280.
 utukku, 42.
- vallée, 107, 108, 109, 113, 143, 144.
 Van (lac de), 169.
 vautours, 206, 224, 226, 227, 228, 252.
 veau d'or, 210.
 veaux, 198, 199, 200.
 veilleurs, 3, 10, 24, 30, 33, 34, 40, 41, 42, 44, 54, 85, 86, 129, 161, 189, 247.
 vents, 35, 48, 49, 75, 76, 77, 83, 88, 105, 122, 156, 158, 164, 170, 175, 176, 177, 178, 184, 268.
 Verbe, 235.
 Vernes, lviii, lxx, lxxxix, xci, cxlvi.
 Vigoureux, cl.
 violence, 239, 240, 241, 248, 257, 263, 271, 276.
 vision, 1, 2, 32, 33, 34, 35, 37, 54, 55, 56, 79, 83, 105, 119, 184, 193, 194, 198, 200, 201, 205, 211, 221, 224, 236, 243, 244, 261, 281.
 vision du Saint, 2.
 voies de la justice, 240, 241, 248, 262.
 voies des anges, 49.
 Volkmar, lviii, lxxviii, lxxxix, cxlv.
 Völter, cli.
- Volz, xxxvi, xxxix, cli.
 Wariel, 13.
 Weber, xxxvi.
 Weisse, lxxvii, lxxxix, xc, cxliv.
 Welhausen, xxxix, lviii, cxlix, 27.
 Westcott, cxxxiv, cxxxv, cxlvii.
 Wieseler, lxix, cxliv.
 Willrich (H.), cl.
 Winckler, cii.
 Wittichen, lxiii, lxix, cxlvi.
 Wright, liv.
- Yaqun, 150.
 Yeqon, 150.
 Yequan, 150.
 Yequn, 150.
 Yesariel, 150.
 Yetariel, 150.
 Yomeyal, xxviii, 13.
 Yomyaël, 13.
- Zacharie, 222.
 Zahn, liii, liv, cxxxiv, cxxxv, cxlviii.
 Zakiel, 12.
 Zalbesaël, 191.
 Zaqêbê, 13.
 Zaqêlé, 13.
 Zaqilê, xxviii, 13.
 Zeqesê, 13.
 Zimmern, cv, 121.
 Zöckler, lxxiii, cxlvii.
 Zoroastre, civ.
 Zorobabel, 221, 222.
 Zosime de Panopolis, cxxxix, cxxxiv, cxxxviii.
 Zotenberg, lv, cxxxviii.
 Zotiel, 74.

TABLE DES PASSAGES DE LA BIBLE

I. ANCIEN TESTAMENT

	Hénoch.		Hénoch.
Genèse, 1, 2 (d'après LXX).	xxi, 2.	Genèse, VIII, 21 .	lv, 1; lxvii, 3.
I, 2	xli, 4.	viii, 22	ii, 3.
I, 3	lxxxix, 8.	viii, 21-22	xchii, 4.
I, 14-16	lxxii, 1, 36.	ix, 1	lxv, 12; lxvii, 3.
II, 6	xli, 4.	ix, 4	xcviii, 11.
II, 7	lxxxv, 3.	ix, 4-5	vii, 5.
II, 8	xxxii, 2.	ix, 8-9	lxv, 12.
II, 9	xxv, 4.	ix, 11	lv, 2.
III, 22	xxv, 4.	x	lxxxix, 10.
III, 24	p. xxviii.	xi, 1-9	lxxxix, 11.
IV, 10	xxii, 5.	xvi, 12	lxxxix, 11.
IV, 17-21	lxxxv, 5.	xvii, 6-8	lxv, 12.
IV, 25	lxxxv, 8.	xix, 24	xviii, 11.
V	xxxii, 6; lxxxv, 10.	xxv, 24-25	lxxxix, 12.
V, 4	lxxxv, 8.	xxviii, 17	lxxii, 2.
V, 6	lxxxv, 9.	xxxii, 2	i, 4.
V, 21	lxxxiii, 2; xchii, 3.	xxxv, 23-26	lxxxix, 12.
V, 22-24	p. cvi.	xxxvi	lxxxix, 12.
V, 23	lx, 1.	xxxvii, 28	lxxxix, 13.
V, 24	xii, 1; lxx, 1.	xli, 1-4	lxxxv, 3.
V, 29	cvii, 3.	xlx, 25	xvii, 8.
V, 32	lx, 1.	xlvi-l	lxxxix, 14.
VI, 1-2	lxxxiv, 4.	Exode, I, 7	lxxxix, 14.
VI, 1-4	vi, 1; vii, 2; lxxxvi, 4.	i, 8-22	lxxxix, 15.
VI, 4	xv, 11.	ii, 15	lxxxix, 16.
VI, 5	lx, 1.	iii, 1-iv, 23	lxxxix, 17.
VI, 14-21	lxvii, 2.	iv, 27	lxxxix, 18.
VI, 18	lx, 1.	v, 1-5	lxxxix, 18.
VII, 11	xvii, 8; lxxxix, 2; cvi, 15.	v, 6-18	lxxxix, 19.
VII, 16	lxxxix, 1.	vii, 14-xii, 30	lxxxix, 20.
VII, 18	lxxxix, 6.	ix, 15	lii, 9.
VII, 21-23	lxxxix, 6.	xii, 31-39	lxxxix, 21.
VIII, 1-5	lxxxix, 7.	xiii, 3, 16	lxviii, 2.
VIII, 2	xvii, 8; lxxxix, 2.	xiii, 21-22	lxxxix, 22.
VIII, 14	cvi, 15.	xiv, 1-8	lxxxix, 21.
VIII, 18	lxxxix, 9.	xiv, 9	lxxxix, 23.

	Hénoch.		Hénoch.
Exode , xiv, 16	xc, 18.	I Samuel , xv, 1-35	LXXXIX, 44.
xiv, 19-21	LXXXIX, 24.	xvi, 1-13	LXXXIX, 45.
xiv, 26-30	LXXXIX, 26.	xvii, 1-54	LXXXIX, 46.
xiv, 31	LXXXIX, 28.	xxi-xxx	LXXXIX, 47.
xv, 7, 10	xlviij, 9.	xxii	LXXXIX, 44.
xv, 22-xvi, 36	LXXXIX, 28.	xxxi	LXXXIX, 47.
xvi, 23-24	cvi, 18.	II Samuel , v, 17-25	LXXXIX, 49.
xix, 3-15	LXXXIX, 29.	viii, 2	LXXXIX, 49.
xix, 16-25	LXXXIX, 30.	x, 1-xii, 31	LXXXIX, 49.
xx, 19	LXXXIX, 31.	xxi, 15-22	LXXXIX, 49.
xxv, 30	LXXXIX, 50.	I Rois , xviii, 4	LXXXIX, 51.
xxx, 34	xxxi, 1.	xix	LXXXIX, 52.
xxxii, 1-6	LXXXIX, 32.	II Rois , i	LXXXIX, 52.
xxxiii, 7-10	LXXXIX, 33.	ii, 11	xxxix, 3;
xxxiii, 15	LXXXIX, 33.	lxx, 2; LXXXIX, 52.	
xxxiii, 25-28	LXXXIX, 35.	xvi, 7-18	LXXXIX, 54.
xxxiii, 32	xlviij, 3.	xvii, 1-41	LXXXIX, 66.
xxxiii, 4	LXXXIX, 35.	xix-xx	lvi, 5.
xxxv-xl	LXXXIX, 36.	xxv	LXXXIX, 66.
Lévitique , xvi, 7	viii, 1.	xxv, 9-10	xcviii, 8.
xvi, 10-12	x, 4.	II Paralipomènes , xxxii	lvi, 5.
Nombres , xiii, 34	xv, 11.	xxxvi, 21	LXXXIX, 59.
xvi, 22	xxxvii, 2.	Esdras , ii, 2	LXXXIX, 72.
xvi, 30	cvi, 13.	iii, 2-3	LXXXIX, 73.
xvi, 31	lvi, 8.	iii-vi	LXXXIX, 73.
xvi, 31-35	xc, 18.	iv, 4	c, 6.
xx, 23-30	LXXXIX, 37.	iv-vi	LXXXIX, 72.
xxvii, 16	xxxvii, 2.	v, 1-2	LXXXIX, 72.
xxxii, 1	LXXXIX, 37.	vii, 1	LXXXIX, 72.
Deutéronome , viii, 4	lii, 16.	ix-x	LXXXIX, 72.
xxv, 7-9	p. cx.	Néhémie , ii, 11-vi	LXXXIX, 73.
xxviii, 12	xi, 1.	iv, 3, 7	LXXXIX, 42.
xxviii, 13, 30-31, 44, 48	ciii, 11.	Tobie , iii, 25	xl, 9.
xxviii, 29, 68-67	ciii, 10.	xii, 12	ix, 3.
xxix, 5	lxi, 16.	xii, 14	x, 7; xl, 9.
xxxii, 10	c, 5.	xii, 15	ix, 3; xc, 21.
xxxii, 14	xcvi, 5.	xiii, 12	lvii, 1.
xxxii, 17	xix, 1.	I Machabées , ii, 31-38	ciii, 13.
xxxiii, 40-42	xvii, 3.	ii, 42	xc, 6.
xxxiii, 1	i, 1.	iii, 55	xc, 10.
xxxiii, 13	xvii, 8.	iii-vii	xc, 12.
xxxiv, 1-8	LXXXIX, 38.	v	xc, 13-14.
Josué , iii, 10-17	LXXXIX, 39.	vi, 29	xc, 11.
Juges , v, 5	i, 6.	vii, 13	xc, 6.
I Samuel , iv-vii	LXXXIX, 42.	xvi, 18-24	xc, 12.
ix	LXXXIX, 42.	II Machabées , ii, 18	lvii, 1.
xi, 1-15	LXXXIX, 43.	iii, 4-6	ciii, 14-15.
xiii, 3	LXXXIX, 43.	vi, 23-24	xxxvii, 2.
xiii, 8-15	LXXXIX, 44.	iv, 30-38	xc, 8.
xiv, 47	LXXXIX, 43.	iv, 33-34	ciii, 13.
xiv, 52	LXXXIX, 43.	iv, 43-50	ciii, 14-15.
xv, 1-9	LXXXIX, 42.	vii	c, 7.

	Hénoch.		Hénoch.
II Machabées, ix, 5-9	xlvi, 6.	Psaumes, x, 17	cviii, 7.
x, 14.	xc, 11.	xi, 6.	xviii, 11.
x, 14-15.	xc, 13-14.	xii, 3.	xcj, 4.
xi, 6-12.	xc, 13-14.	xiii, 4.	v, 4.
Job, i, 6.	xl, 7.	xvii, 8.	c, 5.
ii, 10.	cviii, 10.	xviii, 11.	xiv, 8.
iv, 12-17.	xciii, 11.	xviii, 15.	xvii, 3.
v, 7.	xcviii, 5.	xviii, 16.	xviii, 1.
v, 9.	xciii, 11.	xxii, 27.	cviii, 7.
vii, 7.	cviii, 9.	xxv, 9.	cviii, 7.
ix, 6.	xviii, 2.	xxix.	xciii, 11.
ix, 10.	xciii, 11.	xxxvi, 10.	xvii, 4; xcvi, 6.
x, 21-22.	cii, 7.	xxxvii, 3, 9, 11, 29, 34.	li, 5.
xi, 8-9.	xciii, 14.	xxxvii, 11.	v, 7.
xiv, 2.	xlxx, 2.	xl, 6.	xciii, 11.
xxii, 13.	xcviii, 6.	xlvi, 7.	xciii, 11.
xxiv, 1.	xcii, 2.	xlvi, 10.	lii, 8.
xxvi, 11.	xviii, 3.	xlxx, 6, 7.	xlvi, 7.
xxviii, 1-2.	lxv, 7.	xlxx, 7.	xciv, 8.
xxviii, 12-14.	xlxx, 1.	xlxx, 8-9.	xcviii, 10.
xxviii, 21, 23.	xlxx, 1.	xlxx, 20.	cii, 7.
xxxi, 6.	xli, 1.	lvi, 9.	xlvii, 3.
xxxii, 8, 18.	xciii, 10.	lviii, 7.	xlvi, 4.
xxxii, 14-16.	xciii, 11.	lviii, 11.	c, 1.
xxxiii, 23.	ix, 3.	lxii, 10.	xli, 1.
xxxvi, 30-37.	xvii, 3.	lxix, 29.	xlvii, 3.
xxxvi, 31.	lix, 1.	lxxii, 10.	xxix, 2.
xxxvii, 4-5.	xciii, 11.	lxxiii, 11.	xcviii, 6.
xxxvii, 5.	lix, 1.	lxxv, 4.	xviii, 2.
xxxvii, 9.	xvii, 2.	lxxvii, 18.	xvii, 3.
xxxvii, 9, 13.	xviii, 1.	lxxviii, 23.	lxxii, 2.
xxxvii, 13.	lix, 1.	lxxix, 3.	c, 1.
xxxvii, 16.	xviii, 5.	lxxxj, 17.	xcvi, 5.
xxxviii, 4-5.	xciii, 13.	lxxxv, 11.	xi, 2.
xxxviii, 4, 6.	xviii, 2.	lxxxix, 10.	ci, 6-7.
xxxviii, 7.	xlxx, 2.	lxxxix, 27.	cv, 2.
xxxviii, 8-11.	lxix, 18;	xcj.	c, 5.
	ci, 6-7.	xcj, 4.	xxxix, 7.
xxxviii, 22.	xli, 4; lx, 18.	xcj, 5-13.	lxix, 12.
xxxviii, 24-27.	lix, 1.	xcj, 6.	lxix, 12.
xxxviii, 25.	xvii, 3.	xciii, 6-7.	xciii, 11.
xxxviii, 33.	xciii, 11.	xcvii.	i, 6.
xxxviii, 35.	lxix, 21.	xcvii, 5.	lii, 6.
xxxviii, 36-41.	ci, 8.	civ, 3.	xiv, 8.
xxxix, 27-28.	xcvi, 2.	civ, 9.	lxix, 18.
xl, 15-24.	lx, 7.	cvi, 37.	xix, 1.
xl, 25-xli, 25.	lx, 7.	cxiv, 4, 6.	li, 4.
Psaumes, i, 6.	xcv, 1.	cxxxv, 7.	xviii, 1.
ii, 2.	xlviii, 10.	cxlv, 3.	xciii, 11.
ii, 7.	cv, 2.	cxlvii, 4.	xlxx, 1; lxix, 21.
iii, 8.	xlvi, 4.	cxlvii, 14.	xcvi, 5.
vii, 12-15.	xvii, 3.	cxlviii, 3.	xli, 7.

	Hénoch.		Hénoch.
Proverbes, 1, 20.	XLII, 1.	Ecclésiastique, xvi, 26. . .	II, 1.
VIII.	LXIX, 13.	XXIV, 7.	XLII, 1-2.
VIII, 1.	XLII, 1.	XXXIII, 2.	CI, 4.
VIII, 22-31.	XLVIII, 3.	XXXIV, 1-8.	XCIX, 8.
VIII, 24, 27, 29.	LXIX, 19.	XLIII, 24.	CI, 4.
VIII, 28.	XVII, 8.	XLIV, 16.	p. CVI.
VIII, 29.	LXIX, 18.	XLIV, 17.	CVI, 18.
IX, 1-10.	XLII, 1.	XLIX, 11-13.	LXXXIX, 72.
X, 11.	XVII, 4.	XLIX, 14.	p. CVI.
XI, 1.	XCIX, 12.	L, 25-26.	XC, 4.
XI, 28.	XCIV, 8.	Isaïe, I, 18.	LXXXV, 3.
XIII, 14.	XVII, 4.	II, 4.	LII, 8.
XIV, 12.	XCIV, 2.	II, 14.	I, 6.
XIV, 27.	XVII, 4.	II, 19-21.	XCVI, 2.
XV, 24.	XXII, 5.	III, 5.	C, 2.
XVI, 2.	XLI, 1.	IV, 3.	XLVII, 3.
XVI, 22.	XVII, 4.	V, 10.	X, 19.
XXIII, 5.	XCVII, 10.	V, 14.	LVI, 8.
Ecclésiaste, II, 14-16. . . .	CH, 6.	VI.	p. C, XIV, 18.
III, 1-17.	XCH, 2.	VI, 3.	XXXIX, 12.
III, 19-21.	CH, 6.	IX, 1-2.	XXXVIII, 2.
V, 12-13.	XCVII, 10.	IX, 4.	LII, 8.
VI, 2.	XCVII, 10.	IX, 5.	p. XCH.
IX, 3-6.	CH, 6.	IX, 5-6.	XLIX, 2.
XI, 5.	XCH, 11.	X, 5.	XC, 18.
XII, 11-12.	LXIX, 9.	XI, 1-2.	XLIX, 3.
Sagesse, I, 13-14.	LXIX, 11.	XI, 1-4.	LXII, 2.
II, 1.	CH, 6.	XI, 3-4.	XLIX, 4.
II, 12-20.	XCVIII, 14.	XI, 9.	XLIX, 1.
II, 23-24.	LXIX, 11.	XI, 11.	XC, 33.
III, 1-6.	CH, 3-4.	XIII, 8.	LXII, 4.
III, 2-4.	CH, 6.	XIII, 17.	LII, 7.
III, 5.	CVIII, 9.	XIII, 21.	XCVI, 2.
III, 7.	CVIII, 13.	XIV, 2.	XC, 30.
III, 9.	I, 1.	XIV, 5, 11.	XLVI, 4.
IV, 15.	I, 1.	XIV, 11.	XLVI, 6.
V, 3.	CH, 4.	XIV, 19-20.	XCVIII, 13.
V, 3-4.	CH, 6.	XVIII, 6.	II, 3.
V, 6-23.	LXIII, 1.	XXIV, 21-22.	LIV, 2.
V, 15-16.	CH, 3-4.	XXVI, 19.	XC, 33.
VII, 17-21.	VII, 1.	XXVI, 21.	I, 3.
VII, 15-21.	XCH, 10.	XXVII, 1.	LX, 7.
VII, 22-23.	XCH, 1.	XXVII, 13.	LVII, 1.
VIII, 2-8.	XCI, 4.	XXIX, 15.	XCVIII, 6.
IX, 4.	LXXXIV, 3.	XXIX, 20.	C, 8.
XIV, 1.	CI, 4.	XXX, 26.	LXXXVIII, 4; XCI, 16.
XIV, 6.	VII, 2.	XXXIV, 3-7.	C, 1.
XIV, 12-31.	XCIX, 8.	XXXIV, 5-6.	LXII, 12.
Ecclésiastique, I, 1-10. . . .	XCH, 11.	XXXIV, 5-17.	LXXXIX, 66.
I, 28.	XCI, 4.	XXXV, 10.	V, 9.
II, 17, 21.	XCVII, 8.	XXXVI-XXXVII.	LVI, 5.
XVI, 7.	VII, 2.	XXXIX.	LXXXIX, 54.

	Hénoch.	Hénoch.	
Isaïe, XL, 4.	I, 6.	Jérémie, XIII, 25.	XCIX, 14.
XL, 12.	XCIII, 14.	XVI, 2.	LXXXIII, 2.
XL, 26.	XLIII, 1; LXIX, 21.	XVII, 13.	XCVI, 2.
XL, 31.	XCVI, 2.	XIX, 6.	XXVII, 1.
XLII, 1.	p. XXXIX; XXXIX, 6; XL, 5.	XXI, 8.	XCIV, 2.
XLII, 6.	XLVIII, 4.	XXII, 13.	XCIV, 7; XCIX, 13.
XLIII, 5-6.	LVII, 1.	XXII, 19.	XCVIII, 13.
XLIII, 19.	CVI, 13.	XXV, 11-12.	LXXXIX, 59.
XLIV, 6.	LX, 11.	XXV, 31.	I, 9.
XLVIII, 22.	V, 4; CIII, 8.	XXVII, 39 (d'après LXX).	XCVI, 2.
XLIX, 6.	XLVIII, 4.	XXIX, 10.	LXXXIX, 59.
XLIX, 12.	LVII, 1.	XXXI, 5.	X, 19.
XLIX, 19-21.	XC, 34.	XXXI, 37.	XCIII, 14.
XLIX, 22-23.	LVII, 1.	XXXII, 35.	XXVII, 1.
L, 2.	CI, 6-7.	XLIX, 16.	XCVI, 2.
LI, 11.	V, 9.	Lamentations, II, 4.	XVII, 3.
LIV, 1-3.	XC, 34.	III, 1.	XC, 18.
LIV, 3, 15.	XC, 30.	III, 12-13.	XVII, 3.
LIV, 11-12.	XC, 29.	IV, 21.	LXXXIX, 66.
LV, 1.	XLVIII, 1.	Baruch, III, 26.	VII, 2.
LVI, 9.	LXXXIX, 42, 56.	III, 29.	XLII, 1.
LVII, 21.	V, 4; CIII, 8.	IV, 7.	XIX, 1.
LX.	XC, 29.	Ezéchiël, I.	p. C; XIV, 18.
LX, 3-14.	XC, 30.	I, 3.	XIII, 7.
LX, 6-9.	XC, 33.	I, 15-16.	LXI, 10.
LX, 6.	XXIX, 2.	I, 26.	XVIII, 8.
LX, 21-22.	XCI, 13.	I, 28.	XIV, 14.
LXI, 1-2.	XLVIII, 4.	VII, 19.	LII, 7.
LXII, 3-5.	XC, 33.	VIII, 12.	XCVIII, 6.
LXIII, 9.	XL, 2.	IX.	p. C; XIV, 18.
LXIV, 1.	I, 6.	X.	p. C; XIV, 18.
LXV, 6.	XLVII, 3.	XVIII, 23, 32.	XCIV, 10.
LXV, 17.	XLV, 4; XCI, 16.	XXV, 12.	LXXXIX, 66.
LXV, 17-18.	LXXII, 1.	XXVIII, 26.	X, 19.
LXV, 19.	XXV, 6; XC, 33, 38.	XXXII, 19-32.	XXII, 5.
LXV, 20.	V, 9.	XXXIII, 11.	XCIV, 10.
LXV, 20-23.	XCI, 13.	XXXIV.	LXXXV, 1.
LXV, 21.	X, 19.	XXXIV, 5.	LXXXIX, 42.
LXVI, 1.	LXXXIV, 2.	XXXIV, 5-8.	LXXXIX, 56.
LXVI, 22.	XLV, 4; XCI, 16.	XXXVIII.	LVI, 5.
LXVI, 24.	XXVII, 1; XLVI, 6; XC, 26.	XXXVIII, 12.	XXVI, 1.
Jérémie, II, 13.	XVII, 4; XCVI, 6.	XXXVIII, 21.	LVI, 7; C, 2.
III, 3.	C, 10.	XXXVIII, 22.	XVIII, 11.
V, 22.	LXIX, 18; CI, 6-7.	XXXIX.	LVI, 5.
V, 24-25.	C, 10.	XL-XLVIII.	XC, 29.
VII, 31-33.	XXVII, 1.	XLVII, 8.	XXVIII, 2.
VIII, 2.	XCVIII, 13.	XLVII, 12.	XXV, 4.
IX, 1.	XCIV, 1.	Daniel, II, 31-45.	LII, 2.
X, 13.	XVIII, 1.	IV, 10, 14, 20.	I, 5.
X II, 9.	LXXXIX, 42, 56.	V, 27.	XLI, 1.
		VII, 7-8.	LXII, 1.
		VII, 8, 11, 20.	V, 4.

	Hénoch.
Daniel, VII, 9.	XLVI, 1.
VII, 9-10.	p. c; XLV, 18.
VII, 10.	XL, 1; LXXI, 2.
VII, 13, 14.	p. XXXVIII; p. XCII; p. c; XLVI, 1.
VIII, 2.	XIII, 7.
VIII, 3-4.	LXII, 1.
VIII, 9.	XC, 20.
VIII, 10.	XLVI, 7.
VIII, 17.	LX, 3, 10.
VIII, 17-18.	XIV, 14.
IX, 2, 24-27.	LXXXIX, 59.
IX, 4.	LX, 6.
X, 9.	XIV, 14.
X, 13.	XX, 5.
X, 15.	XIV, 25.
X, 21.	XX, 5.
XI, 16, 45.	XC, 20.
XII, 1.	XX, 5; XLVII, 3.
XII, 2.	XXII, 5-7, 13; LI, 1; LVIII, 3.
XII, 3.	XXXVIII, 2; CIV, 2, CVIII, 13.
XII, 13.	XXXIX, 8.
XIV.	XIII, 7.
Osaë, II, 18.	LII, 8.
IV, 13-14.	XCIX, 8.
IX, 14.	XCVIII, 5.
XII, 8.	XCIX, 12.
Joël, III, 2.	LII, 1.
III, 12.	LII, 1.
III, 18.	XXVIII, 2.
Amos, V, 8.	XVII, 8.
V, 24.	XXXIX, 5.
VI, 4-6.	XCVIII, 2.
VIII, 5.	XCIX, 12.
IX, 6.	XVII, 8.

	Hénoch.
Amos, IX, 14.	X, 19.
Abdias, 10-16.	LXXXIX, 66.
18.	XLVIII, 9.
Michée, I, 3.	I, 3.
I, 3-4.	LII, 6.
I, 4.	I, 6.
I, 10.	LXIX, 13.
IV.	XC, 30.
V, 1.	p. XCII.
V, 3.	XLIX, 2.
V, 6.	XXXIX, 5.
VI, 2.	XVIII, 1.
Nahum, I, 5.	I, 6.
Habacuc, II, 11.	C, 10.
III, 6.	I, 6.
III, 9, 11.	XVII, 3.
Sophonie, I, 18.	LII, 7; C, 6.
III, 17.	XC, 33.
Aggée, II, 9.	XC, 29.
II, 22.	LVI, 7; C, 2.
Zacharie, I, 12.	IX, 3.
I, 14-15.	LXXXIX, 59.
II, 2-5.	XC, 29.
II, 4.	XC, 34.
III, 1-2.	XL, 7.
VIII, 20-23.	XC, 30.
IX, 10.	LII, 8.
X, 10.	XC, 34.
XII, 2-3.	LVI, 7.
XIV, 7.	XXXVIII, 2.
XIV, 8.	II, 3; XLVIII, 2.
XIV, 10, 11.	XC, 29.
XIV, 13.	C, 2.
XIV, 16-19.	XC, 30.
Malachie, I-II.	LXXXIX, 73.
IV, 1.	XLVIII, 9.
IV, 5.	LXXXIX, 52.

II. NOUVEAU TESTAMENT

	Hénoch.
Mathieu, IV, 15-16.	CVIII, 11.
V, 4.	V, 7; LI, 5.
V, 9.	CI, 1.
V, 10.	CVIII, 7.
V, 10-12.	CVIII, 10.
V, 29-30.	XXVII, 1.
VI, 15.	XCIV, 5.
VI, 19.	XCIV, 8.
VI, 19-21, 24.	CVIII, 8.

	Hénoch.
Mathieu, VII, 2.	XCIV, 5.
VIII, 29.	p. CXXII; XVI, 1.
X, 21.	C, 2.
XII, 32.	LXXI, 15.
XIII, 11.	XXXVIII, 3.
XIII, 17.	p. CXXII.
XIII, 39, 41, 49.	C, 4.
XIII, 42.	p. CXXII.
XIII, 42, 50.	XCVIII, 3.

	Hénoch.		Hénoch.
Mathieu, xiii, 50.	p. cxiii.	Luc, xviii, 13.	xiv, 25.
xvi, 13.	p. cxvii.	xviii, 24.	xciv, 8.
xvi, 17.	xv, 4.	xviii, 30.	lxxi, 15.
xvi, 26.	xcviii, 10.	xx, 34-36.	li, 4.
xvii, 3, 12.	lxxxix, 52.	xx, 35.	lxxi, 15.
xviii, 9.	xxvii, 1.	xx, 36.	civ, 4.
xix, 23.	xciv, 8.	xxi, 23.	i, 1.
xix, 28.	p. cxiv;	xxi, 28.	p. cxiv; li, 2.
xlv, 4; lxii, 5; cviii, 12.		xxii, 29-30.	lxii, 14.
xix, 29.	p. cxiv.	xxiii, 35.	p. cxiv;
xx, 16.	i, 1.	lxxxix, 6; xl, 5.	
xxii, 14.	i, 1.	xxiv, 5.	xiv, 25.
xxii, 30.	xv, 7; civ, 4.	Jean, i.	xc, 38.
xxiii, 15.	xxvii, 1.	i, 1-11.	lxii, 1.
xxiv, 7.	xcix, 4.	v, 22. p. cxv; xli, 9; lxix, 27.	
xxiv, 9.	xcix, 15.	viii, 12.	p. cxv; lxviii, 4.
xxiv, 10.	xcix, 5.	xii, 36.	cviii, 11.
xxiv, 21.	xli, 4.	xiv, 2.	p. cxv; lxxxix, 4.
xxiv, 29.	cii, 2.	xviii, 37.	cv, 2.
xxiv, 31.	i, 1.	Actes, iii, 14.	p. cxv.
xxv, 34.	lxxxviii, 1.	iv, 12.	p. cxv; lxviii, 7.
xxv, 41.	p. cxiv; liv, 6.	xii, 23.	xlvi, 6.
xxvi, 24.	p. cxiv; lxxxviii, 12.	xv, 20.	vii, 5.
xxvi, 53.	xl, 1.	xv, 29.	xcviii, 11.
xxviii, 18.	p. cxiv; lxii, 6.	xvii, 31.	xli, 9.
Marc, iii, 29.	lxvii, 10.	xxii, 14.	p. cxv.
iv, 11.	lxxxviii, 3.	Romains, i, 8-12.	p. cxiii.
viii, 27.	p. cxiii.	i, 21-32.	xcix, 8.
x, 30.	lxxi, 15.	iii, 19-20.	p. cxiii.
xii, 25.	p. cxiv; xv, 7; civ, 4.	v, 12.	xcviii, 5.
xiii, 19.	i, 1.	viii, 38.	p. cxv; lxi, 10.
xiv, 21.	lxxxviii, 2.	ix, 5.	p. cxv.
Luc, i, 52.	p. cxiv; xlvi, 5.	xii, 17.	xcv, 5.
iv, 18.	lxviii, 4.	I Corinthiens, vi, 3.	lxii, 10.
vi, 24.	xciv, 8.	vi, 11.	lxviii, 7.
vii, 21.	xv, 8.	II Corinthiens, v, 2-4. p. cxv; lxii, 16.	
viii, 10.	lxxxviii, 3.	Galates, i, 16.	xv, 4.
ix, 18.	p. cxiii.	Éphésiens, i, 21.	lxi, 10; lxxi, 15.
x, 20.	lxvii, 3.	iii, 10.	lxi, 10.
x, 24.	p. cxiii.	v, 8-14.	cviii, 11.
x, 42.	xiv, 8.	Philippiens, ii, 9-11.	lxviii, 5.
xii, 16-21.	xcvii, 8.	ii, 10.	p. cxvi.
xii, 20.	xcvii, 10.	iv, 3.	lxvii, 3.
xv, 2, 7, 10.	xciv, 10.	Colossiens, i, 16. p. cxvi; lxi, 10.	
xv, 32.	xc, 33.	ii, 3.	p. cxvi.
xvi, 8.	p. cxiv;	I Thessaloniens, v, 3.	lxii, 4.
lxi, 12; cviii, 11.		v, 5.	cviii, 11.
xvi, 9.	p. cxiv; lxiii, 10.	I Timothée, i, 9.	p. cxvi.
xvi, 11.	lxiii, 10.	i, 15.	xciv, 1.
xvi, 19-31.	lxiii, 1.	v, 21.	p. cxvi; lxxxix, 1.
xvi, 23.	cviii, 13.	vi, 15.	p. cxvi.
xvi, 26.	p. cxiv; xviii, 11.	vi, 16.	p. cxvi; xiv, 21.

Hébreux, vi, 5. לxxi, 15.
 xi, 10. p. cxvi.
 xi, 16. xc, 29.
 xii, 9. p. cxvii; lxxviii, 2.
 xii, 22. xc, 29.
 xii, 22-23. lxxviii, 1.
 xii, 23. xlvi, 3.
 Jacques, i, 8. xci, 4.
 i, 13-15. cxviii, 4.
 Jacques, ii, 6. p. cxlii.
 ii, 19. p. cxlii; i, 5.
 v, 1. xciv, 8.
 v, 4. xcix, 13.
 I Pierre, i, 12. p. cxlii.
 iii, 20. lx, 5.
 iii, 22. p. cxvi; lxi, 10.
 II Pierre, ii, 4. p. cxvii; x, 5-6.
 iii, 7-10. i, 6.
 iii, 9. xciv, 10.
 iii, 11-13. xci, 16.
 iii, 13. xlv, 4-5; lxxii, 1.
 I Jean, ii, 1. p. cxvii.
 ii, 8. p. cxvii.
 ii, 15. p. cxvii; cviii, 8.
 ii, 10-11. xcii, 4-5.
 iii, 1. ci, 1.
 iii, 8. p. cxlii.
 Jude, 4. lxxviii, 2.
 5-6. p. cxvii; x, 12.
 6. x, 5-6.
 6. xii, 4; xv, 3.
 13. p. cxvii; xviii, 15.
 14. lx, 8; xciii, 3.
 14-15. p. liii; p. cxviii;
 i, 9.
 Apocalypse, i, 4. xc, 21.
 i, 8. lx, 11.
 ii, 7. p. cxviii; xxv, 4.
 iii, 5. p. cxviii; xlvi, 3.
 iii, 12. p. cxviii.
 iii, 17. p. cxviii; cxvii, 8.
 iii, 20. p. cxviii.
 iii, 21. p. cxviii; cviii, 12.
 iv, 2-5. xiv, 18.
 iv, 2-6. p. cxix.
 iv, 4. cviii, 12.
 iv, 5. xc, 21.
 iv, 11. p. cxlii.
 v, 11. p. cxix; xl, 1.
 vi, 9-10. p. cxix; ix, 10; xii,
 11; xlvi, 1.

Hénoch.
 Apocalypse, vi, 10. cxvii, 3.
 vi, 11. p. cxlii.
 vi, 15-17. p. cxix.
 vii, 14. lxxv, 3.
 vii, 15. p. cxix.
 vii, 16-17. xlvi, 1.
 vii, 17. p. cxix.
 viii, 2, 6. xc, 21.
 viii, 3. ix, 3.
 viii, 3-4. xcix, 3.
 viii, 4. p. cxix.
 ix, 1. p. cxix.
 ix, 1-2. xviii, 13.
 ix, 11. li, 1; liii, 3.
 ix, 14-15. p. cxix.
 ix, 20-21. xcix, 8.
 x, 5-7. p. cxix; xvi, 1.
 xi, 3-6. lxxix, 52.
 xii, 3. lxii, 1.
 xii, 10. p. cxlii.
 xii, 11. p. cxlii.
 xiii, 1. lxii, 1.
 xiii, 8. xlvi, 3.
 xiii, 14. cxlii; liv, 6.
 xiv, 9-10. p. cxlii.
 xiv, 13. p. cxlii; lxxxi, 4;
 ciii, 3-4.
 xiv, 20. p. cxlii; c, 3.
 xvi, 5. p. cxlii.
 xvii, 3, 7, 12. lxii, 1.
 xvii, 8. xlvi, 3.
 xvii, 14. i, 1.
 xx, 1-3. p. cxlii; x, 4.
 xx, 2-3. xviii, 16.
 xx, 7. lvi, 5.
 xx, 11-12. p. cxlii.
 xx, 12-15. xlvi, 3.
 xx, 13. p. cxlii; li, 1.
 xx, 14-15. ciii, 7-8.
 xx, 15. p. cxlii.
 xxi. xc, 29.
 xxi, 1. p. cxlii; xlv, 4-5.
 xxi, 2. lxxviii, 1.
 xxi, 3-4. v, 9.
 xxi, 4. xlv, 6.
 xxi, 11. xiv, 18.
 xxi, 27. xlvi, 3.
 xxii, 2. cxv, 4.
 xxii, 14. xxv, 4.
 xxii, 17. xvii, 4.
 xxii, 19. xxv, 4.

TABLE DES PASSAGES DES APOCRYPHES

	Hénoch.
Apocalypse de Baruch,	
xxix, 3.	xlviii, 10.
xxix, 4.	p. cix.
xxix, 5.	p. cix.
xxx, 1.	xlviii, 10.
xxxii, 2.	xc, 29.
lvi, 11-13.	p. cx.
IV Esdras, iv, 2.	xx, 2.
vi, 2.	lx, 6.
vi, 49-52.	p. cx; lx, 7-8.
vii, 26.	xc, 29.
vii, 28-29.	cv, 2.
vii, 29.	xlviii, 10.
vii, 32. p. xxxvi; p. cx; li, 1.	
vii, 55.	p. cx.
viii, 52.	xxv, 4.
xii, 39.	xlviii, 10.
xiii, 32-37, 52.	cv, 2.
xiii, 36.	xc, 29.
xiv, 9.	cv, 2.
Jubilés, i, 11.	xix, 1.
i, 29.	xci, 16.
ii, 2.	p. cviii.
iii, 10.	p. cviii.
iv, 1.	lxxxv, 5.
iv, 15.	p. cviii; vi, 1.
iv, 17.	p. xcvi; p. cvii.
iv, 18.	p. cviii.
iv, 18-23.	p. xvi.
iv, 19.	p. cvii; lxxxiii, 2.
iv, 20.	p. cviii; lxxxv, 3.
iv, 21-23.	p. cvii; p. cviii.
	Hénoch.
Jubilés, v, 1-10.	p. cviii.
v, 13.	p. cix.
v, 24-25.	p. cix.
vi, 29.	p. cviii.
vii, 21.	vii, 5.
vii, 21-22.	p. cix.
vii, 27.	p. cix.
viii, 3.	p. cix.
viii, 19.	p. cix; xxvi, 1.
viii, 22.	xviii, 6.
x.	xvi, 1.
x, 1-14.	p. cix.
x, 11.	p. cix.
x, 13.	p. xcvi.
xii, 2.	p. cix.
xvi, 26.	p. cix.
xxi, 10.	p. xcvi.
xxi, 12.	p. cix; iii.
xxi, 24.	p. cix.
xxiii, 20-31.	p. cix.
xxxvii, 20-25.	xcviii, 4.
xl, 9.	p. cix.
xlvi, 2.	p. cix.
l, 5.	p. cix.
Psaumes de Salomon,	
xv, 10.	ciii, 7-8.
xviii, 11-14.	ii, 1.
Secrets d'Hénoch, xix, 2.	xlvi, 2.
lxxvii, 2.	xci, 1.
Testament de Benjamin, ix.	p. cx.
x.	li, 1.

TABLE DES PASSAGES DES APOCRYPHES 313

	Hénoch.		Hénoch.
Testament de Dan, v.	p. cx.	Testament de Lévi, xvi.	p. cx.
Testament de Juda,		xviii.	xxv, 4.
xviii	p. xv; p. cx.	Testament de Nephtali,	
xxv.	li, 1.	iii.	p. cx; ii, 1.
Testament de Lévi,		iv.	p. cx.
iii.	xl, 6; lxi, 10.	Testament de Ruben, v.	p. cx.
ix.	iii.	Testament de Siméon, v.	p. cx.
x.	p. cx; lxxxix, 50.	Testament de Zabulon,	
xiv.	p. cx.	iii.	p. cx.

TABLE ANALYTIQUE

LES APOCRYPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT.	P. I
INTRODUCTION.	XV-CLII
CHAPITRE I. Analyse du livre.	XV
CHAPITRE II. Les doctrines.	XIX
§ 1. Dieu.	XX
§ 2. Le monde.	XXII
§ 3. Les anges, les démons et les satans.	XXVI
§ 4. L'homme et le péché.	XXXI
§ 5. Eschatologie : Le séjour des âmes. — La résurrec- tion. — Le Messie. — Le jugement. — L'enfer. — Le royaume	XXXIV
CHAPITRE III. Histoire du livre.	LIII
§ 1. Versions et original.	LIII
§ 2. Le problème littéraire.	LXII
§ 3. Dates et auteurs.	LXXXIX
§ 4. Le livre d'Hénoch depuis sa composition jusqu'à nos jours.	CVI
a) Le livre d'Hénoch dans la littérature juive.	CVI
b) Le livre d'Hénoch dans le Nouveau Testament et la littérature chrétienne.	CXII
BIBLIOGRAPHIE.	CXLI
ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES.	CLII

LIVRE D'HÉNOCH

INTRODUCTION

(CHAP. I-V)

CHAPITRE I. Prédiction du jugement dernier.	1
CHAPITRE II. L'ordre dans la création.	4
CHAPITRE III. Les diverses sortes d'arbres.	5
CHAPITRE IV. La chaleur.	6
CHAPITRE V. Désordre et châtement des pécheurs.	6

I^o PARTIE

CHUTE DES ANGES ET ASSOMPTION D'HÉNOCH

(CHAP. VI-XXXVI)

CHAPITRE VI. L'union des anges avec les filles des hommes.	10
CHAPITRE VII. Naissance et méfaits des géants.	14
CHAPITRE VIII. Ce que les mauvais anges ont appris aux hommes. .	15
CHAPITRE IX. Intervention des bons anges.	18
CHAPITRE X. Dieu ordonne le déluge et le châtement des mauvais anges par le feu éternel; il prédit le bonheur des justes.	22
CHAPITRE XI. Bénédiction divines.	29
CHAPITRE XII. Assomption et mission d'Hénoch auprès des mauvais anges.	29
CHAPITRE XIII. Les anges déchus demandent à Hénoch d'intercéder pour eux.	31
CHAPITRE XIV. Vision d'Hénoch : le châtement des mauvais anges; la demeure et le trône de Dieu.	33
CHAPITRE XV. Dieu charge Hénoch de représenter aux mauvais anges l'énormité de leur faute.	39
CHAPITRE XVI. Les vieillards seront punis pour avoir communiqué aux hommes un secret funeste.	43
CHAPITRE XVII. Hénoch est emporté au séjour de la tempête, de la lumière, du tonnerre, etc.	45
CHAPITRE XVIII. Vision des vents, de sept montagnes de pierres précieuses, d'un abîme de feu et de sept étoiles enchaînées aux extrémités du ciel et de la terre.	48
CHAPITRE XIX. Le sort des mauvais anges et de leurs femmes. . . .	53
CHAPITRE XX. Les noms et les rôles des saints anges.	54
CHAPITRE XXI. La faute des sept étoiles. — L'abîme de feu, prison des mauvais anges.	55
CHAPITRE XXII. Le séjour des âmes des morts avant le jugement. .	58
CHAPITRE XXIII. Le feu qui poursuit les lumières du ciel.	62
CHAPITRE XXIV. Hénoch voit sept montagnes splendides et un arbre merveilleux.	63
CHAPITRE XXV. Michaël explique à Hénoch la vision des sept mon- tagnes et de l'arbre merveilleux.	65
CHAPITRE XXVI. Hénoch voit d'autres montagnes séparées par des vallées profondes.	67
CHAPITRE XXVII. Uriel explique à Hénoch que la vallée maudite (la Géhenne) est destinée aux maudits.	69
CHAPITRE XXVIII. Hénoch voit un cours d'eau.	70
CHAPITRE XXIX. Les arbres du jugement.	71
CHAPITRE XXX. Nouveaux arbres odoriférants.	72
CHAPITRE XXXI. Le nectar; le fruit de l'aloès.	73
CHAPITRE XXXII. Le paradis terrestre et l'arbre de la science. . . .	73

CHAPITRE XXXIII. Les extrémités de la terre et les portes par où se lèvent les astres.	75
CHAPITRE XXXIV. Les portes et les vents du nord.	76
CHAPITRE XXXV. Les portes et les issues de l'ouest.	77
CHAPITRE XXXVI. Les portes du midi et de l'orient.	77

II° PARTIE

LIVRE DES PARABOLES

(CHAP. XXXVII-LXXI)

CHAPITRE XXXVII. Seconde vision d'Hénoch : trois paraboles lui sont révélées.	79
CHAPITRE XXXVIII. Première parabole : sort funeste des pécheurs au jour du jugement.	80
CHAPITRE XXXIX. Le séjour des justes et de l'Élu de justice. . . .	82
CHAPITRE XL. Les quatre archanges : Michaël, Raphaël, Gabriel et Phanuel.	85
CHAPITRE XLI. Le séjour des élus. — Les secrets des éléments, du soleil et de la lune.	88
CHAPITRE XLII. Le séjour de la sagesse et celui de l'injustice. . . .	90
CHAPITRE XLIII. Les révolutions des étoiles; leur signification symbolique.	91
CHAPITRE XLIV. Les étoiles qui se transforment en éclairs.	92
CHAPITRE XLV. Seconde parabole : le sort des renégats; la transformation des cieux et de la terre.	93
CHAPITRE XLVI. La « Tête des jours » et le Fils de l'homme. . . .	94
CHAPITRE XLVII. Le sang des justes crie vengeance. Joie des saints à l'approche de cette vengeance.	97
CHAPITRE XLVIII. La source de justice. — Le Fils de l'homme, lumière et espoir des peuples. — Châtiment des rois et des puissants. . .	98
CHAPITRE XLIX. Puissance et sagesse de l'Élu.	101
CHAPITRE L. Gloire des justes et malheur des pécheurs au jour de l'Élu.	102
CHAPITRE LI. L'Élu choisira les justes parmi les morts que la terre et le sceol rendront. Ces justes habiteront sur la terre. . . .	103
CHAPITRE LII. Les montagnes de métaux fondront devant l'Élu. . . .	105
CHAPITRE LIII. La vallée sans fond. — Les anges du châtiment préparent les instruments de Satan. — La maison de l'assemblée de l'Élu.	107
CHAPITRE LIV. La vallée de feu. — Les instruments du supplice des mauvais anges. — Le fléau de Dieu (déluge).	109
CHAPITRE LV. Serment de la « Tête des jours ». — L'arc-en-ciel placé comme un signe dans les cieux.	111
CHAPITRE LVI. Les anges du châtiment jetteront leurs élus dans la crevasse de la vallée. — Marche des rois des Parthes et des	

Médes contre la terre des élus de Dieu. — Leur anéantissement dans le sceol	112
CHAPITRE LVII. Des chars montés par des hommes et portés sur les vents traversent le ciel.	115
CHAPITRE LVIII. Troisième parabole sur le bonheur des saints.	116
CHAPITRE LIX. Les éclairs, les luminaires et le tonnerre.	117
CHAPITRE LX. L'agitation du ciel. — Béhémot et Léviathan. — Les éléments.	118
CHAPITRE LXI. Les anges vont mesurer le séjour des justes. — Jugement des saints par l'Élu.	125
CHAPITRE LXII. Jugement des rois et des puissants. — Bonheur des justes.	130
CHAPITRE LXIII. Les rois et les puissants supplient inutilement leur juge	134
CHAPITRE LXIV. Lieu du châtimeut des mauvais anges.	137
CHAPITRE LXV. Hénoch prédit à Noé le châtimeut des autres hommes et sa préservation.	138
CHAPITRE LXVI. Les anges du châtimeut se préparent à délier les puissances de l'eau.	141
CHAPITRE LXVII. Promesses de Dieu à Noé. — Les fleuves de feu où sont châtiés les mauvais anges et où seront punis un jour les rois et les puissants.	142
CHAPITRE LXVIII. Michaël et Raphaël s'étonnent de la sévérité du châtimeut des anges.	146
CHAPITRE LXIX. Les noms et les rôles des mauvais anges. — Le serment mystérieux qu'ils ont révélé.	149
CHAPITRE LXX. Assomption d'Hénoch.	158
CHAPITRE LXXI. Hénoch est admis à contempler les secrets et les splendeurs des cieus. — Promesses de la Tête des jours.	159

III° PARTIE

LIVRE DU CHANGEMENT DES LUMINAIRES DU CIEL

(CHAP. LXXII-LXXXII)

CHAPITRE LXXII. La loi du soleil.	163
CHAPITRE LXXIII. Première loi de la lune : ses phases.	170
CHAPITRE LXXIV. Seconde loi de la lune : l'année lunaire.	171
CHAPITRE LXXV. Les jours intercalaires. — L'ange Uriel préposé aux astres. — Les portes du soleil.	174
CHAPITRE LXXVI. Les douze vents et leurs portes.	176
CHAPITRE LXXVII. Les quatre régions de l'univers. — Les sept montagnes. Les sept fleuves. Les sept fles.	178
CHAPITRE LXXVIII. Le soleil et la lune.	180
CHAPITRE LXXIX. Résumé des lois des astres.	183

CHAPITRE LXXX. Prodiges des derniers jours. Châtiment des pécheurs.	181
CHAPITRE LXXXI. Les tablettes du ciel. — Mission d'Hénoch.	185
CHAPITRE LXXXII. Recommandations à Mathusala. — Les jours intercalaires. — Les astres et leurs guides.	187

IV° PARTIE

LIVRE DES SONGES

(CHAP. LXXXIII-XC)

CHAPITRE LXXXIII. Premier songe d'Hénoch. Son grand-père Mala-leel le lui explique.	193
CHAPITRE LXXXIV. Hénoch demande à Dieu de ne pas anéantir sa postérité.	196
CHAPITRE LXXXV. Deuxième songe d'Hénoch. — Histoire du monde.	197
CHAPITRE LXXXVI. Suite de l'histoire du monde. — Les étoiles et les taureaux.	200
CHAPITRE LXXXVII. Apparition de sept hommes blancs (les anges).	201
CHAPITRE LXXXVIII. Les bons anges châtent les anges déchus.	202
CHAPITRE LXXXIX. Histoire du monde depuis Noé. — Les soixante-dix pasteurs d'Israël.	203
CHAPITRE XC. Suite de l'histoire des soixante-dix pasteurs et des derniers temps d'Israël. — Les temps messianiques et le jugement final.	223

V° PARTIE

LIVRE DE L'EXHORTATION ET DE LA MALÉDICTION

(CHAP. XCI-CV)

CHAPITRE XCI. Exhortation d'Hénoch à ses enfants. — Prédications sur le châtiment des pécheurs.	237
CHAPITRE XCII. Récompense des justes. Destruction des pécheurs.	241
CHAPITRE XCIII. Apocalypse des semaines. Prédications d'Hénoch sur les dix semaines qui s'écouleront depuis sa naissance jusqu'à la fin des temps.	242
CHAPITRE XCIV. Exhortations aux justes. Malédiction contre les impies.	248
CHAPITRE XCV. Tristesse d'Hénoch. — Nouvelles malédictions.	250
CHAPITRE XCVI. Motifs d'espérance pour les justes, de crainte pour les pécheurs.	251
CHAPITRE XCVII. Malheur à ceux qui commettent l'injustice et qui possèdent des richesses mal acquises.	253

TABLE ANALYTIQUE

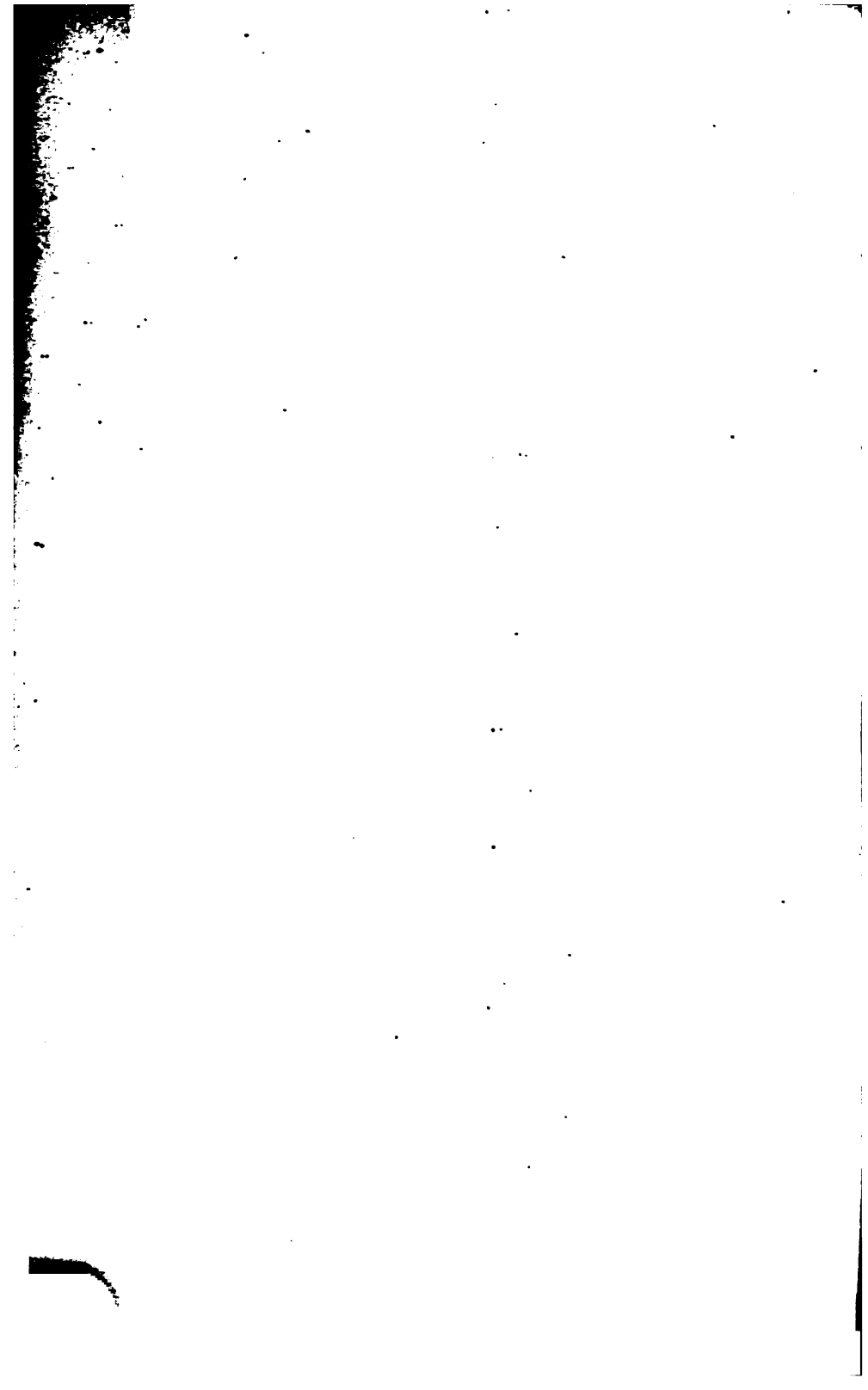
319

CHAPITRE XCVIII. Les mauvaises actions sont connues de Dieu : malheur aux insensés et aux pécheurs.	255
CHAPITRE XCIX. Malheur aux impies, aux transgresseurs de la loi, aux idolâtres, etc. Bonheur de ceux qui marchent dans la voie de la justice.	259
CHAPITRE C. Les pécheurs s'extermineront les uns les autres. Au jour du grand jugement, les anges veilleront sur les justes tandis que les pécheurs iront brûler dans une fournaise de feu.	263
CHAPITRE CI. Exhortation à la crainte du Tout-Puissant : toute la nature tremble devant lui, à l'exception des pécheurs.	267
CHAPITRE CII. Terreur des derniers jours. Malheur apparent des justes.	269
CHAPITRE CIII. Solution de l'énigme apparente qu'est la vie des justes. Nouvelles objections des pécheurs.	271
CHAPITRE CIV. Assurances données aux justes. Apostrophe aux pécheurs et aux falsificateurs de la parole de vérité.	275
CHAPITRE CV. Dieu ordonne aux justes de publier la sagesse des écrits d'Hénoch.	277

APPENDICE

(CHAP. CVI-CVIII)

CHAPITRE CVI. Fragment noachique.	278
CHAPITRE CVII. Prédiction des crimes des générations futures jusqu'à l'avènement des temps messianiques.	283
CHAPITRE CVIII. Dernières exhortations : assurances sur le châtiment des pécheurs et la récompense des justes.	283



EXTRAIT DU CATALOGUE
DE LA
LIBRAIRIE
LETOUZEY & ANÉ
ÉDITEURS

PARIS
76^{bis}, RUE DES SAINTS-PÈRES (VII^e)

—
1906

du Clergé Français

Dogme. — Apologétique. — Morale. — Ecriture Saints.
 Histoire de l'Église. — Droit canonique — Liturgie. — Administration des Paroisses.
 Prédication. — Catéchismes. — Conférences ecclésiastiques.
 Philosophie. — Littérature. — Sciences. — Bibliographie.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS : MM.

MGR BATIFFOL, recteur de l'Inst. cath. de Toulouse.

BAUDRILLART, prof. à l'Inst. cath. de Paris.

BESSE, aumônier à S.-Germain-en-Laye.

BEURLIER, curé de N.-D. d'Auteuil, Paris.

BIGUET, prof. au grand Séminaire. Arras.

BIROT, vicaire général d'Albi.

BOUDINHON, prof. à l'Inst. cath. de Paris.

BROUSSELE, aumônier au Lycée Michelet, Vanves.

GABROL, abbé de Farnborough, Angl.

GALIPPE, vic. prof. au gr. Sémin., Amiens.

GAULLE, vicaire général. Rouen.

CHAUVIN, sup. de l'École Massillon, Paris.

CROUZIL, prof. à l'Inst. cath. de Toulouse.

DEMENTHON, prof. au gr. sém. de Bourg.

DÉSERS, curé de S. Vincent-de-Paul, Paris.

DIMNET, prof. au collège Stanislas, Paris.

DUBOIS, curé de Tourmignies. Nord.

ERMONI, ancien prof. au Scolast. des Lazaristes, Paris.

FÉDOU, curé-doyen de Nailloux.

GAUDEAU, ancien profes. à l'Inst. cath. de Paris. missionnaire apostolique.

GAYRAUD, député du Finistère.

GODET, à Rosnay, Vendée.

GUILLEMANT, supérieur du petit séminaire d'Arras.

HEMMER, vic. à S.-Pierre du Gros-Cailou. Paris.

JÉROME, prof. au grand sém. de Nancy.

JULIEN, supérieur de l'École Saint-Joseph, au Havre.

KLEIN, professeur à l'Institut catholique de Paris.

LABERTHONNIÈRE, ancien supérieur du Collège de Juilly.

LEIGNE, prof. aux facult. cathol. de Lille.

LEJAY, professeur à l'Inst. cath. de Paris.

LEMIRE, député du Nord.

LENOBLE, prof. au petit sémin. d'Orléans.

LEPITRE, profes. à l'Inst. cath. de Lyon.

LESTRE, curé de Saint-Étienne-du-Mont, Paris.

MAISONNEUVE, professeur à l'Inst. catholique, Toulouse.

MANGENOT, prof. à l'Inst cathol. de Paris.

MARTIN, Eug., prof. à l'École S.-Sigisbert, Nancy.

MARTIN, F., profes. au petit sém. de La Chapelle-Saint-Mesmin, Loiret.

MICHELET, prof. au petit séminaire et à l'Inst. cath. de Toulouse.

MORLAIS, prof. honor. des facultés cathol. d'Angers, aumônier à Rennes.

de **PASCAL**, à Saint-Céré, Lot.

MGR PÉCHENARD, Recteur de l'Inst. catholique de Paris.

PELT, sup. du grand Séminaire de Metz.

PISANI, chanoine titulaire de Paris.

ROUSSELOT, prof. à l'Inst. cath. de Paris.

SERTILLANGES, prof. à l'Inst. cath. de Par.

TERRASSE, censeur à l'École Lacordaire, Paris.

TORREILLES, prof. au grand séminaire de Perpignan.

TRÉSAI J., prof. au petit sém. de S.-Nic. du Chardonnet.

TURMEL, aumônier à Rennes.

URBAIN, anc. vic. gén. de Tarentaise. Paris

VACANDARD, 1^{er} aumôn. du lycée Corneille. Rouen.

VENARD, prof. à l'École Saint-Maurice, Vienne. Isère.

Secrét. de la rédaction : M. J. BRICOUT, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul.

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par livr. de 142 pag. in-8^o et forme par an 2800 pag. soit 4 vol. de 700 p.

ABONNEMENTS	FRANCE, un an : 20 fr. ; six mois : 11 fr.	ÉTRANGER, « 23 fr. ; « 12 fr. 50	Le n ^o séparé 1 fr. 25

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Les années écoulées, qui ne sont pas épuisées, se vendent au prix de 20 fr. l'une.

Collection complète. De l'origine à 1905, 11 ann., 44 vol. et la table des 10 prem. années, net 220 fr.

Table des matières des 10 prem. années de la *Revue du Clergé français*. 4 fr. 50

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS

EN COURS DE PUBLICATION :

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE

CONTENANT

TOUS LES NOMS DE PERSONNES, DE LIEUX, DE PLANTES, D'ANIMAUX
MENTIONNÉS DANS LES SAINTES ÉCRITURES

LES QUESTIONS THÉOLOGIQUES, ARCHÉOLOGIQUES, SCIENTIFIQUES, CRITIQUES
RELATIVES À L'ANCIEN ET AU NOUVEAU TESTAMENT
DES NOTICES SUR LES COMMENTATEURS ANCIENS ET MODERNES

Ouvrage orné de cartes, de plans, de vues des lieux, de fac-simile
de manuscrits, de reproductions de médailles antiques, de peintures
et de bas-reliefs assyriens, égyptiens, phéniciens, etc.

Publié par **F. VIGOUROUX**

*Prêtre de Saint-Sulpice, ancien prof. d'Exégèse à l'Institut cath. de Paris,
Secrétaire de la Commission biblique,*

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le Dictionnaire de la Bible paraît par fascicules in-4° de 160 pages. — Une gravure hors texte tient lieu de 16 pages de texte. — Le prix de chaque fascicule, rendu franco, est de 5 fr. net, payable après la réception de chaque fascicule.

Il a été tiré 400 exemplaires sur grand papier vélin blanc, au prix de 10 fr. le fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.

La nécessité d'étudier les Saintes Écritures est devenue plus grande que jamais. On n'a plus seulement à réfuter les erreurs sur tel ou tel dogme en particulier, il faut défendre l'inspiration des saints Livres, leur authenticité, leur véracité. Une foule de problèmes nouveaux ont été soulevés; les objections sont devenues tous les jours plus nombreuses et plus perfides.

Il importait de mettre à la disposition de ceux qui ne peuvent faire des études spéciales un répertoire où ils puissent trouver une solution à toutes les objections courantes. Ce répertoire, nous avons entrepris de le publier sous le titre de « Dictionnaire de la Bible ».

Cet ouvrage n'est point une nouvelle édition du Dictionnaire de dom Calmet, ni une traduction des dictionnaires protestants ou rationalistes imprimés en Angleterre et en Allemagne. C'est une œuvre originale, conçue sur un plan plus étendu et dans un esprit tout à fait catholique.

Le dictionnaire comprend :

1° *Tous les noms de personnes* contenus dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Ces noms sont placés par ordre alphabétique en suivant l'orthographe de la Vulgate. A côté de la forme de la Vulgate est reproduite la forme hébraïque ou grecque. Chaque article renferme tout ce que l'Écriture ou les sources extrabibliques nous apprennent sur le personnage en question, avec renvoi aux sources, soit sacrées, soit profanes. On y trouve ensuite une appréciation du caractère, des actes, du rôle et des écrits, s'il y a lieu, de celui dont on fait la biographie. Chaque article important est terminé par une bibliographie.

2° *Tous les noms de lieux mentionnés dans l'Écriture*. Comme pour les noms de personnes, l'orthographe adoptée est celle de la Vulgate. Toutefois, afin de faciliter les recherches, des renvois permettent de retrouver facilement les lieux qui auraient changé de nom. Dans chaque article, on mentionne l'état ancien et moderne de la localité avec les renseignements les plus précis ; puis on fait l'histoire complète relativement à l'Écriture Sainte. Enfin, on indique les principaux auteurs qui ont décrit ces lieux.

3° *L'histoire naturelle de la Bible*, c'est-à-dire les noms de plantes et d'animaux mentionnés dans les Saintes Écritures. A côté du nom français, on indique le nom ou les noms hébreux, avec lesquels correspond le nom de la Vulgate. Viennent ensuite la description de la plante ou de l'animal et l'indication de tous les passages de l'Écriture qui s'y rapportent.

4° *Chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* a un article spécial dans lequel on explique le nom du livre, puis on examine quel en est l'auteur, et quand il a été composé (authenticité et véracité). Ensuite, on fait l'histoire du texte, on en donne l'analyse, on répond aux difficultés de tout genre auxquelles cet écrit a donné lieu, et on indique les principaux commentaires.

5° *Toutes les questions théologiques, archéologiques, scientifiques et critiques* relatives aux Écritures sont traitées dans un article spécial, qui contient un résumé clair et complet des connaissances actuelles sur le sujet.

6° *De courtes notices sur les principaux commentateurs anciens et modernes*, chrétiens, juifs et hétérodoxes, donnant la biographie très succincte du personnage, l'énumération exacte de ses écrits exégétiques avec une appréciation critique, et l'indication des monographies qui pourraient fournir des renseignements sur le commentateur.

7° *Les renseignements bibliographiques*, qui suivent chaque article sont aussi complets que possible, de manière à faciliter les recherches de ceux qui voudraient faire des études particulières.

Les illustrations choisies avec le plus grand soin sont puisées aux sources les plus sûres : Champollion, Lepsius, Rosellini, Wilkinson, Botta, Place, Layard, etc., sont largement mis à contribution pour la partie archéologique. — Les monuments modernes, les villes, les sites sont reproduits d'après les photographies les plus récentes. La partie géographique est tout spécialement soignée ; de nombreuses cartes, des plans, dressés d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes, accompagnent le texte.

Un spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

EN COURS DE PUBLICATION :

DICTIONNAIRE
DE
THÉOLOGIE CATHOLIQUE

CONTENANT

L'EXPOSÉ DES DOCTRINES DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE
LEURS PREUVES ET LEUR HISTOIRE

COMMENCÉ SOUS LA DIRECTION DE

A. VACANT

Docteur en théologie, professeur au grand séminaire de Nancy

ET CONTINUÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. MANGENOT

Professeur à l'Institut catholique de Paris,

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le *Dictionnaire de Théologie catholique* paraît par fascicules in-4° de 160 pages. — Le prix de chaque fascicule rendu franco est de 5 frs net, payable après la réception de chaque fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.

Le DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE a pour but d'exposer les doctrines de la théologie, leurs preuves et leur histoire, d'une manière qui réponde aux besoins de notre temps.

On se plaint parfois que les traités classiques de théologie et les cours les plus étendus d'instruction religieuse ne tiennent point compte de ces besoins. On ne remarque pas assez l'obligation où ils sont de s'enfermer dans un plan didactique et de s'interdire une partie des questions agitées aujourd'hui. Notre dictionnaire est plus libre dans sa marche. Rien ne l'empêche donc d'embrasser dans un cadre à la fois souple et méthodique, tous les problèmes qui intéressent nos contemporains.

Rédigé par des théologiens d'une doctrine éprouvée et par des spécialistes d'une compétence reconnue, il peut être consulté avec pleine confiance par les incroyants qui cherchent des renseignements exacts et précis, aussi bien que par les chrétiens qui veulent trouver l'exposé et les preuves de leur foi. Il contribue non seulement à la vulgarisation, mais encore, nous l'espérons, au progrès de la science sacrée ; car il aborde des sujets qui n'ont pas été étudiés jusqu'ici parmi nous, en particulier dans le domaine de l'histoire des doctrines.

C'est dire qu'il diffère notablement du *Dictionnaire* de BERGIER, qui a rendu de

grands services, mais est devenu tout à fait insuffisant. Notre Dictionnaire n'est pas non plus une imitation du *Kirchenlexicon*, dont la première édition (parue en 1817) a été traduite par Gochler. Il fournira des renseignements plus complets que l'édition qui se publie actuellement. Il en aura l'ampleur et le caractère scientifique, il s'enfermera dans une étude plus approfondie de la théologie catholique et des questions connexes. Sans revêtir la forme apologétique du *Dictionnaire* de Jaugey, notre travail constituera par le fait même une vaste apologie de la foi catholique. C'est en effet par sa doctrine que le catholicisme est divin : d'ailleurs presque toutes les controverses religieuses ont pour objet des questions de doctrine, alors même qu'elles agitent des problèmes historiques ou scientifiques. Dans ces articles scripturaires, le DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE s'en tient aux enseignements dogmatiques et moraux des Livres saints. Il évite ainsi de revenir sur tant de matières parfaitement traitées dans le DICTIONNAIRE DE LA BIBLE de M. Vigouroux, dont il est, à bien des égards, la continuation.

Même dans ces limites, notre cadre est encore très vaste. Il embrasse, sous leurs nombreux aspects, toutes les questions qui rentrent dans nos traités actuels de théologie fondamentale, de théologie dogmatique et de théologie morale.

LE DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE étudie par conséquent :

- 1° les *preuves du fait de la Révélation*, fournies par l'Ancien et le Nouveau Testament, soit par l'histoire et les caractères de l'Église catholique ;
- 2° les *dogmes de foi* et les *conclusions théologiques certaines* ;
- 3° les *principes de la morale chrétienne* et leurs multiples applications ;
- 4° les *données les plus importantes de la mystique* et de l'*ascétique* ;
- 5° les *diverses opinions théologiques*, sans se prononcer entre celles qui divisent encore les écoles ;
- 6° les *hérésies*, les *erreurs* et les *systèmes théologiques* ou *philosophiques* condamnés par l'Église ;
- 7° les *enseignements de chacun des Livres saints* et des principaux textes scripturaires ;
- 8° les *décisions dogmatiques* ou *morales* des papes et des conciles ainsi que les autres documents de la tradition qui intéressent la théologie ;
- 9° les *monuments archéologiques*, les *textes* ou *usages liturgiques*, les *institutions*, les *pratiques*, les *faits historiques* d'une importance doctrinale notable.
- 10° les *preuves philosophiques* ou *scientifiques* des vérités connues par la raison, relativement à Dieu, à la nature de l'homme et à la morale ;
- 11° les *données des sciences juridiques, sociales, économiques, financières, historiques, archéologiques, épigraphiques, critiques, ethnographiques, médicales, physiologiques, géologiques, astronomiques* et autres, qui servent à la solution des questions dogmatiques ou morales ;
- 12° les *principales objections* faites à la doctrine catholique ;
- 13° l'*histoire des divers points de cette doctrine*, à l'époque des Pères, au moyen âge et dans les temps modernes ;
- 14° les *papes*, les *conciles*, les *églises* et les *institutions* (universités, ordres religieux, etc.) qui ont le plus contribué au développement de la doctrine catholique ;
- 15° les *croyances*, les *institutions*, les *usages* et l'*histoire religieuse des diverses églises orientales* unies ou non unies, syrienne, arménienne, copte, grecque, russe, etc.
- 16° les *sectes hérétiques* anciens et modernes ;
- 17° les *principales religions* non chrétiennes.
- 18° Des *notices* plus ou moins étendues seront consacrées à tous les Pères, aux *théologiens catholiques* dont les ouvrages ont été imprimés, aux *théologiens schismatiques* ou *hérétiques* les plus connus, aux principaux écrivains qui ont combattu la doctrine catholique.
- 19° Le Dictionnaire donne l'*explication des formules théologiques* les plus usitées.
- 20° Il contient aussi de nombreux *renseignements bibliographiques*.
- 21° Enfin des *illustrations choisies* accompagnent le texte du dictionnaire, quand elles paraissent utiles.

Nous mettons le 1^{er} fascicule à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance à la condition qu'il nous soit renvoyé franco dans la huitaine.

EN COURS DE PUBLICATION :

DICTIONNAIRE
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE
ET
DE LITURGIE

PUBLIÉ PAR

Le R. P. dom Fernand CABROL

ABBÉ DE SAINT-MICHEL DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE),

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* paraît par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes) — Une gravure hors texte tient lieu de 16 pages de texte. — Le prix de chaque fascicule rendu *franco* est de 5 fr. net, payable après la réception de chaque fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.

Le titre de ce dictionnaire indique assez quel en est l'objet. Il s'agit tout d'abord de définir aussi clairement que possible les anciennes institutions chrétiennes, de les étudier dans leur origine et dans leur histoire. Pour cette étude, on ne peut citer de meilleur modèle que le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'abbé Martigny, bien incomplet il est vrai, et cependant traduit et augmenté en Angleterre et en Allemagne.

Mais, notre plan est beaucoup plus vaste que celui de Martigny. Ce dictionnaire d'*Archéologie chrétienne* est aussi un dictionnaire de *Liturgie*. Et ici nous pouvons dire que le sujet est neuf et qu'en un sens et dans les proportions où nous l'entendons, c'est la première entreprise de ce genre qui ait été tentée. Sans doute Martigny, ses prédécesseurs et ses successeurs ont fait à la liturgie une place, mais cette place est étroite, dans tous les cas elle n'est pas proportionnée à son importance.

Voici donc en résumé, un simple sommaire des matières qui sont traitées.

I. LES ANTIQUITÉS ET L'ARCHÉOLOGIE, c'est-à-dire les institutions anciennes, les mœurs et les coutumes des âges primitifs, l'architecture ancienne dans ses rapports avec la liturgie et l'art chrétien de la première époque, l'iconographie, les symboles et les figures, l'épigraphie, la paléographie, la sigillographie, la numismatique dans leurs relations avec l'antiquité chrétienne. Cette étude est menée environ jusqu'à l'époque de Charlemagne. Nous laissons donc de côté les institutions d'âge postérieur, comme les Universités dont l'histoire appartient davantage à la philosophie et à la théologie, les ordres monastiques postérieurs au x^e siècle, les Assemblées du clergé de France, etc.

II. LA LITURGIE, c'est-à-dire : les *rites* proprement dits comprenant l'histoire des Sacrements, Baptême, Confirmation, Pénitence, Extrême-onction, Ordre, Mariage et surtout l'Eucharistie et la Messe qui sont vraiment le centre de la liturgie ;

Les *formules*, les acclamations liturgiques, les oraisons, les exorcismes, les préfaces, la psalmodie, les antiennes, les répons, les hymnes, etc. ;

Les *livres liturgiques*, les sacramentaires, les lectionnaires, les évangélistes, les missels, les pontificaux, les bréviaires, les rituels, etc. Autant qu'il sera possible, on fait même entrer dans notre travail des dépouillements de catalogues de manuscrits et des descriptions de manuscrits qui seront pour les travailleurs de la plus grande utilité. Nous y ajoutons une autre partie nouvelle, des notices sur les documents ou sources liturgiques, comme la *Didaché*, la *Peregrinatio Sylvaniae*, les ouvrages de Cassien, en indiquant bien exactement ce qu'on y trouve au point de vue liturgique ;

Les *gestes* liturgiques, génuflexions, prostrations, signes de croix, etc. ;

Les *choses et éléments* c'est-à-dire le sel, l'eau, l'huile, l'encens, le feu, les cendres, les rameaux qui jouent aussi un grand rôle dans la liturgie ; les édifices, les catacombes, chapelles, basiliques, églises, autels, baptistères, lieux de pèlerinage, vases sacrés, mobilier des églises ;

Les *familles* liturgiques, les liturgies orientales, la liturgie grecque, les liturgies latines (romaine, ambrosienne, gallicane, mozarabe). Sur ce point aussi, le dictionnaire fournit des éléments nouveaux et décisifs aux controverses si importantes que soulèvent ces questions ;

Les *personnes*. Cette autre catégorie liturgique comprend la hiérarchie (pape, évêques, prêtres, diacres, et autres ministres), les moines qui ont toujours eu une liturgie spéciale, question fort peu étudiée encore et qui fournit une importante contribution à la liturgie ; les fidèles, les catéchumènes, les vierges et les veuves, les voyageurs et les pèlerins, les pénitents, les énergumènes, les malades ;

La *liturgie des morts* est si étendue qu'à elle seule, elle peut prétendre à former une branche à part ;

Le *culte* du Père, du Fils et du Saint-Esprit, celui de Marie, des martyrs et des saints est à proprement parler l'objet de la liturgie ;

Le *temps* forme un autre chapitre qui comprend les heures canoniques, la semaine et l'année liturgique et les fêtes ;

Le *chant liturgique*. On peut considérer comme toute nouvelle la partie consacrée au chant liturgique. Sur ce terrain, on a fait depuis 20 ans de si nombreuses découvertes que ce coin de la science a été renouvelé. Nous sommes heureux de rappeler que le centre de cette restauration a été l'abbaye de Solesmes, et les Bénédictins de cette savante congrégation qui collaborent au dictionnaire, se trouvent ainsi tout près de la source et peuvent y puiser à discrétion.

Enfin pour ne laisser de côté aucun élément d'information, nous consacrons des notices biographiques aux principaux liturgistes, non pour donner le détail de leur histoire, mais pour exposer aussi clairement que possible ce que leur doit la science liturgique et en quoi ils l'ont fait progresser.

Pour la partie illustrée, dans ces questions où l'exactitude est si importante, nous laisserons de côté les anciennes gravures, la plupart du temps fantaisistes, et nous avons recours, toutes les fois qu'il est possible, à des photographies.

Nous mettons le 1^{er} fascicule à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance à condition qu'il nous soit renvoyé *franco* dans la huitaine.

OUVRAGE TERMINÉ

LA SAINTE BIBLE

(TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE)

COMMENTÉE D'APRÈS LA VULGATE

ET LES TEXTES ORIGINAUX

A l'usage des Séminaires et du Clergé

PAR L.-CL. FILLION

Prêtre de Saint-Sulpice, Professeur d'Exégèse à l'Institut catholique de Paris.

8 BEAUX VOLUMES IN-8° ORNÉS DE 1.350 MAGNIFIQUES GRAVURES SUR BOIS

PRIX NET : 7 FR. 50 LE VOLUME

- T. I. LE PENTATEUQUE, 684 pages et 73 gravures, 4^e édition.
 T. II. JOSUÉ, LES JUGES, RUTH, LES ROIS, 688 p. et 136 grav. 5^e édit.
 T. III. PARALIP., ESDR., NEHEM., TOBIE, JUDITH, ESTHER, JOB, 640 pages et 145 gravures, 5^e édit.
 T. IV. PSAUMES, PROVERBES, ECCLÉSIASTE, CANTIQUE, 616 pag., 96 grav., 4^e édit.
 T. V. LA SAGESSE, L'ECCLÉSIASTIQUE, ISAÏE, JÉRÉMIE, BARUCH, 826 pag., 164 grav. 4^e édit.
 T. VI. EZÉCHIEL, DANIEL, PETITS PROPHÈTES, MACCHABÉES, 912 p., 164 grav. 4^e édit.
 T. VII. ÉVANGILES, ACTES, 838 pages, 320 gravures, 2^e édit.
 T. VIII. ÉPÎTRES, APOCALYPSE, 912 pages et 254 gravures.

Cet ouvrage a pour BUT de fournir au clergé, et spécialement aux jeunes lévites et aux prêtres du saint ministère qui n'ont pas le temps de lire les grands traités exégétiques, un commentaire succinct de toute la Bible écrit en langue française. Quoique destiné plus directement aux ecclésiastiques, il s'adresse cependant aussi aux laïques instruits qui auraient à consacrer quelque temps à l'étude des saints Livres.

Comme les travaux analogues parus antérieurement en France et ailleurs cette publication se compose de trois parties distinctes : le *texte latin* de la Vulgate ; en regard, la *traduction* de Sacy, souvent retouchée et rendue plus conforme au texte ; les *notes* qui forment naturellement le corps de l'ouvrage. De courtes *introductions* sont placées en tête de chaque livre.

Malgré la brièveté de la rédaction, les notes seront aussi complètes que possible, et mises au niveau de la science biblique contemporaine. On s'est efforcé de les rendre *suggestives*, de manière à ouvrir au lecteur des horizons multiples, et à exciter en lui le désir des recherches et des méditations approfondies.

L'auteur s'attache surtout à bien faire connaître le *sens littéral* des saints Livres, en appuyant, ainsi qu'il convient, sur les passages difficiles et sur les textes les plus importants au point de vue théologique.

Les renseignements historiques, géographiques, archéologiques, scientifiques, utiles à l'intelligence du sens, sont toujours fidèlement fournis. On signale de même les *divergences des textes originaux*, quand elles présentent quelque gravité ou quelque intérêt.

De *nombreuses gravures*, empruntées soit aux monuments de l'antiquité, soit à l'histoire naturelle, et de magnifiques vues reproduites d'après des photographies récentes, rendent l'intelligence du texte encore plus facile et plus intéressante.

De fréquentes indications bibliographiques renvoient le lecteur aux ouvrages spéciaux.

Sans vouloir réfuter une à une les objections des incrédules, on les indique à l'occasion et on en donne une brève solution.

LA NÉCESSITÉ d'un ouvrage de ce genre n'est pas douteuse. Depuis plusieurs années il est réclamé par les membres du clergé, plus spécialement par les professeurs et les élèves des grands séminaires. On trouve à bon droit Allioli insuffisant et Ménochius, quoique si excellent, si judicieux, a besoin d'être rajeuni, ou plutôt refondu.

Etudes religieuses :

Un texte d'une correction irréprochable, une traduction exacte, d'un style pur et grave, une analyse fort soignée sous forme de titres et de sommaires qui répondent à des divisions et à des subdivisions bien faites, des notes concises dans lesquelles est condensée la substance des meilleurs travaux anciens et modernes qui ont expliqué le sens littéral de l'Écriture sainte : voilà ce que le lecteur trouvera dans la Bible traduite et commentée par M. Fillion.

Le commentaire est en français ; c'est dire qu'il ne s'adresse pas seulement aux élèves et aux prêtres, mais encore aux laïques instruits qui ont du goût pour les études scripturaires. S'il rencontre des objections soulevées par les recherches des savants, il les dissipe en quelques mots, ou s'il en est besoin, il renvoie le lecteur aux ouvrages spéciaux où elles sont amplement réfutées.

Bibliographie catholique :

M. Fillion dont les commentaires sur les Évangiles et d'autres travaux exégétiques ont reçu un si bon accueil et si bien mérité vient de commencer la publication d'un « commentaire succinct de toute la Bible ». On y trouve le texte latin de la Vulgate et, en regard, la traduction de Sacy, retouchée et corrigée ; puis, au bas des pages, des notes brèves où l'auteur s'attache, d'abord, à faire ressortir le plan et l'enchaînement des parties du récit sacré ; puis, à éclaircir les passages difficiles et à expliquer, d'après les données les plus récentes de la science, ceux qui touchent à l'histoire, à la géographie, aux sciences de la nature ; enfin, à faire remarquer les enseignements dogmatiques et moraux, et même les beautés littéraires des Saints Livres. Une courte introduction précède le tout ; nous devons y signaler une belle dissertation sur ce thème : *Jésus-Christ, centre de la Bible*. L'œuvre du savant professeur sera d'une incontestable utilité, et nous lui souhaitons volontiers beaucoup de succès. Ajoutons que l'impression est vraiment belle.

La Controverse :

Le commentaire est tout à la fois succinct et complet. L'auteur, bien au courant des travaux critiques et historiques a su préciser en quelques lignes l'état actuel des questions et suggérer, au besoin, des études plus approfondies. Nous le félicitons surtout d'avoir laissé de côté les explications inutiles, les réflexions oiseuses, si fréquentes dans les travaux de ce genre même les plus estimés.

L'Observateur français :

Les notes de M. Fillion sont sobres et concises, mais en même temps complètes, et toujours au niveau de la science biblique contemporaine. L'auteur a trouvé le moyen de rendre, en peu de mots, le texte sacré facile à comprendre, en faisant ressortir avec beaucoup de soin, dans son commentaire, les divisions et les subdivisions de chaque livre inspiré que l'on trouve ensuite reproduites dans une table analytique fort détaillée, mise à la fin du volume. Il s'attache principalement à expliquer le sens littéral, et, dans ce but, il donne, outre l'explication grammaticale des passages obscurs, ou les renseignements historiques, géographiques, archéologiques et scientifiques, nécessaires ou utiles au lecteur ; il note les divergences des textes originaux et de la Vulgate qu'il est à propos de connaître ; il fournit les indications bibliographiques propres à guider ceux qui voudraient étudier plus à fond une question spéciale, et enfin il réfute brièvement les principales objections des hérétiques et des incrédules.

EN SOUSCRIPTION :

HISTOIRE DES CONCILES

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

Par M^{re} Ch.-Jos. HEFELE, évêque de Rottenbourg

CONTINUÉE

Par S. Ém. le Card. HERGENRÖTHER

Traduite de l'allemand, sur la 2^e édition

revue et complétée

Par des RR. PP. Bénédictins de Farnborough.

12 tomes en 24 volumes in-8 raisin de 500 pages environ

Prix : 180 francs

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

L'Histoire des Conciles paraîtra par volumes in-8 raisin de 500 pages environ au prix de 7 fr. 50 payable, dans la quinzaine qui en suit la réception. — Les volumes sont expédiés franco par chemin de fer, en gare ou à domicile, en France, en Belgique, en Allemagne ou en Suisse. Pour les autres pays, les frais de port supplémentaires (poste ou chemin de fer) sont à la charge du souscripteur.

Il paraîtra environ quatre volumes par an. — Les volumes ne sont pas vendus séparément.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de *L'Histoire des Conciles* de Mgr Hefele. Elle est devenue classique et tous ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire ecclésiastique ou du droit canon sont constamment obligés d'y avoir recours.

En France, une traduction de la première édition, qui s'arrêtait au 7^e volume (concile de Constance), a été publiée par M. Delarc. Cette traduction est forcément incomplète, de plus elle est peu élégante et parfois incorrecte.

La traduction que nous publions est faite sur la 2^e édition allemande. Elle aura donc tout d'abord la supériorité que la 2^e édition allemande a sur la 1^{re} édition, c'est-à-dire qu'elle a été continuée jusqu'au Concile de Trente par le cardinal Hergenrother, et qu'elle a été revue et complétée par le P. Knopfler.

De plus, les traducteurs se proposent de faire eux-mêmes une sérieuse révision du travail, de le compléter, au besoin, particulièrement au point de vue bibliographique et de le continuer jusqu'à nos jours.

Le dernier volume comprendra une table générale très détaillée.

OPINION DE LA PRESSE

La 2^e édition de l'*Histoire des Conciles* de Hefele se recommande d'elle-même. L'œuvre du savant évêque de Rottenbourg est universellement regardée comme un travail monumental et en tous points scientifique. Elle passe à bon droit pour être la meilleure des histoires de l'Église catholique. Quiconque s'occupe d'histoire ecclésiastique ne peut se passer de cet ouvrage.

La lourde charge de l'épiscopat et une santé chancelante empêchèrent l'auteur de revoir une seconde édition rendue nécessaires par les nombreuses découvertes scientifiques de ces dernières années. La continuation du travail fut confiée à d'habiles mains. Aussi l'apparition du 5^e volume fut-elle accueillie comme pour les premiers, par un concert d'éloges. On ne pouvait que féliciter le continuateur d'avoir accompli sa tâche avec autant de piété et de tact. Une critique impartiale et claire s'alliait de la façon la plus heureuse au respect des institutions et de l'enseignement de l'Église. Événements et personnes sont jugés avec justesse et pondération. On y a évité et l'extrême louange et la sèche condamnation. La recherche de la vérité y est faite avec une grande impartialité.

(*Stummen aus Maria Laach*, 1891.)

Le 9^e volume se distingue par une science abondante et du meilleur aloi. L'auteur n'ignore aucune des sources qui sont utiles à consulter. De cette masse énorme de matériaux, il extrait avec art ce qui s'adapte à son but : l'accessoire est relégué à une place inférieure et il met dans un relief convenable les faits et les doctrines qui doivent fixer l'attention.

(*Université catholique*, 1892.)

L'*Histoire des Conciles* de Mgr Hefele jouit d'une trop légitime célébrité pour qu'il soit nécessaire d'en relever en détail les mérites à l'occasion de cette nouvelle édition. On sait l'accueil favorable que lui ont valu auprès des catholiques, l'ampleur des recherches, la sûreté de la critique, la rigueur de la discussion et l'orthodoxie de la doctrine. Les dissidents eux-mêmes ont rendu justice à l'impartialité de l'exposition.

(*Polybiblion*, 1887.)

Dans la préface du 8^e volume, le cardinal Hergenrother dit qu'il s'est efforcé de continuer dans la forme et l'esprit, l'ouvrage de son illustre prédécesseur. Ajoutons qu'il s'est parfaitement acquitté de sa tâche.

Nous y trouvons les faits groupés avec la même clarté, le style y est toujours aussi simple, aussi clair, aussi limpide ; l'exposé y est toujours objectif. Toutes ces qualités rendent l'œuvre de Hefele remarquable et indispensable pour l'étude de l'histoire de l'Église.

(Prof. D^r PASTOR, dans *Litterares Handweis*, p. 450.)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DE LA BIBLE

Publiés sous la direction de François MARTIN

Professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris.

PREMIÈRE SÉRIE

LES APOCRYPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT

Beaux volumes in-8° cavalier (23×15)

Les études d'exégèse occupent aujourd'hui, dans les sciences ecclésiastiques, une place qui devient tous les jours plus considérable. Le temps n'est plus, quoiqu'il ne soit pas encore très éloigné, où un théologien attardé pouvait les traiter d'accessoires sans soulever de trop vives protestations. Les grandes découvertes archéologiques et historiques qui s'accomplissent en Orient depuis un demi-siècle et l'application d'une méthode plus rigoureuse à l'étude des textes ont soulevé des problèmes d'une importance capitale. Par là même elles ont ramené ces études au premier plan des préoccupations de tous ceux qu'intéresse la question religieuse, autant dire aujourd'hui de tous ceux qui pensent.

Il semble donc qu'une des œuvres les plus urgentes en ces matières soit de vulgariser les sources par des traductions critiques.

On y travaille pour la Bible depuis quelque temps.

Seule, la littérature qu'on pourrait appeler extrabiblique est restée jusqu'ici en dehors du mouvement. Les Annales des rois d'Assyrie, les légendes mythologiques des Babylo niens, leurs textes rituels ou juridiques, leurs psaumes et leurs hymnes, les inscriptions phéniciennes, les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Targums, sont confinés ou disséminés dans des ouvrages spéciaux ou dans des traductions en langues étrangères où ils gissent inconnus et inaccessibles à la foule des lecteurs.

C'est cette lacune que nous voudrions combler en publiant dans des recueils manuels à la portée du grand public la traduction critique et commentée de tous ces documents.

L'entreprise n'est pas sans difficultés. Elle ne saurait être ni d'un jour ni d'un homme. Espérons que ceux qui y prendront intérêt voudront bien nous accorder quelque crédit, et que les collaborateurs ne nous feront pas défaut.

Nous commencerons par les Apocryphes de l'Ancien Testament.

Les *Apocryphes de l'Ancien Testament* sont des livres d'un contenu historique apocalyptique et moral assez analogue à celui des écrits de l'Ancien Testament, mais qui n'ont jamais été reconnus par l'Église comme canoniques. Un assez grand nombre ont été faussement attribués à des personnages de l'Ancien Testament, tels le *Livre d'Hénoch*, le *IV^e livre d'Esdras*, etc.

Les principaux de ces livres sont : les *Psaumes de Salomon*; la *Prière de Manassé*, la *Lettre d'Aristée*, les III^e et IV^e livres d'*Esdras*, les III^e et IV^e livres des *Macchabées*, le *Livre d'Hénoch*, le *Livre des secrets d'Hénoch*, le *Livre des Jubilés* ou la *Petite Genèse*, le *Martyre d'Isaïe*, les *Livres sybillins*, l'*Assomption de Moïse*, les *Apocalypses de Baruch* (une en syriaque, l'autre en grec), le *Testament des douze patriarches* (en grec), le *Testament de Nephtali* (en hébreu), l'*Histoire d'Ahikar*, la *Vie d'Adam et d'Ève*.

Composés entre le II^e siècle avant Jésus-Christ et III^e siècle après, par des Juifs juïfaisants, ils sont l'expression fidèle de la pensée juive dans les temps qui ont immédiatement précédé ou qui ont accompagné la venue du Sauveur. Ils traduisent les croyances des contemporains sur le Messie attendu et le royaume messianique, le séjour des âmes des morts avant la résurrection, la fin des temps, le jugement et la rétribution, l'angéologie et la démonologie, etc.

C'est assez dire l'importance qu'ils présentent pour l'étude de quelques-uns des problèmes exégétiques qui ont le plus vivement passionné l'opinion dans ces derniers temps. L'un d'entre eux, le *Livre d'Hénoch*, a même exercé une influence si considérable à l'époque de son apparition qu'il a été formellement cité par un des écrivains du Nouveau Testament, l'apôtre saint Jude (14-15).

Cependant ces documents sont à peine connus en France ; ainsi le *Livre d'Hénoch* n'y a été traduit en entier que dans le *Dictionnaire des apocryphes* publié par Migne en 1856, sur une des premières éditions. D'autres comme le *Livre des Jubilés*, n'ont jamais été traduits en français.

M. Fr. Martin, professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris, a entrepris de combler cette lacune en publiant, avec quelques spécialistes de valeur dont il s'est assuré le concours, une série de volumes contenant la traduction critique et commentée de ces apocryphes.

La collection complète comprendra probablement six ou sept volumes qui paraîtront dans l'ordre suivant :

Le livre d'Hénoch, par François MARTIN et les membres de la conférence d'Ethiopien de l'Institut catholique de Paris, in-8 de 400 pages environ. *Pour paraître prochainement.*

Les Livres sybillins, par BOXLER, agrégé de l'Université, professeur de grec à l'Institut catholique de Paris.

Le livre des Jubilés, par Fr. MARTIN et les membres de la conférence d'Ethiopien de l'Institut catholique de Paris.

Les III^e et IV^e livres d'Esdras ; les III^e et IV^e livres des Macchabées, par J. LABOURT, docteur ès-lettres.

Les Apocalypses de Baruch et l'Assomption de Moïse, par P. CERSOY, docteur en théologie, anc. prof. d'Écriture sainte.

L'histoire d'Ahikar et La Vie d'Adam et d'Ève, par F. NAU, docteur ès-sciences, diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Le testament de Nephtali, par TOUZARD, professeur d'hébreu au séminaire Saint-Sulpice.

Le Testament des XII patriarches ; les psaumes de Salomon ; la prière de Manassé ; la lettre d'Aristée, par VITEAU, docteur ès-lettres.

EXTRAIT DU CATALOGUE

ANALECTA JURIS PONTIFICII, recueil de dissertations sur différents sujets de droit canonique, de liturgie, de théologie et d'histoire. De l'origine 1853 à 1891. 253 livraisons en 28 vol. in-fol. (*Très rare.*) net : 500 fr.

Les Analecta Juris Pontificii, revue fondée à Rome en 1853 ont puissamment contribué à répandre dans le clergé les saines notions du droit et de la jurisprudence canonique. Donnant au fur et à mesure de leur apparition et dans leur texte authentique et intégral tous les actes du Saint-Siège, ils ont été une sorte d'organe de la Tiare et des Congrégations et Juridictions romaines pendant près de 40 ans.

ANCESSI (l'abbé Victor). — **Job et l'Égypte**; Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. 1 vol. in-8° de 318 pag. 5 fr. »

L'auteur s'est efforcé de mettre en lumière les croyances des anciens peuples de l'Égypte. On y rencontre en effet, dix siècles avant Moïse et plus tôt encore, à peu près tous nos dogmes et toutes nos espérances. On y voit un peuple dont les origines sont encore inconnues, croire, dès les premiers jours de sa vie, au jugement de chacun à l'heure de la mort, à l'éternité des peines et à l'éternel bonheur des élus, à la résurrection de la chair, à l'intervention d'un rédempteur sauveur et juge des âmes, en un mot, à presque tous les dogmes que professent aujourd'hui les nations chrétiennes en plein XIX^e siècle.

ANTONINI (Paul), professeur de langue chinoise à l'Institut catholique de Paris. — **La vie réelle en Chine, Chang-Hai**, beau vol. in-12. 3 fr. 50

Ce livre a tout l'attrait d'un roman et en même temps c'est une œuvre forte, saine, écrite sans passion, mais avec une vérité comme aussi avec une parfaite connaissance des mœurs des Chinois.

AUBER (l'abbé), chanoine de Poitiers. — **Histoire et théorie du symbolisme religieux**, avant et après le christianisme, contenant l'explication de tous les moyens symboliques employés dans l'art plastique, monumental ou décoratif, chez les anciens et les modernes, avec les principes de leur application à toutes les parties de l'art chrétien d'après la Bible, les artistes païens, les Pères de l'Église, les légendes et la pratique du moyen âge et de la Renaissance. 4 beaux vol. in-8° . 12 fr. »

Parmi les réhabilitations importantes qui seront une des rares gloires de notre siècle, celle du Symbolisme occupera un rang considérable. — Le XVIII^e siècle s'était plu à tourner en ridicule les travaux et les aperçus symboliques du moyen-âge, et cependant sans le Symbolisme, on ne pénètre dans rien. Il est la clé avec laquelle on explique le monde extérieur, l'homme, l'histoire sacrée, l'art et tout ce qui fait ici-bas l'objet de nos plus nobles investigations.

Personne avant M. Auber n'avait pris soin de rassembler autant de textes sur cette matière. Grâce à lui, on peut découvrir et expliquer les rapports qui partent et toujours ont uni les arts à la religion, l'esthétique à la théologie. Cette dernière science, restée jusqu'à ce jour trop étrangère aux aperçus que lui fournit le symbolisme, peut s'enrichir de nombreuses observations qui seront pour elle d'un grand service.

Nous ne croyons mieux faire, pour donner une idée des matières traitées par l'éminent auteur, que de reproduire le schéma de la table des matières.

T. I. *Du Symbolisme dans l'antiquité.* — Les langues écrites, les langues parlées, les sciences, les hiéroglyphes égyptiens. — Les nombres. — Les peuples de l'Orient : usages nationaux, anciens et modernes. — Les arts : la statuaire antique, la peinture, les couleurs.

T. II. *Du Symbolisme dans la Bible et dans les Pères de l'Église.* — Causes et développements du Symbolisme chrétien. — Écriture sainte : interprétation scripturaire, faits bibliques, Cantiques des Cantiques, Apocalypse, l'Église, les Pères.

T. III et IV. — *Symbolisme architectural et décoratif.* — Considérations générales : orientation de l'église, cimetières, extérieur et intérieur de l'église. — Ameublement, décoration par la sculpture, autels, tabernacles, baptistères, tombeaux, modèles, chapiteaux, démonologie, obscœna, zoologie, fleurs murales, peintures chrétiennes, vitraux, manuscrits, tapisseries et mosaïques. — Peintures murales : statuaire sculptée et peinte ; les images de Dieu le Père, du Sauveur et de la Sainte Vierge. — Liturgie catholique, drames liturgiques. — Musique sacrée. — Orfèvrerie sacrée. — Décadence du symbolisme.

L'ouvrage se termine par une table alphabétique très détaillée de près de 200 pages.

BARBIER (Ant. Alex.). — **Le Dictionnaire des ouvrages anonymes.** Nouvelle édition (*Paris, Daffis*), revue et considérablement augmentée par Oliv. BARBIER, R. et P. BILLART. 4 forts vol. gr. in-8° à 2 col. 40 fr. »

En parlant du premier volume du *Dictionnaire des Anonymes*, nous avons dit les services considérables qu'il rend à tous ceux qui font de la bibliographie l'une des assises de l'histoire. Connaître tout ce qui a été écrit sur un point déterminé, ou sur un fait particulier, doit en effet être le premier soin de l'historien, son travail en quelque sorte préliminaire et préparatoire. Or, ce travail, qui n'est pas sans difficulté à l'égard des livres auxquels les auteurs ont mis leur nom, le vient beaucoup plus pour les ouvrages anonymes. Quelle créance, en effet, ajouter tout d'abord à des témoins dont on ignore l'individualité, la moralité et le rôle dans les événements qu'ils racontent ? En publiant son *Dictionnaire des Anonymes*, M. Alexandre Barbier, en le complétant, MM. Olivier Barbier et Billart ont mis en quelque sorte en valeur une immense quantité de livres et de documents qui jusque là étaient en grande partie perdus pour l'histoire. Eugène Assé.

* **BARBIER** (l'abbé Paul). — **Vie de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, docteur et Père de l'Église.** Fort vol. in-12 de plus de 450 pages. 4 fr. »

Dans cette étude pleine d'intérêt, l'auteur a vraiment ressuscité pour les contemporains trop peu soucieux de ces grandes figures des premiers siècles, cet illustre évêque d'Alexandrie, dont l'existence offre, avec des leçons si hautement édifiantes, un intérêt si dramatique et si poignant. Cette histoire d'une grande âme dans un grand siècle a reçu de la plume de M. Barbier une animation merveilleuse. Les luttes du vieil athlète, son énergie apostolat, ses malheurs, ses exils, ses triomphes, tout est magistralement exposé dans un style qui révèle un écrivain. Ceux qui liront ce beau et bon livre y trouveront un charme profond et sauront gré à l'auteur de leur avoir à la fois fait tant de bien et procuré de si douces jouissances littéraires.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). — **Le costume et les usages ecclésiastiques** suivant la tradition romaine. 2 vol. in-8° ornés de nombreuses gravures. 15 fr.

Le but de l'auteur en publiant cet ouvrage a été de répondre à la pensée de Pie IX dont le vœu le plus ardent était de voir tous les lieux et tous les diocèses observer ce qui se pratique dans l'Église romaine. Or, cette doctrine est conservée à la fois dans les lois ecclésiastiques, les traditions et les coutumes. Tout n'est pas écrit, ni commandé ; mais la pratique usuelle y supplée surabondamment avec une sagesse et une prévoyance dont on doit faire son profit. Les lois sont consignées dans le bullaire romain, soit dans les décrets des Congrégations. Pour la tradition, l'auteur n'a eu qu'à observer ce qui se fait à Rome.

L'ouvrage est un *traité*, c'est-à-dire qu'il comprend tout un ensemble de doctrines et qu'il groupe les détails dans une vaste synthèse. Essentiellement pratique, l'auteur a évité les citations purement archéologiques : occupé du présent, il a tenu à décrire le costume tel qu'il est porté de nos jours dans l'Église romaine.

L'auteur s'attache plus particulièrement au costume considéré en lui-même, puis relativement aux personnes qui le portent, conservant en cela les grandes divisions du droit canonique qui vient aux personnes après avoir préalablement exposé les choses. Ensuite il étudie ce que l'on nomme les *vêtements sacrés*, c'est-à-dire ceux qui reçoivent une bénédiction spéciale.

BASTARD-D'ESTANG (le vicomte). — **Les Parlements en France.** Essai historique sur leur usage, leur organisation et leur autorité. 2 forts vol. in-8° ornés des blasons des premiers présidents de Paris et de Toulouse 10 fr.

BÄUMER (dom Suitbert), *bénédictin de l'abbaye de Beuron.* — **Histoire du Bréviaire.** (Essai sur le développement de l'office romain jusqu'à nos jours), traduite, corrigée et mise au courant des derniers travaux sur la question par le R. P. dom Reg. BIRON, bénédictin de l'abbaye de Farnborough. 2 vol. in-8 de 500 pages environ 12 fr.

On ne saurait reconnaître l'utilité très grande du travail si solide et si documenté de dom Baumer. En dépit des critiques qu'il serait pénible de formuler, il sera de longtemps difficile de le remplacer. Si l'ouvrage du même titre de Mgr Batiffol, paru en 1893, s'est révélé par des qualités toutes françaises, en particulier par sa concision, son élégance et sa clarté, *l'histoire du Bréviaire* du bénédictin a de son côté des qualités toutes allemandes que ne possède pas, à dessein ou non, son émule français ; l'ampleur, l'abondance des références aux autorités les plus compétentes, la multiplicité des détails. Nous le répétons après d'autres, cet immense répertoire peut rendre les plus grands services ; il complète dans une très large mesure et... contredit parfois le rapide et alléchant résumé de Mgr Batiffol.

Il va sans dire que ce trésor d'informations et de renseignements est aussi une riche mine d'édification, en particulier pour tous ceux qui, par leur vocation, sont chargés de réciter, au nom de la Communauté chrétienne, l'office quotidien de l'Église. Nul doute que ceux qui liront *l'histoire du Bréviaire* n'éprouve pour la prière officielle de la sainte Église des sentiments d'admiration plus enthousiastes et plus convaincus, parce qu'ils seront plus motivés.

Peut-être quelques personnes seront-elles surprises de ce que nous avons donné une traduction de l'ouvrage de Baumer, plutôt que de traiter à nouveau *l'histoire du Bréviaire*. L'œuvre du bénédictin allemand est si sérieuse et si complète qu'il n'est guère possible de la refaire pour le moment du moins, sans tomber dans la contrefaçon.

Ce que l'on pouvait faire et ce que nous avons tenté de faire, c'est de mettre dans la traduction un peu plus d'ordre, de clarté que dans l'original. Pour cela nous avons rejeté en notes, à la fin des chapitres, certaines remarques qui encombraient le texte et établi des divisions qui, nous semble-t-il, introduisent un peu d'air dans l'original plutôt touffu. A la décharge de l'auteur, nous devons dire qu'il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main à son ouvrage, ni d'en diriger l'impression. Quelques passages, qui peuvent être considérés comme des *excursus*, ont été imprimés en petits caractères. Dans la traduction, parfois, nous avons allégé la phrase un peu lourde, parfois, mais rarement, supprimé des mots ou des phrases inutiles. Pour mettre le livre au courant, nous avons ajouté d'assez nombreuses notes, qui portent le plus souvent sur la littérature du sujet et donné en appendice le texte entier du décret pontifical du 7 décembre 1897, apportant certaines modifications aux rubriques générales et spéciales du *Bréviaire*. Enfin la table de l'édition allemande comprenait seulement huit pages. Elle avait paru insuffisante. Nous en avons dressé une aussi complète que possible.

Après ces retouches, nous espérons que l'ouvrage sera bien accueilli par le public français.

BIBLIA SACRA

JUXTA VULGATÆ EXEMPLARIA ET CORRECTORIA ROMANA DENUO EDIDIT,

DIVISIONIBUS LOGICIS

ANALYSIQUE CONTINUA SENSUM ILLUSTRANTIBUS ORNAVIT

ALOISIUS CLAUDIUS FILLION

Presbytér S. Sulpitii, in catholica Universitate parisiensi Scripturæ sacræ professor.

Magnifique volume in-8° de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et lettres initiales, imprimé sur beau papier teinté avec encadrements rouges. et orné de 4 cartes en couleurs.

CINQUIÈME ÉDITION

Édit. sur pap. teinté. Prix : 10 fr. — Édit. sur pap. indien. Prix : 15 fr.

Reliure cuir anglais, tr. rouges, 5 fr. en plus.

Édition approuvée par LL. Em. les cardinaux FOULON, archevêque de Lyon, BOURRET, évêque de Rodez, GIBBONS, archevêque de Baltimore, GUILBERT, archevêque de Bordeaux, LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, PLACE, archevêque de Rennes ; et par NN. SS. les archevêques et évêques de Besançon, Cambrai, Chambéry, Angoulême, Bayeux, Blois, Châlons, Bourges, Coutances, Dijon, Laval, Luçon, Metz, Montpellier, Nevers, Troyes, Viviers, etc.

Rendre la lecture des Saints Livres plus attrayante et plus utile, tel a été le but de M. Fillion en donnant cette nouvelle édition de la *Biblia Sacra*.

La division de la Bible en chapitres n'a pas toujours été très heureuse ; de plus dans les éditions ordinaires, quel lecteur, lorsqu'il lui est arrivé de prêter quelque attention aux sommaires placés en tête des chapitres, n'a pas été surpris de voir qu'ils ne font connaître qu'imparfaitement soit le fond même, soit la suite des raisonnements ou des faits.

L'auteur, pour remédier à ce double inconvénient, et surtout pour diriger l'esprit des lecteurs plus novices, a divisé le texte d'une façon logique, et l'a accompagné de notes marginales qui fournissent une analyse, succincte sans doute, mais suffisante, du texte sacré.

Les divisions les plus importantes (*parties, sections, paragraphes, etc.*), sont intercalées dans le texte même, de manière toutefois à s'en détacher nettement. La marche des idées ou des événements est indiquée par les notes marginales. Assurément, il eût été impossible de mettre en relief, par un titre rapide, toutes les pensées des écrivains sacrés, du moins l'essentiel est indiqué. Aussi est-il très facile, en parcourant ces notes, de se faire une idée claire de l'ensemble d'un livre et du rapport de ses parties entre elles.

Un autre avantage de cette nouvelle édition, c'est que la poésie y distingue de la prose au premier coup d'œil ; et le parallélisme, parfaitement marqué aide à comprendre le sens des morceaux poétiques.

A tous les mérites du fond, la forme du livre en ajoute qui ne sont pas sans valeur. Tous les titres et annotations se fondent harmonieusement dans la composition typographique ; les pages ne sont pas surchargées ; leur aspect se rapproche beaucoup des éditions les plus soignées des livres de luxe : la teinte du papier et les encadrements de pages avec filets rouges, la netteté remarquable du caractère, aussi parfaite qu'elle puisse l'être avec un format aussi manuel, achèvent de donner au livre dont le prix reste classique, un aspect agréable et attrayant.

BILLUART (F. G.-R.)

SUMMA SANCTI THOMÆ

HODIERNIS ACADEMIARUM MORIBUS ACCOMMODATA

EDITIO NOVA

optimæ auctoris simillima, a mendis vero vindicata notisque illustrata,
cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ,

SUB AUGUSTO NOBILISSIMOQUE PATROCINIO ILLUSTRISSIMI AC RR. DD.

J.-J.-B. LEQUETTE

Episcopi Atrebatensis, Boloniensis et Audomarensis.

APPENDIX

CONTINENS CONSTITUTIONES, DECRETA ET RESOLUTIONES S. SEDIS APOSTOLICÆ
USQUE AD PRÆSENS.

9 volumes in-4^o, à deux colonnes. — Prix : 40 fr.

La théologie de Billuart est la seule du dernier siècle qui soit parvenue jusqu'à nous ; Bailly et d'autres sont abandonnés depuis longtemps, mais l'œuvre du célèbre dominicain est devenue classique, surtout depuis vingt-cinq ans, et elle est adoptée par un grand nombre de séminaires. Ce succès n'a rien d'étonnant ; il est dû à l'orthodoxie et à la solidité de la doctrine, qui est celle même de saint Thomas. Méthode, clarté, programme des matières, attention à élaguer les questions inutiles, sobriété dans l'usage de la scolastique et, quand le sujet l'exige, des thèses exposées avec tous les développements que la science réclame, tels sont les titres qui expliquent et justifient la faveur dont jouit Billuart. Signalons encore des dissertations historiques, qui sont utiles non pas seulement aux théologiens, mais aussi aux prédicateurs et aux confesseurs, notamment dans les questions relatives au jansénisme.

Cette nouvelle édition a paru sous le patronage et la direction de Mgr Lequette, évêque d'Arras ; elle est enrichie de notes savantes, surtout en ce qui concerne le *Traité de la justice et des contrats*. Ces notes étaient nécessaires pour l'enseignement classique, afin de mettre en harmonie les dispositions du droit civil avec les principes théologiques.

Mais ces notes, quelque précieuses qu'elles soient, ne pouvaient suffire. Billuart est mort en 1757 ; depuis cette époque le Saint-Siège a rendu un très grand nombre de décisions doctrinales et disciplinaires que notre savant théologien n'a pu connaître et utiliser. Il y a eu notamment la célèbre bulle de Pie VI *Auctorem fidei* qui a frappé le jansénisme au cœur en poursuivant ce Protée, habile à changer de forme et de couleur pour se soustraire à l'autorité de l'Église. Billuart, qui avait attaqué le jansénisme avec tant de vigueur, n'a pu mettre à profit les décisions précises par lesquelles Pie VI a stigmatisé les erreurs jansénistes et fixé clairement pour chacune le sens condamné par l'Église. En outre, le Saint-Siège, qui n'a jamais été plus consulté de toutes les parties du monde que dans ces derniers temps, a tranché un très grand nombre de difficultés, soit pour la doctrine, soit pour la discipline et la morale. Tout cela a montré la nécessité de publier un volume supplémentaire qui renfermât les actes et les décisions du Saint-Siège jusqu'à nos jours. Ce volume renferme 102 documents ; le premier remonte au pontificat de Benoît XIV ; le dernier porte la date du 5 juin 1877.

BLANC (Hippolyte), *chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique et des Cultes.* — **Les Corporations de métiers**, leur histoire, leur esprit, leur avenir. 2^e édition revue et augmentée. 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50

La discorde divise les ateliers que la paix gouvernait autrefois. De là les grèves, le ma-laise du travail. Aussi, tout le monde, poussé par l'instinct du vrai, demande, sans connaître au juste l'histoire des corporations, le retour à leur régime. C'est afin d'éclairer la question que M. Blanc, exposant enfin la vérité jusqu'ici défigurée, sur la vie de ces anciennes associations, montre ce qu'elles étaient, ce qu'on y doit reprendre pour obtenir actuellement le bien. Œuvre d'érudition et de discussion, son livre renferme la solu-tion du problème de l'organisation du travail ; il vient à son heure.

BONNARDOT (Hipp.). — **L'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.** Étude topographique et historique, gr. in-4^o orné de 5 planches et de 3 fac-simile 5 fr.

BUET (Charles). — **Paul Féval, souvenirs d'un ami.** Beau volume in-12 de 400 pages. 2^e édition 3 fr. 50

Une critique très analytique des œuvres du grand conteur, les détails les plus imprévus sur sa vie, sur sa famille, sur sa conversion, des anecdotes piquantes, de nombreux por-traits de personnalités littéraires les plus en vue, une grande indépendance de juge-ment, des citations de Louis Veillot, de M. de Pontmartin, de Brucker, une foule de notes et de notices suivant au jour le jour les menus incidents du journalisme, tout enfin contribue à faire de ce nouvel ouvrage de M. Charles Buét, un livre des plus intéressants.

— **Les premiers explorateurs français du Soudan équa-torial**, Alexandre Vaudey, Ambroise et Jules Poncet. Joli vol. in-12 3 fr. 50

Il s'agit du consul Alexandre Vaudey, d'Ambroise et Jules Poncet, oncle et beaux-frères de M. Charles Buét, qui a trouvé dans leurs papiers et documents, dans des souve-nirs de famille, dans une étude très précise des nouvelles découvertes africaines, de la politique européenne et musulmane en Égypte, les éléments d'un livre extrêmement in-téressant.

— **Les mystères de Villeblanche.** Scènes de la vie électorale en province. Joli vol. in-12 de 320 pages 3 fr. »

LES MYSTÈRES DE VILLEBLANCHE ont le mérite d'être divertissants d'un bout à l'autre, et le rire y est de franc aloi. Ce serait du Paul de Kock, sans gros mots ni gaillardises: li-vre excellent à mettre entre toutes les mains, et duquel, sous une forme légère, un style vif et pimpant, ressort la plus sérieuse leçon. Excellent livre pour toutes les bibliothèques populaires.

BUTEL (Fernand), *doct. en droit, ancien substitut.* — **Le péril de la séparation de l'Église et de l'État.** Jolie brochure in-12 de 156 pages 1 fr. 50

Aucune question n'est plus brûlante que celle des rapports entre l'Église et l'État : la séparation inscrite dans le programme des radicaux aujourd'hui au pouvoir va, d'un moment à l'autre, être appelée à l'épreuve de la discussion publique. Ce livre donne à chacun les moyens de se faire à ce sujet une opinion sûre et raisonnée. L'auteur commen-ce par poser les principes catholiques sur la matière. Il apprécie ensuite les différents systèmes exprimés ou dissimulés par ce mot « séparation », depuis la séparation libé-rale à l'américaine jusqu'à l'athéisme officiel de nos gouvernants. Après avoir montré comment la séparation a été préméditée dans les conseils de la Franc-Maçonnerie, et re-tracé les faits qui, depuis plusieurs années, en ont préparé la réalisation, il fait ressortir quels en seraient les funestes résultats aux points de vue *juridique, financier, politique*

et moral. Un appendice expose la situation juridique de l'Église catholique dans les divers États chrétiens. Ainsi le lecteur a sous les yeux le résumé et comme le *manuel* le plus complet de la question.

CABROL (Le R. P. dom F.), *abbé de Saint-Michel, Farnborough.*
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

Conditions et mode de publication. — Le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie paraît par fascicules in-4 de 160 pages (320 colonnes) représentant chacun la valeur de trois volumes in-12 de 300 pages.

Le prix de chaque fascicule franco est de 5 fr. net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.

CHAMARD (le R. P. dom), *bénédictin.* — **La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse.** Joli vol. in-12 de plus de 300 pages 3 fr. 50

Au milieu des conflits qui nous agitent, il a semblé qu'il n'était pas hors de propos de faire connaître les droits que possède l'Église de France à la liberté religieuse, non pas seulement en vertu de son mandat divin, mais au nom du Concordat. On entend de tous côtés des appels à la liberté, on ne voit pas pourquoi les catholiques ne profiteraient pas de cette aspiration générale, en revendiquant pour eux-mêmes ce que tout le monde réclame.

Mais afin que cette revendication soit appréciée comme elle le mérite, il est nécessaire que l'on sache bien que ce n'est pas un privilège que les catholiques réclament, mais un acte de pure justice, qu'on ne peut refuser sans violer les pactes les plus sacrés reconnus par la Révolution elle-même. Tel est le sujet de l'étude du savant bénédictin.

CLAIR (le P.), S. J. — **Dies iræ** (le). **Histoire, traduction, commentaire.** Grand in-16 elzévir, sur papier teinté chiné, orné d'encadrements gravés sur bois d'après les livres d'heures de SIMON VOSTRE, VÉRARD, PIGOUCHET, etc. 3 fr. 50

Ce beau volume, enrichi à chaque page d'encadrements artistiques admirablement appropriés au texte, contient, avec une étude historique et littéraire pleine d'intérêt sur l'admirable poème des Fins dernières, un commentaire tiré de l'Écriture sainte et des Pères.

Des pages blanches sont réservées aux *Souvenirs de famille*, triste et cher mémorial de ceux qui ne sont plus. L'office des Morts, imprimé en appendice, complète ce livre de méditation et de prière, le plus convenable présent qu'on puisse offrir à des parents, à des amis pour témoigner ou pour reconnaître une douloureuse sympathie.

CLOUD (Georges), *ancien professeur de philosophie, ancien vicaire à Saint-Sulpice de Paris.* — **L'apologétique chrétienne.**

Nature, nécessité, méthode, 1 vol. in-12 de 350 pag. 3 fr. 50

Cet ouvrage intéresse tous les croyants ; ils y trouveront présentées avec une netteté, une précision, établies dans une lumière, qui ne laissent rien à désirer, ces notions essentielles, qui forment le point de départ de toute apologétique et dominant, dirigent indispensablement son travail.

Comment la science religieuse répond-elle aux exigences légitimes de notre pensée : que marquent exactement en cette science l'exposé des doctrines, la théologie proprement dite, l'histoire des dogmes, et enfin l'apologétique ; sur quelle voie de tout temps les esprits ont-ils dû s'engager pour parvenir à la foi ; dans l'ensemble des considérations qui recommandent la croyance, sur quels points aujourd'hui est-il bon d'insister ; quelle transformation les progrès de la critique et de l'histoire appliquées aux documents chrétiens primitifs introduiraient-ils dans nos vieilles méthodes de démonstration : il semble qu'on ne puisse soulever ces questions à l'heure présente, sans provoquer l'expression de sentiments extrêmes, les uns se tenant à une certaine tradition avec une désolante intransigeance, les autres s'ouvrant aux nouveautés les plus hardies et les plus dangereuses.

C'est le mérite de l'auteur de s'être tenu à un juste milieu, et de rester traditionnel sans étroitesse, en même temps qu'à se montrer suffisamment novateur. C'est le témoignage que lui a rendu de vive voix le R. P. Lepidi, préfet de l'Index, qui a bien voulu examiner son livre.

— **Évangile et amour**, méditations chrétiennes. T. I, in-18
 raisin de XII-412 pages 3 fr.

A la lecture de ces pages, d'un style très clair et très pur, le monde de la religion se découvre comme tout nouveau : tout y apparaît en même temps grand et simple, naturel comme l'homme et surnaturel comme Dieu ; car tout s'y ramène à obéir à cette loi suprême de cœur et de conscience : aimer et se dévouer sous le regard de celui qui se révèle comme l'amour infini. Quelle leçon nécessaire pour ce christianisme qu'on rencontre si souvent, satisfait de sa chère et raide orthodoxie, ou amusé à de puérides dévotions ! Quand on s'est, avec notre auteur, replacé directement en face du Maître, quand on a avec lui recueilli et médité les enseignements authentiques de l'Évangile, impossible de conserver le moindre doute ; le véritable disciple de Jésus-Christ, c'est avant tout celui qui aime et se dévoue, fût-il un hérétique ou un excommunié, comme l'était le bon Samaritain de la foi judaïque ; c'est lui qui dispose pour changer les âmes et les mener à Dieu de la grande puissance. Naturellement quand on songe aux influences si restreintes des œuvres chrétiennes à l'heure présente, aux difficultés qui sont partout suscitées à l'action de l'Église ou même à la malveillance positive, à la haine formelle contre laquelle elle se voit contrainte de se défendre, on se demande si cette stérilité et ces oppositions ne viendraient pas de ce que les disciples ont perdu de vue les meilleures recommandations du Maître, de ce qu'ils ont cessé d'être ce qu'il les a premièrement voulu, à savoir les dépositaires et les organes de son esprit d'amour.

COLLECTION DES CHRONIQUEURS ET TROUVÈRES

publiée par l'Académie royale de Belgique. Beaux volumes
 gr. in-8^o, sur papier vergé.

Georges Chastellain. Œuvres complètes, publiées par le baron
 KERVYN DE LETTENHOVE, 8 volumes 20 fr. »

Philippe de Commines. Lettres et négociations, avec un commentaire historique et biographique, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 3 volumes 7 fr. 50

Li Bastards de Buillon, poème du XIV^e siècle, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale de Paris, par AUG. SCHELER, 1 volume 4 fr. »

Bueves de Commarchis, par ADENÈS LI ROIS. Chanson de geste, publiée et annotée par A. SCHELER, 1 vol. 5 fr. »

Li Ars d'Amour, de vertu et de bonneur, par JEHAN LE BEL, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, par Jules PETIT, 2 vol. 8 fr. »

Dits de Watriquet de Couvin, publiés d'après les manuscrits de Paris et de Bruxelles, par SCHELER, 1 vol. 4 fr. »

Dits et Contes de Beaudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne, et accompagnés de variantes, de notes explicatives et d'un glossaire, par Aug. SCHELER, 3 vol. 9 fr. »

Cours de Maçonnerie pratique, enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie (rite écossais ancien et accepté). 2 forts vol. in-12 de plus de 500 pages, ornés de planches explicatives. 7 fr. »

La secte antisociale, qui, de nos jours, règne en souveraine sur l'Europe, continue néanmoins à s'envelopper de ténèbres : dissimulant ses projets et ses œuvres, cachant soigneusement son organisation et les luttes de ses adeptes, elle n'ignore pas que le grand jour lui sera funeste. C'est pourquoi toute divulgation des desseins sinistres et de l'organisation intime de celle-ci constitue une œuvre de défense religieuse et sociale.

Parmi les nombreux ouvrages parus dans ce but, le *Cours de Maçonnerie pratique* est certainement l'un des plus sérieux et des plus complets.

Rédigé par l'un des plus hauts dignitaires de la secte pour l'usage exclusif de grades élevés, il montre la Franc-Maçonnerie sous son véritable jour : association d'exaltés et de fanatiques qui ont foulé aux pieds tous les dogmes et toutes les croyances, afin d'être plus libres avec la morale ; qui travaillent à la perversion des autres, afin d'être moins méprisés du public. L'explication du symbolisme et de la décoration des Loges complètera la démonstration et prouvera que la Maçonnerie est avant tout une école de turpitudes et son immoralité est le principe de toutes les haines religieuses et politiques.

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, par le R. P. dom CABROL. *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 7.

Dictionnaire de la Bible, par M. VIGOUROUX. *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 3.

Dictionnaire de Théologie catholique, commencé par M. VACANT, continué par M. MANGENOT. — *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 5.

* **DIGNAT** (l'abbé Od.), *du clergé de Paris*. — **Manuel complet de la dévotion au Sacré-Cœur**, 2^e édit. in-18 de 200 p. 1 fr. »
— Le même sur papier fort. 1 fr. 25

DIPLOMATE (Un ancien). — **L'Esclavage en Afrique**. Fort vol. in-18 Jésus de plus de 500 pages, orné d'une carte. 3 fr. 50

Le titre de l'ouvrage indique suffisamment tout ce qu'il renferme d'intéressant. A l'heure actuelle, où tous les peuples civilisés s'intéressent à ces infortunées peuplades africaines, qui sont massacrées sans pitié par ces barbares traillquants de bois d'ébène, une pareille publication était nécessaire.

L'auteur, avec une compétence qu'on se plaît à lui reconnaître, nous conduit à travers ce continent mystérieux. Il nous accompagne chez toutes ces tribus inconnues, et nous fait connaître tour à tour et victimes et bourreaux. Que de scènes émouvantes, que de détails navrants, ne rencontre-t-on pas à chaque instant sur ce chemin ? Cette malheureuse race nègre, décimée sans pitié, égorgée sans remords, mérite bien l'intérêt que lui portait le vénérable cardinal Lavigerie.

DOCUMENTS pour servir à l'étude scientifique de la Bible, publiés sous la direction de François MARTIN, *professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris.*

Dans ces matières délicates et dans ces domaines philologiques très distincts, chaque auteur portera l'entière responsabilité de son propre travail. Néanmoins pour donner à la publication la seule unité possible, tous, suivront au moins dans ses grandes lignes, un plan uniforme.

La traduction de chacun des Apocryphes comprendra une introduction, le corps de l'ouvrage et des tables détaillées.

Dans l'introduction, après avoir donné une analyse succincte du livre, on en mettra

en relief les doctrines en les dégageant de leur enveloppe apocalyptique ou allégorique, qui les rend trop souvent inintelligibles aux lecteurs. On tracera ensuite l'histoire du livre et on donnera les dernières conclusions de la critique sur les questions d'original, de versions, de date et d'auteur ou d'auteurs. L'introduction se terminera par la bibliographie des éditions et des traductions du livre et des principaux travaux dont il a été l'objet.

La traduction sera faite sur la meilleure édition connue. Elle sera accompagnée de deux sortes de notes. Les unes donneront, s'il y a lieu, les variantes intéressantes des manuscrits dont la leçon n'aura pas été adoptée par l'éditeur : les autres, les explications philologiques, historiques et exégétiques nécessaires pour l'intelligence de textes quelquefois altérés, assez souvent obscurs. On renverra avec un soin particulier aux passages de l'Ancien Testament dont les Apocryphes se sont inspirés et surtout à ceux du Nouveau qui paraissent en reproduire les expressions ou en refléter les doctrines.

Deux tables, l'une des matières et des noms propres rangés par ordre alphabétique, l'autre des textes de l'Écriture sainte cités dans l'introduction, le corps de l'ouvrage où les notes permettront de retrouver rapidement les renseignements fournis par les Apocryphes.

Première série : Les apocryphes de l'Ancien Testament.

1° **Le livre d'Hénoch**, trad. sur le texte éthiopien en français par François MARTIN et les membres de la Conférence d'Ethiopien à l'Institut catholique de Paris. Beau vol. in-8° de 400 pag. environ.
Pour paraître très prochainement.

FEDOU (l'abbé). — **Code pratique des vicaires** dans leurs rapports temporels avec leurs curés, les fabriques, les communes et l'État. 5^e édition, revue et mise au courant de la nouvelle législation (1898). In-8° 3 fr. 50

L'accueil bienveillant fait aux premières éditions du *Code pratique des Vicaires* par le clergé paroissial devait encourager l'auteur à revoir son travail et à le mettre en harmonie avec les lois actuellement en vigueur. Cette nouvelle édition ne le cède en rien aux précédentes ; elle obtiendra donc le même succès. Les curés trouveront dans cet ouvrage de précieux documents pour servir à la défense de leurs vicaires et leurs vicaires seront heureux de pouvoir y puiser des solutions motivées et pratiques aux difficultés qui leur seraient suscitées par les Fabriques, par les communes ou par l'État.

TABLE DES MATIÈRES. — CHAP. I. Des vicaires de paroisse en général. Nomination et révocation. Établissement des vicariats. — CHAP. II. Des vicaires dans leurs rapports temporels avec leurs curés. — CHAP. III. Des vicaires dans leurs rapports temporels avec les Fabriques. — CHAP. IV. Des vicaires dans leurs rapports temporels avec les communes et avec l'État.

FILLION, *prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris.* — **Biblia sacra**, juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edita, divisionibus logicis analytice continua sensum illustrantibus ornata. *Edit. sexta perpolitata.* Magn. vol. in-8, de plus de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et de lettres initiales, imprimé sur beau papier teinté, avec filets rouges 10 fr.

— Le même ouvrage sur papier indien, très mince 15 fr.

— **La sainte Bible** (texte latin et traduction française), commentée d'après la Vulgate et les textes originaux à l'usage des séminaires et du clergé. 8 beaux vol. in-8°, ornés de plus de 1.000 gravures. Prix : 60 fr.

BREF ADRESSÉ A L'AUTEUR PAR N. S. PÈRE LE PAPE PIE X

PIUS P. P. X.

Dilecte filii, salutem et Apostolicam benedictionem. — Sacrarum Scripturarum Interpretationem recte et accommodate tradere Clericis alumnis, qui suo tempore, munere eas exponendi populo fidei fungi debent, plurimi interest. Quamobrem commentaria a te edita super universa Scriptura, quæ Nobis officiose offerre voluisti, libenti plane et grato animo accepimus. Pauca quidem de ipsis, prout augustia temporis debat, hic illic attigimus : satis tamen ut operam tuam approbare possimus. Etenim textum SS. Scripturarum per partes dividis, eumque concinna distributione componis, exponendo litteram, doctrinam tradis tutam, solidam, ac nova profers et vetera cum sobrietate ; a vano abstinens et a nimio. Meritas igitur tibi tribuimus laudes, ac gratulamur tibi. Qui autem de oblato voluminum dono gratias referimus, Apostolicam Benedictionem, paternæ Nostræ, benevolentias testem, tibi amantissimæ largimur.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die VI Julii MCMIV, Pontificatus Nostri anno primo,
PIUS P. P. X.

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL RICHARD A M. FILLION

Cher Monsieur le Directeur,

Votre commentaire de l'Ancien Testament est maintenant achevé. Je tiens à vous en féliciter publiquement et à vous dire combien je suis heureux de bénir votre œuvre.

J'aime à remarquer avant tout que ce travail d'un de nos professeurs de l'Institut catholique de Paris ne se distingue pas moins par la pureté de la doctrine que par la solidité. Vous vous attachez fermement aux enseignements de l'Église ; vous ne vous laissez pas éblouir par l'éclat trompeur d'une fausse science et vous prenez pour guides, non ces hommes téméraires qui, privés des lumières de la foi, se laissent aller, dans l'explication des saintes Écritures, à tous les égarements de leur imagination, mais les Pères et les docteurs que Jésus-Christ a suscités depuis les apôtres pour interpréter sa parole.

Vous avez soin, en même temps, de ne rien négliger de ce qu'il y a de bon et d'utile dans les travaux exégétiques de notre siècle. Vous en faites pourtant votre profit, dans un commentaire sobre, concis et néanmoins aussi complet que le permettent les limites de votre plan.

Vous avez su, du reste, abréger le commentaire proprement dit et rendre une foule d'explications inutiles, en faisant du texte sacré une analyse suivie, qui est la partie la plus remarquable de votre travail. Par l'indication des divisions et subdivisions de chaque livre sacré et par l'exposé clair et précis de l'enchaînement logique des pensées, beaucoup de développements qu'on rencontre dans les anciens commentaires et qui parfois les encombrant n'ont plus leur raison d'être, et grâce à ce fil conducteur que vous mettez entre nos mains, nous pouvons, pour me servir de votre expression, nous « promener à l'aise dans le beau jardin des Écritures ». Le sens littéral se dégage, de la sorte, avec netteté, éclairé de plus, quand il le faut, de notes historiques, géographiques et archéologiques.

Veillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux dévouement.
† FRANÇOIS, cardinal RICHARD, Archevêque de Paris.

— **Les Psaumes** commentés d'après la Vulgate et le texte hébreu (texte latin et traduction française). Un beau vol. in-8° de 650 pages environ, orné de nombreuses gravures. . . . 7 fr. 50
Reliure demi chag., pl. tl., en plus 2 fr. 25

C'est le sens littéral des Psaumes que M. Fillion a cherché avant tout à établir, par les divers secours que l'exégèse ancienne et moderne met à la disposition du commentateur.

Quoique le commentaire porte directement sur la Vulgate, M. Fillion a recouru à tout instant au texte hébreu, pour en noter les différences et pour éclaircir, les difficultés assez nombreuses de notre vénérable version latine. Les autres traductions anciennes, spécialement celle des Septante, lui ont fourni leur contingent de lumière exégétique.

Le texte latin et la traduction française ont été disposés d'après les règles du *parallelisme*, c'est-à-dire en se conformant à la coupe du vers hébreu. Cette méthode à l'avantage de parler à l'esprit par les yeux : elle est littéralement parlant, seule exacte et vraie.

- **Le Nouveau Testament**, traduit et très brièvement annoté et orné de nombreuses gravures d'après les monuments. 2 jolis vol. in-18 raisin ornés de cartes en couleurs et de gravures.
T. I. Les Évangiles et les Actes, 1 vol. orné de 333 gr. . . . 2 fr.
T. II. Les Épîtres et l'Apocalypse, 1 vol. : 2 fr.
- **Les saints Évangiles** traduits, très brièvement annotés et ornés de nombreuses gravures d'après les monuments. 8^e édit. (45^e mille) précédée d'une lettre de S. Em. le card. Perraud, Joli vol. in-18 raisin de XVI-360 pag., orné de deux cartes en couleurs et de 272 gravures, net : 1 fr. 25.
 Cartonnage toile anglaise, en plus net : 50 cent.
- **Les Actes des Apôtres**, traduits, très brièvement annotés et ornés de 61 gravures d'après les monuments, Joli vol. in-18 raisin 75 cent.

Voici l'économie de ces petits livres. D'abord une traduction aussi exacte que possible, dont le fond a été emprunté à Le Maître de Sacy, mais dont la forme a été quelque peu rajeunie, sans être *modernisée*. Puis la division logique des matières substituée à la division artificielle par versets qui souvent gêne plus qu'elle n'aide celui qui veut faire une lecture suivie du texte évangélique. Enfin, et c'est là le côté original de cette publication, le *commentaire par l'image*, j'entends l'image authentique et empruntée aux monuments anciens, vient, presque page à page, illustrer un récit, éclaircir une comparaison, découvrir une allusion. Le choix de ces sujets fait honneur au discernement du savant professeur de l'Institut catholique, et à la façon dont ils sont représentés et distribués dans le texte au bon goût et à l'intelligence des éditeurs. Ils y ont joint une petite carte de la Palestine et un plan de Jérusalem, et ce qui ne gêne rien, ils mettent le tout à la portée des bourses les plus modestes par la modicité du prix. L'abbé LE HIR.

- * **FLEURANCE** (Gustave de). — **Expulseurs et expulsés**, précédé d'une préface de Ed. DRUMONT, fort vol. in-12, de plus de 500 pages 3 fr. 50

- GRANGE** (Jean). — **Les récits du Commissaire**. Un volume in-12. 3 fr. 50

Parmi les livres qui défendent la cause de la justice et de la vérité, les livres alertes et vaillants que M. Jean Grange prodigue depuis plus de vingt ans, avec une verve intarissable et un infatigable courage, ont leur place marquée dans les bibliothèques populaires

- GUIBERT**, prêtre de S.-Sulpice, ancien professeur de sciences au séminaire d'Issy, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. — **Les Origines, questions d'apologétique**. Cosmogonie mosaïque, Origine de la vie, Origine des espèces, Origine de l'homme, Unité de l'espèce humaine, Antiquité de l'espèce humaine, État de l'homme primitif. 4^e éd. in-8^o orné de grav. 6 fr.

Sous ce titre général, *Les Origines*, l'auteur traite les questions scientifiques qui préoccupent le plus l'esprit moderne. Outre l'intérêt intrinsèque qu'ils présentent, ces grands problèmes excitent à bon droit la curiosité à cause de leurs relations avec les données de la foi et de la philosophie.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est attaché particulièrement : 1^o à classer méthodiquement les faits et les idées ; 2^o à exposer loyalement les raisons alléguées dans les divers partis ;

3° à fournir des documents et des indications bibliographiques dont les travailleurs lui sauront gré ; 4° à mettre bien au point chaque question, marquant ce qui est certain et signalant ce qui reste encore l'objet de libres discussions.

HARISPE (Pierre).—Famille et Collège. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Dans cet ouvrage, l'on trouve en quelques pages aussi déficieusement écrites que fortement pensées tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici sur l'éducation. D'une lecture facile et attrayante, il est aussi complet que possible.

L'éminent critique, Félicien Pascal s'exprime ainsi sur ce livre aussi nouveau et original que son sujet paraît vieux et épuisé : « M. Pierre Harispe, pour connaître aussi intimement l'âme des enfants, leurs défauts, les moyens de s'en faire obéir et respecter sans brutalités, doit être un éducateur d'un rare mérite. Les conseils qu'il donne sont d'un homme d'expérience, d'un homme convaincu de la dignité supérieure du rôle d'éducateur de la jeunesse ».

Tous ceux qui ont mission d'enseigner les enfants, professeurs, maîtres d'études, pères et mères de famille, auront profit à lire ce livre.

HATIN (Eug.). — Bibliographie de la presse. Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. Fort vol. gr. in-8° à 2 col. 8 fr. »

Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques et critiques, indication des prix que les principaux journaux ont atteint dans les ventes publiques, etc., précédé d'un essai sur la naissance et les progrès de la presse périodique, etc.

— **Histoire politique et littéraire de la presse en France,** avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine. 8 volumes grand in-12. 20 fr. »

HEFELE, évêque de Rottenbourg, Histoire des Conciles d'après les documents originaux, continuée par S. Em. le card. HERGENROTHER, traduite de l'allemand sur la 2^e édition, revue et complétée par des RR. PP. Bénédictins de Farnborough. 12 tomes en 24 vol. in-8 raisin de 500 p. environ. Prix : 180 fr.

Rappeler l'importance de l'action des Conciles dans la vie de l'Église suffit à faire comprendre l'utilité, pour ne pas dire la nécessité de connaître l'histoire des Conciles.

Toute l'histoire du dogme et de la discipline se trouve dans les Conciles. Quand une vérité était contestée par l'hérésie, quand la situation de l'Église exigeait des mesures urgentes, c'était, surtout à l'époque du moyen-âge, les Conciles qui prononçaient. Ces assemblées donnent également le tableau de l'Église et de la société. Ils sont un lieu théologique, une des sources du droit canonique. Le casuiste et le canoniste y trouvent toute la morale et la discipline avec les modifications qu'elle a subies suivant les temps et les lieux.

L'historien y rencontre aussi nombre de faits qui intéressent souvent autant l'histoire politique et civile que les annales de l'Église.

En somme, le travailleur le moins préoccupé des choses ecclésiastiques est obligé de recourir sans cesse aux actes des conciles, du moment qu'il étudie l'histoire du moyen âge, les institutions, la vie de cette longue période.

KILBER (R. P.) sj. Analysis biblica seu universæ Scripturæ Sacræ analytica expositio. Editio altera annotationibus aucta. 2 forts vol. in-8°. 5 fr.

LAMURE, chanoine de l'Église royale de Montbrison. — **Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez**, en forme d'annales sur preuves authentiques, servant d'augmentation à l'histoire du pays de Forez, et d'illustrations à celle des pays de Lyonnais, Beaujolais, Bourbonnais, Dauphiné et Auvergne et aux généalogies tant de la Maison royale que des plus illustres maisons du royaume ; publié par M. CHANTELAUZE, 3 superbes vol. in-4° ornés de nombr. gravures. Papier vergé. 50 fr. — Le même ouvrage, sur papier fort 65 fr.

LECANU (l'abbé). — **Histoire de la sainte Vierge**, d'après les Évangiles, les prophéties, les documents des premiers siècles chrétiens, les monuments de l'Égypte et de la Palestine et l'enseignement de l'Église. Beau vol. in-8° 3 fr.

LECLERCQ (Rév. P. dom H.), *bénédictin de l'Abbaye de Farnborough*. **Manuel d'Archéologie chrétienne**, 2 forts vol. in-8 raisin, ornés de gravures *Sous presse*.

L'importance croissante que l'on accorde de nos jours à la connaissance des monuments figurés du christianisme pour l'étude de l'histoire générale et de la théologie positive est pleinement justifiée par les résultats acquis. L'accueil fait au *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* témoigne que la science des antiquités chrétiennes trouve un public aussi nombreux qu'instruit. Mais, bien plus considérable est le nombre de ceux qui, sans faire des monuments une recherche particulière, veulent néanmoins savoir ce que l'archéologie peut leur apprendre au point de vue de leurs travaux personnels. A ces derniers, il faut un ouvrage clair et rapide donnant l'état exact de la science des antiquités avec les renseignements indispensables, un manuel à la fois nécessaire et suffisant. C'est ce travail que nous leur offrons sous le titre : *Manuel d'Archéologie chrétienne*.

Les matières qu'il renferme sont ainsi distribuées : Généralités : Histoire, chronologie, topologie, définitions. — Des influences : influence juive, influence mithriaque, influence classique, influence chrétienne. — Architecture funéraire et sacrée : Catacombes, basiliques, coupoles, méthodes de construction. — Décoration : peinture, mosaïque, relief, stuc. — Sculpture : statuaire, bas-relief, sarcophages, glyptique. — Arts industriels : verrerie, émaillerie, terre cuite, orfèvrerie. — Miniature, encaustique. — Tissus et vêtements liturgiques. — Numismatique. — Symbolique.

Nous n'avons fait appel à l'épigraphie que dans la mesure de l'indispensable.

LECOY DE LA MARCHE. — **La guerre aux erreurs historiques**. Beau volume in-12 de 400 pages environ. 3 fr. 50

Malgré les progrès énormes déjà réalisés par la science contemporaine, les erreurs historiques demeurées dans la circulation et entretenues par l'esprit de parti sont aussi nombreuses que les gouttes d'eau dans l'Océan. L'auteur n'a pas entrepris de les relever toutes, ni même de faire un choix des plus importantes. Il a pris au fur et à mesure les différentes questions que les événements publics, la polémique courante ou l'apparition de livres nouveaux ramenaient sur le tapis, et sur chacune d'elles a lumineusement rétabli la vérité. Le nom du savant historien indique assez dans quel sens et avec quelle supériorité sont traités ces sujets d'actualité, dont les uns appartiennent à l'histoire générale, les autres au moyen-âge, et le plus grand nombre aux temps modernes. Jamais on n'avait déployé autant de verve que dans les études intitulées : *La patrie date-t-elle de 1789 ?* — *Les catholiques hors la science*. — *Henri Martin et son système*. — *Les prêtres soldats*. — *Ame de Maintenon*. — *L'avènement de Louis XV*. — *L'enseignement avant et pendant la Révolution*. — *L'enseignement des filles*. — *Le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine*. — *La crise irlandaise, etc., etc.*

— **A la gloire de Jeanne d'Arc**, variétés historiques. Beau vol. in-8°. 4 fr. »

Il y a deux manières rationnelles de juger cette femme extraordinaire : celle des Français et celle des Anglais de son temps. Sainte ou sorcière, messagère du ciel ou de l'enfer, il faut opter entre ces deux termes ; il n'y a point de place pour un troisième. L'hallucination est radicalement incapable d'enfanter des héros, et le patriotisme est insuffisant pour expliquer des prodiges surnaturels. On ne s'étonnera pas que l'auteur ait choisi la première version.

Malgré les dédains de l'école hypercritique, qui traite de haut les gens assez naïfs pour « faire des vies de saints » et déclarer que la science n'a pas à tenir compte des « livres édifiants », l'auteur persiste à penser que la sainteté doit avoir sa place dans l'histoire et que l'édification est parfois une chose fort utile, même pour ceux qui ne veulent pas être édifiés. Jeanne d'Arc, en particulier, ne sera bien appréciée que lorsqu'on l'envisagera comme une véritable sainte, et sans doute elle, n'exercera pleinement son action salutaire que le jour où elle sera publiquement honorée en cette qualité.

LEGENDRE (A.), professeur d'archéologie biblique aux facultés catholiques d'Angers. — **Carte de la Palestine** ancienne et moderne à l'échelle de 1/400.000 avec le Sud du Liban et de l'Anti-Liban et les régions situées à l'est du Jourdain et de la mer Morte, dressée d'après les cartes du *Palestine Exploration Fund*, de l'État-major français, les travaux de MM. DE SAULCY, E. ROBINSON, E. G. REY, WETZSTEIN, TRISTRAM, V. GUÉRIN, etc., par L. THUILLIER, dessinateur-géographe. *Magnifique carte de 90 sur 67 cent. gravée sur pierre, et tirée sur papier du Japon en cinq couleurs : bleu, bistre, noir, rouge et vert.*

Pliée et protégée par un carton <i>franco poste</i>	5 fr. »
En feuille, roulée et protégée par un étui (<i>par chemin de fer</i>) . .	6 fr. »
Collée sur toile et pliée dans un étui	7 fr. 50
Collée sur toile, vernie et montée sur gorge et rouleau	10 fr. »

Ce travail est destiné à faciliter l'étude de la Bible ou de l'Histoire sainte aux élèves des Séminaires et des maisons d'éducation, aux membres du clergé et des congrégations religieuses, aux pèlerins de Terre Sainte, qui deviennent de plus en plus nombreux. L'auteur, professeur d'Écriture Sainte depuis dix-sept ans, a bien des fois regretté lui-même de ne pouvoir mettre entre les mains de ses élèves une bonne carte de la Palestine, donnant avec tous les détails de la géographie physique, les noms modernes des endroits les plus importants, et en même temps les noms anciens, bibliques, égyptiens ou assyriens, grecs ou romains, tels que la science actuelle les a en quelque sorte ressuscités.

M. Legendre, pour mieux accomplir sa tâche, a voulu contrôler lui-même, dans un voyage en Orient, les connaissances acquises par une longue étude de la Bible et des meilleurs géographes de la Palestine. De nombreux articles publiés dans le *Dictionnaire de la Bible*, de M. Vigouroux, ont achevé de le familiariser avec les questions de géographie sacrée.

L'identification des noms bibliques est un travail des plus difficiles, basée, comme elle doit l'être, non seulement sur la ressemblance onomastique, mais encore sur les données scripturaires et les traditions anciennes. L'auteur s'en est tenu aux identifications certaines ou sérieusement probables.

L'auteur a cru devoir ajouter les principaux noms bibliques qu'on retrouve sur les monuments égyptiens et assyriens. C'est une heureuse innovation, et il y a là des indications précieuses au point de vue historique.

La partie artistique a été confiée à un dessinateur bien connu M. L. Thuillier, qui, par un heureux agencement, a su éviter la confusion au milieu de cette immense quantité de noms.

Sans crainte de démenti, on peut donc affirmer qu'il n'a jamais été publié en France

une carte aussi complète et aussi soignée. Tous les reliefs du sol, les moindres cours d'eau, les chemins de fer, les routes et les voies romaines y sont indiqués.

Afin d'en rendre la lecture plus facile, l'impression a été faite en cinq couleurs; le *bistre* pour les montagnes, le *bleu* pour les mers et les cours d'eau, le *rouge* pour les voies de communications, le *noir* pour les noms modernes, le *vert* pour les limites des anciennes tribus.

Les noms bibliques de la Vulgate sont imprimés en rouge; ceux des monuments assyriens, égyptiens, en vert; les autres noms anciens, grecs, romains, etc., sont en bleu.

On trouve en plus les environs de Jérusalem, de Beyrouth à Hébron, à l'échelle de 1/250.000; la presqu'île de Sinal et le plan de Jérusalem également tirés en couleurs.

* **LEMARCHAND** (Le P.), s. j. — **Exercices spirituels de saint Ignace**, principes et vérités fondamentales de la vie chrétienne, 4^e édit. 3 vol. in-8, br. 15 fr.

Ouvrage approuvé par Mgr Marchal, archevêque de Bourges, NN. SS. les évêques de Laval, Angoulême, Langres, Quimper, Nantes, Sées, etc.

D'habiles maîtres de la vie spirituelle, en développant les Exercices, nous ont donné d'excellents ouvrages, parmi lesquels on compte plus d'un chef-d'œuvre. Celui du P. Lemarchand, nous n'en doutons pas, prendra rang parmi les meilleurs. Il donne à l'esprit et au cœur l'aliment le plus substantiel et le style toujours à la hauteur du sujet sans rien perdre de sa simplicité. A plusieurs égards, on peut appliquer à ce commentaire ce que nous avons dit du texte lui-même. En un mot, cet ouvrage mérite au plus haut degré les éloges d'ailleurs si bien motivés que lui donnent plusieurs de nos plus illustres évêques.

LEPIN (M.) professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Lyon. **Jésus, Messie et Fils de Dieu d'après les Évangiles synoptiques**. Fort volume in-18 Jésus, 2^e édit., revue et corrigée. 3 fr. 50

La personne du Christ Jésus ! Ce sujet que Renan rendit naguère si passionnant pour notre monde intellectuel vient de prendre un regain d'actualité à la suite des publications de M. Loisy.

A vrai dire, il n'y a pas de sujet plus important pour tout homme qui pense, et il n'y en a pas qui offre plus d'intérêt à l'apologiste par les résultats, auxquels il conduit. Sur les affirmations de Jésus, en effet, concernant soit sa messianité, soit sa filiation divine, la critique moderne a des conclusions suffisamment arrêtées, sur lesquelles il est facile d'établir la transcendance surnaturelle de la personne du Sauveur. D'autre part, on peut trouver, dans le caractère même de la manifestation du Christ Jésus, telle qu'elle ressort des Évangiles Synoptiques, la preuve manifeste de l'authenticité de cette manifestation et la preuve de sa vérité. Tel est le sujet intéressant qui est traité en ce petit volume, suivant la méthode rigoureuse qu'exige aujourd'hui la critique des Évangiles.

LEROUX. — **La Franc-Maçonnerie sous la 3^{me} République**, d'après les discours maçonniques prononcés dans les loges par les FF . . BRISSON, Jules FERRY, Albert FERRY, LE ROYER, FLOQUET, ANDRIEU, CLÉMENTEAU, Emmanuel ARAGO, de HÉRÉDIA, CAUBET, Anatole de LA FORGE, Paul BERT, etc., 2^e éd., 2 beaux vol. in-12 de plus de 450 p. 7 fr.

Cet ouvrage, recueil unique de documents indiscutables, est un monument de la haine hypocrite que la Franc-Maçonnerie porte à la religion et à la société. Pris au milieu de mille autres, ils ont été groupés avec soin de manière à faire voir l'unité parfaite qui règne dans tout leur ensemble.

Ce genre de publication, dit le *Polybiblion*, était indispensable pour mettre aux mains des publicistes et des hommes politiques, un véritable arsenal où ils trouveront les meilleures armes pour confondre les sectaires qui sont en train de perdre la France.

LE ROY DE SAINTE-CROIX. — Les quatre cardinaux de Rohan (évêques de Strasbourg), en Alsace. Un joli vol. gr. in-8° br. 2 fr. 50

* **LOISY**, docteur en théologie, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris. — **Histoire du canon de l'ancien Testament**, un volume in-8. 5 fr. »

Cette histoire se partage en trois grandes périodes : période de formation et de paisible possession depuis qu'il y a eu un livre inspiré, officiellement reconnu comme tel dans la société juive, jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère ; période d'hésitation et de doutes touchant la canonicité des livres et fragments deutérocanoniques, depuis le IV^e siècle jusque vers le milieu du XVI^e ; période d'affirmation authentique et décisive, inaugurée du Concile de Trente, définition qui établit par un jugement dogmatique la canonicité des livres et fragments contestés et qui crée sur ce point l'unité d'opinion au sein de l'Église catholique.

Manuel de l'Écolier chrétien (Nouveau), suivi des règles concernant la politesse. Ouvrage destiné aux élèves des petits séminaires et autres établissements religieux, par un Supérieur de grand séminaire. 4^{me} édit. In-18 jésus de 350 pages. br., 0 fr. 70

MANY (Serap.), presb. Sancti-Sulpitii, doct. in sac. Theologia et in Jur. canonico, prof. in Instit. cathol. Paris. — **Prælectiones juris canonici** in Seminario Sancti-Sulpitii et in Instituto catholico parisiensi traditæ.

— **Prælectiones de Missa, cum appendice de sanctissimo Eucharistiæ Sacramento**, un vol. in-8 de 400 pag. 6 fr.

L'auteur se garde d'empiéter sur le domaine des théologiens et laisse même le champ libre aux liturgistes : se cantonnant de propos délibéré dans la législation ecclésiastique il étudie, en autant de chapitres, le lieu, le temps de la célébration de la messe, le binage, les honra les messes fondées, le *turpe mercimonium elemosynarum*, enfin le matériel liturgique et le rôle du servent de messe. Dans l'appendice il traite de la garde de l'Eucharistie, c'est-à-dire de la sainte réserve, de la première Communion, de la distribution de la sainte Communion, enfin du jeûne eucharistique. L'ouvrage se termine par un choix de documents et par une bonne table alphabétique.

Ce qui donne une valeur exceptionnelle à cet ouvrage, c'est l'usage constant des documents et des sources, c'est l'abondance des informations bibliographiques et des références toujours contrôlées, c'est la modération des conclusions appuyées sur des raisonnements très bien conduits, c'est enfin une constante préoccupation d'éclairer la discipline actuelle par es enseignements de l'histoire.

A. BODINON, dans le *Canoniste contemporain*.

— **Prælectiones de locis sacris, seu de Ecclesiis, Oratoriis, Altaribus, Cœmeteriis et sepulturis.** 1 v. in-8 de 400 pag. 6 fr.

L'auteur expose la législation de l'Église sur les églises et chapelles, les oratoires privés, les autels, les cimetières et les sépultures. Toutes ces questions trop sommairement traitées dans les manuels élémentaires, sont d'une pratique quotidienne ; on pourra s'en convaincre en constatant combien de décisions toutes récentes ont été rendues par les Congrégations romaines sur ces matières. En effet, elles concernent l'aspect matériel du culte, dont tous les évêchés, tous les curés mêmes ont à s'occuper.

A. BODINON, dans le *Canoniste contemporain*.

— **Prælectiones de sacra Ordinatione.** Fort in-8. de 650 pages 10 fr.

L'étude de l'Ordre faite au point de vue canonique a de nombreux contacts avec la théologie la liturgie et l'histoire. Aussi est-elle très variée. Dans cet ouvrage, l'auteur a

surtout en vue la discipline actuelle, mais pour résoudre les questions controversées, il est obligé de faire très souvent appel à la tradition, c'est-à-dire aux témoignages que l'histoire nous donne sur les multiples aspects de la vie de l'Église. A cet égard, on apprendra beaucoup dans la seconde partie du volume qui est relative aux rites de l'Ordination.

On y verra comment l'histoire de la liturgie, qui a fait de si grands progrès de nos jours, permet de donner une solution définitive et d'une simplicité élégante à des controverses qui ont longuement et l'on dirait presque, en pure perte, divisé les théologiens et les canonistes, à une époque où les études liturgiques étaient encore à naître. J'ai surtout en vue, ici, le chapitre intitulé : *De Ritibus orientalibus ordinationum*. M. Many n'est pas de ces auteurs qui n'ose pas prendre parti dès que le problème devient délicat. Après avoir pris connaissance des éléments d'une question il donne son avis sans tenir compte des préjugés d'écoles et des solutions approximatives.

Bulletin de littérature ecclésiastique.

MARTIN (François), diplômé de l'École des Hautes Études, professeur à l'Institut catholique de Paris. — **Textes religieux assyriens et babyloniens**, transcription, traduction et commentaire. Beau vol. in-8 raisin de XXXII-336 pag. . . . 12 fr.

Le texte cunéiforme des tablettes étudiées dans ce volume a été publié en 1895 par J. Craig. Avant ou après cette époque, quelques parties en ont été traduites soit dans les revues spéciales, soit dans des ouvrages assyriologiques de longue haleine.

Mais ni l'éditeur, ni d'autres assyriologues n'en ont tenté la transcription et la traduction complètes. M. François Martin, qui avait déjà transcrit et traduit le deuxième volume des textes religieux de J. Craig, vient de combler cette lacune.

A la suite de la transcription et de la traduction de chaque morceau, il étudie au point de vue philologique les passages les plus difficiles et, à la fin de l'ouvrage, il donne dans un lexique la liste des mots et des formes qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire assyrien de Delitzsch.

Son travail ne s'adresse pas seulement aux assyriologues de profession. Il s'adresse plus encore en un sens à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions, surtout aux exégètes. Ces derniers savent trop les rapports étroits de l'histoire des Hébreux et de celle des Assyriens, les analogies des conceptions religieuses des deux peuples, le monothéisme et le caractère éminemment moral de la religion juive mis à part, pour ne pas se rendre compte de la place que la religion assyrienne doit prendre dans une exégèse vraiment scientifique. S'ils ne veulent pas se contenter de la philosophie religieuse ou de l'exégèse des autres, s'ils veulent remonter aux sources, se servir de documents de première main, ils trouveront dans ce recueil des spécimens des principaux genres de la littérature religieuse babylonienne ou assyrienne : prières, hymnes, psaumes de pénitence, dédicaces et litanies, extraits des rituels, consultations et oracles divins.

— **Le livre d'Hénoch**, traduit en français, avec les variantes des manuscrits éthiopiens et grecs, et des notes critiques par M. François MARTIN, et les membres de la conférence d'Ethiopien de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-8° cavalier de 400 pages environ. *Pour paraître prochainement.*

MERIC, ancien professeur à la Sorbonne, docteur en théologie des Facultés de Paris, Rome et Wurzburg. — **Le Merveilleux et la Science**, étude sur l'*Hypnotisme*. 5^e édit. Beau vol. in-12, de 450 pages 3 fr. 50

Dans ce remarquable ouvrage, M. Meric s'est proposé de répondre aux objections des physiologistes contre le spiritualisme et le surnaturel : d'éclairer tous ses lecteurs sur le caractère, l'origine et la nature du merveilleux et d'indiquer au clergé en s'appuyant sur les décisions romaines, ce qui est permis et ce qui est défendu dans cette matière.

Un des grands avantages de ce livre, c'est de nous donner enfin des idées claires sur

tous les phénomènes confus de spiritisme, d'hypnotisme, de magnétisme, dont on parle sans cesse et qu'on connaît si mal. Aussi nous ne doutons pas qu'il fera la lumière dans un grand nombre d'esprits.

MIELOT (Jean), *secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.* — **Vie de sainte Catherine d'Alexandrie**, texte revu et rapproché du français moderne, par Marius SEPET, de la Bibliothèque nationale. Beau vol. in-4, très richement illustré, 20 fr. »

Cartonnage toile rouge, ornements dorés, tranches dorées. En plus. . . 5 fr.

Ce volume renferme 12 belles chromolithographies dont 4 en camaïeu exactement semblables à celles du manuscrit; 14 grandes gravures hors texte imprimées en noir, en ton chine, avec réserve de lumière, et 24 jolies gravures dans le texte. En outre, chaque page est entourée d'ornements variés et de scènes de la vie de la Sainte, formant plus de 400 dessins imprimés en couleurs.

MOLINA (R. P. de). — **Le Prêtre** d'après l'Écriture sainte, les saints Pères et les docteurs de l'Église. 2 beaux vol. in-12. 7 fr. »

Il y a peu d'ouvrages qui aient été plus généralement estimés et qui aient mérité une approbation plus particulière. Rien ne manque de tout ce qui sert principalement à relever le prix et l'excellence d'un livre; car, soit qu'on le considère par rapport au mérite et à la suffisance de l'auteur, soit que l'on en juge par la dignité des matières qu'il traite et par la manière dont elles y sont traitées, ou même par celle avec laquelle il a été reçu du public, on ne trouvera rien par tous ces différents endroits qui ne conspire à le faire regarder comme un ouvrage excellent en toutes manières.

MONSEIGNAT (Ch. de). — **Un chapitre de la Révolution** ou histoire des journaux de 1789 à 1799, précédée d'une notice historique sur les journaux. In-12. 2 fr. »

NIQUET, *doct. en théologie, ancien direct. au grand séminaire de Sommeville.* — **Mois de Mars** des grands et des petits séminaires, ou le Séminariste à l'école de saint Joseph, 4^e édit. Joli vol. in-18, orné d'encadrements rouges 0 fr. 80

Panorama de Jérusalem, pris du Mont des Oliviers (1901) par M. DISSARD. Magnifique photogravure de 90 cent. de long. sur 20 cent. de haut., tiré sur fort papier couché, franco: 1 fr. 50

• **PÉCHENARD** (Mgr P.-L.), *Protonotaire apostolique, Recteur de l'Université catholique de Paris.* — **Étude historique sur les Conférences ecclésiastiques.** in-8^o 2 fr. 50

Bien que les Conférences ecclésiastiques soient très anciennes dans l'Église, elles n'avaient fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude spéciale. Mgr Péchenard a entrepris de combler cette lacune, et il l'a fait avec le plus grand succès. Grâce à de patientes recherches à travers les conciles, les synodes et les statuts diocésains de tout temps et de tout pays, il a exhumé une multitude de décrets et de règlements qui éclairent d'une lumière inattendue, cette partie de l'histoire de l'Église.

1 **ENBOCH** (J. de). — **Demain**, réponse à la *Fin d'un Monde* de Ed. DRUMONT. Beau vol. in-12, 2^e édit. 3 fr. 50

PETITOT (Em.), ancien missionnaire, officier d'Académie, lauréat des Sociétés de géographie de Paris et de Londres. — **En route pour la Mer Glaciale**, beau vol. in-12, orné de 6 grav. inédites hors texte. 3 fr. 50

Vingt ans de séjour dans les territoires canadiens du Nord-Ouest, vingt-cinq mille lieues d'incessantes pérégrinations accomplies en quatre-vingt-seize voyages de long cours, sur la terre et sur l'onde, voilà ce que l'auteur raconte avec verve et entrain.

PISANI, docteur en théologie, doct. ès lettres, chanoine de Paris. — **Les nullités de mariage**, essai théorique et pratique, in-12. Prix 1 fr.

Extrait de la préface. Appelé par mes fonctions à étudier de nombreuses procédures matrimoniales, je ne veux pas cependant plaider ici une cause qui me serait personnelle. Mettre les gens de bien en garde contre des préjugés, des erreurs, des mensonges qui égarent les esprits et troublent les consciences, c'est, semble-t-il, un motif suffisant pour aborder devant un public instruit et croyant quelques questions qui ne laissent pas d'être parfois épineuses. J'examinerai d'abord le droit qu'a l'Église de créer des empêchements au mariage et de prononcer la nullité des unions contractées au mépris des règles qu'elle a posées, après avoir passé en revue les plus communs des cas où le mariage se trouve invalide, je terminerai en faisant un exposé rapide des procédures canoniques en matière matrimoniale, je me tiendrai pour satisfait si j'ai pu servir ainsi la cause de la vérité qui se confond avec celle de l'Église. »

PLACE (Vict.) consul général. — **Ninive et l'Assyrie**, avec des essais de restauration par F. THOMAS. 3 vol. gr. in-fol. 200 fr. »

Splendide publication composée de deux volumes de texte et d'un volume de planches gravées sur acier par les meilleurs artistes, et imprimées en noir et en couleur. L'auteur, après avoir examiné en détail toutes les ruines et restauré les monuments, retrace l'image de ce grand peuple disparu. Il fait connaître le degré de civilisation qu'il a atteint et expose l'état des arts, des sciences et de l'industrie ninivistes.

PROCLUS, philosophus Platonicus. — **Opera inedita** quæ primis olim e codd. mss. parisiensis italicisque vulgaverat, nunc secundis curis emendavit et auxit V. COUSIN. Fort vol. in-4. 10 fr. »
Edition grecque-latine estimée et très recherchée.

QUÉRARD. — **Les Supercheries littéraires dévoilées**. Nouvelle édition (*Paris, Daffis*) revue et considérablement augmentée par G. BRUNET et P. JANNET, 3 forts volumes. — **BARBIER** (Ant. Alex.) — **Le Dictionnaire des ouvrages anonymes**. Nouvelle édition (*Paris, Daffis*) revue et considérablement augmentée par Oliv. BARBIER, R. et P. BILLART. 4 forts vol. Ensemble 7 vol. grand in-8 raisin à 2 col. 75 fr.
Ces deux ouvrages sont le complément forcé l'un de l'autre. Il est inutile d'en faire l'éloge : ils sont assez connus des amateurs.
Quérard étant presque épuisé ne se vend pas séparément.

RENAUDET, prêtre de Saint-Sulpice. — **Mois de Marie** à l'usage des séminaires et du clergé, 7^e édit. Joli vol. in-32, de 176 pages 0 fr. 65
Reliure chagrin plein, tr. dorée, en plus 1 fr. 50

On trouvera dans cet ouvrage la doctrine spirituelle la plus saine et la plus solide, exposée dans un langage clair, précis et ferme. Nous espérons qu'il contribuera, suivant le désir de M. Renaudet, à répandre dans les âmes sacerdotales une tendre dévotion envers Marie la reine du clergé, en même temps qu'un désir ardent d'imiter ses vertus.

ROCHEMONTEIX (le R. P. Camille de) S. J. — **Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle**, d'après de nombreux documents inédits, 3 beaux vol. in-8^o de 550 pages environ, ornés de cartes et portraits, prix 22 fr. 50

Pour ne point embrasser dans toute leur étendue les annales ecclésiastiques de la Nouvelle-France, comme l'ont fait d'autres écrivains, nous s'être cantonné dans le dix-septième siècle, pour avoir dirigé ses recherches principalement sur les religieux de la Compagnie de Jésus, apôtres du Canada, l'auteur n'a cependant pas négligé l'histoire de la colonie française. « En écrivant l'Histoire de la Société de Jésus, dit-il dans l'*Introduction*, nous faisons aussi celle de la Colonie française, car la Société et la Colonie sont restés inséparables, mêlées l'une à l'autre, vivant l'une par l'autre et s'aidant mutuellement. Le clergé séculier, les communautés religieuses d'hommes et de femmes ont également une place dans ce travail ; ils ne pouvaient ne pas l'avoir. » Mais le titre de l'ouvrage en indique l'idée dominante.

Le P. de Rochemonteix a mis à contribution tout ce que les bibliothèques de France, tout ce que les archives générales et particulières de la Compagnie de Jésus ont pu fournir de documents.

Les documents qu'il a puisés à ces sources encore inexplorées lui ont permis de rectifier plus d'une erreur historique répandue dans les histoires et les biographies les plus connues de la Nouvelle-France. En particulier, il a dit, dans l'*Introduction*, le dernier mot sur la suppression des *Relations* en 1673.

Toutefois, cet ouvrage important n'est pas une œuvre de polémique. L'auteur se contente de raconter les faits, et il le fait avec un très grand luxe de notes et de pièces justificatives à l'appui de tout ce qu'il avance.

RODRIGUEZ (le P. Alp.). — **Jésus-Christ, trésor du Chrétien ; la Sainte Communion et la Sainte Messe**. Nouvelle édit. par le P. Ch. CLAIR, de la Compagnie de Jésus. Joli vol. in-12 elzévir sur papier teinté, orné de têtes de chapitre, culs-de-lampe, lettres ornées, et enrichi de deux belles gravures de Phil. GALLE 1 fr. 50

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), ancien élève de l'école Polytechnique, Officier de la Légion d'honneur. — **Mémoires sur les instruments de la Passion** de N.-S. Jésus-Christ. Magnifique volume in-4, imprimé en caractères elzéviriens, sur fort et beau papier vergé, orné de 24 planches sur acier et de nombreuses gravures dans le texte, broché. 25 fr. »

Riche cartonnage, toile rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 6 fr. »
Demi-reliure chagrin rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 10 fr. »

Ce livre s'adresse à l'historien, à l'archéologue, à l'artiste, à tous les fidèles et même au sceptique. Tout les soins apportés à l'impression de ce beau livre lui donnent place dans la bibliothèque choisie des bibliophiles, et les personnes pieuses y trouveront l'apologie des reliques de la Passion.

ROHRBACHER, **Histoire universelle de l'Église catholique**, continuée jusqu'à nos jours, par l'abbé GUILLAUME. Nouvelle édition avec notes et éclaircissements à la fin de

chaque volume. 13 beaux vol. in-4 à 2 col. y compris une table alphabétique de matières 90 fr.

Notre édition est la reproduction fidèle de l'œuvre originale de Rohrbacher, avec les quelques corrections qu'il avait lui-même indiquées. Si parfois un éclaircissement de peu d'étendue est nécessaire, on le donne au moyen d'une note placée au bas de la page. Les corrections les plus considérables, nécessitées par les travaux récents de la critique, sont renvoyées à la fin de chaque volume. Ce travail ingrat, difficile et complexe a été confié non pas à un seul homme mais à plusieurs savants. Les 60 siècles de l'histoire ont été divisés en un certain nombre d'époques nettement déterminées et chacune de ces époques a été traitée par des érudits compétents. C'est ainsi que l'Ancien Testament est échu en partage à un exégète des plus remarquables et au courant de tous les travaux de France et de l'étranger; les premiers siècles de l'Église à un archéologue de l'école de M. de Rossi; le moyen-âge proprement dit à un élève de l'École des Chartes. M. Guillaume s'est réservé la tâche la plus délicate, celle de continuer jusqu'à nos jours l'œuvre de Rohrbacher qui s'arrêtait en 1850.

SAULCY (F. de), de l'Institut. — Numismatique de la Terre Sainte. Beau volume gr. in-4^o enrichi de 25 planches gravées par BARDEL 25 fr. »

Importante publication, fruit de vingt années de recherches. Outre les 20 grandes planches gravées, qui ne comprennent pas moins de 2,000 figures de médailles, on compte au moins 1,200 inscriptions relevées dans le texte, — Le tout est accompagné de commentaires historiques et critiques.

SILVY (le P. Ant.) de la Compagnie de Jésus. Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (1710), précédée de son Journal depuis Bell'Isle jusqu'à Portnelson, éditée et annotée par le R. P. Cam. de ROCHEMONTEIX, de la même Compagnie. Un joli vol. in-8 LXXII-242 p. 6 fr.

La relation par lettres de l'Amérique septentrionale n'avait pas encore été imprimée quoique écrite en 1709-1710. Le manuscrit revêtu du permis d'imprimer du 25 août 1725 se trouvait dans la Bibliothèque du Collège de Louis le Grand, maintenant, il est à la bibliothèque royale de Berlin qui a bien voulu le mettre à la disposition de l'auteur.

Ces lettres sont du plus haut intérêt pour l'histoire du Canada. C'est le récit d'un témoin oculaire, judicieux, observateur, absolument digne de foi. Rien pour la pose et pour l'effet, l'auteur n'a qu'un but, dire ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, ce qu'il sait.

La pensée, quoique claire, se dégage souvent pénible et laborieuse; le style sans apprêts, est loin d'être correct, mais il ne faut pas oublier que ces lettres sont écrites sous l'influence de l'âge et par un religieux auquel un long séjour à l'étranger a fait oublier les délicatesses et même les règles de la langue maternelle.

L'auteur a adopté le genre épistolaire, sans doute, comme il le prétend, pour s'exprimer d'une manière plus intelligible, mais aussi croyons-nous, pour raconter avec plus de facilité, avec plus d'aisance et de liberté, des mœurs d'une nature parfois très délicate, des coutumes bizarres, des scènes grotesques.

* **SOULLIÉ (Pr.) docteur ès-lettres. — La Messe; exposition raisonnée des rites du Saint Sacrifice, suivie de l'ordinaire de la Messe.** Un volume grand in-8^o de xv-320 p. 3 fr. 50

Ce livre n'est pas un traité dogmatique ou historique de la Messe, ni une exhortation à remplir un devoir sacré; c'est une simple explication du sacrifice des chrétiens, des rites et des prières qui l'accompagnent. Il a semblé utile de les rappeler et de les commenter à tant d'âmes tièdes et indifférentes, qui oublient Dieu parce qu'elles l'ignorent, et pour raviver en elles la foi et la dévotion.

* **TANQUEREY, SS.,** *prof. theol. dogmat. in Semin. Parisiense*
 — **Synopsis theologiæ dogmaticæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis hodiernis moribus accommodata.**

— **THEOLOGIA FUNDAMENTALIS.** De vera religione ; de Ecclesia Christi ; de fontibus theologicis (5^e edit.) In-8^o. . . 4 fr. 50

— **THEOLOGIA SPECIALIS.** T. I. De Fide, de Deo uno et trino, de Deo creante et elevante, de Verbo incarnato. In-8^o (5^e edit.) . . . 4 fr. 50

T. II. De Deo sanctificante et remunerante seu de Gratia, de Sacramentis et de Novissimis. In-8^o (5^e edit.) . . . 4 fr. 50

Cet ouvrage, fruit de vingt années de labeur, contient sous une forme claire et concise la moëlle des deux Sommes de saint Thomas et de ses meilleurs commentateurs ainsi que les derniers résultats de l'exégèse moderne. Les erreurs rationalistes et protestantes y sont exposées et réfutées sous leurs formes les plus récentes ; l'auteur est allé aux sources et a lu, dans les ouvrages mêmes de nos adversaires, les erreurs qu'il combat.

Mgr Germain, évêque de Coutances, écrivait à l'auteur :

... L'œuvre que vous entreprenez répond à l'un des plus pressants besoins de notre époque.

Adapter les principes de saint Thomas à nos temps modernes, emprunter les armes du Docteur Angélique pour combattre les erreurs contemporaines laissant dans l'ombre les questions les moins utiles pour faire une place plus large aux questions actuelles telles que l'œuvre des six jours, le transformisme, l'hypnotisme, la divinité de Notre-Seigneur ; réfuter les dernières formes du rationalisme et du protestantisme, tel est le but que vous poursuiviez au prix des plus consciencieuses recherches et d'un énergique labeur.

Vous puisiez d'ailleurs aux vraies sources et c'est au texte même de vos adversaires que vous demandez les objections qu'il s'agit de résoudre...

— **Synopsis theologiæ moralis et pastoralis.** T. I. De pœnitentia, de matrimonio, de ordine. In-8^o de 628 pages . . . 4 fr. 50

T. II. De actibus humanis. In-8 de 676 pages . . . 4 fr. 50

T. III. De virtute justitiæ et de variis statuum obligationibus. in-8^o de 547-236 pag. . . . 4 fr. 50

* **TESSIER, curé de Magny-en-Vexin.** — **Saint Eugène.** Le culte de ses reliques à travers les siècles. Beau vol. in-8^o orné de gravures. 6 fr. x

TIXERONT (L. J.) *prêtre de Saint-Sulpice, professeur au grand séminaire de Lyon.* **Les origines de l'Eglise d'Édesse et la légende d'Abgar,** étude critique suivie de deux textes orientaux inédits. 1 vol. gr. in-8^o raisin 5 fr. »

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est appliqué à éclaircir l'origine de l'Eglise mère des Eglises proprement orientales, l'Eglise d'Édesse. Après avoir relevé ce que nous en savons par l'histoire indiscutable, il s'attaque à la fameuse légende de la correspondance de Jésus et d'Abgar, roi d'Édesse, déjà rapportée par Eusèbe, et dont les récentes découvertes dans la littérature syriaque nous ont fourni des textes complets et précieux. Un important chapitre nous fait assister à l'épanouissement de cette légende dans la littérature syriaque, grecque et latine. Puis l'auteur, reprenant les textes fondamentaux, les étudie, les compare, en fixe la date. Après ce travail critique, il ne reste plus qu'à démêler les éléments vraiment historiques de ce fonds légendaire, et de compléter par les renseignements ainsi acquis ceux que l'histoire certaine avait d'abord livrés. Tel est le plan gé-

néral du livre où l'auteur, à propos de la question principale, a été conduit à traiter de plusieurs autres questions historiques du plus haut intérêt : le Diatessaron de Tatien, les récits relatifs aux portraits de Notre Seigneur, la légende de sainte Véronique, les Actes des martyrs syriens des premières persécutions, la correspondance apocryphe d'Abgar et de Tibère, le baptême de Constantin par saint Sylvestre, etc. — Un appendice spécial et considérable est consacré à l'invention de la vraie Croix, et aux diverses relations que nous en avons. Trois textes inédits, grec, syriaque et arabe, complètent le volume.

TORREILLES, professeur au grand séminaire de Perpignan. — **Le mouvement théologique en France**, depuis ses origines jusqu'à nos jours. in-8, br. 4 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur n'a pas cherché à étudier l'extension du mouvement théologique en France et son influence sur les esprits, mais plutôt à démêler sa nature c'est-à-dire les grands courants de notre théologie, les méthodes qu'elle a adoptées, les principaux problèmes qu'elle a soulevés, la manière dont elle les a résolus, ses triomphes et ses défaites, ses jours de gloires comme ses jours d'abandon et de deuil.

VACANT, docteur en théologie, professeur au grand séminaire de Nancy. — **Dictionnaire de théologie catholique** contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, continué par **M. MANGENOT**, prof. à l'Institut catholique de Paris.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION. — *Le Dictionnaire de théologie catholique paraît par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes) représentant chacun la valeur de trois volumes in-12 de 300 pag. — Le prix de chaque fascicule franco est de 5 fr. net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule. — Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.*

Ont paru : T. I, (A.) (fasc. I-IX) 2664 col., orné de grav. dont plusieurs hors texte. T. II (B.-Cisterciens) (fasc. X-XVII) 2600 col., orné de grav. dont plusieurs hors texte.

Nous avons toujours en magasin une reliure uniforme demi maroq. vert, dos et coins, tranches peigne, dorure sur le dos. Prix : 7 fr. 50

VIGOUROUX, prêtre de St-Sulpice, ancien professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Paris, secrétaire de la Commission biblique. — **Dictionnaire de la Bible**, contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Écritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques et critiques relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament, des notices sur les commentateurs anciens et modernes et de nombreux renseignements bibliographiques.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION. — *Le Dictionnaire paraît par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes) représentant chacun la valeur de 3 volumes in-12 de 300 pages). Une gravure hors texte, tient lieu de 16 pages de texte.*

Le prix de chaque fascicule franco est de 5 francs net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule.

Il a été tiré 100 exemplaires sur grand papier vélin blanc au prix de 10 francs le fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent point séparément

ONT PARU : *Tome I. (A-B.) LXIII pag. — 1983 col., 637 gravures dont plusieurs hors texte et en chromo-lithographie (fasc. I-VII).*

Tome II. (C-F.) 2428 col., 712 grav. dont plusieurs hors texte et en chromolithographie (Fasc. VIII-XVI, 1^{re} partie.)

Tome III. (G-K.) 1880 col., 340 grav. dont plusieurs hors texte et en coul. (Fasc. XVI, 2^e partie. — XXII.)

Nous avons toujours en magasin une reliure uniforme demi maroq. grenat, dos et coins, tranches peigne, dorure sur le dos. Prix : 7 fr. 50

Lettre de Sa Sainteté LÉON XIII à M. F. Vigouroux.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

L'ouvrage si considérable (*Dictionnaire de la Bible*) que vous avez entrepris dans la pensée de faire concourir toutes les sciences à la défense et à l'explication des divines Écritures fut, dès le moment où vous en formiez le premier dessein, l'objet de notre particulière faveur. Outre l'importance même du sujet, notre esprit se représentait la gloire nouvelle qui en reviendrait au génie catholique, et les sérieux avantages que votre pays ne serait pas seul à en retirer, mais qui pourraient en rejailir bien au delà. Et ce qui accroissait notre confiance dans le succès de l'œuvre, c'était d'en voir la conduite et la direction aux mains d'un homme tel que vous, dont le rare savoir, la perspicacité dans la critique unie à la modération, et enfin la soumission si fidèle aux enseignements de l'Église nous étaient déjà attestés par tous vos précédents écrits. Toutes ces raisons ne pouvaient manquer de vous obtenir le suffrage des évêques et les encouragements des savants, dont un bon nombre, excités par votre exemple autant que par votre nom, se sont fait un plaisir de s'associer à votre entreprise, pour en partager avec vous le labeur et le mérite.

Il Nous a donc été agréable de voir paraître au jour une portion déjà notable de cette œuvre, fruit de vos communs efforts, et dont le mérite, Nous le savons, ne répond pas seulement à l'attente qu'on en avait conçue, mais excite plus vivement encore le désir de son entier et complet achèvement.

Et, de fait, réunir ainsi dans un seul et même ouvrage et mettre à la portée de chacun tout cet ensemble de connaissances, qui, puisées avant tout aux sources si riches de la sagesse antique, mais complétées aussi par les légitimes résultats de la science moderne, peuvent aider à l'intelligence des Saints Livres, c'est assurément bien mériter de la religion en même temps que des bonnes études. Par là, cher Fils, et grâce à votre zèle, à vos efforts et à ceux de vos collaborateurs, Nous avons la joie d'assister à la réalisation du vœu que Nous exprimions avec tant d'instance dans l'encyclique *Providentissimus Deus* : voir les catholiques s'adonner en bien plus grand nombre à l'étude des Saintes Lettres, et cela avec un égal souci de s'accommoder aux besoins des temps et de se conformer complètement aux prescriptions de la dite encyclique.

Aussi c'est pour Nous un très grand plaisir que de vous exprimer par un témoignage spécial toute Notre approbation : puisse-t-elle, avec le secours de la grâce divine, affermir votre courage et vous donner de nouvelles forces pour la continuation et l'heureux achèvement de votre œuvre !

Et pour ce qui vous touche personnellement, continuez, cher Fils, à procurer à votre religieuse Compagnie l'honneur de vos services ; et que les élèves formés par vous n'aient rien de plus à cœur que de marcher sur les traces de leur maître, et, par leur enseignement ou par leurs écrits, de faire faire à la science biblique des progrès chaque jour nouveaux.

A vous donc et à chacun de ceux qui se sont associés à votre noble et laborieuse entreprise, c'est avec effusion de cœur que Nous accordons, comme gage des faveurs célestes, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, ce 3 février de l'année 1886, de notre Pontificat la dix-huitième.

LEO XIII PP.

VIGOUROUX (le doct. H.). **Traité complet de médecine pratique**, à l'usage des gens du monde. 4 beaux volumes in-8° cavalier ornés de nombr. grav. en couleurs. 2^e édition, net : 32 fr.

semi-reliure veau, tête dorée. Prix du volume en plus.

3 fr. 50

Le titre seul de l'ouvrage indique clairement le but de l'auteur. Le D. H. Vigouroux voulut mettre entre les mains des gens du monde un ouvrage qui leur permette non-seu-

lement de s'instruire, mais encore de conserver leur santé. Le travail n'était pas sans difficultés ; certaines matières sont en effet fort abstraites, d'autres fort peu intéressantes par elles-mêmes, mais cependant nécessaires à connaître. Il fallait donc faire un tout d'une lecture facile, sans négliger aucun détail. Le but est-il atteint ? Nous croyons pouvoir l'affirmer, car l'ouvrage du docteur Vigouroux est un travail sérieux, au courant de toutes les découvertes modernes, et cependant intéressant, facile à lire, et par dessus tout très utile. En effet, grâce à lui, on possédera les notions suffisantes pour pouvoir agir dans les cas pressants, pour sauver même des malades qui succomberaient nécessairement si on n'intervient pas sans retard, en attendant le médecin. Dans les cas moins urgents, il sera tout aussi utile, car il permettra de comprendre le médecin et par conséquent de mieux exécuter ses prescriptions.

Le *Traité complet de médecine pratique*, est ainsi divisé :

T. I. (VIII-472 pages, 217 grav. dont 95 en couleurs). — ANATOMIE du corps humain, c'est-à-dire structure du corps à l'état inerte, ou descriptions des os, des muscles, des articulations, des organes (187 grav.). — 2. PHYSIOLOGIE, ou étude du corps humain à l'état d'activité, c'est-à-dire comment les organes fonctionnent.

T. II. (600 pages, 57 grav.)—HYGIÈNE, c'est-à-dire les règles nécessaires pour le maintenir en bonne santé.

T. III. (700 pages et 141 grav. dont 50 en coul.) — PATHOLOGIE et THÉRAPEUTIQUE, c'est-à-dire études des maladies et des médicaments qu'on doit prendre pour les guérir.

T. IV. *Anatomie, Physiologie, Hygiène, Pathologie et Thérapeutique* des organes de reproduction. L'auteur a cru qu'il était préférable de réunir en un volume l'étude de ces parties afin que le reste de l'ouvrage pût être mis sans inconvénient entre les mains de tout le monde.

Un prospectus spécial illustré est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

ZALENSKI (le P.) S. J. — Les Jésuites de la Russie-Blanche, ouvrage traduit du polonais par le R. P. Alex. VIVIER, de la même Compagnie. 2 beaux vol. in-8 12 fr.

L'histoire complète de la Compagnie de Jésus, depuis le bref de Clément XIV, jusqu'à la bulle de Pie VII (1713-1814), n'avait pas encore été écrite. L'auteur abondamment pourvu de documents authentiques, s'est bien acquitté de la tâche qu'il s'était imposée et a comblé cette regrettable lacune. Il a embrassé largement son sujet, et même le récit, non seulement jusqu'à 1814 ou 1812, mais jusqu'à 1875, année où il écrivait encore sous les yeux et comme sous la dictée des derniers survivants de la Russie-Blanche.

DOCUMENTS POUR L'ÉTUDE DE LA BIBLE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOIS MARTIN

MEMBRE DU SÉNAT SCIENTIFIQUE & L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

LE
LIVRE D'HÉNOCH

TRADUIT
SUR LE TEXTE ÉTHIOPIEN

PAR
FRANÇOIS MARTIN

MEMBRE DU SÉNAT SCIENTIFIQUE & L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

2^e ÉDITION

L. DELAPORTE — J. FRANÇOIS
R. LEONIS — J. THÉSSIER
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE BIBLIOTHECAIRES
DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

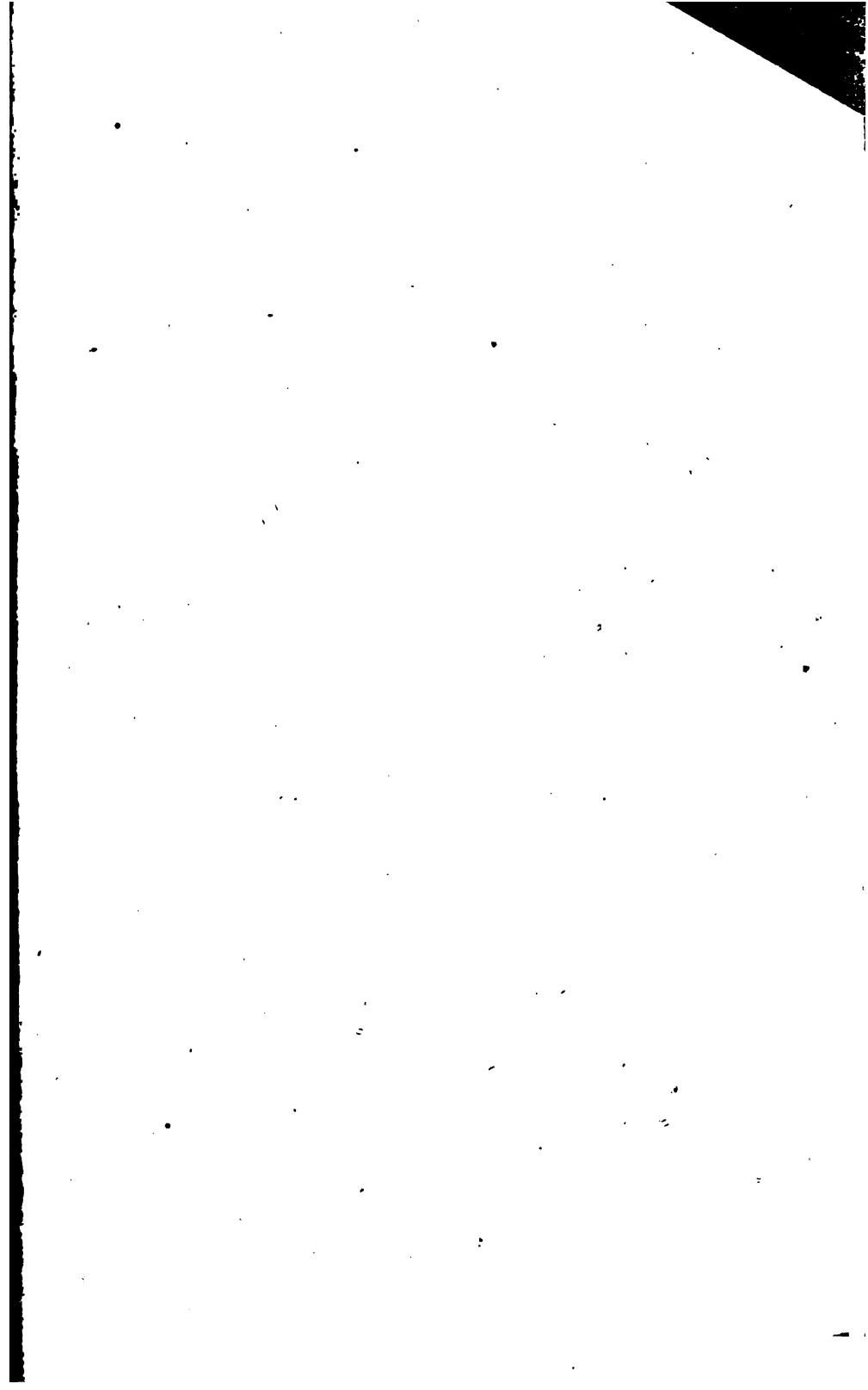


PARIS
LETOURKY ET ANE, ÉDITEURS
116, RUE DES ÉCOLES

1908

THE BOOK OF ENOCH OR I. ENOCH. Translated from the Editor's Ethiopic Text and edited with the introduction, notes and indexes of the first edition, wholly recast, enlarged, and rewritten. Together with a reprint from the Editor's text of the Greek fragments by R. H. CHARLES. 9x6, 331 pp. Frowde. 10s. 6d. net.

The Book of Enoch (referred to Jude xiv. 15) occupies a high place among those early uncanonical Biblical writings which are known as Pseudepigrapha. It is a composite production embracing an immense range of religious ideas, including the life and fortunes of Enoch, and is, for the history of theology, the most important pseudepigraph of the first two centuries B.C. For English students, Dr. Charles became the recognized authority on the subject by his edition published in 1893. In 1906, after much original research and the use of many hitherto uncollected MSS., he published an edition of the Ethiopic text and of the Greek and Latin fragments; and this text he now translates in a work which is hardly so much a new edition of the 1893 publication as a new work. A fruitful and revolutionary feature in the translation is the editor's discovery of the poetical structure of much of the book.]



101

